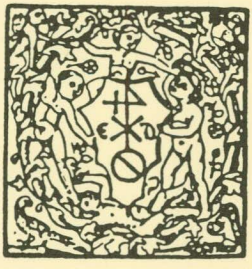
Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale

50
1997



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, Rue Massot
1997

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale
publiée par le Cercle Ferdinand de Saussure

Comité:
René Amacker, président
Marie-Claude Capt-Artaud, vice-présidente
Claire Forel, trésorière
Anne-Marguerite Frýba-Reber, secrétaire
Daniele Gambarara
Iwar Werlen
délégué de la Société suisse de linguistique

Rédaction:
p. adr. M. René Amacker
Département des sciences et de l'antiquité
Faculté des lettres
Université de Genève
CH – 1211 Genève 4

ISBN: 2-600-0260-X
ISSN: 0068-516X

© 1997 by Librairie Droz S.A., 11 rue Massot, 1211 Geneva 12
(Switzerland)

All rights reserved. No part of this book may be reproduced, translated, stored or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photo-copying, recording or otherwise without written permission from the publisher.

Publié avec l'appui la Société suisse de linguistique et avec le soutien de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale

50
1997

Avant-Propos

Ce numéro est le cinquantième d'une série commencée en 1941 déjà. Il nous semblait important de marquer l'événement en retraçant l'histoire de notre revue et, parallèlement, des sociétés de linguistes qui tour à tour se chargèrent de la faire paraître. Par ailleurs, il était également important d'offrir au lecteur un index complet, reprenant les index partiels déjà parus,[1] des articles et comptes-rendus publiés. Le comité nommé au cours l'Assemblée Générale du semestre dernier, largement isssu des comités précédents (à ceci près qu'il a procédé à une nouvelle répartition des tâches), a désiré rappeler dans une brève communication les finalités du Cercle et montrer quelle ligne il entendait suivre. Tous ces textes figurent dans notre section «Chronique».

Par ailleurs, ainsi que nous l'avions annoncé dans notre numéro précédent, ce *Cahier* est dédié au souvenir de notre collègue Luis J. Prieto. Une section «in memoriam» regroupe quatre de ses textes peu connus — voire, pour certains, inédits dans leur version française. En outre, diverses contributions bibliographiques viennent compléter l'ensemble. La section «articles» prolonge en quelque sorte cet hommage avec des contributions dont plusieurs se réfèrent aux travaux du linguiste argentin et, pour l'une d'elles du moins, prennent position à l'égard de théories exposées par notre ami ici-même.

Enfin, le lecteur sera heureux de trouver une nouvelle livraison de la bibliographie saussurienne entreprise par Rudolf Engler.

---

[1]Cf. *CFS* 11, 24, 35 et 37.

I

IN MEMORIAM LUIS J. PRIETO

Compléments à la bibliographie de Luis J. Prieto*

I. *Ouvrages*

7. Saggi di semiotica III. Sul significato. Parme, Pratiche Editrice, mai 1995, 246 p. [contient, avec un avant-propos daté 25 mai 1994, et un index des définitions, deux études inédites: 9-61 L'atto di comunicazione traduttivo; 63-241 Classi e classi di classi: Contributo alla teoria del significato].
8. Saggi di semiotica IV, en préparation.

II. *Articles*

(suppléments)

ad 28. Trad. ital. La scoperta del fonema. Interpretazione epistemologica. – Appendix à la trad. ital. de Messages et signaux [Ouvrages 2], 1970, 169-194.

28 bis. Entretien avec L.J.P. – *Jeronimo*, sept. 1970, 27-30.

30 bis. Prefazione all'edizione italiana [de Ouvrages 2, daté mai 1970]. – Lineamenti di semiologia 1971, 5-22. *Trad. franç.* Sémiologie de la communication et sémiologie de la signification. – Ouvrages 3, 1975, 125-140, avec une postface 140-1.

ad 42. *Trad. esp.* El placer en los procesos de la pertinencia y de la actualidad. – *Clínica y análisis grupal*. Revista de Psicoterapia y Psicologia social aplicada (Madrid) 11, 1978, 84-96. *Autre trad. esp.* [d'un texte français revisé] El placer en los procesos de pertinencia y de actualidad. – *Psicoanálisis*. Revista de la Asociación psicoanalítica de Buenos Aires VIII/2-3, 1986, 295-305.

---

* Voir la bibliographie établie par Georges Redard («Hommage à L. J. Prieto» CFS 45, 1991, 6-15), dont je reprends la numérotation. Une autre bibliographie établie par Prieto en nov. 1994 a été publiée dans la brochure: *Prix de la Ville de Genève 1995*, 85-97 (avec une photo). Quelques transcriptions d'interventions à séminaires et colloques, quelques rééditions ou traductions non révisées d'articles nous seront encore échappés.

ad 47. *Trad. esp.* Pertinencia e idologia [sic]. – *La palabra y el hombre*, Revista de la Universidad Veracruzana 17, 6-20.
50 bis. Luis Prieto e Giuseppe Mininni, Colloquio sulla semiologia come scienza dell'uomo. – *Scienze umane* no. 4, avril 1980, 89-114.
ad 62. *Trad. franç.* Sur la traduction. – *Parallèles* 7, 1984, 7-10
62 bis. Semiologia e psicanalisi, intervista a cura di D. Gambarara. – *Linguaggi* (Roma), no. 0, janv. 1984, 4-10 (et corr. *ibidem* 1/2, 1984, 70).
ad 71. *Trad. esp.* Una semiologia: problemas y resultados. – *Revista Estudios.* Centro de Estudios Avanzados, Univ. nac. de Cordoba, no. 2 = Sobre semiologías y semióticas (Homenaje a Luis Prieto), 1993, 22-31.
ad 75. *Texte franç.* reéd. dans: Esthétique et Poétique, textes réunis et presentés par Gérard Genette. Paris, Seuil, 1990, 131-156.
(nouvelles publications)
82. Georges Mounin. 20 juin 1910-10 janvier 1993. – *CFS* 47, 1993 (1994), 3-4.
83. L'acte de communication traductif. – *CFS* 47, 1993 (1994), 107-141. [= Trad. franç. de l'étude publiée dans Saggi di semiotica III.]
84. La finzione letteraria. – Senso e storia dell'estetica. Studi offerti a Emilio Garroni in occasione del suo 70o compleanno, Parme, Pratiche editrice, 1995, 612-626.
85. Le «point de vue» dans les sciences. – *Saussure aujourd'hui.* Actes du colloque de Cérisy 1992, Paris 1995, 387-393.
(sous presse)
86. Lingua. – Enciclopedia del Novecento. Aggiornamento, Rome, Istituto dell'Encicl. Italiana.
87. Lingue foniche e lingue grafiche (inédit, à paraître dans Saggi di semiotica IV)
88. La diacronia (inédit, à paraître dans Saggi di semiotica IV)

III. *Divers*
4 bis. Collaboration à: M. C. Gear et E. C. Liendo, Sémiologie psychanalytique, Paris, Minuit, 1975.

Note

Luis Prieto a travaillé jusqu'en décembre 1995.

En juillet 1990, peu après avoir pris connaissance du diagnostic de sa maladie – une rare forme de cancer – il avait terminé le second volume des Saggi di semiotica (Sull'arte e sul soggetto, paru en janvier 1991), et l'avait présenté comme le dernier. Des périodes de soulagement dus aux soins médicaux, et un congé scientifique pendant le semestre d'hiver de l'année 1991-92, lui avaient laissé le loisir de reprendre le projet de donner «non pas un traité de sémiotique, mais, plus modestement, le traité d'une sémiotique», en traitant d'autres problèmes autour des questions du signe et de la signification. C'est dans une forme retrouvée qu'il

a reçu, en novembre 1991, les manuscrits du volume d'hommage (*CFS* 45) que ses amis lui avaient préparé. Son retour à une activité scientifique plus intense lui avait permis d'être présent à plusieurs congrès dans l'été 1992, mais surtout de se concentrer sur le travail pour les nouveaux volumes des Saggi.

En mai 1994 il avait ainsi terminé le troisième volume (Sul significato), qui contient en particulier une véritable monographie de 180 pages sur la notion de signifié.

En ce qui concerne le quatrième volume, certaines études étaient, à ce moment, déjà bien avancées.

- Lingue foniche e lingue grafiche, en reprenant le thème et le titre d'un article de 1983 (60);
- La diacronia, thème qu'il avait jusque là confié à quelqu'un de ses étudiants;
- Un'altra connotazione. Sulle entità mentali che intervengono nell'esercizio delle pratiche materiali;
- Oggetto componente e oggetto giustapposto, le thème de sa note sur «l'intégration» de 1979 (48).

Entre temps on lui avait demandé un article pour le volume d'hommage à Emilio Garroni, son ami et interlocuteur dans bien des dicussions, qu'il termine en octobre 1994 (84), ainsi qu'une mise à jour de son article Lingua dans l'Enciclopedia del Novecento (86); l'article (44) avait été refondu dans *Pertinence et Pratique*. En novembre 1994 il indique pour le vol. IV «Su diversi argomenti» (sur l'écriture, sur la fiction littéraire, sur la diachronie linguistique, etc.), parution prévue en 1996.

En avril 1995 il reçoit le Prix de la Ville de Genève. En mai paraît le IV volume des *Saggi*. En juillet il termine Lingue foniche e lingue grafiche (25 pp.), et la révision de La finzione letteraria (10 pp.); il donne au Congrès de l'Association Internationale de Sémiologie de l'espace, à St. Petersbourg, une conférence inaugurale sur «Objet composant et objet juxtaposé».

Après l'été sa maladie repart. En septembre, il envoie le supplément pour Lingua (10 pp.). À la fin d'octobre il laisse de côté sans le terminer Un'altra connotazione (10 pages, encore en fermentation), et il se concentre sur La diacronia. Un extrait de 30 pages est distribué aux étudiants de son cours; le 14 décembre la dernière version est longue de 50 pages, à p.44 il marque «jusqu'ici c'est publiable, après il y a des choses importantes, mais encore à travailler»: il n'en aura pas la possibilité.

Sa veuve décide de donner la belle bibliothèque scientifique de Prieto à l'Université de Buenos Aires, et une partie des papiers scientifiques à l'Université de Genève. La tâche de s'occuper de ses travaux inédits, qu'il avait confiée à un ami, bien des années plutôt, en plaisantant, est devenue terriblement sérieuse. La maison d'édition Pratiche ayant décliné la proposition, c'est chez Bulzoni, à Rome, que l'on va publier Saggi di semiotica IV selon ses indications, avec Lingue

foniche, La diacronia (jusqu'au point indiqué), la révision de Finzione letteraria, mais pas les travaux non terminés.

Prieto a projeté le traité de sa sémiotique en italien, mais la plupart des pièces qui le composent a eu une vie indépendante et a connu des textes ou des traductions en français, avant ou après la reprise et la révision en italien. En particulier, Prieto avait traduit – ou fait traduire – les articles inédits qu'il discutait dans ses cours, comme 'copie de travail' pour ses étudiants. Je vais indiquer ici, dans l'ordre où elles sont publiées dans les Saggi di semiotica, les versions en d'autres langues; je me limite à rappeler le numéro et la date de celles qui sont déjà citées dans la Bibliographie de *CFS* 45 ou ci-dessus.

Saggi di semiotica I. Sulla conoscenza, 1989: 5-7 Premessa (mars 1989).

9-22 Una semiologia: problemi e risultati. *Texte franç.* 1987, *trad. esp.* 1993 (71, ad 71).

23-29 Materialismo e scelte del soggetto (61).

31-39 L'ideologia strutturalista' e le origini dello strutturalismo. *Trad. franç.* 1981 (56).

41-54 Linguistica e scienze dell'uomo. *Texte franç.* 1985 (63).

55-83 Classe e concetto: sulla pertinenza e sui rapporti saussuriani 'di confronto' e 'di scambio'. *Texte franç.* 1990 (77).

85-122 Il senso come conoscenza. *Trad. franç.* Le sens comme connaissance, polycopié inéd.

123-174 Caratteristica e dimensione. Proposta di definizione della sintassi. *Texte franç.* 1988 (76).

Saggi di semiotica II. Sull'arte e sul soggetto, 1991: 5-7 Premessa (juillet 1990).

9-22 Introduzione. Colloquio con Tullio De Mauro sulle prospettive della semiologia (juin 1990).

23-47 Il mito dell'originale: l'originale come oggetto d'arte e come oggetto di collezione. *Trad. angl.* 1989, *texte franç.* 1990 (75, ad 75).

49-53 L'interpretazione dell'opera musicale.

55-67 La connotazione secondo Louis Hjemslev e Roland Barthes.

69-86 Sui diversi tipi di oggetti materiali e sul tipo di oggetto materiale che costituisce il soggetto. *Trad. franç.* Sur les différents types d'objets matériaux et sur le type d'objet matériel qui constitue le sujet, polycopié inéd.

87-121 L'interpretazione di indizi e il suo ruolo nella comunicazione. *Trad. franç.* L'interprétation d'indices et son rôle dans la communication, polycopié inéd.

123-158 Fra segnale e indizio: L'immagine fotografica e l'immagine cinematografica (cfr. 66). *Trad. franç.* L'image photographique et l'image cinématographique, polycopié inéd.

159-199 Decisione e soggetto. Cfr. *Texte esp.* 1985, *trad. allem.* 1986 (64).

201-236 L'individuale e il nome proprio.

237-249 Ipotesi sulla significazione dell'opera d'arte (cfr. 72).
Saggi di semiotica III. Sul significato, 1995: 7-8 Premessa (mai 1994).
9-61 L'atto di comunicazione traduttivo. *Trad. franç.* 1993 (83).
63-241 Classi e classi di classi: Contributo allo studio del significato.

Pour les *Cahiers* nous avons choisi une de ces traductions inédites, L'interprétation d'indices, faite par Claudia Mejia et révisée par Prieto, ultérieurement révisée par Marie-Claude Capt. Elle est précédée par deux petits textes, sur le Cours de Linguistique générale, publié dans un catalogue de la Bibliothèque Nationale de Paris (81), et sur la Sémiologie, publié dans un Cahier de la faculté des Lettres dédié à la Linguistique (80), dans lesquels Prieto présente à un large public l'héritage de Saussure avec des indications originales.

D. G.

Emanuele Fadda

POUR UNE BIBLIOGRAPHIE SUR LUIS J. PRIETO*

I: *Comptes rendus*

Principes de noologie (1964)

ARVTJUROVA [E]. D., «Voprosy Jazykoznanija» (Moskva), 1966 n°3, pp.121-124.

AZEVEDO, Leodegario A. de Filho, *A teoria noologica de Prieto,* «Revista de Portugal» (Lisboa) 33, 1968, pp.121-152.

CASTAGNOTTO, Ugo, «Parole e metodi» (Torino) 2, 1971, p.225-227 (sur l'éd. ital., 1967).

FRANÇOIS, Frédéric, «La Linguistique» 1965/2, pp.135-137.

NEIRA, Jesus, «Archivum» (Oviedo) 15, 1965 (1966), pp.410-416.

PANZER, Baldur, «Lingua» 19, 1967-68, pp.203-210.

PARIENTE, Jean Claude, *Vers un nouvel esprit linguistique?*, «Critique» XXII 1966, pp.334-359.

SKALICKA, Vladimir, «Jazykovedné aktuality» (Praha) 1965, n°2/3, p.57.

SKALICKA, Vladimir, «Linguistics» 21, 1966, pp.112-113

VINTILA, Ioana, *Tendances actuelles dans l'analyse du plan du contenu*, «Revue Roumaine de linguistique» (Bucarest), XI 1966, pp.537-548.

ZGUSTA, Ladislav, « Archiv Orientalníi» (Praha) XXXIII 1965, pp.650-651.

Messages et signaux (1966)

DUBOIS, Jean, « Français Moderne» (Paris) 36, 1968, pp.68-69.

LÖTSCHER, Andreas, «Zeitung für Dialektologie und Linguistik» (Wiesbaden) 42, 1975, pp.310-313 (sur l'éd. allem., 1972)

---

*Il faut remarquer qu'il y a un autre linguiste du nom de Luis Prieto (sans la J.), philologue à Santiago du Chile, qui a publié des travaux scientifiques dès 1980.

MEIER, Georg F., «Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung» (Berlin) 23, 1970, pp.316-318.
MOUNIN, Georges, « Lingua» 22, 1969, pp.384-389 (= *Introduction à la sémiologie* pp.230-234).
POTTIER, Bertrand, «Bullettin de la Société de Linguistique», 1970/2, p.10.
SPA, J.J., «Levende Talen» (Groningen) 1969, p.359-360.

Etudes de linguistique et de sémiologie générales (1975)
VION, R., « Le Français Moderne» (Paris), 45, 1977, pp.278-280
VOSS, José, «Revue de Philosophie de Louvaine», 1976, n°22, pp.354-355

Pertinence et pratique (1975)
BURGER, Michel, *A propos de L. Prieto,* Pertinence et pratique, *CFS* 30 (1976), pp.159-164.
CHARNON, Ghyslay, *L'objectivité en linguistique et dans les sciences de l'homme: à propos de la thèse de Luis J. Prieto,* «La Linguistique» 13, 1977/2, pp.153-159.

Saggi di semiotica I (1989)
DE MONTICELLI, Roberta, *Le Même et l'Autre, CFS* 44 (1990), pp.197-200.

Amacker, De Mauro, Prieto (éd.), Studi saussuriani per R. Godel (1974)
BAYLON, Christian, «Bulletin de la Société de Linguistique» 70, 1975/2, pp.39-41.

II*: Travaux d'ensemble*
MARTINET, Jeanne, *The semiotics of Luis J. Prieto,* in: Th. A. Sebeok, J. U. Sebeok (edd.), E. P. Young (ed. ass.), *Semiotic Web 1989* (Approaches to Semiotics 92), Berlin, de Gruyter 1990, pp.89-108.
METZ, Christian, *Remarque sur le mot et sur le chiffre* , «La Linguistique» 1967/2, p.41-56.
MOUNIN, George, *La Stylistique de Luis Prieto,* in: J. B. Guiran (introd.), *Hommage à Jean Onimus,* Paris, Belles Lettres 1979 (= *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice* 38).
RAGGIUNTI, Renzo, *L'interpretazione della* parole *in Luis Prieto,* «Teoria» 1, 1982, p.141-153.

III: *Commémorations*
CAPT-ARTAUD, Marie-Claude, In memoriam *Luis J. Prieto, CFS* 49 (1997) pp.3-6.
GAMBARARA, Daniele, LAMEDICA, Nico, *Luis J. Prieto* (ricordo di), «Bollettino filosofico» (Dip. di Filosofia dell'Università della Calabria), 12, Cosenza, Brenner 1996.

E. Fadda
P.za Maggiore – I-09126 Cagliari

Luis J. Prieto

FERDINAND DE SAUSSURE (1857-1913), *Cours de linguistique générale*, 1916[1]

Ferdinand de Saussure est né en 1857, dans une des familles les plus anciennes et les plus prestigieuses de Genève, qui avait déjà donné à la science plusieurs savants, dont le naturaliste Horace-Bénédict de Saussure. Il recut une formation de linguiste, ce qui dans la seconde moitié du XIX[e] siècle signifiait qu'il devînt un spécialiste de la grammaire comparée, c'est-à-dire de la discipline qui essaie d'expliquer, par la comparaison des langues indo-europeennes dont on possède des temoignages écrits, leur évolution à partir d'une langue-mère préhistorique. Lorsqu'il n'a que 22 ans[2] Saussure publie à Leipzig, qui était en ce temps-là une sorte de Mecque de la grammaire comparée, un ouvrage qui marque un tournant de la discipline, le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Pourtant, même si ce qui se trouve au centre des intérêts de Saussure est toujours le «côté presque ethnographique» des langues, ce qui fait que chacune d'elles «diffère de toutes les autres comme appartenant a un certain peuple ayant certaines origines», il se rend vite compte du besoin d'établir «quelle espèce d'objet est la langue en général», c'est-à-dire de se poser la question, que la quotidienneté de la langue peut faire apparaître comme oiseuse, de la nature des objets dont la grammaire comparée essayait de faire l'histoire.

Les réflexions de Saussure sur cette question, qu'il poursuivait en parallèle avec ses études de grammaire comparée, seraient peut-être restées secrètes ou au mieux au stade de notes personnelles si l'Université de Genève, où il enseignait

---

[1] Reproduit de: *En français dans le texte. Dix siècles de lumières par le livre*. Paris, Bibliothèque Nationale, 1990, p. 316.

[2] En fait, 21 ans et un mois (le *Mémoire*, daté de 1879, a paru en décembre 1878) [NdR].

depuis 1891 la grammaire comparée, ne l'avait pas chargé en 1907[3] d'un vague enseignement de «linguistique» que dispensait jusqu'alors J. Wertheimer. C'est pour Saussure l'occasion d'inaugurer la linguistique générale avec trois cours qu'il donne en 1907, 1908-1909 et 1910-1911 et qui sont à l'origine du *Cours*.

Saussure, en effet, n'a jamais publié d'écrit sur la linguistique générale. Ce sont deux de ses étudiants, Ch. Bally et A. Sechehaye, qui à la mort du maître, ayant compris l'importance de son enseignement, ont entrepris de rédiger, à partir de quelques notes qu'il avait laissées et surtout des cahiers où les étudiants des trois cours avaient consigné le contenu de ceux-ci, «une reconstitution, une synthèse» des idées de Saussure en la matière. Le *Cours* en est le résultat.

L'imporance du livre n'a pas été comprise tout de suite, puisqu'il a fallu l'éclosion de la glossématique de L. Hjelmslev et surtout de la phonologie de l'École de Prague – dont dérive le courant structuraliste des années 60 et 70 – pour qu'on en reconnaisse l'importance fondamentale, non seulement pour la linguistique, mais pour les sciences de l'homme en général. Le *Cours* pose en effet les bases de ce qu'on peut considérer comme la théorie des institutions, dont la langue constitue un cas privilégié: privilégié en lui-même, du fait du rôle de la langue dans la société, et privilégié aussi pour le savant, du fait du haut degré de vérification que la communication rend possible. Cette théorie des institutions tient essentiellement en trois distinctions: la distinction, d'abord, entre les rapports d'opposition et les rapports de signification, dont résulte la notion de valeur; la distinction, ensuite, entre l'institution elle-même, par définition abstraite (la langue), et sa réalisation dans le comportement concret des hommes (la parole), et la distinction, enfin, entre la façon dont l'institution fonctionne à un moment donné (la synchronie) et la façon dont elle évolue au cours du temps (la diachronie). Les sciences de l'homme, qui, peut-être, ne sont en définitive que les sciences des institutions de l'homme, sont encore loin d'avoir tiré de la pensée saussurienne tout ce qu'elle est à même de leur apporter.

Ferdinand de Saussure. *Cours de Linguistique générale* publié par Charles Bally, Professeur à l'Université de Genève, et Albert Sechehaye, Privat-docent à l'Université de Genève, avec la collaboration de Albert Riedlinger, Maître au Collège de Genève.
Librairie Payot & Cie, Lausanne, Paris, 1916. In-8o, 336 p. [+ 1 f. d'Errata].
Collection particulière; B.N., Impr. 8° X.15691.

[3] En décembre 1907 [NdR].

Luis J. Prieto

LA SÉMIOLOGIE·

F. de Saussure, savant genevois que l'on considère comme le fondateur de la linguistique générale, conçoit l'étude de la langue comme une partie d'une discipline plus vaste, qu'il appelle la «sémiologie». Cette discipline, lit-on dans son *Cours de linguistique générale*, «n'existe pas encore [...], mais [...] sa place est fixée d'avance»: «elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent», et étudierait «la vie des signes au sein de la vie sociale». Saussure ne dit pas davantage sur cette sémiologie qui, plutôt qu'une science, est pour lui un projet de science: or, la notion de «signe» étant susceptible, même en s'en tenant aux points de vue que l'on trouve dans le *Cours*, de définitions plus ou moins larges, sont aussi plus ou moins étendus les domaines couverts par les différentes tentatives entreprises depuis pour réaliser ce projet.

Parmi ces tentatives, une des plus intéressantes a été faite en 1943 par É. Buyssens, professeur à l'Université libre de Bruxelles, dans son livre *Les Langages et le discours* (Bruxelles, 1943). Buyssens fonde sa conception de la sémiologie sur la définition de «communication»: la communication implique selon lui non la simple manifestation d'un contenu mental, mais la manifestation *volontaire* d'un tel contenu, lequel est alors appelé le «sens». La langue étant à l'évidence un moyen de communication, Buyssens situe son étude à l'intérieur de l'ensemble des faits communicatifs. La sémiologie ainsi conçue constitue la *sémiologie de la communication*, qui est l'objet d'un des enseignements de linguistique générale donnés à la Faculté. Il est intéressant de signaler que lorsqu'on parle de l'«ensemble des faits communicatifs» il ne faut pas entendre l'«ensemble des faits communicatifs *effectivement existants*», mais l'«ensemble des faits communicatifs

---

· Reproduit de: *Cahiers de la Faculté des lettres*, Université de Genève, 2/2, 1989, p. 11-14.

théoriquement possibles»: la sémiologie générale, en effet, comme la linguistique générale, est une science de *calcul* de faits possibles et non pas de *constatation* de faits réels. Quant à l'importance de la sémiologie de la communication, elle ne découle pas, comme a pu le penser R. Barthes, ou ne découle pas seulement de l'importance des moyens de communication non linguistiques, dont cette sémiologie ajoute l'étude à celle de la langue. Son importance résulte surtout du fait que seule la considération des faits communicatifs dans leur ensemble permet d'établir la raison d'être et la spécificité des mécanismes de la langue et, partant, d'expliquer le rôle fondamental que celle-ci joue tant dans la constitution de l'individu que dans la vie du groupe social.

La sémiologie de la communication n'est cependant pas la seule sémiologie que l'on puisse développer utilement en s'inspirant des points de vue du savant genevois. Dans l'enseignement de Saussure, une place essentielle est occupée par la notion de *pertinence* (même si le terme ne figure pas dans le *Cours*) et par le principe de la *bifacialité* du signe qui en découle. Aucune caractéristique des sons produits dans un acte de communication n'est prise en compte par le sujet parlant en tant que tel et n'est donc *pertinente* pour lui si elle n'est liée au sens que l'on transmet au moyen de ces sons; de même, aucune particularité de ce sens n'a d'existence linguistique si elle n'est liée aux sons dont on se sert pour le transmettre. Le *signifiant* n'est par conséquent pas constitué par les sons, qui sont certainement des objets matériels, mais par celles de leurs caractéristiques qui sont liées avec le sens; il est constitué autrement dit par les *concepts* à travers lesquels le sujet parlant conçoit les sons et, donc, par un objet mental (l'«image acoustique» dont parle Saussure). Quant au *signifié*, il n'est défini que par celles des caractéristiques du sens transmis au moyen des sons qui sont liées à ceux-ci et il est donc un objet mental qui peut certes coïncider avec le sens mais qui ne saurait cependant se confondre avec lui. Dans l'acte de communication le sujet parlant opère ainsi avec deux objets mentaux, le signifiant et le signifié, relevant de deux «plans» distincts – celui des sons et celui des sens – et dont chacun tire la pertinence qu'il possède pour le sujet parlant de son rapport avec l'autre: c'est la raison pour laquelle Saussure considère que le *signe* n'est pas constitué par le seul signifiant, comme le laisse en général entendre la linguistique pré-saussurienne, mais qu'il est une entité «bifaciale» que composent ensemble le signifiant et le signifié.

Cependant, le signe ne semble être qu'un cas particulier de quelque chose de portée beaucoup plus générale: d'une part, en effet, un sujet ne construit ni n'utilise jamais d'objets de pensée qui ne soient pertinents pour lui, d'autre part, la pertinence qu'un objet de pensée possède pour un sujet résulte toujours du rapport dans lequel l'objet de pensée en question se trouve à l'égard d'un autre objet de pensée relevant, comme le signifiant à l'égard du signifié et vice-versa, d'un autre ordre de faits: d'un autre «plan», comme disent les linguistes ou, comme on dit en logique, d'un autre «univers du discours». On a donc des raisons de considérer que

tout objet de pensée et en particulier tout *concept* qu'un sujet construit et/ou utilise constitue l'une des «faces», d'une entité bifaciale analogue au signe saussurien. Or, cela ouvre d'immenses perspectives à la sémiologie – perspectives d'ailleurs explorées elles aussi dans les recherches et les enseignements faits à la Faculté. Si, en effet, comme l'a proposé L. Hjelmslev, on attribue l'adjectif «sémiotique» à tout ce qui concerne la relation entre deux univers du discours, la sémiologie – qui est évidemment l'étude des faits sémiotiques– apparaît comme l'étude des entités bifaciales formées par deux objets de pensée, relevant chacun d'un univers du discours distinct, dans lesquelles trouve sa pertinence tout concept réel, c'est-à-dire tout concept effectivement utilisé par un sujet. En d'autres termes, la sémiologie apparaît comme une théorie de la connaissance; non pas comme une théorie de la connaissance qui ferait double emploi avec celle déjà élaborée par les philosophes, mais plutôt comme une théorie de la *pertinence* que possède toute connaissance réelle et donc comme une théorie de la *raison d'être* des connaissances.

Repères bio-bibliographiques

Ferdinand de Saussure n'a pas écrit de livre sur la linguistique générale, mais quelques-uns de ses étudiants, en particulier Charles Bally et Albert Sechehaye, ont rédigé après sa mort, en se fondant sur des notes dont le maître se servait pour faire ses leçons et sur des notes prises par eux-mêmes au cours de celles-ci, l'ouvrage que l'on connaît sous le titre de *Cours de linguistique générale* (Paris-Lausanne, 1916). Le matériel utilisé par les éditeurs du *Cours* a été publié dans l'imposante édition critique que nous devons à Rudolf Engler (Wiesbaden, tome 1, 1968, tome 2, fasc. 4, 1974), laquelle fait pleinement apparaître la richesse et la force de la pensée de Saussure.

Le développement de la phonétique instrumentale dès les dernières décennies du siècle passé met en crise la conception que les linguistes se faisaient des «sons» de la langue. Ce sont surtout des linguistes russes qui posent le plus clairement le problème mais on ne parviendra à une solution que grâce à la rencontre de leur courant de pensée avec les idées de Saussure, rendue possible par un professeur genevois d'origine slave, Serge Karcevski. Il en résulte un des développements les plus importants de la linguistique et de la sémiologie saussuriennes, l'«École de Prague», représentée principalement par Nicolas S. Troubetzkoy et Roman Jakobson et continuée surtout dans les ouvrages de phonologie d'André Martinet. L'essentiel des idées de cette École est présenté dans les *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, dont huit volumes paraissent entre 1929 et 1939. L'oeuvre de Troubetzkoy la plus importante, les *Grundzüge der Phonologie*, est publiée en 1938 comme volume 7 des *Travaux* (trad. fr. de J. Cantineau, nouveau tirage corrigé par L. J. Prieto: *Principes de phonologie*, Paris, 1976).

Outre Éric Buyssens, déjà cité, le Danois Louis Hjelmslev se propose de réaliser le projet saussurien d'une sémiologie. Il prend à la lettre une phrase qui figure dans le *Cours* selon laquelle «la langue est une forme et non une substance» et construit la «glossématique», une théorie de la langue si abstraite qu'elle aurait difficilement pu avoir des continuateurs mais qui apporte néanmoins des idées fondamentales en plusieurs domaines. Le principal ouvrage de Hjelmslev, dans lequel il expose l'ensemble de sa théorie, est publié d'abord en danois, en 1943. Il n'est longtemps connu en dehors du Danemark qu'à travers l'article «Au sujet des 'Fondements de la théorie linguistique', de Louis Hjelmslev» que Martinet (qui possède une solide compétence en danois) publie dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* (vol. 42, 1946). Il faudra attendre 1953 pour que paraisse la traduction anglaise (*Prolegomena to a Theory of Language*, Baltimore, 1953) et 1968 pour que le livre soit publié en français (*Prolegomènes à une théorie du langage*, Paris, 1968).

A Genève même, l'enseignement de linguistique générale a été repris à la mort du maître, en 1913, par Charles Bally. Bally avait suivi les cours de Saussure – de sanscrit d'abord, de linguistique générale ensuite[1] – mais sa formation scientifique était déjà faite pour l'essentiel lorsqu'a lieu leur rencontre. En tout cas, l'oeuvre principale de Bally, le *Traité de stylistique française* (Heidelberg-Paris, 1909), ne semble pas avoir été inspirée par l'enseignement de Saussure. S'étant consacré surtout à l'étude des moyens d'expression de l'affectivité dans le langage, Bally semble penser que ses travaux constituent une sorte de «linguistique de la parole» qui viendrait compléter la linguistique (de la langue) étudiée par Saussure, «intellectualiste convaincu [...] attaché aux [seuls] aspects intellectuels de la langue» (*Le Langage et la vie*, p. 157). On a pourtant de la peine à reconnaître à la linguistique de Bally une parenté épistémologique profonde avec celle de Saussure. Plus près des points de vue du maître se placent en revanche les travaux de Sechehaye (v. principalement *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, Paris-Leipzig-Genève, 1908) et surtout de Henri Frei, qui succède à son tour à Bally dans la chaire de linguistique générale (v. en particulier *La Grammaire des fautes*, Paris-Leipzig-Genève, 1929). Il faut mentionner aussi Robert Godel, professeur de latin à l'Université, dont la thèse sur *Les Sources manuscrites du* Cours de linguistique générale *de Ferdinand de Saussure* (Genève-Paris, 1957) rend possible l'édition d'Engler. Godel est encore *Editor* d'un *Geneva School Reader in Linguistics* (Bloomington-Londres, 1969) auquel pourra se reporter le lecteur désirant compléter et élargir ces «repères» sur la linguistique saussurienne, linguistique représentée actuellement à la Faculté par le successeur de Henri Frei, auteur de ces lignes.

[1] Lapsus: comme on le sait, ni Bally ni Sechehaye n'ont suivi l'enseignement de linguistique générale [NdR].

Luis J. Prieto

ENTRE SIGNAL ET INDICE: L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE ET L'IMAGE CINÉMATOGRAPHIQUE·

1. Les images

Même si je ne me sens pas en mesure de définir ce qu'est une *image*, je dois, dès lors que je me propose dans cet essai d'étudier les particularités de certains types d'images, préciser, de quelque façon que ce soit, dans quel sens j'entends utiliser ce terme. Pour cela je vais me servir tout d'abord de la notion, que je considère intuitivement connue, d'*objet ressemblant à un autre*. Non certes parce que je pense que le terme *ressembler* pose moins de problèmes que le terme *image* – ces termes posent peut-être les *mêmes* problèmes, mais le premier est moins chargé d'emplois divergents et me semble, pour cette raison, plus adéquat comme point

---

Le texte que nous publions ici a été établi par Claudia Mejía et Marie-Claude Capt-Artaud sur la base d'un document de travail que Prieto mettait à la disposition de ses étudiants de la Faculté des lettres de Genève. Une version en italien est parue dans *Saggi di semiotica II*, Parme, Pratiche Editrice, 1991, pp. 123-158.

· Cet essai reprend l'article signé conjointement par Brenda Bollag et moi-même, et paru dans "Unité" du 28 décembre 1985. Même si c'est en collaboration que ce texte aurait dû être développé, je le signe sans scrupules tout seul parce que, d'une part, l'article de l'"Unité" était un peu le projet de recherche que j'ai proposé à Brenda et qu'elle avait accepté et, d'autre part, parce que Brenda m'en a très vite laissé la responsabilité et a orienté son travail vers d'autres problèmes (liés bien entendu tous avec le cinéma) avec des résultats que j'attends avec impatience. Je tiens toutefois à mentionner la stimulation permanente que la passion de Brenda pour le cinéma et ses questions, toujours pertinentes, ont représentées pour mon travail, ainsi que l'aide précieuse que ses connaissances sur l'histoire du cinéma en général et sur le cinéma contemporain en particulier ont été pour moi. Quelques discussions sur des problèmes relatifs à la photographie tenus avec Laura Bucciarelli m'ont aussi beaucoup aidé.

de départ intuitif. Ce n'est pas tout «objet ressemblant à un autre» qui sera cependant considéré comme une image et, par conséquent, il s'agira dans l'immédiat d'établir les conditions dans lesquelles il le sera.

Tout d'abord, il me semble qu'une image doit être un objet *matériel* et par conséquent je ne considérerai pas comme une image ce qu'on appelle la «représentation mentale» des objets. Il faut souligner qu'un objet matériel ne peut ressembler qu'à un autre objet matériel. C'est pourquoi les allégories, par exemple, avec lesquelles on symbolise des objets mentaux, ne sont pas à considérer comme des «objets ressemblants à un autre». Pour être désigné avec le terme d'*image*, un objet ressemblant à un autre devra en outre intervenir comme moyen dans une pratique dont le but est un *objet de pensée*; c'est-à-dire, dans une des pratiques qui, par opposition aux pratiques *matérielles*, dont le but est un objet matériel, seront appelées les *pratiques symboliques*. Un objet ressemblant à un autre devra enfin, pour être considéré comme une image, satisfaire à une troisième condition qui demande une explication beaucoup plus détaillée. En effet, l'autre objet, auquel l'objet en question ressemble, ne peut pas être un objet quelconque mais *un objet qui participe, d'une certaine manière lui aussi, à la pratique symbolique dans laquelle l'objet en question intervient en tant que moye*n. Or, pour bien montrer la façon dont cet autre objet participe à la pratique symbolique mentionnée, il faut tout d'abord établir la façon dont se déroule l'exercice d'une telle pratique.

Il y a deux pratiques symboliques fondamentales, à savoir, la *communication* et l'*interprétation d'indices*[1]. Dans l'interprétation d'indices, l'exécutant, c'est-à-dire l'interprète, acquiert, grâce au contact sensoriel avec un objet matériel, un *savoir* sur ce même objet; et, grâce à ce savoir, il est en mesure d'acquérir un savoir sur un autre objet même s'il n'est pas en contact direct avec ce dernier. L'objet matériel sur lequel l'interprète acquiert un savoir grâce au contact sensoriel avec lui est l'*indice*, c'est-à-dire, le *moyen* de la pratique en question, moyen dont l'*utilisation* consiste précisément en l'acquisition d'un savoir sur lui. L'objet mental constitué par le savoir sur un autre objet que l'interprète acquiert à son tour grâce à l'utilisation de l'indice est le *but* d'une telle pratique et sera appelé l'*indiqué*. Quant à l'objet sur lequel porte ce savoir, c'est-à-dire l'objet auquel se *réfère* le savoir en question et qui est, par conséquent, son référent, il sera appelé le *référent* tant de l'indice que de l'indication:

		indiqué		
indice	⟶	(= savoir sur)	⟶	référent
(moyen)		(but)		

[1] Voir sur le terme utilisé pour désigner cette pratique *L'interprétation d'indices et son rôle dans la communication*, § 1, note 3, ainsi que sur ce que j'entends par le terme "référent ", § 2, note 4.

Dans l'exercice de la communication nous avons également affaire à l'interprétation d'un indice: en effet, dans l'*acte sémique* le récepteur utilise le signal de la même façon que l'interprète d'un indice en général utilise ce dernier. Cependant, la communication est une pratique bien plus complexe que l'interprétation d'indices. En effet, dans la communication, d'une part, interviennent deux exécutants, à savoir, outre le récepteur déjà mentionné, l'émetteur et, d'autre part, ces exécutants utilisent différemment le signal pour atteindre des buts qui, à ce qu'il me semble, sont également différents. En utilisant le signal, l'émetteur essaye de faire en sorte qu'une certaine *connaissance*,[2] qui figure en principe parmi ses connaissances, devienne aussi une connaissance du récepteur; cela veut dire que son but est «la connaissance en question devenue une connaissance du récepteur».[3] Cette connaissance est appelée le sens que l'émetteur, dans l'acte sémique, essaye de *transmettre* au récepteur, c'est-à-dire de faire qu'elle devienne aussi une connaissance de ce dernier. Or, la seule chose que l'émetteur peut faire pour atteindre son but consiste à proposer à l'attention du récepteur un objet - le signal - qui puisse être utilisé par ce dernier comme un indice grâce auquel il réussit, d'une part, à savoir que l'émetteur essaye de lui transmettre un sens et, d'autre part, à établir l'identité de ce sens. Le récepteur se sert donc du signal comme d'un indice dont l'indiqué, appelé le *signifié*, est un savoir sur le sens que l'émetteur essaye de lui transmettre. Le référent du signal en tant qu'indice est donc le sens que l'émetteur essaye de transmettre au récepteur:

indice		indiqué		référent
= signal	⟶	= signifié	⟶	= sens

Le sens est cependant un référent bien particulier car il est à son tour une connaissance et peut donc, comme toute connaissance, se référer à son tour à des objets, lesquels constituent alors à leur tour des référents du sens. Autrement dit, le sens, qui est le référent sur lequel porte le savoir que le récepteur acquiert grâce à l'interprétation du signal, peut à son tour renvoyer à ses propres référents:

signal ⟶ (signifié: savoir sur) ⟶ référent = sens ⟶ référent (du sens)
référent (du sens), etc.

[2] Elle l'est, à moins qu'il ne *mente*.

[3] L'émetteur se propose, en d'autres termes, que la connaissance en question devienne une connaissance du récepteur. Je préfère toutefois la formulation utilisée ci-dessus pour rappeler que le but d'une pratique est toujours *un objet* (dans ce cas un objet de pensée).

Or, nous sommes en mesure, avec ces explications sur les pratiques symboliques, de mieux préciser la troisième condition à laquelle doit satisfaire un objet ressemblant à un autre pour qu'il soit considéré comme une image. En effet, il ne suffit pas qu'un tel objet, selon la deuxième condition, intervienne comme moyen dans une pratique symbolique, mais il faut encore que l'autre objet, auquel il ressemble, intervienne lui aussi dans cette pratique *comme référent*. Le graphique représenté par des taches claires ou foncées que le médecin obtient à travers un appareil d'échographie constitue, par exemple, un indice lui permettant de savoir quel est le sexe de l'embryon. Or, un tel graphique est à considérer comme une image puisque, en plus d'être utilisé comme un indice, il ressemble au référent sur lequel porte l'indication, à savoir, le sexe de l'embryon. Les exemples d'objets qui ressemblent à un autre et qui interviennent comme moyen dans une pratique symbolique, mais qui ne constituent pas une image parce que l'objet auquel ils ressemblent ne joue pas, dans une telle pratique, le rôle de référent, peuvent sembler absurdes, mais cela est dû précisément au fait que l'on ne pense même pas avoir affaire, dans les cas de ce genre, à une image. Le graphique que le phonéticien obtient avec ses appareils par exemple, constitue pour lui un indice lui permettant d'acquérir un savoir sur les sons mais, même si un tel graphique ressemble, par exemple, à un éclair, il ne constitue pas une image puisque l'éclair n'intervient en rien dans la pratique symbolique dont le graphique en question est le moyen. En résumant tout ce qui vient d'être dit, ce qui sera ici considéré comme une *image* peut être défini comme *un objet matériel ressemblant à un autre, qui est utilisé comme moyen dans une pratique symbolique dans laquelle l'objet auquel il ressemble intervient à son tour en tant que référent*. Afin de simplifier le discours et de m'adapter par ailleurs à l'usage courant, je dirai parfois que ce dernier objet est *représenté* par l'image, et je dirai la même chose à propos de ses qualités dans la mesure où l'on réussit à savoir, grâce à l'image, que l'objet en question en est pourvu. Le référent qu'une image représente peut, d'ailleurs, être composé à son tour d'objets, qui seront eux aussi considérés comme référents d'une telle image. Une image peut représenter par exemple un groupe de personnes: or, non seulement ce groupe de personnes, mais aussi chacune de ces personnes sera considérée comme un référent de l'image et, donc, comme représentée par celle-ci.

Une conclusion qui possède une certaine importance pour notre problème découle du fait que l'objet que représente une image doit jouer le rôle de référent dans la pratique dans laquelle une telle image intervient en tant que moyen: étant donné qu'un objet matériel peut ressembler seulement à un autre objet matériel, au moins l'un des référents auxquels renvoie l'indice que constitue une image ou le sens transmis au moyen d'un signal constitué par une image est nécessairement un objet matériel.

2. *Les ustensiles et les techniques*

L'objet qui est utilisé comme moyen d'une pratique, et qui est dans tous les cas un objet *matériel*, peut évidemment être un objet qui n'a pas été produit expressément pour un tel usage. Je propose dans ce cas, d'appeler un tel objet, en tant que moyen de la pratique en question, un *expédient*. Un caillou par exemple, utilisé pour casser une noix, est un expédient de même qu'un pilon est un expédient, dans la mesure où il est utilisé dans le même but: en effet, ni le caillou, ni le pilon n'ont été produits expressément pour casser des noix. Par contre, si l'objet utilisé en tant que moyen d'une pratique est un objet produit expressément pour jouer ce rôle, celui-ci sera appelé un *ustensile*. Le casse-noix, par exemple, utilisé pour casser une noix est un ustensile. En revanche, de même que le pilon utilisé pour casser une noix, le casse-noix n'est pas un ustensile mais bien un expédient lorsqu'il est utilisé par exemple pour serrer un écrou.

Etant donné que comme on a admis qu'une image est toujours le moyen d'une pratique (symbolique), la question se pose de savoir si la distinction qui vient d'être faite entre moyen-expédient et moyen-ustensile est applicable aux images. Or, malgré le fait que, du point de vue théorique, on ne peut pas exclure la possibilité que l'image utilisée comme moyen dans une certaine pratique n'ait pas été produite pour servir de moyen ni dans la pratique mentionnée ni dans aucune autre pratique symbolique, je ne suis en mesure de fournir aucun exemple satisfaisant d'images qui se trouveraient dans ce cas[4]. Les images-expédient seraient, de toutes façons, bien marginales et, par conséquent, négligeables s'il n'y avait pas un phénomène qui jouera un rôle considérable dans nos discussions. Ce phénomène consiste dans le fait qu'une image-ustensile, c'est-à-dire une image produite expressément pour servir de moyen dans une pratique symbolique, est fréquemment utilisée comme moyen dans une *autre pratique symbolique* et constitue donc, en tant que moyen de cette dernière pratique, un expédient. Nous pouvons nous servir comme exemple de ce double emploi d'une image du graphique obtenu avec l'appareil d'échographie. Un tel graphique est produit expressément pour servir d'indice[5] et il est, par conséquent, en tant que tel, c'est-à-dire en tant que moyen de la pratique consistant en l'interprétation d'indices, une image-ustensile. Toutefois, si le médecin l'expose dans une conférence, il l'utilise à cette occasion comme signal et, puisque le graphique en question a été produit expressément

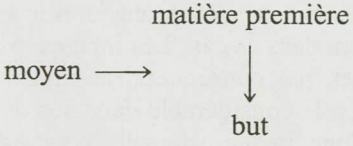
[4] Le Saint Suaire se trouverait, par exemple, dans ce cas dans la mesure où il serait utilisé comme indice. Les traces laissées par un animal ressemblent certes aux pieds d'un tel animal mais le référent de cet indice est habituellement constitué, non pas par les pieds de l'animal, mais par l'animal lui-même.

[5] Voir, pour les indices-ustensile en général, ci-dessus, *L'interprétation d'indices et son rôle...*

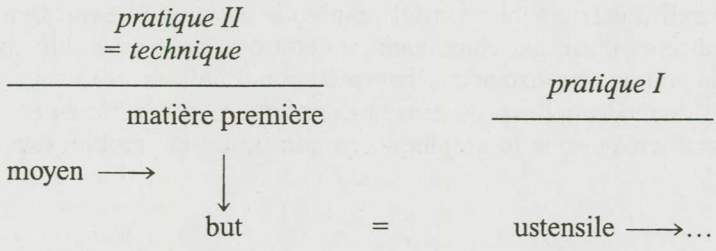
pour servir d'indice mais non pas pour servir de signal, il constitue en tant que signal une image-expédient.

Du moment que le moyen utilisé dans une pratique est un ustensile une telle pratique présuppose une autre pratique, à savoir la pratique par laquelle on a produit son moyen et dans laquelle ce dernier joue le rôle de but. La pratique, par exemple, de casser une noix avec le casse-noix présuppose la pratique par laquelle a été produit le casse-noix et dont ce dernier constitue, par conséquent, le but. Etant donné que le moyen d'une pratique, que celle-ci soit matérielle ou symbolique, est toujours un objet matériel, la pratique par laquelle on produit le moyen d'une autre est toujours une pratique *matérielle*. Or, l'objet matériel qui constitue le but d'une pratique matérielle n'est évidement pas produit à partir de rien, mais par la *transformation* d'un objet qui sera appelé la *matière première*. Le moyen d'une pratique matérielle, dûment utilisé, constitue la *cause* de la transformation de la matière première grâce à laquelle cette dernière devient la réalisation du but.

Nous pouvons donc représenter le déroulement de l'exercice d'une pratique matérielle par le schéma suivant, dans lequel la flèche verticale symbolise la transformation grâce à laquelle la matière première devient le but de la pratique en question, et la flèche horizontale symbolise le rapport de causalité qui lie son moyen à une telle transformation:

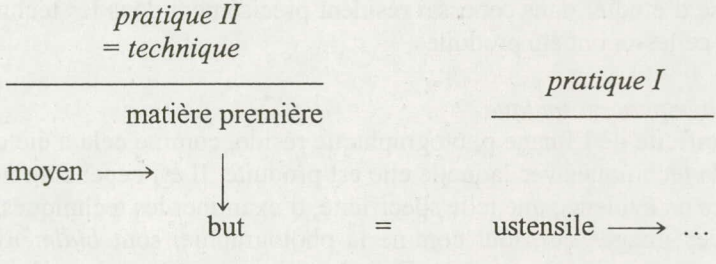


Une pratique (I) étant donnée, dont le moyen est un ustensile, je propose de désigner la pratique (II) dont le but est un tel ustensile comme la technique correspondant à la pratique (I) en question[6]:

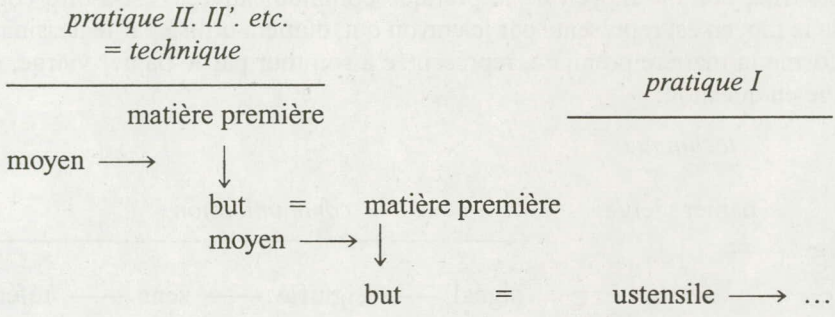


[6] Etant donné que l'objet matériel qui constitue le but d'une pratique matérielle est toujours le moyen ou la matière première d'une autre pratique, chaque pratique matérielle est susceptible d'être considérée, par rapport à une autre pratique, comme la technique correspondante ou comme partie de la technique correspondante.

Le terme de «technique» sera également employé pour désigner non pas une pratique mais un ensemble de pratiques (II,II',II", etc.) liées entre elles par le fait que le but de l'une est le moyen ou la matière première d'une autre pratique, pratique dont le but est à son tour le moyen ou la matière première d'une autre et ainsi de suite jusqu'à l'ustensile utilisé comme moyen de la pratique (I) par rapport à laquelle l'ensemble de pratiques en question constitue la technique:



ou bien:



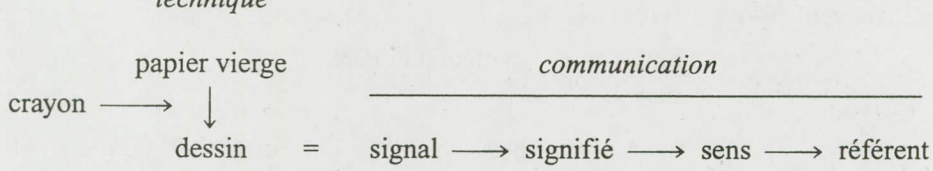
Il ne me semble pas que l'emploi du terme de «technique» qui vient d'être proposé s'éloigne de l'usage que l'on en fait habituellement. Ce qu'on appelle «vente de technologie» n'est pas, pour un médicament par exemple, la vente des instructions nécessaires pour exercer la pratique dans laquelle ce médicament intervient comme moyen, c'est-à-dire la pratique médicale, mais plutôt la vente des instructions (et de l'autorisation) nécessaires pour exercer la pratique avec laquelle celui-ci est produit. Nous pourrions en dire tout autant de la technique du Pendolino ou du Concorde: le Pendolino ou le Concorde sont des ustensiles et la technique respective est la pratique par laquelle ceux-ci sont produits. Enfin ce n'est pas dans un autre sens que le terme de «technique» est habituellement employé en matière d'art. *L'objet d'art* est un ustensile de la pratique symbolique qu'est à mon avis la pratique artistique proprement dite: l'artiste utilise un tel objet afin de «dire» quelque chose, c'est-à-dire de communiquer ou d'exprimer d'une certaine façon

un objet de pensée. Or, lorsqu'on fait référence à la qualité de la technique d'un artiste par exemple, on fait référence non pas à la qualité de ce qu'un tel artiste réussit à «dire» avec l'objet d'art mais plutôt à sa capacité de le produire.

Il est donc tout à fait justifié de parler de la *technique* de la production d'images: la pratique ou l'ensemble des pratiques par lesquelles une image est produite constitue la technique correspondant à la pratique (symbolique) dont l'image constitue le moyen. Les particularités fondamentales des images que je me propose d'étudier dans cet essai résident précisément dans les techniques par lesquelles celles-ci ont été produites.

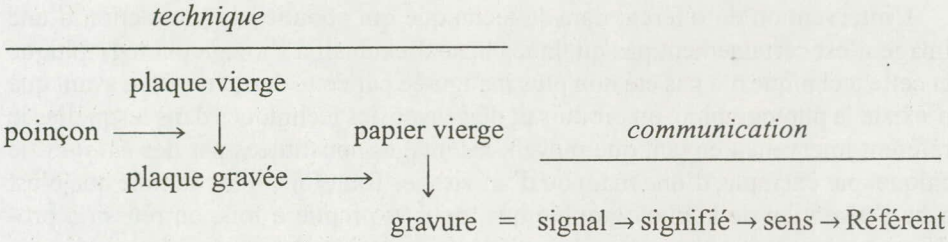
3. L'image photographique

La spécificité de l'image photographique réside, comme cela a été dit ci-dessus, dans la technique avec laquelle elle est produite. Il est cependant nécessaire, pour mettre en évidence une telle spécificité, d'examiner les techniques servant à produire des images qui, tout comme la photographie, sont *bidimensionnelles* mais appartiennent à un autre type. Dans la technique servant à produire l'image constituée par un dessin, par exemple, image qui à mon avis sert toujours, en tant qu'ustensile, comme moyen de la pratique communicative, c'est-à-dire comme signal[7] le moyen est représenté par le crayon qui, dûment utilisé par le dessinateur, transforme la matière première, représentée à son tour par le papier vierge, dans l'image en question:

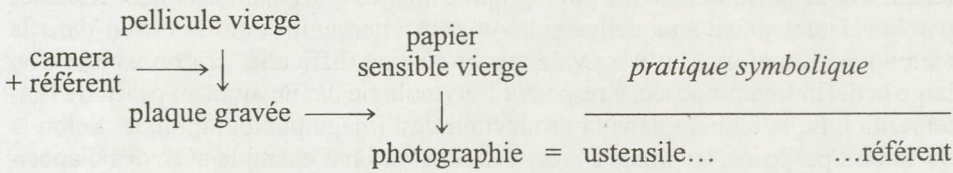


De même qu'un dessin, une gravure est une image qui à mon avis sert toujours, en tant qu'ustensile, comme moyen de la communication. Sa technique présente toutefois la particularité, intéressante en tant qu'exemple, d'être constituée non pas d'une seule pratique mais de deux pratiques liées, comme cela a été expliqué, du fait que le but de l'une d'entre elles est le moyen de l'autre pratique dont le but est à son tour l'image, c'est-à-dire le signal:

[7] Un dessin peut être un indice pour le psychanalyste, mais en tant que tel il ne constitue pas habituellement une image, car le référent auquel renvoie le savoir acquis par le psychanalyste n'est pas en général l'objet auquel ressemble le dessin.



L'émetteur du signal constitué par le dessin ou la gravure peut certes, pour le produire, utiliser comme *modèle* le référent dont la ressemblance avec un tel signal fait de ce dernier une image. Toutefois, un tel référent, qui comme nous l'avons vu est toujours un objet matériel, *reste totalement extérieur à la technique servant à produire le dessin ou la gravure en question*. Tout différent est en revanche le cas de la production de l'image *photographique* laquelle peut être en tant que but de la technique correspondante le moyen de l'une ou l'autre des deux pratiques symboliques mentionnées ci-dessus et constituer, par conséquent, en tant qu'ustensile, soit un indice, soit un signal. En effet, *dans la technique servant à produire une photographie intervient comme moyen, outre la caméra, l'objet auquel elle ressemble et qui intervient comme référent dans la pratique symbolique dont la photographie constitue à son tour le moyen*:



Le référent est donc, avec la caméra, la cause directe ou indirecte de l'image photographique. Cette dernière, par ailleurs, n'est à considérer en tant que telle que dans la mesure où ses propriétés sont causées par le référent. Un exemple, intéressant en lui-même, de ces limites dans lesquelles une image est à considérer comme photographique est celui de la *photographie en couleur*. Les photographies *coloriées* à l'aquarelle des années '20 et '30 sont des images photographiques seulement quant à la distribution des parties claires et obscures (noires, sépia, etc.) mais non pas quant aux couleurs, car celles-ci n'ont pas comme cause le référent. C'est seulement avec l'invention de la pellicule grâce à laquelle les couleurs de l'image résultent des couleurs du référent qu'on a affaire à des photographies en couleur.

L'intervention du référent dans la technique qui aboutit à la production d'une image n'est certainement pas quelque chose d'exclusif à l'image photographique et cette technique n'a pas été non plus inaugurée par cette dernière. Bien avant que n'existe la photographie, on produisait déjà, avec des techniques dans lesquelles le référent intervenait en tant que moyen, les images constituées par des *calques*: le calque, par exemple, d'une main ou d'un visage. Toutefois, il me semble que c'est avec l'invention de la photographie que, pour la première fois, on réussit à produire, avec une technique dans laquelle le référent, tridimensionnel ou bidimensionnel, intervient comme moyen des images *bidimensionnelles*. Par la suite, il faudra, pour obtenir avec une intervention similaire du référent des images bidimensionnelles qui ne soient pas des photographies dans le sens étymologique du terme, c'est-à-dire sans l'utilisation de la *lumière*, attendre la radiographie, l'échographie ou le radar; attendre en d'autres termes la découverte d'ondes non lumineuses susceptibles, comme la lumière, d'être reflétées (ou absorbées) par les objets et l'invention de la manière de les «traduire» en ondes visibles. L'image obtenue est habituellement soit une image *fixée* sur un papier ou un autre matériel, soit une image *projetée* sur un écran. Or, ce n'est pas dans ce dernier cas mais certainement dans le premier, c'est-à-dire dans le cas de l'image fixée, que le terme de «photographie» est fréquemment employé même si dans un tel cas la lumière ne joue aucun rôle dans la production de l'image. Pour cette raison, une *photographie* peut être définie, à mon avis, comme une *image bidimensionnelle stable, c'est-à-dire fixée sur n'importe quel matériel, produite avec une technique dans laquelle le référent intervient en tant que moyen*. Nous aurions affaire, nous en tenant à cette définition, à une photographie quelles que soient les ondes reflétées par le référent grâce auxquelles celui-ci peut intervenir comme moyen dans la technique. Toutefois, il n'y a évidemment aucune difficulté, si l'on estime trop large la définition proposée, à respecter l'étymologie par un ajout au profit de l'intervention de la lumière dans la production de l'image photographique. Selon la définition proposée, les images *projetées* obtenues par exemple avec des diapositives ne seraient pas des photographies; cependant, même dans ce cas, rien d'essentiel ne changerait dans la définition en lui supprimant la mention du caractère stable de l'image et en incluant ainsi les images projetées parmi les photographies.

Comme cela a déjà été dit, une photographie, en tant qu'ustensile, c'est-à-dire, en tant que but de la technique avec laquelle elle a été produite, peut être aussi bien un indice qu'un signal. Constituent, par exemple, des photographies-indice les photographies qui sont prises avec des caméras qui photographient automatiquement chaque personne qui traverse une porte. En effet, une photographie ainsi obtenue ne peut pas être, en tant qu'ustensile, un signal car, comme dans le cas de n'importe quel indice-ustensile, il n'y a pas «quelqu'un qui sait» et l'utilise pour «faire savoir»; c'est-à-dire il n'y a pas une personne qui agit comme émetteur. Très souvent, à mon avis, les photographies que fait un photographe de presse sont également des indices et non pas des

signaux: en effet, c'est fréquemment grâce à la photographie même ou en tout cas *après* avoir déclenché son appareil que le photographe de presse sait ce qu'il a photographié Bien entendu, une photographie, qui en tant qu'ustensile constitue un indice, peut être toujours utilisée comme signal, par exemple, si elle est publiée dans un journal, mais lorsqu'elle est utilisée de cette façon, elle constitue un expédient.

Les négatifs, qui interviennent habituellement comme moyen de la technique avec laquelle une image photographique est produite, sont sans doute des *objets qui ressemblent au référent de telle image*. Cependant ils ne sont pas, du moins pour autant qu'ils interviennent comme moyen dans cette technique, des images, car la technique en question est, comme toute technique, une pratique *matérielle* et une image est un objet qui intervient comme moyen dans une pratique *symbolique*. Autrement dit, un négatif n'est, pour autant qu'il est utilisé dans la technique avec laquelle est produite une photographie, ni un indice ni un signal. Un négatif constitue ce que j'appellerai une pré-image: une *pré-image* est un objet qui ressemble au référent d'une image et qui intervient comme moyen dans la technique avec laquelle cette image est produite. Tout comme les négatifs, les moules, les plaques gravées et en général les *matrices* constituent des pré-images. J'estime que les diapositives sont également des pré-images, du moins en tant qu'ustensiles, car elles seraient produites non pas pour servir comme moyen dans une pratique symbolique, mais pour servir de moyen dans la technique et donc dans la pratique matérielle avec laquelle est produite l'image projetée sur l'écran[8]. Mais il y a encore un autre type de pré-images, les *scénographies*, dont on s'occupera plus tard de manière spécifique, tant leur rôle est particulier et important.

4. L'image cinématographique

J'ai exposé ailleurs mon avis d'après lequel, même si chaque réalité et donc chaque objet matériel se trouve et dans le temps et dans l'espace, un objet peut, selon les *limites* dans lesquelles il est reconnu comme tel, être un objet soit (seulement) spatial, soit spatio-temporel, soit enfin (seulement) temporel. Un objet spatio-temporel est ce qui s'appelle un *événement*, qui est à distinguer de l'objet *spatial en mouvement* (ou du genre de l'objet *spatial en devenir*): dans un événement il peut y avoir (et il y a souvent) des objets spatiaux en mouvement, mais un objet spatial en mouvement ne constitue pas nécessairement un événement car un événement est reconnu dans des limites temporelles et il a, par conséquent, une *durée* ce qui, en revanche, n'arrive pas avec l'objet spatial en mouvement.

---

[8] C'est donc l'image projetée sur l'écran qui constitue l'image-ustensile. Rien n'empêche certes que la diapositive elle-même soit utilisée comme image, mais dans ce cas elle constitue une image-expédient.

L'image photographique, que nous avons étudiée dans le paragraphe précédent, et d'autres images aussi telles qu'un dessin, une peinture ou une gravure sont certes des objets spatiaux (bidimensionnels) *statiques*. Cela n'implique cependant pas que le référent auquel renvoie une image de ce genre soit nécessairement, lui aussi, un objet spatial statique car il peut également être un objet spatial en mouvement par exemple, un cheval au galop ou un événement auquel participent des objets spatiaux soit statiques ou en mouvement par exemple, l'Ascension du Christ au ciel ou l'arrivée d'un personnage important à Cointrin. Souvent, le mouvement des éventuels référents constitués d'objets spatiaux en mouvement n'est pas «représenté» dans les images du type évoqué et c'est uniquement en se fondant sur les circonstances et en général sur l'expérience de la réalité que possède l'interprète d'une image de ce genre qu'il attribue à celle-ci un tel référent. Cependant, les tentatives de ne pas se fier seulement aux circonstances et d'indiquer ou de signifier à travers l'image statique elle-même le mouvement du référent ne font pas défaut. De telles tentatives, en définitive, font toutes recours au même procédé, consistant à «représenter» dans l'image le référent en mouvement deux ou plusieurs fois : l'écart *spatial* qu'il y a dans l'image entre deux de ces «représentations» (à leur tour statiques évidement) indique ou signifie certes l'écart *spatial* qu'il y a entre deux moments du mouvement du référent, mais indique ou signifie *aussi* l'écart *temporel* qui sépare de tels mouvements. Le référent de l'image bien connue trouvée dans les grottes préhistoriques d'Altamira, en Espagne, par exemple, n'est vraisemblablement pas constitué d'un sanglier à huit pattes mais plutôt d'un sanglier normal à deux moments de sa course[9].

Un autre exemple nous est fourni encore par la façon dont les gouttes de pluie sont fréquemment représentées, par exemple, dans les bandes dessinées, non pas avec des points, mais plutôt avec de petits traits, c'est-à-dire avec une infinité de points qui représentent chacun d'eux un moment du mouvement d'une goutte. Le procédé en question est enfin utilisé dans les photographies «floues». Les photographies «floues» ne sont rien d'autre que des différentes représentations du référent avec des traits relativement moins intenses autour d'une de ces représentations relativement plus marquée: il est à signaler que l'impression de mouvement qui en résulte, à condition d'admettre que les écarts spatiaux entre de telles représentations représentent des écarts spatiaux et *temporels*, est photographique dans le sens strict du terme car c'est certainement le mouvement du référent pendant le temps d'exposition de la pellicule photosensible qui est la cause du «flou» avec lequel est représenté un tel mouvement.

[9] Le fait qu'il s'agisse effectivement d'une image dans le sens précis défini ci-dessus, ne peut certes être qu'une hypothèse, car on ne sait évidemment pas à quelle fin la peinture a été produite.

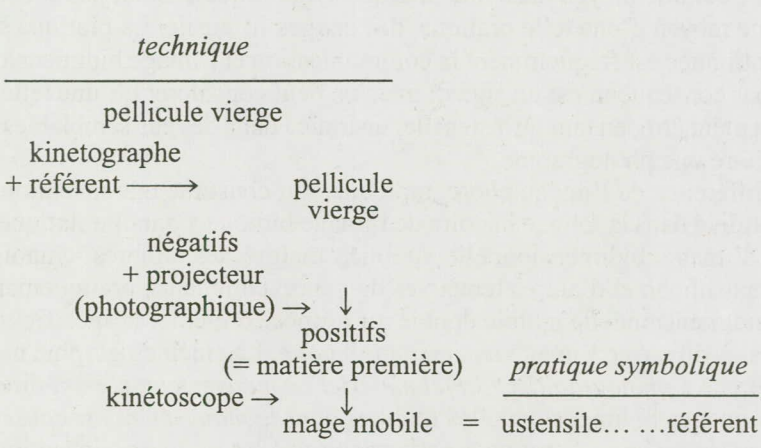
Aussi ingénieux que soit le procédé mentionné avec lequel on «représente» le mouvement du référent à travers une image bidimensionnelle statique, il a quand même une portée très limitée puis qu'il laisse toujours aux circonstances, en particulier lorsque le référent est un événement, un rôle considérable. L'image bidimensionnelle *mobile* est évidemment beaucoup plus efficace pour représenter l'objet spatial en mouvement ou l'événement, en comprenant par ce terme une image constituée soit d'un objet spatial bidimensionnel en mouvement ou en général en devenir, et alors celle-ci est reconnue dans des limites seulement spatiales, soit d'un événement et alors, outre les limites spatiales sur deux dimensions, on lui reconnaît des limites temporelles et par conséquent elle a une *durée*[10]. Les images bidimensionnelles mobiles, à mon avis, sont toujours produites exprès pour servir comme moyen dans une pratique symbolique et sont, par conséquent, en tant que moyen d'une telle pratique, des images-ustensile. La pratique symbolique mentionnée est fréquemment la communication et l'image bidimensionnelle mobile, par conséquent, est un signal; mais on peut considérer qu'une telle image peut également être, en tant qu'ustensile, un indice dans des cas semblables à ceux où peut l'être une photographie.

A la différence de l'image photographique, qui constitue une invention relativement tardive dans la longue histoire de l'image bidimensionnelle statique, l'histoire de l'image bidimensionnelle mobile, malgré les ombres chinoises, le Guignol musulman et d'autres tentatives du genre, commence pratiquement avec l'image bidimensionnelle mobile dont je me propose d'étudier la spécificité par la suite, c'est-à-dire avec l'image *cinématographique*. La cinématographie naît lorsqu'on cherche à *photographier l'objet matériel en mouvement*, c'est-à-dire à produire des images bidimensionnelles mobiles *dont le mouvement est causé par le mouvement du référent*. C'est pour cette raison que les premières inventions dont résulte la cinématographie, inventions qui profitent de l'*inertie de la rétine* grâce à laquelle l'effet de la stimulation lumineuse est encore maintenu un instant après sa disparition, consistent toutes, certes, en un appareil avec lequel l'image mobile est produite en provoquant la succession rapide des pré-images photographiques statiques - le *kinétoscope* d'Edison ou le projecteur des frères Lumière - mais consistent, également et surtout, en un appareil photographique - le *kinétographe* d'Edison ou l'appareil de prise des frères Lumière, sans oublier par exemple le «fusil photographique» de Marey - qui permet de prendre à un rythme semblable de telles pré-images photographiques statiques: en effet, c'est seulement si l'écart entre les pré-images statiques ainsi obtenues, dues au mouvement du référent, est

[10] Autrefois les événements étaient déjà représentés par des images tridimensionnelles mobiles: outre le théâtre, les automates, les marionnettes, etc.

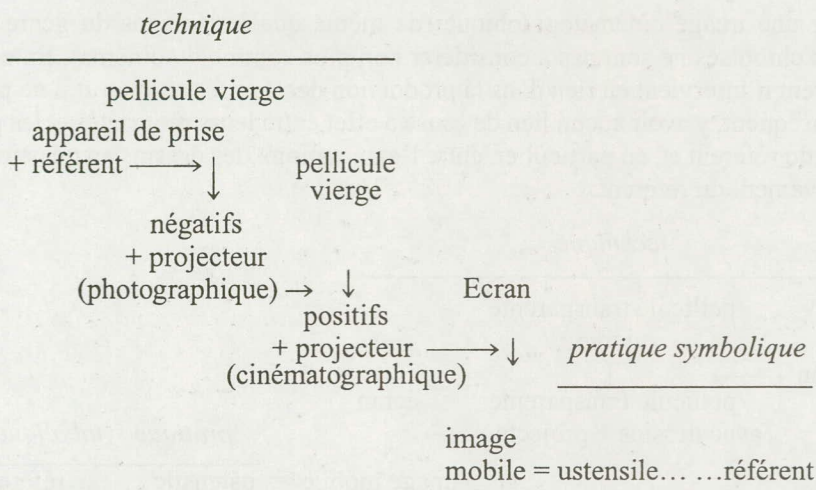
cause du mouvement de l'image mobile qu'on est en droit de considérer que ce mouvement est le résultat du mouvement du référent.

L'image cinématographique est donc à définir, en principe, comme une image photographique mobile, c'est-à-dire comme une image bidimensionnelle mobile produite avec une technique dans laquelle le référent intervient comme moyen. Dans l'invention d'Edison, le *kinétoscope* fait en sorte que les pré-images photographiques statiques, obtenues grâce au *kinétographe* avec le concours du référent, se succèdent rapidement sur un même espace (celui qui est visible à travers les lunettes de l'appareil) et deviennent de cette façon l'image mobile. Les pré-images photographiques statiques jouent donc dans ce cas, dans la technique avec laquelle est produite l'image mobile, le rôle de matière première[11]:



La technique des frères Lumière, par contre, c'est-à-dire celle qui s'est imposée, produit l'image mobile en *projetant* au rythme adéquat sur un écran, à travers le projecteur, les pré-images photographiques statiques obtenues avec l'appareil de prise et le référent. De telles pré-images photographiques jouent donc, avec le projecteur, le rôle de moyen, tandis que le rôle de matière première qui devient avec un tel moyen l'image mobile est joué par l'écran:

[11] Il me semble que c'est un faux problème de se demander, du fait que l'unique réalité effective est celle des images statiques successives, si l'image mobile existe effectivement ou si elle est seulement une illusion: non seulement dans le cas de l'image mobile – mais dans le cas de *toute* image – la contribution de l'oeil est indispensable. Cfr. d'ailleurs l'image télévisée: avec ces mêmes critères on devrait conclure que seuls existent effectivement des points lumineux successifs.

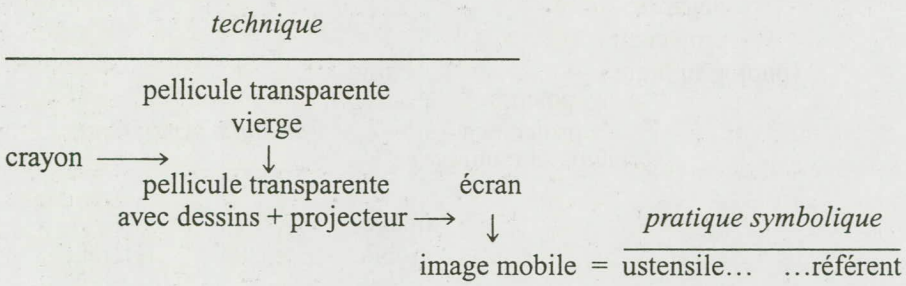


Etant donné que l'image cinématographique n'est en définitive rien d'autre qu'une image photographique mobile, ce qui a été dit à propos des limites dans lesquelles une image est à considérer comme photographique vaut pour l'image cinématographique: une image mobile est à considérer comme étant cinématographique seulement lorsque ses propriétés - et notamment, par définition, le mouvement - ont comme cause, même indirecte, le référent. Le drapeau soviétique du cuirassé *Potjemkin* peint en rouge dans le film d'Einsenstein, par exemple, ne fait pas de celui-ci un film en couleur. De même, les effets produits derrière l'écran ou la musique jouée par un pianiste pendant la projection ne suffisent pas non plus pour qu'un film soit *sonore*: le *cinéma sonore* commence seulement lorsque les éléments audibles du référent sont la cause de ceux que l'on entend dans la salle[12].

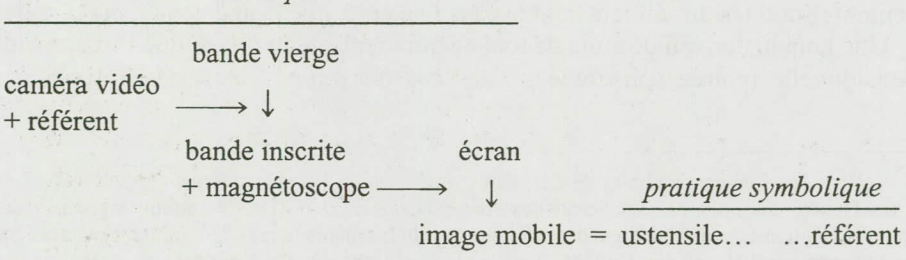
Une conclusion qui découle de tout ce qui vient d'être dit est que l'image bidimensionnelle mobile constituée par les *dessins animés* n'est pas à considérer

[12] Parmi les éléments audibles de l'événement-référent de l'image cinématographique peuvent certes figurer des *phonies* avec lesquelles sont réalisés les signifiés de certains signaux d'une langue. Ces phonies sont seulement des référents auxquels renvoie le sens de l'unique objet qui fonctionne comme signal, à savoir l'image. Avec le cinéma sonore ne s'ajoute donc en aucune manière "un autre code" , en particulier la langue, aux nombreux codes qui interviendraient déjà dans la "communication cinématographique". Je crois que ce serait une très bonne chose pour la compréhension des problèmes posés par le cinéma, de reconnaître une fois pour toutes contre l'avis des "multicodistes" que l'image cinématographique est *un* signal et que cet unique signal appartient comme chaque signal à *un* code. Cela, par ailleurs, n'empêche pas de reconnaître dans le film les codes d'"accompagnement" comme, par exemple, la "musique d'accompagnement" , différente de la musique-référent qui figure éventuellement parmi les éléments audibles de l'événement-référent; ou bien, évidemment, la "langue d'accompagnement", différente de la langue-référent mentionnée ci-dessus, c'est-à-dire de la langue qui figure dans l'événement-référent.

comme une image cinématographique (de même que les images du genre des ombres chinoises ne sont pas à considérer non plus comme du cinéma). En effet, le référent n'intervient en rien dans la production des dessins animés et il ne peut, par conséquent, y avoir aucun lien de cause à effet entre leurs propriétés et les propriétés du référent et, en particulier, entre l'«animation» des dessins en question et le mouvement du référent:



En revanche, les images vidéo et celles qui ne constituent à mon avis qu'une variété de celles-ci, à savoir les images télévisées «en direct», satisfont les conditions pour être considérées comme des images cinématographiques. En effet, dans la technique de production de l'image vidéo, le référent, avec le concours de la caméra vidéo, est le moyen par lequel la bande magnétique vierge est transformée en bande enregistrée, laquelle, avec le magnétoscope, constitue ensuite le moyen par lequel l'écran devient l'image bidimensionnelle mobile:



L'élément intermédiaire constitué par la bande magnétique sert de *matrice* qui permet de produire l'image mobile en un *temps distinct* du temps du mouvement du référent et de la reproduire plusieurs fois. Cependant, cet élément intermédiaire n'est pas indispensable et, comme il arrive avec la télévision «en direct», le référent peut intervenir directement, avec la caméravidéo, comme moyen qui provoque une transformation de la matière première, constituée par l'écran, en image bidimensionnelle mobile.

5. La «vérité» de l'image photographique et de l'image cinématographique.

En principe, donc, dans les techniques avec lesquelles on produit respectivement l'image photographique et l'image cinématographique intervient en tant que moyen le référent indiqué ou signifié par l'image en question. C'est cette conception de la photographie qui par exemple, permet de dire à Roland Barthes[13] que la photographie «porte en soi son référent». Cependant, si le référent peut intervenir comme moyen dans la technique de production de l'image, ce n'est pas parce qu'il est un référent mais plutôt parce que, tout simplement, c'est un objet matériel capable de refléter les ondes lumineuses. Les techniques respectives de l'image photographique et de l'image cinématographique peuvent, pour cette raison, être conçues *aussi* comme *procédés* pour produire des images bidimensionnelles statiques ou mobiles en se servant d'objets capables de refléter les ondes lumineuses. Or cela conduit à une définition plus large de l'image photographique ou de l'image cinématographique, basée non pas sur l'intervention du référent dans la technique avec laquelle on la produit, mais plutôt sur l'utilisation, comme technique pour produire l'image, d'un des procédés évoqués. Bien entendu, une image doit ressembler à l'objet qui intervient comme référent dans la pratique symbolique dans laquelle l'image elle même intervient comme moyen: ce n'est certainement pas en se servant, pour produire l'image, de n'importe quel objet capable de refléter les ondes lumineuses, qu'on réussit à obtenir une telle ressemblance. On ne peut pas, par exemple, produire une image du Mur des Réformateurs en utilisant comme objet qui reflète les ondes lumineuses la statue du Général Guisan, mais, en revanche, on peut produire une telle image, et le faire avec des *procédés* photographiques, en utilisant comme objet capable de refléter les ondes lumineuses non pas le référent, c'est-à-dire le Mur des Réformateurs mais, par exemple, un objet qui ressemble au Mur des Réformateurs fait en papier-mâché peint tenu par un échafaudage. Un tel objet, au moins dans la mesure où le référent en question *n'est pas une personne*, constitue ce qui s'appelle une scénographie: une *scénographie* est un objet qui ressemble au référent-non-personne d'une image obtenue avec des procédés photographiques ou cinématographiques – c'est-à-dire d'une image photographique ou cinématographique dans le sens large du terme et qui est utilisé à la place de ce référent dans la technique avec laquelle une telle image est produite. Une scénographie donc, étant d'une part utilisée comme moyen dans la technique avec laquelle une image est produite et ressemblant, d'autre part, au référent de cette image, satisfait à toutes les conditions pour être considérée comme une pré-image du référent: une *scénographie* est donc à définir comme une pré-image qui intervient à la place du référent-non-personne

[13] Roland Barthes, *La chambre claire.* Paris, 1980, p.17.

dans la technique avec laquelle est produite une image photographique ou cinématographique. Ce n'est cependant pas seulement à la place d'un référent-non-personne, mais aussi à la place d'un référent-personne qu'on fait intervenir souvent, dans la technique avec laquelle une image de ce référent est produite, une pré-image de celui-ci. Une pré-image qui prend la place d'un référent-personne dans la technique avec laquelle une image est produite est un *acteur*[14] (et le référent s'appelle alors un *personnage*). Une scénographie serait constituée, par exemple, par la gondole en papier-mâché sur laquelle les jeunes mariés se faisaient photographier au début du siècle dans un studio de Milan. Mickey Rooney et Spencer Tracy sont des acteurs, par exemple, lorsqu'ils prennent respectivement la place de Thomas A. Edison jeune puis adulte, dans la technique avec laquelle sont produits les deux films sur la vie de l'inventeur américain.

Pour établir si le référent lui-même – et non pas une scénographie ou un acteur – intervient dans la production de l'image photographique ou cinématographique il faut certainement tenir compte de la façon dont le référent en question est déterminé. Ce qu'il s'agit d'établir c'est si l'objet qui intervient comme référent dans la pratique symbolique dont le moyen est une image intervient ou non, *déterminé de la façon même dont il intervient comme référent dans la pratique mentionnée*[15], dans la technique avec laquelle cette image est produite. Or, la distinction fondamentale, quant à la façon dont est déterminé le référent d'une image, est celle entre sa détermination spécifique et sa détermination numérique, c'est-à-dire sa détermination *en tant qu'individu.*

La détermination *spécifique* d'un objet est celle qui résulte de son appartenance à une espèce sans tenir compte de sa détermination numérique, c'est-à-dire sans tenir compte de l'individu que tel objet constitue nécessairement. La condition nécessaire et suffisante pour qu'un objet appartienne à une espèce est la présence en lui d'un ensemble déterminé de caractéristiques, on peut donc définir la détermination spécifique d'un objet comme celle qui résulte de la présence en lui d'un ensemble de caractéristiques. Si j'entre chez le libraire pour acheter le *Cours* de Saussure, je cherche sans doute un livre déterminé. Il n'est cependant déterminé que spécifiquement car, à condition que l'objet que le libraire me donne appartienne à une certaine espèce, c'est-à-dire présente les caractéristiques qui font du livre un exemplaire du *Cours*, il m'est indifférent lequel, parmi plusieurs exemplaires *numériquement différents* qui se trouvent sur les étagères, me donne

[14] Au moins si une telle pré-image est elle aussi une personne car autrement on a affaire à un *robot*.

[15] Il faut résister à l'idée que l'objet soit toujours également déterminé et que cette unique détermination émane de l'objet lui-même. Le même objet en tant que référent de la même image peut être déterminée comme «le chien d'un ami à moi», «un bouvier» , «un chien des Alpes bernois», «le premier prix de l'exposition canine 1990», etc.

le libraire. Or, si le référent d'une photographie est «cathédrale en style gothique de l'Ile de France», c'est-à-dire un référent spécifiquement mais non pas numériquement déterminé, on doit conclure que le référent est effectivement intervenu dans la technique avec laquelle l'image a été pro duite aussi bien si la cathédrale qui y est intervenue est par exemple la Cathédrale d'Amiens que si elle est par exemple la cathédrale de Beauvais. En revanche, si le référent d'une image est un objet numériquement déterminé, c'est cet objet en tant qu'individu qui doit intervenir dans la technique pour qu'on puisse conclure que le référent est effectivement intervenu dans la production de l'image. Si, par exemple, un des référents d'une image cinématographique est l'objet numériquement déterminé constitué par le palais du gouvernement de Montevideo, et qu'on utilise pour produire cette image le palais du gouvernement de Santiago de Chili (comme dans le film *État de siège*, de Costa Gavras, 1973), l'objet représenté par cette dernière ne peut pas être autre chose qu'une scénographie qui prend la place du référent[16]. Le référent d'une image peut être d'ailleurs un objet imaginaire, c'est-à-dire un objet *inexistant*: il va de soi qu'une image photographique ou cinématographique d'un tel référent est nécessairement produite avec l'intervention d'une scénographie ou d'un acteur. Il faudrait peut-être ajouter encore que le référent lui-même est à considérer comme un acteur ou une scénographie lorsque ce référent est un objet dont l'existence effective n'est pas intéressante, c'est-à-dire, lorsque le fait que le référent en question est un objet imaginaire ou non n'est pas pertinent.

On désigne par le terme de *montage* différentes opérations. Quelques unes d'entre elles, par exemple celle de supprimer, tout spécialement dans l'image cinématographique, des morceaux retenus comme non pertinents ou bien celle de raccorder les différentes images (mobiles, bien entendu) avec lesquelles on compose un *film*[17] ne semblent avoir aucun rapport avec notre problème sur la «vérité» de l'image photographique ou cinématographique. Les opérations de montage qui possèdent par contre un intérêt pour nous peuvent être, à mon avis, interprétées dans tous les cas comme des cas particuliers d'utilisation de pré-images. Autrefois, par exemple, il y avait à New York un studio photographique où n'importe

[16] Dans le film *Good morning Babilonia* de Paolo et Vittorio Taviani (1988) un référent (l'éléphant) est lui-même constitué d'une scénographie.

[17] Le *cadrage* d'une image photographique est probablement une opération de montage. Cette opération figure par conséquent parmi celles qui ne concernent pas notre problème, mais je voudrais mentionner en passant - tout en développant même si c'est très succinctement, une brève discussion dans laquelle je me suis trouvé d'accord avec Laura Bucciarelli - que la photographie peut créer le référent grâce au cadrage dans la mesure où c'est du fait du cadrage que le référent est reconnu dans ses limites spatiales et apparaît ainsi comme un objet. Par exemple, dans le territoire qui pour le passager passe sans solution de continuité à travers la fenêtre du car, le photographe "découpe" un segment qui devient ainsi l'objet-référent constitué par un (beau) paysage. C'est cette "création" du référent qui représente peut-être l'essentiel de la composition photographique.

qui pouvait se faire photographier dans la salle ovale de la Maison Blanche avec le président Nixon qui lui tendait la main. Il s'agit évidemment d'un cas typique de montage, mais celui-ci peut s'expliquer à partir de l'image du président Nixon qui est en train de recevoir un autre personnage, utilisée comme pré-image-expédient-pour faire un agrandissement dans lequel l'autre personnage est gommé, agrandissement qui constitue à son tour une pré-image-ustensile utilisée, comme la gondole dont il a été question ci-dessus, pour produire, avec l'intervention directe d'un amateur de photographies en compagnie de personnages célèbres, son image en compagnie du président mentionné. Ce n'est pas avec des procédés fondamentalement différents que l'on réussit, par exemple, à faire en sorte qu'un même acteur serve de pré-image à deux référents différents (à deux personnages différents) qui sont représentés *simultanément* dans une même scène (comme par exemple, Jeremy Irons, dans le film de David Cronenberg *Dead Ringers*,1988).

D'une part en raison de leur origine, l'invention de la photographie et l'invention de la cinématographie visent à produire des images en utilisant comme moyen, et donc en faisant intervenir en tant que cause de l'image, leur référent lui-même; et puisque d'autre part, même si d'autres objets ont souvent pris la place du référent dans la production des images évoquées, l'utilisation du référent est restée, du moins dans la photographie, le cas normal, de telles images ont fréquemment conservé, quel que soit le but dans lequel elles sont utilisées, la valeur de «preuves» propre aux *indices-empreintes*[18]: avec un dessin aussi bien qu'avec une photographie on peut communiquer le sens consistant à savoir, par exemple, comment est un paysage, mais la photographie est inévitablement utilisée en même temps comme indice-empreinte et donc comme une preuve de la vérité d'un tel sens. Or la «vérité» dont il s'agit dans le titre de cette section n'est pas celle du *sens* transmis avec une image cinématographique ou photographique dans le cas où celle-ci est utilisée comme signal: il ne semble pas, en effet, qu'une telle vérité dépende de quelque manière que ce soit du type du signal utilisé. La «vérité» qui nous intéresse, *qui est spécifique aux images en question*, est la «vérité» qui résulte de l'intervention effective du référent dans la production de l'image, c'est-à-dire de la continuité matérielle entre l'image et son référent et donc «la vérité» de sa valeur de preuve en tant qu'indice-empreinte.

Or, il faut dire que cette «vérité» ne pose pas en elle-même de problèmes. Une image photographique ou cinématographique possède une valeur de preuve seulement si le référent est intervenu dans sa production et seulement dans la mesure où l'image est le résultat de cette intervention; c'est-à-dire, seulement dans la mesure où les *propriétés* de l'image sont causées par le référent lui-même. Ce qui vient d'être dit vaut tout aussi bien pour les cas dans lesquels l'image est produite pour

[18] Voir *L'interprétation d'indices* ...

servir d'indice que pour les cas dans lesquels elle est produite pour servir de signal. Tant dans un cas que dans l'autre, si l'on cherche, de n'importe quelle façon, à faire croire que le référent est intervenu dans la production de l'image, lorsqu'en réalité il n'y est pas intervenu, on a affaire à un indice faussement spontané [18]. Cela vaut, du reste, dans les cas où l'image est utilisée comme signal, indépendamment de la vérité du sens qu'elle transmet. Supposons par exemple que quelqu'un ait effectivement rencontré le président Nixon et qu'il cherche à le faire savoir à travers une photographie obtenue grâce à un montage: la vérité du sens transmis avec une telle photographie est indépendante du fait que celle-ci n'a pas de valeur de preuve et que, si l'on prétendait la lui attribuer, elle constituerait en tant qu'indice, un indice *faussement spontané*.

Ce qu'il m'intéresse de mettre en évidence, c'est le fait que l'exigence du type de «vérité» dont il est question, c'est-à-dire de la «vérité» qui résulte de l'intervention effective du référent dans la production de l'image est restée, pour des raisons sur lesquelles je ne peux que proposer des hypothèses, beaucoup plus forte pour l'image photographique que pour l'image cinématographique. En ce qui concerne la photographie de *presse*, c'est-à-dire la photographie publiée dans des journaux et des magazines, elle ne joue plus, ou elle ne joue plus seulement le rôle d'un *signal* qui *illustre* le texte, mais aussi et surtout, le rôle d'un *indice-empreinte* et donc d'une *preuve*[19], au point que les dessins, par exemple, avec lesquels on illustrait il y a quelques années l'événement de la semaine sur la couverture de la *Domenica del Corriere* feraient plutôt rire aujourd'hui. Un processus semblable a eu lieu, à mon avis, à propos des images accompagnant le texte dans les oeuvres d'histoire. On peut supposer que les images photographiques étaient utilisées, initialement, dans le même but que les dessins, gravures, etc., c'est-à-dire pour «illustrer» le texte, mais que le type de «vérité» dont est susceptible la photographie a changé le rôle de l'image dans de telles oeuvres et que celle-ci y a surtout assumé le rôle de *document*[20]. Il y a, certes, outre la photographie «documentaire», la «photographie artistique», analogue au «cinéma de fiction», dont on n'exige pas nécessairement le type de «vérité» en question.

Cependant, l'habitude de voir surtout un document dans l'image photographique, me semble expliquer certaines limites dans lesquelles elle est utilisée. Ainsi, alors que les images d'un autre type comme le dessin ou la gravure sont admises sans

[19] Ce qui n'empêche bien entendu pas qu'elle puisse être fausse en tant que telle : il y a quelques années la C.I.A. américaine a diffusé dans la presse, comme preuve de "l'assassinat de paysans nicaraguayens par des Sandinistes" , une photographie qui figurait dans les archives de la Croix Rouge comme celle des "victimes de la répression du Gouvernement du Salvador" .

[20] Fréquemment, on parle dans les critiques d'oeuvres d'histoire, par exemple, de la "richesse de la documentation graphique" .

difficulté dans les éditions d'oeuvres littéraires[21], la photographie en est pratiquement exclue: l'idée que la photographie est produite avec l'intervention du référent serait encore trop enracinée pour qu'il ne soit pas choquant de trouver dans un livre la photographie d 'un personnage inexistant. En général, on n'admet pas que des acteurs prennent la place des référents dans la production d'images photographiques.

L'image photographique mobile dont le référent est un objet spatial en mouvement ne pouvait pas être, à mon avis, autre chose qu'une curiosité susceptible d'amuser les personnes déjà prédisposées à s'étonner devant les «progrès de la technique». C'est pour cela que l'avenir d'une telle image, c'est-à-dire de l'image photographique mobile, se trouvait évidemment dans sa possibilité de devenir une image qui a comme référent *l'événement*, c'est-à-dire l'objet *spatio-temporel*. L'avenir de l'image photographique mobile se trouvait en d'autres termes dans sa possibilité de devenir du *cinéma*. Or, au contraire du référent de l'image photographique, qui est habituellement un objet *stable*, l'événement, comme tout objet qui est reconnu en tant que tel dans des limites temporelles, est *éphémère*. L'intervention de l'événement comme référent dans la production de l'image présuppose donc *la coïncidence entre le temps (la durée) de tel événement et le temps de la prise filmique*. Chaque tentative de «refaire» l'événement, même si dans cette tentative participent les mêmes objets spatiaux et si ceux-ci répètent éventuellement les mêmes mouvements, ne peut constituer autre chose qu'une pré-image qui prend la place, dans la production de l'image, du vrai référent. Je crois que c'est cette exigence temporelle, pas toujours facile à satisfaire et qui n'existe pas dans le cas de l'image photographique, qui est une des raisons par laquelle, tandis que cette dernière est couramment conçue comme une image dans la production de laquelle intervient le référent lui-même, ce qui compte pour qu'une image soit conçue comme cinématographique est avant tout le procédé par lequel elle a été produite, indépendamment de l'intervention dans un tel procédé du référent lui-même, ou d'acteurs, ou de scénographies. Mais il y a encore une autre raison au fait que l'idée d'image cinématographique est plus couramment associée au procédé par lequel on l'obtient qu'à l'intervention effective du référent dans sa production. Du fait que l'image cinématographique peut avoir comme référent l'événement, elle a une capacité *narrative* dont l'image photographique est évidemment privée. Parallèlement à la littérature de fiction, qui raconte des événements imaginaires ou des événements dont l'existence effective n'est pas pertinente, s'est développé ainsi un cinéma de fiction dont les images ne pouvaient évidemment être produites qu'avec le concours d'acteurs et de pré-images qui puissent prendre la place des référents imaginaires. La nécessité de «vérité»,

[21] Et aussi l'image cinématographique dans les «adaptations» d'oeuvres littéraires.

c'est-à-dire de l'intervention effective du référent dans la production de l'image cinématographique a été limitée au domaine relativement réduit du cinéma *documentaire*, qui se retrouve dans la même situation que la photographie «documentaire»: l'image communique un sens mais le récepteur l'utilise en même temps comme indice-empreinte qui lui fournit la preuve de la vérité d'un tel sens avec le risque mentionné d'avoir affaire en réalité à un indice faussement spontané.

En ce qui concerne la «vérité» qui résulte de l'intervention effective du référent dans la technique de leur production, les images photographiques et cinématographique se retrouvent ainsi dans des situations, d'une certaine façon, inverses. L'image photographique est principalement conçue comme «documentaire», l'image cinématographique est principalement conçue comme «fiction». Il n'y a évidemment dans cette constatation aucun jugement de valeur et surtout, quels que soient les termes employés, on ne présuppose aucun rapport *a priori* d'un type d'images ou de l'autre avec l'art: il suffit pour s'en convaincre de rappeler, en nous limitant aux cas qui peuvent le plus facilement susciter des doutes, quelques photographies «documentaires» de Henry Cartier-Bresson ou bien *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais.

Luis J. Prieto

L'INTERPRÉTATION D'INDICES ET SON RÔLE DANS LA COMMUNICATION*

1. Dans l'exercice de la pratique communicative, c'est-à-dire dans *l'acte sémique*, la tâche de l'exécutant qui, dans la pratique en question, intervient en tant que récepteur se limite à *l'interprétation d'un indice*, celui que constitue pour lui le *signal*. Cependant, l'interprétation d'un indice me semble constituer aussi l'exercice d'une pratique dans les cas où l'indice en question n'est pas un signal. Tout comme dans la communication, dans l'interprétation d'indices qui ne sont pas des signaux, les conditions que je considère indispensables pour que l'on puisse en général parler de pratique se trouvent remplies, c'est-à-dire on a affaire, dans une telle interprétation, à un objet auquel un sujet s'intéresse à cause du rapport qui le lie à un autre objet auquel le sujet s'intéresse, par contre, indépendamment du rapport qui le lie au premier. On y a affaire en d'autres termes à un objet qu'un sujet *utilise* comme *moyen*, grâce auquel il produit un *objet différent du moyen en question*, c'est-à-dire il atteint un *but*[2].

---

[1]Le texte que nous publions ici a été établi par Claudia Mejía sur la base d'un document de travail que Prieto mettait à la disposition de ses étudiants de la Faculté des lettres de Genève. Une version en italien a paru dans Saggi di semiotica II, Parma, Pratiche Editrice, 1991, pp. 87-121.

* Même si la responsabilité de cet article, édité ici pour la première fois, ne doit être attribuée qu'à moi-même, je voudrais rendre justice à Fabio Cesareo, ancien assistant à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, en signalant publiquement que c'est de lui que vient l'idée – exposée par lui-même malheureusement seulement dans ses cours et dans quelques discussions – que ce qui est appelé ici un indice-ustensile n'est pas à confondre avec un signal. Cette idée, dont je me sers largement dans le texte qui suit, a été pour moi décisive non seulement pour comprendre la façon dont se déroule l'interprétation d'un indice, mais aussi pour expliquer certains aspects fondamentaux de la communication.

[2] Il ne me semble qu'on puisse faire aucune distinction semblable entre un moyen et un but à propos de l'apprentissage, c'est-à-dire de la construction des connaissances et non plus à propos de

Le besoin d'étudier de façon plus approfondie que je ne l'avais fait jusqu'à présent la pratique que constitue l'interprétation d'indices distincts des signaux s'est révélé tout spécialement lorsque j'ai cherché à expliquer la spécificité que possèdent en tant que signaux les images photographique et cinématographique [3]. Cependant cette étude, en plus de l'intérêt qu'elle peut présenter en elle-même, peut contribuer à l'éclaircissement de problèmes liés à la communication en général. Pour cette raison il m'a semblé opportun de l'entreprendre indépendamment du problème particulier concernant les images mentionnées. J'appellerai la pratique en question, faute d'un terme meilleur, *l'interprétation d'indices* [4]. Ce choix implique que l'emploi du terme «indice» sera désormais réservé, s'il n'est pas précisé autrement, à la désignation d'indices *qui ne sont pas des signaux.*

2. Tout comme dans la communication, le but de l'interprétation d'indices est représenté par un objet mental. Avec une telle interprétation on cherche en effet à acquérir un savoir sur un objet distinct de l'indice. Cet objet constitue l'objet auquel renvoie ou *se réfère* le savoir que l'on cherche à acquérir grâce à l'interprétation de l'indice et constitue, par conséquent, le référent de ce savoir:[5] il sera appelé aussi le référent sur lequel porte l'indication fournie par l'indice. Quant au savoir sur le référent qu'on acquiert grâce à l'interprétation de l'indice, il constitue ce que l'indice indique à l'interprète sur le référent et sera pour cette raison appelé l'indiqué:

indice	⟶	indiqué (= savoir sur le)	⟶	référent
(moyen)		(but)		

Le référent sur lequel porte l'indication fournie par un indice peut être soit un objet matériel soit un objet mental. En revanche l'indice, comme en général le moyen de toute pratique, est toujours un objet matériel.

---

l'utilisation, soit constatative ou projectative, des connaissances. (Voir Prieto, Saggi di semiotica I, Parme, Pratiche Editrice, pp. 91-93). Même si aussi bien la construction des connaissances que leur utilisation sont étroitement liées aux pratiques, ni l'une ni l'autre ne constituent donc en elles-mêmes, à mon avis, des pratiques.

[3] Voir Prieto, Saggi di semiotica II, pp. 123 et suiv.

[4] L'expression «interprétation d'indices» est certes lourde en tant que désignation d'une pratique, mais je ne trouve aucune alternative satisfaisante. Les termes d'«indication» et «pratique indicative» seraient, sans aucun doute, plus commodes mais ils ont un inconvénient: tandis que dans la pratique communicative, par exemple, ce sont les exécutants qui communiquent, dans la pratique en question, l'exécutant n'indique pas mais il reçoit l'indication.

[5] Pour la notion de référent voir Saggi di semiotica I, pp 157 et suiv. (en français, «Caractéristique et dimension», Cahiers Ferdinand de Saussure 42, 1988).

L'indice est utilisé lorsque, grâce au contact sensoriel direct avec lui, on acquiert sur lui une certaine connaissance. C'est grâce à cette connaissance sur l'indice lui-même, acquise à travers le contact sensoriel direct avec lui, que l'on réussit ensuite à acquérir un savoir sur le référent en absence des conditions dans lesquelles ce savoir pourrait être acquis directement. Lorsque le référent est un objet matériel, l'indice permet d'acquérir un savoir sur le référent en l'absence du contact sensoriel direct; si le référent est un objet mental, l'indice permet de savoir quelque chose sur lui même si cet objet mental ne se trouve pas à la portée de l'introspection. Soulignons en passant que, puisque, d'une part, l'introspection constitue le seul moyen d'acquérir directement un savoir sur un objet mental et, d'autre part, que seuls les objets mentaux constituant des contenus de la propre conscience se trouvent à la portée de l'introspection, c'est – la communication mise à part – seulement avec le concours d'indices que l'on réussit à savoir quelque chose à propos d'objets mentaux qui ne sont pas des contenus de la propre conscience.

3. *L'interprétation* d'un indice consiste donc d'abord en l'acquisition, grâce au contact sensoriel, d'un certain savoir sur l'indice lui-même et, ensuite, en la déduction, à partir du savoir qu'on a acquis sur l'indice lui-même d'un savoir sur le référent. Or, en général, un savoir que l'on *acquiert* sur un objet constitue nécessairement une d'au moins deux possibilités contradictoires qui se donnent à propos de l'objet en question et elle apparaît comme celle qui a effectivement lieu. Par exemple, sur un «animal» on peut acquérir le savoir qu'il est «vivipare», mais non pas qu'il est «doué de mouvement». En effet, au lieu d'être «vivipare» un «animal» peut être «ovipare», mais il n'y a aucune possibilité contradictoire par rapport à être «doué de mouvement» qui se donne à propos d'un «animal».

Ce que l'on vient d'expliquer à propos d'un savoir en général vaut certainement aussi pour les cas particuliers des savoirs qui interviennent dans l'interprétation d'un indice, et il faudra en tenir bien compte pour éviter certains malentendus : le savoir que l'on acquiert sur l'indice lui-même grâce au contact sensoriel avec celui-ci et celui que, grâce à ce savoir sur l'indice, on réussit à avoir sur le référent constituent dans tous les cas une parmi deux ou plusieurs possibilités contradictoires qui se donnent respectivement à propos de cet indice ou de ce référent; et ces savoirs apparaissent respectivement comme celle, parmi les possibilités mentionnées, qui a effectivement lieu pour l'indice ou pour le référent en question.

4. Selon ce que l'interprète réussit à savoir sur le référent grâce à l'interprétation de l'indice, on peut distinguer deux types fondamentalement différents d'indication et corrélativement deux types d'indiqués.

Le premier type est celui que j'appellerai l'indication d'attribution. Un indice fournit une indication d'attribution lorsque, grâce à son interprétation, l'on réus-

sit à savoir que le référent, dont l'existence effective est déjà présupposée, présente certaines caractéristiques – caractéristiques qui lui sont par conséquent attribuées. Ce savoir que l'on acquiert sur le référent en sachant qu'il présente les caractéristiques mentionnées constitue un indiqué d'attribution. Quant au savoir sur l'indice lui-même grâce auquel on acquiert un indiqué d'attribution, il consiste toujours, à reconnaître que l'indice présente de son côté certaines caractéristiques et, par conséquent, puisque l'indice est toujours un objet matériel, qu'il appartient à l'extension d'un certain concept.[6]

On a affaire à ce type d'indication lorsque, par exemple, grâce aux vêtements que portent les passants on déduit la température de l'air extérieur. En effet, grâce au contact sensoriel (visuel) avec les vêtements des passants on acquiert le savoir qu'ils sont «légers», c'est-à-dire qu'ils appartiennent à l'extension du concept défini par cette caractéristique; et grâce à ce savoir sur les vêtements des passants, acquis à travers le contact sensoriel (visuel) avec eux, on réussit à savoir, sans établir de contact sensoriel avec l'air extérieur, dont l'existence est évidemment déjà connue, que cet air présente à son tour la caractéristique «à chaud». Un autre exemple d'indice qui fournit une indication d'attribution est la manche à air souvent placée sur les autoroutes près des ponts découverts: grâce au contact visuel avec celle-ci on sait qu'elle est plus ou moins gonflée, et ce savoir sur la manche à air elle-même permet au conducteur de savoir, avant d'être sur le pont et d'être donc en contact sensoriel avec le vent, que l'intensité de celui-ci est plus ou moins grande.

Le concept défini par les caractéristiques que, grâce au contact sensoriel avec l'indice, on sait que ce dernier possède sera appelé l'*indiquant* à l'extension duquel l'indice appartient ou que l'indice «réalise». Sur la base de ce qu'on a vu, le fait d'appartenir à un certain indiquant constitue toujours pour l'indice une de deux ou plusieurs possibilités. Cela revient à dire qu'il y a toujours, outre l'indiquant de l'extension duquel un indice est reconnu comme membre, au moins un autre indiquant à l'extension duquel l'indice en question pourrait également appartenir. A la place de «légers», par exemple, les vêtements des passants pourraient être «chauds». Quant aux caractéristiques dont on sait que le référent est pourvu grâce à l'interprétation de l'indice lorsque ce dernier fournit une indication d'attribution, il s'agit de caractéristiques que certes le référent présente, mais le fait de les présenter n'est pas la seule possibilité qui se donne à son propos puisqu'il pourrait présenter d'autres caractéristiques. L'air extérieur pourrait, par exemple, être «froid» à la place de «chaud», ce qui veut dire que l'indiqué d'attribution que l'on acquiert grâce à un indice est toujours un parmi au moins deux indiqués d'attribution possibles.

---

[6] Voir Saggi di semiotica I, pp 70 et 71 (en français, «Classe et concept», Présence de Saussure, pp. 63-64).

5. Lors de l'interprétation d'un indice qui fournit une indication d'attribution, l'existence du référent est, comme nous l'avons déjà dit, présupposée. Il y a un certain référent—par exemple, l'air extérieur—et l'on sait grâce à l'indice que ce référent est *quelque chose* —par exemple «chaud». L'autre type d'indication concerne, au contraire, non pas *ce que le référent est*, mais *l'être* même du référent. En effet, ce qu'on réussit à savoir avec cet autre type d'indication *c'est que l'objet qui constitue le référent existe*, qu'*il y a* ou, au contraire, qu'*il n'y a pas* cet objet. Je vais appeler respectivement l'indication que l'indice fournit dans des cas de ce genre et le savoir que grâce à cette indication on acquiert sur le référent, l'indication et l'indiqué *d'existence*. Bien entendu, l'objet qu'*il y a* ou qu'*il n'y a pas* n'est pas un objet quelconque, mais un objet pourvu de caractéristiques déterminées. Mais l'objet qui *existe* ou qui *n'existe pas* est de toutes façons pourvu de ces caractéristiques. La présence de ces caractéristiques dans l'objet ne représente donc pas une de deux ou plusieurs possibilités, et par conséquent, cette présence ne peut pas constituer un savoir que l'on acquiert grâce à l'interprétation de l'indice. Ce que l'on réussit à savoir sur le référent grâce à l'indication d'existence constitue certes une de deux possibilités, mais ces possibilités concernent non pas les caractéristiques que le référent présente mais son *existence*. Le référent, pourvu en tout cas de certaines caractéristiques, peut *exister* ou *ne pas exister*, et c'est grâce à l'indice que l'on sait laquelle, de ces deux possibilités, est celle qui a effectivement lieu. Un exemple qui me paraît bien montrer ce type d'indication est celui de l'indication fournie par la «fumée» lorsqu'elle permet de savoir qu'il y a du «feu». Le référent, le «feu», est certainement un objet pourvu de caractéristiques déterminées, à savoir celles qui le définissent en tant que «feu». Cependant, le «feu» ne peut présenter que ces caractéristiques et, par conséquent, l'indice ne peut rien indiquer sur celles-ci. Il y a certes, puisqu'il y a indication, plus d'une possibilité, mais ces possibilités sont, d'une part, la possibilité «qu'il y ait du feu» et, d'autre part, la possibilité «qu'il n'y ait pas de feu» et ce que la «fumée» nous permet de savoir c'est que celle, de ces possibilités, qui a effectivement lieu, est la première.

A la différence de ce qui se passe lorsqu'un indice fournit une indication d'attribution, le savoir sur l'indice lui-même, grâce auquel il fournit l'indication d'existence, consiste souvent à savoir simplement qu'un tel indice existe. Dans ce cas on peut répéter à propos de l'indice ce qu'on a dit ci-dessus à propos du référent. L'indice, est certes, pourvu de caractéristiques déterminées mais elles sont des caractéristiques qu'il présente de toutes façons. Leur présence dans l'indice ne constitue donc pas une de deux ou plusieurs possibilités contradictoires et, par conséquent, ces caractéristiques ne définissent pas un indiquant que l'indice réaliserait. L'indiquant qu'un indice réalise lorsqu'il fournit une indication par le simple fait d'exister est un indiquant *nul* [7]. La «fumée», par exemple, est reconnue comme telle grâce à la pré-

[7] Nul, si on veut être précis, quant à son intension et universel quant à son extension.

sence en elle de certaines caractéristiques. Mais l'indice que la «fumée» constitue du fait qu'elle indique le «feu» ne peut pas ne pas présenter ces caractéristiques; par conséquent, leur présence ne constitue pas une de deux ou plusieurs possibilités contradictoires qui se donnent à propos de la «fumée». Il y a, bien entendu, deux possibilités contradictoires qui se donnent à propos de la «fumée», mais celles-ci concernent non pas ses caractéristiques, mais son existence. En effet il est possible, d'une part, qu'*il y ait* de la «fumée», c'est-à-dire qu'*il y ait* un objet qui présente les caractéristiques requises pour être «fumée» et, d'autre part, qu'*il n'y ait pas* de la «fumée», c'est-à-dire qu'*il n'y ait* aucun objet présentant ces mêmes caractéristiques.

Dans ce dernier cas, c'est-à-dire s'il n'y a pas de la «fumée», *il n'y a pas d'indice*, et la non existence d'indice ne peut évidemment fournir aucune indication. En particulier, elle ne peut pas indiquer la non-existence du référent. Toutefois, la possibilité pour un indice de ne pas exister constitue la possibilité alternative grâce à laquelle, lorsqu'il existe, il est en mesure d'être un indice. La non-existence, par exemple, de «fumée», c'est-à-dire la non-existence de l'indice que constitue la fumée, n'indique pas la non-existence de «feu». ependant, cela ne change rien au fait que si la «fumée»—lorsqu'elle existe—est en mesure d'indiquer l'existence du «feu», c'est parce qu'en plus de la possibilité que la «fumée» existe il y a la possibilité alternative qu'elle n'existe pas.

6. Ce que l'on sait sur un indice qui fournit l'indication d'existence grâce au contact sensoriel avec lui, peut ne pas être simplement le savoir que cet indice existe, mais aussi qu'il présente une caractéristique déterminée; donc qu'il appartient à l'extension d'un certain concept et qu'il réalise un certain indiquant. Dans ce cas, la possibilité alternative qui permet à l'indice d'être tel n'est pas sa non existence, mais son appartenance à l'extension d'un *autre indiquant*, lié bien entendu à un *autre indiqué* c'est-à-dire à un autre savoir sur le référent. Or, si de l'appartenance de l'indice à l'extension de l'un de ces indiquants on peut déduire que le référent existe, la seule chose que l'on peut déduire sur le référent de l'appartenance de l'indice à l'autre indiquant est que le référent n'existe pas. En effet, par le fait qu'il s'agit d'une indication d'existence, il n'y a aucune autre possibilité pour le référent. Avec les systèmes d'alarmes, par exemple, on trouve fréquemment un voyant allumé en permanence qui peut être «rouge» et indiquer alors l'existence du référent, ou «vert» et indiquer alors la non existence du référent.

Il y a des cas où les possibilités qui se donnent à propos de l'indice, et grâce auxquelles on réussit à savoir que le référent existe ou qu'il n'existe pas semblent pouvoir être représentées non pas, par exemple, par les différentes couleurs d'un voyant allumé en permanence, mais par l'existence ou la non existence d'un voyant allumé. Cependant, c'est seulement en apparence que dans les cas du genre la non-existence d'indice, à savoir, de voyant allumé, indique la non-existence du référent et constitue à son tour un indice—ce qui serait en contradiction avec ce qu'on a dit ci-dessus et en contradiction avec toute logique. En effet, il me semble que, dans

ces cas, l'indice n'est pas constitué par le voyant existant ou pas, mais par un objet caractérisé soit positivement par la présence d'un «voyant allumé», soit négativement— c'est-à-dire à travers l'absence en lui de ce dont la présence le caractérise positivement— par l'absence d'un «voyant allumé». La présence, par exemple, dans mon imprimante de «voyant allumé» permet d'acquérir le savoir qu'*il n'y a pas* de papier, tandis que l'absence de «voyant allumé» permet pour sa part d'acquérir le savoir qu'*il y a* du papier. Ici nous n'avons cependant pas affaire à un indice, le «voyant allumé», qui, selon qu'il existe ou pas, indiquerait respectivement la non-existence ou l'existence de papier, mais à l'indice que constitue le panneau de mon imprimante lequel, selon qu'il soit caractérisé positivement par la présence de «voyant allumé» ou négativement par l'absence de «voyant allumé», fournit respectivement l'une ou l'autre des indications mentionnées [7].

A l'exception donc de cas particuliers où, comme dans l'exemple de la «fumée», l'indice ne fournit une indication que par le fait d'exister (et l'indication est alors nécessairement celle de l'existence du référent), c'est toujours parce qu'il réalise l'un de deux ou plusieurs indiquants que l'indice fournit une indication. Cela tout aussi bien si cette indication est une indication d'existence (ou de non existence) que si elle est, au contraire, une indication d'attribution.

7. Souvent l'existence du référent sur lequel un indice fournit une indication d'attribution est déjà connue grâce à un autre indice, qui fournit sur ce référent l'indication d'existence et dont l'interprétation précède donc, du moins logiquement, l'interprétation du premier. Grâce, par exemple, à un «bruit» qui fournit l'indication d'existence, l'on sait, puisqu'*il y a eu* un tel bruit, qu'*il y a* un animal qui est passé. Grâce aux traces que cet animal a laissées, traces qui fournissent à leur tour une indication d'attribution, on sait, par la suite, parce que, par exemple ces traces ont approximativement la forme d'un «arc de 250°», que l'animal en question est un «équidé». Rien n'empêche cependant, qu'un même objet fournisse sur un même référent l'indication d'existence tout aussi bien qu'une indication d'attribution. C'est ainsi que les mêmes traces qui fournissent l'indication d'attribution grâce à laquelle l'on sait que «l'animal qui est passé» est un «équidé» peuvent fournir, par le fait qu'elles *existent*, l'indication d'existence grâce à laquelle l'on sait qu'*il y a* cet animal. Dans ces cas, puisque l'indication d'attribution porte toujours sur un référent dont l'existence est déjà présupposée, l'indication d'existence précède, du moins logiquement, l'indication d'attribution. En outre, bien que dans ces cas ce sont les mêmes objets qui interviennent dans les deux indications dans les rôles respectifs d'indice et de référent, on doit considérer, du mo-

[7] L'indice (le panneau) fournirait une indication différente selon la caractéristique , des deux caractéristiques mentionnées, qu'il présente effectivement. Il n'indiquerait pas toutefois selon ces caractéristiques la présence dans le référent de caractéristiques différentes, mais seulement l'existence ou la non existence de ce dernier.

ment qu'il y a deux indications, que l'objet qui intervient en tant qu'indice réalise deux indiquants différents (dont l'un éventuellement nul) et qu'il est relié à deux indiqués différents, c'est-à-dire à deux savoirs distincts sur le référent.

8. On a déjà mentionné le fait qu'un indice peut avoir comme référent tout aussi bien un objet matériel qu'un objet mental. Or, les indices par excellence dont le référent est un objet mental—je me réfère pour l'instant uniquement aux seuls indices qui ne sont pas des signaux—sont les *comportements*, à savoir les modifications *volontaires* du corps d'un sujet. Une modification volontaire du corps d'un sujet est toujours la modification du corps requise pour l'exercice de la pratique et, en particulier, pour l'utilisation du moyen avec lequel ce sujet essaye de réaliser un *projet* déterminé [9]. Un comportement fournit ainsi, en tant qu'indice, une indication souvent d'existence sur le référent constitué par ce projet. Cet indication fournie par un comportement révèle, comme on dit dans le langage courant, une «intention» du sujet qui assume ce comportement.

Quant aux indices qui portent sur un référent matériel, il s'agit en premier lieu d'indices que j'appellerai *empreintes*. Un indice sous sa forme actuelle sera appelé une *empreinte* lorsqu'il est relié à son référent par le rapport de *causalité* défini au sens strict [10] —rapport dans lequel, justement, peuvent se trouver seulement les objets matériels, c'est-à-dire lorsque l'indice constitue un *effet* dont la *cause* est le référent respectif:

indice ⟶ indiqué ⟶ référent
effet - cause

Une empreinte peut fournir une indication d'existence ou une indication d'attribution: de la constatation de l'existence de l'effet (indice), on déduit l'existence de la cause (référent); de la constatation de la présence de certaines caractéristiques dans l'effet (indice), on déduit soit l'existence de la cause (référent), soit la présence dans cette dernière de certaines caractéristiques. La «fumée», par exemple, est une empreinte, puisqu'elle est un effet dont la cause est le référent constitué par le «feu». Le même type d'indice est évidemment représenté par les traces laissées par un animal tout aussi bien lorsqu'elles fournissent une indication d'existence que lorsqu'elles fournissent une indication d'attribution. En effet le référent, à savoir «l'animal qui est passé» est cause de l'existence des traces et de la présence en elles de certaines caractéristiques.

Lorsqu'un indice indique la non existence du référent, celui-ci ne peut évidemment pas être la cause dont l'effet serait cet indice. Je pense cependant qu'aussi dans de tels cas on peut parler de «cause» en tant que «absente»: l'indice qui indique la non existence du référent est l'indice *sans empreinte*, c'est-à-dire l'indice tel qu'il

[9] Voir Saggi di semiotica I, p 101.
[10] Voir Saggi di semiotica II, p. 166.

est lorsque la cause-référent qui le modifie n'existe pas. Le panneau de mon imprimante, par exemple, est un panneau «avec voyant allumé» tant qu'il n'est pas transformé par la cause constituée par le «papier» en un panneau «sans voyant allumé».

Les comportements lorsqu'ils indiquent un projet du sujet qui les assume et les empreintes semblent constituer la plus grande partie des indices. Il y en a certes d'autres mais l'indication qu'ils fournissent se fonde toujours, à mon avis, soit sur la liaison entre un comportement et le projet qui en dépend, soit sur le rapport entre une cause et son effet. Ainsi, dans le premier exemple d'indice que nous avons examiné ci-dessus c'est, en définitive, le *comportement* des passants, consistant à porter des vêtements «légers», qui fournit une indication sur l'air «extérieur», et il le fait à travers l'indication du projet des passants de mettre le propre corps dans les meilleures conditions possibles afin de supporter l'air «chaud». C'est également à travers l'indication d'un projet fournie par un comportement qu'un plâtre, par exemple, indique *qu'il y a* un os fracturé. Des cas fréquents d'indices dont l'indication porte sur un objet matériel sont ceux dans lesquels un objet actuel (son existence ou ses caractéristiques) permet de prévoir (l'existence ou les caractéristiques) d'un objet successif et il constitue donc un indice dont l'indication se réfère à ce dernier. Un ciel gris, par exemple, permet de prévoir la pluie et il est par conséquent un indice. Dans ce type d'indices les comportements n'entrent évidemment pas en ligne de compte mais on doit tenir en compte le rapport de cause à effet: la pluie n'est certes pas cause du ciel gris, mais la même cause qui provoque dans un premier temps le ciel gris provoque habituellement, dans un temps successif, la pluie. Il reste peut-être d'autres possibilités d'indices, mais mon intention ici n'est pas d'établir une liste exhaustive des types d'indices mais d'insister sur quelques particularités des empreintes.

9. Afin de préciser ce qu'il faut comprendre lorsque je dis que le référent est la cause de l'indice-empreinte, il est nécessaire d'introduire une distinction entre ce que j'appellerai l'indice tout court et l'indice *actuel*. Un indice tout court est un objet qui existe ou pas, ou qui appartient à l'un de deux ou plusieurs indiquants différents, selon ce qui se passe à propos d'un autre objet, à savoir l'objet qui intervient dans l'indication en tant que référent. C'est en ce sens que le terme de «indice» est employé lorsqu'on dit, par exemple, que «l'on cherche un indice». Quand on cherche un indice, dans le but bien entendu de savoir quelque chose sur un référent, on ne cherche évidemment pas un objet que l'on sait déjà existant ou que l'on sait déjà appartenir à l'extension d'un indiquant déterminé, mais un objet qui peut exister ou pas, ou qui peut appartenir à l'extension de l'un de deux ou plusieurs indiquants; s'il n'en était pas ainsi, ce que l'on veut savoir sur le référent serait déjà connu. Nous avons vu qu'*utiliser* un indice consiste à acquérir, grâce au contact sensoriel, un savoir sur lui, à partir duquel on sera en mesure de déduire le savoir sur le référent qui constitue l'indiqué. On utilise donc un indice en constatant soit qu'il

existe effectivement, soit qu'il appartient à l'extension de l'un de deux ou plusieurs indiquants à l'extension desquels il peut appartenir. Or, l'indice *actuel* est l'indice *tel qu'il apparaît lorsqu'on l'utilise*, c'est-à-dire l'indice non pas en tant qu'objet qui *peut* exister ou pas, ou en tant qu'objet qui *peut* appartenir à l'extension de l'un de deux ou plusieurs indiquants différents, mais l'indice en tant qu'objet *effectivement* existant ou en tant qu'objet *effectivement* appartenant à l'extension d'un indiquant déterminé. Lorsque je cherche un indice afin de savoir quelque chose sur l'animal dont je sais déjà qu'il est passé, par exemple, je cherche un objet qui peut présenter différentes formes et appartenir, par conséquent, à des indiquants différents selon les caractéristiques de l'animal en question: je cherche donc un indice tout court, un indice dont je ne sais pas la forme qu'il présente effectivement. Si je trouve un tel objet, je l'utilise en constatant qu'il est pourvu d'une certaine forme, par exemple la «forme en arc d'environ 250°» et il devient alors un indice actuel.

Lorsque je définis une empreinte comme un indice dont la cause est le référent sur lequel porte l'indication qu'il fournit, il faut comprendre que ce référent est la cause de l'indice *actuel*, c'est-à-dire de l'indice tel qu'il apparaît lorsqu'on l'utilise. Le référent est en d'autres termes la cause de l'indice *effectivement existant* ou de l'indice *effectivement appartenant à l'extension d'un certain indiquant.* L'animal qui est passé, par exemple, est la cause de l'indice actuel constitué par les traces qu'*il y a* effectivement, grâce auquel on sait qu'*il y a* cet animal. Le même animal est la cause de l'indice actuel, constitué par les traces effectivement appartenant à l'extension de l'indiquant défini par la caractéristique «(en forme de) arc de 250°», grâce auquel on sait qu'il est un «équidé». Dans le cas de l'indice constitué par la manche à air de l'autoroute il apparaît clairement duquel de deux, si de l'indice tout court ou de l'indice actuel, le référent est la cause. La manche à air, en tant qu'indice tout court, c'est-à-dire en tant qu'objet qui présente différentes caractéristiques selon l'intensité du vent, n'est certainement pas un effet dont la cause serait le vent, mais, en revanche, l'indice actuel constitué par la manche à air plus ou moins gonflée l'est certainement.

10. Un savoir acquis au moyen de l'interprétation d'un indice est, par définition, un savoir acquis de façon indirecte c'est-à-dire un savoir qui est *déduit* d'un autre. A travers le contact sensoriel avec l'indice, l'interprète acquiert directement un savoir sur celui-ci et à partir de ce savoir, il déduit le savoir sur le référent qui constitue l'indiqué. Or, nous savons que l'on acquiert un savoir lorsqu'on le considère *vrai* [11]. Un indice, par conséquent, est tel parce que le savoir que l'on acquiert directement sur lui, et qui est donc considéré comme vrai, fait apparaître à son tour comme vrai ou, plus précisément, comme à son tour *plus ou moins probablement* vrai, le savoir sur le référent qui constitue son indiqué.

[11] Voir Saggi di semiotica I, p. 104.

Il est en effet évident que les indices ne font pas tous apparaître la vérité de l'indiqué respectif avec la même certitude et ceci dépend du lien qui unit l'indice au référent et grâce auquel l'un peut précisément constituer un indice qui fournit une indication sur l'autre. En principe, le minimum de certitude est atteint par les indices constitués eux-mêmes de comportements ou, en général, par des indices dont le lien avec le référent fait intervenir d'une certaine façon un comportement: un comportement résulte en effet, comme nous l'avons vu, de la volonté d'un sujet et la volonté est, par définition, ce qui n'obéit à aucune nécessité. Porter des vêtements légers ou chauds constitue, par exemple, un comportement. Or les vêtements légers , portés par un passant que j'observe de ma fenêtre me permettent, par exemple, de déduire que «l'air extérieur est chaud». Toutefois, du moment où cette conclusion se fonde sur l'interprétation d'un comportement et que ce dernier dépend de la décision d'un sujet c'est-à-dire de sa volonté, la conclusion ne peut être autre chose que probable. Bien entendu, sa vérité devient plus probable s'il n'y a pas un mais plusieurs passants que j'observe de ma fenêtre et je constate que tous portent des habits légers, mais cette vérité est toujours soumise à la non-nécessité du comportement du sujet.

La vérité de l'indiqué devrait, au contraire, être sûre dans les cas opposés, c'est-à-dire dans les cas où l'indice est constitué d'une empreinte. Le rapport de cause à effet qui lie une empreinte à son référent est, en effet, un rapport nécessaire: certaines conditions étant données, si un objet (cause) pourvu de caractéristiques déterminées c'est-à-dire appartenant à l'extension d'un certain concept existe, l'existence d'un autre objet (effet) pourvu à son tour de caractéristiques déterminées et appartenant donc lui aussi à l'extension d'un certain concept s'ensuit nécessairement; réciproquement, si un objet (effet) appartenant à l'extension d'un certain concept existe, l'existence d'un autre objet (cause) appartenant à son tour à l'extension d'un certain concept doit précéder nécessairement. Si, par conséquent, le savoir qu'on acquiert directement sur l'indice-empreinte est vrai, le savoir qui constitue son indiqué est lui aussi *nécessairement* vrai. Une empreinte devrait, par conséquent, constituer en principe une sorte de *preuve matérielle* de la vérité de son indiqué.

11. Pris à la lettre, ce qui précède signifierait que, du moment où l'on constate que la manche à air de l'autoroute présente la caractéristique «gonflée» ou encore qu'il y a du bruit sur le toit, il est nécessairement vrai que le vent présente la caractéristique «intense» ou, respectivement, qu'il y a de la «pluie». Dans la réalité, la valeur de «preuve» de l'indice constitué par une empreinte est souvent réduite du fait de deux facteurs qui peuvent intervenir lors de l'interprétation. D'une part, les concepts que l'interprète d'une empreinte considère reliés par le rapport de cause et effet, rapport sur lequel il fonde son interprétation, ne sont pas, dans la plupart des cas, établis d'une façon précise [12]. D'autre part, l'interprète d'une empreinte (et d'un indice en

[12] Ou plutôt, on ne peut jamais savoir si de tels concepts sont établis exactement.

général) fait souvent intervenir, sans en être forcément tout à fait conscient, des données qu'il tire de quelque chose très semblable aux «circonstances» qui interviennent dans l'acte de communication. D'habitude, l'interprète qui, par exemple, de l'existence d'un bruit pourvu de certaines caractéristiques et donc appartenant à l'extension d'un certain concept, déduit l'existence de la «pluie», n'a pas établi avec précision les concepts qu'il met en rapport pour faire telle déduction. Admettons cependant qu'il les ait établis; le concept à l'extension duquel appartient nécessairement la cause du bruit qu'il entend est le concept de «petits et nombreux objets qui tombent sur le toit». Puisque ce concept possède une extension beaucoup plus vaste que le concept de «pluie», il y a beaucoup d'objets, outre la «pluie», qui peuvent être aussi certainement que la «pluie» la cause du bruit. C'est ainsi que seulement parce que l'interprète se fonde sur les «circonstances» pour exclure les autres possibilités—par exemple que dans la région il n'y a ni une invasion de sauterelles ni de tempêtes de sable, etc—que, de l'existence du «bruit», il déduit celle de la «pluie». L'indice constitué par le «bruit» possède donc la valeur de «preuve» spécifique aux empreintes seulement dans la mesure où de son existence l'on déduit l'existence de «petits et nombreux objets qui tombent sur le toit», mais non lorsque de son existence on déduit que les petits objets en question sont des «gouttes de pluie».

12. Parmi les objets qui, en général, servent comme moyen d'une pratique on peut distinguer, d'une part, ceux qui n'ont pas été produits exprès pour qu'ils servent comme tels et, d'autre part, ceux qui ont été volontairement produits pour cet emploi. Afin de désigner ces deux types d'objets, je me sers du terme *expédient*, pour les premiers, et du terme *ustensile*, pour les derniers. Par exemple, un caillou utilisé pour écraser une noix constitue un expédient, tandis qu'un casse-noisettes, utilisé dans le même but est un ustensile. Bien entendu, un objet qui est un ustensile en tant que moyen d'une pratique peut être un expédient en tant que moyen d'une autre. Le casse-noisettes, par exemple, qui est un ustensile lorsqu'il est utilisé pour écraser une noix, est, par contre, un expédient lorsqu'il est utilisé comme moyen pour serrer une vis. Or, cette distinction est certainement applicable aux indices: *reconnaître qu'un objet produit exprès pour fournir une indication n'est pas nécessairement un signal* constitue un pas important vers la compréhension de l'ensemble des phénomènes liés aux notions d'«indication» et de «communication». Des indices-expédient sont, par exemple, la «fumée»—du fait qu'elle indique le «feu», ou les traces laissées par un animal, tout aussi bien lorsqu'elles fournissent l'indication d'existence que lorsqu'elles fournissent une indication d'attribution. Quant aux indices-ustensile, il s'agit par exemple de la manche à air sur les autoroutes qui permet de savoir, selon si elle est plus ou moins gonflée, l'intensité du vent sur le pont, ou du voyant qui reste éteint ou s'allume sur le tableau de bord de la voiture selon la quantité d'essence contenue dans le réservoir, etc. Cette manche à air et ce voyant ont été, en effet, produits expressément

pour servir d'indices, c'est-à-dire de moyen dans la pratique de l'interprétation d'indices.

Du moment où le moyen employé dans une pratique est un ustensile, c'est-à-dire un objet produit exprès pour servir de moyen dans la pratique en question, celle-ci présuppose une technique, à savoir une autre pratique dont le but est représenté par le même objet qui joue dans la première le rôle de moyen. Or la distinction, faite ci-dessus, entre indice tout court et indice actuel nous permet d'éviter certains malentendus sur ce qui constitue le but de la technique correspondant à l'interprétation d'indices. Nous avons vu que lorsque «l'on cherche un indice (expédient)», on cherche un indice tout court, c'est-à-dire un objet qui peut exister ou non, ou qui peut appartenir à l'extension de différents indiquants selon ce qui se passe à propos du référent. C'est seulement lorsqu'on *utilise* un indice et qu'il devient par là *actuel*, que celui-ci apparaît comme un objet effectivement existant ou comme un objet effectivement appartenant à un indiquant déterminé. La même chose vaut dans les cas où il s'agit, non pas de «*chercher* un indice (expédient)», mais de «*produire* un indice (ustensile)» grâce à la technique adéquate. Le but d'une telle technique n'est évidemment pas un indice actuel, mais un indice tout court (ou un objet qui sera à son tour la cause d'un indice tout court et ainsi de suite). En effet, si avec la technique l'on cherchait à produire un indice *actuel*, l'exécutant de cette technique devrait déjà savoir, indépendamment bien entendu de l'objet produit par lui, ce qui se passe à propos de l'objet qui dans l'indication jouerait le rôle de référent. Ce ne serait donc pas pour acquérir ce savoir, qui est déjà un de ses savoirs, que l'exécutant de la technique produirait le but de celle-ci, mais pour que quelqu'un d'autre soit en mesure de l'acquérir; en d'autres termes pour *transmettre à ce dernier* le savoir en question et l'on serait dans le domaine de la communication: le but de la technique serait en effet non pas un simple indice, mais un signal[13]. La technique ne se propose pas de produire l'indice actuel que constitue, par exemple, un tableau de bord avec le voyant *allumé*, mais l'indice tout court que constitue un tableau de bord dont le voyant est «allumé» ou «éteint», selon ce qui se passe à propos du référent représenté par le réservoir, c'est-à-dire selon la quantité d'essence qu'il contient. Pour produire, par exemple, un «tableau de bord avec voyant allumé», l'exécutant de la technique devrait savoir à l'avance que le réservoir est «vide». Or, s'il le savait et produisait ce tableau de bord, l'exécutant de la technique serait, de fait, un émetteur et l'objet produit par lui non pas un simple indice, mais un signal avec lequel il transmettrait à quelqu'un—à son tour non pas un simple interprète mais un récepteur—le sens constitué par ce savoir qui est le sien.

[13] Un domaine, particulièrement intéressant en lui-même, où l'on trouve des exemples clairs de la distinction entre les indices-expédient et les indices-ustensile est celui de la sémiologie médicale: les symptômes, qui sont évidemment des indices, peuvent, en effet, être spontanés et alors être des expédients en tant qu'indices ou bien, être provoqués et constituer dans ce cas des indices-ustensile.

Ce n'est pas un hasard que l'exemple d'indice-ustensile qu'on vient d'examiner appartient au type d'indice que nous avons appelé «empreinte». L'indice (-ustensile) actuel, qui n'est pas le but de la technique avec laquelle on produit le moyen de l'interprétation d'indices, n'est non plus le but d'aucune autre pratique. Au contraire de l'indice (-ustensile) tout court, qui constitue la réalisation d'un projet—celui justement exécuté avec la technique mentionnée, l'indice(-ustensile) actuel *n'est la réalisation d'aucun projet*. Par conséquent, il est nécessairement l'effet d'une cause au sens strict, à savoir d'une cause matérielle [14], qui ne peut être rien d'autre que le référent. Le moyen de la technique est la cause de l'indice tout court qui constitue, par exemple, un tableau de bord avec le voyant qui «s'allume» ou reste «éteint», selon si le réservoir est «vide» ou «plein». Le référent, c'est-à-dire, le réservoir, par exemple «vide», est à son tour la cause de l'indice actuel que constitue le tableau de bord avec le voyant «allumé». *Les indices-ustensile sont donc toujours des empreintes.*

13. Nous avons déjà mentionné le fait que, dans l'acte de communication, le récepteur se sert du signal comme d'un indice. Ce faisant cependant, le récepteur intervient en tant qu'exécutant dans une pratique fondamentalement différente de la pratique que constitue l'interprétation d'indices qui ne sont pas des signaux. En particulier, tandis que dans l'acte d'interpréter un indice l'interprète est le seul exécutant, dans l'acte de communication, outre le récepteur, intervient encore un *autre exécutant*, à savoir *l'émetteur*. Les deux exécutants de l'acte sémique se servent du même moyen, représenté par le *signal*, mais il s'en servent de façon différente, le but que chacun se propose avec l'acte sémique étant différent, bien que défini, à mon avis, pour l'un aussi bien que pour l'autre, par rapport au *sens* .

Le *sens* n'est rien d'autre qu'une *connaissance* et, en principe, une connaissance de *l'émetteur* [15]. Ce que l'émetteur se propose avec l'acte sémique, dont il en a bien entendu l'initiative, consiste à *transmettre* le sens au récepteur, c'est-à-dire à faire de façon à ce que la (sa) connaissance qui le constitue devienne une connaissance (aussi) du récepteur. Le but de l'émetteur est, en d'autres termes, le «sens devenu une connaissance du récepteur». Or, tout ce que l'émetteur peut faire pour atteindre son but se limite évidemment à *faire savoir* au récepteur, *à travers un objet dont ce dernier peut se servir comme d'un indice*, qu'il cherche à lui transmettre le sens en question [16]. L'objet dont il se sert est, bien entendu, le *signal* et l'*utilisation* que l'émetteur en fait consiste donc à *l'adresser* au récepteur, en le mettant à la portée de ses sens, ce qui revient, en définitive, à inviter le récepteur

[14] Voir Saggi di semiotica II, p. 166.

[15] Si la connaissance que l'émetteur cherche à transmettre n'est pas sa connaissance, elle constitue ce qu'on appelle un mensonge. Voir Saggi di semiotica I, p.116.

[16] Rien ne peut obliger un sujet à faire sienne une connaissance: c'est quelque chose souvent oublié par les pouvoirs politiques (des fois même par ceux qui ont les meilleures intentions).

à l'utiliser à son tour. Quant au but que ce dernier se propose avec cette utilisation, il n'est pas différent, comme on a vu, du but que se propose l'interprète d'un indice quelconque. Cependant il faut tenir compte d'un fait, à mon avis fondamental: du moment où le récepteur reconnaît le signal comme tel, c'est-à-dire qu'il reconnaît que l'émetteur, en le lui adressant, veut lui faire adopter une connaissance (le sens), le savoir acquis par le récepteur à travers l'interprétation du signal ne peut pas être cette connaissance, mais un autre savoir dont cette connaissance constitue un référent. Dans un premier temps, le récepteur tire du signal l'indication de l'existence du sens: à partir du fait, — certes, en partie constaté à travers le contact sensoriel, mais aussi *supposé* [17] —qu'*il y a* un signal qui lui est adressé par un émetteur, le récepteur déduit qu'*il y a* un sens que cet émetteur cherche à lui transmettre. *Jamais, par conséquent, un signal est utilisé en tant que tel par le récepteur, si ce dernier ne le considère pas déjà utilisé par un émetteur, et cela différencie le signal de tout autre type d'indice.* L'indication d'existence fournie par le signal est l'indication *notificative* et le savoir sur le sens, acquis par le récepteur grâce à celle-ci, c'est-à-dire le savoir qu'*il y a* ce sens, est l'indiqué *notificatif*. Puisque le signal fournit l'indication notificative par le seul fait d'exister, l'indiquant qu'il réalise en tant que fournissant cette indication, à savoir l'indiquant notificatif, est un indiquant nul. Si le récepteur, une fois acquis grâce à l'indication notificative le savoir qu'*il y a* un sens que l'émetteur cherche à lui transmettre, accepte de communiquer, il cherchera ensuite à savoir «ce que l'émetteur veut lui dire» c'est-à-dire quel sens il veut lui transmettre. Dans ce but, il utilise le signal comme un indice lui fournissant une indication d'attribution sur le sens. Cette indication est l'indication *significative* fournie par le signal: le récepteur constate grâce au contact sensoriel avec le signal la présence en lui de certaines caractéristiques. Ce savoir sur le signal, acquis directement, lui permet de déduire que le sens présente à son tour certaines caractéristiques. Le savoir sur le sens que le récepteur acquiert grâce à l'indication significative est l'indiqué *significatif*, c'est-à-dire le *signifié* du signal [18]. Quant aux caractéristiques dont la présence dans le signal—directement constatée par le récepteur—permet à ce dernier de déduire le savoir sur le sens que constitue le signifié, elles définissent l'indiquant

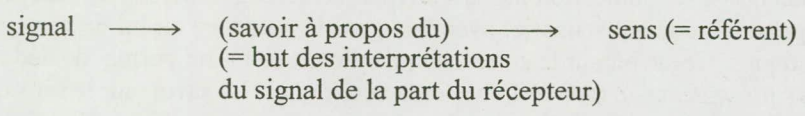
[17] Ce qui est supposé c'est l'intention de l'émetteur qui se trouverait derrière les faits matériels qui sont constatés.

[18] Nous savons, grâce à l'indication significative, que le sens présente certaines caractéristiques, celles qui composent le signifié, et nous l'identifions du moins partiellement. Toutefois, savoir qu'un objet de pensée présente certaines caractéristiques et l'identifier totalement ou partiellement ne constitue pas, à mon avis, une connaissance de tel objet dans un sens strict. Ceci est une question qui reste ouverte pour moi, plus qu'une autre, mais je considère que la logique se trompe lorsqu'elle parle de classes d'objets matériels et de classes de classes d'objets matériels (c'est-à-dire de classes d'objets de pensée) comme s'il s'agissait de deux cas particuliers d'une même notion fondamentale, la notion de «classe».

significatif que le signal réalise, autrement dit le *signifiant* réalisé par celui-ci. L'interprétation (significative) que le récepteur fait du signal consiste donc à acquérir, sur le signal, le savoir qu'il réalise un signifiant déterminé et à déduire la présence, dans le sens, des caractéristiques définissant le signifié correspondant. C'est pour cette raison que l'on peut dire que le *signe*, formé par le signifiant et par le signifié ensemble, est l'*interprétation* que le récepteur fait du signal.

Avec les caractéristiques dont la présence dans le sens est indiquée au récepteur grâce à l'indication significative et, éventuellement, avec d'autres caractéristiques qu'il tire des *circonstances* dans lesquelles a lieu l'acte de communication, le récepteur réussit normalement à *identifier* le sens, c'est-à-dire à savoir ce que l'émetteur veut lui dire. Par la suite le récepteur peut, certes, «faire sienne» la connaissance qui constitue ce sens, mais le rôle du signal se termine déjà avec l'identification du sens. Le récepteur se sert du signal seulement comme d'un indice qui, avec l'aide éventuelle des circonstances, lui permet d'identifier ce sens et il ne l'utilise pas, évidemment, *pour* faire du sens sa connaissance.

14. Lorsque le récepteur se sert du signal tout aussi bien pour tirer l'indication de l'existence du sens, indication notificative, que pour attribuer à ce dernier certaines caractéristiques c'est-à-dire pour tirer du signal l'indication significative, l'utilisation qu'il en fait peut certainement être représentée avec le même schéma utilisé pour la représentation des indices qui ne sont pas des signaux:



Comme nous l'avons déjà mentionné, dans le cas de l'indice que le signal constitue pour le récepteur et du savoir que ce dernier acquiert grâce à son interprétation, l'on a cependant affaire à un référent un peu particulier, puisque ce référent—le sens—est à son tour une *connaissance*. Ce qu'il faut surtout éviter de confondre, c'est le savoir sur le sens que constitue l'indiqué significatif, ou signifié du signal, avec la connaissance que constitue, à son tour, le sens lui-même. Le danger d'une telle confusion se présente particulièrement lorsque la connaissance que constitue le sens est à son tour un *savoir* [19]. Grâce à l'interprétation du signal /iliadyve/ (*il y a du vent*), par exemple, le récepteur acquiert le savoir que le sens que l'émetteur cherche à lui transmettre présente les caractéristiques «(modalité) information», «(verbe) y

[19] Et non pas une injonction.

avoir», «(temps) présent» et «(sujet) vent», c'est-à-dire le savoir que l'identité de ce sens est celle que déterminent ces caractéristiques. En d'autres termes, grâce à l'interprétation du signal, le récepteur réussit à savoir que l'émetteur veut lui dire qu'il y a du vent. Cependant savoir que l'émetteur veut lui dire qu'il y a du vent n'est évidemment pas la même chose que savoir qu'il y a du vent.

Comme toute connaissance, le sens peut renvoyer ou se référer, dans des places syntaxiques déterminées, à des objets qui constituent alors ses référents. Or, une autre confusion à éviter concerne le référent du savoir que le récepteur acquiert grâce à l'interprétation du signal, référent qui, comme on l'a dit, est le sens lui-même, et les référents auxquels la connaissance que constitue ce dernier renvoie éventuellement à son tour:

		indiqué		référent		
signal	⟶	(savoir sur)	⟶	(de l'indiqué)		
				= sens	⟶	(référent du sens)
						(référent du sens)
						(...)

Si, par exemple, l'émetteur veut faire savoir au récepteur qu'il y a du vent et dans ce but utilise le signal /iliadyve/ (*il y a du vent*), ce que le récepteur réussit à savoir grâce à ce signal, en plus du fait qu'il y a un sens que l'émetteur cherche à lui transmettre, c'est non pas que «il y a du vent», mais que ce sens, c'est-à-dire ce que l'émetteur veut lui dire, est «information qu'il y a du vent». Au contraire donc de l'interprétation d'un indice, comme par exemple celui constitué par les arbres qui s'agitent, qui permet de savoir directement quelque chose sur le vent, c'est-à-dire *qu'il y a* du vent:

indice	⟶	indiqué	⟶	référent
(arbres qui s'agitent)		(= savoir qu'il y a ...)		(... le vent)

l'interprétation elle-même du signal /iliadyve/ ne permet pas au récepteur de savoir quelque chose sur le vent, mais seulement sur le sens que l'émetteur essaie de lui transmettre, constitué certes d'un savoir qui se réfère à son tour au vent (le savoir *qu'il y a* du vent):

signal	⟶	indiqué				
(/iliadyvã/)	(savoir sur le)	⟶	référent			
			(=sens=			
			savoir sur le)	⟶	référent	
					(le vent)	

15. Jusqu'à présent nous avons sous-entendu que le signal fournit toujours au récepteur, à propos du sens, l'indication d'existence, ou indication *notificative*, et l'indication attributive, ou indication *significative*. Il existe cependant des cas limites, intéressants pour la sémiologie car, avec eux, on a affaire aux instruments de communication les plus élémentaires, dans lesquels le signal ne fournit que l'indication notificative, c'est-à-dire qu'il indique seulement l'existence du sens sans fournir sur lui aucune indication permettant de lui attribuer des caractéristiques. Le sens que grâce au signal le récepteur réussit à savoir qu'*il y a* n'est certainement pas un sens quelconque, mais un sens déterminé, pourvu de certaines caractéristiques. Toutefois, comme dans l'exemple de «feu» indiqué par la «fumée», présenter ces caractéristiques n'apparaît pas comme une de deux ou plusieurs possibilités; par conséquent ce n'est pas grâce au signal que l'on réussit à savoir que le sens les présente. Ce que l'on réussit à savoir sur le sens grâce au signal constitue certes une de deux possibilités, mais ces possibilités concernent non pas les caractéristiques que le sens présente, mais son existence. Ces possibilités sont, d'une part, qu'*il existe*, c'est-à-dire qu'un émetteur cherche à transmettre un sens pourvu des caractéristiques en question, et d'autre part, qu'*il n'existe pas* un sens pourvu de ces mêmes caractéristiques qu'un émetteur cherche à transmettre. Quant au signal, il n'est certainement pas un objet quelconque, mais un objet qui présente des caractéristiques déterminées. Le fait de présenter celles-ci n'apparaît cependant pas comme une de deux ou plusieurs possibilités. Par conséquent, le récepteur tire l'indication notificative non pas de leur présence dans le signal, mais de la simple existence d'un signal qui les présente. Du moment qu'un tel signal fournit l'indication notificative, mais par contre, ne fournit aucune indication significative, *il n'a pas de signifié* (ou, ce qui revient au même, il a un signifié nul). D'autre part, puisqu'un tel signal fournit l'indication notificative pour la seule raison d'exister, il ne réalise aucun signifiant (ou il réalise un signifiant nul) [20].

Un exemple du type de signal que l'on vient d'étudier est constitué par le bâton blanc porté par un aveugle. Certainement ce signal n'est pas un objet quelconque, mais un «bâton blanc» et il n'indique pas un sens quelconque, mais le sens «information que le porteur est aveugle»[21]. Il s'agit donc d'un signal pourvu de caractéristiques déterminées, grâce auquel on cherche à transmettre un sens à

[20] Tous les signaux appartenant au même code auquel appartient un signal qui ne fournit que l'indication d'existence ont le même signifié et, par conséquent, un signifié nul (en intension) et universel (en extension). Ils réalisent tous le même signifiant qui forme, avec le signifié commun à tous les signaux mentionnés, l'unique sème du code. Le signifiant de cet unique sème coïncide avec le champ sématique du code, et le signifie coïncide avec le champ noétique.

[21] Il faut pas confondre la caractéristique «aveugle» du référent auquel renvoi le sens avec les caractéristiques de ce dernier.

son tour pourvu de caractéristiques déterminées. Pour ce qui concerne ces caractéristiques, il n'y a toutefois pas d'alternative ni pour le signal ni pour le sens. Si cependant, le fait de porter un bâton blanc indique quelque chose, à savoir qu'*il y a* le sens «information que le porteur est aveugle», c'est parce qu'en plus de la possibilité de porter ce bâton, il y a la possibilité de ne pas le porter.

16. Dans la plupart des cas, les signaux sont produits exprès pour servir de moyen de la pratique communicative et ils constituent, par conséquent, des signaux-ustensile. Les exemples de signaux-expédient ne manquent cependant pas. Ils sont souvent liés à ce que l'on peut appeler la *sémiose interne*, à savoir l'utilisation dans un acte sémique, dans le rôle de signal, d'un objet qui, *en tant que référent*, fait partie du sens que l'on cherche à transmettre dans cet acte:

	signifié		
signal ⟶	(savoir sur le) ⟶	sens ⟶	référent (du sens)

Si, par exemple au restaurant, un client soulève une bouteille d'eau minérale à l'intention du garçon pour lui en demander une autre, cette bouteille qui n'a évidemment pas été produite pour servir de signal est, en l'occurrence, utilisée comme tel pour transmettre le sens «injonction d'amener une autre bouteille d'eau minérale», où elle intervient à titre de référent [22]. La sémiose interne n'est cependant pas indispensable pour avoir affaire à un signal-expédient. Toujours au restaurant, une carte de crédit montrée de loin au garçon peut constituer un signal-expédient grâce auquel on transmet le sens «injonction d'amener l'addition»; un sens donc où la carte en question ne joue aucunement le rôle de référent. Les exemples les plus intéressants de signal-expédient qui ne constitue pas un référent du sens transmis grâce à lui, sont peut-être ceux où l'objet utilisé comme signal-expédient est un indice, et en particulier un indice-ustensile. Les graphiques obtenus, par exemple, grâce aux différents appareils dans les laboratoires de phonétique, sont pour le phonéticien des indices-ustensile qu'il interprète afin d'acquérir des connaissances sur les sons:

indice	⟶	indiqué	⟶	référent de l'indiqué
(graphique)		(=savoir sur un)		(son)

Mais si le phonéticien publie ces graphiques dans un traité de phonétique, ils y sont utilisés comme des signaux adressés au lecteur et ils sont, en tant que

[22] La robe portée par le mannequin d'un défilé de mode est un autre exemple de sémiose interne –et même si, comme le considère Roland Barthes, la robe est un signe («Eléments de sémiologie», Comunications 4, p.99), elle constitue alors un exemple de metasémiose interne où le référent, qui est déjà un signal, est utilisé comme signal de ce signal. Le rôle de la robe présentée dans le défilé est donc à distinguer de celui de la robe portée dans la rue.

signaux-expédient:

signal	⟶	signifié				
(graphique)		(savoir sur le)	⟶	sens		
				(savoir sur le)	⟶	référent du sens (son)

17. Les signaux-expédient sont cependant plutôt exceptionnels: en général, comme nous l'avons déjà mentionné, les objets employés comme signaux ont été produits exprès pour un tel emploi et présupposent, par conséquent, une technique. Or, pour établir le but de cette technique il faut tenir compte de deux faits, déjà mentionnés auparavant: d'une part que le récepteur n'utilise jamais le signal s'il ne le considère pas déjà utilisé par l'émetteur et, d'autre part, qu'il l'utilise d'une façon différente de celle de l'émetteur. En effet, même si le signal est aussi pour l'émetteur un indice, il ne constitue pas un indice que l'émetteur utiliserait lui-même comme tel c'est-à-dire qu'il interpréterait lui-même, mais un indice qu'il adresse au récepteur, afin que ce dernier l'interprète, et qu'il l'interprète bien entendu *d'une manière déterminée, déjà prévue par l'émetteur*. Donc, à l'opposé du récepteur, lequel sait que le signal appartient à l'extension d'un certain signifiant parce qu'il l'utilise, l'émetteur utilise le signal parce qu'il sait qu'il appartient à l'extension d'un certain signifiant.

L'émetteur, en d'autres termes, utilise un signal, c'est-à-dire l'adresse à un récepteur, seulement dans la mesure où il le reconnaît comme appartenant à l'extension d'un signifiant déterminé. Or, puisque le récepteur utilise le signal seulement s'il le considère comme déjà utilisé par l'émetteur, c'est en tenant compte de ce qui amène *l'émetteur* à se servir d'un signal que l'on peut établir le but que se propose la technique avec laquelle on produit un signal-ustensile. En effet, à l'opposé de la technique avec laquelle on produit un indice-ustensile—technique qui cherche à produire un objet *pouvant* appartenir à l'extension de l'un d'au moins deux indiquants, mais jamais appartenant effectivement à l'un de ces indiquants, la technique avec laquelle l'on produit un signal vise toujours à produire un objet—un signal—qui appartient à un signifiant déterminé. Cette technique peut être exercée par l'émetteur lui-même. Cela se passe, par exemple, lors de la production des signaux-ustensile par excellence, à savoir les *phonies* produites à travers l'exercice de la *phonation*. Mais la technique avec laquelle on produit un signal-ustensile peut aussi être exercée par quelqu'un d'autre que l'émetteur: par exemple la police routière ne produit pas nécessairement elle-même les signaux dont elle se sert. Le but que l'on cherche à produire avec l'exercice de la technique est quand même représenté par un signal appartenant à un signifiant déterminé, puisque c'est seulement pour cette raison que l'objet produit avec l'exercice de la technique en question sera ensuite utilisé par l'émetteur comme moyen dans la

pratique communicative.

18. Nous avons vu que dans la communication émetteur et récepteur utilisent différemment le moyen qui représente pour tous deux le signal, et ils le font afin d'atteindre, à ce qu'il me semble, des buts différents: pendant que l'émetteur cherche, en utilisant le signal, à faire en sorte qu'une connaissance qui constitue le sens devienne une connaissance du récepteur, ce dernier se sert du signal comme d'un indice dans le but d'identifier un tel sens. Cela n'empêche, à mon avis, que l'on ait affaire à une unique pratique exercée conjointement par l'émetteur et le récepteur. L'émetteur *adresse* en effet le signal au récepteur, c'est-à-dire il le porte explicitement à son attention. C'est du moins ce que le récepteur présuppose lorsqu'il tire du signal l'indication notificative, c'est-à-dire qu'il déduit, du fait *qu'il y a* un signal qui lui est adressé, *qu'il y a* un sens que l'émetteur essaye de lui transmettre. L'indication notificative est ainsi, d'une certaine manière, l'indication d'une requête de *collaboration* autour du signal que l'émetteur propose au récepteur [23]. En acceptant d'interpréter le signal dans le but de tirer de lui l'indication significative, le récepteur ne cherche certes qu'à identifier le sens. Mais cette interprétation constitue la façon dont le récepteur collabore à l'obtention du but de l'émetteur et elle est indispensable à cette obtention car c'est seulement après avoir identifié le sens que le récepteur peut éventuellement l'accepter et faire donc, de la connaissance qui le constitue, une connaissance à lui. C'est d'ailleurs parce que dans l'acte de communication il y a une telle collaboration entre l'émetteur et le récepteur qu'il y a *un sens* : une connaissance constitue un sens pour autant qu'on cherche à la transmettre dans un acte de communication et donc une connaissance que le récepteur reconnaît comme une connaissance que l'émetteur cherche à lui faire adopter.

Très différente par rapport à la communication, surtout du fait de l'absence d'une telle collaboration, est la tentative de quelqu'un de faire en sorte qu'une certaine connaissance devienne une connaissance de quelqu'un d'autre en se servant pour ce but de ce que j'ai appelé un indice *faussement spontané*. Un indice *faussement spontané* est, comme le signal, un objet que celui que j'appellerai «l'utilisateur» porte, en le produisant habituellement lui-même, à l'attention de celui que j'appellerai «destinataire» dans le but que celui-ci l'utilise, à son tour, comme un indice grâce auquel il acquiert un savoir déterminé. Mais, contrairement à l'émetteur d'un signal, l'utilisateur d'un indice faussement spontané ne cherche pas à collaborer avec le destinataire mais il cherche à faire croire à ce dernier que l'indice en question est *spontané*, c'est-à-dire qu'il n'a pas été produit exprès, en tant qu'indice *actuel*, afin que celui-ci acquiert le savoir mentionné. Un indice faussement spontané ne fournit pas l'indication notificative et le savoir que l'utilisateur veut faire devenir le savoir du destinataire n'est pas un *sens*.

---

[23] Voir. Eric Buyssens, Les langages et le discours. Bruxelles, Office de Publicité, 1943, p.12 et passim.

Sont, par exemple, des indices faussement spontanés, les habits qu'on a mouillés exprès en passant sous la douche pour faire que le destinataire en déduise qu'il pleut, ou bien l'alarme qui est déclenchée avec un briquet afin que l'on l'interprète comme l'indice qu'il y a un incendie dans l'immeuble, ou encore le bras en parfait état qu'on met dans du plâtre pour chercher à indiquer une fracture osseuse, etc. Puisqu'un indice faussement spontané a été produit exprès en tant qu'indice *actuel*, le rapport entre celui-ci et le référent sur lequel le destinataire fonde éventuellement son interprétation est un rapport effectivement inexistant. Le destinataire déduit éventuellement, par les habits mouillés, *qu'il y a* pluie parce qu'il considère que celle-ci, c'est-à-dire le référent du savoir qu'il acquiert en interprétant les habits mouillés, est la cause de l'indice *actuel* que constituent ceux-ci—ce qui n'est pas vrai. L'alarme qui se déclenche est considérée *indice actuel* qui indique *qu'il y a* un incendie parce qu'on considère que celui-ci (et non pas le briquet) est la cause qui a déclenché l'alarme. Il n'est pas vrai non plus que le plâtre *qu'il y a* (indice actuel) ait été produit pour tenir en place l'os fracturé , et c'est toutefois sur ce rapport inexistant que le destinataire de l'indice faussement spontané se fonde pour déduire qu'il y a un tel os fracturé [24].

La fausseté du rapport mentionné ne semble pas toutefois empêcher que l'indiqué d'un indice faussement spontané, c'est-à-dire le savoir que l'utilisateur cherche à faire devenir un savoir du destinataire, soit un savoir vrai: il est possible, par exemple, qu'un os soit effectivement cassé et que, même si l'on n'a pas besoin de plâtre, on en mette un afin de faire savoir qu'il y a un os cassé. Mais, dans de cas de ce genre on atteint les limites de la communication. En effet, il est difficile d'établir dans de tels cas, spécialement si le destinataire de l'indice faussement spontané peut constater la vérité de l'indiqué d'un tel indice par une voie indépendante de ce dernier, si l'on a affaire à un indice faussement spontané ou à un signal. Si, par exemple, quelqu'un tousse sans en avoir besoin, avec l'intention de rappeler à d'autres personnes sa présence, il est difficile de décider si la toux est un indice faussement spontané avec lequel celui qui le produit cherche à indiquer sa présence, ou s'il s'agit d'un signal avec lequel il essaye de transmettre le *sens* «information que je suis présent».

Il faut enfin mentionner que, même si le rapport entre indice et référent, sur lequel le destinataire d'un indice faussement spontané fonde son interprétation, n'existe pas effectivement et que, même si le savoir que le destinataire acquiert avec cette interprétation est habituellement un savoir faux, le *mensonge* n'a rien à voir avec l'utilisation d'un tel indice: on peut certes considérer cette utilisation comme trompeuse, mais seulement dans la communication il peut y avoir mensonge, c'est-à-dire que seulement un *sens*, à savoir une connaissance transmise et, par conséquent, un *dire* peuvent, à mon avis, être mensongers.

[24] Si le rapport entre l'indice faussement spontané et le référent peut être faux lorsque cet indice est interprété comme une empreinte, il ne peut l'être que dans la mesure où l'on établit le rapport en question en se fondant non seulement sur le rapport cause/effet mais aussi sur les «circonstances». Voir Saggi di semiotica II, p. 104.

Marie-Claude Capt-Artaud

Bifacialité et arbitraire

Postface à «L'interprétation d'indices et son rôle dans la communication» de Luis J. Pietro

Le livre de Prieto *Pertinence et Pratique* (1975) s'ouvre sur un paragraphe intitulé «Les indices». Prieto y esquisse brièvement (en moins de deux pages) une typologie: indices «spontanés», «faussement spontanés» et «intentionnels». Son propos est alors de considérer, à la suite de Buyssens, le signal linguistique comme un indice intentionnel: une terminologie qui souligne le rôle de premier plan joué par l'émetteur – son dessein de notifier quelque chose. Après ce rapide paragraphe d'introduction, il ne sera plus question d'indices au long des différents chapitres du livre mais, en revanche, beaucoup question de signes, entités bifaciales. Signalons déjà qu'au chapitre deux du même livre, Prieto reprend la comparaison qu'il a proposée entre signe et instrument, tous deux entités bifaciales, comparaison qui soutient une analyse tout à fait originale du phénomène connotatif [1].

Bien plus tard, en 1991, Prieto revient à l'examen des indices, dans le texte que nous publions ici. Sous le titre *L'interprétation d'indices et son rôle dans la communication,* il propose une typologie plus complexe qu'en 1975 et dont le propos explicite est «d'étudier de façon plus approfondie [...] l'interprétation d'indices distincts des signaux». Cependant, dès la première phrase du texte, c'est le récepteur qui devient le point de mire:

Dans l'exercice de la pratique communicative [...] la tâche de l'exécutant qui, dans la pratique en question, intervient en tant que récepteur se limite à *l'interprétation d'un indice*, celui que constitue pour lui le *signal.*

---

[1] Cette comparaison a été exposée dès 1973 dans un article intitulé «Signe et Instrument» *in Littérature, Histoire, Linguistique, Mélanges offerts à Bernard Gagnebin*, repris dans le recueil *Etudes de linguistique et de sémiologie générales,* Genève, Droz, 1975.

Partant de cette explicitation du rôle du récepteur, l'article aboutira à définir «le signe, formé par le signifiant et le signifié ensemble» comme «l'interprétation que le récepteur fait du signal». Voilà pourquoi c'est essentiellement le rôle assigné au récepteur que nous allons discuter ici.

Tout d'abord, notons bien que l'indice est présenté comme un objet que l'interprète utilise afin d'en déduire des indications concernant un autre objet. Autant dire que l'indice est considéré comme appartenant au seul plan de l'*indiquant,* qu'il devient indice dès lors qu'il est mis en relation avec des faits définissant le plan de l'*indiqué*. Ceci implique que c'est l'interprète qui érige certains faits matériels au statut d'indice en les mettant en rapport avec un autre ordre de faits. *Stricto sensu,* l'interprétation d'indices consisterait ainsi pour l'interprète à instaurer de la bifacialité. Comment doit-on comprendre la formule «utiliser un indice» choisie par Prieto? Car cette seule et même formulation réfère à la fois à la pratique qui consiste à caractériser l'indice comme tel (construire une entité bifaciale à partir d'un fait matériel) et à la pratique qui consiste à utiliser des objets expressément prévus afin de fournir des indications (et donc déjà pourvus d'une utilité déterminée). Raisonnons sur un exemple. Prenons l'hygromètre à cheveu, qui a été inventé par Horace-Bénédict de Saussure, l'arrière grand-père de Ferdinand. L'invention de l'instrument suppose, en préalable, la découverte de sa possible bifacialité; elle est fondée sur la mise en rapport d'un plan de l'indiquant: variation de la longueur des cheveux, avec le plan de l'indiqué qui intéresse notre météorologue: variation du taux d'humidité de l'air. L'inventeur est bien un interprète d'indices; l'utilisateur de l'hygromètre, quant à lui, n'a qu'à se conformer au bon mode d'emploi de l'appareil.

Si Prieto aborde dans cet article certains problèmes soulevés par la catégorie d'indices dits «intentionnels», c'est qu'à l'examen il apparaît qu'il existe des indices intentionnels qui ne sont pas des signaux, précisément en ceci qu'ils n'émanent pas d'un émetteur. Un des points forts de la mise en ordre proposée par cette typologie est sans doute de dégager le type appelé «indice-ustensile». Ce sont des objets qui, tout en ayant été fabriqués pour servir de moyen dans une pratique, sont toujours nécessairement aussi considérés comme *effet* (naturel) d'une *cause* matérielle. «Produits expressément pour servir d'indices, c'est-à-dire de moyen dans la pratique de l'interprétation d'indices», ces indices-ustensiles sont par ailleurs aussi toujours des «empreintes»: les modifications de certaines de leurs caractéristiques sont nécessairement entraînées par des caractéristiques effectivement présentées par d'autres objets (force du vent / manche à air gonflée; fièvre / montée de la colonne de mercure du thermomètre, etc.). Il est sûrement d'un grand intérêt pour la sémiologie de distinguer ce type d'instruments – dont la fabrication suppose une connaissance *vraie* de la réalité matérielle – des instruments dont la bifacialité n'obéit à aucun fondement naturel et est instaurée par pur consensus du groupe social qui la construit et qui s'en sert. En particulier, l'utilité

du signe, c'est-à-dire son signifié, ne dépend aucunement des caractéristiques qui constituent la phonie, alors que si l'on veut qu'un thermomètre, par exemple, possède une utilité déterminée, on doit nécessairement le doter de certaines caractéristiques. Nous en déduirons que la démarcation entre indices intentionnels peut se faire sur fond d'arbitraire. L'utilité des indices intentionnels qui ne sont pas des signaux semble toujours gagée sur la découverte d'une relation de causalité («loi de la nature») alors que celle des signaux est garantie par codification (régie par les hommes). Il apparaît ainsi – et c'est un point qui a son importance – que la constitution même de tout indice intentionnel (signal ou ustensile, qu'il s'agisse de mots, d'images, de croquis, de voiles noires, d'alarmes...) se fonde sur une mise en rapport agréée entre un plan de l'indiquant et un plan de l'indiqué; ces mises en rapport représentent des manières de connaître les référents validées par la collectivité dans laquelle elles ont cours.

Le signe, entité psychique, est une construction historico-sociale dont la bifacialité s'impose au sujet parlant dès lors qu'il y a recours à ses propres fins communicatives. La sémiologie de la connotation, telle que Prieto l'a développée, ouvre à l'interrogation sur la façon dont le sujet parlant parvient à utiliser ces instruments – déjà tout pourvus d'une utilité estampillée par la collectivité – afin d'exécuter telle opération de communication singulière. L'analogie avec l'acte instrumental implique l'articulation *langue/parole*. La langue pourvoit à l'établissement de la bifacialité des signes, la parole des individus s'en accommode. Si la pratique qui consiste à interpréter des indices semble toujours liée à l'établissement de correspondances entre indiquants et indiqués (construction des indices comme tels), en revanche, la pratique de la communication semble bien affaire d'*'utilisation*. Parler en particulier suppose une certaine habileté à manier des entités bifaciales déjà constituées. Tout autre chose est la perspicacité qu'on doit supposer à l'interprète d'indices pour jouer son rôle: établir de bonnes corrélations de moyen à but entre faits constituant un univers *indiquant* et faits structurant l'univers *indiqué*.

Prieto écrivait dans «Signe et instrument»:

> On admet couramment en linguistique que le sens constitue une fin et le signal un moyen. Ce que nous avons vu cependant, à propos de la double identité sous laquelle on connaît le sens dans l'acte sémique et *de la nature bifaciale du signe*, fait apparaître le besoin de préciser cette distribution des rôles. Le sens constitue certes une fin, mais seulement en tant qu'entité non linguistique, [...] en tant qu'entité linguistique, c'est-à-dire conçu à travers *le signifié* du signal, le sens fait déjà partie, au contraire, de ce qui est à considérer comme *le moyen* mis en oeuvre pour le transmettre [2].

[2] Prieto, *op. cit.*, p. 187. C'est nous qui soulignons.

Il serait fructueux de faire dialoguer Prieto avec lui-même sur ce point précis. La définition du signal comme indice et du récepteur comme interprète de l'indice «que constitue pour lui le signal» est-elle compatible avec la sémiologie de la connotation exposée parallèlement et qui se soutient de l'analogie entre signe et instrument? Cette analogie insiste en effet sur la bifacialité «pensée» par une collectivité et à laquelle l'individu souscrit[3]. Le recours à l'instrument, et, partant, la conception de l'opération à travers l'utilité dont ce dernier est pourvue fait partie du moyen à disposition.

L'assimilation de la pratique qu'est la communication linguistique à la pratique qu'est l'interprétation d'indices ne peut se faire que sur le rôle imputé au récepteur. Tirer les conséquences de la bifacialité qui constitue le signe linguistique engagerait l'analyse dans l'examen du rôle de l'émetteur. En effet la mise en évidence du double statut du sens nous montre l'émetteur aux prises avec la double identité sous laquelle il doit nécessairement l'envisager: d'une part «ce qu'il veut dire» (le but qu'il assigne à son dire), d'autre part «le sens des mots» (l'utilité de l'instrument) de la langue à laquelle il s'en remet pour tâcher de se faire comprendre [4]. Le problème qui est posé ici au linguiste est celui de l'asymétrie dans les rôles respectivement joués par un sujet parlant, tour à tour émetteur et récepteur. Prieto, si nous le comprenons bien, impute l'asymétrie au fait que l'émetteur ne conçoit le sens à travers le signifié (= le moyen linguistique) qu'après l'avoir envisagé comme fin (= ce qu'il veut dire); alors que le récepteur, y ayant d'emblée accès à travers «le moyen linguistique mis en oeuvre», aurait simplement à déduire que le sens appartient à la classe de sens indiquée (le signifié du signal); mais, puisque le signifié du signal fait lui même partie du moyen, y a-t-il vraiment *déduction* de la part du récepteur? S'il connaît le bon mode d'emploi des phonies, le récepteur ne se contente-t-il pas de *constater* que le sens appartient au signifié en question? Prieto fait ici intervenir sa notion de *circonstances* [5]. Le signal permettrait au récepteur de savoir que le sens que l'émetteur cherche à lui transmettre appartient à la classe de sens constituée par le signifié. Le signal n'indiquant ainsi l'identité du sens qu'en partie, les circonstances doivent prendre le relais des indications linguistiques et permettre au récepteur d'identifier totalement le sens. Il

---

[3] L'indiciel peut toujours, en revanche, n'être que de la bifacialité «bricolée» *hic et nunc* à la meilleure convenance d'un individu.

[4] Ce qu'on a appelé «le génie de la langue» serait la manière particulière dont une communauté linguistique est amenée à une certaine ordonnance du monde du fait de le concevoir à travers ces signifiés là.

[5] Voici la définition la plus récente de cette notion: «J'appelle *circonstances* l'ensemble des connaissances que le récepteur possède au moment de l'acte de communication, indépendamment de l'indication sur le sens que lui fournit le signal» («L'acte de communication traductif», *CFS* 47, 1993, p. 112). Une version antérieure précisait: " possède *ou peut acquérir*».

nous semble que c'est précisément dans le recours aux circonstances que le récepteur devient, à proprement parler, interprète d'indices, c'est-à-dire qu'il est amené à déduire des indications lui permettant de passer du signifié au sens.

Revenons derechef à la typologie des indices. Il nous apparaît qu'une catégorie d'indices non envisagée par Prieto représente une part importante de ce qu'il convient d'entendre par ces circonstances qui jouent un rôle décisif dans l'établissement du sens par le récepteur. Prieto propose de distinguer les indices ayant comme référent un objet matériel des indices ayant comme référent un objet mental. Selon lui, «les indices par excellence dont le référent est un objet mental [seraient] les *comportements*, à savoir les modifications *volontaires* du corps d'un sujet». Les indices qui portent sur un référent matériel sont le plus souvent des *empreintes*, c'est-à-dire qu'ils sont liés à leur référent par le rapport de causalité matérielle (paragraphe 8). Si le rapport de cause à effet qui lie une empreinte à son référent est un rapport nécessaire, une empreinte devrait constituer «une sorte de preuve matérielle de la vérité de son indiqué» (paragraphe 10). Il est frappant que Prieto n'ait pas pris en considération les modifications *in*volontaires du corps du sujet (larmes qui montent aux yeux, rougeur qui vient aux joues, brillance du regard, tremblement des mains, altérations de la voix etc...). Il est vrai que d'accorder toute considération à ces possibles indices impliquait une prise en compte de la *causalité psychique,* analogue de la causalité matérielle. Rougir, balbutier, trembler seraient autant d'*empreintes* constituant "des preuves matérielles de la vérité de leur indiqué» («embarras», «trouble», «émois»...).

Jean-Jacques Rousseau était homme à accorder à cette sorte d'indices – puisqu'ils ne sauraient mentir – bien plus de crédit qu'aux signes linguistiques dont l'utilité – arbitraire – est toujours à la merci de ce qu'en auront fait les hommes. En témoin ce passage de *La Lettre à d'Alembert:*

> Pour moi, j'ai peine à concevoir comment on rend asses peu d'honneur aux femmes, pour leur oser adresser sans cesse ces fades propos galants, [...] est-il question d'amour, dans tout ce maussade jargon ? [...] rien n'est plus éloigné de son ton [de l'amour] que celui de la galanterie. De la manière dont je conçois cette passion terrible, son trouble, ses égarements, ses palpitations, ses transports, ses brûlantes expressions, son silence plus énergique, ses inexprimables regards, que leur timidité rend téméraires, et qui montrent les désirs par la crainte; il me semble qu'après un langage aussi véhément, si l'amant venoit à dire une seule fois, *je vous aime*, l'amante indignée lui diroit, *vous ne m'aimez plus*, et ne le reverroit de sa vie [6].

Puisque les utilités que possèdent les différents instruments qu'ils ont créés sont inventées par les hommes, modifier leur utilité, c'est, par l'intermédiaire de

[6] Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, *Oeuvres complètes V*, p. 95.

celle-ci, modifier la conception même de l'opération. Si dire «je vous aime» est désormais devenu un banal propos galant de séducteur mondain, l'aveu d'amour sincère n'est plus identifiable par ces mots-là.

Nous ne pouvons, à l'évidence, suivre Jean-Jacques Rousseau quand il semble affirmer que les indices *expédients* que sont les effets de la causalité psychique ont un rôle prééminent dans la réussite des communications pour lesquelles la langue ne saurait être à la hauteur [7]. Convenons toutefois que le récepteur est très souvent amené à se fonder sur cette forme-là d'indication «pour identifier totalement le sens». On pourrait alors mettre en doute la première phrase de l'article de Prieto qui affirme que le récepteur «*se limite* à l'interprétation d'*un* indice, celui que constitue pour lui le signal». En effet, pour que le titre de l'article tienne davantage ses promesses, il aurait sans doute fallu prendre en compte la double activité du récepteur. Le récepteur n'est pas seulement celui qui *utilise* le signal conformément à l'emploi prévu par consensus, c'est-à-dire en tant que ces phonies lui donnent accès à l'autre face du signe (ni même celui qui *utilise* éventuellement, en toute connaissance de cause, certains comportements volontaires de l'émetteur). Le récepteur est aussi *l'interprète* qui – à l'insu même de l'émetteur – peut compléter ces indications ostensibles par une identification adéquate des indices expédients qui sont parallèlement manifestés, identification dont il est le seul artisan.

Nous avons été amenée à souligner ce que l'ont pourrait considérer comme les lacunes de cette typologie des indices: d'une part, ne pas établir ce qui est commun à tout indice intentionnel et, d'autre part, ne pas prendre en compte les manifestations de la causalité psychique. Il n'en reste pas moins que la lecture de Prieto est toujours étonnamment stimulante. Cette sémiologie, qui a essentiellement pour objet le rapport entre l'homme et l'instrument, ne peut jamais se refermer sur le seul propos du linguiste. Elle continue d'ouvrir la réflexion à des considérations adjacentes, elle ménage de continuelles voies de raccordement entre sciences de l'homme. Ainsi, des idées voisines peuvent advenir dans le sillage de ce travail de mise en ordre des indices: le départ très net, notamment, entre *expédient* et *ustensile* aide à délimiter la part de l'«arbitraire» (du culturel) et de la «nécessité» (l'adéquation à la réalité). Dans la notion d'ustensile, nous trouvons le clivage entre 1) ce qui reste arbitraire, l'utilité d'un instrument pensée par un groupe social défini, et 2) ce qui est déterminé par la causalité matérielle, faute de quoi l'ustensile ne saurait prétendre à une quelconque utilité et disparaîtrait comme tel. La notion d'expédient, quant à elle, invite à distinguer dans l'instrumentation 1) ce qui est d'usage commun, l'outillage dans lequel le groupe peut se reconnaître: identifié par ses pratiques, et 2) le bricolage bifacial qu'un esprit inventif peut

[7] Les adeptes de Rousseau déchargent en effet l'émetteur de toute responsabilité puisque l'interprétation de ces indices est entièrement à la discrétion du récepteur. Le récepteur peut toujours se tromper, mais seul l'émetteur peut mentir.

faire solitairement pour annexer tel ou tel ustensile à des fins singulières [8].

Dans ce contexte, essayons de voir ce que font les surréalistes, par exemple, quand ils se livrent à de tels détournements. *L'Amour fou* d'André Breton est un texte truffé d'anecdotes susceptibles de nous éclairer. Examinons la scène suivante: André Breton se trouve en compagnie de son ami Alberto Giacometti à la foire de la brocante. Ils sont attirés par «un demi-masque de métal frappant de rigidité en même temps que de force d'adaptation à une nécessité de nous inconnue. La première idée, toute fantaisiste, était de se trouver en présence d'un descendant très évolué du heaume». Nos deux curieux examinent l'objet, l'essayent. Breton en tente une description très minutieuse et relate que le marchand «nous pressait de l'acheter en suggérant de le peindre d'une couleur vive et de le faire monter en lanterne». Or voilà que

Giacometti pourtant très détaché en général de toute idée de possession à propos de tels objets, le reposa à regret, parut chemin faisant concevoir des craintes sur sa destination prochaine, finalement revint sur ses pas pour l'acquérir. [...] Nous débattions le sens qu'il convient d'attacher, si minimes puissent-elles paraître, à de telles trouvailles. [Ces objets] dont nous ignorions l'existence quelques minutes plus tôt et qui nous imposaient avec eux ce contact sensoriel [...] nous livraient aussi certains prolongements, très inattendus, de leur vie. C'est ainsi que le masque, perdant peu à peu ce que nous étions tombés d'accord pour lui assigner comme usage probable – nous avions pensé avoir affaire à un masque allemand d'escrime au sabre [9] – tendait à se situer dans les recherches personnelles de Giacometti, à y prendre une place analogue à celle qu'occupait précisément alors le visage de la statue dont j'ai parlé. [...] visage demeuré à l'état d'ébauche [10].

N'est-ce pas l'une des faces de l'instrument (la face qu'est le *signifiant* dès lors que l'instrument est un signe) qui a été l'objet du détournement? Car il aura fallu que le masque soit tout d'abord regardé comme ustensile, pourvu d'une utilité donnée, pour qu'il retienne l'attention de nos promeneurs. Il aura fallu ensuite que

[8] Les pertinences de l'individu peuvent dans ce cas être liées à une pratique matérielle ou à une pratique symbolique. Si elle est tributaire de la causalité matérielle, la nouvelle conception de l'utilité ne pourra s'affranchir entièrement des caractéristiques présentées par l'objet et liées à l'utilité initiale. S'il est question de pratique symbolique, c'est l'utilité initiale dont il ne devra pas entièrement s'affranchir. Pensons, par exemple, puisqu'ici les deux pratiques sont conjointes, au fragment de silex que l'archéologue a ramené d'une fouille et dont il se sert comme presse-papier. La pratique symbolique eut été également satisfaite s'il avait pu en faire un mobile, mais pas si le visiteur prend ce silex pour un simple galet.

[9] Plus l'instrument a l'air soigneusement conçu et finement élaboré, plus sa mystérieuse bifacialité fascine, excitant l'imagination.

[10] André Breton, *L'Amour Fou*, Paris, Gallimard, 1937, pp. 35-36.

son utilité initiale soit oubliée, barrée en quelque sorte [11] pour que le masque, ainsi devenu vacant, puisse émigrer comme moyen dans une pratique individuelle. N'est-ce pas le propre de ce signifiant qui peuple nos rêves d'être du signifiant expédient, rendu vacant pour laisser la voie libre à l'expression de la vie inconsciente?

La conclusion de ces remarques pourrait être que la part d'arbitraire dans la construction de la bifacialité que concrétisent les instruments dont l'homme se sert nous parle soit de la relation de l'homme à la nature, soit de la relation des individus au sein de la communauté, soit de la relation d'un sujet à son irréductible individualité.

Marie-Claude Capt-Artaud
Université de Genève

[11] A noter l'importance dans le texte de Breton de la remarque du marchand qui vante une nouvelle affectation possible pour l'éventuel acquéreur.

II
ARTICLES

Marie-Claude Capt-Artaud

Connotation et valeur

Da Ponte, le plus connu des librettistes de Mozart, nous a laissé ses *Mémoires*. La première traduction en français nous offre le récit de... M. d'Aponte, et Alphonse de Lamartine, le préfacier de cette édition française datée de 1860, adopte cette même orthographe. Jean Tardieu, associant son nom à une réédition de ces *Mémoires* qui reprend la préface enthousiaste du poète, rectifie: «la véritable graphie a moins de prétention et plus de sens: «da Ponte». On peut supposer que l'auteur, issu d'une famille juive fixée en Vénétie, ait choisi ce modeste pseudonyme (quelque chose comme «du pont») en l'honneur de Venise, où [...] il faut, pour aller et venir [...] tant de *ponts*»[1]. Dans ce paragraphe, le manuscrit de Tardieu porte une rature – qui fait point de capiton– attachant le texte à ses pertinences. L'auteur avait d'abord écrit «ce *simple* pseudonyme», puis corrige le *simple* en *modeste*. Nous y reviendrons.

L'analyse de la connotation, telle qu'elle est généralement développée aujourd'hui[2], s'attache surtout à interroger le *rapport entre signe et référent* – ce dernier considéré comme «le dénoté»[3] – et sous entend, dès lors, une conception taxinomique de la langue. Les réflexions qui vont suivre ont pour ambition de montrer

---

[1] Jean Tardieu, *Un voyageur de l'histoire*, manuscrit inédit reproduit dans *Musiques • Signes • Images*, éd. Minkoff, Genève, 1988, p. 251-265.

[2] Citons par exemple le livre de Catherine Kerbrat-Orecchioni, *La connotation*, Presses Universitaires de Lyon, 1977.

[3] Dès les premières définitions qu'elle pose, Catherine Kerbrat-Orecchioni engage son lecteur dans cette voie: «Nous appellerons 'dénotatif' le sens qui intervient dans le mécanisme référentiel, c'est-à-dire l'ensemble des informations que véhicule une unité linguistique et qui lui permettent d'entrer en relation avec un objet extra-linguistique [...]. Toutes les informations subsidiaires seront dites connotatives», *op. cit.*, p. 15.

l'intérêt de la notion de valeur, qui emporte avec elle une vision de la langue comme réseau de relations et qui permet ainsi d'interroger le *rapport entre signe et signe*. Bien dépliée et exploitée, la notion de valeur met en lumière les mécanismes à l'oeuvre dans des phénomènes généralement imputés à la connotation. Nous allons ici tenter de montrer que cette notion fondamentale en sémiologie ouvre à l'analyse des voies plus sûres et plus complexes, faisant se rejoindre les ressources offertes par la langue et la richesse des circonstances de la parole. Nous rentrerons ainsi en matière sur un problème central, et toujours ouvert: quel type de relations contracte l'énoncé avec les autres déterminations qui font la spécificité d'un acte de parole?

Commençons par observer le phénomène *in situ*, essayant de mettre à l'épreuve les propositions initiales. D'une part, la valeur d'un terme est «tout entière dans le texte où on la puise»*[4], et, d'autre part, «dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement: des synonymes comme *redouter, craindre, avoir peur* n'ont de valeur propre *que par leur opposition*»[5].

Simple vs modeste? Comment, et pourquoi, choisir l'un en écartant l'autre? Tentons de comprendre ce qui advient sous la plume de Tardieu, l'après-coup *modeste* évinçant le *simple* du premier jet. Cette tentative se soutiendra des diverses indications que le maître genevois, fondateur de la sémiologie, a laissées sur la valeur du signe linguistique. Pour saisir l'enjeu du choix d'un terme (d'autant que le choix s'opère sous nos yeux à l'exclusion d'un autre), il sera sans nul doute fructueux de s'en remettre à la théorie du signe proposée par la linguistique générale.

Assemblage in absentia et assemblage in praesentia

Rappelons que le signe détient sa valeur en tant qu'il est terme d'un double réseau. Tout d'abord, la valeur d'un terme lui vient du système qui l'ancre dans toute une série de rapports: «L'existence des fils qui relient entre eux les éléments d'une langue [...] n'a pour ainsi dire pas besoin d'être démontrée. C'est cela même qui fait la langue»[6]. On pourrait prendre à témoin de l'existence de ces fils toute sorte de documents et, en particulier, les dictionnaires de langue. Contentons-nous

---

[4] Dans le corps de notre texte, toutes les expressions non référenciées assorties d'un astérisque sont empruntées à Ferdinand de Saussure.

[5] Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale,* Payot, Paris, 1916, p.167. C'est nous qui soulignons.

[6] Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. Engler, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, tome 1, 1968, tome 2, 1974, p. 36.

de faire quelque brève incursion dans le premier dictionnaire des synonymes, dû à l'abbé Girard, au début du 18ème siècle. Voici, par exemple, comment il pèse la différence entre *fin* et *délicat*[7]:

Il suffit d'avoir assez d'esprit, pour concevoir ce qui est fin; mais il faut encore du goût, pour entendre ce qui est délicat.

Les mots sont termes de proportions: on peut opposer *fin* à *délicat* dans la mesure même où *goût* s'oppose à *esprit.* Ouvrons encore l'ouvrage à l'entrée *bref, court, succinct*:

«*Bref* ne se dit qu'à l'égard de la durée; le temps seul est *bref. Court* se dit à l'égard de la durée et de l'étendue; la matière et le temps sont *courts. Succinct* ne se dit que par rapport à l'expression, le discours seulement est *succinct.* On prolonge le *bref.* On allonge le *court,* on étend le *succinct.* Le long est l'opposé des deux premiers; & le diffus l'est du dernier» (pp. 43-44).

Soit les oppositions suivantes (qui concourent à délimiter la valeur respective de chaque terme):

				Antonymes
Bref	(Durée)	prolonger	>	long
Court	(Etendue)	allonger		
Succint	(Discours)	étendre		diffus (présentant des «longueurs»)

Ces proportions montrent assez que pour définir un simple rapport d'opposition, il faut jeter des passerelles d'un paradigme à l'autre et convoquer des termes susceptibles de composer des syntagmes. Cet assemblage concerne la langue, le «classement intérieur»*, le «trésor commun»*[8].

Les oppositions sont le fruit – ou le fait – d'un travail de type *associatif,* pour reprendre le terme tellement éclairant de Saussure[9], et sont, partant, tributaires de nombreux aléas, à commencer par la maîtrise du lexique à disposition, nécessairement incomplète chez chacun des locuteurs, et, en dépit de l'*a priori* d'une synchronie consensuelle, jamais vraiment concordante entre interlocuteurs. Cela dit,

---

[7] Abbé Girard (Gabriel), *Les Synonymes François,* Amsterdam, 2ème éd., 1737, p.112.

[8] Cette expression de Saussure pour qualifier la langue fait écho au terme lexicographique de *Thesaurus.*

[9] «L'association qui se fait dans la mémoire entre mots offrant quelque chose de commun crée différents groupes, séries, familles au sein desquelles règnent des rapports très divers: ce sont les rapports associatifs» (F. de Saussure, *op. cit.*, Engler 1993).

ces mises en rapport peuvent se faire entre tous les signes «évocables»* faisant partie d'un même système.

En second lieu, pour que cette valeur émanant du système vienne à se fixer dans un syntagme, il faut l'apparier aux autres unités *in praesentia*, dont la combinaison concourt à former un sens. «L'assemblage *in praesentia*»* et «l'assemblage *in absentia*»* constituent *ensemble* sans doute pour l'essentiel «le travail dépensé à combiner les mots différents» qui, selon Valéry, caractérise l'activité de l'écrivain, mais qui est probablement, de façon plus ou moins latente, à l'oeuvre dans toute parole. Or, la raison d'être d'un pareil travail ne peut se trouver que dans le sens qu'on lui assigne, et les résultats qu'on en escompte. Cela invite à interroger, cas par cas, la visée de l'acte de parole, les pertinences liées à l'opération de communication, et, ainsi, le sens du propos tenu.

Pourquoi donc Jean Tardieu, à propos de Da Ponte, revient-il sur ce qu'il a d'abord qualifié de «*simple* pseudonyme». L'assemblage *in absentia* permet de peser la valeur de *simple* en le confrontant aux termes voisins dans le système. C'est «cette opposition continuelle entre les membres du groupe [d'association] qui assure le choix d'un élément au moment du discours», dit Saussure[10]. Dans le groupe on trouve *sobre* (sans faste), *discret* (sans ostentation), *commun* (sans distinction), *banal* (sans recherche), et de proche en proche, on butera sur *plat, quelconque*. Non, ce pseudonyme n'est en rien quelconque. Tardieu nous l'a dit: il est sans «prétention», mais il a du «sens». Il faut ainsi garder de *simple* ce qui l'oppose à *prétentieux*, sans risquer de virer au *quelconque*. Un terme qui se trouve en rapport d'opposition avec *prétentieux, affecté* se présente alors: *modeste* qui indique une simplicité de bon aloi, celle qu'on trouve dans l'expression «en toute simplicité», celle qui fera précisément bon ménage avec le terme *modestie* au beau milieu du texte de Tardieu. En effet, évoquant un épisode des *Mémoires*, Tardieu commente ainsi: «on sent bien qu'il ne l'invente pas, car, avec modestie, il n'insiste pas. Il peint, il raconte, en toute simplicité».

Qu'en est-il maintenant de l'assemblage *in praesentia?* La précision apportée par la proximité de *modeste* rejaillit sur la valeur qui advient dès lors à *pseudonyme*. Le tour «simple pseudonyme» ne donnait guère à voir plus que l'aspect du nom, une phonie, une graphie, dégagé du décorum nobiliaire où le romantisme avait trouvé bon de l'insérer. De l'ajustement apporté par le «modeste», «pseudonyme» acquiert tout son poids: il dit le choix concerté qu'un homme a fait de l'identité sous laquelle il a souhaité se présenter à la postérité. Il ne s'agit plus d'une position dans le Monde, mais d'un rôle dans l'Histoire. Emanuele Conegliano est mort au terme de multiples péripéties. Le librettiste Da Ponte continue

[10] Ferdinand de Saussure, «Introduction au deuxième cours de linguistique générale», publié par Robert Godel, *CFS* n° 15, Droz, Genève, 1957, p. 82.

à habiter les mémoires; celle de Jean Tardieu, par exemple, qui veut «ajouter à la glose romantique le point de vue d'un écrivain du 20ème siècle finissant». Que retient-il? «Da Ponte! *Un pont*, voilà ce qu'il est [...] un pont entre deux siècles, le dix-huitième et le dix-neuvième, un pont entre deux mondes, l'Ancien et le Nouveau».

Si nous nous sommes attardés à sonder une simple rature suivie d'une petite correction, c'est que cela vaut comme traces, au sens littéral «d'empreintes» (le latin disait «vestiges») du travail d'écriture. Des traces bien interrogées deviennent indices: elles révèlent la portée des pesées *in abstentia* faites par l'émetteur. Par ailleurs, nous voulions indiquer, dès l'examen de ce premier fragment du corpus, que le trajet des pesées, et le choix qui en résulte, ne s'expliquent qu'en référence aux éléments pertinents de la situation de communication.

Il se peut que le texte lui-même exhibe les traces du choix. Prenons-en à témoin un exemple proposé par C. Kerbrat-Orecchioni et tiré d'un roman de Jean Douassot:

> Je n'ai les chocottes de personne, je les emmerde tous. Je m'en fous. Mais j'ai peur. Qu'est-ce que tu veux, ça n'a rien à voir avec la frousse ou les chocottes. C'est de la mort que j'ai peur[11].

C. Kerbrat-Orecchioni commente cet exemple de manière inattendue et pourtant symptomatique: «dans ce contexte, écrit-elle, c'est le terme 'peur', dont Douassot s'excuse presque (il rompt en effet avec l'isotopie), qui se connote fortement»[12].

Ici l'exclusion, explicite, des termes *frousse* et *chocottes* est doublement intéressante. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le préciser[13], cet exemple, de notre point vue, montre clairement que si des termes peuvent à certains égards être jugés équivalents, le choix de l'un d'entre eux, au détriment des autres postulants, met en évidence les relations d'opposition que ces termes sont amenés à entretenir aussi entre eux et qui leur confèrent leur valeur propre. Certes, les «chocottes» et la «frousse», termes de dérision, impliquant des émotions qui ne sont pas d'un homme, s'opposent à la «peur» de la mort que tout homme assumant pleinement sa condition humaine se doit d'éprouver. Mais, si un tel surplus de valeur advient au terme «peur» dans cette configuration syntagmatique là, c'est d'abord – Douassot a soin de le faire établir par le texte lui-même – parce que les trois termes coexistent bel et bien dans l'idiolecte du personnage, se répartissant la zone de la «matière à signifier»*. Nous n'avons pas en effet affaire à des termes qui se relayeraient dans le système du locuteur en fonction d'occasions où l'argot

---

[11] Douassot, J., *La Gana*, Paris, Losfeld, 1970, p.117.

[12] Kerbrat-Orecchioni, C., *op. cit.*, p.197.

[13] Voir Capt-Artaud, *Petit traité de rhétorique saussurienne*, Genève, Droz, p. 33.

s'impose, alternant avec des situations qui invitent à un parler plus soutenu, puisqu'ils sont là, tous trois, dans la même bouche au même moment. Néanmoins, c'est bien là-dessus que tout se joue. Car les trois termes ne prennent pas également valeur de leur coexistence momentanée. Le syntagme l'indique clairement, qui place d'un même côté «la frousse ou les chocottes». Et il en est bien ainsi: *chocottes* et *frousse* renvoient ici à toutes les situations où l'argot a suffi, celles de la vie courante, jalonnée d'altercations diverses – des mots qui dès lors paraissent «d'un même service», dirait l'Abbé Girard, à tel point qu'on pourrait les croire synonymes: frousse ou chocottes, c'est du pareil au même. Pas si simple: s'ils sont là tous deux convoqués, c'est pour opérer une espèce de recouvrement de l'inévitable diversité de cette zone d'émotions. Toutefois, ils se ressemblent comme deux larrons et ensemble ils s'opposent, par leur mine toujours un peu enfantine, à la sobriété du terme *peur;* c'est la langue du sérieux qui peut seule convenir en ce moment neuf et tout empreint de solennité, où l'enjeu ne concerne plus la relation aux semblables («*je* n'ai les chocottes de *personne*, *je* les emmerde *tous*») mais la solitude de l'individu devant la mort.

Il est parfois difficile de faire le départ entre ce qui est imputable à des différences d'emploi ou de ton, et ce qui ressortit à l'acception des termes proprement dite. Le groupe μ, s'inspirant sur ce point de la stylistique de Charles Bally, affirme:

> Les formes: *mourir/décéder/crever* [ont un] contenu sémique identique [mais] se différencient cependant au niveau de la connotation. Il semble donc qu'à tous les sèmes caractérisant une unité lexicale vient s'adjoindre une autre série de marques destinées à distinguer les différents niveaux d'emploi, ou le ton, qui opposent certains mots[14].

A première vue, on pourrait lire l'Abbé Girard dans cette perspective. Voyons comment l'auteur des *Synonymes françois* oppose le *trépas* à la *mort* et au *décès*. Ayant remarqué que le *trépas* dit le «passage d'une vie à l'autre», que la mort, qui «signifie précisément la cessation de vivre», se dit aussi bien «à l'égard de toutes sortes d'animaux», que le décès «marque proprement le retranchement du nombre des mortels», il commente ensuite ces différences de valeur en stylisticien.

> Le *trépas* ne présente rien de laid à l'imagination; il peut même faire envisager quelque chose de gracieux dans l'éternité. Le *décès* ne fait naître que l'idée d'une peine, causée par la séparation des choses auxquelles on était attaché. Mais la *mort* présente quelque chose de laid et d'affreux[15].

Dans le langage habituel, on pourrait dire que l'abbé Girard a précisé les connotations que pouvaient prendre ces trois termes, à l'époque, dans son milieu.

---

[14] Groupe μ, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 1970, p. 59.
[15] *Op. cit.*, p.183.

Soulignons cependant que cette appréciation axiologique découle, pour l'abbé Girard, de la confrontation même des «contenus sémiques», posés en tant qu'ils diffèrent.

Dénotation et connotation

Les bribes de textes examinées ci-dessus donnent déjà à voir ce que nous tenons comme essentiel dans le processus connotatif: ce sont les déterminations du sens elles-mêmes qui sont très précisément en cause dans l'établissement du moyen de transmission. Que serait «le dénoté» dans cette optique et quelle est la part qui revient à la connotation? On peut admettre qu'avant de prendre la parole l'émetteur a déjà conçu «ce qu'il veut dire» sous certaines déterminations. Mais cette conception première n'est encore qu'un projet, c'est «ce qu'il va tâcher de faire comprendre». A ce stade, le sens est déjà suffisamment précisé pour faire prendre en considération plusieurs solutions linguistiques, qu'au regard de cette première identification, l'émetteur sera enclin à juger «équivalentes». Néanmoins, les signes de la langue ainsi convoqués (par exemple, *simple, discret, banal...*) vont exercer un effet discriminatif sur les déterminations premières du sens. Le «projet» sera alors réévalué de manière plus serrée en fonction de la valeur propre de chacun des termes à disposition et dont la confrontation joue *un rôle structurant* sur l'identité de «ce que l'on veut dire». Le dénoté passe ainsi de la plasticité du projet à la forme définie que lui confère le moyen requis pour sa réalisation sans jamais pouvoir être caractérisé de façon intrinsèque[16].

C'est ainsi que nous comprenons l'argumentation de Prieto en faveur d'une «*CUMnotatio*»[17]. Retenant du propos de Hjelmslev «ce qui en constitue sans doute le point capital, à savoir que la connotation résulte du moyen, c'est-à-dire du signe», Prieto pose que la manière de concevoir un objet est «connotative» lorsqu'elle suppose (lorsqu'elle n'existe «qu'avec») une conception préalable du *même* objet. Retenant également le point de vue de Hjelmslev, nous insisterons, pour notre part, tant sur le rôle *inéluctable* de la CUMnotatio dans l'établissement de «ce que l'on comprend» que sur les relations entre la conception préalable du sens et la conception qui en résulte du fait du moyen linguistique.

Que se passe-t-il du côté du récepteur? N'a-t-il d'autre accès au sens que l'identité que celui-ci reçoit de son mode de transmission? Une personne déterminée à

[16] Sauf, le cas échéant, par le biais de l'identification d'autres moyens possibles; mais, paraphrase ou traduction, c'est toujours l'adéquation du moyen qui est en question, l'identification de l'énoncé comme moyen dans un rapport de moyen à but avec «ce que l'on doit comprendre».

[17] Luis Prieto, *Pertinence et Pratique*, Paris, Minuit, 1975, p.67. Pour une présentation critique de la position de Prieto, voir Capt-Artaud, *op. cit.*, en particulier p.38.

qui l'on parle à propos d'un état de choses déterminé, dans un endroit déterminé, à un moment déterminé, a, bien entendu, prise sur le rapport qu'entretient l'énoncé qu'on lui adresse avec les autres déterminations de la situation de communication dans laquelle elle se trouve engagée. A notre avis, comme l'a déjà nettement formulé Prieto, le sens est conçu deux fois, et, soulignons-le, par les deux protagonistes. Mais il faudrait déplier encore: préciser notamment à quel égard se fait la conception première, celle de «ce que l'on veut dire». Voici un premier canevas.

Du point de vue de l'émetteur, le sens, puisqu'il est d'abord conçu en tant que projet, reçoit ses déterminations de sa mise en rapport avec les paramètres pertinents de la situation dans laquelle l'acte de parole prend place. Ensuite, le sens est conçu – une deuxième fois – à travers l'identification des moyens linguistiques adéquats. Ce double mouvement peut engendrer des réajustements bilatéraux qui se répercuteront aussi sur le moyen (choix d'un style, d'un ton). Dans ce va-et-vient, lors duquel une réévaluation du projet peut avoir lieu, il y a place tout autant pour une réévaluation du moyen (dans l'exemple ci-dessus la réévaluation du projet de Jean Tardieu serait: parler de l'homme plutôt que du nom, la réévaluation du moyen: «modeste» au lieu de «simple»). Du point de vue du récepteur, le sens est identifié à la fois à travers son mode de transmission linguistique et en tant qu'il entretient certains rapports avec les éléments pertinents de la situation. C'est d'envisager le rapport que l'énoncé entretient avec la situation qui permet au récepteur de se livrer à une appréciation de la «connotation» (cf. la valeur de «peur» dans l'exemple ci-dessus).

Résumons:

1) le dénoté, d'abord à l'état de projet, reçoit sa pleine détermination du choix d'un énoncé linguistique. L'énoncé a été identifié comme moyen dans une relation de «moyen à but» avec ce projet (et peut dès lors être identifié de même par le récepteur). L'identification du sens comme projet de l'émetteur est dans une certaine mesure accessible au récepteur, pour autant que ce dernier est partie prenante dans la communication, qu'il est bon entendeur[18]. Quels sont donc les paramètres qui permettent au récepteur de déterminer les pertinences liées à l'acte de parole?

2) Présupposer que le «dénoté» reste inchangé est l'option commune aux définitions circulantes du phénomène connotatif, aussi bien celles qui confinent «les significations associées» au registre de la subjectivité du locuteur, aux indications sur les positions qu'il prend, consciemment ou non, face à son dire, que celles selon lesquelles la connotation révélerait également (ou trahirait pareillement) le niveau de langue, l'origine régionale, le bagage culturel de l'émetteur. Ce phénomène s'adresserait ainsi bien plutôt à l'observateur à l'affût de certains effets (psy-

[18] Dans quel but, en effet, élaborer tel ou tel énoncé sinon pour en susciter bonne réception? D'aucuns diraient «quel est le sens *pragmatique* de cet énoncé?».

cho- ou socio-linguiste) qu'au récepteur lui-même. Ainsi, la connotation ne concernerait pas la communication proprement dite; elle resterait liée à l'évaluation de la compétence linguistique de l'émetteur, à son statut de locuteur dans la diversité (voire dans la hiérarchie) des synchronies. Le travail sémiotique qui consiste à trouver les moyens adéquats d'atteindre le but que telle ou telle communication s'assigne n'est pas ausculté. En un mot, la connotation ainsi analysée semble plus affaire de langue que de parole. Or, si l'étude du mécanisme de la connotation retient ici notre attention, c'est qu'il jette un pont entre maîtrise de la langue et efficacité de la parole[19]. Qui dit parole dit *récepteur*. Examinons donc le phénomène dans le vif de la parole «active et individuelle»*.

L'acte de parole

> Chaque fois qu'un homme dit quelque chose à un autre homme, c'est un *acte de parole*. L'acte de parole est toujours concret; il a lieu à un endroit déterminé et à un moment déterminé. Il suppose: une personne déterminée qui parle (un «sujet parlant»), une personne déterminée à qui l'on parle (un «auditeur») et un état de choses déterminé auquel cet acte de parole se réfère. Ces éléments (sujet parlant, auditeur et état de choses) varient tous trois d'un acte de parole à un autre. [...] Par opposition à l'acte de parole, toujours unique, [...] la *langue* est quelque chose de général et de constant. La langue existe dans la conscience de tous les membres de la communauté linguistique en cause et elle est le fondement d'innombrables actes de parole concrets. [...] Sans actes de parole concrets, la langue n'existerait pas, de sorte que acte de parole et langue se supposent réciproquement. Ils sont liés l'un à l'autre d'une façon inséparable [...]. Mais dans leur essence ils sont tout à faits différents et doivent par conséquent être étudiés à part.

C'est ainsi que commence l'*Introduction* aux *Principes de Phonologie* de Troubetzkoy[20]. Il est frappant que le phonologue praguois ait donné, dès les premières lignes de ses *Principes,* sa pleine adhésion à l'acception du terme *acte de parole*, lancée par Ferdinand de Saussure. «Les actes de parole sont individuels et momentanés», peut-on lire dans le cahier de Dégallier correspondant à la leçon donnée par le maître genevois le 19 mai 1911, leçon qui se poursuit ainsi

> Concluons: s'il est vrai que les deux objets, langue et parole, se supposent l'un l'autre, en revanche, ils sont si peu semblables de nature, qu'ils appellent nécessairement chacun leur théorie séparée.

[19] «La langue est une somme de signes évocables», dit Saussure. Certes, la maîtrise de cette évocabilité s'entraîne dans l'exercice de la parole.

[20] Troubetzkoy, N.S., *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 1986 [1ère éd. 1939], p. 1.

Le propos tenu ici vise naturellement à soutenir l'hypothèse saussurienne de théories séparées – au sens de deux moments d'analyse – chacun prenant la part qui lui incombe. L'une se donnerait comme une *théorie du signe linguistique*, l'autre comme une *sémiologie de la parole*. C'est la seconde que nous nous attacherons à présenter ici. Quant à la première, contentons-nous de poser qu'elle se consacre à l'explicitation des propriétés du signe et de toutes leurs implications[21]. Cette discipline fondamentale étudierait les rapports de type associatifs susceptibles d'être construits par les sujets parlants, construction liée à l'existence du système («l'existence de fils qui relient entre eux les éléments d'une langue»). Car le travail associatif non seulement permet de peser les valeurs des termes coexistant dans les mêmes paradigmes, mais encore invite à détecter toute forme de parenté sémantique entre éléments appartenant aux différentes catégories[22]. Mais si nous accordons toute considération à la distinction langue/parole, opposant ce qui constitue le «classement intérieur»* à «ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours et par une «opération particulière»*, c'est bien qu'il s'agit là de deux objets différents. Tenter de définir l'objet d'une science de la parole, qui place cette discipline au sein de la sémiologie, exige d'inventorier tous les paramètres nécessaires et suffisants 1) pour délimiter l'univers du discours définissant l'ensemble des actes de parole 2) pour caractériser la singularité de chacun d'eux au regard de tous les autres.

L'acte de parole est «toujours unique» et son sens doit être pris «comme un tout»: Troubetzkoy, dans la page d'introduction, évoque tous les éléments nécessaires à l'identification d'un tel objet au regard des autres objets semblables. Nous avons proposé de formaliser cette fiche d'identité de l'acte de parole en définissant cet ensemble de paramètres – ou *dimensions* – comme le *schéma locutoire*[23].

---

[21] Il est bien entendu que cette explicitation du concept de signe ne pourra faire l'impasse sur la question du rapport entre signes linguistiques et référents. La théorie du signe linguistique doit proposer des hypothèses concernant ce problème, qu'on pourrait formuler plus généralement ainsi: quelles sont les possibilités offertes par la langue de concevoir les objets du monde? Il semble bien que ce soit encore l'examen des *relations de signe à signes* qui permettrait de répondre à cette question cardinale (voir aussi note 22).

[22] Les traits pertinents de la substance, de la «matière à signifier»*, se trouvent en effet doublement répartis dans les signes: d'une part, *redouter, craindre, appréhender* n'ont pas la même valeur s'ils figurent à titre de connaissance active dans une synchronie donnée, mais, d'autre part, dans cette même synchronie, on pourrait trouver non seulement *peur, frayeur, effroi, terreur*, mais aussi *craintif, pusillanime, angoissé*, sans parler de tous les antonymes qui feraient écho à ces différents termes. Cette dispersion des traits sémantiques dans les différents paradigmes «conditionne» nos façons de référer aux objets du monde. Notre conception des référents à travers la langue est sans nul doute soumise à tout cet enchevêtrement (par exemple, d'avoir à disposition *robe, mirer, tuilé* permet de caractériser le vin d'un certain point de vue).

[23] Voir *Petit traité de rhétorique saussurienne* (*op. cit.*, pp. 132 et suiv.) d'où sont repris certains exemples présentés dans cet article.

Ce schéma comporterait au moins les dimensions suivantes: (émetteur), (récepteur), (but de l'opération), (énoncé), (circonstances), (canal)... Chaque acte de parole différera par les *éléments oppositionnels* susceptibles d'apparaître sur chacune des lignes de points. Ainsi, dans le formulaire ci-dessus, les trois actes de parole présentent le même élément oppositionnel sur la dimension «(énoncé)». Il n'empêche que, distincts par les autres caractéristiques, ils ont chacun une signification différente[24].

La nouvelle de Nathalie Sarraute *Ich sterbe* est le premier texte présenté dans le recueil intitulé *L'usage de la parole.* Ce récit est une démonstration percutante de l'importance de remplir dûment le schéma locutoire si l'on veut être en mesure d'accorder son sens à un acte de parole. «*Ich sterbe*». «Ce sont des mots allemands. Ils signifient je meurs. Mais, d'où, mais pourquoi tout à coup?»

> Au début de ce siècle dans une chambre d'hôtel d'une ville d'eaux allemande s'est dressé sur son lit un homme mourant. Il était russe. vous connaissez son nom: Tchekhov, Anton Tchekhov. C'était un écrivain de grande réputation [...]. Quelque chose d'autre aussi importe. Tchekhov, vous le savez, était médecin. Il était tuberculeux et il était venu là, dans cette ville d'eaux, pour se soigner, mais en réalité, comme il l'avait confié à des amis [...], pour «crever». «Je pars crever là-bas», leur avait-il dit. Donc il était médecin, et au dernier moment, ayant auprès de son lit sa femme d'un côté et de l'autre un médecin allemand, il s'est dressé, il s'est assis, et il a dit, pas en russe, pas dans sa propre langue, mais dans la langue de l'autre, la langue allemande, il a dit à voix haute et en articulant bien «Ich sterbe». Et il est retombé, mort.

Le texte continue en nous montrant comment s'est opéré le choix de l'instrument linguistique:

> c'est ça sûrement dont on dit qu'il n'y a pas de mots pour le dire... Mais voilà que tout près, à sa portée, ... voilà un mot de bonne fabrication allemande, un mot dont ce médecin allemand se sert couramment pour constater un décès, pour l'annoncer aux parents, un verbe solide et fort: sterben... je saurai moi aussi le conjuguer correctement, je saurai m'en servir comme

[24] On pourrait paraphraser le premier en: «avec ce plat, le vin rouge me fait plus envie qu'un autre»; le deuxième en: «après avoir goûté ces différents vins, c'est le rouge qui me paraît être le plus conforme à mes goûts» et le troisième: «de manière générale, le vin rouge me plaît davantage que tout autre vin». On conviendra que c'est d'avoir pris en compte les caractéristiques pertinentes de l'acte de parole qui permet chaque fois d'établir la singularité de ce que l'on comprend.

> il faut...ça vient se blottir ici, dans ces mots nets, étanches. Prend leur forme. Des contours bien tracés...: *Ich sterbe.*

Le choix de l'énoncé implique la désignation du récepteur, *tout d'abord comme celui qui est en mesure d'accéder au projet de l'émetteur*:

> Vous savez comme moi de quoi il retourne. Personne mieux que vous ne sait de quoi je parle. Voilà pourquoi c'est à vous que je le dis: *Ich sterbe.* A vous. Dans votre langue. Pas à elle qui est là aussi, près de moi, pas dans notre langue à nous.

En effet, elle se refuserait à comprendre:

> Que dis-tu, mon chéri, mais tu ne sais pas ce que tu dis, il n'y a pas de «je meurs» entre nous,... oui, je comprends, oui, tu as mal... mais ça va passer.

Car il ne s'agit pas d'utiliser le verbe de la manière dont on l'utilise quand on est vivant, quand il a partie liée avec le désir et le plaisir[25]. Pas question de cette valeur-là.

> Pas avec nos mots trop doux, des mots assouplis, amollis à force de nous avoir servi, d'avoir été roulés dans les gerbes jaillissantes de nos rires quand nous nous laissions tomber sans forces... oh arrête, oh je meurs... des mots légers que le coeur battant de trop de vie nous laissions glisser dans nos murmures, s'exhaler dans nos soupirs... je meurs.

Tout ce qui est consigné dans le signifié de l'énoncé doit être pris en compte: le verbe *sterben* conjugué à la première personne du présent de l'indicatif, voix active; c'est le poids de cette littéralité qui range ce verbe du côté des verbes d'action:

> Je rassemble toutes mes forces, je me soulève, je me dresse, je tire à moi, j'abaisse sur moi la dalle [...] sous elle je m'allonge...

Le présent prend la valeur d'un présent performatif[26]; le *ich* prend la valeur de la forme emphatique (c'est moi qui...), et *mourant* est adjectif verbal, plus du tout substantif.

Dans ces quelques pages Nathalie Sarraute identifie l'acte de parole en recourant aux mêmes dimensions que celles énumérées par Troubetzkoy et reprises dans notre *schéma locutoire*:

---

[25] Valeur attestée dans les combinaisons «mourir d'envie», «mourir de rire»...

[26] A notre avis, un verbe ne peut prendre de valeur performative que si l'identification de l'acte de parole le permet. Pour que l'énoncé «je te baptise» ait cette valeur, il faudrait que le schéma locutoire se présente à tout le moins ainsi:

(émetteur)..... personne habilitée à administrer le sacrement.

(récepteur).... personne demandant le sacrement

(émetteur)...un homme mourant, russe, écrivain, médecin
(récepteur)..médecin allemand venu au chevet du mourant
(but)... Fort de l'autorité du médecin, l'écrivain peut déclarer sa propre mort: «Je vais moi-même opérer... ne suis-je pas médecin aussi?... la mise en mots». Ce n'est pas tant que l'émetteur s'offre le luxe de constater le moment de sa propre mort que celui d'accomplir jusqu'au bout son travail d'écrivain: «l'indicible sera dit, l'impensable sera pensé».
(énoncé)... *Ich sterbe*, des mots allemands qui désignent le récepteur comme tel (le bon code est à l'évidence celui du récepteur), mais surtout qui détiennent le double pouvoir et connotatif, et d'être adressés au bon entendeur et de procurer à l'écrivain l'instrument requis (des «mots bien affilés», une «lame d'excellente fabrication, elle ne m'a jamais servi, rien ne l'a émoussée»). La force encore intacte de ces mots en est d'autant plus percutante: «des mots [...] que je lui lance de toutes mes forces, à lui, un joueur bien entraîné qui se tient placé au bon endroit et les reçoit sans flancher».
(circonstances)... Un homme est à l'article de la mort. D'un côté sa femme, compagne de la vie, de l'autre, un médecin, qui va devoir constater le décès. Il fallait cette double présence pour donner tout son sens à la prouesse linguistique du mourant[27].

Pour une sémiologie de la parole

Deux théories séparées, disions-nous. Il est temps de préciser que ces deux études sont cependant fondamentalement liées par le même recours à la notion essentielle proposée par la sémiologie, à savoir la notion de *valeur*. En effet, une fois l'acte de parole dûment singularisé au travers de ses déterminations pertinentes – dont l'une d'elles est naturellement l'énoncé linguistique – la démarche consistera à mettre à l'épreuve la notion de valeur en montrant comment on peut conférer le statut de signe à tout élément pertinent d'une situation de communication, *i.e.* jouant un rôle dans l'établissement du sens de l'acte de parole.

Relisons les pages de la *Chartreuse de Parme* qui relatent l'entretien de la Sanseverina avec le prince de Parme. La duchesse Sanseverina, décidée à tenter son

[27] Le mot de Tchekov correspond bien à la définition donnée par l'Abbé Girard du mot *mort* («la mort signifie précisément la cessation de vivre»). On rapporte que les dernières paroles de Jacques Lacan furent: «Je disparais». Risquons-nous à imaginer que leur sens se rapproche de ce que l'Abbé Girard a mis dans le terme *décès*, «*je disparaît*» «marquant proprement le retranchement du nombre des... «parlêtres». L'*ultima verba* de Bärbel Inhelder, proche collaboratrice de Piaget récemment disparue, a été «Je m'en vais». Cette grande dame a eu la grâce en *trépassant* «de ne rien présenter de laid ni d'affreux à l'imagination» de ses hôtes.

va-tout pour obtenir la grâce de Fabrice, demande «malgré l'heure indue» audience au prince[28]:

> Quant au prince, il ne fut point surpris, et encore moins fâché de cette demande d'audience. Nous allons voir des *larmes répandues* par de beaux yeux, se dit-il en se frottant les mains. Elle vient *demander grâce*; enfin cette fière beauté va s'humilier! [Il pria] Madame la duchesse d'attendre un petit quart d'heure. [...] Ce petit quart d'heure fut délicieux pour le prince; il se promenait d'*un pas ferme et égal*, il régnait.

Quand la duchesse apparaît au prince en habits de voyage et lui dit «de sa petite voix légère et gaie»:

> J'ai pris la liberté de me présenter devant elle avec *un habit* qui n'est pas précisément convenable, mais Votre Altesse m'a tellement accoutumée à ses bontés que j'ai osé espérer qu'elle voudrait bien m'accorder encore *cette grâce.*

Le prince en est interloqué:

> de sa *petite voix aigre et troublée* il s'écriait de temps à autre, en articulant à peine: *Comment! comment!*

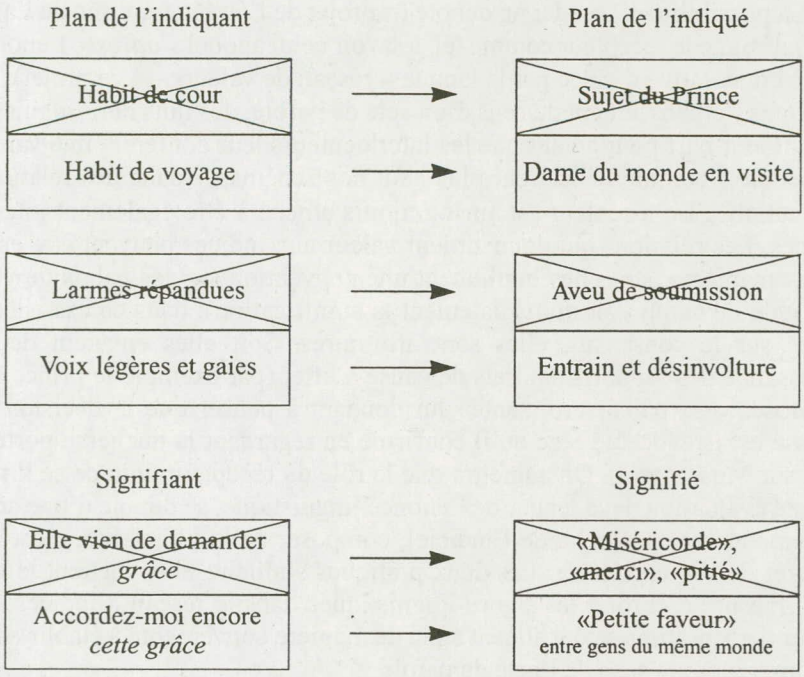
Bien entendu, le prince, qui connaît parfaitement les circonstances, peut prévoir le sens de la démarche de la duchesse. Pendant le «petit quart d'heure délicieux», le prince avait dû commencer à remplir le schéma locutoire, identifiant la communication qui allait suivre ainsi: (émetteur)...une dame de la cour, sujet du Prince, (récepteur)...le souverain, celui qui a le pouvoir d'accorder la grâce d'un homme, (but)...elle souhaite obtenir ce que seul le prince peut accorder en tant que juridiction suprême. Cependant, le lecteur a déjà compris l'importance du costume de la dame. Stendhal a eu soin de placer, dès l'antichambre, l'aide de camp, celui qui connaît le protocole: ce dernier, voyant que la duchesse «n'était point en grand habit de cour», «crut à la dissolution de la monarchie».

La duchesse se joue de l'attente du prince, qu'elle défie, en chamboulant ses prévisions ainsi[29]:

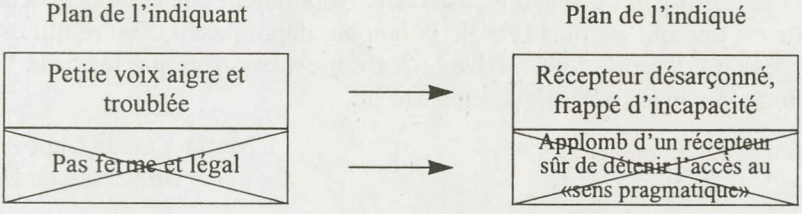
---

[28] Stendhal, *La chartreuse de Parme*, Paris, Folio, pp. 282 et *sq*; c'est nous qui soulignons.

[29] Le prince se retrouve brutalement démis de sa souveraineté par le simple fait du costume de la dame. L'attitude mondaine, le ton enjoué de la duchesse, finissent de le décontenancer. Le prince s'attendait à ce que la duchesse «demande grâce», c'est-à-dire «miséricorde», «merci», «pitié», ce qu'un prince peut accorder quand il s'agit de la vie d'un homme. Pour comble, en utilisant le même mot de «grâce» dans son sens le plus édulcoré, la duchesse *le destitue comme récepteur*: il n'y comprend plus rien («*Comment! comment!* répéta le prince en s'agitant dans son fauteuil, sur lequel on eût dit qu'il ne pouvait trouver de position solide») et c'est ainsi qu'elle le détrône!



Résultat:



On pourrait continuer ce mode de lecture: quand le comte Mosca apprend la nouvelle du départ de la dame dont il est amoureux, il pâlit, puis prend «l'air d'un homme qui rend le dernier soupir». Son trouble indique au prince qu'il «n'est point complice du coup de tête de la duchesse».

La lecture de Stendhal et de Nathalie Sarraute nous permet de consolider deux hypothèses:

1) La possibilité d'accéder au dénoté (= projet de l'émetteur, visée de l'acte de parole) désigne le récepteur comme tel, à savoir celui auquel *s'adresse* l'énoncé (= identité connotative donnée par la langue – réseau de valeurs – à ce projet).

2) Dans l'établissement du sens d'un acte de parole, des faits non-linguistiques prennent leur part pour autant que les interlocuteurs leur confèrent une valeur en les insérant – comme l'illustrent plus haut nos schémas – dans des relations de signification[30]. Le récepteur est ainsi toujours amené à être également interprète d'indices. Les relations qui donnent leur valeur aux indices peuvent être établies de deux manières: soit elles impliquent une convention (ici les habits de voyage dont l'aide de camp voit immédiatement la signification); dans ce cas elles sont fondées sur le consensus, elles sont arbitraires. Soit elles émanent de notre connaissance des rapports naturels de cause à effet (par exemple le prince regardant Mosca: «sa pâleur croissante» lui donnant à penser que la décision de la duchesse est irrévocable – ce qu'il confirme en regardant la duchesse porter son regard sur Mosca, etc.). On admettra que le rôle du récepteur, loin de se limiter à une juste évaluation de la teneur de l'énoncé linguistique, se double d'une activité complémentaire: construire de l'indiciel, composer de la bifacialité, c'est-à-dire aménager de l'interprétable. Les deux pratiques s'allient: elles mettent le récepteur en mesure d'enrôler les signes linguistiques dans le réseau d'indices actualisé. Les deux pratiques contribuent ainsi de manière convergente à établir «ce que l'on comprend», le sens de l'acte de parole.

Dira-t-on que cette sémiologie de la parole empiète résolument sur le domaine de la stylistique? Saussure aurait tranché hardiment:

> C'est tout simplement de la linguistique qu'on nous offre sous le nom de stylistique. Oui, messieurs, tout simplement de la linguistique. Seulement, la linguistique, j'ose le dire, est vaste. Notamment elle comporte deux parties: l'une qui est plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la *parole*, force active [...]. Ce n'est pas trop que les deux [...] Le domaine de la linguistique est vaste[31].

Marie-Claude Capt-Artaud,
Université de Genève

[30] Pour une explicitation plus complète du mécanisme, voir Capt-Artaud, «Qu'est-ce que la relation de signification?», *Semiotica*, 1997.

[31] Extrait du brouillon pour un rapport sur la création d'une chaire de stylistique à l'Université de Genève, chaire dont le premier titulaire a été Charles Bally.

Claudia Mejía

«UNDE EXORIAR?»

UNDE EXORIAR?
C'est la question, peu prétentieuse, et même terriblement positive et modeste que l'on peut se poser avant d'essayer par aucun point d'aborder la substance glissante de la langue[1].

Cette citation est extraite d'un texte qui, selon Robert Godel, «représente peut-être le noeud des réflexions de F. de Saussure»[2]. L'objet du présent article, dédié à la mémoire de Luis Prieto, est de retracer une ligne de pensée qui prend son origine dans ce texte de Saussure afin de montrer comment le travail «épistémologique» de Prieto s'y insère et en constitue un développement fécond. *Unde exoriar?* se demande sans cesse Saussure au tournant du siècle dernier; Prieto répond en 1975 dans *Pertinence et Pratique...* Mais commençons par le début.

La question

La note *alka* comporte 16 pages volantes rassemblées par le fil d'une démonstration recommencée à plusieurs reprises et menée en fin de compte d'une façon plutôt surprenante. Saussure commence à coucher sur papier sa pensée en criti-

---

[1] Ferdinand de Saussure, manuscrit Ms. fr. 3952/ 4 b), p. 4 qui se trouve à la *Bibliothèque Publique et Universitaire* de Genève.

[2] Robert Godel, *Sources manuscrites du* Cours de linguistique générale *de F. de Saussure,* Genève, Droz, 1957, p. 136.

quant les distinctions établies par la théorie du langage, distinctions supposant que le langage est une «matière»:

> La nécessité qu'il y a de faire porter le principal effort de la théorie du langage sur nos premières distinctions peut se mesurer à ceci: il ne s'écrit pour ainsi dire pas une ligne où les faits de langage ne soient représentés comme une matière.

Ce premier paragraphe a été barré[3]. Sous (*Aliter*)[4], Saussure recommence son propos en constatant d'abord l'inexistence «en soi» de la substance linguistique:

> le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une substance[5], mais seulement des *actions* combinées ou isolées de forces physiologiques, physiques, mentales;

mais il remarque ensuite que

> néanmoins toutes nos distinctions, toute notre terminologie, toutes nos façons de parler sont moulées sur cette supposition involontaire d'une substance.

Dès cette première phrase le problème est posé: il y a contradiction entre l'objet qui s'offre à l'étude linguistique (des «actions») et la façon d'étudier cet objet, laquelle présuppose l'existence d'une «substance». Situons le contexte historique où s'insère la réflexion de Saussure. La linguistique au début du XIXème siècle veut accéder à un statut «scientifique». Or, à l'époque, le modèle de science est par excellence celui des sciences naturelles, lesquelles ont comme objet d'étude une «substance». Grâce à l'adoption de ce qui était alors la méthode scientifique (essentiellement l'observation), la linguistique a été conçue vers le milieu du siècle dernier comme une science à part entière, mais cela impliquait science *naturelle*. En retour, l'objet de la linguistique fut explicitement conçu vers 1850 comme un organisme vivant. Cependant, les linguistes du dernier tiers du siècle se sont opposés à cette conception en mettant l'accent sur la *nature historico-sociale*

---

[3] En parallèle à l'analyse de la démarche de Saussure, nous examinerons – en note – le manuscrit en remarquant les hésitations de la pensée qui y ont laissé des traces. La transcription ici proposée est assez libre étant donné que le lecteur peut avoir le manuscrit sous les yeux.

[4] Remarquons dans le manuscrit le (I) qui est placé au-dessus d'*(Aliter)*, c'est-à-dire avant la ligne séparant le paragraphe barré de la suite. Il a été probablement rajouté après coup, en même temps que le II de la page 3 (voir plus loin note 8).

de l'objet linguistique, et on a ainsi abouti, à la fin du siècle, à la contradiction signalée par Saussure: l'étude est toujours celle d'une «substance», mais l'objet d'étude est déjà reconnu comme n'étant pas justement une «substance»[6]. Pour résoudre cette contradiction, il faut mettre en question l'étude telle qu'elle était pratiquée, définir exactement la nature de l'objet linguistique et chercher la méthode adéquate à l'étude de cet objet, c'est-à-dire qu'il faut tout d'abord ne pas se refuser à reconnaître que

> la théorie du langage aura pour plus essentielle tâche de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières.

Dans ces pages d'introduction, Saussure cherche à souligner avant tout la nouvelle conception de l'objet linguistique: ce que l'on prend en linguistique pour une «substance en soi» n'est en fait qu'un produit humain, plus précisément un produit *psychique*:

> par exemple «le groupe *aka*» ou «la voyelle *a*», préalablement dégagés de toute signification, de toute idée d'emploi, cela ne représente rien qu'une série d'*actions* physiologi[co]-acoustiques que nous jugeons concordantes. A l'instant où nous les jugeons concordantes, nous faisons de *aka* ou *a* une *substance.*

Soulignons ce *nous* par lequel Saussure désigne sans doute les linguistes.

> Or, il est impossible de se rendre compte de ce que vaut cette substance, sans s'être rendu compte du point de vue au nom duquel nous la créons.

Saussure est ainsi obligé de constater la singularité de l'étude linguistique:

> On n'a jamais le droit de considérer un côté du langage comme antérieur et supérieur aux autres, et devant servir de point de départ. On en aurait le droit, s'il y avait un côté qui fût donné hors des autres, c'est-à-dire hors de

[5] Le terme *matière* est barré dans ce paragraphe et substitué par celui de *substance.*

[6] Remarquons à la page 1 du manuscrit le terme *moulées* impliquant l'existence d'un «moule», qui remplace le syntagme «adaptées à l'idée du langage-matière». Les ratures effectuées dans cette phrase tendent à préciser l'idée que la terminologie est «calquée» sur une autre terminologie déjà existante plutôt qu'inspirée par l'objet lui-même. Ainsi Saussure hésite sur le terme *involontaire.* Le terme *irréfléchi* indiquerait que c'est le travail du linguiste qui est en question. Le terme *inévitable* met en relief «la force des choses». Pour ce paragraphe introductif Saussure préfère revenir au terme *involontaire* qui lui permet de laisser ouvertes les deux portes.

> toute opération d'abstraction et de généralisation de *notre part*; mais il suffit de réfléchir pour voir qu'il n'y en a pas un seul qui soit dans ce cas.

Saussure interrompt ensuite l'exemple esquissé pour illustrer cette affirmation et, sur une nouvelle page, aborde le même problème en inversant l'ordre de la présentation, à savoir en mettant d'abord en lumière – par l'explicitation des difficultés rencontrées dans sa propre démarche – l'impossibilité de trouver un «point de départ» pour étudier le fait linguistique:

> II – À chacune des choses que nous avons considérée comme une vérité, nous sommes arrivés par tant de voies différentes que nous confessons ne pas savoir quelle est celle qu'on doit préférer. Il faudrait, pour présenter convenablement l'ensemble de nos propositions adopter un point de départ fixe et défini. Mais tout ce que nous tendons à établir, c'est qu'il est faux d'admettre en linguistique un seul fait comme défini en soi. *Il y a donc véritablement absence nécessaire de tout point de départ*, et si quelques lecteur veut bien suivre attentivement notre pensée d'un bout à l'autre de ce volume, il reconnaîtra, nous en sommes persuadé, qu'il était pour ainsi dire *impossible de suivre un ordre* très rigoureux. Nous nous permettrons de remettre, jusqu'à trois et quatre fois sous différentes formes, la même idée sous les yeux du lecteur, parce qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration[7].

Voilà une «démonstration» peu orthodoxe. Selon Saussure, son manque de méthode est imposé par un autre manque: l'absence en linguistique d'une «substance» existant indépendamment de l'activité cognitive humaine. Or, remarquons que, déjà dans sa propre description, Saussure adopte en fait une «nouvelle» méthode, à savoir la *comparaison* entre «différents formes» de la «même» idée. Cependant, Saussure s'arrête à nouveau. Sous *(Petites lettres)* il exemplifie sa pensée dans le domaine des «faits vocaux», en envisageant deux «substances», c'est-à-dire deux «identités», autrement dit deux «points de vue»:

> En admettant par exemple que nous sachions quelle formule donner au milieu du système grec à la valeur *nu* et en français à la valeur *nu,* il est évident que la figure vocale *nü* existait hors de toute valeur et de tout idiome, hors de tout lieu, de tout temps et de toute circonstance. Sans même savoir si elle correspond à un mot grec ou à un mot français. Elle existe, parce que nous la déclarons *identique* à elle-même. Mais nous ne pouvons pas la

[7] Les fautes d'accord sont celles du manuscrit.

> déclarer identique à elle-même, sans invocation tacite d'un *point de vue:* autrement, nous pourrions tout aussi bien déclarer identique à lui-même *cantare : chanter.* Nous faisons donc tacitement appel, pour proclamer l'existence de *nü,* au jugement d'identité prononcé par l'oreille, de même que nous faisons appel, pour affirmer l'existence unie de *cantare* et *chanter,* à une autre espèce d'identité, découlant d'un autre ordre de jugements; mais dans aucun cas nous ne cessons de recourir à une *opération très positive de l'esprit*: l'illusion des choses qui seraient *naturellement données* dans le langage est profonde[8].

Ces deux exemples montrent clairement que Saussure pense aux linguistes quand il écrit «nous», car il envisage non seulement l'identité phonatoire (*nu : nu*), mais encore l'identité diachronique (*cantare : chanter*), cette dernière étant sans contestation *uniquement* connue des linguistes.

Saussure «résume» ensuite sa pensée en illustrant en même temps les deux problématiques envisagées, à savoir l'absence de «substance en soi» (I) et l'absence de point de départ pour l'étude linguistique (II)[9]. Aussi compare-t-il trois «manières de raisonner» sur trois identités différentes. Chaque manière de raisonner fait de chaque identité invoquée une «chose» différente.

> – Première manière de raisonner: «*Il y a* le latin *cantare*». Et ensuite commencent les «au point de vue de . . .»; par exemple, ce *cantare;* au point de vue de «la figure vocale qu'il représente, est identique à tel mot cafre ou samoyède», au point de vue de «la continuation régulière de cette figure, est identique au français *chanter;*» au point de vue de «sa valeur en latin .... *On* s'aperçoit alors que pour considérer successivement *cantare* à tant de points de vue, qui en font des choses toutes différentes, la première condition serait de savoir en quoi consiste le véritable *cantare,* où est la garantie de son existence, ou simplement la forme solide de son existence. C'est ici qu'*on* est conduit à la:
> Deuxième manière de raisonner: Nous reconnaissons en effet qu'*on* ne peut dire: «*Il y a* un latin *cantare*», parce qu'il est absolument impossible de

[8] Au verso de la page 3, Saussure a barré un premier exemple, *hippos*. L'exercice est fort difficile: par exemple à la page 4, remarquons la correction du syntagme «la valeur ~~de~~ nu» et celle du syntagme «la valeur ~~de~~ *nu*». Ce simple *de* fait déjà une «chose» de nu et de *nu*, ce que Saussure veut justement, d'un côté, éviter dans sa description mais, de l'autre, mettre en relief comme idée principale de son propos.

[9] C'est peut-être maintenant, avant d'écrire la page 5, que Saussure rajoute le (I) à la première page et le (II) à la troisième page. En finissant le paragraphe du verso de la page 4, il se serait rendu compte du fait qu'il n'essayait pas simplement de dire la même chose autrement «*(Aliter)*», mais qu'il abordait en fait deux problématiques distinctes quoique intimement imbriquées.

> savoir de quoi il s'agit hors d'un point de vue qu'il faut choisir. Nous choisirons donc un point de vue, qui nous fournira une base ferme. Nous déclarons formellement que *cantare* est pour nous la figure vocale *kan-ta-re;* tout ce qui s'ajoutera, sera attribut...

Cette deuxième manière de raisonner n'est pas immédiatement mise en cause par Saussure, mais remarquons qu'ayant reconnu l'inexistence de *cantare* hors d'un point de vue défini, le linguiste se doit d'expliquer le choix de tel ou tel point de vue[10]. La troisième manière de raisonner, qui rend caduque la deuxième, est celle adoptée finalement par Saussure dans la forme elle-même de son exposé:

> Troisième manière de raisonner, pour nous seule admissible: Il n'y a rien, c'est-à-dire non seulement rien qui soit déterminé d'avance hors du point de vue, mais pas même un point de vue qui soit *plus indiqué* que les autres. Il n'y a d'abord que la *critique comparative des points de vue.*

En effet, seule la comparaison des différents points de vue nous permet de nous rendre à l'évidence: le «véritable *cantare*» n'existe point car chaque fois qu'on envisage un nouveau point de vue on se retrouve avec une chose différente[11]. La comparaison en forme de crescendo entre les trois manières de raisonner s'achève avec ce paragraphe:

> Il y a différents genres d'identité. C'est ce qui crée différents ordres de faits linguistiques. Hors d'une relation quelconque d'identité, un fait linguistique n'existe pas. Mais la relation d'identité dépend d'un point de vue variable, qu'*on* décide d'adopter; il n'y a donc aucun rudiment de fait linguistique hors du point de vue défini qui préside aux distinctions.

Le principal propos de Saussure dans ce texte est de définir l'objet linguistique, mais ce faisant il se retrouve dans une position plutôt difficile à tenir. C'est en tant que linguiste qu'il interroge l'objet linguistique, mais cette réflexion de linguiste le conduit à mettre en question le travail du linguiste lui-même. Saussure joue-t-il ici le rôle de l'observateur d'un objet (I), ou celui de l'épistémologue qui décrit la connaissance d'un objet par un sujet (II)? C'est sur cette corde raide que l'équilibre de nouvelles sciences humaines s'est structuré.

---

[10] Remarquons que cette page comporte un espace blanc après «attribut...»

[11] Il y a une différence nette dans la façon de présenter chacune de ces trois manières de raisonner. Pour la première, Saussure utilise l'impersonnel «il y a», «on s'aperçoit», «on est conduit». Pour la deuxième, le «nous» apparaît cinq fois. Pour la troisième, l'impersonnel revient sous la plume du scientifique mais dans sa forme négative d'abord «il n'y a rien», «il n'y a d'abord que».

Par cette lecture sommaire, nous avons voulu mettre en relief les deux lignes de force qui traversent la réflexion de Saussure dans la note *alka*, celle qui s'interroge sur la nature de l'objet linguistique et celle qui concerne le travail du linguiste. La première aboutit à la mise en lumière de *l'arbitraire* des entités de langue, entités psychiques. Au milieu de la page suivante (p. 7), Saussure écrit:

> A mesure qu'on approfondit la matière proposée à l'étude linguistique, on se convainc davantage de cette vérité qui donne, il serait inutile de le dissimuler, singulièrement à réfléchir: que le lien qu'on établit entre les choses préexiste, dans ce domaine, *aux choses elles-mêmes,* et sert à les déterminer. *Ailleurs* il y a des *choses,* des objets donnés, que l'on est libre de considérer ensuite à différents points de vue. *Ici* il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, mais *uniquement* des points de vue à l'aide desquels *on* CRÉE secondairement les choses.

A la fin du texte, dans le *Résumé le plus général,* Saussure énonce explicitement un principe:

> Voici le sens le plus général de ce que nous avons cherché à établir: – Il nous est interdit en linguistique, quoique nous ne cessions de le faire, de parler *«d'une chose»* à différents points de vue parce que c'est le point de vue qui seul FAIT la chose[12].

Ce principe hausse une création humaine au rang d'objet d'étude d'une «science»; c'est le principe fondateur de la linguistique générale en tant que science humaine.

La seconde ligne de force est, en revanche, restée sur sa lancée. Au moment où Saussure s'avance à expliquer le travail du linguiste, il envisage l'existence de points de vue «justes» et de points de vue «faux»:

> Ici il y a d'abord des points de vue, *justes ou faux*, mais uniquement des points de vue à l'aide desquels on CRÉE secondairement les choses. Ces créations se trouvent *correspondre à des réalités* quand le point de départ est *juste*, ou n'y pas correspondre dans le cas contraire.

[12] Remarquons le signe graphique en haut à gauche de la page: F. Ce signe graphique, non équivoque car codifié, est souvent utilisé par Saussure pour indiquer l'importance du propos tenu. Le manuscrit porte encore trace du choix délibéré du verbe *faire* ainsi que de la volonté d'expliciter ce choix par le passage de la minuscule à la majuscule.

Saussure interroge ensuite le point de vue diachronique et son raisonnement trébuche à plusieurs reprises sur la notion de «justesse» qui devrait présider au choix de ce point de vue. Remarquons en effet quelques phrases ostensiblement barrées où Saussure est conduit à concevoir que l'identité diachronique ne correspond à rien du tout, c'est-à-dire qu'elle ne serait qu'une pure création des linguistes, lesquels auraient donc adopté un point de vue «faux»:

> il y d'abord un *genre de rapport* que nous établissons, par exemple le rapport entre *alka* et *ôk*, qui nous suggère l'idée d'une certaine espèce d'unité, encore très difficile à définir; ~~et à contrôler~~; ~~comme réelle~~; ~~de même un~~ .... ~~de manière que le rapport est établi avant qu'on soit sûr que la chose existe, ou dans quels sens elle existe~~ (pp. 7-8).

L'auteur du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* est ici assailli par le doute. Rappelons que l'identité diachronique n'a été découverte que dans la première moitié du XIXème siècle, c'est-à-dire lorsque les linguistes concevaient la langue en tant qu'organisme vivant. *Etant uniquement connue des linguistes*, l'identité diachronique met en cause la réflexion de Saussure: soit cette identité est «juste» et correspond donc à la réalité d'un organisme vivant qui évolue selon les lois de la nature, ce qui veut dire que la langue est une «substance en soi». Soit elle est «fausse» et ne correspond donc à rien dans la «réalité». Or, Saussure pense que l'identité diachronique est «juste», mais aussi que la langue n'est pas une «substance en soi». Il n'arrive cependant pas à trouver à quelle sorte de réalité peut correspondre cette identité diachronique «encore très difficile à définir» qui aurait été créée par les linguistes. L'identité diachronique tend ainsi un piège à Saussure: celui de la confusion entre le travail psychique du linguiste et l'objet psychique qu'est la langue.

Pour arriver à reconnaître la nature psychique de l'objet linguistique, il fallait certes se poser en épistémologue. Mais l'inachèvement de la réflexion concernant le travail du linguiste incite à croire que c'est le linguiste lui-même qui «crée» son objet d'étude. Comment étudier «scientifiquement» un objet qui ne préexisterait pas à son étude? Le raisonnement de Saussure ne récupère sa cohérence qu'à faire la part, malgré la même nature psychique qu'ils partagent, entre *l'objet* d'étude et *l'étude* elle-même[13]. Remarquons que le *nous* du début du texte de Saussure est

[13] Remarquons l'analogie avec les difficultés rencontrées par le fondateur de la psychanalyse. François Ansermet raconte à la radio la découverte de Freud, consignée dans la fameuse lettre à Fliess datée du 21 septembre *1897*: «Freud, pendant longtemps, a pensé que l'étiologie de l'hystérie et peut-être des névroses en général tenait dans une réalité traumatique à laquelle l'enfant aurait été soumis [...] et que ce traumatisme sexuel ferait retour dans le destin du sujet. Au retour d'Italie, il met en doute cette question [...] et il passe d'une clinique de l'histoire, d'une clinique du roman

remplacé au cours de la réflexion par un *on*. Il faut donc expliquer, d'une part, qui est cet «on» qui crée l'objet psychique et, d'autre part, quel est «notre» travail lors de l'étude une production psychique telle que la langue. C'est ce que Prieto explique en 1975 dans *Pertinence et Pratique*.

Retraçons d'abord *grosso modo* le trajet scientifique de Prieto. Après une formation en philologie romane, il s'intéresse aux travaux des phonologues de l'école de Prague, notamment aux *Principes de phonologie* de Troubetzkoy parus en 1939. Par ailleurs, l'influence du livre de Buyssens de 1943, *Les langages et le discours*, lui ouvre le champ sémiologique, champ qui prendra une place de plus en plus importante dans ses recherches. En 1957, Godel entreprend l'exploration des sources manuscrites donnant accès à la pensée de Saussure. Il fait notamment connaître l'*Introduction* du deuxième cours de linguistique générale dans *CFS* 15, publication qui est signalée par Prieto aux lecteurs de *Word* (14, 1958)[14]. Godel propose également en 1957 une première interprétation de la note *alka* dans *Les Sources manuscrites du CLG*, ouvrage dont Prieto offre un compte-rendu élogieux dans le même volume 14 de *Word*. En tant que sémiologue, Prieto partageait avec Buyssens le souci épistémologique. C'est ainsi que dans les années soixante, imprégné du Saussure des sources manuscrites, Prieto accomplit, d'un côté, un travail d'explorateur du domaine sémiologique dans *Messages et signaux* (1966) et, de l'autre, un bilan des acquis de la phonologie dans «La découverte du phonème, interprétation épistémologique» (*La Pensée*, 1969). Dans ce dernier article, Prieto propose une continuation timide de la réflexion épistémologique de Saussure telle qu'on la connaissait alors.

Godel avait publié en 1954, dans le *CFS* 12, la copie faite par Sechehaye de la note *alka*, publication mentionnée également par Prieto dans *Word*. Cette copie, seule source connue à l'époque, était malheureusement tout à fait incomplète. Godel retrouve l'original de la note *alka* en 1958 et Rudolf Engler la transcrit en 1968. C'est dans la transcription d'Engler que Prieto va enfin trouver le principe

familiale, si vous voulez, à une clinique du fantasme. Il établit une théorie du fantasme en disant que, au fond, le sujet, par rapport aux nécessités de sa propre vie libidinale, peut lui-même construire un fantasme de séduction *sans qu'il y ait eu réalité*. [...] Le troisième argument de Freud est très important pour nous, c'est l'idée de Freud qu' «*il n'existe dans l'inconscient aucun indice de réalité* de sorte qu'il n'est pas possible de distinguer la vérité de la fiction dès lors qu'elle est investie d'affect». C'est là le point essentiel» (France Culture, *Les chemins de la connaissance; Le mythe d'Oedipe*, émission de Marlène Belilos). La psychanalyse vit en effet son acte de naissance au moment où Freud, en se prenant lui-même comme «sujet» d'observation, a pu admettre ses propres fantasmes en tant que tels et, partant, concevoir la nature psychique de l'objet. Ainsi, la nature psychique des productions inconscientes est justement la raison pour laquelle maints scientifiques tiennent encore l'inconscient pour une pure création des psychanalystes.

[14] C'est dans ce deuxième cours que Saussure a abordé son projet sémiologique. La sémiologie de Barthes prend également sa source dans cette publication de 1957.

lui permettant de développer les hypothèses émises à la fin de son «interprétation épistémologique».

La réponse

Dans son livre de 1975, Prieto reprend la réflexion de Saussure dans la note *alka* en explicitant le cadre plus général où il convient de l'insérer. Il s'agit de délimiter les sciences humaines vis-à-vis des sciences naturelles:

> Face à la réalité première et naturelle constituée par la réalité matérielle, l'activité cognitive de l'homme crée, en produisant des connaissances, une autre réalité, seconde et historique, constituée par ces connaissances elles-mêmes. L'activité cognitive peut aussi s'exercer sur cette réalité seconde et produire encore des connaissances qui seront des connaissances des connaissances. [...] par opposition aux sciences de la nature, qui étudient la réalité matérielle, le fait d'avoir pour objet les connaissances non scientifiques caractérise, selon nous, les sciences de l'homme. [...] Saussure semble avoir en vue cette différence fondamentale entre les sciences de l'homme et les sciences de la nature lorsque, après avoir signalé que «la relation d'identité [entre des objets] dépend du point de vue variable qu'on décide d'adopter», il ajoute que tandis qu' «en d'autres domaines [c'est-à-dire, d'après nous, dans les sciences de la nature] on peut parler des choses «*à tel ou tel point de vue*», certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même», en linguistique, «nous nions en principe qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des choses qui continuent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre»: «il nous est interdit en linguistique [...] de parler «d'une chose» à différents points de vue [...] parce que c'est le point de vue qui [y] FAIT la chose». La restriction que Saussure introduit dans le dernier des passages cités («il est interdit en linguistique...») autorise, nous semble-t-il, l'interprétation suivante: une science de la nature, ayant pour objet la réalité matérielle («une chose»), fixe elle-même le point de vue duquel elle la considère et d'où résulte la façon dont elle la connaît [...], tandis qu'en linguistique un tel procédé n'est pas concevable parce que *ce n'est pas la réalité matérielle, mais [....] un point de vue [...] qui constitue l'objet de la discipline* (pp. 77-79)[15].

[15] Toutes les citations de Prieto sont extraites de son livre *Pertinence et Pratique*, Paris, Minuit, 1975. C'est nous qui soulignons la dernière phrase.

Dans le dernier chapitre de son livre, Prieto reprend le bilan du travail des phonologues praguois en tant qu'illustration de cette réflexion. L'affirmation de Saussure – la «substance» linguistique n'est pas une chose donnée en soi – est, en effet, exemplifiée par Prieto en montrant que les sons ne sont pas l'objet de la phonologie. La «substance» linguistique étant pour Saussure le produit d'une «opération de l'esprit», l'objet de la phonologie est la «connaissance» que les sujets parlants ont construite à propos des sons:

> Le moment [...] où la phonologie se constitue [...] est celui où l'on renonce à [...] expliquer à partir des sons eux-mêmes l'identité sous laquelle le sujet parlant les connaît. Ce ne sont pas, en effet, les sons, mais *l'identité sous laquelle le sujet parlant les connaît*, qui constituent l'objet de la phonologie. Or, cette identité ne pouvait apparaître comme constituant une réalité distincte de celle que constituent les sons [...] qu'à condition que l'identité en question fût «dénaturalisée», c'est-à-dire qu'on se rendît compte qu'elle n'est pas la conséquence *nécessaire* de ce que sont les sons eux-mêmes (p.143).

La «dénaturalisation» de la connaissance n'est possible que grâce à la comparaison de différents points de vue. Mais,

> dès lors, [...] le problème est précisément devenu d'expliquer cette identité. [...] La solution consiste à expliquer l'identité sous laquelle le sujet parlant connaît les sons par le point de vue déterminé duquel il les considère, *celui des rapports qu'ils entretiennent avec les signifiés* (pp. 144-145).

La comparaison entre «différentes langues» d'une «même» famille a sans doute permis aux linguistes du XXème siècle de concevoir, par opposition à l'identité diachronique (*separare : sevrer*), l'identité synchronique en tant qu'obéissant au seul point de vue de la *valeur significative*. En se plaçant sur le terrain de l'identité synchronique, les phonologues praguois ont ainsi suivi le conseil de Saussure: pour se rendre compte de ce que vaut la «substance» phonologique, ils ont fait appel au point de vue à partir duquel cette «substance» est créée («*cantare* au point de vue de sa valeur en latin...»[16]).

Cependant, à la différence de Saussure qui ne peut pas imaginer un sujet autre que «nous», Prieto, ne prenant en compte que l'identité synchronique, arrive à distinguer *deux* «opérations de l'esprit», à savoir celle du phonologue et celle du *sujet parlant*:

---

[16] Pour sa définition du phonème Troubetzkoy utilise la définition donnée par Saussure de l'identité synchronique (*Principes de phonologie, Paris, Klincksieck*, 1976, p. 2).

> Il y a certes en jeu, dans la phonologie, un point de vue, mais sur ce point de vue se fonde la pertinence non pas de la connaissance qu'elle constitue, mais de la connaissance que constitue son objet. *Il faut ne pas confondre les deux rôles différents que joue un point de vue*, d'une part lorsqu'il constitue un élément de la construction d'une connaissance [...] et, d'autre part, lorsqu'il [...] constitue l'objet [de cette connaissance] (p.156).

Le «on» de Saussure est ici scindé en deux: le sujet parlant et le phonologue. C'est le point de vue du sujet parlant qui «crée» l'objet linguistique. Le linguiste a ainsi à étudier un objet qui lui préexiste. Aussi Prieto montre-t-il la valeur de la réflexion de Saussure tout en évitant le piège de concevoir la langue comme une pure création des linguistes et de perdre ainsi le «point de départ». Mais, pour cela, il est aussi amené à se poser la question de la «justesse» du point de vue.

La «justesse» chez Saussure correspond à l'adéquation à une «réalité» de «l'identité» créée à partir d'un point de vue donné, mais rappelons qu'à cause de leur même nature psychique Saussure ne distingue pas clairement entre le point de vue de l'*étude* et le point de vue qui constitue l'*objet* d'étude. La «justesse» du point de vue doit donc être interrogée selon ce deux niveaux distincts. Il faut se demander 1) quelle est la «justesse» du point de vue déjà donné que le linguiste prend comme objet d'étude? et 2) quelle est la «justesse» du point de vue du linguiste lorsqu'il étudie cet objet?

Pour la «justesse» du point de vue étudié, on pourrait croire qu'il s'agit, en d'autres termes, de ce qu'il est convenu d'appeler la *vérité*. La vérité est cependant un critère tout particulièrement applicable à la connaissance d'une «chose en soi», à savoir d'un «concept». Certes, selon Prieto, le *phonème* est un concept, plus précisément une «classe de sons». Toutefois, si Prieto utilise l'exemple du phonème pour distinguer clairement le *sujet parlant* du *phonologue*, ce n'est pas moins, en fin de compte, le *signe* tel que Saussure le définit du point de vue synchronique, que Prieto érige en «patron» de l'objet des sciences humaines.

La *vérité* d'un point de vue, tel l'identité synchronique, est en fait une question peu intéressante. Il est fort vain d'affirmer, par exemple, qu'un terme chinois servant à parler à propos d'un arbre est plus vrai qu'un terme espagnol ou encore plus faux qu'un terme arabe utilisés dans le même but. Lorsqu'il s'agit d'un «point de vue», la «justesse» ne peut pas être synonyme de «vérité». Quelle peut donc être la «justesse» des points de vue étudiés par les sciences humaines?

En se penchant sur la seule identité synchronique, Prieto se rend compte que le point de vue de la signification (qui «crée» l'identité synchronique) ne saurait être «juste» que par rapport à une pratique donnée, la communication:

> Un but pratique – comme, dans le cas de la langue, la communication – est toujours attaché au point de vue (p. 151).

En généralisant le cas de l'identité synchronique, Prieto définit la «justesse» d'un point de vue en l'imputant à la *pratique* exercée par le sujet qui adopte le point de vue en question. Le point de vue qui constitue l'objet d'étude d'une science humaine est toujours, en effet, celui d'un *sujet*, explique Marie-Claude Capt-Artaud en précisant, vis-à-vis du critère de vérité, la notion de pertinence élaborée par Troubetzkoy et généralisée par Prieto: «la vérité tient à l'objet, la pertinence vient du sujet»[17]. Aussi n'envisage-t-on en sémiologie que les points de vue «pertinents» par rapport à une pratique exercée dans une communauté donnée; les sciences humaines n'étudieraient que des *points de vue pertinents*, c'est-à-dire ayant été effectivement adoptés par des sujets.

En écartant le critère de vérité, c'est dans ce sens qu'on peut entendre l'affirmation de Saussure au niveau du point de vue-objet d'étude: «ces créations se trouvent *correspondre à des réalités* quand le point de départ est juste [à savoir *pertinent*], ou n'y pas correspondre dans le cas contraire». La *réalité* à laquelle correspond un point de vue *pertinent* n'est pas cependant une «chose», mais une pratique. Rappelons la première phrase de Saussure dans la note *alka*:

> Le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une substance, mais seulement des *actions* combinées ou isolées de forces physiologiques, physiques, mentales.

Unde exoriar? Le point de départ de l'étude des entités psychiques telle la langue est la pratique qui donne sa pertinence au point de vue qui constitue l'objet à étudier[18].

---

[17] Marie-Claude Capt-Artaud, *Petit traité de rhétorique saussurienne*, Genève, Droz, 1994, p. 115.

[18] C'est le lien entre point de vue et pratique qui a été la pierre d'achoppement de la reconnaissance de la psychanalyse en tant que science humaine. Lacan, par exemple, qui par sa formation médicale (le corps en tant qu'objet) prenait en compte principalement le critère de vérité, a décidé que, étant donné que l'inconscient n'était pas passible de vérité, l'étude de l'inconscient n'était pas de l'ordre de la «science». La psychanalyse, à notre avis, devrait pouvoir accéder au rang de science, plus précisément au rang de science humaine. Mais cela ne sera possible que lorsqu'on aura fait la part entre l'objet psychique que constituerait son objet et les rapports de «causalité» que cet objet entretiendrait avec la réalité physique que constitue le «corps» du sujet libidinal. Cette distinction permettrait de séparer 1) la pratique du sujet libidinal qui crée l'objet d'étude, 2) l'étude de cet objet ainsi que la méthode du psychanalyste-chercheur et 3) la pratique du médecin-psychanalyste qui cherche à «soigner» le corps malade du sujet libidinal.

La suite

La méthode des sciences naturelles impliquant l'existence de l'objet en soi n'est pas transposable aux sciences humaines, champ dans lequel seule la *critique comparative* permet de pénétrer. La vérité n'est pas un critère applicable à l'objet psychique étudié par une science humaine, car cet objet n'est qu'un point de vue qui a déjà été adopté par un sujet et, donc, nécessairement *pertinent*. Une autre méthode pour l'étude, un autre critère de validité pour *l'objet* d'étude; peut-on encore appeler «science» *l'étude* d'un point de vue? Ou, dans les termes de Saussure, quelle est la «justesse» de «notre» point de vue?

Prieto aborde cette question par deux biais. D'une part, il interroge la nature de l'objet d'étude en précisant par là une forme d'objectivité qui serait propre aux sciences humaines. Tout d'abord il pose que l'objet d'une science humaine, contrairement à une «substance en soi» serait «épuisable»:

> A la différence de l'objet matériel, l'objet de pensée qu'est celui des sciences de l'homme est «épuisable», c'est-à-dire qu'il présente un nombre défini de caractéristiques, dont la totalité peut être reconnue comme telle. [...] Les phonologues se sont d'ailleurs bien rendu compte que la question de la distinction entre les traits pertinents et les traits non pertinents ne se pose que *pour le son*, c'est-à-dire pour l'objet matériel, le phonème étant défini justement comme «la somme des particularités phonologiquement pertinentes que comporte une image phonique» (pp. 154-155).

Etant donné qu'un objet psychique tel que le phonème ne renferme que du pertinent, l'étude d'un tel objet peut être «complète». Saussure a compris que la langue est une entité psychique, Prieto a proposé le cadre qui accorderait son «objectivité» à cette science:

> Les sciences de l'homme, à la différence des sciences de la nature, peuvent être objectives, en ce sens qu'elles peuvent refléter leur objet tel qu'il est (p. 157).

«Tel qu'il est», mais ajoutons, pour notre part, ...tant qu'il s'agit de concepts étudiés *à un moment donné*, car la réflexion de Prieto est *ici* fondée sur le phonème, unité *synchronique*.

Remarquons, en effet, une caractéristique que la comparaison entre l'objet psychanalytique et l'objet linguistique permet de concevoir. L'étude de l'objet psychanalytique a débuté par une pratique, appelée la «*talking cure*». Cette pratique visait à changer un état pathologique, lequel était conçu comme la conséquence actuelle d'une «création» psychique (fantasme) constituée par refoulement lors de

la répression d'un désir. Les productions inconscientes à l'origine du symptôme chez l'adulte auraient, en effet, été créées par l'enfant du point de vue libidinal pertinent par rapport à la constitution symbolique de son identité sexuelle. Par la «*talking cure*», Freud s'est rendu compte qu'il pouvait faire «revivre» à ses patients les fantasmes mis en place dans leur enfance de façon à agir sur ces créations inconscientes et à les *modifier*. Le travail réalisé dans une psychanalyse consiste, en effet, à re-créer la «chose» *autrement*, de sorte qu'elle n'aboutisse plus à l'impasse morbide. Les productions inconscientes ont donc la capacité de *se transformer*. Cette caractéristique n'a été, cependant, qu'un obstacle de plus à la reconnaissance de la nature psychique de l'inconscient[19]. Tout comme l'inconscient, la langue a été présentée comme un organisme vivant justement lorsqu'on a constaté sa capacité à se transformer.

Par cette comparaison, on revient au problème où se débattait Saussure dans la note *alka*: si la langue est un objet psychique alors elle n'évolue pas et, réciproquement, si la langue évolue alors elle est un être vivant. Aussi le fait de constater la transformation d'un objet semble-t-il impliquer de concevoir cet objet en tant qu'élément de la nature. À y regarder de plus près, nous n'avons pas trouvé d'arguments en faveur de ce raisonnement, mais nous avons trouvé une explication à la récurrence de ce raisonnement: la capacité de se transformer ne faisait pas partie de la possible définition de l'objet psychique, et la transformation, pour sa part, l'apanage de la «nature». L'idée platonicienne est une essence pour l'éternité; un concept est susceptible d'être vrai ou faux. L'objet des sciences humaines, *tout en étant de nature psychique*, n'est ni vrai ni faux et se transforme. De plus, la transformation n'est pas un accident, mais plutôt la règle pour cette sorte d'objets psychiques.

Comme chez Saussure, l'identité diachronique fait ici résistance à l'analyse de Prieto: du moment où elle est conçue dans son existence temporelle la langue devient «inépuisable»: chaque état de langue est certes délimité, fini, mais l'évolution d'une langue est infinie. En se transformant, l'objet des sciences humaines peut toujours présenter du pertinent nouveau.

Prieto a, d'autre part, remarqué la singularité de l'objet des sciences humaines par rapport à d'autres sortes de connaissances. Les sciences humaines étudieraient en effet des «connaissances non-scientifiques». Mais, qu'est-ce qu'une connaissance non-scientifique?

> Sans prétendre nullement résoudre le problème que pose cette définition, nous signalerons une caractéristique qui semble apparaître toujours dans la

[19] Lorsqu'il envisage l'inconscient dans son «devenir» Freud lui-même a tendance à le considérer comme un «être vivant».

> connaissance scientifique et qui ne se retrouve pas, en revanche, dans la connaissance non scientifique, à savoir *l'explicitation des concepts* avec lesquels la connaissance en question opère (p.150, note 8).

Essayons d'articuler cette caractéristique signalée par Prieto avec celles déjà rencontrées. Remarquons tout d'abord que les connaissances «scientifiques» sont, en général, le fait d'un individu. Les «créateurs» de connaissances scientifiques peuvent en effet être nommés: Galilée, Copernic, Newton, Einstein, etc. L'individu qui crée ces connaissances serait ainsi en mesure d'*expliciter* les concepts avec lesquels il opère.

Qui a créé les mythes? Qui a créé les langues? Des communautés humaines à partir de certaines pratiques. Une communauté n'est, bien entendu, qu'un ensemble d'individus. Cependant, comme un tout est encore autre chose que la somme de ses parties, une communauté est, plutôt que la simple addition des individus qui la constituent, le «produit» de ces individus. La «communauté» se constitue dans l'interindividualité qui est exigée par certaines pratiques sociales. La caractéristique principale de cette sorte de pratiques sociales, telle la communication, est la dissolution qu'elles impliquent du sujet connaissant en tant qu'individu isolé face au monde qui l'entoure. A plusieurs reprises, Saussure a mentionné cette caractéristique du *sujet parlant* dans ses cours de linguistique générale: «à un seul individu la langue ne servirait à rien», pour qu'il y ait *signe*, «il faut au moins deux individus», «l'acte individuel quand il s'agit du langage suppose deux individus», etc. Et pour bien signaler cette *nature double* du sujet parlant, la linguistique l'a décrit en tant que remplissant *à la fois* (ce qui ne veut pas dire en même temps) deux rôles différents, à savoir celui de l'émetteur et celui du récepteur. Une «communauté parlante» n'est ainsi pas constituée par des individus isolés, mais par des individus qui sont en quelque sorte «scindés»: un émetteur est tel en face d'un récepteur, et vice-versa. Ce double rôle assure ainsi la cohésion de la communauté.

L'interindividualité qui règne dans une communauté a, par ailleurs, une caractéristique fondamentale: elle procède selon la hiérarchie de l'âge. L'objet psychique étudié par une science humaine est en effet construit par des sujets qu'on peut appeler «contemporains» puisqu'engagés dans la même pratique, mais qui se distribuent également en générations successives. Remarquons deux conséquences de ce fait. Tout d'abord, grâce au «partage psychique» entre des sujets de différents âges, une langue peut se continuer à travers le temps au-delà de la vie de l'individu. Nous connaissons trop peu cette «continuité sociale», mais faisons toutefois un constat: la continuité sociale de la langue semble entraîner *nécessairement* sa transformation; aucune langue «naturelle» fait exception à cette règle.

Par ailleurs, les pratiques sociales faisant se rencontrer des individus de plusieurs générations, les générations plus âgées imposent nécessairement un *modèle* à la créa-

tion psychique des générations suivantes. Le sujet parlant a, en effet, constitué sa langue maternelle en écoutant parler les adultes qui l'ont entouré dans son enfance et selon le modèle proposé par la langue de ces adultes-là. Ce modèle *permet* et *limite* le travail psychique des enfants. C'est ainsi que les sujets parlants ne participent à la création qu'entraîne la communication que d'une façon «implicite»[20]. Voilà la raison pour laquelle un sujet parlant est, *en tant que tel*, incapable d'*expliciter* le signifié d'un terme ou la prononciation d'une consonne, malgré la perfection de l'usage qu'il en fait. De même, constitués très tôt vis-à-vis des fantasmes propres aux adultes de référence de l'enfant, les fantasmes d'un sujet libidinal sont très actifs, mais il faut tout le travail d'une *analyse* longue et profonde pour les rendre explicites.

Saussure a proposé une méthode pour la science du langage: il n'y a que la comparaison qui est féconde comme point de vue. De plus, le point de vue du linguiste doit être «juste», c'est-à-dire qu'il doit correspondre à la «réalité» de son objet; autrement dit, le point de vue du linguiste doit être adéquat à l'objet psychique qu'est le point de vue du sujet parlant. Le linguiste doit donc expliciter, grâce à la méthode comparative, quel est le point de vue du sujet parlant et expliquer par là le travail que celui-ci accomplit . La définition de «scientificité» proposée par Prieto invite à donner une place prépondérante à la méthode comparative en sciences humaines car elle est la condition *sine qua non* du travail d'explicitation.

Aussi la «justesse» de «notre» point de vue est-elle celle de la «science». Le travail d'explicitation permet, en effet, d'appliquer aux principes des sciences humaines le critère de vérité, critère constituant selon Freud le dernier renoncement de l'homme au principe de plaisir face au principe de réalité. Par exemple, *l'arbitraire du signe*, principe au sommet de la science du langage, est un concept à part entière: il «n'est contesté par personne», dit Saussure, c'est-à-dire qu'il peut être considéré *vrai*, et il est universellement valide pour toutes les langues dites «naturelles».

Capt-Artaud écrit dans un article d'hommage à l'oeuvre de Prieto:

> Si l'on s'attache à suivre l'itinéraire intellectuel qui trempe une pensée devenue si polyvalente, on se convaincra que la puissance de cette sémiologie – instaurée par Saussure – tient à la constance avec laquelle elle interroge et légitime ses propres conditions d'existence[21].

---

[20] Pour la description de l'apprentissage implicite de la langue maternelle, voir l'article de Daniele Gambarara, «Il circuito della parole e il modo di riproduzione delle lingue», *Studi saussuriani per R. Godel*, Bologna, Il Mulino, 1974 et, de l'auteur, *La linguistique diachronique: le projet saussurien* (Genève, Droz, à paraître), chapitre «L'immutabilité et mutabilité du signe».

[21] Marie-Claude Capt Artaud, «Qu'est-ce que la «relation de signification» ?», *Semiotica*, 1997 (à paraître).

Convenons qu'il existe, en plus de l'exigence du critère de vérité, une analogie entre les *sciences* humaines et les *sciences* naturelles: la fréquence des noms propres jalonnant leurs histoires respectives. Aux fondements de la «science du langage» se trouve la réflexion de Ferdinand de Saussure, lequel a inauguré la chaire de linguistique générale à l'Université de Genève. Dans ses cours, Saussure proposa des principes comme *l'arbitraire du signe*, l'inclusion de la linguistique dans la *sémiologie* et *la loi de dualité* (dualité *synchronie/diachronie,* définition du signe comme entité double *signifiant/signifié*, distinction *langue/parole*, distinction *syntagme/association*, etc.). Troubetzkoy, en prenant en compte *la loi de dualité* dans le domaine phonique a mis au point la notion de *pertinence phonologique*. Hjelmslev, en développant *l'arbitraire du signe*, expliqua la *fonction sémiotique*. Buyssens envisagea l'acte de *parole* d'un point de vue sémiologique. En prenant en compte le travaux de Troubetzkoy et de Hjelmslev, Martinet posa clairement *la double articulation* linguistique. Prieto en s'inspirant de Saussure a fait un premier bilan de tous ces acquis, ce qui lui a permis de développer la théorie.

Saussure a écrit la note *alka* vers 1896. En reliant, au niveau général, la *pertinence* à la *pratique*, Prieto accorda la place qui lui revient au *sujet parlant*; il distingua de plus, à partir de *la double articulation,* la *structure oppositionnelle* de la *structure sémiotique* et proposa le cadre théorique de la linguistique en tant que *science humaine*. La mort de Luis Prieto en 1996 a privé la linguistique générale d'un des plus grands successeurs du maître genevois.

Claudia Mejía
Pédopsychiatrie de liaison au CHUV
Université de Lausanne

~~On peut mesurer à ceci~~ La nécessité ~~de procéder à une~~ qu'il y a de faire porter le principal effort de la théorie du langage sur nos premières distinctions ~~y peut se mesurer à ceci~~ :

Il ne s'écrit pour ainsi dire pas une ligne où les faits de langage ne soient repris sans cesse comme une matière.

(I)

(Autre) Comme le langage n'offre ~~pas~~ sous aucune de ses manifestations une substance, mais seulement des actions combinées ou des forces physiologiques, physiques, mentales ; - et comme néanmoins toutes nos distinctions, toute notre terminologie, tes nos façons de parler sont ~~adaptés à l'idée de langage matière~~ moulées sur cette supposition ~~plus ou moins~~ implicite d'une substance, on ne peut ~~involontaire~~ (inévitable)

se refuser, avant tout, à reconnaître que la théorie du langage aura pour plus essentielle tâche de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières. Il nous est impossible d'accorder ~~une valeur~~ qu'on ait le droit d'élever ~~fonder~~ une théorie en de pas ... de ce travail de définition, quoique cette manière commode ~~jouisse~~ ait paru satisfaire jusqu'à

T. S. V. P.

présent le public linguiste

~~Ainsi~~, En prenant ce qu'il peut ~~y avoir de plus matériel dans le~~ langage, par exemple un groupe aka ou un son a, préalablement ~~déjà de toute signification~~ à la fois y avoir de le langage de plus matériel et de plus simple, ~~le plus~~ et de plus indépendant du temps, par exemple « le groupe aka » ou « la voyelle a », préalablement dégagés de toute signification, de toute idée d'emploi, cela ne représente rien qu'une ~~ensemble d'acti~~ série d'actions, (physiologi-cients) que nous jugeons concordantes. A l'instant où nous les jugeons concordantes, nous faisons de aka ou a une substance. Or ~~cette opération n'a en rien pu en sortir d'un point de vue paraissant déterminé~~ il est impossible de se rendre compte de ce que vaut cette substance, sans s'être rendu compte depuis sa vue au nom duquel nous la créons.

— On n'a jamais le droit de considérer un côté du langage comme critérium & supérieur aux autres, et devant servir de point de départ. On en aurait le droit, s'il y avait un côté qui fût donné, ~~mais il n'y en a pas un seul~~. ~~Il nous semble par exemple que la figure vocale peut être que la figure vocale~~ hors des autres, c.à.d. hors de toute opération d'abstraction et de généralisation de notre part; mais il suffit de réfléchir ~~quelques minutes~~ pour voir qu'il n'y en a pas un seul qui soit de ce cas. Il peut sembler par ex. des figures vocales, par ex. (s'il on avait le droit de partir)

de la fig. vocale

(p. ex. avec le mot Kantar en hottentot)

L'identité de la figure vocale cantare dominus représente une autre façon de classer les faits, que l'identité de cantare/chanter, et que l'identité de cantare comme signifiant telle chose, mais ce ne sont que différents manières de classer découper

T. S. K. P.

Elle existe, parce que nous la déclarons identique à elle-même. Mais nous ne pouvons pas la déclarer identique à elle-même sans invocation tacite d'un point de vue : autrement nous pourrions aussi bien déclarer identique à elle-même cantare : chanter. Nous faisons donc tacitement appel, pour proclamer l'existence de ni, au jugement d'identité prononcé par l'oreille, de même que nous faisons appel pour affirmer l'existence d'une identité de cantare à chanter à une autre espèce d'identité, découlant d'un autre ordre de jugements ; mais dans aucun cas nous ne cessons de recourir à une opération très positive de l'esprit : l'illusion des choses qui seraient naturellement données dans le langage est profonde.

~~A chacun des points essentiels nous~~
de

II — A chacune des choses que nous avons considérée comme une réalité, nous sommes arrivés par tant de voies différentes que nous confessons ne pas savoir quelle est celle qu'on doit préférer. Il faudrait pour présenter convenablement ~~une doctrine adopter un point de départ et un point d'arrivée~~ l'ensemble de nos propositions adopter un point de départ ~~bien~~ fixe et ~~bien~~ défini. ~~Nous devons remarquer toutefois que~~ Mais tout ce que nous tendons à établir, c'est qu'il est faux ~~de croire~~ d'admettre en bloc un seul fait comme défini en soi. Il y a ~~véritablement~~ sur de ce point de départ, et si quelque lecteur veut bien suivre attentivement notre pensée d'un bout à l'autre de ce volume, il reconnaîtra, nous en sommes persuadé, qu'il était pour ainsi dire impossible de suivre un ordre très rigoureux. Nous nous permettrons de remettre, jusqu'à trois et quatre fois sous différentes formes, la même idée sous les yeux du lecteur, parce

qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration.

(Petits tilles)

— Au moment où nous décidons d'entrer dans le domaine des faits vocaux, y a-t-il préalablement quelque chose de ~~déterminé~~ déjà dans un autre domaine ? — Absolument rien.

Pourrions-nous par exemple, en parlant de la figure vocale hippos, penser que nous savissons préalablement une chose qui est le mot grec ἵππος, chose secondairement nous considérions cette chose sous un de ses aspects qui est la succession de sons h-i-p-p-o-s ? — Nullement. Supposer cela, est tomber dans l'illusion vulgaire des entités données du langage. Non-seulement nous ignorons parfaitement ce que peut être le mot grec ἵππος, mais il

nous sera déjà assez difficile de fixer
ce qu'on peut entendre par l'unité vo-

2° Mais s'il y avait quelque chose de dé-
-terminé par ailleurs, cette détermi-
-nation serait-elle déjà valable
pour le domaine vocal ? — Pas un
seul instant. — En admettant par exemple
que nous sachions quelle forme donne
1 à la valeur de VO
sortie du système grec et en français à la valeur de nu (
, il est évident que la figure
vocale nü
hors de la valeur et de tt donne, hors de tt
lieu et de tt temps, et dette circonstance,
sans même savoir si elle correspond à un
mot grec ou à un mot franç

— Il y a différentes sortes d'identité. C'est ce qui crée des faits linguistiques, ~~de différents~~ ordres. Hors d'une relation d'identité, ~~dans un système~~ linguistique, il n'y a. Mais la relation d'identité dépend d'un point de vue qu'on décide d'adopter, il n'y a donc aucun rudiment de fait linguistique hors du point de vue défini qui préside aux distinctions

quelque

— Première manière de raisonner :

« Il y a le latin cantāre ». Et ensuite :
commencent les « au point de vue de … » ; par exemple,
Ce cantāre, au point de vue de la figure
vocale qu'il représente est identique à tel mot
cafre ou samoyède ; » au point de
vue de « la continuation régulière de
cette figure est identique au français
chanter ; » au point de vue de « sa valeur
en latin

~~On s'aperçoit alors que cantāre, ne~~
~~selon~~ On s'aperçoit alors que ~~si l'on~~
~~peut retrancher~~ Pour cependant successivement considéré, cantāre
à tant de points de vues, ~~qui en font des~~
~~choses très différentes~~ la 1e condition est de savoir
en quoi consiste le véritable cantāre ;
~~où~~ où est la garantie de son existence,
~~ou simplement~~ ~~en~~ la forme fondamentale de son exis-
C'est ici qu'on est conduit à [illegible]

Deuxième manière de raisonner :

Nous reconnaissons en effet qu'on ne
peut dire « Il y a un latin cantāre »,
parce qu'il est absolument impossible
de savoir de quoi il s'agit hors d'un point
de vue qu'il faut choisir. Nous choisissons

donc un point de vue, qui nous fournira une base ferme. Nous déclarons formellement que *cantāre* est pour nous la figure vocale Kan-tā-re ; tout ce qui s'ajoutera sera attribut

Troisième manière de raisonner, pour nous seule admissible :

Il n'y a rien, c'est-à-dire non-seulement rien qui soit déterminé d'avance hors du point de vue, mais pas même un point de vue qui soit plus indiqué que les autres.

Il n'y a d'abord que la critique comparative des points de vue.

— Dire qu'on n'a pas le droit de parler d'un latin *cantāre* ou *cantāre* est comme on voudra ridicule, ou au contraire d'une évidence ridicule.

Identité *cantāre* / *cantāre*

Identité *cantāre* (sens & emplois) / *cantāre* (sens & emplois)

Identité *cantāre* / *chanter*

~~L'unité typologique étant la projection~~

Nous prétendons que telle espèce d'opération juste ou fausse sur la langue (en excluant le chapitre des emprunts que nous laissons de côté), trouve sa formule à l'aide des principes que nous avons posés.

T. S. V. P.

I X[d]
1

4

Soit une figure vocale, telle que alka, qui en passant de bouche en bouche devient, par exemple, ôk. ~~A ce moment quel est le lien qui rattache~~ ôk à alka ? Ou existe-t-il ~~un~~ 1, à un point de vue quelconque pourvu que ce point de vue se rapporte à des réalités, un lien entre ~~ces~~ le fait initial et le fait final

En prenant le terme final ôk et le terme initial alka y a-t-il ~~un lien~~ entre les 2 choses un lien, et dans l'affirmative, de quelle nature est ce lien ?

~~particulier~~ quelconque point de vue

Tout de suite on s'aperçoit que le lien entre les choses préexiste

---

~~Le lien qu'on établit entre les choses~~

A mesure qu'on approfondira la matière proposée à l'étude linguistique, plus on se convaincra, par cette réalité, qui donne ~~matière~~ à réfléchir : que le lien qu'on établit entre les choses préexiste aux choses elles-mêmes, et sert à les déterminer.

(il n'existe utile ou la pensée) (dans ce domaine)

Ailleurs il y a des choses, des objets donnés, que l'on ~~considère~~ est libre de considérer suivant à différents points de vue. Ici il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, à l'aide desquels on ~~crée~~ les choses. Les créations se trouvent correspondre à des réalités quand le point de départ est juste, ou n'y pas correspondre dans le cas contraire : mais dans les deux cas aucune chose ~~n'est~~ donnée aucun objet n'est donné ~~autrement~~ un seul instant que par la critique des points de vue

mais uniquement des points de vue

T.S.V.P.

Non pas même quand il s'agirait du fait le plus matériel, le plus évidemment défini en soi en lui-même apparence, comme serait une suite de sons vocaux.

Considérons par exemple la suite de sons vocaux alka, qui après un certain temps, en passant de bouche en bouche est devenue ôK ; et remarquons que nous ne faisons pas même intervenir ici le fait (pour simplifier) si nous abrégeons absolument de faire intervenir la valeur significative de alka ou ôK, ~~dans laquelle nous restons en réalité dans le vestibule des~~ quoique sans elle il n'y ait pas même le commencement d'un fait de langage proprement dit.

Donc alka, moyennant le facteur TEMPS, se trouve être ôK. Au fond, où est le LIEN entre alka et ôK ? Si nous entrons dans cette voie, et il est inflexiblement nécessaire d'y entrer, nous verrons bientôt qu'il faudra se demander où est le LIEN entre alka et alkaf, et à ce moment (même) nous comprendrons qu'il n'y a ~~point de choses~~ ~~forcément par autre chose que les liens ou les fonds de rapport par nous établis~~ nulle part d'abord une chose qui soit alka ; mais qu'il y a d'abord (le fait primitif) un genre de rapport que nous établissons, par exemple le rapport entre alka et ôK ~~entièrement~~ ~~ou bien le rapport entre le fait de prononcer~~

~~alka et dans la même époque alka ou bien~~
~~alka et alka comme termes simultanés,~~

qui nous suggère l'idée d'une certaine
espèce d'unité, encore très difficile à définir, à
~~contrôler, comme elle, de même on~~
~~peut le maintenir que le rapport est établi~~ avant
qu'on soit sûr que la chose existe, ou dans quel sens
elle existe. ~~Il est tout autant de même de~~
~~alka obtenir~~ et plus loin le rapport entre
alka et alka par opposition à alka ou
à ôk dans le même temps

Voici notre profession de foi en matière linguistique.
En d'autres domaines on peut parler des choses
„à tel ou tel point de vue", certain qu'on est
de retrouver un terrain ferme dans ~~la chose~~
l'objet même. En linguistique, nous disons ~~qu'on essentiellement~~
~~doit~~ en principe, qu'il y ait des objets donnés,
qu'il y ait des choses qui consistent d'exister quand on
~~consiquent passer de ces choses à différents~~
~~point de vue. Si on le fait, obscures~~, et qu'on
~~puisse par conséquent de penser sans imaginer~~
~~que ces choses~~ le permettre de voir divers des choses
dans ~~plus d'un~~ plusieurs ordres, comme si elles
~~existaient absolument~~ d'une existence ~~n'étaient~~
~~pas subordonnés~~, à ~~chacun~~ donnés par elles-mêmes
~~dans leur existence et leur origine~~

~~existant hors d'un ordre déterminé, dans un ordre respectif~~
~~ou d'un autre~~

4 X.)

Résumé le + général

Voici le sens le plus général de ce que nous avons cherché à établir : — Il nous est interdit en linguistique de parler „ d'une chose " à différents points de vue ~~[illegible]~~ parce que c'est le point de vue qui ~~fait~~ crée la chose.

Aussitôt que surgit une expression de ce sens (p. ex. *egyos* au point de vue vocal, au point de vue étymologique, au point de vue de ses dérivés, au point de vue de ...), il y a dans l'air une confusion d'idées — flagrante, puisqu'on commence par faire de *egyos* quelque chose ~~qui n'est pas défini, qui serait supérieur à tout point de vue, qui est supérieur à toutes les façons de considérer,~~ qui planerait au dessus de toutes les façons ~~qui dominerait~~ comme un à travers plusieurs façons — et l'on se demande immédiatement avec la plus ~~de stupéfaction aux points de vue, et où est alors l'unité~~ ~~évidemment impossible à trouver~~ ~~résultante de tous~~ mais qui peut s'envisager à mille points de vue, et qui serait donc indépendant de tous ». Mais qu'on essaie de définir *egyos* hors d'un point de vue déterminé !

5 X^e/

— Je n'hésite pas à dire que chaque fois qu'on introduit une distinction de "point de vue", la question vraie est de savoir si nous sommes en face des mêmes "choses", ~~des mêmes~~ et qui s'est le cas, c'est ~~le pur hasard~~ pris par le plus complet ~~de hasards~~ et le plus rare des hasards.

— On a tout de fois opposé le son à ~~l'idée~~, ~~par~~ et de différentes façons, que nous craignons ~~devoir~~ matériel à tout ce qui lui peut être opposé que nous craignons bien que notre nouvelle distinction ne soit confondue avec d'autres. Notre position est ~~de NIER ABSOLUMENT~~ - ~~et de pourtant dans tous les cas parfaitement~~ nette. Nous nions absolument qu'il soit pas~~sible d'opposer le son~~ Parmi les choses qui peuvent être opposées au son matériel nous nions essentiellement, et sans aucune (disparaissance faite de le détail) qu'il soit possible d'opposer l'idée. Ce qui est opposable au son matériel, c'est le groupe son-idée, mais absolument pas l'idée.

Hiatus ici

Claudine Normand

Intérieur / extérieur: fonction d'une métaphore

Je partirai d'une remarque de Lady Welby, philosophe anglaise connue en particulier pour sa correspondance avec Charles S. Peirce; elle affirmait en 1911: «Nous parlons de l'intérieur et du sous-jacent quand il n'est question ni de l'un ni de l'autre». Déjà, dans un congrès de psychologie en 1892 elle avait fait une communication qui portait le titre suivant: «L'usage de «intérieur» et «extérieur» en psychologie: est-ce-que la métaphore est une aide ou un obstacle?» (cit. G. Deledalle 1990)

Faire de cette opposition intérieur / extérieur une métaphore, peut-être même gênante, est une position inhabituelle en philosophie comme dans les sciences sociales. Généralement il semble évident, et d'ailleurs inévitable,de raisonner dans ces termes. J. Derrida (1972) le souligne et affirme même que cette métaphore fonde toute la métaphysique occidentale: l'extérieur c'est le visible, manifestation d'un intérieur caché; appliquée à la parole, l'extérieur c'est l'expression verbale d'une pensée, de ce qui se passe à l'intérieur d'un sujet[1]. Cette représentation de la subjectivité par l'image d'un intérieur inobservable comme tel, opposé à l'objectivité de la matière extérieure, et par là observable, a le plus souvent la force de l'évidence. On ne s'interroge pas sur ce cadre de pensée que Littré résume dans sa définition de l'objet: *Tout ce qui est en dehors de l'âme par opposition au sujet qui exprime ce qui est au-dedans de l'âme.*

---

[1] Un exemple,entre mille, cette remarque de J.Poulain (1992) «Chez l'habitant des deux mondes qu'est l'homme, chez l'habitant du monde intérieur et du monde extérieur, l'interprétant produit un sentiment que Peirce appelle interprétant émotionnel ou affectif, affectant le monde intérieur, et un effet d'effort à produire une action: l'interprétant dynamique visant une modification du monde extérieur ou du monde intérieur. » (45)

Les théories du langage n'échappe pas à cette évidence, mais elles en font un usage divers et fondent par là des démarches parfois si diférentes qu'on est en droit de s'interroger sur le contenu conceptuel de cette opposition qui semble aller de soi. Je me tiendrai à quatre figures historiques de cet usage à propos du langage:

1. L'opposition a servi au XIXème siècle à fonder l'objectivité de la linguistique tout en la séparant des sciences naturelles: devenue science sociale celle-ci adopte les critères durkheimiens et se définit par l'observation d'un extérieur dégagé des particularités subjectives de l'introspection; ainsi s'affirme la légitimité d'une démarche empirique appliquée aux phénomènes humains:

> Les faits sociaux doivent être traités comme des choses (...) La chose s'oppose à l'idée comme ce que l'on connaît du dehors à ce que l'on connaît du dedans(...) tout objet de science est une chose. (Durkheim 1895 p.XII; XIII)

2. En philosophie du langage cette opposition résume les rapports de l'esprit et du monde par l'intermédiaire du langage. C'est la question de la *référence*, objets extérieurs que le langage (à titre soit de médiation obligée soit d'auxiliaire) met en relation avec la pensée; cette opération est possible, nous dit Frege, grâce au double caractère des signes à la fois sensibles et intelligibles:

> Car il est bien certain que nous avons besoin de signes sensibles pour penser. L'attention est naturellement tournée vers l'extérieur; les impressions sensibles l'emportent en vivacité sur les images de la mémoire(...) En offrant au regard le signe d'une représentation, elle-même appelée à la conscience par une perception, on crèe un nouveau foyer stable autour duquel s'assemblent d'autres représentations (...) Ainsi pénétrons-nous pas à pas dans le monde des représentations et y évoluons-nous à notre gré, usant du sensible lui-même pour nous libérer de sa contrainte. (Frege 1971, p. 64)

La référence est ainsi depuis Frege «le problème central de la philosophie du langage» affirme Searle qui ajoute:

> Nous n'aurons pas de théorie adéquate de la référence linguistique tant que nous ne pourrrons pas montrer qu'une telle théorie appartient à une théorie générale de l'intentionnalité, c'est à dire à la théorie du rapport entre l'esprit et les objets du monde en général. (Searle 1979, p. 36)

3. Dans une approche plus précisément linguistique on a souvent recours à cette opposition pour tenter de définir la nature de l'objet *langue* (du *signe* en termes traditionnels, de la *grammaire* en termes plus modernes), ce système qui,

parcequ'il lie des pensées et des sons, permet de signifier. Le grammairien-linguiste, comme le philosophe, s'émerveille généralement de cette liaison [2] et cherche à montrer comment elle fonctionne, voire à l'expliquer:

> Le système concret est au fond identique à ce que W.von Humboldt appelait «forme intérieure» (innere Sprachform) (terme qui) comporte selon nous les inconvénients suivants: l'expression «intérieur» n'est pas très précise (...) D'une manière générale il n'est pas légitime de dire qu'une part de la langue soit «intérieure» et une autre «extérieure»; le signe liguistique est entièrement psychique. Même l'aspect phonique n'est pas moins psychique, «intérieur» que la forme grammaticale. (Hjelmslev 1928, p.217)

A la place des termes «structures profondes» et «structures de surface» on pourrait employer les notions humboldtiennes de «forme interne» et «forme externe» d'une phrase.(...) j'ai adopté la terminologie la plus neutre pour éviter ici la question de l'interprétation des textes. (Chomsky 1971, p. 3, note)

4. Enfin, et c'est une conséquence du point précédent, les linguistes ont recours à cette terminologie pour déterminer un domaine empirique d'investigation. Ici *intérieur / extérieur* sert à définir un choix méthodologique, lié à la définition qui est adoptée du langage et de la langue:

– soit l'*immanence*: la description se limite à l'*intérieur* de la langue définie comme un système et idéalement séparée de son contexte d'usage (le rapport au référent comme aux locuteurs), séparée donc de son *extérieur*:

Le principe de pertinence(sémiologique) entraîne évidemment chez l'analyste une situation d'*immanence*; on observe le système donné de l'*intérieur*. (Barthes 1964, p. 8)

– soit l'*intégration* dans l'analyse de ce qui a été d'abord laissé à l'extérieur (tout ou partie), si bien que la description devient celle du langagier, de la communication. L'opposition est alors en quelque sorte dépassée, le problème de la délimitation se trouvant déplacé sur le contexte et la définition d'une nouvelle pertinence, mais celle-ci passe toujours par des variations sur *interne / externe* dont voici trois exemples, empruntés à des textes de pragmatique, sociosémiotique et sociolinguistique:

---

[2] " Jusqu'ici nous n'avons considéré dans la parole que ce qu'elle a de matériel, et qui est commun, au moins pour le son, aux hommes et aux perroquets. Il nous reste à examiner ce qu'elle a de spirituel (...) C'est l'usage que nous en faisons pour signifier nos pensées, et cette invention merveilleuse de composer de 25 ou 30 sons cette infinie variété de mots, qui n'ayant rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit , ne laissent pas d'en découvrir aux autres tout le secret et de faire entendre à ceux qui ne peuvent y pénétrer tout ce que nous concevons et les divers mouvements de notre âme " *Grammaire générale de Port-Royal.*

> Dans cette conception la syntaxe et la sémantique étudient le langage en tant que tel, c'est à dire en tant que constitué par un système de règles ou de conventions, alors que la pragmatique l'étudie d'un point de vue en quelque sorte extérieur (Recanati 1979, p. 8)

> Mais il reste à se poser la question du statut de ce que la notion de contexte recouvre au juste dans son rapport au langage. Or de nouveau, ce sont deux ordres de réalité de nature hétérogène qui se trouvent ici mis en relation puisque, pour rendre compte pragmatiquement des objets linguistiques que sont les textes, les énoncés ou les discours, besoin est encore de les rapporter systématiquement à un hors texte, constitué cette fois par les *états de choses* (...) la coupure reste ainsi maintenue entre le linguistique et l'extra-liguistique...» (E. Landowski 1993, p. 120)

> Faire sa place à des arguments *internes* (d'ordre grammatical) pour rendre compte des variétés linguistiques n'implique pas que l'on élimine les éléments *externes*, de nature sociolinguistique. La position que nous souhaitons défendre ici est celle d'une *relation dynamique* entre les facteurs sociolinguistiques externes et les facteurs structuraux internes dans l'explication des faits de langue. (J. Boutet 1988, p. 50)

Ces quatre figures ne sont peut-être que des variantes pour tenter de résoudre une même difficulté, celle que Saussure résumait ainsi:

Nous sommes au contraire profondément convaincu que quiconque met le pied sur le terrain de la *langue* peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la terre. (CLG/E, 3297)

L'opposition extérieur / intérieur se donne précisément comme une évidence et non comme une analogie ou une métaphore, mais par la charge imaginaire de termes qui réfèrent au vécu de chacun, elle paraît la façon la plus naturelle de formuler sinon de résoudre cette difficulté. On s'interrogera alors sur sa véritable portée conceptuelle, en cherchant si, dans chaque cas d'emploi, elle a un rôle spécifique et irremplaçable dans le métalangage du linguiste. C'est ce que je vais tenter de montrer sur les textes de trois linguistes que l'on associe dans l'histoire: A. Meillet, F. de Saussure et É. Benveniste: le maître, en quelque sorte, encadré par deux linguistes qui se disent ses disciples et font chacun un usage propre des concepts qu'il a proposés.

Antoine Meillet: la linguistique juxtapose l'interne et l'externe.

Au tournant du siècle l'opposition *intérieur / extérieur* intervenait souvent dans les réflexions méthodologiques sur les sciences sociales; elle répondait à

deux préoccupations (que j'ai schématisées dans les points 1 et 4): définir les conditions d'une observation objective et délimiter le domaine d'investigation propre à chaque science, autrement dit l'objet de chacune spécifiquement. Ce souci de distinction-démarcation est à relier au positivisme dont A. Comte a formulé dogmatiquement les principes et dont une conséquence est la place centrale donnée à la classification des sciences. Meillet se situe clairement sur ce terrain quand, à la suite de Durkheim, il définit ainsi le langage:

> Le langage est donc éminemment un fait social. En effet il entre exactement dans la définition qu'a proposée Durkheim; une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent et, bien qu'elle n'ait aucune réalité en dehors de la somme des individus, elle est cependant, de par sa généralité, extérieure à chacun d'eux. (1905, 1921, p. 230)

Ce caractère d'extériorité permet de parler de *faits* linguistiques, objet de science au même titre que les «choses», en particulier les «faits sociaux» de Durkheim, d'autant que la langue fait partie de ces faits sociaux. Le programme de Meillet dès 1905 est ainsi de donner une place à la linguistique dans «l'ensemble des études sociologiques qui se constituent si activement» et quand il parle d'extérieur à propos de la langue il ne s'agit pas du référent ni du caractère phonique des mots par rapport à leur sens mais de la société. En effet que la langue désigne et que, par là, elle signifie va de soi; la «question du sens» dans ses rapports à la référence, telle que se la posent les philosophes du langage et à leur suite certains sémanticiens modernes, n'entre pas dans la perspective comparatiste et historique qui est toujours celle de Meillet. Quand à la fin du XIXème siècle on se met à parler de *sémantique*, avec Bréal, il ne s'agit que d'élucider les variations de sens et leurs causes.

C'est à quoi s'emploie Meillet dès 1905, programme qu'il précise en 1906 dans sa leçon inaugurale au Collège de France. Dans cette optique l'étude des «choses» elles-mêmes (*realia*), dans leur histoire, peut aider à démêler l'histoire des mots au même titre que la géographie, la psychologie et autres sciences auxiliaires de la linguistique, mais on ne fait pas une question théorique de cette éventuelle introduction du référent dans la description linguistique.

Meillet ne s'interroge pas davantage sur le «mystère» de la liaison forme externe- sens interne; cette liaison, alors, va de soi tout autant que l'indépendance des deux termes. Qu'il y ait une matérialité phonique pouvant être analysée dans ses variations de façon indépendante du sens c'est bien ce que montre tout le travail de la grammaire comparée qui ne s'est longtemps occupée que de formes – pourvues de sens évidemment (sinon comment aurait-on eu l'idée de les comparer?) mais dont les variations étaient considérées indépendamment des variations de sens.

Lorsqu'on commence à s'intéresser à ce deuxième type de variations le problème est seulement de rechercher leurs causes, causes psychologiques chez Bréal, sociologiques chez Meillet; c'est alors qu'intervient l'extérieur (social), supposé avoir des effets sur la langue. Ce déplacement qui fait passer d'une interrogation philosophique traditionnelle sur la liaison forme *externe* – sens *interne* à une recherche historique de conditions sociales, dites *externes*, agissant sur l'état *interne* de la langue, caractérise la réflexion de Meillet; je prendrai comme exemple un texte de 1931 qui commence ainsi:

> Pendant longtemps on a volontiers considéré les langues en elles-mêmes, et l'on en a envisagé le développement sans considérer les conditions où se trouvaient les hommes chez qui avaient lieu ce développemment (p.90).

L'article porte sur une disjonction entre, d'une part un changement phonique, d'autre part un changement grammatical et sémantique, cas particulier d'évolution où Meillet voit l'effet d'une cause externe, socio-historique. Il s'agit du changement phonique qui a transformé *homo* et *rem*, formes nominales latines en deux formes françaises, *on* et *rien*, pronominaux indéfinis; or ces termes français s'ils n'ont rien à voir dans leur sens et leurs emplois avec les mots latins qui leur correspondent pour la phonie, sont en revanche analogues, pour le sens et les emplois, à des formes allemandes, phoniquement sans rapport *man* et *nicht*:

> (...) le fait qu'*on* et *man*, synonymes à peu près exacts, se trouvent en français et en allemand, et non ailleurs, est significatif. L'évolution de *rem* vers le mot négatif *rien* a aussi son pendant en germanique où le mot «chose», **withi*, subsiste dans *nicht*; c'est le gotique *ni waith*, «non rem». Ainsi *on* et *rien*, nominatif et accusatif de deux mots latins, sont pour le sens et l'emploi, deux mots germaniques; autre chose est la forme d'un mot, autre chose sa substance sémantique et sa valeur syntaxique (595)

Meillet propose de rattacher cette particularité à la période de bilinguisme qui a duré en France du VI^{e} au IX^{e} siècles, faisant coexister la *lingua romana* datant de la conquête romaine et les parlers germaniques des nouveaux conquérants, coexistence permise,selon lui, par le fait que les deux groupes gardaient leur importance et leur prestige. Le bilinguisme, effet social de l'histoire, aurait ainsi laissé dans le développement du roman des traces autrement inexplicables; car il s'agit d'expliquer ce qui jusque là avait été seulement décrit par les linguistes, de mettre en évidence les causes, en particulier sociales, des changements dans leurs particularités:

> (...) Tout ce que l'on peut obtenir si l'on ne sort pas de cette considération étroite des faits de langue [*il semble désigner par là aussi bien la grammaire traditionnelle que la grammaire comparée*] c'est de constater des rapports plus ou moins définis de simultanéité ou de succession entre ces

> faits sans jamais arriver à déterminer quelles sont les conditions qui en règlent l'apparition et le devenir, c'est à dire sans jamais en déterminer les causes. (...) Il est évident que les causes dont dépendent les faits linguistiques doivent être de nature sociale et que seule la considération des faits sociaux permettra de substituer en linguistique à l'examen des faits bruts la détermination des procès. (1905, p. 231; 232).

En 1906 il précise qu'il s'agit tantôt d'effets directs du social sur la langue (par exemple avec les emprunts), tantôt d'effets indirects qu'il appelle «conditions variables» liées à la variation incessante de la structure sociale; ainsi s'expliquerait que certains changements spontanés (considérés comme mécaniques), décrits et résumés dans des «lois phonétiques» ou encore dans des «tendances», dans certains cas ne se produisent pas ou plus. L'histoire, par les effets qu'elle produit dans la société, doit éclairer et même expliquer la structure linguistique et ces «conditions» ou «causes» sont évidemment extérieures au système (Meillet dit indifféremment «causes sociales» ou «causes externes à la langue»). Dès lors, dans le champ linguistique, il n'y a pas d'opposition entre une étude *externe* et une étude *interne,* il y a *corrélation.*

L'objet nouveau que propose Meillet quand il annonce «le moment est donc venu de marquer la position des problèmes linguistiques au point de vue social» (1906, p. 18), c'est l'étude de cette corrélation; d'où la netteté du programme de 1906 qui, tout en reconnaissant une autonomie au système de la langue et donc la légitimité d'un «point de vue purement linguistique», juxtapose à l'objet de la «linguistique générale» un deuxième volet de l'analyse linguistique en tant que «linguistique sociale»:

> Il faudra déterminer à quelle structure sociale répond une structure linguistique donnée et comment, d'une manière générale, les changements de structure sociale se traduisent par des changements de structure linguistique». (1906,.p..17; 18)

De fait cette conjonction des deux analyses équivaut à nier l'extériorité de la société par rapport à la langue:

> (...) car si la réalité d'une langue n'est pas quelque chose de substantiel elle n'en existe pas moins. Cette réalité est à la fois linguistique et sociale. Elle est linguistique car une langue constitue un système complexe de moyens d'expression, système où tout se tient (...) A un autre égard la réalité de la langue est sociale: elle résulte de ce que la langue appartient à un ensemble défini de sujets parlants (...). (p. 16)

La langue est donc à la fois un système et un fait social. La définition stricte d'un objet propre, exigence positiviste, est éludée dans cette juxtaposition sans

que soit posée de question de méthode. Si l'unité de la science linguistique ainsi proclamée n'est pas claire, le refus de la limiter au système est en tout cas explicite. Meillet multipliera les exemples de cette étude double; je renvoie, entre autres, à l'étude du «genre grammatical» qui se termine ainsi:

> Le sort du genre grammatical est ainsi l'un des faits qui illustrent le miux, d'une part l'action qu'exercent sur le développement de la langue la mentalité des sujets parlants et leur degré de civilisation, de l'autre, les résistances qui proviennent du système de la langue. (1919, p. 210)

On comprend alors que, lorsqu'il se réclame de Saussure, Meillet pense au comparatiste du *Mémoire;* à l'égard du *CLG* sa position est modérée sinon réticente, en particulier sur les deux distinctions *diachronie / synchronie* et *langue / parole*. C'est qu'elles relèvent d'une démarcation stricte entre l'*interne* et l'*externe* qu'il refuse, on l'a vu, d'ériger en principe. Il y a bien un extérieur de la langue mais puisqu'il a des effets sur le système, l'étude de ces effets appartient à la linguistique autant que l'étude du système; c'est ce qu'il oppose au *CLG* dans son compte-rendu en 1916:

> En séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, F.de Saussure le prive de réalité, il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable. (1916)

De fait, bien qu'il s'affirme très proche de Saussure, Meillet prend sur la plupart de questions méthodologiques une position différente sinon opposée; c'est particulièrement clair sur *intérieur / extérieur*.

Saussure: interne / externe, *une métaphore nécessaire mais insuffisante.*

Un point au moins semble commun aux deux linguistes: le renvoi à l'extérieur de la linguistique de toute considération subjective:

> (La langue) est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu qui, à lui seul, ne peut ni la créer ni la modifier. (CLG, 31)[3]

On reconnaît là les termes de Meillet et Durkheim; on sait aussi que c'est la première justification que Saussure donne à l'opposition *langue / parole*:

> En séparant la langue de la parole on sépare du même coup: 1° ce qui est social de ce qui est individuel. (30)

[3] Sous le nom de Saussure le texte de référence sera ici d'abord le *CLG* , seul texte connu de Meillet; on n'aura recours aux notes manuscrites que lorsqu'elles confirment par un développement plus important ce que les éditeurs ont retenu.

C'est souvent à cette lecture «sociologique» du *Cours*, dont Meillet semble l'initiateur, qu'on limite la première opposition saussurienne, en négligeant le point 2 de la définition:

> 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel (30),

remarque qui fait attendre pour le terme *langue* des propriétés qui ne se réduisent pas au caractère social.

Mis à part ce point de départ, partiellement commun, les positions théoriques saussuriennes diffèrent vigoureusement de celles de Meillet et cette différence passe par un autre usage de *intérieur / extérieur*, en particulier à propos du *référent* qu'il ne faut pas confondre avec le *signifié*, et à propos de la forme *phonique* qui n'est plus objet d'une étude externe, mais *signifiant* à penser dans sa liaison au *signifié* à l'intérieur du *signe*.

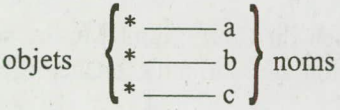
La question du référent est clairement abordée par Saussure pour être renvoyée à l'extérieur de la linguistique; la définition du signe linguistique comme l'union d'un signifiant et d'un signifié, tous deux «psychiques», permet, malgré une certaine confusion dans le texte du *Cours* (relevée et critiquée par Benveniste (1939)), de ne pas confondre le signifié et la réalité extérieure:

Le signe linguistique unit non une chose et un nom mais un concept et une image acoustique; cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son (...) Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces. (98; 99)

Sur cette extériorité les notes manuscrites sont beaucoup plus catégoriques encore. L'affirmation que la langue n'est pas une nomenclature est ainsi argumentée:

> *(Une nomenclature suppose) d'abord* l'objet, puis le signe; donc (ce que nous nierons toujours) base extérieure donnée au signe, et figuration du langage par ce rapport-ci:

[M0]



> alors que la vraie figuration est a – b – c, hors de toute connaissance d'un rapport effectif comme * — a, fondé sur un objet. Si un objet pouvait, où que ce soit, être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est, depuis le sommet jusqu'à la base. (CLG/E I, p. 148, n° [3299] 1091)

Dans le même mouvement le caractère phonique matériel est exclu de la définition; son analyse, *externe,* ne peut faire partie de la linguistique:

> Il y a une étude qui ne rentre pas dans la linguistique c'est la physiologie de la parole. (...) on la dit auxiliaire de la linguistique mais, à notre point de vue, elle est absolument en dehors de la linguistique. (CLG/E I, p. 53B, n° 329)

> Toute question phonologique est pour nous absolument située HORS DE LA LINGUISTIQUE. (CLG/E I, p. 91F, n° 640)

Imager la relation du sens et du son comme celle d'un intérieur se manifestant par une forme extérieure n'est donc plus recevable. Cette liaison si difficile à penser, ne peut être posée qu'à l'intérieur du signe, en tant qu'il est lui-même objet double, signifiant et signifié, recto et verso d'une même feuille de papier:

> Ils sont tous deux dans le sujet et sont tous deux psychiques, concentrés au même lieu psychique par l'association. (CLG/E I, p. 148B, n° 1094)

Mais quelle est cette intériorité? On sait que pour Saussure comme pour Meillet l'individu reçoit sa langue comme «un instrument venu du dehors (...) áduñ corps social» (CLG/E I, p. 31D+B, n° 159). La langue est donc à la fois individuelle et sociale:

> Cette chose bien qu'intérieure à chaque individu est toujours en même temps bien collectif qui est placé hors de la volonté de l'individu. (CLG/E I, p. 57E, n° 352)

C'est sur l'emploi de *social* que la position de Saussure s'inverse par rapport à celle de Meillet: ce terme désigne d'abord, comme chez Meillet, le lien de la langue à un extérieur, soit les autres faits sociaux qu'étudient l'histoire, la sociologie, la géographie, ce «tourbillon socio-historique» dans lequel toute langue est prise et qui la fait changer sans cesse; tout ce à quoi peut s'intéresser la linguis-

tique «externe»[4]. Mais, dans la perspective propre de Saussure, cette propriété constitutive de la langue, qui la met dans la dépendance du corps social et de la contingence historique, a surtout pour intérêt de confirmer qu'elle ne dépend ni de la logique ni de la nature; pas plus de conventions rationnelles et collectives que de lois naturelles aveugles: la langue a un ordre propre, «sémiologique», celui d'un système arbitraire, «immotivé» par rapport à tout agent extérieur, et ses changements, quelles que soient leurs causes, s'alignent sur cet ordre, le résultat d'un changement trouvant sa place dans les schémas du système. Alors que pour Meillet les deux propriétés (social externe et arbitraire interne) simplement juxtaposées dans la présentation, semblent coexister et faire l'objet de deux descriptions distinctes, le caractère social de la langue est pour Saussure strictement corrélatif du caractère arbitraire du système:

> A son tour l'arbitraire du signe nous fait mieux comprendre pourquoi le fait social peut seul créer un système linguistique. La collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l'unique raison d'être est dans l'usage et le consentement général (CLG, 157).

> C'est alors le fonctionnement de ces unités arbitraires qu'il importe de décrire:
> Jusqu'ici, nous avons essayé de nous éclairer sur *la nature et la place* de la langue, mais par une *tentative externe*, par ce qui n'est pas elle; en la rapprochant d'un système de signes, par exemple la langue des sourds-muets, ou plus généralement des signes, ou encore plus généralement de la valeur, ou encore plus généralement du produit social (...). Mais nous avons circulé autour de la langue plutôt que nous n'avons été à son centre, nous n'avons pas exploré de l'intérieur les caractères primaires essentiels pour la fixation de la nature et de la place de la langue. Si l'on se demande par ce côté intérieur, en prenent l'«organisme» de la langue, quels sont les caractères les plus frappants de l'objet (...): c'est la question des *unités* et la question des *identités*. (CLG/E I, p. 242B, n° 1755)

Là est défini l'*interne* spécifique de la langue et en même temps c'est ce que ce terme échoue à dire, si bien qu'il faut avoir recours à d'autres, même si aucun ne donne vraiment satisfaction; ainsi *valeur*:

> Valeur ne peut pas être déterminé plus par áleñ linguiste que dans d'autres domaines; nous le prenons avec tout ce qu'il a de clair et d'obscur. (CLG/E I, p. 263B, n° 1894)[5]

---

[4]cf.*CLG* ,Introduction, ch.V.
[5]cf.Normand 1995.

Ainsi l'opposition *interne / externe* fonctionne à deux niveaux différents chez Saussure: elle image d'abord la démarcation entre la linguistique et ce qui n'est pas elle, c'est à dire aussi bien la sémantique référentielle, la phonétique, la sociologie ou l'histoire... La métaphore est ici multipliée:

> Une science a d'abord à se définir par l'extérieur. Il faut d'abord fixer la ceinture extérieure qui entoure la linguistique. (CLG/E I, p. 19D, n° 102)

> Il faudra donc nous contenter pour le moment de définir la linguistique de l'extérieur en la considérant dans ses tâtonnements progressifs par lesquels elle prend conscience d'elle-même en établissant ce qui n'est pas elle. (*ibid.*, col. B)

Ce premier temps est le plus simple, le plus facile à se représenter dans la perspective positiviste de l'époque. A partir de là est établie la distinction entre la «linguistique interne» et la «linguistique externe» (*CLG*, Introduction, ch. V) avec la fameuse analogie du «jeu d'échecs» qui permet de séparer «ce qui est externe de ce qui est interne»

> (...) le fait qu'il a passé de Perse en Europe est d'ordre externe; interne au contraire tout ce qui concerne le système et les règles. (CLG, 42.43)

Mais cette démarcation même suppose qu'on ait déjà défini (et compris) ce qui caractérise *l'interne,* «le système qui ne connaît que son ordre propre» et, ici, les termes «externe» et «interne» gênent peut-être plus qu'ils n'aident, car il est difficile, tant la relation de causalité s'impose comme un évidence, de faire admettre que:

> l'étude des phénomènes externes est très fructueuse, mais il est faux de dire que sans eux on ne puisse connaître l'organisme linguistique interne. (*ibid.*)

Bien que le caractère social, on l'a vu, doive nous aider à penser un ordre propre de la langue, le terme «interne» ne peut éclairer vraiment ce qui se joue dans ce système, «série de différences de sons combinées avec une série de différences d'idées» (166), caractéristique difficilement représentable par des images spatiales. Aussi bien les trois chapitres qui développent la question de la nature des unités linguistiques pour finalement se fixer sur le terme «valeurs» (1° partie, ch. II, III, IV) n'ont plus jamais recours à la métaphore *intérieur / extérieur.*

Benveniste: une autre intériorité

Élève et protégé de Meillet, admirateur de Saussure et désireux de développer sa vision de la langue, Benveniste insiste sur la nécessité de ne pas se limiter au

visible (l'extériorité observable) et de faire des hypothèses sur les structures, l'interne:

> Le vrai problème (...) consiste à retrouver la structure du phénomène dont on ne perçoit que l'apparence extérieure et à décrire ses relations avec l' ensemble des manifestations dont il dépend. (1939/PLG I, 51)
> Encore faut-il commencer par voir au-delà de la forme matérielle et ne pas faire tenir toute la linguistique dans la description des formes linguistiques. (1952/PLG I, 148)

Son projet explicite est d'aller «au-delà du point où Saussure s'est arrêté dans l'analyse de la langue comme système signifiant» (1966/PLG II, 219), ce qui l'amène à prendre position aussi bien sur la liaison forme- sens que sur le référent. Sur le rapport au référent sa position est d'abord celle de Saussure: son étude est exclue de la linguistique. On sait qu'il corrige même la formulation du *CLG* jugée confuse, en affirmant que l'*arbitraire,* contrairement à ce que semble dire le *Cours,* n'est qu'entre le signe et la réalité extérieure à la langue, la relation entre le signifiant et le signifié étant, elle, «nécessaire» au yeux du locuteur(1939/PLG I, 49; 55). Sans reprendre le détail de sa démonstration j'en commenterai ici deux points:

– Benveniste ramène d'abord ce que dit le *CLG* à l'ancienne position conventionnaliste sur l'origine du langage (*thései*): le lien entre l'objet extérieur et le signe est conventionnel, le signe n'étant alors que le «symbole phonique de la réalité» (55); en termes plus récents on dira que c'est la désignation qui est arbitraire. Mais dans tout le reste du texte de Saussure il est clair que ce qui est à étudier est la relation entre signifiant et signifié, le fonctionnement signifiant des structures, soit ce qu'il appelle la signification. A la faveur de cette rectification Benveniste adopte donc une position radicale d'immanence, affirmant qu'il faut laisser de côté «le problème métaphysique de l'accord de l'esprit et du monde, problème que le linguiste sera peut-être un jour en mesure d'aborder avec fruit, mais qu'il fera mieux pour l'instant de délaisser» (52).

– Du même coup est refusée toute indépendance à la forme phonique. La liaison signifiant/signifié posée comme une nécessité, est ce qui constitue le signe; ce qui définit un phénomène linguistique. Dans toutes ses analyses concrètes Benveniste va s'employer à montrer comment une différence formelle est associée à une différence de sens, si bien qu'il faut toujours s'efforcer d'expliquer les anomalies apparentes, par exemple une seule forme pour deux sens ou deux formes pour un même sens[6]. Il n'est donc jamais question d'opposer une forme externe à un contenu interne.

[6] cf. Normand 1992.

Cependant cette position s'est modifiée au cours du temps. Après avoir radicalement séparé *désignation* et *signification,* renvoyant la première aux philosophes et la deuxième aux linguistes, Benveniste, à partir de 1964, en introduisant la distinction *sémiotique / sémantique,* soit, à côté du système, l'étude de la langue en emploi dans le discours, introduit du même coup la référence dans l'étude (linguistique) du *sémantique,* en même temps que tout ce qui fait le contexte d'une énonciation.

> Il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en système, de l'autre la manifestation de la langue dans la communication vivante. (1964/PLG I, 130)

De fait dans les textes que l'on rassemble sous le nom de «théorie de l'énonciation», il s'agit beaucoup moins d'élargir une analyse interne en y intégrant l'extérieur que de définir «la condition *d'intersubjectivité* qui seule, rend possible la communication linguistique» (1958/PLG I, 130); car ce qui intéresse Benveniste n'est pas, comme pour Meillet, le rapport de la langue à l'histoire et à la structure sociale, la recherche d'une causalité entre ces deux ordres, mais la façon dont les stuctures d'une langue produisent du sens; et cette propriété signifiante est toujours associée par lui à la présence d'un sujet communiquant avec d'autres sujets, dans une interrelation permise, suscitée, par la langue.

Il s'ensuit que Benveniste fait un usage (très fréquent) d'*intérieur / extérieur* d'une tout autre façon que dans les deux exemples précédents. Dans ses analyses concrètes des structures linguistiques, la mise en relation de différences formelles et de différences sémantiques passe par le rôle d'un *sujet* qui se situe par rapport au monde dont il parle, et cela dans les termes d'*intérieur / extérieur.* C'est ainsi qu'est interprétée la différence entre actif et moyen:

> Dans l'actif les verbes dénotent un procès qui s'accomplit à partir du sujet et hors de lui. dans le moyen (...) le verbe indique un procès dont le sujet est le siège: le sujet est intérieur au procès. (1950/PLG I, 172)

Une interprétation du même ordre est appliquée entre autres exemples, à la distinction de la phrase nominale et de la phrase verbale, ou de *être* et *avoir:*

> Une assertion nominale (...) pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur (...). Une assertion verbale (...) introduit dans l'énoncé toutes les déterminations verbales et le situe par rapport au locuteur. (1950/PLG I, 160)

> On arrive ainsi à définir la situation respective de être et avoir d'après la nature du rapport institué entre les termes nominaux de la construction: être présume une relation intrinsèque, avoir une relation extrinsèque. (1960/ PLG I, 200)

Cette réintroduction constante du sens et du sujet, orientant la structure et même l'expliquant, peut paraître assez éloignée des positions saussuriennes,, même si la méthode suivie est strictement conforme à la définition du signe ne séparant jamais forme et sens, même si les distinctions notionnelles ne se constituent que dans et par la structure morphologique; il est suggéré cependant que quelque chose cherche à se dire, se traduire, dans une forme, ce qui rétablit subrepticement l'opposition métaphysique que Saussure avait évacuée:

> Qu'est exactement ce «quelque chose» en vue de quoi le langage est articulé et comment le délimiter par rapport au langage lui-même? Le problème de la signification est posé (1954/PLG I, 7)

Quant à la démarcation positiviste par laquelle Saussure isolait un objet langue, *interne*, définissable par un certain nombre de propriétés, elle est d'abord adoptée par Benveniste, on l'a vu, quand il écarte la question du référent, puis dépassée ou, peut-être, simplement brouillée, avec la mise en place de l'opposition *sémiotique / sémantique* et l'affirmation qu'il faut faire deux linguistiques, celle du système et celle de l'usage du système qui fait intervenir l'*extérieur* référentiel et contextuel. L'énigme saussurienne de la langue est déplacée sur sur l'énigme de sujets qui, par la langue, à la fois se constituent eux-mêmes dans leur intériorité et se disent mutuellement le monde extérieur dans des énoncés chaque fois particuliers, «événements évanouissants», dont l'étude sémantique peut faire problème.[7]

Que conclure?

Cette opposition, cette métaphore, a-t-elle en définitive un contenu conceptuel? Il nous semble qu'en fait elle double (redouble) dans chaque cas des définitions qui passent par d'autres termes: sujet, intersubjectivité, système de valeurs, référent, société, usage, contexte... Autrement dit on devrait pouvoir se passer d'elle. Permet-elle au moins de définir rigoureusement un domaine d'investigation empirique? En fait la pertinence des données observables est déterminée dans chaque cas à partir des définitions que le linguiste se donne de son objet: le changement et ses causes pour Meillet, la liaison différence formelle-différence de sens, pour Saussure comme pour Benveniste, à quoi ce dernier ajoute l'usage «vivant» du langage dans l'échange intersubjectif. Dans chaque cas *intérieur / extérieur* réintroduit simplement le vécu humain, l'expérience du corps parlant dans un monde où d'autres corps sont séparés de lui[8]. C'est une façon apparem-

[7] cf. Normand 1996.

ment générale et abstraite de faire sa place à la singularité concrète, une concession du métalangage aux schèmes sensibles de l'imagination.

Mais alors cette métaphore est-elle aide ou obstacle, comme le demandait Lady Welby? Elle véhicule en tout cas l'image d'une frontière, d'un mur à franchir ou derrière lequel se protéger, d'une porte à ouvrir ou laisser fermée. Elle reste par là liée à la métaphysique qui oppose le profond au superficiel, le visible au caché; sauf peut-être lorsqu'elle est réduite par une décision méthodologique (chez Saussure) à n'être que la démarcation d'un domaine où on ne retiendra que certaines propriétés pertinentes, ce qui, en principe, n'engage pas de position ontologique. Chez Benveniste, loin d'être ainsi limitée, elle engage une philosophie du sujet et du sens, une phénoménologie qui ferait au langage une place centrale, constitutive de l'humain.

Claudine Normand

[8] " Au début, le nourrisson est l'environnement et l'environnement le nourrisson. Suivant un processus complexe (...) le nourrisson trie les objets, puis il sépare l'*environnement* du *soi*. Mais avant cela, il y a un état intermédiaire où l'objet avec lequel l'enfant est en relation est un objet subjectif. Ensuite, le nourrisson devient une *unité* , d'abord passagèrement, puis presque tout le temps. Entre autres résultats de ce nouvel état de chose, l'enfant commence à avoir un *intérieur* .Un va-et-vient complexe entre ce qui est dedans et ce qui est dehors s'établit; il se poursuivra tout au long de la vie de l'individu et constituera sa principale relation au monde . " (D.W.Winnicott, *Home is where we start from* , 1986, tr.fr. *Conversations ordinaires,* Gallimard 1988,p.80).

Bibliographie

Barthes, R. 1964 «Eléments de sémiologie», in *Communications* n° 4.
Benveniste, É. 1939 «Nature du signe linguistique», *Acta linguistica I*, 1966 ch. V.
Benveniste, É. 1950 «La phrase nominale», *BSL,* 1966 ch. XIII.
Benveniste, É. 1950 «Actif et moyen dans le verbe», *Journal de Psychologie,* 1966 ch. XIV.
Benveniste, É. 1952 «La classification des langues», *Conférences de l'Institut de linguistique,* 1966 ch. IX.
Benveniste, É. 1954 «Tendances récentes en linguistique générale», *Journal de psychologie,* 1966 ch. I.
Benveniste, É. 1958, «De la subjectivité dans le langage», *Journal de psychologie*; 1966 ch. XXI.
Benveniste, É. 1960 « 'être' et 'avoir' dans leur fonction linguistique», *BSL,* 1966 ch. XVI.
Benveniste, É. 1964 «Les niveaux de l'analyse linguistique», *Proceedings of the 9th International Congress of Linguists, Cambridge 1962,* 1966 ch. X.
Benveniste, É. 1966 *Problèmes de linguistique génétale,* Gallimard, Paris.
Benveniste, É. 1966 «la forme et le sens dans le langage», 1974 ch. XV.
Benveniste, É. 1974 *Problèmes de linguistique générale II*, Gallimard, Paris.
Boutet, J. 1988 «la concurrence de 'on' et de 'i' en français parlé», *LINX* n° 18, ParisX Nanterre.
Chomsky, N. 1965 (tr.fr.1971) *Aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, Paris.
Deledalle, G. «Victoria Lady Welby and Charles Sanders Peirce: Meaning and Signification» *Essays on Significs,* H.W Schmitz, J.Benjamins, Amsterdam.
Derrida, J. 1972 «La mythologie blanche», *Marges de la philosophie,* Minuit, Paris.
Durkheim, É. 1895 (2° ed.) *Règles de la méthode sociologique,* Paris.
Frege, G. 1882 (tr.fr. 1971) *Écrits logiques et philsophiques*, Seuil, Paris.
Hjelmslev, L. 1928 *Principes de grammaire générale,* Copenhague.
Landowski, É. 1993 «Étapes en socio-sémiotique», *L'esprit de société* (A.Decrosse ed.) Mardaga, Liège.
Meillet, A. 1905 «Comment les mots changent de sens», *L'Année sociologique;* 1965 (230.270).
Meillet, A. 1906 «L'état actuel des études de linguistique générale», 1965(7.18) .
Meillet, A. 1916 «Compte-rendu du *Cours de Linguistique Générale*, *BSL*; repris Normand et al.1978.
Meillet, A. 1919 «Le genre grammatical et l'élimination de la flexion», *Scientia*, 1965 (199.210).
Meillet, A. 1921 *Linguistique historique et linguistique générale*, (réed.1965), Champion, Paris.

Meillet, A. 1931 «Sur une période de bilinguisme en France»; 1952(90.98).
Meillet, A. 1936, (réed.1952) *Linguistique historique et linguistique générale tome II,* Klincksieck Paris .
Normand, Cl. 1992 «Benveniste: une linguistique saussurienne de la signification», *LINX* n° 26, Paris X Nanterre.
Normand, Cl. 1995 «Le *Cours de linguistique générale*: métaphores et métalangage», *Langages* n° 120, Larousse, Paris.
Normand, Cl. 1996 «Benveniste: quelle sémantique?» *LINX* n° spécial, Paris X Nanterre.
Normand, Cl. et al. 1978 *Avant Saussure, choix de textes (1875-1924)*, Complexe, Bruxelles.
Poulain, J. 1992, «La métaphysique métapsychologique de la pragmatique et l'ontologie du jugement» *SEMiotiques* n° 2, Didier-Érudition, Paris.
Recanati, F. 1979 «Le développement de la pragmatique», *Langue française* n° 42, Larousse, Paris.
Saussure F. de 1916 «Cours de linguistique générale», ed.Ch.Bally et A.Sechehaye, Payot, Genève.
Saussure F. de 1968-1972 *Cours de linguistique générale,* ed. critique par R. Engler, Otto Harrassowitz, Wiesbaden.
Searle, J. R. 1979 *Expression and Meaning* (tr.fr.1982) *Sens et expression,* Minuit, Paris.

Claude Raffestin

Dans les parages de Luis Prieto

Eblouissements sémiologiques.

Les femmes et les hommes de ma génération qui eurent 20 ans entre 1955 et 1960, et qui ne se destinaient pas spécifiquement à des études de linguistique, sont probablement nombreux à avoir découvert par curiosité, mais le plus souvent par hasard, la sémiologie dans les travaux de Roland Barthes, Je me souviens d'avoir lu *Le Degré zéro de l'écriture* suivi des *Éléments de sémiologie*, publié dans la collections «Méditations». Comme beaucoup, sans doute, j'ai été ébloui par le style de Barthes et je me suis mis à le lire la plume à la main. Il en est résulté un certain nombre de pages que j'ai d'ailleurs perdues, que j'ai heureusement perdues, car elles reflétaient trop un éblouissement davantage suscité par la forme que par le contenu. Toujours est-il que mon intérêt pour la linguistique et la sémiologie a été déclenché par cette lecture première et que j'ai succombé à ce qu'on a appelé, longtemps après, le «mirage linguistique»[1]. N'étant pas linguiste, je n'avais avis) des méthodes linguistiques en sciences humaines et en philosophie: L'une des caractéristiques de la modernité intellectuelle, a-t-on soutenu, réside dans l'influence que la philosophie exerce sur le développement des sciences. L'aventure structuraliste a procédé à la modernisation exactement à l'inverse, en soumettant la pensée spéculative à l'influence d'une science particulière aucun recul et ce n'est que progressivement que j'ai découvert les racines profondes du phénomène dont l'irruption dans les divers structuralismes n'avait parfois rien à voir avec ce que les spécialistes de la linguistique avaient mis au point selon Thomas Pavel

[1] Cf. Thomas Pavel, *Le Mirage linguitique*. Essai sur la modernisation intellectuelle. Les Editions de Minuit, Paris 1988.

«Cependant, selon une formule présente dans toute étude consacrée à la vague structuraliste, le courant en question, tout comme ses prolongements post-structuralistes, s'est précisément distingué par l'emploi (triomphal ou déplorable, selon les, la linguistique»[2]. La modernisation des sciences humaines s'est réalisée sous l'influence de Claude Lévi-Strauss, de Jacques Lacan, de Michel Foucault et de Roland Barthes et l'on peut se demander si les aventures des trois derniers, aujourd'hui disparus, n'ont pas été des aventures individuelles, terriblement individuelles, qui ont fascinés les jeunes gens que nous étions mais dont l'imitation ne pouvait déboucher que sur la mise en lumière d'un certain désespoir dans l'exacte mesure où ils étaient inimitables. C'était un temps d'orage et nous avons cru apercevoir dans le paysage des sciences humaines, à chaque éclair, des choses magnifiques qui n'avaient pas été montrées jusqu'alors. Chacun sait que l'orage fait apparaître des choses dont l'irréalité n'a d'égale que leur fugacité. Thomas Pavel n'hésite d'ailleurs pas à poser la question: «...cela prouverait-il que la modernisation sémiologique tenait en fin de compte du fantasme?»[3]. Telle que les non linguistes l'ont abordée, cette modernisation a probablement été, en partie en grande partie peut-être un fantasme qui a permis de supporter la névrose provoquée dans les sciences humaines par une scientificité insuffisante, manque que certains ont cru pouvoir combler par une quantification à outrance. Il resta du désir insatisfait tout à la fois dans la modernisation par la linguistique et dans celle par la mathématique. Cela n'a rien d'étonnant puisque l'une et l'autre ont proposé la forme élémentaire de la scientificité à savoir un niveau de formalisme élevé, du moins en apparence. Le succès de l'une et de l'autre dans les sciences humaines n'ont fait que mettre en évidence l'inextinguible soif de théorie des jeunes chercheurs des années 60. Force est de reconnaître que la «sémiologisation» a tourné court tandis que la «mathématisation» n'a pas cessé de s'affirmer. Il serait, néanmoins, erroné de penser, malgré l'apparent succès de la seconde, que la modernisation des sciences humaines a définitivement trouvé sa voie dans les théories et les modèles mathématiques. En effet, dans la plupart des cas, les théories mathématiques, par exemple, celles des catastrophes ou des fractals, ont été utilisées par les sciences humaines, au début, dans un sens métaphorique avant d'être rendues opératoires. Cela dit, très souvent la modernisation a commencé par des processus de métaphorisation avant que l'on soit en mesure d'appliquer des modèles dans des conditions satisfaisantes de quantification.

Le caractère récent des sciences humaines dans leur formulation moderne elle ne commence guère qu'au XVIIIe siècle avec une forte accélération au XIXe autorise à faire l'hypothèse du retard en matière de formalisation sans pour autant

[2] Ibid. p. 7.
[3] Ibid. p. 8

l'expliquer véritablement. Seule l'économie, à partir de la seconde moitié du XIXe, s'est vraiment tournée vers les mathématiques alors que l'histoire, la géographie et la sociologie n'ont entamé un processus de formalisation et de quantification qu'à la fin du premier tiers du XXe siècle. Mais, si l'on cherche à analyser la mathématisation conçue comme processus de modernisation, on est contraint d'admettre que toutes les tentatives ne se sont pas soldées par des succès et l'on est en droit, dès lors, de se demander pourquoi il en est allé ainsi. La réponse, s'il y en a une et comme toujours en pareil cas et loin d'être simple. L'hypothèse pourrait être que les tentatives de modernisation ont souvent échoué parce que ceux qui les ont tentées ont plaqué sur une problématique ancienne des instruments dont l'utilité n'était pas adaptée au rôle qu'on voulait leur faire jouer. Les transferts de théories et de méthodes ne devraient se faire qu'à la condition de repenser le problème dans son entièreté sans avoir immédiatement en vue une application devant déboucher sur un résultat. Il s'agit de savoir si *moderniser* signifie rechercher de nouvelles méthodes opératoires ou au contraire tenter de *penser autrement*..

Comment et pourquoi moderniser?

Ainsi on pourrait distinguer la modernisation par «placage» si l'on me passe l'expression et celle par reformulation de la problématique propre au chercheur qui veut «se moderniser». La première consiste à emprunter des concepts à des disciplines voisines ou non. Ce procédé présente, outre des difficultés techniques, des difficultés d'ordre épistémologique puisque les concepts transplantés dans une autre discipline ne voyagent pas avec tout leur passé historique; devenus amnésiques dans leur nouveau contexte, ils bénéficient d'une réputation de pureté qu'ils ne possèdent pas dans leur lieu d'origine. Ils sont dégagés de toutes les incertitudes et de tous les vices identifiés là où ils ont été forgés. Une nouvelle histoire commence pour eux et ce n'est que longtemps après qu'on découvre leur passé, qui n'est pas vierge de toutes sortes de compromissions, et qui finalement, après un certain temps, pèse sur la discipline d'accueil. La reformulation de la problématique est une manière de «moderniser» beaucoup plus intéressante qui peut se traduire par un véritable progrès. Dans le cas du placage, la modernisation se réduit le plus souvent à l'utilisation métaphorique de concepts: elle est un hommage ornemental rendu par la discipline d'accueil à la discipline d'origine. Dans le cas de la reformulation des problèmes, les effets peuvent être beaucoup plus profonds, amener à de nouvelles conceptions; l'hommage rendu à la discipline d'emprunt est alors d'une autre nature: il s'inscrit dans un processus interdisciplinaire qui n'est plus de projection mais bien de conception.

Dans mon domaine, qui est celui de la géographie humaine, j'ai d'abord commencé par le processus du placage qui m'est apparu assez rapidement, je l'ai dit

plus haut, très décevant. D'ailleurs, dans les années 70, tous ceux qui, en géographie humaine, ont tenté ce genre d'expérience ont plus ou moins rapidement abandonné et l'on peut parler à propos des textes de cette époque d'un effet de mode. On pourrait retrouver, mais ce serait d'un intérêt purement historique, les traces écrites de ce placage. Combien de géographes n'ont-ils pas essayé d'utiliser, à leurs fins propres, les deux faces du signe linguistique pour ne citer que le plus courant des emprunts! La découverte des travaux d'Umberto Eco, en particulier celle de *La structure absente,* a en quelque sorte relancé l'intérêt à travers la notion de code qui affecte un nombre considérable de champs du savoir depuis la zoosémiotique jusqu'à la rhétorique, en passant par la proxémique, la symbolique cartographique et les structures du récit. Le livre d'Eco, traduit en 1968, consacrait de nombreuses pages aux codes visuels. Son influence a sans doute été plus considérable sur les architectes que sur les géographes mais ceux-ci y ont indiscutablement trouvé des outils bons ou mauvais, adaptés ou non; il reste que toute une partie de la géographie classique agraire et urbaine a cru trouver chez Eco des moyens de repenser les choses à travers la notion de code. D'une manière tout à fait analogique et superficielle, il aurait été possible de tenter une exploration de certains domaines de la géographie, comme cela a été fait pour l'architecture, en partant des notions de codes syntaxiques et sémantiques, la géographie et l'architecture partageant en commun ce que je serais enclin à nommer le «totalitarisme de l'oeil».

La découverte des travaux de F. Rossi-Landi et de certains Russes comme J. Lotman m'ont aussi amené à repenser le rôle de la sémiologie et de la linguistique dans les sciences humaines mais sans parvenir à toucher l'essentiel ou du moins ce que je considérais comme tel, à savoir une remise en cause drastique de la problématique sur laquelle repose la géographie humaine. Problématique mal explicitée, faussée par l'ambiguïté de l'intersection entre spatialité et socialité. Cette ambiguïté se révèle dans les poids respectifs accordés à l'une et à l'autre. En effet, l'espace peut être conçu comme une simple étendue homogène dans laquelle se projettent de la socialité sous des formes comportementales, comme le fait une certaine géographie économique dont les modèles sont générés par des signaux (les prix par exemple). L'espace est alors, à coup d'hypothèses. Il n'est plus qu'un champ de tensions entre des comportements économiques dont l'objectif est la recherche d'une maximisation ou d'une optimisation. Dès lors, l'espace n'est plus qu'un support dont l'identité est faible puisque la plupart de ses caractéristiques, pour ne pas dire toutes, ne sont plus prises en compte. A l'inverse, dans la géographie urbaine, pour une certaine géographie sociale qui a du mal à s'envisager comme telle, c'est dans la nature même des territoires urbains qu'on cherche l'explication de certains comportements sociaux. Si l'on reporte sur un axe dont les extrémités seraient la spatialité et la socialité la position qu'y occupent les diverses problématiques, on découvre toutes les nuances des différents apports et l'on peut

observer des déterminismes de diverses natures plus ou moins proches de la spatialité ou de la socialité. En d'autres termes les choses se déroulent comme si certains sacrifiaient plutôt à une géographie classique très marquée par l'espace conçu comme morphologie alors que d'autres accorderaient aux structures sociales une place prépondérante dans l'explication. On constate immédiatement qu'il y a un flou important dans les problématiques de la géographie humaine.

C'est sans doute parce que les géographes ont commencé à prendre conscience de ce flou qu'ils ont tenté de trouver dans la sémiologie des moyens pour rendre plus précises ou plus «nerveuses» les problématiques qu'ils utilisaient. A cet égard, Luis Prieto m'a été d'un grand secours, que ce soit par la lecture de ses ouvrages ou par les conversations que nous avons eues au fil des années.

Une rencontre inoubliable.

Il est toujours extrêmement difficile de retourner aux souvenirs que l'on a d'un ami pour en parler. Difficile et douloureux dans le cas de Luis Prieto qui nous a quittés si brutalement. Je me souviens encore de son émotion lorsque je lui ai remis, par délégation, le prix de la Ville de Genève. Il fut pour un moment extrêmement heureux et j'étais ravi car, si quelqu'un a jamais mérité ce prix, c'est bien lui qui, pendant de nombreuses années, a enthousiasmé des générations d'étudiants. Je me souviens encore d'un étudiant en géographie, grec d'origine qui, à la fin de ses études ne jurait que par lui. J'en étais très content, d'autant plus que cela me rappelait ma propre découverte de Luis au milieu des années 70..

Luis s'exprimait avec une rapidité et une volubilité extraordinaires qui allait de pair avec une précision à vous couper le souffle. Il était très coupant, le terme n'a aucun caractère péjoratif, au contraire. La précision de son discours impliquait une économie des mots qui sacrifiait à la logique la plus rigoureuse. Il était difficile, voire impossible, d'atteindre à la même rigueur que lui...et surtout au même rythme que lui. J'entends encore son accent qui faisait danser la phrase française avec une clarté que des francophones auraient pu lui envier; on en oubliait son accent. Il avait d'ailleurs la même aisance en italien, langue qu'il affectionnait tout particulièrement.

Les années 70, pour les sciences de l'homme, ont été fortement marquées, disions-nous, par la sémiologie et la linguistique mais, faute d'une formation adéquate dans ces domaines, ce qui aurait pu représenter une chance a abouti, dans la plupart des cas, à une catastrophe car nous nous sommes mis à utiliser les concepts de la linguistique, à tort et à travers, d'une manière métaphorique, ce qui ne plaisait guère, on s'en doute, à Luis Prieto.

Les discussions que j'ai eues avec Luis ont surtout porté sur les problèmes des «sciences de l'homme», terme qu'il préférait à celui de sciences humaines et sur

la définition de leur objet. Evidemment, nous avons beaucoup discuté de l'objet de la géographie qui n'apparaît clairement qu'à ceux qui n'ont pas vécu les débats sur la géographie il y a une vingtaine d'années (pour ne pas remonter trop loin). Pour beaucoup de géographes, à l'époque, la question de l'unité de la géographie était primordiale même si pratiquement la question était résolue dans la praxis quotidienne des uns et des autres. Il y avait ceux qui faisaient de la géographie physique et ceux qui faisaient de la géographie humaine. Le débat, naturellement, était plus ancien puisqu'il remontait, en fait, à la *Landeskunde* de Humboldt et de Ritter. Mais ce débat avait été aussi particulièrement vif dans l'école française pour des raisons didactiques. En effet, il n'était pas pensable à l'époque où la géographie française issue de la pensée de Vidal de la Blache et de ses élèves et successeurs de distinguer l'une de l'autre puisque l'identité de la géographie supposait, dans leur esprit, les deux. Faire de la géographie c'était simultanément faire de la géographie physique et de la géographie humaine ou du moins les considérer ensemble avec, peut-être, le vague espoir de nourrir un déterminisme par ailleurs combattu. La géographie pendant très longtemps, et le drame dure encore, n'a pas voulu voir que l'unité n'était pas possible car on avait affaire à deux disciplines qui ne relevaient pas des mêmes pertinences. La géographie physique est une connaissance de la réalité matérielle construite selon un point de vue particulier néanmoins adéquat à la réalité matérielle. Ce point de vue est toujours introduit par le sujet et jamais par l'objet lui-même: «Il est évident que si tel était le cas, cette façon de concevoir l'objet serait «naturelle», puisque c'est dans l'objet lui-même que résiderait alors son fondement. Le point de vue d'où résulte la pertinence de la façon dont on conçoit un objet est toujours apporté par le sujet. Mais, faut-il ajouter immédiatement, par un sujet faisant partie d'un groupe social, où ce qu'on peut appeler un «pouvoir symbolique» confère une certaine légitimité à des points de vue déterminés»[4]. Sous l'effet de la pensée de Prieto, l'unité de la géographie éclate puisque la géographie physique est une science de la nature. L'unité de la géographie telle que les géographes de l'école française la rêvaient condamne par avance une possible épistémologie car la géographie unitaire est composée de la géographie, science de la nature, et de la géographie humaine, science de l'homme, raison pour laquelle Piaget considérait qu'il n'y avait pas d'épistémologie possible de la géographie: dans l'exacte mesure où elle était «mixte» en raison de sa double appartenance. On peut évidemment discuter la position de Piaget qui est, en fait, de plus en plus abandonnée. Luis Prieto n'avait nullement une position piagétienne mais la distinction qu'il faisait entre science de la nature et science de l'homme pourrait, en apparence seulement, le laisser croire. Chez Luis, l'origine de la coupure était d'origine marxiste ou

[4] Luis Prieto, *Pertinence et pratique*. essai de sémiologie, Paris 1975, pp. 147-148.

marxienne si l'on préfère. Ce qui était impossible aux yeux de Piaget ne l'était nullement pour Prieto puisque, pour ce dernier, une épistémologie d'une science de la nature était, de fait, une science de l'homme. Nous avons souvent discuté de cette question avec Luis Prieto; nous avions même envisagé de faire ensemble un travail à ce sujet qui n'a malheureusement jamais pu voir le jour. Il ne faut pas le regretter car Luis Prieto pratiquait la magie de l'enseignement oral et il a souvent, avec une générosité extraordinaire, donné à ceux qui ont eu le privilège de le connaître des quantités d'idées qu'ils ont ensuite exploitées à leur plus grand profit, en oubliant parfois de lui rendre justice. J'espère seulement et cet article est une occasion inespérée pour le faire mettre en évidence tout ce que sa pensée m'a permis d'expliciter.

Il y a la même distance entre la géographie physique et la géographie humaine qu'entre la phonétique et la phonologie. Les formes qu'étudie la géographie physique, aussi appelée géomorphologie, en font une science de la nature. La chose se voit assez clairement quant on sait que la géographie dans les pays de langue allemande fait partie des facultés des sciences tandis que, dans les pays de langue française, elle fait partie des facultés des lettres, sauf à Genève, où, pour des raisons historiques elle fait partie de la faculté des sciences économiques et sociales. Ce sont évidemment des distinctions institutionnelles qui cristallisent à l'excès mais qui, néanmoins, révèlent des orientations qui consacrent plus de triomphe d'Alexander von Humboldt que celui de Carl Ritter dont l'inclination vers l'histoire a été combattue dans l'école allemande après sa mort.

La géomorphologie est une science de la nature dans l'exacte mesure où elle procède d'un point de vue déterminé, adéquat et en conformité avec la réalité matérielle, représenté par un ou plusieurs concepts pertinents. Elle se distingue d'ailleurs de la géologie en ce sens que son point de vue est axé sur les formes alors que celui de la géologie est beaucoup plus axé sur les dynamiques et l'histoire des phénomènes terrestres.

Lorsque j'ai fait la connaissance de Luis Prieto, au début des années 70, je travaillais sur le problème de la territorialité qui est d'ailleurs devenu un paradigme important en géographie humaine, par la suite. Ce paradigme fondamental pour l'écologie humaine nécessitait de reformuler la problématique de la géographie humaine dans le sillage de Luis Prieto. Contrairement à la géographie physique qui a pour objet une réalité matérielle, l'objet de la géographie humaine relève «...de la réalité historique que constituent les connaissances de la réalité matérielle»[5]. D'une manière tout à fait claire Prieto s'en est expliqué: «Mais il nous semble que l'outillage, le mode de production, les normes morales, voire les coutumes érotiques d'une société, qui constituent (ou peuvent en tout cas devenir)

[5] Ibid. p. 150.

l'objet respectif de diverses sciences de l'homme, ne sont que des façons de concevoir et de connaître la réalité matérielle, propres à la société en question.»[6]. Pour un géographe, formé à l'école française classique, cette manière de redéfinir la problématique ne pouvait constituer qu'un bouleversement considérable puisque l'objet n'était plus l'espace en tant que réalité matérielle mais les façons mêmes de concevoir cette réalité matérielle. Cette reformulation ou refondation de l'objet de ma discipline m'a tout à la fois permis de mieux définir la territorialité, nouveau paradigme en géographie humaine, et de poser des jalons pour repenser l'histoire même de la discipline. Je voudrais considérer successivement ces deux questions qui ont souvent nourri les discussions avec Luis Prieto.

Un essai de refondation

Relativement à la territorialité, il convient de savoir que le paradigme a d'abord été illustré dans le domaine animal, sous la forme de l'éthologie, depuis le début du siècle d'une manière tout à fait claire mais qu'il est repérable le terme mis à part dès le XVIIe siècle. Au fil des années, j'ai réussi à stabiliser dans mon travail de recherche la définition suivante: la territorialité est l'ensemble des relations qu'une société, un groupe ou un individu, qui appartient à l'une ou l'autre, entretient avec l'extériorité et l'altérité pour satisfaire ses besoins à l'aide de médiateurs dans la perspective d'atteindre la plus grande autonomie possible compatible avec les ressources du système. Les objets analysés dans la territorialité ne sont donc pas «de la réalité naturelle qu'est la réalité matérielle, mais de la réalité historique que constituent les connaissances de la réalité matérielle»[7]. Il convient de préciser cependant qu'il ne s'agit pas seulement de connaissances mais aussi de pratiques: «...toute praxis implique la connaissance de la réalité sur laquelle elle s'exerce, connaissance et praxis sont inséparables et l'on pourrait par conséquent, tout aussi bien qu'on a dit que les sciences de l'homme ont pour objet les diverses façons de connaître la réalité matérielle, dire qu'elles ont pour objet les diverses formes de praxis exercée sur la réalité matérielle.»[8].

L'ensemble des relations de la territorialité est donc composé de connaissances et de pratiques que les hommes ont de la réalité matérielle et ce sont ces relations qu'il convient d'expliciter. Un groupe, ou un individu y appartenant, est caractérisé par un système de relations à la réalité matérielle qu'il est loisible de qualifier de territorialité. Ces rapports sont une réalité historique constituée par des

[6] Ibid. p. 151.
[7] Ibid. p. 150.
[8] Ibid. p.152.

connaissances et des pratiques qui peuvent être saisies synchroniquement ou diachroniquement. Ainsi, il n'y a pas une territorialité urbaine mais des territorialités urbaines qui résultent des connaissances et des pratiques que les groupes ont de la réalité matérielle qu'est la ville; il n'y a pas une territorialité rurale mais des territorialités rurales qui sont le résultat des relations que le groupe entretient avec la campagne. Toute territorialité est un processus relationnel qui débouche sur une écogenèse humaine laquelle s'inscrit dans un équilibre dynamique fait de permanences et de changements, d'actualisations et de potentialisations se déclenchant simultanément dans un contexte donné.

Je partirai de la lecture d'Elisée Reclus pour montrer que le phénomène de la permanence et du changement y est déjà posé d'une manière intuitive, sans recours à la notion d'équilibre qui demeure implicite, mais néanmoins présent à travers les dimensions de la diachronie et de la synchronie. Avant de connaître l'oeuvre de Prieto, j'aurais été incapable de comprendre dans toute son ampleur la pensée de Reclus qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle, a posé le problème géographie physique/géographie humaine à travers des exemples concrets.

En effet, Elisée Reclus s'est approché d'un embryon de théorie de l'écogenèse humaine, processus d'équilibration du rapport nature-culture, lorsqu'il a écrit: «Tel fleuve qui, pour une peuplade ignorante de la civilisation, était une barrière infranchissable, se transforme en chemin de commerce pour une tribu plus policée, et, plus tard, sera peut-être changé en un simple canal d'irrigation, dont *l'homme réglera la marche à son gré* (c'est moi qui souligne). Telle montagne, que parcouraient seulement les pâtres et les chasseurs et qui barrait le passage aux nations, attira dans une époque plus civilisée les mineurs et les industriels, puis cessa même d'être un obstacle, grâce aux chemins qui la traversent. Telle crique de la mer où se remisaient les petites barques de nos ancêtres est délaissée maintenant, tandis que la profonde baie, jadis redoutée des navires et protégée désormais par un énorme brise-lames, construit avec des fragments de montagnes, est devenue le refuge des grands vaisseaux»[9]. Si j'analyse ce texte dans la perspective de la permanence et du changement, je découvre que Reclus décrit des systèmes permanents fleuve, montagne et crique qui à l'échelle humaine demeurent ce qu'ils sont mais dont les usages qu'on en fait varient diachroniquement. Reclus expose bien, ici, une sorte d'écogenèse humaine soumise au changement selon les deux dimensions de la diachronie et de la synchronie qui constituent la trame de la permanence et du changement dans laquelle se tissent les réalisations spatio-temporelles de la culture prise au sens anthropologique du terme. Il est assez extraordinaire de constater que Reclus a parfaitement illustré la problématique

[9] Elisée Reclus, Nouvelle géographie universelle, I L'Europe méridionale, Paris, Hachette, 1876, p. 8.

relationnelle qui est à la base de la territorialité telle que j'ai pu la formuler à partir de la pensée de Luis Prieto. On retrouve également chez Reclus ce qui définit la géographie humaine puisqu'il montre avec une très grande clarté le rôle que jouent les connaissances et les pratiques que les hommes ont de la réalité matérielle. Si je n'avais pas eu les conversations que j'ai eues avec Luis Prieto, je n'aurais probablement pas su repérer ce qu'il y avait de profondément neuf chez Reclus. Il est fascinant de trouver une pareille coïncidence entre la pensée de Reclus évoquée à travers des exemples géographiques et celle de Prieto construite à partir de sa réflexion de linguiste beaucoup plus abstraitement mais néanmoins capable de rendre compte du même phénomène. Il y a, dans ce cas, homologie, entre le modèle épistémologique que Prieto dégage de la phonologie et les analyses de Reclus. C'est d'autant plus remarquable que Reclus s'inscrit dans la perspective des sciences de l'homme sans avoir idée claire de la distinction, sciences de la nature/sciences de l'homme, distinction qui émergera beaucoup plus tard.

La permanence du système physique n'exclut pas le changement à travers l'usage culturel de ses éléments recomposés, recombinés et réarrangés en quelque sorte. Dans les exemples fournis par Reclus, on a affaire à la production de changement à partir de la permanence selon une logique dont Stéphane Lupasco a donné une illustration dans divers travaux. La recomposition du système se fait par actualisation et potentialisation d'éléments. C'est ce que Lupasco appelle le principe d'antagonisme[10]. L'évolution historique du rapport des hommes à la terre peut être interprétée comme un vaste processus d'actualisation et de potentialisation des réalités matérielles.

Ainsi si je cherche à réinterpréter le texte de Reclus à la lumière de cette logique, il est loisible de dire par rapport au fleuve que l'élément «barrière» de celui-là se potentialise au fur et à mesure que l'élément «chemin» s'actualise. Des remarques semblables peuvent être faites à propos de la montagne et de la crique relativement à leurs composants. L'actualisation et la potentialisation, dans ces cas particuliers, constituent, en somme, les processus du changement mais évidemment pas les moteurs qui sont à chercher ailleurs. Reclus implicitement évoque les raisons du changement en parlant du passage d'une «peuplade ignorante» à une «tribu plus policée». Ce passage signifie une croissance et/ou une modification de l'information à disposition. Il est probablement plus judicieux de parler de système d'informations car une information isolée est rarement créatrice de changement. L'apparition d'une nouvelle information, pour autant qu'elle soit pertinente, conditionne un réaménagement du système d'informations global. Le changement, dans l'exemple choisi, se manifeste à travers des systèmes d'informations renouvelés, qui déclenchent simultanément des processus de potentialisation et

[10] Cf. entre autres Stéphane Lupasco, *La tragédie de l'énergie*, Paris, 1970.

d'actualisation d'éléments, dont les vecteurs sont des groupes d'acteurs qui actualisent une nouvelle historicité dans le but d'atteindre un nouvel équilibre écologique avec leur environnement par adaptation et/ ou accommodation.

On peut dès lors prétendre que le changement est une fonction de la projection du travail (énergie et information) des groupes d'acteurs dans le permanent dont les éléments sont actualisés et/ou potentialisés. Le changement se construit à partir du permanent dont certains éléments passent d'un état T d'actualisation à un état T' de potentialisation par addition ou soustraction de travail humain. C'est assez dire que le problème du temps, à côté de celui du travail, joue un rôle considérable dans cette question du changement. En effet, outre la nature du changement et son importance, entrent en ligne de compte la vitesse et la durée du changement. Je reviendrai ultérieurement sur ces questions mais auparavant je voudrais considérer les problèmes qui se posent en géographie du point de vue épistémologique par rapport à la permanence et au changement.

La carte: une réalité historique.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'historiquement le mot géographie était utilisé comme synonyme de production de la carte. Faire de la géographie signifiait rassembler des données pour produire une carte. La géographie de Strabon, par exemple, est un texte destiné à alimenter ou si l'on préfère à nourrir une «carte». Or la carte, par définition, ne s'intéressait qu'à la permanence des choses, la carte devait rendre compte du système permanent du monde: rendre compte de la chorographie comme on disait autrefois et de la topographie autrement dit des éléments par rapport auxquels on se repérait et qui étaient peu susceptibles de changement: recherche de maîtrise, en quelque sorte, par rapport à l'extériorité. En somme, la carte était l'objectif final de la géographie comme le montre assez clairement Claude Nicolet[11]. En tant que représentation à une certaine échelle, la carte n'est évidemment qu'un système de symboles, d'erreurs et de vérités. Ce n'est que progressivement que la carte va devenir un instrument auxiliaire de la géographie justement à partir du moment où elle va devenir un objet scientifiquement élaboré à partir du XVIIIe et surtout du XIXe. Devenu objet scientifique, la carte sera ubiquiste dans les sciences et ne sera plus pour la géographie qu'un instrument, certes privilégié, mais un instrument parmi d'autres. Le commentaire de carte si cher à la géographie française sera longtemps la mise en scène de la permanence de la réalité matérielle. C'est d'ailleurs pourquoi, la géographie du pay-

[11] Claude Nicolet, *L'inventaire du monde.* Géographie et politique aux origines de l'Empire romain, Paris, 1988.

sage a occupé une place tellement importante dans la géographie: elle est d'ailleurs fondée sur l'oeil, aveugle à la potentialisation et à l'actualisation qui intéressent les usages. Enregistreur privilégié, l'oeil a marqué de son hégémonie la géographie. Il l'est beaucoup moins aujourd'hui dans l'exacte mesure où l'observation directe n'est plus seule en cause. La carte est un produit historique de la pratique et de la connaissance que l'homme a de l'espace, réalité matérielle. La carte est une réalité historique, de la réalité naturelle saisie à un moment donné, dans des conditions définies par un système de connaissances et de pratiques. Une collection de cartes du XVe à nos jours constitue un remarquable matériau pour mettre en évidence l'évolution des pratiques et des connaissances que les hommes ont eues de la terre. Ces diverses représentations sont des témoignages cristallisés de l'historicité de la connaissance de la réalité.

C'est probablement au moment où la géographie, malgré ses affirmations répétées sur ce qu'elle voulait Ítre une science de líespace quíelle ne peut être au sens traditionnel, a, qu'elle le veuille et le sache ou non, basculé du côté du temps. Le changement est devenu pour elle un concept fondamental mais néanmoins sous-jacent et donc vécu avec difficulté car il condamnait une certaine conception de la géographie. En effet, un certain fétichisme de l'espace a longtemps prévalu car il permettait d'alimenter des formes de déterminisme qui pouvaient légitimer la démarche géographique et lui conférer une scientificité sui generis. Si les géographes ont intégré le changement, ils n'ont évidemment pas compris ou pas voulu admettre que le temps avait potentialisé l'espace. L'un de ceux qui s'en est rendu compte au début des années 80 est Serge Moscovici, qui n'est pas précisément géographe: ... si l'on regarde ce qui s'est passé depuis un siècle, on observe que la civilisation occidentale est vraiment la première civilisation du temps, c'est-à-dire la première civilisation où le temps joue un rôle déterminant notamment comme mesure des choses. Nous mesurons tout en termes de temps: le travail, les distances, l'histoire. ... Mais ce qui me paraît le plus frappant dans ce qui s'est passé au cours de ce dernier siècle, en Occident, le plus extraordinaire, plus que son développement, c'est la disparition de la géographie. Elle a disparu non seulement par ce qu'elle ne constitue plus un obstacle, puisque nous avons la possibilité de voyager vite, de traverser les mers, de franchir les montagnes, d'aller n'importe où en très peu de temps, mais aussi et surtout en tant que forme de pensée, en tant que science. La science de la géographie n'occupe plus qu'une place secondaire dans notre façon de penser les choses et de les enseigner»[12].

Affirmation lourde de conséquences, pour les géographes d'abord, mais aussi et surtout pour les groupes, les collectivités, les sociétés et les individus qui en

[12] Serge Moscovici, l'espace, le temps et le social, in *L'espace et le temps aujourd'hui*, Paris 1983, pp. 262-263.

font partie puisqu'on est ainsi passé d'une spatialisation du social à une temporalisation du social: «on ne laisse pas au social le temps de se spatialiser»[13]. C'est en somme la découverte que la réalité naturelle se potentialise au fur et à mesure que la réalité historique s'actualise. Les groupes deviennent transitoires et cela se réalise par la massification qui est l'un des grands canaux par lequel se réalise la temporalisation du social. Moscovici reconnaît les tensions entre le temps et l'espace et l'on peut se demander si les événements relatifs à la recherche d'une identité territoriale un peu partout dans le monde et particulièrement en Europe ne sont pas l'expression de cette tension entre espace et temps. Ainsi, nos manières de connaître ont potentialisé l'espace et actualisé le temps: d'où le faible intérêt pour la géographie relativement à celui manifesté pour l'histoire.

Par sa dichotomie, jamais tout à fait surmontée, la géographie a peut-être plus que d'autres disciplines eu de la peine à saisir simultanément la permanence et le changement car les échelles de temps qui règlent l'appréhension de la nature et celles qui règlent celle de la culture sont irréductibles l'une à l'autre. J'évoquais plus haut la vitesse et la durée du changement qui sont au coeur de ce problème. Pour le géographe physicien, les vitesses et les durées du changement appartiennent à des échelles qui, en général, sont sans commune mesure par rapport à celles du géographe humain. Les phénomènes analysés par le premier ressortissent aux petites échelles tandis que ceux abordés par le second appartiennent aux grandes échelles. Les vitesses et les durées du géographe physicien apparaissent très lentes et très longues au géographe humain tandis que celles du second apparaissent très rapides et très courtes au premier. Ce sont deux mondes différents de la représentation du temps et par conséquent de la permanence et du changement. Même le temps long de l'histoire , si cher à Braudel, est du temps court pour le géographe physicien. La permanence et le changement sont des effets d'échelles de temps, de vitesse et de durée en géographie. La permanence et le changement sont donc des représentations du sujet épistémique et leur objectivité dépend des groupes qui ont en commun ou non certaines échelles de temps. Pour prendre un exemple banal, les Alpes en tant que structure physique saisie à petite échelle ne «changent» pas pour le géographe humain comme en témoigne la carte topographique qui privilégie une hiérarchie de la permanence. Leur permanence est un fait acquis et il peut partir de cette base sans commettre d'erreur méthodologique grave. Mais les Alpes en tant que structure physique transformée par addition ou soustraction de travail sont en perpétuel devenir. La première remarque que l'on peut faire est que la permanence et le changement ne sont que des représentations relatives conditionnées par les échelles de temps utilisées par le sujet épistémique. Ce sont les échelles qui permettent de dérouler la pluralité des temps de la permanence et du

[13] Ibid. p. 268.

changement. Pour montrer cela, je vais prendre une série de concepts ou notions géographiques qui impliqueront simultanément la permanence et le changement.

Si l'on s'interroge sur la notion de paysage ou d'écosystème humain rural ou urbain force est de reconnaître que l'on a affaire à une structure régie par un équilibre dynamique qui combine diachroniquement permanence et changement à travers le jeu incessant de la culture dans la nature par les processus de domestication et/ou de simulation. La structure générale, ou si l'on préfère la morphologie générale, peut globalement demeurer ce qu'elle est tout en se modifiant par rapport aux usages que l'on en fait. Dès lors que l'on parle du paysage, notion essentiellement visuelle à l'origine, il faut savoir à quel niveau d'interprétation on se situe.

En effet, pour qu'une notion puisse être utilisable, il faut qu'elle présente une certaine stabilité, une certaine permanence car comment pourrait-on décoder des changements intelligibles s'il n'y avait pas une base de comparaison relativement stable. On ne peut décrire un paysage que parce qu'il existe une certaine permanence mais celle-ci n'est pas donnée, elle est produite ou si l'on préfère construite et c'est par rapport à cette construction qu'on cherche à observer les changements. Un paysage rural ou urbain n'est stable que dans sa structure générale car il est sans cesse réordonné dans ses éléments. Si la structure elle-même ne bouge pas, les éléments qui la composent sont remaniés: à petite échelle le paysage est relativement permanent mais à grande échelle il se modifie, tout à la fois parce que certains éléments sont, justement, potentialisés et d'autres actualisés et que par conséquent le système de relations entre les éléments n'est plus le même: toutes les relations ne peuvent être saisies par l'observation directe. Dans ces conditions la relative permanence visuelle n'est pas garante de la permanence relationnelle. La transformation d'une structure paysagère qu'elle soit rurale ou urbaine peut se réaliser de multiples manières et en particulier par la friche qui constitue un bon indicateur de changement. Quand bien même la friche est originellement liée à l'agriculture, il est possible de voir en elle un processus éco-bio-anthropologique dont la résultante exprime des états d'équilibre du paysage rural ou urbain. La friche est une excellente illustration du phénomène d'actualisation et de potentialisation des éléments permanents d'une structure paysagère.

La notion de friche apparaît au XIIIe siècle: c'est la portion de terrain qu'on laisse en repos, sans cultures. Vers 1460, le mot prend sa forme au figuré: ce qu'on laisse sans soin et inexploité. C'est bien de cela dont il s'agit aujourd'hui. En allemand que le mot *Brache* vienne de *brechen* est très significatif. En italien le mot *maggese* vient de *maggio*, le mois dans lequel on faisait les travaux caractéristiques de cette pratique de la friche.

Nous sommes engagés dans des rythmes socio-spatio-temporels qui ne visent plus que la maîtrise, dans le court terme, des territoires, des durées et des pratiques d'où la multiplication des phénomènes de friche puisque l'on passe d'un écosys-

tème à un autre, d'une ressource à une autre et enfin d'une pratique à une autre pour une durée limitée.

On peut donc faire le constat qui n'est pas une explication: la friche fonctionnelle non rÈgulatrice provoque un phénomène contradictoire fait simultanément de sous-exploitation et de surexploitation. Les régulations ne sont plus inhérentes aux choses mais situées en dehors d'elles dans des programmes qui ne visent pas la relation directe aux êtres et aux choses mais la relation médiatisée pour atteindre au-delà de celles-là ce qui les représente dans un système d'équivalence généralisé. Dans ces conditions, les paysages ruraux et urbains passent par des équilibres dynamiques de courte période dans lesquels l'avancée et le recul de la friche, des friches devrait-on dire, rythment l'évolution des territoires eux-mêmes reflets de modifications relationnelles qui surviennent dans les sociétés. On se rend compte que le phénomène de la friche est aisément interprétable en termes de pratiques et de connaissances que les hommes ont de la réalité matérielle qui constituent une réalité historique que la géographie humaine a pour objet.

Il est nécessaire de rappeler, ici, le point de vue de Luis Prieto, pour autant qu'on l'admette «...qu'une science de l'homme ne puisse se constituer qu'à condition qu'on ait reconnu le caractère historique, non «naturel», de la connaissance de la réalité matérielle qui constitue son objet. Nous l'avons déjà vu à propos de la phonologie: la phonologie, science de l'homme dont l'objet est la façon dont le sujet connaît les sons que l'on produit en parlant, a été confondue avec la phonétique, science de la nature dont l'objet est constitué par ces sons eux-mêmes, tant que la façon considérée de les connaître n'a pas été reconnue comme arbitraire dans le sens saussurien du terme; tant que, par conséquent, la réalité historique qu'elle constitue n'a pas été «détachée» de la réalité naturelle que constituent les sons eux-mêmes. C'est dans ce «détachement», véritable rupture épistémologique, que réside la découverte de l'objet d'une science de l'homme et c'est à lui, par conséquent, que se trouve lié l'acte de constitution de celle-ci»[14]. Pour parler dans les termes de Prieto, il est loisible de dire que la géographie humaine est la science de l'homme dont l'objet est la façon dont le sujet connaît l'espace en produisant du territoire qui est une «réalité historique» non naturelle puisque le territoire est le résultat des pratiques et des connaissances projetées sur l'espace.

La friche n'est évidemment qu'un exemple parmi d'autres en tant qu'indicateur de changement ou mieux en tant qu'indicateur relationnel. La friche résulte d'un processus relationnel qui n'est pas intéressante en tant que réalité matérielle mais en tant que cristallisation relationnelle qui laisse découvrir les pratiques et les connaissances que les hommes entretiennent avec l'espace pour

[14] Prieto, op.cit. p. 152.

produire du territoire. La friche est du territoire non utilisé qui ne peut s'interpréter qu'à travers les pratiques et les connaissances qui sont les médiatrices de la territorialité.

Vers une nouvelle anthropo-géographie

C'est à dessein que je reprends le titre francisé de l'ouvrage de Ratzel «Anthropogeographie». En effet, la géographie française, obnubilée par l'espace, n'a souvent pas compris, malgré l'existence de la notion du genre de vie que la géographie humaine était sous-tendue par une anthropologie qu'il convenait préalablement d'expliciter pour comprendre les phénomènes que l'on avait sous les yeux. Un paysage rural ou urbain, une région, un «pays» n'existent que par l'anthropologie culturelle qui les a construits.

La problématique de la géographie humaine classique en partant de l'espace ou du territoire forme aménagée de celui-l‡ met au second plan les pratiques et les connaissances qui devraient être placées au premier plan puisque ce sont elles qui permettent les relations qui sont à l'origine des diverses écogenèses qui se sont succédées à travers le temps.

Une ville n'est pas compréhensible en tant que réalité matérielle constituée d'éléments bâtis, de rues, de places, etc. dans la mesure où ces éléments résultent de pratiques et de connaissances qui ne sont pas contemporaines les unes des autres. Traverser une ville c'est traverser un puzzle dont les pièces sont les témoignages fossilisés de territorialités dont beaucoup ont disparu. Ces éléments fossiles sont réinvestis par de nouvelles pratiques et de nouvelles connaissances qui permettent, certes, de continuer à satisfaire des besoins mais seulement parce que s'est enclenché un mécanisme de substitution de fonctions qui offre des possibilités d'adaptation: l'aménagement et l'urbanisme sont des mécanismes de ce genre. Un quartier dit historique n'est rien d'autre qu'un masque de pierre sous lequel il faut rechercher les nouvelles pratiques pour le comprendre dans l'ensemble urbain sinon il n'est qu'une image sans autre signification que celle de renvoyer à une architecture du passé dont les raisons qui ont contribué à sa construction sont totalement oubliées. C'est tellement vrai qu'une certaine conception de la restauration se limite habituellement à conserver uniquement la façade. Ce n'est rien d'autre qu'un masque mortuaire. Il n'est donc pas intéressant en tant que tel mais en tant qu'il révèle des modèles culturels contemporains qui se projettent sur le passé pour le conserver ou le réintégrer dans une pratique vivante.

Pour promouvoir une nouvelle anthropo-géographie, véritable science de l'homme, c'est vers l'analyse des pratiques et des connaissances que les hommes ont de la réalité matérielle qu'il convient de s'orienter. L'objet de l'an-

thropo-géographie est la relation, réalité historique, qui s'établit avec la réalité matérielle.

C'est donc à une refondation problématique que Luis Prieto a présidé par ses travaux et par son enseignement oral. C'est assez dire qu'il nous manque…

Benzión Winograd

La influencia de Luis Prieto los aportes psicoanaliticos de David Liberman

Al comentar las influencias sobre una obra como la de Líberman, surge una impresión algo paradojal: por una parte se lo menciona como uno de los creadores más importantes del psicoanálisis rioplatense, tanto a nivel teórico como clínico, lo mismo que por el impacto personal que despertaba en su generación y otras más jóvenes en cuanto a la sencillez, al pluralismo de sus ideas y al permanente respeto por las de los otros y la necesidad de intercambio en distintos planos.

Pero por otra parte también parece ser consensuable que su obra, no ha tenido una influencia y un impacto en las publicaciones, tanto en nuestros ámbitos geográficos como en el psicoanálisis universal; situación que también resulta un tanto extraña cuando se observan distintos trabajos – sobre todo en la literatura contemporánea en nuestra disciplina – donde los problemas que planteara Líberman acerca de la importancia de conectar los campos teóricos y el psicoanálisis, la necesidad de utilizar instrumentos de otras disciplinas – en particular las vinculadas a la comunicación humana y a las teorías sobre el lenguaje –, están empezando a ser consideradas en distintos espacios, si bien no existe una conexión y un intercambio organizado, significativo entre estos diferentes grupos.

Pero sí observamos una preocupación por el tema, y los estudios de reflexiones vinculadas a los desarrollos que Líberman realizara durante 30 años y muchas veces sin información, de los aportes ya realizados por dicho autor.

Daría la impresión que por la notoria resistencia a incorporar nociones de otros campos, por la dificultad de conectarlos coherentemente, por la descalificación que muchas veces se realiza a ese tipo de articulación por considerar que altera la esencia de la propia disciplina, podría ocurrir que los distintos desarrollos y estudios de Líberman sobre las variantes y las indagaciones acerca de la clínica y teoría psicoanalítica contemporánea, pudieran tener más futuro que presente y pasado.

Es justamente en este plano de los comentarios que podría resultar interesante señalar algunas de las fuentes que Líberman utilizó para desarrollar sus ideas, cuyos ejes fundamentales eran, por un lado, discutir o proponer algunas perspectivas epistemológicas – en particular ante la distancia entre teorías explicativas y múltiples variables del campo clínico – la dificultad para definir criterios para un material consensuado en el plano clínico del psicoanálisis, la posibilidad de registrar aspectos del material con algunos modelos que no provinieran de las propias teorías para evitar cierta circularidad. También enfatizó la necesidad de estudiar los efectos de las formulaciones interpretativas en el «interior» del psiquismo del paciente y examinarlos a través de los emergentes que éste producía, evitando los apriori teoricistas o la lectura del material sin discriminar las propias teorías que trataban de dar cuenta del mismo.

En ese sentido, Líberman acudió a distintos pensadores, tanto del campo de la comunicación humana – como Ruesh y Bateson –, estudiosos del lenguaje – como Saussure, Jacobson y Chomsky – pero también, y muy jerarquizadamente, a semiólogos – como Morris y sobre todo a los aportes de Luis Prieto –.

En ese sentido, me interesa subrayar, a partir de mi condición de profesional ubicado en el psicoanálisis, por lo tanto no exageradamente informado de los múltiples matices de la semiología y la semiótica contemporánea, que voy a intentar enfatizar justamente cuáles fueron los territorios de los estudios psicoanalíticos realizados por Líberman en los cuales el aporte de Prieto resultó altamente interesante.

Muy esquemáticamente se podría señalar que el interés de Líberman consistía en indagar la estructura del intercambio clínico en psicoanálisis que se efectuaba en la sesión a través de las producciones discursivas del paciente, su impacto en el analista y los aportes formulativos de éste – básicamente contenidos en lo que se llama «el modelo básico de la interpretación psicoanalítica» – y los posteriores procesamientos «emergenciales» del paciente. En ese sentido Líberman planteó que la búsqueda de instrumentos auxiliares como la semiología y ciertos estudios sobre el lenguaje, necesitaban ubicarse peculiarmente en este campo de intercambio, en este ámbito «expresivo» del psicoanálisis clínico, estrategia muy diferente a otras escuelas y a otros grupos que se interesaban en la relación del lenguaje con temas de mayor abstracción como podría ser la estructura del inconsciente, los problemas del simbolismo o los procesos de desarrollo de las funciones psíquicas en donde los hallazgos lingüísticos podían ser conectados con las observaciones del desarrollo psicológico.

Debe enfatizarse que esta postura de Líberman es bastante diferente a la que teóricos de la comunicación en el campo psiquiátrico o el psicoterapéutico criticaran a las teorías motivacionales del psicoanálisis, proponiendo su reemplazo por modelos interaccionales.

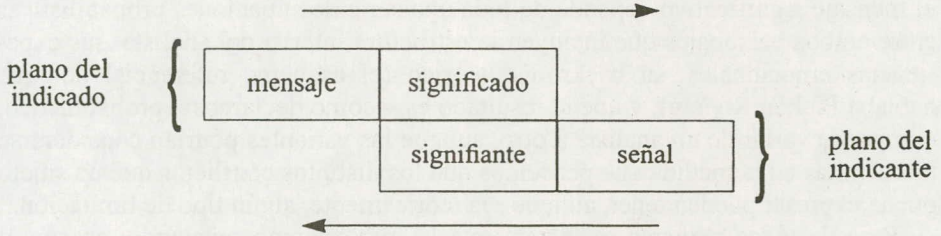
Para Líberman, el problema era definir nuevos aportes para el estudio del campo clínico y allí sí las teorías motivacionales conservarían su poder explica-

tivo. En ese sentido, entonces, surge la pregunta ¿qué territorios fueron los que lo llevaron a buscar los textos de Prieto para una mayor dilucidación?

Podríamos decir, básicamente, que estaban referidos a cuatro zonas de la estructura clínica y sus peculiaridades.

1. Lo que podría llamarse «la necesidad de obtener indicios o indicadores significativos a partir del material de los conflictos inconscientes del sujeto; es decir, lo podríamos llamar como «búsqueda de indicios».

Señala Líberman: «Prieto utiliza el siguiente esquema para representar el acto sémico:



Para Prieto el mensaje es lo que el emisor quiere decir, pero yo considero que en la sesión, al escuchar al analizando, el mensaje se convierte en algo que el emisor quiere decir sin saber que lo desea, lo hace y en que consiste el mensaje transmitido. Cuando el analizando es transmisor, el analista recibe un conjunto de señales que constituyen indicios.»

2. El intercambio entre paciente y analista puede describirse como una estructura de mensajes y señales que están fuertemente articulados con la teoría psicoanalítica sobre el inconsciente, sobre el aparato psíquico y sus expresiones, y en particular considerar en este contexto que se trata de un intercambio entre dos sujetos, cada uno con «su» aparato psíquico, con «su» relación entre el inconsciente y los múltiples caminos de la producción discursiva y que en este circuito, en esta estructura relacional se producen impactos de cada uno de estos psiquismos sobre el otro, que pueden ser detectados a través de la producción específica, tanto en el discurso verbal como en el extraverbal en los elementos dramáticos mímicos y corporales, que constituyen lo que para Líberman era «el material significativo» y al mismo tiempo contenía alternativas de mensajes inconscientes que el analista necesitaba decodificar.

Es decir, que en ese sentido la producción de Prieto sobre «mensajes y señales» era aplicada por Líberman a una peculiar comprensión del material clínico psicoanalítico entendido como «mensajes inconscientes de múltiples líneas de

conflicto captadas por el analista a través de señales específicas», que decíamos antes que podían funcionar como indicios o indicadores, y que a su vez servían para nuevas propuestas formulativas, que a su vez eran registradas como mensajes por el paciente, y que en este intercambio podía haber un desarrollo productivo provocando nuevos emergentes o interferencias por distintos factores que era necesario estudiar.

Hagamos notar que en esta perspectiva la noción de «inconsciente», junto a lanfluencias sobre una obra como la de Líberman, surge de «material» con que trabaja Líberman, parece claramente definible como que no supone «un» sólo mensaje significativo o unívoco que será captado por el decodificador jerarquizado, (función en la cual se ubica el psicoanalista); sino que la elección de cuál es el mensaje significativo depende de toda una serie de situaciones probabilísticas entre ambos personajes que incluyen la estructura interna del analista, sus experiencias emocionales, su backround teórico (el esquema referencial del que hablaba Pichón Riviére), y que el resultado es – como decíamos – probabilístico, que puede variar de un analista a otro, aunque las variantes podrían considerarse no infinitas en la medida que pensemos que los distintos conflictos que un sujeto pueda expresar pueden tener, aunque sea teóricamente, algún tipo de limitación.

Pero de todas maneras se infiere que lo que estamos señalando, es que el enfoque semiótico del diálogo en cuanto a la variabilidad de los mensajes emitidos y también a la de sus procesamientos por ambos integrantes, implicaría considerar que el estudio de los emergentes permitirá una concordancia o disidencia en cuanto a haberse producido un proceso de movimiento diagnosticable en un sentido transformacional, o por lo contrario pueda existir detenimiento o incluso distorsión en cuanto al intercambio de ambos personajes.

3. Una tercer cuestión en relación a los aportes de Prieto, se refiere a la noción libermaniana de «opción inconsciente», que nos parece sumamente interesante para nuevos modos de intentar formalizar parcialmente la estructura clínica del psicoanálisis.

¿Cómo entendemos el significado de la «opción»? Cuando Lïberman analiza aspectos de las propuestas semióticas de Prieto – en particular de su trabajo sobre «señales» y «mensajes» – incluye lo que Prieto formulara acerca de que «un sujeto hablante puede tener distintas opciones para deciddir cuál va a resultar la estructura formal de su emisión lingüística.»

A Líberman le parece sumamente interesante esa perspectiva, porque la conecta con la posibilidad de que en la situación clínica del psicoanálisis y eventualmente aún fuera de ella, estas opciones no fueran definidas solamente por estructuras que la lingüística o la semiótica pudieran definir desde su propio campo, sino que los conflictos inconscientes del paciente pueden de algún modo influir la elección de determinadas formas expresivas, las cuales constituirán tam-

bién elementos de indicación para la decodificación del analista.

Pero a su vez, el analista también puede elegir ciertas formas expresivas, algunas de las cuales pueden ser más y otras menos adecuadas, para que el paciente pueda hacer una decodificación productiva de sus propuestas formulativas. Menciona Líberman: «Cada analizando tiene un estilo particular para hacernos llegar sus mensajes. Según Prieto sólo las lenguas dejan al emisor un margen de opción que costituye la condición general para que pueda ejecutarse la operación de transmitir mensajes con un estilo particular. El estilo, para Prieto, reside en dos hechos, a saber: uno de ellos es la manera particular de concebir el mensaje, que presupone la elección de una sema determinada; ésto revela cómo el emisor concibe a ese mensaje. El segundo determinante del estilo consiste en la manera como el emisor resuelve el problema de naturaleza económica que plantea la distribución entre la señal y las circunstancias en la tarea de enviar al receptor la cantidad de indicación necesaria para que éste reconozca el mensaje.»

En esta interesante conceptualización, las «opciones» de ambos integrantes, que también supone una serie de variantes que impedirían considerar la posibilidad de procesos analíticos uniformes apriori, dependiendo de los funcionamientos psíquicos de ambos integrantes y donde se podrán diagnosticar, a través de los emergentes, adecuaciones o interferencias – como señalábamos –; esta noción de «opción» la entendemos como un punto de partida de una cuarta alternativa que forma parte de las importantes contribuciones al psicoanálisis por Líberman, a saber, la noción de «estilo».

4. Es decir, cuando Líberman, conectando funcionamientos psicopatológicos estudiados por modelos comunicacionales y psicoanalíticos, le adjudica a distintas modalidades psicopatológicas psicoanalíticas una concordancia o una coherencia correlativa con ciertas formas expresivas, llegando a plantear que existe correlación entre la noción de «estilo», por un lado, y los funcionamientos psicopatológicos estudiados por el psicoanálisis por el otro, procede a formular una taxonomía de los estilos intentando, a través de ellos, un nuevo modo de captar funcionamientos psíquicos. Esta alternativa, apoyada en estudios previos, implica sostener que ciertos funcionamientos psicopatológicos podían formalmente ser más adecuados para introducir contenidos formulativos que otros. Dicha postura ya había sido planteado inicialmente como lo que podríamos llamar «una complementariedad entre estructuras psicopatológicas»; es decir, para ejemplificar muy breve y esquemáticamente, un sujeto que pudiera padecer principalmente de un funcionamiento esquizoide caracterizado por dificultades en la conexión intersujetiva, por cierto aislamiento y por cierta interferencia del intercambio de matices afectivos en una relación intersujetiva como es la comunicación en la clínica psicoanalítica, podía ser impactado positivamente por un funcionamiento que tuviera mucha riqueza dramática, propio del funcionamiento histérico, que era precisa-

mente la que en el análisis de Líberman estaba muy interferida en este tipo de personas.

Por eso Líberman planteaba que había una especie de complementariedad positiva entre un funcionamiento histérico, donde la riqueza dramática estaba en un primer plano, con un funcionamiento esquizoide que justamente carecía de la misma. Esto lo llevó a plantear la posibilidad de que los analistas buscaran en cierto tipo de problemáticas clínicas, funcionar predominantemente con estilos que fueran más adecuados para atravesar la barrera «estilística», (que además tenía sus correlaciones psicopatológicas) y facilitar la transmisión de contenidos interpretativos.

Una muy interesante ejemplificación al respecto puede inferirse de una viñeta clínica expuesta por la Dra. Susana Dupetit, en las «Jornadas sobre Modelos Psicoanalíticos» de Montevideo, en 1990. Cito a la autora, que utiliza las nociones sobre los estilos complementarios mencionados «presionando sobre una estructura (a través de la interpelación en un estilo dramático histérico, por ejemplo), pueden producirse modificaciones que se evidencian, para David Líberman, por el enriquecimiento del estilo verbal y la armonización de las relaciones habla –gesto.

A continuación una pequeña conversación entre una analista y un paciente esquizoide a ocho años de iniciado el tratamiento:

Analista: (ante un silencio muy prolongado del paciente) ¿Se quedó conversando con alguien?

Paciente: No..... es..... una dimensión de pocas imágenes ..... quietas.

Analista: ¿Si cobraran movimiento y hablarían de su amor por mí?

Paciente: Creo..... eso es fuerte.... pero cierto.... Por ahora dígalo, dígalo Ud. Hay más facilidad para hablar de frío.... laguna.... música. Pero cada vez que me voy a la dimensión quieta es una sensación de fracaso.....

(silencio largo) Poder decir que bueno..... el cariño..... directamente..... eso sería una fiesta para toda mi vida. Ayer me acordé de usted cuando iba por la calle.... porque de pronto los edificios tuvieron fondo.... Y yo le decía (sonríe) nombrándola, no son más planos, el mundo..... tiene cuerpos!...

Poco tiempo después el paciente dejó de llevarse por delante el marco de la puerta de entrada al consultorio y junto con la espacialidad y las emociones pudo entrar el amor genital.

Entiendo que este sugerente párrafo discursivo, expresión de las dramáticas clínicas psicoanalíticas, es elocuente en cuanto a mostrar las conjeturas mencionadas sobre la noción de estilo. Puede también necesariamente conducir a polémicas y discusiones varias (tan necesarias en nuestros ámbitos disciplinarios).

Entiendo que ésta es una cuestión que necesitaría muchísimos procesamientos, pero me parece que queda claro que para llegar a desarrollar este tipo de análisis conceptual Líberman se apoyó justamente en los trabajos de Prieto sobre «señales», «mensajes» y «opciones en la emisión», pues recalcó justamente la

noción de «opción» a la cual le adjudicó una cualidad inconsciente, para plantear que las opciones podían ser entendidas no solamente como fenómenos lingüísticos, semióticos o comunicativos, sino poder tener alguna influencia – no necesariamente total y exclusiva – para la decodificación adecuada de los conflictos inconscientes de un sujeto que se actualizaban y se intensificaban dramáticamente en ese contexto particular constituido por la sesión analítica.

En ese sentido, nos parece que esas cuatro perspectivas, 1) la de entender el intercambio clínico en psicoanálisis como un complejo proceso semiótico donde los mensajes inconscientes necesitan ser decodificados por un operador jerarquizado como es el psicoanalista, y a su vez éste tiene que proponer mensajes adecuados para que puedan ser procesados transformacionalmente por el otro integrante de dicho equipo, a saber el paciente, por un lado; 2) la noción de «indicio» como jerarquización del aspecto discursivo, del aspecto del material que más pudiera dar cuenta de los conflictos inconscientes subyacentes; 3) la noción de «opción», que permitiría entender que tanto para un integrante como el otro de la dupla, era muy importante definir cuáles caminos conflictivos habían llevado a una expresión discursiva determinada; 4) y finalmente la noción de «estilos» como un instrumento para abrir nuevos caminos para estudiar abordajes y mejorar la eficacia del instrumento psicoanalítico formulativo interpretativo, constituyen justamente las que pueden caracterizar la significativa influencia que implica el aporte de Luis Prieto sobre lo que podría llamar uno «los desarrollos más relevantes, más jerarquizados en esa compleja e interesante obra de un psicoanalista rioplatense».

Entendemos así poder plantear desde el psicoanálisis un reconocimiento a un pensador de otros ámbitos y estudios que precisamente en la época actual de rejerarquización y conceptualización de los intercambios interdisciplinarios, tan a la orden del día, marque una característica peculiar de los mismos: Los que se realizan a través de enriquecimientos instrumentales a partir de otros campos y que además se introducen a través de una decantación muy ordenada, muy necesitada de procesamiento y de exámenes críticos y que tal vez abra perspectivas tan interesantes para la clínica psicoterapéutica y psicoanalítica del futuro, frente a las complejas problemáticas humanas de incomunicación y alienación de nuestro tiempo.

Con respecto a lo que señalábamos en cuanto a la importancia que tuvo el enfoque semiótico de Prieto sobre las ideas de Líberman, y peculiarmente en las nociones de «opción» y «estilo», voy a transcribir este párrafo de la obra más compleja y completa de Líberman «Lingüística, interacción comunicativa y proceso psicoanalítico» donde señala: «Para el semiólogo las lenguas son un caso especial de código, ofrecen un margen de opción que da lugar al estilo»; aunque todo esto parezca algo reiterativo prefiero transcribir unos párrafos de Prieto con

respecto al tema: Cita de Prieto de «Lenguajes y señales», uno de los libros que consultó y estudió Líberman (el otro era «Lenguaje y comunicación social»): «Sólo las lenguas dejan, pues, al emisor el margen de opción que constituye sin duda la condición general para que pueda ejecutarse una operación dada con estilo particular. En el caso que nos interesa, en el que la operación de que se trata consiste en transmitir un mensaje, el estilo residiría principalmente en nuestro parecer en dos hechos: por una parte, en la manera particular de concebir el mensaje que supone el empleo para transmitirlo de un sema determinado. Por supuesto, siempre cuando se reconoce un hecho concreto como perteneciente a una clase de hechos concretos, se lo concibe de una manera determinada. Del momento que se lo reconoce como perteneciente al significado de un sema, el mensaje es concebido, pues, de una manera determinada, tanto si el sema pertenece a una lengua como si pertenece a un código de otro tipo. Pero como sólo en las lenguas un mensaje es miembro de los significados de varios semas, sólo cuando se utiliza una lengua un mismo mensaje puede ser concebido de varias maneras distintas y el emisor, al elegir un sema determinado, para transmitirlo revela la manera particular en que concibe ese mensaje.

El otro determinante principal del estilo, que se relaciona por cierto con el precedente, consistirá en la manera particular en que el emisor resuelve el problema de la naturaleza económica que plantea la distribución entre la señal y la circunstancia, de la tarea de suministrar al receptor la cantidad de indicación necesaria para que éste reconozca el mensaje.»

A dichos conceptos de Prieto agrega Líberman: «Todo esto resulta de gran interés en psicoanálisis. Tratándose en diálogo psicoanalítico, en donde los mensajes son transmitidos a través de distintos tipos de señales, el campo semántico es mucho más amplio. Yo considero que existe también una amplificación en el campo noético en este tipo de intercambio entre señales y mensajes, ya que pienso que el terapeuta es un receptor con opciones; por lo tanto el concepto de «código» y «codificación» adquiere una extensión mayor.

Aclarado, entonces, que tanto para uno y otro participante del diálogo analítico existen opciones, se nos abre la posibilidad de establecer estilos de comportamiento comunicativo por parte del paciente en tanto es emisor, y para el caso especial del diálogo analítico estilos de recepción que se ajustan a normas específicas mientras el terapeuta está analizando».

Creo haber mostrado en estas citas cómo el intercambio con los aportes de Prieto implicó para Líberman un interesantísimo desarrollo y articulación con lo que desde mi punto de vista, ha sido uno de los aportes más significativos, a saber, señalar como entre las posibilidades de nuevos desarrollos en psicoanálisis, la posibilidad de aplicar la noción de «estilo» a los diversos aspectos del discurso, tanto del paciente como de la formulación del analista, conectándolos con variantes psicopatológicas, personales y distintos matices de los conflictos incons-

cientes de cada sujeto en particular.

Concluyendo, entonces, puede sostenerse que la utilización de las ideas de Luis Prieto sobre semiología discursiva y su conexión con aspectos de la dramática del intercambio en el espacio clínico del psicoanálisis, constituyen un ejemplo de intercambio interdisciplinario de alto interés.

Se trata de no sumar indiscriminadamente, sino de una modelización que respete los aspectos peculiares de cada ampo. Si coincidimos en la posibilidad de un desarrollo consecutivo de ambas disciplinas, encontraremos ampliamente justificado nuestro reconocimiento a la obra de Luis Prieto, quien propuso aportes relevantes en los estudios semiológicos, y la de Líberman al incorporarlas al desarrollo del psicoanálisis.

Bibliografía

Susana Dupetit: «El modelo dramático». Jornadas APU «Modelos en psicoanálisis» – Montevideo, 1990

Eduardo Issaharoff: «Comentarios al trabajo de Líberman «Cambios en la teoría y práctica psicoanalítica». Rev. de Psicoanálisis Nº 3, 1976

Eduardo Issaharoff: «Psicoanálisis y lingüística en la obra de David Líberman». Rev. EAPG Nº 12 –13, 1986

David Líberman: «Lingüística interacción comunicativa y proceso psicoanalítico». Ed. Galerna, 1970

David Líberman: «Cambios en la teoría y práctica del psicoanálisis». Rev. de Psicoanálisis Nº 3, 1976

David Líberman: «Complementariedad estilística entre el material del paciente y la in_terpretación». Rev. de Psicoanálisis Nº 1 –2, 1977

Luis J. Prieto: «Mensajes y señales». Seix Barral, 1967, págs. 43 –45, 181 –183

Luis J. Prieto: «Lengua y connotación» en «Lenguaje y comunicación social» Nueva Visión, 1969, págs. 31, 38 –40

Benzión Winograd: «Aportes de David Líberman al psicoanálisis». Rev. EAPG Nº 12 –13, 1986 (homenaje a la obra de David Líberman)

Benzión Winograd: «Cambios psíquicos en relación a la teoría de la técnica». Rev. de psicoanálisis Nº 1, 1990

Benzión Winograd: «Psicoanálisis como conversación» Rev. de Psicoanálisis Nº 3, 1995

Jean Wirth

La place de l'image dans le système des signes

La réflexion sur les signes oscille depuis l'Antiquité entre trois directions. L'une consiste à se débarrasser de ce qui n'est pas linguistique pour s'intéresser exclusivement aux signes conventionnels du langage. C'est ainsi que procéda Aristote au début du *De interpretatione* et c'est aujourd'hui la voie qui conduit à l'élimination de la sémiologie au profit d'une linguistique sans recul, reléguée au rang de science auxiliaire de l'informatique ou de la pédagogie, mais prospère dans sa cage dorée. La seconde consiste à croire que les autres systèmes de signes sont analysables sur le modèle du langage et c'était la plus répandue en France dans les années soixante: elle est devenue stérile. La troisième enfin, remontant certainement aux stoïciens et transmise par saint Augustin à la scolastique médiévale, consiste à poser des catégories de signes irréductibles, le signe arbitraire, l'image et le *vestigium* (empreinte, trace) pour les scolastiques, le symbole, l'icône et l'indice pour Charles S. Peirce qui leur devait tant.

Même s'il n'en avait cure, Prieto se plaçait dans cette dernière tradition et cela nous fit nous rencontrer sur le problème du statut de l'image. Trois sessions de son séminaire qu'il me confia en 1991 nous permirent un échange d'idées à la fois vif et rigoureux, d'où ressortaient de nombreux points d'accords, mais aussi un désaccord total sur la place de la photographie dans le système des signes. Au moment où je suis enfin à même de proposer une nouvelle organisation de mes thèses, tenant compte de ses objections sans me rallier à son analyse, il n'est plus là pour en débattre. Mais puisse cet hommage donner à ceux qui se soucient encore de sémiologie l'occasion de rouvrir le dossier et de se souvenir de lui[1].

---

[1] Premiers lecteurs de ce texte, Marie-Claude Capt a débusqué nombre de passages trop allusifs en m'obligeant à les expliciter et Kevin Mulligan m'a rendu attentif à la nécessité de prendre en

1. Le choix d'une définition

Le brouhaha terminologique qui s'élève lorsqu'il est question d'image suffit à montrer que les présupposés tiennent lieu de définitions. Sans vouloir être exhaustif, on retiendra que le mot s'applique le plus souvent aujourd'hui à des représentations visuelles et bidimensionnelles. Mais il recouvre volontiers des oeuvres composites, tout particulièrement les produits audiovisuels. Lorsqu'on parle de civilisation de l'image, on en vient assez vite à la représentation de la violence et du sexe à la télévision. Néanmoins, surtout dans les milieux intellectuels, on ne craint pas de qualifier d'images des tableaux abstraits[2]. Il est vrai que l'allemand /Bild/ signifie aussi bien «tableau» qu'«image», mais l'usage courant du français ne permet pas de désigner l'*Homme au gant* du Louvre comme une «image» de Titien, à bien plus forte raison une toile abstraite de Mondrian.

Jusqu'au début de ce siècle, il y avait pourtant un certain consensus sur la nature de l'image. La définition qu'en avait donnée saint Augustin était toujours à peu près admise, explicitement ou non[3]. L'image est un signe tiré de l'objet par imitation et qui l'exprime par la ressemblance. La ressemblance entre l'image et le modèle se distingue de l'égalité, du fait que l'image ait toutes les propriétés du modèle, lequel n'est pas nécessaire à sa définition. Augustin distinguait l'image, la ressemblance et l'égalité par des comparaisons: deux oeufs ne sont pas l'image l'un de l'autre, parce que l'un n'est pas issu de l'autre. Le reflet d'un homme dans un miroir est son image sans lui être égale, puisqu'il lui manque beaucoup de caractères du modèle. Enfin, comme l'ajoutaient les scolastiques, le ver est issu de l'homme (par génération spontanée), mais n'en possède pas l'image. Pour Augustin, comme pour Peirce et Wittgenstein[4], l'image se définit donc comme un signe fondé sur la ressemblance. On notera par contre que le caractère visuel, à plus forte raison l'idée qu'il existerait des «codes visuels»[5], ne sont pas pour eux

---

compte les arguments de Goodman. Qu'ils soient l'un et l'autre vivement remerciés. Sur l'image photographique, Prieto m'avait communiqué alors un important inédit qu'il devait avoir rédigé depuis peu: «Entre signal et indice: l'image photographique et l'image cinématographique», 41 pp. dactyl.

[2] Par exemple: GROUPE μ, *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, 1992.

[3] Saint AUGUSTIN, *Liber de diversis quaestionibus*, q. 74. Sur le destin de cette définition au Moyen Âge, on peut consulter: J. WIRTH, «Les scolastiques et l'image», in: *La pensée de l'image. Signification et figuration dans le texte et la peinture*, éd. G. MATHIEU-CASTELLANI, Paris, 1994, p. 19-30; «Structure et fonction de l'image chez Saint Thomas d'Aquin», in: *L'image. Fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval*, éd. J. BASCHET, J. - C. SCHMITT, Paris, 1996, p. 39-57.

[4] Ch. S. PEIRCE, *Collected Papers*, Cambridge (Mass.), 1931-1960, en particulier 2.274 et ss.; L. WITTGENSTEIN, *Tractatus logico-philosophicus*, Francfort/M., 1964 (1ère éd. 1921), en particulier 2.1 et ss.

[5] Par ex.: U. ECO, *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*, trad. fr., Paris, 1972, p. 171 et ss (1ère éd. italienne, 1968).

constitutifs de la notion d'image: chez Augustin, l'âme humaine est une image de la Trinité et chez Wittgenstein (*Tractatus*, 4.0141), le disque est l'image du concert.

Les raisons pour lesquels ce consensus s'est brisé ne font pas l'objet de cet essai. Il faudrait certainement les lier à une crise générale de la représentation et remarquer que les pratiques fondatrices de l'image, comme la copie et l'imitation, sont aujourd'hui fortement dépréciées. L'idée même que les signes peuvent servir à rendre compte d'une réalité extérieure a cessé d'aller de soi.

On renoncera également à traiter un autre problème important, celui de la stratification du sens, pour l'avoir abordé ailleurs[6]. En gros, nombre d'images n'ont pas la ressemblance de l'objet qu'elles représentent, mais celle d'un autre objet. Il s'agit entre autres des symboles ou des allégories que nous utilisons pour des objets abstraits, existants ou non, tels que la Justice ou la Trinité. L'allégorie de la Justice sous la forme d'une femme aux yeux bandés tenant l'épée et la balance peut se décomposer en deux signes stratifiés: la femme représentée est elle-même le signe plus ou moins motivé d'un objet non représentable, la Justice. De fait, seule la relation entre l'image et la femme – identifiable, générique ou fictive – qu'elle représente au premier degré constitue l'image proprement dite. La relation entre la femme représentée et la Justice est de l'ordre de la métaphore, au même titre que le terme «aveugle» appliqué à la Justice.

Il reste trois problèmes incontournables si l'on veut parvenir à une définition précise de l'image:

1. Le problème central est celui de la ressemblance. Au même moment, en 1968, Umberto Eco et Nelson Goodman niaient qu'elle fût constitutive de l'image[7]. Eco critiquait Charles Morris sur la définition de la ressemblance comme le fait de posséder «quelques propriétés de l'objet représenté». Sur l'exemple d'un portrait peint, il remarquait que la forme du nez ne saurait être identique à celle du nez du modèle, le portrait étant bidimensionnel. De même, le nez s'ouvre par des narines, alors que la toile n'est pas percée de deux trous à l'emplacement correspondant. Mais Morris, pas plus que saint Augustin, ne demandait à l'image d'avoir *toutes* les propriétés de l'objet représenté. Eco cherche ensuite à substituer à la notion de ressemblance celle de codes perceptifs, sans jamais arriver à la préciser de manière satisfaisante dans ses travaux postérieurs. L'argumentation de Goodman est plus méthodique et exhaustive. Il commence par établir que la ressemblance n'est pas une condition suffisante de

[6] J. WIRTH, «Introduction», in: *L'image et la production du sacré*, éd. F. DUNAND, J. - M. SPIESER, J. WIRTH, Paris, 1991, p. 7-23; «Symbol», in: *The Dictionary of Art*, Londres, 1996, vol. 30, p. 163-168.

[7] ECO, *op. cit.*; N. GOODMAN, *Langages de l'art. Une approche de la théorie des symboles*, trad. fr., Nîmes, 1990 (1ère éd. anglaise, 1968).

l'image avec une argumentation pratiquement identique à celle d'Augustin, mais veut ensuite montrer qu'elle n'en est pas non plus une condition nécessaire. Se fondant sur *L'art et l'illusion* de Gombrich, il réfute l'idée qu'on puisse copier passivement les caractères du modèle et présente l'image comme une construction interprétative. Il refuse ensuite la conception naturaliste de la perspective que présente encore Gombrich pour réduire entièrement ce procédé à un système de conventions. Il pose ensuite deux objections plus originales au «réalisme» de l'image. La première concerne la représentation de fictions, l'existence d'images, telles que celle de la chimère, qui ne dénotent pas, la dénotation étant la relation du signe à l'objet existant dont il tient lieu. La seconde concerne la représentation par l'image, non pas seulement de l'objet qu'elle dénote, mais encore du type qu'elle affecte à cet objet, ainsi lorsque Wellington est représenté en soldat ou Churchill en bébé. Les objections de Goodman méritent d'autant plus l'attention qu'il construit ensuite un modèle précis de ce qu'il appelle les «systèmes notationnels», la notation musicale par exemple, auxquels il rattache l'image en lui faisant perdre sa spécificité.

2. La tradition latine présuppose ordinairement que l'image est la représentation d'un objet. En revanche, l'usage moderne applique volontiers le mot à la représentation d'un fait. Déjà Wittgenstein parlait d'images des états de choses, voire d'images de l'existence ou de l'inexistence des états de choses (*Tractatus*, en particulier 2.11 et 2.202) et considérait l'image comme susceptible de vrai et de faux (2.222), ce que nie par exemple Gombrich[8]. Il faut donc se demander si l'image porte sur un objet ou sur un fait. Dans le premier cas, elle est ou n'est pas l'image d'un objet déterminé, ou encore, l'objet représenté existe ou n'existe pas; dans le second cas, elle est vraie ou fausse. En somme, il s'agit de savoir si le fonctionnement de l'image est analogue à celui du terme ou à celui de la proposition. Pour l'instant, nous parlerons des images comme de représentations d'objets; ce choix sera ensuite justifié.

3. Il existe des signes non arbitraires, les empreintes ou les indices, qu'on distingue habituellement des images sans que la limite soit très claire. Les scolastiques hésitaient sur la démarcation entre ces signes et l'image, considérant par exemple le reflet du miroir comme une image et la trace d'un animal comme un *vestigium*, une empreinte[9]. Parmi les critères utilisés pour les distinguer, on trouve les oppositions entre représentation expresse et confuse et entre représentation de la partie et du tout, comme chez saint Thomas. A partir de Gilles de Rome,

[8] E. H. GOMBRICH, *L'art et l'illusion. Psychologie de la représentation picturale*, trad. fr., Paris, 1971, p. 93 et ss.

[9] Ces discussions peuvent être suivies dans les commentaires des *Sentences* de Pierre Lombard, à la distinction III du premier livre. Nous avons commencé à en rendre compte dans les études citées à la note 3.

l'image est parfois supposée donner la connaissance de l'individu, l'empreinte permettant seulement de discerner l'espèce, tandis que Duns Scot préfère opposer la connaissance immédiate de l'objet que donne l'image à la connaissance déductive qu'en donne l'empreinte. L'invention de la photographie et des techniques assimilables, comme la radiographie, n'a rendu la distinction que plus complexe. Contre l'idée que le cadrage et d'autres interventions impliquaient la production d'un signe intentionnel, Prieto objectait qu'il n'y avait pas nécessairement de message[10]. On ne fait pas en effet une radiographie du poumon pour dire que quelqu'un est tuberculeux, mais pour voir s'il l'est. Du point de vue de l'intentionnalité du message, l'image est écartelée entre ce qu'il appelle le signal et l'indice, d'une part le signe intentionnel qu'un émetteur destine à la communication, d'autre part un signe qui ne présuppose pas un tel émetteur et qui n'est constitué comme signe que par le récepteur.

Pour réfuter les objections d'Eco et de Goodman et faire de l'image une catégorie du signe à part entière, il faut reprendre la notion de ressemblance dont ils ne donnent aucune définition précise. Il est d'ailleurs curieux que Goodman exclue la ressemblance de la définition de l'image sans se demander si la notion de ressemblance n'est pas elle-même un faux concept[11]. Il serait relativement facile, en adaptant certains de ses arguments, de montrer qu'il n'y a rien de tel qu'une ressemblance entre deux vrais jumeaux. Nous redéfinirons donc la ressemblance pour en faire une condition non pas suffisante, mais nécessaire de l'image. Il faudra alors reprendre les deux problèmes suivants, celui de l'analogie entre l'image et le terme ou la proposition et celui de son rapport à la communication intentionnelle. Peut-on, avec Prieto, considérer l'image et l'indice comme des catégories non exclusives? Ces deux problèmes correspondent pour l'essentiel à la démarcation de l'image face aux signes conventionnels du langage et face aux empreintes, si l'on consent à appeler ainsi les indices qui possèdent la ressemblance de l'objet. Les signes du langage sont normalement arbitraires, mais ils peuvent être occasionnellement motivés, sans que cela modifie leur place dans le système: c'est ainsi que «brouhaha» est une onomatopée imitant un bruit, mais aussi un substantif obéissant aux mêmes règles syntaxiques que «bruit». Par ailleurs, un fossile minéral possède toutes les qualités mimétiques qu'on attendrait d'une représentation sculptée et rentrerait sans doute dans la conception augustinienne de l'image, mais on hésite à le placer dans la même catégorie que des images conçues intentionnellement pour la communication. Les démarcations ne vont donc pas de soi.

---

[10] Prieto, *op. cit.*

[11] Le pas est franchi dans «Seven Strictures on Similarity», in: N. Goodman, *Problems and Projects*, New York, 1972, p. 437-447.

2. Ressemblance et équiformité

Dans une analyse très fine du problème de la ressemblance, le Groupe μ admet avec Eco que la définition de la ressemblance donnée par Morris – la possession de certaines propriétés du modèle ou bien l'identité des propriétés d'un certain point de vue – est inacceptable, mais remarque que si l'on précisait ce point de vue, on pourrait définir la ressemblance constitutive de l'image comme un isomorphisme[12]. Les analyses qu'il propose plus loin pour en rendre compte s'en tiennent au signe visuel et s'établissent donc sur des notions de géométrie. Quel que soit leur intérêt, elles ne se situent pas au niveau d'une théorie de l'image assez générale pour inclure, par exemple, les images sonores. En outre, elles reposent sur un a priori formaliste implicite, privilégiant à travers la seule attention au visuel et, à l'intérieur du visuel, aux images bidimensionnelles, les propriétés réputées formelles de l'image aux dépens de leurs propriétés fonctionnelles. Or les images, mêmes celles que nous avons aujourd'hui l'invincible habitude de ranger sous l'étiquette du visuel, ne sont pas faites que pour être vues. Pour ressembler à un nourrisson, une poupée doit être un objet manipulable plutôt que d'indiquer avec précision les articulations du corps. Un tableau détaillant avec la plus parfaite exactitude l'anatomie du nourrisson serait une bien moins bonne poupée qu'un morceau de bois grossièrement taillé. Pareillement, une madone destinée aux processions doit être en bois et non en pierre, alors que l'aspect extérieur serait pratiquement identique dans les deux cas du fait de la polychromie: la légèreté et donc la mobilité sont ici des caractères essentiels de l'image.

Même si nous ne voulions pas étendre l'analyse aux images sans caractère visuel, la diversité des critères de ressemblance exigés par différents types d'images, en relation avec les pratiques auxquelles elles sont destinées, défierait toute tentative d'inventaire et il serait absurde de vouloir énumérer les propriétés constitutives de la ressemblance en général. Et pourtant, toutes ces propriétés ont quelque chose de commun sur quoi Eco, Goodman et le Groupe μ ont fait l'impasse, à savoir la pertinence. Le cas de Goodman qui manie aisément cette notion à d'autres propos est particulièrement révélateur. Il introduit la pertinence pour faire la distinction entre le diagramme dont elle guiderait la lecture et l'image dont absolument tous les traits seraient pertinents: «Tout empâtement ou affinement de la ligne, sa couleur, son contraste avec le fonds, sa taille, voire les qualités du papier – rien de tout ceci n'est écarté, rien ne peut être ignoré»[13]. Il y a là un parfait exemple d'une confusion, aujourd'hui très fréquente, entre l'image et l'oeuvre d'art et d'une conception particulière, historiquement déterminée, de l'oeuvre

[12] GROUPE μ, *op. cit.*, p. 124 et s.
[13] GOODMAN, *Langages de l'art*, p. 273.

d'art comme un tout dont le plus petit détail serait essentiel (L'exemple choisi est en plus qualifié de «dessin du Mont Fuji-yama par Hokusai», alors qu'il s'agit d'une gravure sur bois, d'un type d'oeuvre d'art où les traits qu'il juge pertinents sont particulièrement aléatoires). Bien sûr, une image peut être une oeuvre d'art, mais les propriétés réelles ou supposées de l'oeuvre d'art ne lui sont pas essentielles. Si la propreté de l'encrage et la qualité du papier sont des éléments à prendre en compte pour l'achat d'un Hokusai, elles n'affectent en rien le fait qu'il entretienne une relation d'image avec le Fuji-yama plutôt qu'avec le Mont-Blanc: de ce «point de vue», pour reprendre l'expression de Morris, ces traits ne sont pas pertinents.

«Équiformité» est étymologiquement équivalent à «isomorphisme» et rien n'indique a priori que ce que nous allons désigner ainsi ait d'autres propriétés mathématiques que celles d'un isomorphisme. Nous proposons cependant d'utiliser ce terme pour désigner une forme de ressemblance limitée à des traits pertinents, car la notion d'isomorphisme n'implique pas celle de pertinence[14]. Nous proposons aussi ce mot pour éviter les malentendus que peut engendrer «ressemblance» en évoquant d'emblée une similitude perceptive, plutôt qu'une conformité de structure: la ressemblance ainsi comprise n'est qu'un cas particulier de ce que nous appelons l'équiformité. En outre, si la définition de la ressemblance, ou même de l'équiformité, en termes de propriétés communes à deux objets n'est pas fausse, elle peut induire en erreur, car ce sont souvent des propriétés de propriétés qui sont communes à l'image et au modèle. Dans l'exemple du tableau bidimensionnel, la troisième dimension n'est pas une propriété commune de l'image et du modèle, d'où la négation par Eco de la ressemblance du portrait. La troisième dimension peut cependant être indiquée par des procédés comme le clair-obscur ou encore par la réduction perspective qui permet de déduire la distance à laquelle se trouve un objet des dimensions qui lui sont conférées sur le tableau. La propriété commune à l'image et au modèle est alors une équivalence dans la disposition des objets, c'est-à-dire une propriété de propriété. On évite facilement les suggestions fausses liées à la notion de propriétés communes, en parlant de correspondance terme à terme entre les éléments de l'image et le modèle, les relations entre les termes pouvant subir une transformation, ainsi lorsque la troisième dimension est traduite par une relation d'échelle.

On peut remarquer tout de suite une différence considérable avec la manière dont le langage rend compte de la réalité. L'expression /gilet rouge/ se compose de deux termes, de deux éléments distincts dont la relation syntaxique n'est assimilable à aucun caractère de l'objet dénoté, lequel ne se compose pas de deux termes

[14] L'usage que nous faisons du mot «équiformité«s'inspire en partie de: D. MIÉVILLE, *Un développement des systèmes logiques de Stanislaw Lesniewski*, Berne, Francfort/M., New York, 1984, p. 50 et s.

ou d'éléments comparables. Le rouge est une propriété du gilet, alors que /rouge/ n'est pas une propriété de /gilet/. En revanche, la transposition peinte d'un gilet rouge constitue une seule tache de couleur rouge.

Du fait même que l'image reproduit des éléments de l'objet jugés pertinents et les met dans une relation équivalente, la correspondance entre les éléments des deux domaines est bi-univoque: à chaque élément retenu de l'objet correspond un élément de l'image. Les éléments de l'objet ou ceux de l'image peuvent éventuellement se décomposer davantage, mais leurs subdivisions ne sont pas pertinentes. Du point de vue de l'équiformité, les plus petits éléments correspondants sont des atomes. En principe, les éléments atomiques de l'image ne sont pas plus équiformes à l'élément correspondant de l'objet que les termes du langage. Mais leur mise en relation obéit à l'exigence de l'équiformité et constitue une image qui peut à son tour être une partie d'une image qui la comprend.

A partir de la notion d'équiformité ainsi construite, on peut esquisser une typologie sommaire des images qui mériterait d'ailleurs d'être développée. Le cas le plus général est la correspondance bi-univoque de tous les éléments jugés pertinents entre l'image et le modèle. Ces éléments peuvent être d'une nature et d'un aspect très différents, par exemple des sons ou des notes pour le modèle, les perforations d'une bande de carton pour l'orgue de barbarie. Les relations entre ces éléments peuvent être différentes aussi. Dans l'exemple proposé, la succession des sons dans le temps est rendue par la succession des perforations sur la bande. Ce n'est pas la ressemblance perceptive qui fait de la bande l'image d'une pièce musicale, mais la possibilité de restituer cette pièce à l'aide de l'instrument mécanique. Dans d'autres types d'images, les relations entre les parties restent identiques, mais portent sur des éléments différents de nature et d'aspect, ainsi pour un château de sable ou de saindoux. Mais les éléments peuvent aussi être de même nature, leurs relations étant transposées. Le cas est probablement plus rare, mais on peut citer les vues de collections artistiques réalisées vers 1600 par les peintres flamands et qui donnent souvent l'image de tableaux avec une distorsion anamorphique modifiant la disposition des parties. Les images les plus ressemblantes peuvent alors se définir comme celles qui préservent le mieux l'aspect et la disposition des éléments constitutifs du modèle. On parlera plutôt d'images fidèles pour celles qui les transposent tout en préservant un maximum d'informations, au sens où l'on parlait naguère de «haute fidélité» pour les disques microsillons (qui sont sans doute plus des empreintes que des images).

Nous définissons donc comme image tout signe qui possède une relation d'équiformité avec ce qu'il représente. La difficulté est alors de savoir ce que représentent les images dans certains cas. Goodman présente plusieurs exemples d'interprétation difficile. Une caricature de Churchill en bébé (à distinguer d'un portrait de Churchill lorsqu'il était bébé) représente un personnage historique, un objet individuel et existant qu'elle dénote. En même temps, elle représente ou

désigne un type, celui du bébé, sans dénoter un bébé particulier, l'objet dénoté étant un adulte. L'exemple porte en fait sur des objets fictifs, puisqu'un personnage à la fois adulte et bébé est l'équivalent d'une chimère, et nous examinerons ce cas plus tard. Pour sa part, l'exemple du duc de Wellington représenté en soldat est ambigu, car les portraits d'un duc en costume militaire ou civil – ou éventuellement tout nu – n'ont pas la même dénotation: le costume est une partie du référent qui change ou disparaît selon le cas, même si le titre du tableau peut rester constant et donner l'illusion que le référent est identique. Mais les arts fournissent une abondance d'exemples plus heureux. Dans de nombreuses civilisations, comme l'Egypte pharaonique ou le haut Moyen Âge, le portrait d'un individu évite de le particulariser par ses traits physiques et le représente plutôt sous les traits génériques de son espèce et de son sexe. C'est un individu qui est représenté, mais pas en tant qu'individu. La dénotation est le plus souvent précisée par une légende en dehors de l'image proprement dite. Dès lors, la ressemblance relie-t-elle l'image à l'individu ou au type? Le Groupe μ envisage les deux relations comme constitutives de l'image, mais la notion de ressemblance au type pose un gros problème, le type n'étant pas un objet physique, alors qu'il relève, comme les auteurs se plaisent à le rappeler, d'une construction intellectuelle à laquelle participe l'image.

La notion d'équiformité permet de surmonter le problème. En effet, les caractères de l'objet dénoté jugés pertinents sont, dans ce cas, ceux qu'il partage avec d'autres individus. La notion d'équiformité au type est donc superflue, puisque rien ne distingue cette relation de l'équiformité à l'individu. Il y a simplement une restriction de l'équiformité aux caractères non individuels de l'individu qui ne permettrait pas de désigner le modèle univoquement sans un adjuvant comme la légende. Le problème des images d'objets fictifs est plus délicat et nous ne pouvons l'aborder avant d'avoir dégagé quelques autres propriétés de l'image.

3. La rigidité syntaxico-sémantique de l'image

Que cela soit intentionnel ou non, la distinction saussurienne entre signifiant, signifié et référent fait écho à la distinction frégéenne entre sens et dénotation[15]. Soient deux termes qui dénotent le même objet, comme /étoile du soir/ et /étoile du matin/. Si l'objet dénoté, le référent, est identique, il n'en reste pas moins que les deux termes n'ont pas la même signification, sans quoi il serait tautologique de dire que l'étoile du soir est identique à l'étoile du matin. Il est en effet possible de

[15] G. FREGE, «Sens et dénotation», in: *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. fr., Paris, 1971, p. 102-126.

croire qu'il s'agit d'étoiles différentes. On considérera donc que les termes /étoile du soir/ et /étoile du matin/ ont le même référent et des signifiés distincts, ou encore qu'ils ne sont interchangeables que par rapport au référent. Pour prendre un exemple éloquent, les termes /Jocaste/ et /mère d'Oedipe/ dénotent la même personne, mais il n'est pas équivalent de dire (1) Oedipe savait qu'il épousait Jocaste et (2) Oedipe savait qu'il épousait sa mère. Depuis les scolastiques, on dit que (1) est vrai *de re* et *de dicto*, tandis que (2) est vrai *de re* et faux *de dicto*. Le sens d'une expression comme «*a* = *b*» est donc que «*a*» et «*b*» dénotent le même objet, non pas qu'ils ont la même signification.

En conservant les guillemets pour les signifiés et les barres obliques pour les termes ou signifiants, on notera <étoile du soir>, <*a*> et <*b*> les occurrences des termes /étoile du soir/, /*a*/ et /*b*/, qui sont respectivement une constante et deux variables. Les occurrences d'un même terme sont dites équiformes et Peirce les appelle des répliques. On remarque par exemple qu'il n'y a qu'une seule occurrence <terme> du terme /terme/ et une seule occurrence <a> de la lettre /a/ dans la phrase précédente.

Les occurrences, les termes ou signifiants, les signifiés et les référents sont liés par des correspondances. Des occurrences au terme et du signifié au référent, la correspondance est univoque: les occurrences d'un terme renvoient chacune à ce seul terme et un signifié dénote un seul référent. Cela est évident pour les occurrences d'un terme, un terme étant une classe d'occurrences équiformes. Dans un langage bien construit, cela est également vrai des signifiés par rapport au référent qui peut être un objet, une collection ou une classe, mais qui est défini. En revanche, la correspondance entre le terme et le signifié est bi-univoque si l'on exclut l'existence de synonymes parfaits: à un terme correspond alors un seul signifié et à un signifié un seul terme. On peut schématiser la situation ainsi:

$$\text{occurrence} \rightarrow \text{terme} \longleftrightarrow \text{signifié} \rightarrow \text{référent}$$

Dans le cas de l'image, on distingue de la même manière un signifiant, équivalent d'un terme, et ses répliques, ainsi le portrait de Borromini et ses répliques sur les billets de 100 francs suisses. La relation d'équiformité unit les répliques au signifiant et celui-ci au référent. Or les images d'un objet construites à partir d'un même critère d'équiformité sont non seulement des répliques les unes des autres, mais encore des répliques de l'objet. En effet, les traits de l'objet qu'on a pris en considération constituent les traits pertinents qui rendent les répliques substituables les unes aux autres malgré des différences accidentelles. Ces traits, comme on l'a vu, peuvent être des propriétés ou des propriétés de propriétés, par exemple des éléments semblables ou des relations semblables entre les éléments. On notera cependant que l'équiformité entre répliques d'une image est souvent plus forte que celle entre l'image et l'objet. L'équiformité entre l'image et le modèle peut

passer par une transformation, ainsi dans le cas du billet de 100 francs le passage de la tridimensionnalité du modèle à la bidimensionnalité du portrait. Une semblable transformation ne saurait exister entre deux répliques de l'image, car l'une serait le produit d'une double transformation, contrairement à l'autre, et donc une réplique du modèle selon une règle d'équiformité différente.

La ressemblance de l'image est très variable, car l'équiformité exigée ne consiste pas, normalement, à prendre en charge tous les caractères de l'objet. Un portrait n'est pas nécessairement un objet animé et tridimensionnel qui réagirait au toucher comme de la chair et toutes les poupées ne disent pas «maman» quand on les couche. Le plan d'une maison permet de connaître les dimensions des pièces, mais pas la hauteur des plafonds ou la couleur des murs. La pertinence qui fonde l'équiformité de l'image à l'objet est déterminée par l'usage de celle-ci. L'image est une réplique de l'objet qui lui est substituable pour une pratique déterminée, mais pas pour n'importe laquelle. Une carte routière ne renseigne pas sur l'encombrement des routes et, si les portraits d'hommes politiques permettent aux électeurs de se décider pour les plus souriants d'entre eux sans les connaître personnellement, ils ne leur apprennent rien sur leurs compétences.

L'équiformité garantit une correspondance univoque des images à l'objet dénoté et une correspondance bi-univoque du signifiant au référent. En effet, à partir des mêmes critères d'équiformité, différentes images d'un même objet constituent des répliques de cet objet et des répliques les unes des autres. Elles forment une classe de répliques et une seule, ce qui garantit l'univocité du rapport au signifiant. Or ces répliques étant toutes les images de l'objet qu'on peut constituer à partir d'un même critère d'équiformité, l'objet est en rapport univoque avec cette classe. Enfin, si le signifiant ne dénote pas un objet par ses caractères individuels, mais vaut également pour les différents individus composant une collection ou une classe, cela ne crée pas d'équivocité: le cas est alors comparable à celui des noms communs du langage. La relation entre le signifiant et le référent est donc bi-univoque. Quant au signifié, il est toujours en correspondance bi-univoque avec le signifiant et, par conséquent, avec le référent, parce que seuls des signes arbitraires sont susceptibles de synonymie. On peut donc écrire:

$$\text{réplique} \rightarrow \text{signifiant} \longleftrightarrow \text{signifié} \longleftrightarrow \text{référent}$$

La correspondance bi-univoque entre l'image et son modèle entraîne une propriété de l'image que nous proposons d'appeler la rigidité syntaxico-sémantique: à partir d'une même règle de construction de l'image, deux images non équiformes dénotent des objets distincts et il n'est jamais possible de les mettre en relation d'identité.

On peut illustrer cette rigidité à l'exemple de l'algèbre logique. Soient «a» et «b» deux signifiés différents, dont les signifiants sont respectivement /a/ et /b/ et

qui dénotent un même objet. Nous pouvons écrire «a = b». Or /a/ et /b/ ne sont pas des objets équiformes. Cela ne se démontre pas, mais se voit à la différence des caractères <añ et áb>, au fait, par exemple, que le premier ne possède pas de hampe à gauche, à la différence du second. Il serait donc faux d'écrire: ««a» = «b»», «/a/ = /b/» ou encore «<a> = <b>», les signifiés ««a»» et ««b»», «/a/» et «/b/» ou «<a>» et «<b>» dénotant respectivement des objets différents. On obtient en fait les propositions suivantes:

(1) a = b
(2) «a» = «a» = «a»...
(3) «a» ≠ «b» ≠ «c»...

Or nous sommes dans l'obligation de construire ces propositions avec des constantes, notées ici par des lettres minuscules, par opposition aux variables écrites en italiques. Si nous substituons des variables aux constantes, le système devient inconsistant. Il faudrait en effet écrire:

(1′) *a* = *b*
(2′) «*a*» = «*a*» = «*a*»...
(3′) «*a*» 1 «*b*» 1 «*c*»...

Dès lors, comme (1′) *a* = *b*, «*a*» est substituable à «*b*» et on obtient par (3¢): «*a*» 1 «*a*», ce qui contredit (2′).

De fait, les signes que nous avons utilisés pour parler de «a» et de «b» sont des images, constituées par des caractères équiformes entourés de crochets indiquant leur catégorie sémantique. Les crochets eux-mêmes ne sont pas des images, mais des signes arbitraires assez comparables aux nimbes qui indiquent la sainteté des personnages dans l'iconographie chrétienne ou aux cadres des tableaux. On voit donc à cet exemple qu'on ne peut substituer une image à une autre en préservant l'identité de l'objet. Cela peut paraître paradoxal par rapport à l'expérience quotidienne. Mais dès lors qu'un objet est constitué comme image d'un autre objet par une règle d'équiformité, tout autre image du même objet définie par les mêmes règles d'équiformité est une réplique de la précédente, non pas une image différente. Contrairement au signe arbitraire qui est imposé au référent, l'image est déterminée dans sa forme par celle du référent. La substituabilité de termes différents est en fait la conséquence d'un acte arbitraire d'imposition, alors que l'imitation l'exclut. Une image peut certes être conventionnelle; elle l'est même toujours dans une certaine mesure, puisque la fixation d'une pertinence est elle-même une convention. Mais cette convention est extérieure à l'imitation; elle constitue la limite à l'intérieur de laquelle la forme de l'image est entièrement déterminée par celle du référent. Une image n'en serait plus une si son rapport au

référent était arbitraire. C'est ainsi que les onomatopées sont des images de bruits, variables selon les langues, mais possédant toujours une ressemblance avec le bruit qu'elles décrivent. En dehors de l'imitation et de la rigidité qu'elle entraîne dans leur choix, elles ont toutes les propriétés des autres signes du langage, comme nous l'avons vu à l'exemple de «brouhaha». Elles sont donc conventionnelles, sans être véritablement arbitraires[16]. La confusion entre le caractère externe ou interne de la convention, autrement dit entre pertinence et arbitraire, joue sans doute un rôle dans le refus d'envisager l'image en termes de ressemblance.

La rigidité syntaxico-sémantique s'applique aux parties d'images comme aux images. Nous avons vu qu'il n'y a pas d'articulation syntaxique dans l'image d'un gilet rouge qui répondrait à celle des termes /gilet/ et /rouge/. Elle s'applique aussi aux relations entre les éléments de l'image comme aux termes de ces relations. Si nous prenons les propositions (1) «Pierre est à droite de Paul» et (2) «Paul est à gauche de Pierre», la mot /Pierre/ est à gauche du mot /Paul/ en (1) et à sa droite en (2). On peut qualifier (1) d'hétérologique et (2) d'homologique, alors que l'image de la relation est la même dans les deux cas et homologique par définition: elle consiste en effet à placer l'image de Paul à gauche de celle de Pierre.

Les termes «hétérologique» et «homologique» sont par ailleurs utilisés pour exposer l'un des paradoxes logiques les plus aisés à formuler en langage naturel:

> Qualifions d'*homologiques* les adjectifs qui possèdent la propriété qu'ils désignent, et d'*hétérologiques* ceux qui ne la possèdent pas. C'est ainsi que *français*, qui est français, et *bref*, qui est bref, sont homologiques, alors qu'*allemand*, qui n'est pas allemand, et *long*, qui n'est pas long, sont hétérologiques. Un adjectif étant hétérologique à la condition nécessaire et suffisante qu'il ne s'applique pas à lui-même, *hétérologique* est hétérologique si et seulement si *hétérologique* n'est pas hétérologique: la notion d'hétérologie est contradictoire[17].

Dans cet exposé du paradoxe de l'hétérologie, l'auteur a placé les noms de noms en italiques. Parler d'adjectifs qui s'appliquent ou non à eux-mêmes n'est pas absolument faux, mais dissimule qu'il s'agit de la catégorie sémantique des noms de noms, ce que les italiques précisent en distinguant le langage-objet du métalangage. On voit bien à cet exemple que le paradoxe de l'hétérologie est rendu possible par l'arbitraire du langage. Les noms de noms sont des images des noms, homologiques à leurs signifiants, comme «/allemand/» pour /allemand/ (écrits respectivement «*allemand*» et «allemand» dans la citation) et «/bref/» pour /bref/, mais certains sont aussi

[16] Les limites de l'arbitraire linguistique et la présence d'éléments mimétiques dans le langage sont soulignées avec insistance par R. JAKOBSON: «A la recherche de l'essence du langage», in: E. BENVENISTE et alii, *Problèmes du langage*, Paris, 1966, p. 22-38.

[17] L. VAX, *Logique*, Paris, 1982, p. 65.

des images par rapport à un quelconque référent, comme «/bref/» qui est bref. En revanche, l'image de l'image est toujours homologique à l'image et à son référent à la fois. Il n'y a donc pas plus de paradoxe que d'hétérologie dans l'image. S'il est possible de construire dans le langage naturel une expression comme «cercle carré» qui ne dénote rien et, a fortiori, n'est homologique à rien, il est impossible de dessiner un cercle carré. Il faudrait en effet combiner soit la propriété d'être un cercle et celle d'être un carré, ce qui est impossible, soit des propriétés correspondantes, au lieu des mots qui désignent ces propriétés. Mais, dans ce dernier cas, il faudrait encore que ces propriétés soient compatibles, ce qui violerait la bi-univocité de la correspondance, l'intersection des deux propriétés dénotant deux objets distincts, un cercle et un carré. La rigidité de l'image lui donne une nécessaire consistance.

4. Les objets fictifs

Si l'image est incapable de représenter un objet logiquement impossible, comme un cercle carré, Goodman remarque avec raison que «le monde des images regorge de personnages, d'endroits et de choses anonymes et fictives»[18]. Il admet qu'une image de Pickwick, l'homme à trois têtes, n'est pas l'image d'une licorne et que ces deux images n'ont pas la même signification, bien qu'elles aient en commun de ne rien dénoter. Aussi propose-t-il l'expédient graphique qui consiste à écrire «image-de-Pickwick» ou «image-de-licorne», pour éviter de suggérer l'existence d'un objet Pickwick ou d'un objet licorne que ces images dénoteraient. «J'ai dit plus haut, confesse-t-il, que la dénotation est une condition nécessaire de la représentation, et ensuite, j'ai rencontré des représentations sans dénotation. Mais l'explication en est désormais claire. Une image doit dénoter un homme pour le représenter, mais elle n'a pas besoin de dénoter quoi que ce soit pour être une représentation-d'homme». Cette solution est calquée sur celle qu'il avait précédemment donnée et qui a été popularisée par Quine[19] à propos des termes du langage qui ne dénotent rien, comme les noms-de-licornes. Elle le satisfait d'autant mieux qu'elle exclut la théorie de la ressemblance, laquelle «subit ici une défaite supplémentaire; car, lorsqu'une représentation ne représente rien, il ne peut être question qu'elle ressemble à ce qu'elle représente». Cela nous oblige à intervenir sur ce problème redoutable qui ne concerne pas que l'image.

La volonté de ne pas encombrer l'univers d'objets fictifs est très répandue chez les logiciens et constitue une économie appréciable face à de nombreux problèmes. Il est moins sûr qu'elle soit une bonne idée dans le cas de la sémiologie, quelle que soit par ailleurs la théorie de l'image que l'on ait. On peut admettre

[18] GOODMAN, *Langages de l'art*, p. 51.

[19] W. V. O. QUINE, *Méthodes de logiques*, trad. fr. 2e éd., Paris, 1984, p. 225 et ss.

qu'un terme ait une signification sans avoir besoin de dénoter un objet et Quine fait remarquer que c'est le cas de tous les termes syncatégorématiques (par exemple «et» et «dans»). Mais, en réduisant à la signification le sens des termes nommant des fictions, on les prive injustement de propriétés qu'ils ont en commun avec les termes nommant des objets existants. De même qu'«étoile du soir» et «étoile du matin» ont une dénotation identique alors que leur signification ne l'est pas, il y a quelque chose de commun entre «la monture de Bellérophon» et «le cheval ailé haï par les logiciens» qui fait que ces termes nomment Pégase et non Pickwick. Le procédé des traits d'union permet à Goodman et à Quine de repousser comme des douaniers les licornes hors du territoire de la logique, tout en donnant un visa au nom-de-licorne. Mais il induit en erreur, car il transforme en fonction un ensemble composé d'une fonction, «nom-de-», et d'une variable, «licorne». C'est bien la différence entre une licorne et Pickwick qui explique la différence de sens entre «licorne» et «Pickwick», et non pas la différence entre le nom-de-ceci et le nom-de-cela. Loin d'être des entités superflues, ou des facilités *ad hoc* qu'on se donnerait pour justifier la théorie traditionnelle de l'image, les objets fictifs sont indispensables à la sémiologie.

Pour le dire autrement, l'existence ou la non-existence d'un objet ne modifie pas nécessairement son statut du point de vue de la sémiologie. Un objet fictif peut être décrit au même titre qu'un objet existant. En reproduisant un certain nombre des propriétés qui lui sont attribuées, nous pouvons en faire une image et cette image sera d'autant plus ressemblante que l'équiformité portera sur un plus grand nombre de ces propriétés. Il n'y a pas d'inconvénient à trouver plus ressemblante la licorne des célèbres tapisseries du Musée National du Moyen Âge à Paris que celles qui illustrent les bestiaires du XII^{e} siècle, pour autant qu'on se soit mis d'accord sur l'anatomie des licornes. A supposer que les licornes soient des animaux qui possèdent un corps de cheval et une corne de narval, leur image repose sur une équiformité étendue à de bien plus nombreuses propriétés dans le cas des tapisseries.

5. Terme ou proposition?

La proposition peut s'analyser en termes de variables et de fonctions, d'appartenance des individus à des classes, ou sous la forme sujet/copule/prédicat, comme dans la scolastique ou le système de Lesniewski[20]. Chez ce dernier, la

[20] Pour prendre connaissance de l'oeuvre de Lesniewski: D. P. HENRY, *Mediaeval Logic and Metaphysics*, Londres, 1972; *Lesniewski's Systems. Ontology and Mereology*, éd. J. T. J. SRZEDNICKI ET V. F. RICKEY, La Haye, 1984; D. MIÉVILLE, *op. cit.*

copule «e» relie un terme individuel à un prédicat de même catégorie sémantique. La proposition «Pierre est un homme» prend la forme:

(1) $a \in b$

(1) signifie que je peux substituer a à b dans une proposition dont b est le sujet, *salva veritate*, car l'expression:

(2) $[abc]:a \in b.b \in c.\emptyset.a \in c$

est un théorème. Elle correspond au syllogisme: si Pierre est un homme et si les hommes sont mortels, alors Pierre est mortel.

L'identité numérique «$a = b$» définit la substituabilité réciproque de deux termes:

Déf. $[ab] : a = b.\equiv.a \in b.b \in a$

Analysée ainsi, la proposition apparaît comme une consigne de substitution: elle dit qu'on peut substituer un terme à un autre en conservant la valeur de vérité du discours. On comprend donc que l'image ne puisse rien présenter de tel qu'une proposition, puisque des images différentes valent pour des objets différents et ne sont jamais substituables. Il s'ensuit que l'image est un terme plus ou moins complexe, analogue au groupe substantif. Comme le nom, elle ne peut pas être vraie ou fausse: elle est ou n'est pas l'image de l'objet. On peut paraphraser une image sous la forme d'un groupe nominal du type: «Pierre aux cheveux crépus se tenant à la droite de Paul à la barbe blanche». On obtiendrait une proposition grammaticalement maladroite, mais logiquement correcte, en y ajoutant «est» ou «existe». Elle serait équivalente à «Pierre aux cheveux crépus se tient à la droite de Paul à la barbe blanche». L'équivalent de «est»ou «existe» ne serait pas une partie de l'image, mais plutôt un jugement sur l'image. Certaines manipulations de l'image, comme le fait pour un chrétien de mettre un crucifix au dessus de son lit, correspondent à des propositions. Mais l'image en elle-même n'affirme ou ne nie rien. Si une image donne un renseignement faux, c'est parce qu'elle est crue représenter un autre objet que celui qu'elle représente réellement. L'erreur est donc extérieure à l'image et inhérente à son utilisation. Selon l'expression de Wittgenstein, l'image ne dit pas, elle montre.

L'impossibilité de la proposition dans l'image est donc due à l'impossibilité de substituer les uns aux autres des termes non arbitraires, sans transformation concomitante du référent. Le caractère non arbitraire de l'image lui donne une capacité de renseigner sur l'objet, ou même de se substituer à lui. Elle en possède les qualités jugées pertinentes, soit du point de vue de la connaissance de l'objet,

soit pour d'autres manipulations: la carte routière permet de calculer les distances, les relevés d'une machine de comprendre son fonctionnement ou de la reproduire, le portrait d'un défunt de garder le souvenir de son apparence physique, celui d'un dieu de lui en donner une et de l'adorer, etc.

C'est ainsi l'opposition entre dire et montrer qui fait la démarcation entre l'image et les signes arbitraires, mais elle ne nous permet toujours pas de distinguer l'image de l'indice ou de l'empreinte, soit par exemple du geste désignant un objet ou de la trace indiquant le passage d'un animal. Comme l'avait compris Prieto, la nécessité et la difficulté de cette démarcation sont particulièrement évidentes dans le cas de la photographie.

6. L'organisation signifiante

Les signes du langage ont une articulation interne et externe. Avec d'importantes exceptions comme celles des termes à désinences ou des onomatopées, l'articulation interne ne signifie pas mais permet de distinguer les termes entre eux, par la différenciation des phonèmes ou des lettres. L'articulation externe est doublement signifiante, au niveau paradigmatique et au niveau syntaxique.

Au niveau paradigmatique, il y a constitution de lexiques qui cartographient plus ou moins le réel et ont une certaine analogie avec les images. On pourrait être tenté de mettre sur le même plan la structure d'un lexique et la structure interne d'une image[21]. Si chaque terme pris en lui-même est la plupart du temps arbitraire, l'articulation de ces termes entre eux donne une sorte d'image du monde, comme une organisation de taches colorées, en elles-mêmes insignifiantes, peut former un tableau figuratif. On objectera sans doute que le lexique ne donne pas tant une image du réel qu'il ne le constitue. Le découpage du réel par le lexique, variable d'une langue à l'autre, constitue des objets de pensée. Il est évident que le langage a d'autres fonctions que de représenter le monde, celles que l'on désigne généralement comme pragmatiques ou performatives. Mais, pour autant que les mots désignent autre chose qu'eux-mêmes, ils ne constituent pas le réel. L'usage en français de «rouge» et de «roux» pour couvrir approximativement le même champ sémantique que «red» en anglais ou «rosso» en italien ne modifie en rien la couleur de cheveux des différents peuples. Même les usages très différents d'«image» en français et de «Bild» en allemand semblent sans incidences sur les pratiques artistiques des deux peuples. Ce qui change vraiment est la sélection des traits pertinents par lesquels se constituerait l'image lexicale du monde. Les langues seraient ainsi des images différentes d'une même réalité, parce qu'établies selon des règles de pertinence différentes.

---

[21] JAKOBSON, *op. cit.*, va assez loin dans ce sens à la suite de Wittgenstein.

Il ne s'agit pourtant que d'une analogie. Contrairement aux éléments de l'image, les termes du langage – nous l'avons vu – n'entretiennent pas une correspondance bi-univoque avec les objets, au mieux une relation univoque. Si les critères de pertinence définissant le champ sémantique des mots varient d'une langue à l'autre, on choisit à l'intérieur d'une même langue des termes différents pour décrire une même réalité selon des points de vues différents. Ce sont en fait les systèmes notationnels de Goodman qui constituent des images, parce que la correspondance bi-univoque entre termes et référents fait partie de leur définition et qu'ils possèdent donc la rigidité syntaxico-sémantique. Mais ils ne forment qu'une sous-catégorie de l'image, car ils répondent à des exigences plus strictes que l'image. Ils doivent être composés de caractères substituables qui sont à leur tour des répliques équiformes de termes. Ces caractères doivent en outre être disjoints et posséder une différenciation finie, en somme être discrets, ce dont nous ferons un caractère du diagramme en le définissant autrement que Goodman.

Au niveau syntaxique, les signes du langages se combinent en propositions pour affirmer ou nier quelque chose. Mais on se gardera, malgré Wittgenstein (*Tractatus* 4.01 et ss.), de considérer les propositions ainsi construites comme des images, puisque la distinction entre dire et montrer nous semble précisément rendre ces deux types de signes exclusifs, à moins d'entendre ce qu'il appelle «propositions» comme des groupes nominaux tels que «Pierre aux cheveux crépus se tenant à la droite de Paul à la barbe blanche» dans l'exemple donné plus haut. Mais ici encore, il ne s'agit que d'une analogie, le langage ne connaissant pas la rigidité syntaxico-sémantique.

Comme le montre la cas de l'onomatopée ou celui des systèmes notationnels de Goodman, la catégorie de l'image n'est en revanche pas exclusive de celle du signe conventionnel. Les images sont susceptibles d'une organisation et même d'une articulation externe. On parlera d'articulation lorsque l'organisation porte sur des éléments discrets et combinables, comme dans les diagrammes. Les images peuvent se combiner pour produire de nouvelles images. Dans l'iconographie chrétienne, le Christ sur la croix forme une image, le crucifix. Si on place la Vierge à gauche et saint Jean l'Evangéliste à droite, éventuellement d'autres personnages encore, on obtient une nouvelle image, celle de la crucifixion. Des scènes successives peuvent s'ordonner de gauche à droite pour former des cycles, à partir d'une règle qui fait de l'axe gauche/droite celui du temps. Dans de tels cas, on peut parler d'une articulation.

L'existence d'une articulation externe, ou même d'une simple organisation externe non codifiée, n'est pas essentielle aux images, car leur organisation interne est nécessaire et suffisante pour transmettre leur signification. Elles tirent leur valeur de la relation des parties qui est conforme à celle de l'objet, sans avoir besoin de faire à leur tour partie d'un système dont elles seraient elles-mêmes des éléments. Lorsque cela n'est pas évident, nous sommes en présence d'un système

d'images utilisant des signes arbitraires, tels que les nimbes pour la sainteté, l'axe gauche/droite pour la succession du temps, etc., ou encore nous ne savons pas quels éléments sont pertinents. On ne reconnaît pas immédiatement le morceau de musique en regardant la bande perforée d'un orgue de barbarie, mais, si nous possédons ou devinons la règle de pertinence d'une image qui n'est pas mâtinée de signes arbitraires, nous parvenons à la lire sans en connaître d'autres avec lesquelles elle ferait système. C'est ainsi qu'on peut reconnaître une «Vénus» magdalénienne comme une image de femme, sans connaître d'images d'hommes provenant des mêmes sites. Lorsque l'élaboration figurative d'une pièce du jeu d'échec est suffisante, nous distinguons le roi ou la tour sans connaître la totalité du jeu et même sans savoir de quelles autres pièces se compose un jeu d'échec.

7. Image, indice, empreinte

Peirce appelle «indices» des signes, intentionnels ou non, qui attirent l'attention sur un objet par compulsion aveugle, sans qu'un code soit mis en oeuvre et sans que la ressemblance de l'objet soit nécessaire (2.283 et ss.). Une blessure est l'indice d'un accident ou d'une bagarre; le doigt tendu vers un objet et plus généralement les déictiques sont des indices. Le rapport entre le signe et son contenu est alors, non pas arbitraire, mais motivé par sa nature causale: le doigt tendu ne désigne un objet que s'il le vise. Pour désigner un objet en tendant le doigt dans une autre direction, il faudrait s'entendre sur un code arbitraire avec son interlocuteur. Par ailleurs, l'indice n'a pas nécessairement de qualités mimétiques: une bosse sur le front n'est pas l'image d'un choc. Mais certains indices qu'on peut nommer des empreintes possèdent la ressemblance de l'objet dénoté et sont analogues à des images, ainsi les fossiles ou les empreintes digitales.

Les indices n'ont pas a priori d'articulation externe ou interne. Ils ne présupposent pas un code qui donnerait un champ sémantique précis et des règles opératoires à des unités syntaxiques. Ils ne contiennent pas non plus de telles unités. En revanche, on peut dire qu'ils ont une organisation, si l'on n'entend pas exclusivement par ce mot le fruit de l'action humaine. Du fait de leur caractère causal, les indices constituent souvent des ensembles à la signification convergente: le temps lourd, le vent qui se lève et les éclairs lointains annoncent un orage; un geste de répulsion peut s'accompagner d'une mimique insistante, intentionnelle ou non, qui le précise et le renforce. Les éléments de ces ensembles sont liés par une organisation externe signifiante, alors que l'empreinte se caractérise par une organisation interne signifiante, ainsi les circonvolutions complexes de l'empreinte digitale qui désignent univoquement un individu et un seul.

Les relations que l'indice et l'empreinte entretiennent avec leur référent permettent de les distinguer clairement des signes arbitraires. Il est plus difficile de

faire le partage entre l'image et l'empreinte. Si l'image n'est pas nécessairement articulée, si son organisation peut n'être qu'un simple continuum analogique, en quoi diffère-t-elle de l'empreinte? Ou alors, présuppose-t-elle un découpage en unités syntaxiques discrètes?

De fait, les pratiques de l'image tendent vers l'un ou l'autre de ces pôles. L'image numérique et, jusqu'à un certain point, la peinture pointilliste ou même impressionniste reposent sur des unités discrètes, tandis que le dessin au trait offre un contour continu et analogue à celui de l'objet. Une impression photomécanique est un phénomène physique qu'on placerait spontanément dans les empreintes. On voit pourtant mal comment établir une franche démarcation entre la peinture et la photographie. La perspective est une propriété de l'image photographique, mais elle a été calculée et utilisée par des peintres plusieurs siècles avant l'invention de la photographie. Ceux-ci avaient d'ailleurs le choix entre deux méthodes pour la produire: le calcul géométrique et le relevé mécanique de contours, par mise au carreau ou à l'aide d'une chambre noire. En sens inverse, le cadrage, le réglage des contrastes, la préparation de l'objet à photographier en injectant des colorants, etc., sont des opérations visant à organiser, ou même à articuler la photographie.

Prieto parlait d'images pour des signaux et pour des indices et c'est entre ces deux dernières catégories qu'il faisait passer la démarcation, le signal se différenciant de l'indice par un dispositif destiné à communiquer des informations. Les manipulations de la photographie seraient alors des adjuvants secondaires qui n'affecteraient pas l'essence indicielle du phénomène. Quels que soient les artifices de la radiographie médicale et leur parenté avec les pratiques de l'image, on ne fait pas la radiographie des poumons pour dire que le patient est tuberculeux ou qu'il ne l'est pas, mais pour voir s'il l'est: il n'y a pas intention de communiquer un tel message dans l'acte de radiographier.

Or, la constatation que l'image n'a pas de contenu propositionnel, qu'elle ne dit pas, mais qu'elle montre, s'oppose à cette distinction. On voit mal quel type d'image pourrait, mieux qu'une radiographie, affirmer que le patient est ou n'est pas atteint de tuberculose; c'est le médecin qui conclut cela au vu de la radiographie et le conclurait semblablement au vu d'une honnête peinture de l'intérieur du poumon. Le caractère plus ou moins mécanique de l'imitation s'oppose tout autant à cette distinction. Pour la maintenir à tout prix, il faudrait faire le partage entre une imitation mécanique, à l'aide de la chambre noire par exemple, et une imitation qui l'est moins, comme la mise au carreau ou le fait de prendre les proportions de l'objet en faisant du crayon un instrument de triangulation, clignant de l'oeil le bras tendu. L'imitation constitutive de l'image possède par nature un caractère mécanique: on reproduit des différences d'échelle entre les objets et les parties d'objets sans avoir nécessairement l'intention de communiquer ces différences d'échelle, souvent même sans en avoir conscience. Si l'on ne fait pas une radiographie pour dire que le patient est atteint de tuberculose, on ne fait pas non

plus un portrait pour dire que le modèle à un long nez. Aussi, comme l'a vu Peirce, l'image «permet de découvrir d'autres vérités concernant son objet que celles qui suffisent à déterminer sa construction». On peut demander à quelqu'un de construire, à l'aide d'un crayon, d'une règle et d'un rapporteur, un triangle dont deux angles possèdent 60°. On constatera aisément que le troisième angle possède également 60° et que les trois côtés sont égaux, éventuellement à l'insu du dessinateur.

Le rapport causal entre l'indice ou l'empreinte et ce qu'ils dénotent a été retenu par Prieto comme une de leurs caractéristiques. Sans entrer dans une discussion philosophique sur la notion de causalité, on peut remarquer un lien nécessaire entre l'existence de l'indice ou de l'empreinte et celle de l'objet dénoté: les anges ont fait l'objet d'images innombrables, mais ils ne perdent pas de plumes et ne laissent pas d'empreintes digitales. Il serait donc tentant de définir l'indice et l'empreinte par un lien nécessaire à l'existence de l'objet qui manquerait à l'image. Il est vrai que saint Augustin, présentant l'image comme tirée du modèle, suggère la nécessité du lien dans ce cas également. Les iconodules byzantins faisaient même de l'image de Dieu la preuve de son existence. On peut en rire, mais il faut tout de même se demander pourquoi ce qui va pour eux presque sans dire nous paraît absurde. En fait, ils pensent l'image comme copie, alors que la copie est aujourd'hui dévalorisée aux profit d'activités plus créatives. Dans leur esprit, l'image copie un objet existant ou une image précédente d'un objet existant. De la sorte, l'image de Dieu ne peut qu'être la preuve de son incarnation pour les Byzantins. Les images d'objets fictifs entrent à leurs yeux dans une autre catégorie, celle des idoles. Il ne s'agit pas de les suivre dans leur théologie de l'image, mais de reconnaître que la copie est bien une catégorie de l'image et que, si une image est une copie, alors l'objet copié existe. Établir qu'une image est ou non une copie peut être difficile, mais c'est une autre affaire et il n'est pas forcément plus facile de savoir si une photographie est truquée. Dans bien des cas d'ailleurs, nous présupposons la bonne foi de l'image et sa valeur de preuve sans nous poser de questions, ainsi lorsque nous regardons des gravures anciennes pour connaître l'aspect antérieur d'une ville. On ne peut donc faire de l'existence nécessaire de l'objet un caractère spécifique de l'indice ou de l'empreinte que l'image ne posséderait pas, sans rendre exclusives l'une de l'autre la copie et l'image. La tentation de le faire est cependant étrangement forte, sans doute parce que l'intervention humaine dans la production des images engendre un soupçon de fraude.

Si l'intention de signifier ou l'existence nécessaire de l'objet ne peuvent faire le partage entre l'image et l'empreinte, la notion de pertinence paraît mieux appropriée à cette tâche. Il est possible que Prieto ait choisi le critère de la communication pour subdiviser l'image (puisqu'il reconnaissait le statut d'images aux empreintes), à cause des rapports étroits qui unissent communication et perti-

nence. Or, le type de ressemblance par lequel nous avons défini l'image est l'équiformité, laquelle définit également la relation entre deux répliques d'un signe. Elle repose sur une règle de pertinence, posée par convention. C'est ainsi que l'encrage des caractères alphabétiques, excessif ou lacunaire, n'est pas plus pertinent pour les distinguer que les irrégularités du support de l'écriture. En soi, la présence d'une pertinence ne distingue pas l'image de l'indice ou de l'empreinte, car nous pouvons distinguer deux indices à des caractères pertinents et un indice peut être ou non pertinent pour distinguer deux phénomènes. En revanche, cette pertinence n'est pas constitutive de l'indice ou de l'empreinte, mais décidée a posteriori. Dans les signes du langage, la pertinence est a priori, puisqu'elle définit les unités articulables. Elle est également a priori dans l'image, puisque l'équiformité avec le modèle repose sur la sélection de traits pertinents.

Une empreinte est donc une image dans la seule mesure où elle est fondé sur la sélection de traits pertinents, tels que, dans le cas de la photographie, le cadrage pour isoler l'objet, la prise en compte ou non de la couleur, la solarisation pour privilégier le contours, etc. Un reflet dans l'eau tend vers l'image lorsque quelqu'un se penche sur l'eau pour voir son visage, car il s'agit là d'une opération de cadrage. Ce qui distingue l'image de l'empreinte renvoie donc bien à une intention, mais cette intention ne peut se réduire à celle de signifier ou de communiquer: c'est aussi l'intention de voir ou de montrer les choses. Ce critère est encore insuffisant, puisque les déictiques seraient des images si l'on s'en contentait. Il faut encore que cette intention détermine une pertinence et que cette pertinence soit constitutive du signe dans sa structure, qu'elle entre dans sa construction. Nous constituons une empreinte en signe en lui imposant une règle de pertinence a posteriori, mais cette règle n'entrait pas dans sa construction. Ou encore, la pertinence est abstraite de l'empreinte; dans le cas de l'image, elle est abstraite aussi, mais de l'objet à figurer.

Prieto – et nous étions d'accord sur ce point contre les tendances actuelles – définissait l'image par la ressemblance, mais il nous était alors également impossible de distinguer formellement l'image de l'empreinte. Lui-même y renonçait dans le cas de la photographie, mais y aurait-il renoncé dans le cas du fossile? La solution me paraît aujourd'hui passer par une meilleure définition de la ressemblance constitutive de l'image. N'importe quelle ressemblance ne fonde pas l'image, mais seulement une ressemblance produite selon une règle de pertinence et qu'on peut appeler «équiformité». A défaut d'emporter la conviction, les critiques hyperboliques de la ressemblance de l'image par Goodman, Eco et bien d'autres exigeaient cette redéfinition. On notera qu'elle implique la présence d'un émetteur (pour sélectionner des traits pertinents) et qu'elle est donc apparentée à la démarcation du signal et de l'indice selon Prieto. Elle a en revanche l'avantage de reposer sur un caractère formel, l'équiformité, que la présence d'un émetteur n'implique pas et de rendre l'image exclusive de l'indice, sans présupposer l'in-

tention de communiquer ou le fait que le message éventuellement communiqué l'ait été intentionnellement. On peut lui trouver le désavantage de faire de la photographie ou du disque des genres bâtards entre image et empreinte, mais l'inconvénient est certainement compensé par l'intérêt des distinctions permises à l'intérieur de ces techniques. A titre d'exemple, la présence de bruits parasites, comme des éternuements, dans l'enregistrement d'un concert est caractéristique de l'empreinte; leur effacement relève de la mise en image par la suppression d'informations non pertinentes. La correction a posteriori des fausses notes est un trucage pour autant que le disque soit supposé nous renseigner sur la maîtrise de l'interprète, mais sert aussi à donner, à défaut d'une empreinte exacte du concert, une image exacte de l'oeuvre.

Plus généralement, il paraît possible de distinguer les catégories fondamentales du signe à partir de deux critères, le caractère signifiant de l'organisation interne ou externe et la caractère a priori ou a posteriori de la pertinence. On obtient alors, non plus une tripartition, mais la quadripartition suivante:

	pertinence a priori	pertinence a posteriori
organisation externe signifiante	*signe arbitraire*	*indice*
organisation interne signifiante	*image*	*empreinte*

Dans cette typologie, le caractère articulé ou non du signe n'apparaît plus: il cède la place à la notion plus lâche d'organisation signifiante. Il va de soi qu'une empreinte ou un indice peut être un objet articulé, mais que cette articulation n'est pas destinée à en faire un signe. L'articulation signifiante concerne donc les signes arbitraires et éventuellement les images. Elle suppose un découpage en unités discrètes et pertinentes et le caractère combinable de ces éléments ou, si l'on préfère, le caractère non seulement sémantique, mais encore syntaxique de l'articulation. D'un point de vue strictement sémantique, la présence ou l'absence d'un signal constitue une articulation, a fortiori une organisation externe: si un passant porte une canne blanche, c'est un aveugle, sinon, ce n'en est pas un. Il y a en effet une opposition binaire entre le signe et son absence qui permet de signaler selon le cas deux catégories d'individus. Il faut une organisation externe comparable pour constituer un indice, au minimum l'opposition entre sa présence et son absence, tandis que l'image ou l'empreinte n'exigent même pas ce minimum, comme nous l'avons vu à l'exemple de la «Vénus» magdalénienne. En revanche, l'image et l'empreinte possèdent une organisation signifiante, alors que la canne blanche ne

se conjugue pas à d'autres attributs pour signifier, par exemple, le degré de malvoyance de la personne. Le caractère syntaxique de l'articulation fait ici défaut.

Nous proposons d'appeler «signaux» les signes arbitraires dépourvus d'articulation signifiante et «termes» les éléments discrets et combinables d'un langage qui en possède une. Dans le cas des images, on peut appeler «diagrammes» les images dont l'organisation interne est articulée, par opposition aux images analogiques. En ne tenant pas compte de l'articulation interne des termes et de l'articulation externe des diagrammes qui ne sont pas des conditions nécessaires de leur existence, on parvient aux subdivisions suivantes:

	articulation signifiante	absence d'articulation signifiante
signe arbitraire	*terme*	*signal*
image	*diagramme*	*image analogique*

8. Conclusion

La différence est telle entre les catégories du signe et l'aspect concret sous lequel les signes se présentent le plus souvent qu'on comprend facilement pourquoi Peirce cherchait pour les désigner des termes différents de l'usage commun et préférait «icône» – ou plutôt «hypoicône» dans le cas d'une image réalisée sur un support – à «image». Il nous a semblé néanmoins préférable et plus conforme à la nature de la définition de ne pas le suivre. En effet, la définition de l'hypoicône ou d'autres catégories formulées dans un langage de ce genre n'enlèverait pas sa raison d'être à la définition de ce que le sens commun appelle des signes ou des images. Il reste que le sens commun ne nous dit pas s'il faut distinguer l'image de la photographie ou du tableau. On pourrait alors nous objecter que les définitions se valent, qu'il suffit de s'entendre sur les mots. Une fois admis que ce que nous appelons «image» correspond à peu près à ce que Goodman appelle «diagramme» et ce qu'il appelle «image» à ce que nous appelons «tableau», on peut se demander quel est l'enjeu de la discussion. Ne serait-ce pas simplement l'attachement à d'anciennes conceptions de l'image et le refus de l'innovation qui nous motivent?

Le problème est plus ou moins philosophique, car il s'agit de décider de ce qui est essentiel et accidentel dans un phénomène. Reprenons un exemple chez Good-

man. Il nie que les répliques de caractères obéissent à un critère de ressemblance et prend en exemple la différence de graphie entre les deux marques /a/ et /A/ qui appartiendraient pourtant à la même lettre[22]. Sans entrer dans une analyse plus fine de l'usage de ces caractères, on imaginerait mal Goodman utiliser indifféremment ces deux marques dans une formule algébrique. Même en écrivant à la main, il veillerait sans doute à uniformiser suffisamment la graphie pour pouvoir se relire aisément et choisirait à coup sûr soit les majuscules, soit les minuscules, pour désigner un certain type d'entités, conformément à l'usage des logiciens. Un exemple plus naturel vient à l'esprit pour rendre son idée: s'il manque une pièce à un jeu d'échec, on peut la remplacer par un bouton ou par un autre objet de ce genre et jouer quand même. Mais il s'agit d'un palliatif: la partie deviendrait vite injouable s'il fallait remplacer plusieurs pièces ainsi.

L'exemple du jeu d'échec est assez significatif. Il est vrai que l'exigence d'équiformité n'est pas celle d'une ressemblance absolue et qu'un jeu sculpté à la main présentera des différences sensibles entre pièces équivalentes. Mais il est non moins vrai que les pièces sont normalement faites au tour, un instrument qui permet d'uniformiser les profils. Dès lors, considérer que la similitude formelle des pièces est accessoire revient un peu à nier que les hommes soient des bipèdes parce qu'il existe des unijambistes. Même dans le cas des caractères alphabétiques, le fait pertinent est sans doute plus l'analogie entre minuscules et majuscules, parfaitement conservée, par exemple, entre /p/ et /P/, que son relâchement dans d'autres cas, dû à l'évolution des habitudes graphiques. La relation entre ces deux types de lettres est de fait motivée.

Il apparaît dans ces exemples que les relations d'équiformité entre répliques ou entre séries de répliques analogues, sans avoir une nécessité absolue, sont des pratiques constatables. Dire, comme Goodman, que «posséder la même forme (ou taille, etc.), n'est ni nécessaire ni suffisant pour que deux marques appartiennent à la même lettre», n'est pas absolument erroné, mais cela laisse passer l'essentiel, à savoir la réalité et la commodité des pratiques. Un système de signes obéit à des principes d'économie. En choisissant des règles d'équiformité, on fait l'économie de la reproduction exacte d'un objet sous tous les rapports, tout en permettant au destinataire du message de repérer sans efforts les éléments équivalents. L'examen des cas limites est certes utile à la démarche analytique, mais il ne doit pas empêcher l'examen des pratiques courantes du signe. Ce sont elles qui constituent les pertinences et ce sont elles qu'il y a lieu d'expliquer.

Quelle que soit la valeur de la définition de l'image qui a été proposée, on voit que le problème posé est indissociable de celui d'une typologie générale des signes, ce qui en fait toute la difficulté. Par ailleurs, toute solution se doit de

[22] GOODMAN, *Langages de l'art*, p. 174.

réduire chaque catégorie du signe à une essence qui n'apparaît pas au premier regard. Il est nécessaire et suffisant d'avoir un système de signes arbitraires articulés pour constituer un langage, mais cela n'empêche pas qu'il peut s'y ajouter des déictiques ou des onomatopées pour parvenir à un langage plus riche, tel le langage naturel. De même, les images réellement produites peuvent contenir des ingrédients qui relèvent de l'empreinte, comme des frottages, ou du langage naturel, comme des inscriptions, ou encore une articulation interne et une organisation externe. En outre, ce n'est pas dans l'absolu que l'essence d'un système de signes se confond avec ses caractères nécessaires et suffisants, mais par rapport à une pratique. L'écart entre la complexité du phénomène et la simplicité de son essence montre simplement que la sémiologie exige à la fois une grande capacité d'abstraction et une attention à la réalité des pratiques. Cette discipline reconnaîtra toujours comme ses maîtres ceux qui, comme Peirce lui-même, Saussure ou Prieto (et parfois Goodman), en ont donné l'exemple.

Jean Wirth
Dép. d'histoire de l'art
Université de Genève

III
DOCUMENTS

Parmi des documents récemment retrouvés par la famille de Saussure et remis par elle à la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) de Genève, des *Notes personnelles de Ferdinand de Saussure sur la linguistique générale* – proches de celles analysées par Robert Godel et publiées dans le CLG/E (vol. 1 'Synopse' et fasc. 4 'Notes personnelles') sont venues au jour. Etant donné que l'ensemble de ce nouvel apport est en cours d'inventaire et de classement par nos soins, il ne se trouve pas encore accessible aux autres chercheurs. Toutefois M. Philippe Monnier, directeur adjoint de la BPU et conservateur des manuscrits, a bien voulu autoriser la publication de l'extrait suivant. Nous lui exprimons notre gratitude, ainsi qu'à la famille de Saussure, conscients de l'enrichissement que ces nouveaux documents offrent au monde savant.

Le texte que nous publions entre dans le contexte de N 9 (Robert Godel, Les sources manuscrits du *Cours du linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, Genève, Droz - Paris, Minard, 1957, p. 42s; CLG/E fasc. 4, no. 3295-3296: Théorème du point de vue). Nous le présentons sur deux colonnes, avec à gauche une transcription 'diplomatique' et à droite le texte résultant de l'élimination des 'repentirs' et de la résolution des abrévations. Les repentirs nous semblent d'un intérêt primordial, témoins qu'ils sont du travail de la pensée et de la genèse d'une formulation qui cherche sa plus haute précision. La transcription ne peut toujours être qu'approximative; elle traduit schématiquement l'identification des caractères et le déroulement des procédés. Je m'exprimerai dans un article à venir sur les critères que j'avais suivis dans le CLG/E – les contrastant où il en est besoin avec les solutions adoptées ou réclamées par Prosdocimi-Marchese et Komatsu – et celles proposées ici. D'autre part la nécessité d'un texte lisible (mais partout contrôlable) est évidente. Quant à l'interprétation du texte, je l'abandonne aux lecteurs, ne voulant pas leur gâter le plaisir que j'ai ressenti moi-même en prenant connaissance de ces réflexions.

Rudolf Engler

De l'essence double du langage

1)φ)

Le ~~continuel~~ et subtil défaut ~~des~~ de toutes les distinctions linguistiques est de croire qu'en parlant d'un objet à un certain point de vue on est ~~dans un poi~~, de ce fait, dans le dit point de vue; ~~Rapp ce qui est~~ dans les neuf dixièmes des cas c'est ~~faux~~ justent le contrir qui est vrai pour une raison très simple:

Rappelons en effet que l'objet en linguistique n'existe pas pour com□er, ~~n'existe que / du moins que pass/ et~~ n'est pas déterminé~~, il nexiste et il n'est dé~~ en lui-même. Dès lors parler d'un objet, ~~c'est commencer par invoquer~~ nommer un objet, ~~c'est com□encer par~~ ce n'est pas autre chose que d'invoquer un point de vue A ~~bien~~ détermé.

Après ~~lui~~ avoir ~~donné un nom, distingué et~~ dénommé un certain objet <[m] ~~livré non~~ | ~~par s~~ | ~~que~~ livré | qui | le point de vue> ~~selon~~ A, qui n'a d'existence ~~que selon A d~~ absolut que ds l'ordre A, ~~nous~~ et qui ne serait pas même une chose délimitée hors de l'ordre A; ~~nous nous imaginons qu'on | à l'instant où on se transporte dans B on peut subitement user de l'objet précédent comme composé~~ il est permis ~~parfois de voir~~ peut-être (dans certains cas) de voir comment /[2] se présente cet objet ~~relatif à~~ de l'ordre A, vu selon B.

~~Mais à ce moment on oublie régulièrem | L'existence relative de l'objet~~ A ce moment est-on dans de point de

1)φ)

Le continuel et subtil défaut de toutes les distinctions linguistiques est de croire qu'en parlant d'un objet *à un certain point de vue* on est, de ce fait, dans le dit point de vue; dans les neuf dixièmes des cas c'est justement le contraire qui est vrai pour une raison très simple:

Rappelons en effet que *l'objet* en linguistique n'existe pas pour commencer, n'est pas déterminé en lui-même. Dès lors parler d'un objet, *nommer* un objet, ce n'est pas autre chose que d'invoquer un point de vue A déterminé.

Après avoir dénommé un certain objet, livré le point de vue A, qui n'a d'existence absolument que dans l'ordre A, et qui ne serait pas même une chose délimitée hors de l'ordre A, il est permis peut-être (dans certains cas) de voir comment /[2] se présente cet objet de l'ordre A, vu selon B.

A ce moment est-on dans de point de vue A ou dans le point de vue B? Régulièrement il sera répondu qu'on

vue A ou ds le point de vue B? Régulièrement il sera répondu qu'on est dans le point de vue B; ~~mais nous affirmons~~ c'est ~~parce~~qu'on a cédé une fois de plus à l'illusion des êtres linguistiques menant une existence indépendante. La plus difficile,~~ mais la plus~~ à saisir, mais la plus bien-faisante des vérités linguistiques est de comprendre qu'à ce moment on n'a pas cessé ~~de~~ <[m] au contraire de> rester fondamentalt dans le point de vue A, ~~parce~~ <[m] du seul fait> qu'on fait usage d'un~~e entité~~ terme de l'ordre A, dont la notion même nous échapperait selon B.

est dans le point de vue B; c'est qu'on a cédé une fois de plus à l'illusion des êtres linguistiques menant une existence indépendante. La plus difficile à saisir, mais la plus bienfaisante des vérités linguistiques est de comprendre qu'à ce moment on n'a pas cessé au contraire de rester fondamentalement dans le point de vue A, du seul fait qu'on fait usage d'un terme de l'ordre A, dont la notion même nous échapperait selon B.

Ainsi bien des linguistes ~~qui~~ pense<_ro>nt <[m] s'être placés> ~~réduire les choses être~~ sur ~~un~~ le terrain ~~net~~ physiologico-acoustique en faisant abstraction du sens du mot pour /[3] en considérer les éléments vocaux, ~~ou~~ en~~d~~ disant que le mot champ au point de vue vocal est identique au mot chant<;> ~~etc;~~ en disant que le mot ~~n'est pas complet si on~~ comporte une partie vocale qu'on va considérer, plus une autre partie .. etc. Mais d'où prend-on d'abord qu'il y a– un mot~~?~~ lequel ~~aura~~ devra être considéré ~~à~~ <[m] ensuite à> différents point de vue? On ne tire cette idée elle-même que d'un certain point de vue, car il m'est impossible <devoir [sic]> ~~d'accorder~~ que le mot, au milieu de tous les usages qu'on en fait, soit quelque chose de donné, ~~en-~~

Ainsi bien des linguistes penseront s'être placés sur le terrain physiologico-acoustique en faisant abstraction du sens du mot pour /[3] en considérer les éléments vocaux, disant que le mot *champ* au point de vue vocal est identique au mot *chant* ; en disant que le mot comporte une partie vocale qu'on va considérer, plus une autre partie .. etc. Mais d'où prend-on d'abord qu'il y a un *mot* lequel devra être considéré ensuite à différents point de vue? On ne tire cette idée elle-même que d'un certain point de vue, car il m'est impossible de voir que le mot, au milieu de tous les usages qu'on en fait, soit quel-que chose de donné,

~~lui-même~~ et qui s'impose à moi comme ~~la présence~~ la perception d'une couleur

et qui s'impose à moi comme la perception d'une couleur.

Le fait est que tant que l'on parle du mot a, du mot b, ou simplent du mot, on reste fondamentalnt dans le donné MORPHO-LOGIQUE, en dépit de tous les points de vue qu'on prétend introduire, parce que le mot <[m+r] est 1 disticti qui> relève de l'ordre d'idées morphologiques, et qu'il n'y a pas de distinctions linguistiques indépendantes<_> ~~d'1 sorte~~ T.s.v.p. /[4]

Le fait est que tant que l'on parle du mot a, du mot b, ou simplement du mot, on reste fondamentalment dans le donné MORPHOLOGIQUE, en dépit de tous les points de vue qu'on prétend introduire, parce que le mot est une distinction qui relève de l'ordre d'idées morphologiques, et qui'l n'y a pas de distinctions linguistiques indépendantes. T.s.v.p./[4]

4φ)

A quel titre cette distinction morphologique du mot interviendrait-elle, ~~particulièrmt ds~~ comme l'unité donnée dans une discussion physiologico-acoustique<~~? N~~_> alors même qu'on convient de détruire **im**@édiatmt

4φ)

A quel titre cette distinction morphologique du mot interviendrait-elle, comme l'unité donnée dans une discussion physiologico-acoustique, alors même qu'on convient de détruire immédiatement []

C'est ainsi qu'on ne cesse en linguistique ~~de créer un objet a qui existe selon A,~~ de considérer dans l'ordre B des objets qui existent selon A **e**, mais pas selon B; dans l'ordre <C_A> des objets b qui existent selon <C_B> mais pas selon <C_A>, etc.. Pour chaque ordre en effet, on éprouve le besoin de déterminer l'objet<,_;> ~~en invoquant un autre ordre; <[m+r] et on se figure alors avoir> mais l'erreur est de ne pas voir qu'on tourne dans un immense cercle vicieux - de telle façon qu'il n'y a~~ et pour le détermi on recourt machinalement ~~pour le déterminer~~ à un ~~autre~~ <[m] 2$^{d>}$ ordre quelconque, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen offert en l'absence totale d'entités concrètes: /[5]

C'est ainsi qu'on ne cesse en linguistique de considérer dans l'ordre B des objets qui existent selon A, mais pas selon B; dans l'ordre A des objets *b* qui existent selon B mais pas selon A, etc.. Pour chaque ordre en effet, on éprouve le besoin de déterminer l'objet; et pour le déterminer on recourt machinalement à un second ordre quelconque, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen offert en l'absence totale d'entités concrètes: /[5]

5φ)

éternellement donc le grammairien ou le linguiste ~~prend pour entité concrète~~ nous donne pour entité concrète, et pour entité absolue servant de base à ses opérations, l'entité abstraite et relative qu'il vient ~~de dégager~~ d'inventer dans un chapitre précédent.

a pas d'autre moyen offert en l'absence totale d'entités concrètes: /[5]

Im□ense cercle vicieux, qui ne peut être brisé qu'en ~~se rendt clairement compte une fois pour toutes, du néant de toute distinction linguistique hors de la détermination exacte du~~

substituant une fois pour toutes en linguistique ~~le POINT DE VUE comme~~ la discussion des points de vue à celle des «faits», puisqu'il n'y a pas la moindre trace de fait linguistique, ~~hors d'un point de vue donné c'est à dire~~ <[m] pas> la moindre possibilité d'apercevoir ou de déterminer un fait linguistique hors del'adoption préalable d'un point de vue[1].

5φ)

éternellement donc le grammairien ou le linguiste ~~prend pour entité concrète~~ nous donne pour entité concrète, et pour entité absolue servant de base à ses opérations, l'entité abstraite et relative qu'il vient ~~de dégager~~ d'inventer dans un chapitre précédent.

Immense cercle vicieux, qui ne peut être brisé qu'en substituant une fois pour toutes en linguistique la discussion des points de vue à celle des «faits», puisqu'il n'y a pas la moindre trace de *fait linguistique*, pas la moindre possibilité d'apercevoir ou de déterminer un fait linguistique hors de l'adoption préalable d'un point de vue.

[1] | texte non suivi; <[m]> texte en marge; <[m+r]> marge avec renvoi au lieu d'insertion; ~~mmm~~ texte barré; <a_b> correction de a en b. – T.s.v.p. Tourner s'il vous plaît.

IV
COMPTES RENDUS

Saussure and Linguistics Today, edited by Tullio De Mauro and Shigeaki Sugeta. Roma: Bulzoni, 1995 [Actes du Symposium international «Ferdinand de Saussure and Today's Linguistic Theory», 2-4 avril 1992, Tokyo, Waseda University]. 356 p.

Les vingt-trois textes qui composent le volume des Actes du Symposium de Tokyo se répartissent en trois sections: «Views of Saussures' Views»,[1] «Saussure in Linguistic and Philosophical Perspectives»[2] et «Taking the Cues from Saussure»;[3] l'ensemble est précédé d'une brève «Introduction to the Symposium» de T. De Mauro (p. 11-13). J'examinerai ici, de plus ou moins près, les diverses contributions au volume.[4]

I. A tout seigneur tout honneur! Dans le premier article, Rudolf Engler expose à grands traits sa reconstruction – personnelle et solide – de la linguistique saussu-

---

[1] R. Engler, «La forme idéale de la linguistique saussurienne», p. 17-40; H. Abe, «Les laryngales dans les cours de Saussure à Genève», p. 41-65; R. Amacker, «Y a-t-il une syntaxe saussurienne?», p. 67-88; E. Komatsu, «Les deux psychologies de la théorie saussurienne», p. 89-95 ; Y. Otaka, «Les 'paroles' énoncées par Ferdinand de Saussure pour son 'Cours de linguistique générale'», p. 97-104; F.C.C. Peng, «On Saussure's Theoretical Construct of 'le signe'», p. 105 [Résumé]; A.-J. Petroff, «Le temps perdu et le temps retrouvé de Ferdinand de Saussure», p. 107-124; Sh. Sugeta, «F. de Saussure et la formation des mots», p. 125-128; N. Tomimori, «Sur les enquêtes linguistiques de Ferdinand de Saussure: observation et conscience linguistique du sujet parlant», p. 129-150; P. Wunderli, «Le problème de l'identité diachronique chez Ferdinand de Saussure», p. 151-184.

[2] E. Coseriu, «My Saussure», p. 187-191; M.A. Bonfantini & A. Martone, «Iconicité et inventivité d'après Saussure, Peirce et au-delà», p. 193-201; R. Harris, «Saussure, Generative Grammar and Integrational Linguistics», p. 203-213; C. Iacobini, «Saussure and Generative Morphology», p. 215-230; F. Lobo, «Amado Alonso: Translator and Critical Interpreter of the *CLG*», p. 231-232; K. Maruyama, «Ferdinand de Saussure and Eastern Philosophy», p. 233-242; M. Naito, «The Theory of Saussure in China», p. 243-252; S. Ohno, «Saussure and Motoki Tokieda», p. 253-259 ; I. Taniguchi, «The Sign of Umberto Eco», p. 261-264.

[3] V. Lo Cascio, «Linearity and Null Categories», p. 267-295 ; C. Roberge, «Les avatars de l'idée saussurienne de 'parole' face aux exigences d'une authentique communication linguistique», p. 297-311; R. Simone, «The Language User in Saussure (and After)», p. 313-331; K. Yamanouchi, «Pour une théorie du signifié dans la langue japonaise», p. 333-348.

rienne, fondée sur sa profonde connaissance des textes. En toute modestie, il dit (p. 18) tâcher simplement «de se faire une idée concrète» des «*voies de la pensée* de Saussure», c'est-à-dire des «idées directrices» qui s'en dégagent (ce qu'il appelle «la forme idéale de la linguistique saussurienne»); mais la tâche est difficile, car «les *Cours* et avec eux le *CLG* sont comme la dissection d'un organisme ou d'un mécanisme qu'il faut recomposer pour bien le voir et pour pouvoir en user dans la compréhension des phénomènes 'réels' de la langue» (p. 39). L'auteur procède en énonçant diverses thèses, qu'il illustre et justifie par un choix de citations judicieusement ordonnées, où même les passages les plus connus prennent un relief nouveau. Voici les plus remarquables de ces thèses:

1. La théorie linguistique de Saussure «n'est pas un système logique ou déductif, elle se résume en une série de délimitations.[5] En conséquence, son système linguistique est ouvert [...]» (*ibid.*); mais ouverture du système, absence de 'point de départ fixe et défini', comme le dit Saussure, ne signifie ni flottement ni imprécision de la théorie: «Il y a bien un ordre, mais il n'y a pas de point de départ et de voie donnée; d'où et de quelque façon qu'on entre dans la linguistique, on est conduit vers des délimitations» (p. 20), – délimitations de la linguistique relativement aux autres sciences, et des subdivisions de la linguistique entre elles.

2. Le «théorème épistémologique des points de vue» est pour ainsi dire l'*antidote* aux 'erreurs' et aux 'illusions' contenues, de l'avis de Saussure, dans 'les expressions dont se servent les bons linguistes quand ils parlent des phénomènes statiques'; il «permet l'introduction de problèmes et de préoccupations nouvelles selon les besoins de l'étude linguistique» (p. 22).[6] Engler considère à juste titre «le théorème des points de vue» comme «le fondement de toute la linguistique saussurienne» (*ibid.*); il est remarquable (et, je crois, symptomatique de son interprétation prudemment rationnelle de la linguistique saussurienne, à mille lieues de celles qu'on serait parfois tenté de considérer comme de l'exhibitionnisme intellectuel) qu'à propos du «jugement d'identité» – corrélatif nécessaire du «point de vue» – l'auteur ne fasse guère état du trouble qui saisissait parfois Saussure dans ses méditations sur ces matières.[7]

3. Malgré l'absence de 'point de départ fixe et défini' dans la théorie, malgré la «négation de l'ordre logique» (p. 27), «un élément très important dans les voies

[4] Il faut regretter la qualité déplorable de l'impression du texte en général (sauf exception, je cite en redressant l'orthographe fautive). La valeur du recueil en est malheureusement bien amoindrie.

[5] Cf. déjà R. Engler, «Sémiologies saussuriennes, 2. Le Canevas», *CFS* 34, 1980 [1981], 3-16 (p. 15).

[6] En ce sens également, la théorie saussurienne est ouverte, propre à faire place organiquement (si je puis me permettre ce mot) à des types nouveaux de recherche, à «accueillir de nouveaux domaines», fondés sur de nouveaux points de vue, et «sous la réserve d'une délimitation exacte de leur domaine [...]» (p. 25).

de pensée de Saussure est [la] valutation[8] hiérarchique» (p. 26) des subdivisions de la linguistique. Le sommet de cette hiérarchie est la sémiologie (point de vue «à l'intérieur duquel» «se constitue l'objet spécifique de la linguistique» [p. 27], c'est-à-dire le signe); les autres subdivisions s'ordonnent sous la sémiologie, p. ex. la diachronie «qui n'opère pas sur le signe, mais sur des éléments de signe – mais précisément des *éléments* de *signe*» (*ibid.*), etc. La forme du rapport hiérarchique peut être illustrée par ce qu'Engler dit de la «physiologie de la parole», «exclue [pour Saussure] de la linguistique et posée comme science auxiliaire»: néanmoins «elle a son lien hiérarchique [qui la rattache à la sémiologie], puisqu'elle s'occupe de la substance du signifiant. Or en diachronie, la substance du signifiant joue son rôle» (p. 29-30).

4. Ce qu'on a désigné trop hâtivement comme les *dichotomies* saussuriennes, sont en particulier les délimitations du point 1, qui «ne peuvent plus être considérées comme des restrictions du domaine linguistique»: Engler (p. 31) y voit «des alternatives ou des polarités entre lesquelles évoluent les phénomènes linguistiques», toujours soumis à «la tension entre *point de vue et objet créé par le point de vue*» (du fait que «Saussure n'admet pas de réalité brute dans sa réflexion»).[9]

En outre, il est tout simplement faux de parler de *dichotomies*, «parce que (*a*) ce qui semble une dualité est très souvent ternaire [...][10] et parce que (*b*) les 'deux' termes opposés ne sont pas des contraires [...] mais des complémentarités qui – dans le troisième terme – figurent une globalité.»

---

[7] Je songe notamment au passage de la note N 23 où Saussure écrit que 'scruter si ces deux faces de la valeur diffèrent pour elle ou en quoi' [il s'agit de la 'chose échangeable' et des 'termes cosystématiques'] finit par 'désespérer l'esprit' (voir aussi les quelques autres textes que j'ai réunis dans «Saussure 'héraclitéen': épistémologie constructiviste et réflexivité de la théorie linguistique», *Saussure aujourd'hui. Actes du Colloque de Cerisy (12-19 août 1992). Ed. par M. Arrivé et C. Normand* [numéro spécial de *LINX*], Univ. de Paris X — Nanterre: Centre de Rech. Ling., 1995, pp. 17-28). – La position d'Engler transparaît dans son l'usage du qualificatif *concret*: «Choisir un point de vue, pour Saussure, ne veut pas dire abstraitement *vouloir faire quelque chose* [...], mais consiste très concrètement à 'identifier', considérer comme *identiques* deux phénomènes [...].» Il est vrai aussi que l'auteur signale bel et bien, dans son développement sur la terminologie, que la pensée de Saussure est parfois «quasi paradoxale» (p. 32).

[8] L'auteur me pardonnera de lui faire un léger grief de ce premier et bénin italianisme; je n'en aurai rien dit si un second n'était pas un peu plus sérieux (p. 34 «inafférabilité», pour 'caractère insaisissable').

[9] Pour la diachronie, cette tension s'exprime ainsi: «La diachronie est un objet créé par l'opération méthodique [faut-il comprendre 'méthodologique' (*R.A.*)?] du jugement d'identité au sein d'une réalité en soi insaisissable: elle est donc autant '*réelle*' – c'est-à-dire objet d'étude – *que méthodique* – autrement dit intrusion du *sujet* dans l'opération cognitive.»

[10] Engler cite en particulier *signifiant-signifié: signe*, *langue-parole: langage*, *synchronie-diachronie: panchronie*, tout en reconnaissant que Saussure a eu «un penchant net pour les doubles côtés».

«Une attention plus grande accordée au cheminement de la pensée de Saussure change l'interprétation» (p. 35). Dans le cas de *langue* et *parole*, Engler redresse d'un coup deux malentendus de la critique (ceux qui portent sur les qualifications respectives de *passive* et d'*active*, d'une part, et d'*individuelle* et de *sociale*, d'autre part): (i) il suffit d'admettre «qu'une force *active* du *langage* met en mouvement, ACTIVE la langue» (*ibid.*); (ii) «*individuel* et *social* ne se rapportent pas de manière uniforme à *langue* et *parole*, mais [...] fonctionnent comme une référence à laquelle les deux concepts sont rapportés.[...] La langue est *qualitativement* sociale tout en résidant dans la *quantité* individuelle. [...] La parole est *quantitativement* sociale par la collaboration de tant et tant d'individus, et *qualitativement* individuelle – par l'intention et l'acte de chaque individu». Les qualifications, «croisées», «dépendent du point de vue qu'on choisit» (*ibid.*).

5. A propos de l'arbitraire du signe et de la linéarité du signifiant, Engler insiste sur les «restrictions que comportent les termes de *signe* et de *signifiant*», ce qui lui permet de montrer que les principes saussuriens valent pour certains niveaux (par exemple le niveau sémiologique, le niveau linguistique, etc.) «auxquels il faut se limiter et au-dessous desquels elles [les restrictions] ne sont pas valables» (p. 37). Ainsi se trouve restaurée la possibilité d'envisager l'arbitraire du seul signifiant (*ibid.*), voire la coalescence du signe dans la conscience (en vertu de ce que Saussure appelle la 'psychologisation'): «La dernière conséquence en est <que> le signe, pour le sujet parlant, devient iconique» (p. 38). De même, le principe de la linéarité n'a pas la même valeur dans le *mérisme* des unités de première articulation (leur division en unités de seconde articulation *colligibles*, c'est-à-dire saisissables comme «sensations uniques» malgré leur caractère de «suites linéaires», autre «forme de la psychologisation du signe» [p. 38-39]) que dans la syntaxe, d'un côté, ou dans la constitution des phonèmes en traits pertinents, de l'autre.

La «dernière délimitation», celle qui oppose associations et syntagmes, sert en quelque sorte à la recomposition de ce que le linguiste a disséqué: ainsi, fait de langue en tant que mécanisme, elle est fait de parole en tant qu'application du mécanisme; sous la forme de l'analogie, le jeu des associations et des syntagmes lie synchronie et diachronie, comme le circuit de la parole lie le social et l'individuel, laissant place aux considérations de linguistique externe, notamment en géographie linguistique, etc. (p. 39). Dans un élan d'enthousiasme (dont il perçoit bien l'éventuel excès d'«optimisme»), Engler conclut que «[sa] richesse permet à la linguistique saussurienne de considérer d'autres linguistiques, de les accepter et d'incorporer leurs démarches» (p. 40), comme l'ont fait naguère les linguistes de Genève, notamment Bally et Frei.

Appel au dialogue des disciplines linguistiques et des points de vue théoriques, illustration de ce que la lecture philologiquement attentive des sources manuscrites peut produire de meilleur, cet article de synthèse – qui ouvre heureusement le volume –devra être médité par tous ceux qui font profession de saussurisme.

II. L'article de Hiroshi Abe a une ambition plus modeste: examiner, dans les deux cours de grammaire comparée professés entre les cours de linguistique générale, en 1907-1908 et 1909-1910, «les laryngales dans les cours de Saussure à Genève», c'est-à-dire le traitement que Saussure réserve, à partir de 1907, à sa découverte de jeunesse des 'coefficients sonantiques'. Il est, en effet, curieux de constater que les deux sonantes postulées dans le *Mémoire*, *A* et *O*, se réduisent à la seule voyelle *ö* (ce qu'on a appelé parfois le *chva*), Saussure adoptant à cet égard «une hypothèse plus prudente» (p.48) que dans le *Mémoire*. H. Abe voit là «une ironie du sort» (p.49), puisque la découverte contemporaine du hittite, et bientôt des phonèmes laryngés qui y correspondent aux 'coefficients sonantiques', était sur le point d'apporter la plus éclatante des confirmations à l'hypothèse de Saussure...

L'auteur rappelle par ailleurs que les cours de grammaire comparée comprennent de nombreux passages méthodologiques, sur le système de la langue notamment, qui manifestent le même souci d'élaboration théorique que les cours de linguistique générale. Il tire de cette constatation indéniable, comme du non moins évident recul à propos des 'coefficients sonantiques', une conclusion de biographie intellectuelle – qu'il sera permis de ne pas nécessairement partager – selon laquelle «c'est à cause de son engagement dans l'élaboration de théories générales que Saussure n'a pas pu bien développer sa théorie des laryngales» (p.49).

Il ne viendra à l'idée de personne de reprocher à H. Abe les maladresses de son texte français (et, de toute manière, le volume dans son ensemble est malheureusement peu soigné au point de vue de la correction typographique, notamment en ce qui concerne les accents du français); néanmoins, le lecteur bute sur des passages incompréhensibles, à cause de bévues (p.43 «*Cours de linguistique générale*», apparemment pour 'cours de grammaire comparée'), ou de mots sautés (p.43 «...des sons <inconnus [?]> jusqu'alors»), voire sans explication (p.47, je suis bien en peine de comprendre ce que sont des «problèmes méthodologiques qui risquent parfois le cadre de la grammaire comparée traditionnelle»: qui 'mettent en péril'?).

En appendice (p.51-65), l'auteur transcrit quelques pages des cours qu'il a étudiés: entreprise en principe louable, qui montre cependant mieux que tout autre commentaire quels pièges ce travail tend à des savants non francophones.[11] Et là, il n'est plus question de montrer la moindre indulgence, car le lecteur même fran-

[11] Et même les francophones risquent de se tromper, quand il s'agit de résoudre des abréviations et quand la langue des documents présente des traits archaïques ou techniques sournois: ainsi, qui s'est avisé que le mot de 'chaîne', chez Saussure, a des emplois motivés par la métaphore, non pas d'une suite d'anneaux fermés l'un sur l'autre successivement (lat. *catena*), mais des fils verticaux du métier à tisser (lat. *stamen*)? (Ce sens ancien n'est même plus enregistré comme tel dans le *Petit Robert*, qui n'y fait allusion qu'au mot *trame*.)

cophone ne peut plus se fier à son sens de la langue pour redresser ce qui cloche.[12] En effet, certaines bizarreries peuvent remonter véritablement à l'original (ainsi, p.53, où il est question d'un mot grec qui a telle forme «en vocatif»: sans recourir au manuscrit, on ne peut que nourrir la suspicion, des plus légitimes, qu'il s'agit d'une erreur de transcription pour 'au').[13] Mais s'il y a présomption de faute dans l'original, le devoir le plus pressant de l'éditeur est de signaler le problème qu'il croit avoir repéré, comme il est nécessaire qu'il indique ce que signifient ses interventions sur le texte.[14] La p.61 est particulièrement mal venue (cf. aussi ma note 14): ligne 1, intégration «[qu']» mal placée (il faut 'une analyse [que] parce que'); l. 15, au lieu de «γέν-οος (3)», lire 'γέν-ους (2)' (correction nécessaire même si le manuscrit portait autre chose); l. 11 du bas «Eu gras» littéralement incompréhensible, et impossible; l. 3 du bas «se sont appliquées» faux (le français exige, au masculin pluriel, 'se sont appliqués'; si l'accord est erroné dans l'original, il faut corriger et signaler l'intervention).[15]

Comme je le disais, l'état de la transcription publiée montre mieux que tout commentaire que ne s'improvise pas philologue saussurien qui veut. Et le mal paraît d'autant plus déplorable que le texte qui nous est mis sous les yeux n'est pas sans valeur, encore que Marie-José Reichler-Béguelin[16] (dont l'auteur ignore apparemment le travail) ait déjà fait connaître excellemment le cours de phonétique dont H. Abe publie si mal des bribes. Je ne signale ici, pour prendre date, qu'un seul point, qui pourrait servir à situer dans le temps les notes *Item*: on lit ici,

---

[12] A la p.55, il doit manquer un pronom («...on ne comprend pas qu'<on> ait soit...»); p.57, le lecteur helléniste comprendra qu'au lieu de ə il faut lire, deux fois, θ; p. 63, il manque un symbole («Cet < > est sujet aux alternances du latin» [je suppose qu'il s'agit de 'a']).

[13] C'est peut-être l'étudiant qui a succombé à une dittographie dans le passage reproduit p.57: «les choses seront claires. Clairement on n'aboutit à rien» (on attend 'sinon', 'autrement').

[14] Ainsi, H. Abe signale par '...' qu'il omet du texte (p. ex. p.54); mais comment comprendre '[...]', p.59 («les mots latins qui [ne] correspondent pas au sentiment des Romains, mais aux sentiments [...] Romains» – produisant une absurdité) ou p.61 («[...] dans l'état actuel du sens. Ces formes» etc. – début d'alinéa, incompréhensible)?

[15] Mais déjà la p. 60 est pleine de fautes: l. 2 il manque un verbe, peut-être 'poser', à la fin de la ligne; l. 13 «La matière d'une unité n'est en dehors de délimitation, puisqu'il y a une langue pour la parole» me laisse profondément perplexe (dans l'état où se trouve la transcription de H. Abe, tous les doutes deviennent permis); l. 11 et 12 du bas ΔΕΙΝΥΜΕΝ et δειγνυμεν sont faux (lire sans doute ΔΕΙΚΝΥΜΕΝ et δεικνυμεν, peut-être d'ailleurs avec les accents, qui manquent aussi plus bas, vraisemblablement comme dans la source; en outre, il faut nécessairement ponctuer après le mot en capitales grecques). Et aussi p. 62, l. 7: «être décomposables avec la plus de facilité» est certainement faux (on hésite, faute d'autopsie du manuscrit, entre 'le plus de facilité' et 'la plus grande facilité': y a-t-il une abréviation mal résolue ?); l. 8-9 du bas, deux lignes de galimatias («Ce n'est parce qu'une langue est très ancienne [et qu']elle ne soit placée autre que les langues qui soient sous nous yeux» – je copie scrupuleusement!).

[16] «Le consonantisme grec et latin selon F. de Saussure: le cours de phonétique professé en 1909-1910», *CFS* 34, 1980 [1981], 17-97.

p.59, que «la morphologie se meut dans le mot intégral», à savoir p. ex. (pour le participe grec ΛΕΓΟΝΤΕΣ)[17] «sens *legontes* uni à phonème[18] *legontes*»,[19] texte qui me paraît évidemment comparable à celui de la note N 15.5.10 = 3310.10 (CLG/E II, p.36a): «Quand je dis que [je] veux abstraire de l'intégral linguistique νοήσομεν[20] [...] la forme seule [...], je suis libre de le faire [...]» (ce qui ne veut pas encore dire que la note ne puisse pas précéder, même de beaucoup, le cours de 1909-1910...).

III. Eisuke Komatsu, infatigable saussurien de Tokyo, donne un bref aperçu concernant un éventuel point de contact, au moins idéal, entre Saussure et Husserl, dans un texte dans lequel il déclare avoir en vue «Les deux psychologies de la théorie saussurienne». J'avoue n'avoir pas bien saisi la démarche suivie dans cet article, notamment le lien qu'il faut établir entre le sujet déclaré et le passage sur le «processus de la constitution du *CLG*» (p.90), ou entre le corps de l'article et la comparaison de quatre versions du début du troisième cours, publiée en appendice sous le titre de «Composition du texte» (p.94-95).[21]

Quant au fond du problème abordé par E. Komatsu, il se ramène, si j'ai bien compris, à la distinction entre la critique de la psychologie empirique (critique commune à Saussure et à Husserl) et le caractère finalement psychique accordé au signifiant (par l'intermédiaire de l''image acoustique'), selon une démarche qui permet à Saussure de «convertir la réalité externe en réalité interne» (p.91); ou peut-être à la distinction entre le refus d'une définition psychologique du sens (au bénéfice de la valeur chez Saussure, de la 'logique pure' chez Husserl: cf. p.92) et le caractère nécessairement psychologique de «ce qui est sensible au sujet parlant» (p.93), selon «la vraie dialectique de langue et parole» (*ibid.*), à laquelle Albert Sechehaye aurait apporté une «retouche», de sorte que – laissons-en la responsabilité à l'auteur – «l'inconséquence du *CLG* reste intacte jusqu'à aujourd'hui» (*ibid.*).

Autrement dit encore: le lecteur, en fin de compte, ne sait pas bien si E. Komatsu envisage deux conceptions de la 'psychologie' chez Saussure lui-

[17] A la p.60, Saussure note ainsi, en capitales, le «mot intégral» ΔΕΙΚΝΥΜΕΝ, pour le distinguer du signifiant correspondant.

[18] Ce bel exemple de *phonème* valant 'signifiant' mérite de prendre place rétroactivement dans l'étude que j'ai consacrée à cette valeur inhabituelle du mot (cf. *CFS*).

[19] H. Abe imprime à tort «*logontes*» (*quousque tandem abutere patientia nostra*?).

[20] Il conviendrait de noter en capitales cet 'intégral linguistique', que Saussure, dans sa note, représente par un cercle complet, pour l'opposer à la 'forme seule', qu'il représente par un demi-cercle.

[21] L'auteur remarque en passant que «le discours de Husserl [dans les *Recherches logiques*] est loin d'être clair et bien organisé» (p.90). Je crains que le lecteur occidental ne soit tenté de lui renvoyer la balle.

même, ou deux conceptions d'autrui (ici identifiées par les noms de Husserl et de Sechehaye) portant sur la place que Saussure accordait à l'élément psychologique, dans la langue et dans la parole.

IV. Yorio Otaka a eu l'idée de faire des relevés statistiques sur (I) une trentaine de pages de l'édition synoptique du *CLG* publiée par Rudolf Engler, ainsi que sur (II) le *Lexique de la terminologie saussurienne* du même savant, avec l'espoir d'identifier ainsi «Les 'paroles' énoncées par Ferdinand de Saussure pour [*lire:* dans (?)] son 'Cours de linguistique générale'». Comparant ensuite ces deux listes éminemment non comparables (la part des notes autographes de Saussure n'y est évidemment pas identique), l'auteur conclut (i) à l'«authenticité probable des mots de C[onstantin} et de D[égallier] jusqu'à l'occurrence 4», (ii) à l'«inauthenticité des mots-concepts qui se trouvent dans I et II, mais qui ne sont attestés dans aucun des textes» des sources; (iii) à l'«existence des mots que nous lisons seulement dans I et II et que R. Engler n'a pas enregistrés dans son *Lexique*» (p.104). Jusque là, on ne rencontre que deux évidences et une absurdité; mais la quatrième conclusion confine au délire outrecuidant: «probabilité de reconstruire une nouvelle édition du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, avec élimination des mots qui ne sont pas attribuables à Ferdinand de Saussure» (*ibid.*). – Nous l'attendrons pour la juger avec moins de rigueur.

V. André-Jean Pétroff veut réhabiliter la conception saussurienne du 'facteur Temps' dans la langue, en particulier le rôle aveugle et contingent que le temps joue dans les changements linguistiques. Dans «le temps perdu et le temps retrouvé de Ferdinand de Saussure», il s'attache donc surtout à la dualité première, à cet égard, qu'est ce qu'il appelle (et note par le signe de l'égalité doublement fléché) le «biface» synchronie <=> diachronie (p.119). Comme on sait, Jakobson et bien d'autres avec lui ont critiqué la thèse selon laquelle «le changement ne rentre dans aucun des deux états» entre lesquels il advient (CLG/E 1482, cité p.110), et proposé à la place une conception finaliste des changements linguistiques, couplée à une interprétation dynamique de la synchronie (où tout changement est contenu en puissance) qui devait rendre inutile la dichotomie synchronie/diachronie.

Pétroff montre bien que le refus du hasard et de l'arbitraire, de la part de ces critiques, repose sur l'ambition 'laplacienne' d'expliquer le changement linguistique par un processus causal, et même, pour eux, par les causes finales.[22] A tout

[22] On pourrait signaler ici que la *Grammaire des fautes* d'Henri Frei est précédée d'une introduction qui est un véritable plaidoyer, au sein même de l'École saussurienne de Genève, pour un fonctionnalisme téléologique, dont le finalisme est lié aux différents besoins des sujets parlants dans la communication linguistique (cf. ici, note 49).

prendre, on préférait la causalité ordinaire dont Hermann Paul (au point de vue de l'individu) puis Antoine Meillet (au point de vue de la société) proclamaient le rôle en linguistique historique.

Se réclamant de Prigogine et d'Edgar Morin, Pétroff établit un parallèle audacieux entre la linguistique et la théorie des 'structures dissipatives'. S'il faut en croire ce que l'auteur nous en donne à savoir, l'ordre de ces structures, au cours des transformations qu'elles permettent, débouche aléatoirement ou fortuitement sur un «point de bifurcation» (p.113) perturbateur, dont l'effet est de produire une réorganisation imprévue, «nouvelle structure parfaitement définie et tout à fait différente de la structure antérieure» (*ibid.*). L'absence de véritable causalité (et en tout cas de causalité finale) dans ce type de structures sert à l'auteur d'argument pour insister sur la modernité de la position saussurienne; j'avoue que je serais plus convaincu si j'étais sûr que la langue peut être définie comme une structure dissipative – car on sait que Saussure se méfiait des analogies...

Quoi qu'il en soit des «points de rencontres épistémologiques» qui, de toute évidence, fascinent Pétroff, on saura gré à l'auteur d'insister sur le caractère nécessairement complémentaire des bifaces, notamment sur synchronie <=> diachronie, où se trouve «la réalité de l'idiome» (p.121). Répétant Saussure, Pétroff nous rappelle que «la science diachronique doit prendre en charge l'étude du temps, du facteur Temps, dans la parole», tandis que «la science synchronique doit étudier, quant à elle, le système de valeurs d'un état, c'est-à-dire la langue» (*ibid.*). Comme on le voit, dans cette interprétation, le biface synchronie <=> diachronie, «biface maître de toute la conception saussurienne», régit «toute la linguistique saussurienne», qui «est construite sur trois bifaces fondateurs», langue <=> parole, signifiant <=> signifié, axes d'association <=> axe syntagmatique (*ibid.*).[23]

VI. Dans une brève note sur «F. de Saussure et la formation des mots», Shigeaki Sugeta soutient que les recherches génératives sur la formation des mots abordent le sujet «d'une manière complètement morphologique» et par là «nouvelle» (p.127) – nouvelle relativement aux travaux de Z. Harris, notamment, tandis qu'elles renoueraient en fait, comme semble le suggérer l'auteur, avec des conceptions antérieures décelables dans le *CLG* (car, malgré le silence apparent du *Cours* en la matière, le chapitre sur le «mécanisme de la langue» «constitue une vraie clé pour l'interprétation adéquate des théories saussuriennes» [p.126]). Pour Sugeta, en tout cas, la motivation relative, produite par le jeu des rapports associatifs et syntagmatiques, est la «notion fondamentale» (p.128) de la linguistique saussu-

[23] Les associations se constituent bien sur un nombre indéterminé d'axes distincts, contrairement aux syntagmes; le pluriel d'un côté et le singulier de l'autre sont donc corrects.

rienne (on ajoutera: quand on tient compte de l'articulation des signes en unités composantes).

La thèse de l'auteur – qui a besoin, pour être clairement saisie, de l'intégration que je viens de donner entre parenthèses – est que «c'est la formation des mots qui a servi à Saussure à élaborer ses théories linguistiques» (p.126). Par ailleurs, les vues actuelles sur la *Wortbildung* négligent de mentionner explicitement les notions que résume le 'mécanisme de la langue', «bien qu'elles <y> soient sous-entendues» (p.128).

Cette courte observation se conclut sur la constatation – ou serait-ce un vœu pie? – que «ces deux perspectives, saussurienne et générative, se complètent mutuellement» (*ibid.*).

VII. L'étude que Nobuo Tomimori (qui a enseigné durant plusieurs années le japonais à Genève, et qui est un des très rares spécialistes japonais du romanche) a consacrée aux «enquêtes linguistiques de Ferdinand de Saussure: observation et conscience linguistique du sujet parlant» est d'une tout autre portée. L'auteur commence par faire l'inventaire des enquêtes connues, anciennes (sur le lituanien, sur les patois fribourgeois) et plus récentes (sur les patois franco-provençaux et sur les genevoisismes), pour en tirer les leçons méthodologiques.

En premier lieu, Tomimori relève l'usage didactique que Saussure a fait, dans les cours de linguistique générale notamment, de ses «expériences» dialectologiques et rappelle que, pour lui, l'identité linguistique pose un problème non seulement quant à la différenciation diachronique, mais aussi – ce que souvent les commentateurs (dont l'auteur de ces lignes) ont oublié de signaler – quant à la différenciation spatiale, et cite CLG/E 2912 «Dans une langue naturelle, il n'y a que des dialectes; une langue laissée à elle-même est vouée au fractionnement indéfini» (p.139).

En second lieu, l'auteur met le doigt sur un fait indéniable (encore qu'il tente de le justifier par des textes qui restent, en réalité, nécessairement muets sur la question), à savoir l'absence, dans les premières réflexions théoriques de Saussure, non seulement de quasiment toute mention explicite de la 'conscience du sujet parlant',[24] mais encore de «l'importance fondamentale de l'observation»

[24] Il faudrait nuancer cette affirmation; en effet, dès les premières leçons genevoises le sujet parlant apparaît, certes fugitivement et dans un contexte très particulier: parlant de l'analogie telle qu'elle se manifeste «dans toute sa pureté et sa candeur» chez «un enfant de trois ou quatre ans» (qui forme par exemple *je venirai*), Saussure précise les conditions nécessaires à cette formation, qui sont que «l'enfant connaisse *venir* et qu'il associe dans son esprit l'idée contenue dans *venir* et celle qu'il veut exprimer» et «qu'il ait entendu dire *punir* et *je te punirai* ou *choisir, je choisirai*», à quoi s'ajoute l'observation que tous ces éléments sont des «formes existantes fournies par la mémoire» (N 1.2 = CLG/E 3284,9 et 10).

(p.140). En revanche, dans les cours de linguistique générale, les réflexions méthodologiques qui recourent à la notion d'observation abondent, comme on s'en persuade aisément au nombre et à la qualité des textes cités par Tomimori.

En guise d'appendice, l'auteur reproduit le brouillon d'une lettre ouverte adressée au rédacteur en chef d'un quotidien (peut-être le «Journal de Genève»), dans laquelle Saussure s'en prend très vivement aux germanismes de certains services de l'administration fédérale.[25]

VIII. Dans la dernière contribution de la première partie du recueil, Peter Wunderli livre une importante étude sur «le problème de l'identité diachronique chez Ferdinand de Saussure». Partant de l'équivalence que, dans le deuxième cours, Saussure pose «pour simplifier» entre 'valeur', 'identité', 'unité', 'réalité' (linguistique) et 'élément concret' (CLG/E 248, cité p.152), l'auteur annonce le thème de sa recherche en déclarant que «le problème des identités [...] recouvre bien le même phénomène que les autres notions en l'analysant d'un point de vue différent» (*ibid.*); au passage (p.153), il signale que Saussure, tout en traitant des deux aspects de l'identité (synchronique et diachronique), n'est pas arrivé à des solutions à ses yeux également satisfaisantes, ce qui pourrait avoir constitué, pour Bally et Sechehaye, une raison supplémentaire de séparer le traitement de ce problème en deux développements (*CLG* p. 150s. et 246s.).

Dans la première partie de son texte, Wunderli reprend le dossier de l'identité synchronique, déterminée, comme on sait, par la valeur du signe entier (expression et contenu) et qui repose en dernière analyse sur les «jugements locutoriaux» des sujets parlants individuels (p.164). Le jugement d'identité est «analogique», «de caractère non déductif» (p.165); il se définit comme le «jugement hypothétique» de l'herméneutique.[26] Ce jugement est-il identique en ce qui concerne l'expression et le contenu? Il semble que non, comme le suggère un passage du troisième cours que cite Wunderli (p.162-163); si *lentille*-légume et *lentille*-pièce optique sont identiques quant à l'expression, on doit se demander si elles le sont quant au contenu: «Si le moyen <de décider> nous fait défaut, cela n'est pas notre faute», car à cette fin «il faut la correspondance parfaite dans la tranche auditive avec la correspondance appréciablement parfaite dans l'idée évoquée» (CLG/E unité 1762).

---

[25] Deux extraits: «On tient à bien démontrer que la langue française ne peut apparaître jamais que comme une langue *tolérée* par le service fédéral des postes», et: «Le plus fort est le modèle de la carte postale suisse. On n'ose pas l'envoyer à l'étranger [...] sans faire supposer que notre pays est un pays de langue allemande, et c'est ici que le sans-gêne du bureaucratisme germanisateur s'est donné la plus libre carrière» (BPU Ms. fr. 3957/Lettres/26, cité p.147).

[26] Wunderli cite à ce propos des travaux de Manfred Frank qui ont vraisemblablement été conçus en partie durant ses quelques années d'enseignement à Genève.

La différence entre les deux plans – entre la 'correspondance parfaite' et la 'correspondance appréciablement parfaite' – dépend-elle, comme le pense Wunderli, du fait que «Saussure semble mener ici son argumentation sur des niveaux d'abstraction différents» (p.163)?[27] Pour ma part, j'en doute; j'interprète plutôt la remarque de Saussure dans le cadre – évident à propos de *lentille* – de la polysémie potentielle: l''idée évoquée' est-elle en quelque manière la même? Si la différence de matière (cellules végétales ~ verre) et d'usage (alimentaire ~ scientifique) l'emporte pour moi sur la ressemblance de forme, je répondrai que non, mais si la ressemblance de forme me semble 'appréciablement' comparable à la différence entre lentilles (comestibles) rouges et vertes, je répondrai que oui.[28] Car le jugement d'identité, fondé sur des bases de nature effectivement différente quant au contenu et quant à l'expression, n'est pas lui-même identique dans les deux cas.[29]

Dans la partie concernant l'identité diachronique, l'auteur rappelle, citations à l'appui, que Saussure n'a guère dépassé la constatation de son «irréductibilité absolue» relativement à l'identité synchronique (p.172). Même «l'hypothèse des lois phonétiques semble [...] insuffisante pour garantir une identité diachronique» (p.174). Wunderli émet l'hypothèse intéressante que Saussure, se laissant «fasci-

[27] J'avoue ne pas comprendre en toute certitude ce que Wunderli veut dire; si, au plan de l'expression, les «correspondances constitutives» (établies par les jugements d'identité) sont non pas «matérielles» mais «abstraites», comme l'auteur le rappelle à juste titre, et que l'on doive peut-être les qualifier pour cette raison d'«appréciablement parfaites» (*ibid.*), faut-il penser que les 'correspondances constitutives' des unités, au plan du contenu, s'établissent selon lui de manière en principe tout à fait parallèle, et que la différence terminologique chez Saussure (*appréciablement* ~ zéro), contredisant le parallélisme en question, fournit l'indice qui montrerait que Saussure se place indûment «sur des niveaux d'abstraction différents»? Ou la démarche prêtée à Saussure semble-t-elle à Wunderli correcte quant au contenu (si 'appréciablement parfait' désigne pour lui le caractère abstrait, non matériel, des unités), et incorrecte quant à l'expression (si la 'correspondance parfaite' suppose pour lui l'identité matérielle – impossible – des phonies)? La remarque de Wunderli selon laquelle les termes de Saussure semblent signifier que, «dans le domaine du signifiant, on pourrait se contenter d'une correspondance approximative» (*ibid.*) me paraît exclure cette seconde éventualité.

[28] Quand les catégories grammaticales impliquées sont différentes, il n'a ordinairement pas d'hésitation (cf. les exemples *son* adjectif possessif et *son* substantif, cité p.155, ou *pas* adverbe de négation et *pas* substantif, cité p.170).

[29] Je ne suis pas d'accord avec Wunderli quand il affirme que, pour Saussure, «les jugements d'identité n'ont pas une base matérielle» (p.163). Je préciserais, pour ma part, qu'il n'ont pas une base exclusivement matérielle: le train quotidien ou la rue reconstruite sont les mêmes malgré les changements matériels, mais ont tout de même une constitution foncièrement matérielle (de même, n'importe quel objet peut prendre la place du cavalier des échecs – mais n'importe quel objet matériel). Même les identités sur le plan contenu doivent avoir, indirectement, une base matérielle, à savoir le signifiant, justement fondé sur les phonies. (Sur l'asymétrie que j'admets ici, et que le texte de Saussure montre avec tant d'évidence, cf. L. Prieto, «A propos de la commutation», CFS 17, 1960, 55-63.)

ner par cette sirène» (p.182) aurait voulu «de façon presque désespérée» trouver, pour l'identité diachronique, une base aussi ferme que pour l'identité synchronique (p.174) et relève que «la tentative de vouloir résoudre deux problèmes irréductibles de la même manière doit finir presque inévitablement dans une aporie» (*ibid.*).

La solution du *CLG* (unité 2750 *Engler*), «purement pratique et pragmatique» (p.175) fait intervenir le caractère ininterrompu du 'circuit de la parole',[30] solution qui ne saurait valoir pour les emprunts savants au latin (on pense évidemment aux doublets du type *frêle* ~ *fragile*), puisque le lien que constitue l'ininterruption du 'circuit de la parole' n'existe pas pour eux. Bref! «Il semble que le problème de l'identité diachronique résiste à toute tentative de le résoudre» (*ibid.*), du moins «à un niveau théorique» (p.174).

Enfin, dans la dernière partie de sa communication, Wunderli montre que le problème de l'identité diachronique, tel qu'on a vu Saussure «maintes fois» «s'acharner» en vain à le résoudre (p.176), est un problème mal posé qui, «en tant que tel, ne peut pas trouver une solution satisfaisante» (p.180). C'est que «l'identité diachronique – à l'encontre de l'identité synchronique – n'est pas un problème de la langue en tant qu'objet de la recherche linguistique. Elle semble, bien plus, constituer un problème de la réflexion sur les langues, donc un problème métalinguistique» (p.180-181).[31]

IX. «My Saussure», la contribution d'Eugenio Coseriu, ouvre la seconde partie du recueil. Avec le recul de quelques années, cette sorte de profession de foi prend un relief particulier comme témoignage sur la manière dont le linguiste a compris son travail. J'en retiens, pour ma part, quelques points saillants, qui définissent ce qu'on pourrait appeler le syncrétisme bien tempéré de l'auteur: «My guiding principle has been to give full credit to the ideas which I have encountered and which I have attempted to integrate into a unitary conception» (p.188), selon la devise: utiliser et circonscrire les concepts existants (*ibid.*), notamment saussuriens, et créer les distinctions nécessaires à partir d'eux (p.189-190).

Énumérons simplement quelques-uns des points saillants du texte: (i) «I have always sought to move *from* Saussure, not *against* him or *without* him» (p.189). (ii) Coseriu a visé une conception immanente de la linguistique, tout en cherchant à récupérer ce que la délimitation de l'objet de la linguistique immanente a écarté, à savoir le texte et la parole (p.191). (iii) L'étude de la parole requiert non seule-

[30] L'auteur remarque que la thèse en question doit beaucoup à Bally et à Sechehaye (le soutien des sources est faible), et que Saussure ne se serait pas «résigné à une solution facile de ce genre» (p.175).

[31] Wunderli cite à ce propos un texte éclairant de Bally, qui ne dit pas autre chose, et d'une manière très ferme.

ment une sémantique de l'idiome que nous utilisons, mais aussi une sémantique de notre connaissance des choses, une *skeuologie*,[32] que pratique notamment la sémantique cognitive (*ibid.*). (iv) Coseriu a des phénomènes linguistiques une conception pour ainsi dire holistique, qui se traduit par sa notion de 'linguistique intégrale', où toutes les sciences du langage ont leur place (*ibid.*). (v) Comme toutes les thèses saussuriennes, l'arbitraire est «*real*, inherent in [its] object, and founded on the intuitions of every speaker» (*ibid.*); ce que l'auteur a dit des précurseurs de Saussure à ce propos ne prétendait d'ailleurs pas suivre les voies d'une éventuelle influence sur lui: «It is rather an attempt to uncover previous formulations as autonomous expressions of a shared vision of language» (*ibid.*).

Tous ceux qui s'y sont trompés (et moi le tout premier, comme l'auteur me l'a un jour reproché de vive voix) en prendront acte bien volontiers et désormais s'autoriseront de Coseriu lui-même pour continuer de se méfier des influences trop facilement admises.

X. De la communication de Massimo A. Bonfantini & Arturo Martone, intitulée «Iconicité et inventivité d'après Saussure, Peirce et au-delà», je ne saurais rien dire, car je crains fort de n'y avoir rien compris. Annonçant «une analogie entre Saussure et Peirce sur le thème de l'iconicité», les auteurs, me semble-t-il, ne font que souligner des différences.[33] Quant à l'«au-delà» mentionné dans le titre, il doit s'agir de Bonfantini lui-même (cf. «Après Peirce, Bonfantini a distingué trois degrés d'invention [...]», p. 196[34]). Enfin, toute la partie consacrée à Peirce-Bonfantini (ou faut-il dire Bonfantini-Peirce?), traitant des «trois degrés d'invention qui sont à l'œuvre dans les lois comme dans les nouveaux schémas» (p.196-199), n'offre plus aucun lien perceptible avec la question de l'iconicité comme le lecteur croyait l'avoir péniblement saisie après l'«observation préalable» (p.193-194) et les deux petites pages qui présentent la motivation relative selon Saussure comme «une sorte d'*iconicité* qui peut [?] gouverner les rapports entre groupes de mots

[32] Du grec σκεῦος, objet d'équipement; en français, le mot passe mal (la transcription ordinaire donnerait *scévologie*, que je n'aurais décidément pas le courage d'utiliser).

[33] Par exemple, la différence qui oppose les *représentations triadiques* du «modèle peircien» au *binarisme* attribué au «modèle saussurien»(p. 194), selon une vision étroite de la vulgate saussurienne (contre quoi justement Rudolf Engler s'élève dans sa communication, analysée ci-dessus, n° I), ou celle qui oppose «l'iconicité entre les signifiés» de Peirce à «l'iconicité entre les signifiants» de Saussure (p. 196).

[34] Sous la simple mention de son nom, B. renvoie vraisemblablement à l'une ou à l'autre des dix-neuf publications, individuelles ou collectives, qu'il énumère dans la «Bibliographie» de la présente communication (p. 199-200). – La majorité des titres mentionnés dans la bibliographie n'apparaissent d'ailleurs pas davantage dans le corps du texte, pas plus que «l'explication de quelques passages de la sémiotique peircienne» après laquelle les auteurs nous promettent qu'«on comprendra mieux le sens de ce terme d''iconicité'» (p.196).

d'un même système linguistique» (p.195).[35] Mais on y découvre, entre autres merveilles, ce vrai joyau (fautes d'orthographe éliminées): «Sous le premier sous-type [de l'abduction d'invention] se place 'l'abduction de Kepler' que Peirce exalte au plus haut point, car, par une action profondément innovatrice et iconoclaste, Kepler transfère l'ellipse des espaces géométriques abstraits au fatidique espace astronomique des planètes» (p. 196). – Il y a là, comme je le disais, de quoi laisser muet le critique non philosophe que je suis.

XI. «Saussure, Generative Grammar and Integrational Linguistics» de Roy Harris pose un problème si important qu'il est impossible de l'aborder sérieusement dans le cadre de ce compte rendu. Considérant comme irréalistes et comme inaccessibles, faute d'un base théorique adéquate (p.203) les buts que le *CLG* fixe à la linguistique,[36] l'auteur considère qu'il est grand temps de se demander «what has gone wrong» (p.204) et pourquoi le gouffre qui sépare, selon lui, «the theory offered and the objectives proclaimed» (p.203-204).

Harris entend analyser le rapport qu'il y a – ou qu'il n'y a pas – entre les fondements théoriques et ce qui est explicitement ou implicitement reconnu comme possible (le «programme», p.205) dans les trois approches mentionnées dans son titre (p.204). En fait, l'essentiel du texte consiste en une confrontation complexe avec Saussure, organisée à partir du point de vue 'intégrationnel'. La linguistique intégrationnelle ne fait pas dépendre la *parole* de la *langue*, mais accorde la priorité à la première; en outre, la parole est *nécessairement* intégrée à d'autres activités, car «the linguistic and the non-linguistic are not two discrete categories of human activity» (p.205). Cette position est présentée comme l'inverse de la position saussurienne, laquelle «unfortunately» prévoit d'analyser au contraire «each linguistic system in terms of its own internal structure» (c'est-à-dire la *langue*), selon ce que R. Harris désigne comme «a nonsense programme» (*ibid.*). Pour l'auteur, seul Bloomfield a compris que, si la langue a affaire au 'monde réel', alors la linguistique ne peut pas être une discipline autonome (p.206). Or c'est justement l'autonomie de notre discipline, proclamée par Saussure aussi bien que par les générativistes, que Roy Harris considère comme illusoire.

En outre, la *langue* ou ses succédanés transformationnels, en excluant prétendument tout contexte, oblige le linguiste soit à défendre «the implausible fiction of a homogeneous linguistic community» soit à pousser la différenciation de la

[35] La suite, imprimée entre parenthèses, dit: «...et surtout d'un même procès langagier...», prouvant une grave confusion entre langue et parole.

[36] Ces buts sont résumés ainsi par l'auteur: «(a) to describe all known languages and record their history, including their genealogical affiliations, (b) to determine the forces operating permanently and universally in all languages, as a basis for formulating general laws to account for all particular linguistic phenomena, and (c) to delimit and define linguistics itself» (p.203).

masse parlante jusqu'au *système idiosynchronique* propre à un individu (p.207) – soit à renoncer à la notion même de langue, pour ne s'intéresser qu'au mécanisme cognitif sous-jacent supposé propre à l'espèce humaine (*ibid.*), comme fait la grammaire générative.

A propos d'un exemple impliquant la sémantique des noms propres homonymes et la considération de la vérité des énoncés, l'auteur affirme que «nothing in Saussurean semantics allows a foothold for any distinction between what is true and what is false», justement parce que le modèle saussurien ne ferait aucunement place à quelque forme de pertinence contextuelle que ce soit (p.209), tandis que la sémantique générative – qui distingue les homonymes par l'indexation – marquerait un progrès certain. Pourtant, les deux positions restent 'aristotéliciennes', c'est-à-dire dualistes, contrairement au modèle intégrationnel, qui «rejects outright the dualist notion of the sign as a bi-planar invariant» pour le traiter au contraire «as not being an invariant at all» (p.210). Harris paraphrase son idée en précisant que «the sign is simply the contextualized product of particular communication situations», point de vue qui comblerait le gouffre qui ailleurs sépare la théorie et le programme linguistiques (*ibid.*).

Le saussurien qui ne connaîtrait ne serait-ce que les principaux travaux sur le *CLG*, ses sources, leur interprétation et les développements auxquels il a donné lieu doit légitimement s'étonner à la lecture de ces lignes. La suite de l'article a de quoi calmer, du moins en partie, sa surprise: «Paradoxically, this is not as anti-Saussurian as it sounds» (p.210); et pourtant Saussure n'aurait pas vu – «what the integrational approach captures» (*ibid.*) – que le signe n'a pas de réalité du tout avant qu'il n'apparaisse dans un contexte qui implique nécessairement d'autres signes.[37] En tout cas le concept saussurien de 'valeur' «fits perfectly into an integrational perspective», si du moins l'on veut bien accorder que les oppositions structurales qui définissent la valeur ne naissent que d'un contexte de communication (on croyait avoir compris depuis longtemps que l'"aspect échangeable' de la valeur ne signifiait rien d'autre).

Sur cette base, enfin, l'auteur affirme que «there is no theoretical role for an invariant sign, or for a fixed code» (p.211) dans une linguistique sainement comprise. En termes hjelmsléviens, Harris semble ainsi appeler de ses vœux un ensemble de 'procès' (au pluriel) sans 'système'; on serait heureux de comprendre (a) comment en ce cas la communication – que l'auteur assure vouloir remettre au centre de l'intérêt – est simplement possible et (b) ce que la linguistique intégrationnelle fait en fin de compte de la *langue*, dont on a vu que (i) la *parole* ne dépend pas (p.205), que (ii), étant source d'un dilemme insoluble, elle a cessé,

[37] Ici (p.210-211) Harris glisse une remarque juste, mais qu'il n'est certes pas le premier à faire, selon laquelle la linguistique n'échappe pas aux conditions qui s'imposent à toute activité linguistique.

pour les génératives et les cognitivistes, d'être considérée comme «the true object of linguistic inquiry» (p.207) et que (iii) elle est distinguée (*segregated*) indûment de la *parole*, ce qui illustre «the fundamental weakness of all segregational models» (p.209): prétendre que «Saussure's conception of *la langue* did not drop suddenly out of a clear blue sky» mais qu'elle «emerges as one version of a language myth [...] which has a long history in the Western tradition» (p.212) ne revient assurément pas à montrer comment on comprend ce concept.

Et pourtant Harris reconnaît l'importance des idées de Saussure, qui pour lui font partie, non pas seulement de l'histoire de la linguistique,[38] mais surtout de la linguistique même (*ibid.*), parce que (1) Saussure a affronté le premier «the problem of reconciling a linguistic programme with a linguistic epistemology» (*ibid.*) et a reconnu le premier que les buts qu'il fixait à sa discipline sont «a far, far more difficult problem than at first sight appears» (p.213), et (2) la théorie saussurienne du langage exprime la logique qui sous-tend toute une tradition de pensée concernant la communication (*ibid.*). Les linguistes sont d'abord des sujets parlants, puis des théoriciens: «That is why a study of Saussure is still indispensable» (*ibid.*).

Comme ce résumé le montre, il est difficile de juger l'article de Roy Harris, qui ne donne guère d'argumentation précise à l'appui de ses thèses. En tout cas, il me semble que sa vision de Saussure est curieusement biaisée; j'essaie de m'expliquer: condamnant une interprétation trop étroitement structuraliste de la langue, il rejette par conséquent la notion de langue comme étant un mythe, pour proposer à sa place un autre mythe, celui de la communication sans code (ou de la pertinence linguistique sans critère de pertinence), dont Saussure aurait entrevu l'importance, notamment dans la théorie de la valeur et dans l'opposition de l'esprit de clocher et de la force d'*intercourse* (cf. p.211). Il y a là, entre le Saussure 'autiste' qui aurait conçu la langue comme étrangère à son emploi et le Saussure 'intégrationnaliste' rêvé par Harris (selon une bipartition intellectuelle implicitement comparée à celle de Wittgenstein –entre le *Tractatus* et les *Philosophische Untersuchungen*, p.210), une double distorsion qui me paraît doublement erronée. Mais développer ici mon sentiment serait déplacé.[39] Je dirai seulement que la lecture pourtant attentive de l'article ne m'a pas permis de comprendre précisément en quoi la théorie saussurienne impliquerait un programme qu'elle serait radicalement incapable de remplir; mais je crois avoir compris que la linguistique intégrationnelle a besoin de se faire connaître. Ce compte rendu y aura contribué.

---

[38] Harris a raison de souligner que «new generations of linguists [...] are increasingly ignorant of the history of their own discipline» (p.213).

[39] Comment Harris fait-il cadrer «la parole comme document de langue» dans sa critique? Comment les sujets parlants qui se demandent «what *this* word means in *this* instance» (p.212) connaissent-ils l'identité de *ce* mot s'il n'a aucune réalité hors de son usage dans un contexte déterminé (p.210, cité plus haut)? De quelle nature est cette réalité?

XII. Claudio Iacobini offre, dans «Saussure and Generative Morphology», une intéressante étude historique et critique de la manière dont la morphologie est pratiquée en grammaire générative. Des deux modèles principaux, 'lexicaliste' et 'syntaxique', l'auteur rappelle que seul le premier tient un compte suffisamment fidèle des nombreuses idiosyncrasies que les faits morphologiques présentent dans les diverses langues.

Le modèle générativiste lexicaliste présente de nombreuses affinités avec la morphologie telle que Saussure l'a décrite et pratiquée. Iacobini énumère spécifiquement quatre points de vue propres au modèle lexicaliste qui ont une contrepartie saussurienne indéniable,[40] à savoir: (1) l'approche à la fois théorique et descriptive; (2) la continuité (ou le retour) théorique relativement à la tradition; (3) le caractère systémique[41] de la langue; (4) la problématique de la diversité des langues et de l'unicité de la faculté du langage (p.223-224). A cela s'ajoute encore en particulier le fait que l'objet de la morphologie est, pour le modèle lexicaliste comme pour Saussure, le mot et non pas le morphème (p.224-225), et le fait que l'analogie et la dimension paradigmatique (les rapports associatifs de Saussure) y retrouvent leurs droits (p.226-227).

XIII. En deux pages, Felix Lobo résume l'apport d'«Amado Alonso: Translator and Critical Interpreter of the *CLG*». Il n'y a rien d'autre à en dire.

XIV. Keizaburô Maruyama, qui intervient en philosophe (p.233), est frappé par les profonds changements qui affectent, selon lui, le domaine du savoir en cette fin de siècle, notamment «the fusion of Eastern and Western thought» (*ibid.*). Dans sa communication sur «Ferdinand de Saussure and Eastern Philosophy», il tente d'illustrer ce rapprochement en comparant Saussure au bouddhisme du Grand Véhicule.

C'est le langage qui lui offre le point de comparaison: la philosophie orientale considère le langage avec une profonde méfiance, car il induit un 'fétichisme culturel' qui sert à son tour de base pour le fétichisme en matière religieuse, économique et psychologique (p.235). Le mécanisme de cette réification tient dans l'illusion dont est victime notre conscience ordinaire, pour laquelle la 'réalité virtuelle' produite par le langage prend une existence objective ('«thing»-producing

[40] Iacobini cite quelques passages des ouvrages qu'il examine où Saussure et des termes saussuriens sont explicitement mentionnés.

[41] L'auteur dit *systematicity*; avec Tullio De Mauro, il est utiles de distinguer, du systématique (qui se rapporte à une régularité stricte des phénomènes), le systémique (qui se rapporte en particulier, quand il s'agit de langue, à la délimitation réciproque des unités): ainsi l'organisation actuelle des poids et mesures est systématique, les valeurs respectives des temps verbaux en grec ancien, en latin, en allemand ou en russe sont des faits systémiques.

activity of language': p.237). De même, tel que le conçoit Saussure, «language (*langage*) articulates structural identities and differencies that are viewed as absolute [par le sujet parlant ordinaire] although they have no real basis whatsoever» (*ibid.*).

Si les choses sont produites par le point de vue, les choses apparaissent aussi différentes selon le point de vue (p.238). Cette vérité vaut à plusieurs égards; il y a ainsi une première perspective, biologique, qui crée des mondes différents selon les espèces (p.238-239). Mais l'homme n'a pas une seule manière d'articuler le réel: «If humans observed and articulated the outer world only according to instinctual schemata, every human ought to have exactly the same world view» (p.239), ce qui n'est évidemment pas le cas, car une seconde perspective attaque (*erodes*) la première, celle du langage, fournissant une *Gestalt culturelle* (*ibid.*).

A son tour, le langage, qui produit «a cultural gestalt [...] which transcends the instinctual-biological gestalt», est particularisé en diverses langues, selon deux plans, dont «one is that of the panchronic [...], singular culture found in all human communities, and the other is that of the idio-synchronic [...], multiple cultures that take on unique formes according to variations in historical periodes and society» (p.240).

La part spécifiquement 'orientale' du texte bien entendu m'échappe. Elle débouche sur la proposition que la recherche linguistique déplace son attention de la conscience superficielle vers les régions profondes «hidden below the surface» (p.241), ce qui ne doit pas s'entendre au sens d'un passage du monde matériel au monde psychologico-spirituel: «The deep level is, rather, more like a site which generates constantly flowing images» (p.242), à quoi les différents points de vue (ceux de la biologie, du langage et des langues), si j'ai bien compris, donnent des formes foncièrement illusoires – puisqu'elles dépendent des points de vue.

XV. Masako Naito fournit, dans «The Theory of Saussure in China», d'intéressantes informations, dont certaines inédites, sur la biographie intellectuelle de Gao Minkai (1911-1965), traducteur du *CLG* en chinois.[42] L'auteur insiste à juste titre, à la fin de son article qui mérite absolument d'être lu, sur le rôle qu'il faut, à propos de chaque cas particulier, reconnaître à la situation politique chinoise. De la fin des années cinquante à la fin de la révolution culturelle, «scholars had to state their opinions in complex ways, especially when they approved the western ideas» (p.251). La suite de ses recherches sur l'histoire de la linguistique chinoise et en particulier sur Gao et Saussure, que Mme Naito annonce dans son dernier paragraphe, promet d'être passionnante; pourvu que l'essentiel en soit un jour accessible dans une langue européenne!

[42]La publication, retardée par l'obscurantisme de la révolution culturelle, n'en fut possible que quinze ans après la mort de Gao (p.243).

XVI. «Saussure and Motoki Tokieda», de Susumu Ohno, est une esquisse de l'histoire de l'historiographie de la langue japonaise, où s'intercalent des souvenirs personnels qui remontent à la fin de la dernière guerre. L'importance de Saussure y est fortement soulignée. On ne peut que regretter de ne pas y lire le nom d'Henri Frei, qui a fait connaître le *Cours* à Tokyo et qui est resté jusqu'à la fin de sa vie en contact étroit avec Hideo Kobayashi, triple traducteur du *CLG* en japonais.[43]

XVII. On peut légitimement se demander ce que «The Sign of Umberto Eco» d'Isamu Taniguchi fait dans le recueil.[44] Spéculation littéraro-sémiotique de la pire espèce à mon sens, l'article – heureusement très bref! – contient cette perle: «I here would propose a most fundamental and deep scheme for considering two novels: Umberto Eco as *Signe*, the *Signifiant* of which is *Il Nome della Rosa* and its *Signifié* is *Il Pendolo di Foucault*. Two novels are of course interrelated dialectically like Saussurean *Signe*» (p.261). On attend Taniguchi sur Luther en signe, l'encrier en signifiant et le libre arbitre en signifié (mais j'aurai pris date). – On est soulagé de passer à la dernière partie de l'ouvrage.

XVIII. La contribution de Vincenzo Lo Cascio, «Linearity and Null Categories», commence par résumer la théorie de l'auteur concernant l'organisation temporelle complexe des divers types d'énoncés comprenant plus d'un événement narré (théorie ici mise un peu artificiellement en rapport avec la linéarité de la parole chez Saussure), et se poursuit par une utile comparaison entre l'italien et le japonais en cette matière (notamment sur la possibilité qu'a le japonais de laisser non exprimé le moment de l'énonciation (*speech point*). Ce point est l'occasion d'une intéressante discussion sur les critères qui autorisent ou non le linguiste à postuler l'existence de catégories nulles (p.272-272), et en général des 'signes zéro'.

Il serait présomptueux de résumer le résumé, qui est d'ailleurs assez technique; on regrettera seulement que l'auteur n'ait pas toujours jugé nécessaire de guider le lecteur dans l'interprétation de son symbolisme (ainsi, on apprend à la douzième apparition des signes '<' '>' que '<' doit se lire 'avant': p.278).[45] Par ailleurs, la numérotation des premiers exemples a souffert d'une répétition de texte ('4' =

[43] Hospitalisé quelque temps avant sa mort, Frei m'a chargé de quelques recherches de détail que Kobayashi lui demandait – dans une lettre en japonais, écrite en rômaji, avec des kanji quand il s'agissait de dissiper les risques de confusion par homonymes – en vue de sa troisième traduction, commentée (je me souviens notamment d'une question sur la formule 'le journalisme mène à tout à condition d'en sortir').

[44] La seule allusion à Saussure est dans l'usage des mots *signe*, *signifiant*, *signifié*; c'est un peu court (j'oubliais *Saussurean*).

[45] Je n'ai pas pu saisir ce que représentent, dans les schémas graphiques des pages 270 et 279, les rectangles différemment hachurés.

'3a', p.268), ce qui embarrasse le lecteur pressé encore plus que les trop nombreuses fautes d'impression.

Quant à la comparaison interlinguistique, elle débouche sur une constatation qui mérite peut-être de figurer dans ce compte rendu: «Not all languages define the temporal information in relation to the Speech point [...] in the same way» (p.275), ce qui se précise en japonais de la manière suivante: «In Japanese deictic temporal relations are mainly reserved for foreground information and are almost limited to the last event mentioned in the sequence in a narrative chain» (p.292), selon une particularité propre aux langues dans lesquelles, en général, seule l'information de premier plan est marquée temporellement par rapport au *speech point* ou instant de l'énonciation (*ibid.*).

XIX. Dans «Les avatars de l'idée saussurienne de 'parole' face aux exigences d'une authentique communication linguistique», Claude Roberge présente la «méthode structuro-globale audio-visuelle» ou «méthode verbo-tonale» de Petar Guberina, professeur croate né en 1913. Cette méthode, essentiellement pratiquée dans l'enseignement des langues étrangères et dans la rééducation linguistique (p.309), développe la stylistique de Charles Bally (linguiste que Guberina a rencontré à Genève en 1945-1946: p. 301)[46] en en faisant ce qu'il définit comme une linguistique de la parole, ou plus précisément de l'acte de parole dans la communication (p.303).

Roberge relève trois points sur lesquels Guberina, à tort ou à raison, s'écarte des conceptions saussuriennes traditionnelles, à savoir que: (1) la parole est le véritable 'phénomène social', ce n'est pas un 'acte individuel'; (2) grâce aux moyens d'enregistrement, la parole n'est plus un 'acte passager' qui disparaît sans laisser de traces»; (3) la substance ne saurait être bannie de la linguistique (p.303-304). Paraphrasant Bally, l'auteur précise que «c'est l'affectivité qui se trouve être la force motrice cachée derrière chaque acte de parole» (p.304). Plus bas, un quatrième point s'ajoute: le 'caractère de non-linéarité' des «composantes de la parole» (p.308), c'est-à-dire des 'moyens non lexicologiques' que sont «les intonations, le rythme, la situation, le contexte, la mimique, les gestes» (p.304).

Guberina, attentif aux conditions générales de l'acte de parole, reproche aux linguistes des années cinquante de négliger la réception, c'est-à-dire, pour reprendre les termes de Roberge, «l'assimilation du message par l'audition et le cerveau» (p.305). Les conditions générales de l'acte de parole vont très loin, est l'on en reste souvent au vœu pie: «Il est impossible de comprendre l'agencement

[46] Ses contacts avec Jules Marouzeau (signalés p.302) lui auront permis de discuter avec le philologue français (qui avait consacré sa thèse à la stylistique latine) des problèmes spécifiques qui se posaient à qui voulait aller au delà de Bally.

de la langue sans voir comment son contenu est intégré, entendu, assimilé et reproduit par l'homme. Il est encore plus difficile d'envisager des méthodes d'enseignement des langues sans tenir compte des lois physiologiques du cerveau et du fonctionnement des sens» (p.306, citation de Guberina).

Roberge note pour conclure que Guberina «a [...] fait évoluer les idées de Bally jusqu'à leurs ultimes conséquences logiques; pour le pédagogue croate, «la linguistique de la parole n'est plus un moyen terme servant à mettre sur pied la science de la linguistique [comme chez Saussure], elle n'est pas davantage une science qui identifie, définit puis classe les faits d'expression [comme chez Bally], elle devient l'étude de la dialectique du fonctionnement de l'acte de parole par le biais de l'affectivité» (p.309).

XX. Dans «The language User in Saussure (and After)», Raffaele Simone expose l'hypothèse séduisante selon laquelle l'opposition entre les deux courants principaux qui se partagent le domaine de la linguistique actuelle – la linguistique générative et le linguistique fonctionnelle – «was at a certain amount 'predestinated', because that linguistics *fin de siècle* where modern linguistics has its roots already contained a full configuration of 'genes' of both directions» (p.314), Saussure étant «an exceptionnally rich terrain of research» à cet égard (*ibid.*).

En fait, dans son développement, l'auteur insiste sur une autre opposition, par laquelle il distingue entre théories *user-centered*, marginales, et théories *language-centered*, de loin les plus fréquentes (p.314).[47] De ce point de vue, la linguistique générative partage avec le structuralisme une même affirmation de principe concernant le rôle du sujet parlant, qui contraste avec une identique négligence de fait de ce rôle (p.315-316).[48] Du côté des exceptions *user-centered*, Simone mentionne explicitement la *Grammaire des fautes* d'Henri Frei (de 1929)[49] et l'*Économie des changements phonétiques* d'André Martinet (de 1955).

Le 'sujet parlant théorique' (a) est un «processor of information et knowledge»; (b) est soumis, comme tel, à un ensemble de limites biologiques («of memory, attention, perception, etc.»); (c) est le siège et la source de besoins prag-

[47] Les causes du discrédit qui frappe, chez leurs adversaires, les théories centrées sur l'usager sont leur psychologisme et leur manque de formalisme (p.314-315).

[48] Simone cite le *behaviorism* de Bloomfield et l'inclusion chomskyenne de la linguistique dans la psychologie.

[49] «We could easily consider it as one of the manifestoes of functional linguistics» (p.330). De fait, l'introduction de la *Grammaire des fautes* définit dans les grandes lignes un fonctionnalisme explicitement téléologique, qui développe la notion de 'besoins' issue de la stylistique de Bally (cf. ici, note 2); mais plus tard Frei changera son fusil d'épaule. – Il serait intéressant d'étudier pourquoi Saussure, quant à lui, était si farouchement anti-téléologique (y a-t-il eu des causes philosophiques ou idéologiques, voire personnelles, s'ajoutant aux évidences particulières qu'il tirait des langues indo-européennes et de leur histoire?).

matiques définis (p.317). En tenir compte dans la théorie permet (i) de montrer si, oui ou non, le sujet parlant exerce une pression sur la structure de la langue et lui impose une forme spécifique; (ii) d'étudier les manifestations possible de l'action du sujet sur sa langue, autrement dit les fonctions que toute langue doit remplir pour être le «crucial communication means of the human species» qu'elle est de fait , (iii) d'analyser dans ce cadre les limites de variabilité possibles du langage, c'est-à-dire «the parametric field within which it can vary» (p.317-318).[50]

En corollaire de sa thèse, Simone suppose que c'est la conception qu'on a de l'arbitraire linguistique qui détermine la division entre les théories centrées sur le sujet et les autres. Les partisans de l'arbitraire pur, s'attachant à la seule forme, sont aussi ceux des approches centrées sur la langue, alors que les partisans d'un arbitraire tempéré, faisant place à la substance, reconnaissent le rôle central du sujet.[51]

Passant à la dimension historique et épistémologique de son article, l'auteur montre que chez Saussure «the language-centered and the user-centered paradigms co-existed throughout, though with significant oscillations» (p.319). Le premier se manifeste dans tout ce qui concerne le caractère systémique de la langue[52] et dans ce qui a trait à la méthodologie de la linguistique (p.319-320). Le second apparaît dans les considérations sur les causes du changement linguistique (p. 322-324), sur les rapports associatifs (p.324-325), sur l'arbitraire relatif (p.325-327) et sur l'analogie (p.328-329).

Les développements concernant ces différents points sont particulièrement intéressants pour la philologie saussurienne. Je retiens, pour ma part, la mise en évidence de la contradiction qu'il y a chez Saussure entre le refus de l'explication (psychologique) par la loi du moindre effort quand il s'agit de changement phonétique, et l'acceptation indiscutée de l'explication psychologique quand il s'agit des rapports associatifs: si le refus de la première repose sur son action non constante (Simone cite *CLG* p.206), pourquoi accepter la seconde? «Also here, in fact, there is the risk that the explicative factors invoked cannot operate homogeneously and constantly: an association may act in one speaker but not in another one» (p.325).

---

[50] L'auteur identifie le point (i) au programme central de la linguistique fonctionnelle; le point (ii) à celui de la typologie linguistique; le point (iii) à celui de la dernière version de la linguistique générative (p.318).

[51] Cf. R. Simone, «The Body of Language. The Paradigm of Arbitrariness and the Paradigm of Substance», dans R. Amacker & R. Engler (éd.), *Présence de Saussure* (Genève: Droz, 1990), p.121-141.

[52] Simone utilise ici l'adjectif *systemic* (cf. ma note 41).

Pour Saussure, l'arbitraire relatif et un produit de 'l'esprit' – c'est-à-dire du sujet parlant tel que Simone l'a défini[53] – qui «réussit à introduire un principe d'ordre et de régularité dans certaines parties de la masse des signes»: «et c'est là le rôle du relativement motivé» (*CLG*, p.182). Pour le répéter avec la belle image de Simone, «we could say that the *esprit* tends to make ergonomic a tool which would not be such by itself» (p.327). Car en lui-même l'arbitraire absolu, total, laisserait la langue inutilisable par complication extrême: contrairement au rôle finalement anecdotique du sujet parlant en matière de changement linguistique et de rapports associatifs, ici «conversely, the ordering intervention of the speaker seems to be crucial for the very foundations of language. The semiotic basis of language is constituted, then, only through the speaker's action» (*ibid.*). Je me déclare pleinement d'accord avec l'auteur sur ce point, effectivement crucial.[54]

En ce qui concerne l'analogie, enfin, Simone voit chez Saussure une hésitation du même genre: fondée sur un 'processus psychologique' qui «suppose la conscience, la compréhension d'un rapport de formes entre elles» (*CLG/E* n° 2512 B, cité p.328), l'analogie est simplement rapportée à l'activité «occasionnelle d'un sujet isolé» (*CLG*, p. 227, cité p.329).[55] Saussure n'a pas fait le dernier pas, celui qui aurait consisté à affirmer que le sujet parlant, dans sa pratique de l'analogie, agit «not as an isolated subject, but as the source of particular language needs», et qu'il modifie la langue «in order to reduce it to his own measure» (p.328-329). Ce n'est que dans la notion de 'masse parlante' que l'on trouve l'équivalent du sujet parlant (selon Simone) impliqué foncièrement – et non plus anecdotiquement, comme un simple «factor of subjective variation» – dans la langue (p.329).Désormais, nous saurons mieux comment interpréter l'une des phrases-clé de la définition saussurienne de la langue: «Sa nature sociale est un de ses caractères internes» (*CLG*, p.112).

---

[53] L'auteur relève que cette citation «is perhaps the only reference of this type all over the *CLG*» (p.327).

[54] Je manifesterai en revanche un léger désaccord (probable) quant à l'interprétation de l'adjectif *irrationnel* qui apparaît dans le *CLG* (p.182, cité par Simone, p.326 et exploité dans son développement). A mon sens, il s'agit non pas d'une allusion à un manque de rationalité (ou de rapport à la réalité?), mais bien d'une référence à l'usage mathématique du mot: l'arbitraire, en tant que tel, est irrationnel, selon mon interprétation, en ce que les unité sont sans 'raison' – sans rapport proportionnel! – entre elles, 'raison' que l'analogie, c'est-à-dire la limitation de l'arbitraire, illustre, incarne et produit 'relativement' à d'autres unités (c'est Marie-Claude Capt-Artaud qui m'a signalé ce sens très probable de 'relatif' dans l'expression 'arbitraire relatif'). – L'argumentation de Saussure est ici toute voisine de celle de Varron (cf. *De lingua Latina* 8,3).

[55] L'auteur remarque au passage que les noms d'action *compréhension* et *conscience* restent sans sujet exprimé; c'est vrai dans le cours, un peu moins dans les notes manuscrites: dans la seconde leçon de 1891, le mécanisme de l'analogie, illustré par les productions langagières des petits enfants, est explicitement rapporté à un sujet doué de mémoire (cf. ici, note 24).

Après Saussure, l'oscillation ou l'hésitation relevée par Simone a été résolue selon l'une ou l'autre des voies suggérées par le *CLG*. Le paradigme centré sur la langue l'a emporté largement (l'auteur signale le rôle probablement essentiel de Hjelmslev à cet égard), l'autre paradigme, centré sur le sujet parlant, s'étant trouvé confiné pour ainsi dire à une seule lignée de la tradition saussurienne, celle que Bally, Sechehaye et Frei illustrent par excellence.

XXI. La dernière contribution au volume est due à Kimio Yamanouchi. «Pour une théorie du signifié dans la langue japonaise» est composé de deux parties dont le rapport mutuel ne m'est pas clair. Dans la première, il est question essentiellement de terminologie (à propos des principaux concepts saussuriens); l'auteur défend implicitement son refus de traduire en japonais une terminologie dont il montre que les implications dans les langues européennes sont trop différentes de ce qu'elles sont dans les langues d'Extrême-Orient pour que les adaptations usuelles (japonaises, chinoises et coréennes) ne soient pas trompeuses.[56] Dans ses travaux, l'auteur a préféré la simple transcription des termes français (c'est ainsi qu'il faut comprendre son paragraphe 1.05 «Pour ma part, j'avais essayé de remettre en cause une fois pour toutes la base de la confrontation des mots-clef saussuriens [...]», p.333).

Dans la seconde partie, Yamanouchi semble vouloir ramener à une unité sémantique foncière, déterminée par «une opposition <entre> 'le haut' et 'le bas'» (p.343), toute une série de mots dont les «éléments consonantiques» (p.342) sont *k-m* ou *g-n*, etc. (p.342), par exemple *kúmo* 'araignée', *kum<* 'ours', *komé* 'riz', *kami* 'cheveux', *kam<* 'four', etc.[57] dont l'ensemble constituerait un 'champ noétique' où l'on saisirait «une des structures potentielles de notre langue» [c'est-à-dire du japonais] (p.344). Le rapport avec la première partie tiendrait-il à cette surprenante conception des relations lexicales? Le laconisme argumentatif qui se constate si souvent dans les contributions japonaises au volume ne permet pas de trancher.

Au terme de ce parcours,[58] le lecteur aura compris que le recueil, nonobstant le classement des contributions, souffre d'une disparate certaine. Si l'on prend l'article de Simone comme fil conducteur, on constatera, je crois, que les textes qui

[56] Yamanouchi se réfère précisément à l'article de Kim Sungdo «Sur la terminologie saussurienne en écriture chinoise» publié dans ces *Cahiers* (*CFS* 44, 1991, 73-93).

[57] Un étymologiste japonais saurait juger ces rapprochements, qui pour un profane paraissent plus que douteux (on croit y trouver l'analogue de rapprochements tels que *cache ~ couche ~ quiche ~ coche*).

[58] Pour des raisons bien naturelles, je n'ai pas examiné le résumé de Fred Peng (dont on peut se demander pourquoi il a même été publié).

répondent le plus sérieusement au titre *Saussure and Linguistics Today* mettent en avant le 'paradigme de la substance' et le 'paradigme *user-centered*'. Il y a là peut-être l'indice d'un retour du saussurisme à l'École genevoise de la première moitié de notre siècle: pour finir par un souvenir, je rappellerai que Robert Godel, dans un entretien enregistré quelques années avant sa mort, disait en substance que, après avoir consacré tant de travaux à Saussure, il revenait à son maître Charles Bally. Y aurait-il là, plutôt qu'une simple préférence personnelle, muette conscience d'une approche préférable?

R. A.

Sous la direction de Jürgen TRABANT, Die Herausforderung durch die fremde Sprache. Das Beispiel der Verteidigung des Französischen, Berlin, Akademie-Verlag, 1995, 223 p.*

> «...et il me faut de l'air frais. C'est peut-être le premier symptôme d'hydropisie. Ce n'est pas que j'aime les mots étrangers, mais ils sont bien pratiques parfois. Si je pouvais choisir entre hydropisie et rétention d'eau je serais toujours pour l'hydropisie. Rétention d'eau a quelque chose de trop évocateur.»
>
> T. Fontane: Le Stechlin

Un Colloque tenu en décembre 1994 à Berlin a fourni les matériaux pour ce recueil de textes intitulé *Le défi de la langue étrangère. L'exemple de la défense du français*. L'entreprise est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'un regard extérieur sur une affaire intérieure de l'État français – sa langue. Lors d'une première lecture, les nombreuses informations sur les lois éditées et les institutions créées au cours des quatre derniers siècles pour imposer et défendre le français font tourner la tête; or, peu à peu, elles permettent d'historiciser deux «phénomènes» français assez connus par les Allemands: l'Académie française et la loi Toubon. L'abstinence quasitotale de l'Académie allemande concernant toute activité normative et législative explique la curiosité plutôt distante portée par les Allemands vers leur soeur française. La loi Toubon est assez récente pour rester dans la mémoire après avoir fait les titres de la presse allemande. Bien que la sollicitation de tous ces faits historiques et contemporains puisse avoir pour but de faire mieux connaître la politique linguistique française, dans le recueil, ils fournissent plutôt le «champ de données à analyser» choisi par les organisateurs du colloque pour comprendre le comportement à propos de l'altérité. Quand et pourquoi refuse-t-on autrui? Quelle altérité est ressentie comme menaçante, nous mettant en péril?

---

* Tous les titres ainsi que les citations, tirées aussi bien de contributions allemandes que du roman de Fontane, sont traduites par l'auteur du compte rendu.

C'est autour des causes, de la rhétorique et des chances de succès d'une défense contre autrui que tourne le débat sur le français.

Le mérite essentiel du recueil consiste dans la diversité des recherches présentées, qui sont abondamment illustrées par des citations des défenseurs du français, tirées de textes écrits et oraux de genres très variés (émission de radio, texte de loi, articles de revue). Les contributions se regroupent autour de trois thèmes: I. Défense et Illustration, II. Contre les mots anglais, III. Pour le français. Cette décision de l'éditeur n'est certainement pas fortuite. Néanmoins, nous ne suivrons pas toujours l'ordre proposé, mais chercherons plutôt à compenser un inconvénient de cette bonne hétérogénéité, qui manque souvent d'une conceptualisation transversale.

La contribution d'Els Oksaar «Pour la défense d'une langue contre l'altérité. Réflexions socio- et psycholinguistiques» donne une première esquisse de la problématique. Pour Oksaar, la défense de la langue est motivée par ses fonctions. Etant donné que chaque langue naturelle constitue et reflète l'identité individuelle et socioculturelle des membres d'une communauté linguistique, donc leur fournit un patrimoine intellectuel et culturel, sa protection se présente comme une valeur fondamentale. D'ailleurs dans les pays qui luttent pour la souveraineté de leur État, la langue nationale devient même une arme indispensable. Mais ce qui apparaît du point de vue politique évident, l'est moins du point de vue linguistique, en tout cas en ce qui concerne l'interférence entre les langues. Puisqu'il n'existe aucune langue «non-mélangée», les facteurs responsables de cette non-pureté doivent être débattus. Oksaar en dégage deux. Les individus en parlant leur langue maternelle cherchent continuellement de nouveaux mots pour mieux exprimer leur pensée. Dans ce but l'emprunt de mots étrangers est forcément permis et courant. Quand au deuxième facteur, Oksaar nous rappelle une entreprise malheureuse du début du 19ème siècle en Allemagne. Un grand nombre de mots nouveaux ont été créés et proposés par des linguistes comme J. H. Campe pour remplacer des mots étrangers. Malgré des connotations univoques et une morphosémantique bien motivée, 90 % de ces équivalents ne se sont jamais imposés. La «Vorführdame» n'est pas arrivée à remplacer le «Mannequin». Plus ambigus que leurs équivalents dans la langue maternelle, les mots étrangers assurent une pluridimensionalité de l'usage et une économie du lexique, tous les deux jugés par Oksaar comme nécessaires pour le fonctionnement quotidien de la langue. Pourtant, l'argumentation d'Oksaar reste ambivalente. En fin de compte, il n'admet pas que ce soit «la vie de la langue» qui a mis en échec les ambitieux projets des linguistes. Se référant aux habitudes et aux coutumes d'un peuple, il fait partie des linguistes qui réclament l'assistance de la psychologie et de la sociologie pour expliquer les changements de la langue.

Dans l'article de Gabriele Beck-Busse «De la perception de l'étranger dans la Sprachpflege» la défense n'est pas expliquée mais observée. L'auteur analyse

une émission de radio, diffusée pendant une heure une fois toutes les deux semaines par «Radio Culturelle Associative» (Radio Courtoisie). Cette station est financée exclusivement par les cotisations de ses auditeurs et se proclame indépendante. L'émission intitulée «La langue française, joyau de notre patrimoine» est animé par Jaques Lacant et Brigitte Level, tous deux membres de la société «Défense de la langue française». A partir d'une analyse de discours très détaillée, des interviews avec les promoteurs et une riche connaissance du domaine du «Sprachpflege» en France, Beck-Busse fait deux observations importantes. La symbiose entre la langue et le patrimoine fournit l'argument majeur des défenseurs de la langue (Sprachpfleger). Souvent cette symbiose est complétée par un troisième élément – l'âme, le «Je»: «Respecter *sa langue*, c'est se respecter *soi-même*» (p. 124). Et puisque personne ne veut mettre sa personne en péril, la correction et la pureté du français apparaissent comme un besoin ressenti par tous. Beck-Busse montre que c'est encore en fonction de cet argument que la conception de la langue venue d'Aristote est refusée. La langue en tant qu'organon, qui sert à la communication et à l'entente dans les formes interchangeables des langues naturelles est remplacée par la langue en tant que porteuse d'une valeur propre. Cette valeur pèse d'autant plus qu'elle unit des Français comme citoyens d'une nation. Ce regard normatif et populiste porté sur la langue se fait aussi jour dans le caractère de l'émission. Celle-ci ne fonctionne pas comme un débat entre spécialistes, mais comme une chronique fondée sur la correspondance du public.

Dans la deuxième partie de son article Beck-Busse opère une distinction intéressante entre «l'autre» et «l'étranger». Dans le cas de «l'autre» nous avons affaire à une «distance extérieure», qui est donnée par une non-identité de deux entités ainsi distinctes. Quant à «l'étranger», il s'agit d'une «distance intérieure», une distance qui est ressentie, aperçue, créée par moi-même. «L'autre» est un autre par rapport à nous, par contre «l'étranger» nous apparaît non-familier. Avec ces deux termes, Beck-Busse envisage de cerner trois manières de traiter des langues étrangères dans l'état actuel du français: 1. Les mots savants empruntés du latin et du grec sont ressentis comme faisant partie du français, 2. Les mots étrangers intégrés dans la langue française par un changement graphique et phonétique sont estimés tant étrangers par leur provenance que familiers par leur forme, 3. Les mots anglais sont perçus comme étrangers, donc non-familiers; ils suscitent la lutte contre eux. Pourtant, cette troisième constatation de Beck-Busse tourne court. Pourquoi ne fait-on pas passer les mots anglais par le moule du français? Et pourquoi les mots anglais qui ont subi une telle modification sont-ils quand même menaçants? Il semble que la typologie «autre» versus «étranger» contient un problème. Comme elle se fonde exclusivement sur la distinction entre «être» et «perçu», «l'autre» est d'emblée naturalisé. Par contre, «l'étranger» se présente comme un phénomène très vaste, sous la forme de masse. La conclusion finale de

l'article en témoigne et ne satisfait guère: «L'étranger devient un véritable *défi* (...), quand il se manifeste en foule et qu'on se sent menacé par lui... «(p. 142).

En revanche, l'article de Wolfgang Settekorn suggère que l'autre soit toujours contextualisé, donc construit. L'analyse interne du discours normatif ne suffit pas pour comprendre les débats et les sentiments autour des langues. Cette conviction dicte le choix de son objet. Ce ne sont pas les *Remarques sur la langue françoise de Vaugelas* (1647) mais les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, publiés en 1671 sous le nom du Père Bouhours, qui attire l'intérêt de Settekorn. Sous le titre «Bouhours, la langue, les autres et la guerre», il nous présente une analyse passionnante par son ampleur et son intérêt pour les circonstances. Le destinataire des *Entretiens* est le fils de J.-B. Colbert, Secrétaire d'état responsable à la marine de guerre sous Louis XIV. Son expéditeur se comporte comme son enseignant, tel qu'il a été réellement engagé lors de son séjour à Dünkirchen, une ville à l'époque frontalière entre la France et les Pays-Bas, aménagée sous la direction de Colbert en un grand port de guerre. C'est la *situation d'énonciation* qui, selon Settekorn, fait naître les sujets des entretiens et les organise. Ce qui fait qu'un texte qui à première vue se veut comme un débat intellectuel sur la mer, sur les devises, sur l'air se transforme sous nos yeux en une *description finalisée* du règne de Louis XIV. En ce qui concerne les réflexions sur la langue, Settekorn constate dans le texte de Bouhours une opposition entre le soiet l'étranger. De plus le français est présenté comme langue universelle dans un sens très large, car c'est elle qui est la raison des enquêtes selon Bouhours: «C'est une chose fort glorieuse à notre nation (...) que la langue française soit en vogue dans la capitale des Pays-Bas avant que la domination française y soit établie. La langue latine a suivi les conquêtes des Romains; mais je ne vois pas qu'elle les ait jamais précédées» (p. 65). Dix ans plus tard, les *Entretiens* sont réalisés. Grâce à une guerre victorieuse contre les Pays-Bas, soigneusement préparée par Colbert et son fils, Louis XIV adapte les frontières de la nation aux frontières linguistiques. Settekorn en tire une homologie directe entre le discours sur la langue et le discours sur les événements sociaux. Faire un discours sur une autre langue peut ainsi avoir pour but de la faire percevoir comme étrangère dans un contexte politique et social bien défini. Et cela pour de tout autres buts que la pureté de sa propre langue.

Cette conclusion rencontre un vif soutien dans les articles de Christiane Beinke et Christian Schmitt. Ils nous ramènent au temps présent pour nous démontrer le caractère arbitraire de la défense contre l'anglais. Au centre de l'article de Binke «Tomatine au lieu de ketchup. La voie vers la pureté du français?» se trouve la loi Bas-Lauriol de 1975 et les mécanismes de son application. Le corpus d'analyse est bien accessible, car en 1994 a été publié le *Dictionnaire des termes officiels de la langue française* (Paris: La Documentation française) dans lequel se matérialise le travail de 21 commissions de terminologie réunissant 400 experts. Enumérons quelques-unes des conclusions que tire Beinke d'une étude rigoureusement lin-

guistique. Elle constate un manque de critères qui élucideraient la raison pour laquelle un certain nombre de mots anglais sont remplacés par des néologismes, alors que beaucoup d'autres mots n'ont subi qu'une modification graphique ou phonétique. Elle montre que les dénominations nouvelles sont souvent trop longues, trop compliquées et inefficaces pour lexicaliser le sens prévu. D'ailleurs, elle trouve beaucoup de nouveaux mots qui sont en contradiction avec «le génie de la langue française». Les conséquences d'une telle irrégularité sont, selon Beinke, graves. Le consommateur, le salarié qui auraient dû être protégés par la loi soit vis-à-vis des employeurs, soit vis-à-vis des producteurs étrangers, se retrouvent dans une incertitude sans précédent. Ce qui est mis en péril, c'est l'usage quotidien de la langue, d'autant plus qu'un abus contre la loi est passible d'une peine. La menace de l'anglais a fait au moins comprendre aux Français qu'ils sous-estiment depuis longtemps le rôle du lexique scientifique et technique et sans doute aussi celui des néologismes. Mais même si l'on admet que la loi de 1975 a sensibilisé l'opinion au problème de la créativité lexicale du français, pour Beinke, elle ne correspond pas aux exigences d'une législation raisonnable.

Les réflexions de Schmitt intitulées «L'étranger comme une affaire d'État: hebdo Langage, télélangage et Médias & langage» complètent celles de Beinke. Schmitt s'occupe de l'activité normative à caractère officiel et semi-officiel des Médias français. En 1972, à la Maison de l'O.R.T.F. et sous la direction de Roland Godiveau, un Secrétariat Permanent du Langage est créé. Il publie une revue qui s'intitule *Hebdo langage*. Remplacée en 1975 par *Télélangage* et en 1979 par *Médias & langage*, ses préoccupations changent peu: «... faire prendre conscience à tous ses membres et surtout – par delà l'antenne – à tous ceux qui l'écoutent, des risques énormes de pollution, de confusion voire d'incompréhension qu'encourt le langage depuis que la parole est partout présente, amplifiée par les fantastiques moyens de communication de masse que sont la radio et la télévision» (p. 93). Schmitt dégage une certaine régularité dans le discours normatif tenu dans ces trois revues. Il est davantage organisé de façon antithétique: «Ne dites pas, mais dites. Ne parlez pas d'une équipe de France très conventionnelle, mais d'une équipe sans surprise.» La variété syntagmatique en français est critiquée si elle semble avoir subi l'influence de l'anglais. Les faux-amis sont attaqués si le lexème est utilisé avec une signification véhiculée également par le mot anglais. La stigmatisation et la marginalisation, qui sont les résultats d'un tel discours antithétique, Schmitt les conceptualise avec les termes sociologiques de «groupes noyaux « et «groupes périphériques». Cet emprunt à une autre discipline est utile, car il signale que la perception d'une autre langue comme étrangère se fait, comme l'appartenance à un groupe périphérique, par l'intermédiaire d'un consensus développé par le groupe noyau. Les Français captent l'anglais en tant qu'étranger à partir d'un consensus culturel, qui reflète, semble-t-il, les intérêts de l'État national français. Schmitt confirme les conclusions de Beincke sur la loi de 1975.

En fin du compte, sur le plan linguistique, les pour et les contre sont non-pertinents. Car ce qui a été visé par la loi Bas-Lauriol n'était ni une amélioration de la fonction communicative du français, ni une démocratisation de son lexique, mais la sauvegarde du prestige du français comme langue universelle de la culture et des sciences. Mais tandis que Beincke et Schmitt ne signalent aucune différence entre la loi de 1975 et celle de Toubon, les articles regroupés dans la troisième partie du livre constatent un changement dans leur orientation.

Dans sa contribution «Une loi pour la langue?», Harald Weinrich insiste sur le fait que ce n'est pas l'Académie française qui porte la responsabilité de la loi Toubon, mais l'État. Bien que l'Académie française ait en commun avec les autres Académies européennes un manque de volonté et de compétence linguistique, son remplacement par l'État est pour Weinrich très douteux. L'État ne connaît qu'un seul moyen pour protéger la langue, à savoir la loi, ce qui nous conduit à une confusion inacceptable entre moralité et légalité. Weinrich avoue que concernant la loi Toubon le Conseil constitutionnel savait quel danger il courait. Cependant, son rejet des réglementations protectionnistes unilatérales n'a pu qu'empêcher quelques conséquences malfaisantes de cette activité législative concernant la langue. L'objet privilégié de la régulation linguistique reste réduit aux mots qui circulent dans les domaines de l'économie et de la publicité. En l'occurrence, les dénominations de l'être humain ou d'un groupe social resteront aussi à l'avenir hors des préoccupations des Français. Il est clair que le fait que nous parlions dans une situation de «la secrétaire» du secrétaire d'État, dans une autre de «Madame le secrétaire d'État» laisse l'État assez indifférent. Tout comme une loi pour l'amélioration de l'éducation, avec laquelle pourtant, selon Weinrich, l'État pourrait influencer la langue de manière plus efficace pour les citoyens qu'avec la loi Toubon.

Sous le titre «La langue française et les pouvoirs: *le Conseil supérieur de la Langue française* – historique, fonctionnement et résultats 1989-1994», Jean-Claude Chevalier présente à partir d'une riche connaissance interne un des organes préparatoires de la loi Toubon. La compétence linguistique, qu'il ne trouve pas non plus dans l'Académie française, il la voit dans le «Conseil». L'ouverture, la rationalité et le modernisme sont les mots-clé qui définissent ses grands orientations. Chevalier montre que d'une manière univoque et claire le «Conseil» réclamait et soutenait un plurilinguisme européen, une politique réaliste des échanges scientifiques, une reconnaissance de l'anglais comme langue privilégiée dans l'économie. Pourtant, la première tache fixée par le «Conseil» fait apparaître une ambiguïté dont l'éclairage est le vrai objet des réflexions de Chevalier. Il s'agit de la rectification de l'orthographe. A la fin du 20ème siècle, cette réforme a rencontré les même objections et obstacles qu'un siècle auparavant. On menace les linguistes qui touchent à l'usage, car l'usage c'est le peuple. En faisant semblant de parler avec la voix du peuple, on entérine dans le même souffle les acquis

de la langue française. Ce qui prouve pour Chevalier que la défense du bon usage contre le mauvais demeure en effet l'horizon indépassable. «C'est que le fonds (et le fond) demeuraient identiques: l'attachement à une langue classique mythique, fruit de l'équilibre et de la raison, censée emblématiser la nation française» (p. 158). Pour Chevalier, le «Conseil» a délibérément confirmé le double héritage qui pèse en France sur l'idéologie de la langue. Il a considéré la langue non pas seulement comme la marque d'une nation cosmopolite ouverte au progrès, mais aussi comme celle d'un classicisme. Trois autres orientations programmatiques du Conseil en témoignaient: les encouragements des manifestations de prestige dans l'audiovisuel (concours de chansons etc.), le soutien pour les académies et les sociétés régionales qui s'attachent à une meilleure connaissance du français et l'élargissement des traitements automatiques. Toutefois, le paradoxe d'une langue en équilibre entre deux postulations n'est plus un obstacle à franchir pour Chevalier mais une force particulière du français. Une force qui cependant a besoin d'un appui social et politique solide. Car portée aux 17ème et 18ème siècles par les Académies, le pouvoir royal et les Encyclopédistes, la langue française ne trouve plus guère d'appuis aujourd'hui chez les cadres de la République.

La deuxième contribution française, celle de Renée Balibar, concrétise sous le titre «Défense et Illustration de la langue française», la double universalité sur le plan international et social. Au 17ème siècle, le français a été la langue des lettres européennes et de leur liberté de communication. En même temps, elle a servi comme modèle dans l'universalisation scolaire de la langue républicaine et a dominé la diversité des langues parlées en France. Bien que Balibar souligne le contresens délibéré affecté par la révolution française au terme «langues universelles», elle défend également cette double fonction historique dans le contexte actuel sans négliger le fait que l'emploi international de la langue française n'est plus hégémonique, donc universel. Cependant, elle semble partager l'opinion que la République ne demeurera pas «une et indivisible, lorsque les sciences parleront anglais, lorsque l'anglais des sports, l'anglo-américain de la publicité ... feront partie intégrante de l'usage des Français à l'intérieur du territoire national» (p. 165). Mais, à la différence de ceux qui maintiennent la vigueur encore grande de l'expansion conquérante de la France pour défendre la «langue de tous», Balibar plaide pour un autre «supplément» à la loi Toubon: Les réglementations d'emploi devraient être annexées à une refonte de l'instruction publique. Comme Weinrich, elle cible la relation étroite entre école et politique linguistique, «car seule une ouverture pleinement consentie de l'exercice français d'initiation aux connaissances par travaux pratiques élémentaires de traduction écrite dès le premier degré d'enseignement pourrait *élargir socialement* et *défendre internationalement* le français d'un futur colinguisme» (p. 166). Ainsi, la double universalité du français ne parlera plus d'une langue dédoublée en exigences classiques et populaires, mais anticipera un temps où tous parleront les langues de tous en les traduisant les unes dans les autres.

Les raisonnements de Jürgen Trabant intitulés «La langue de la liberté et leurs amis» sont sans doute beaucoup moins gênés en ce qui concerne l'histoire du français que ceux de Chevalier et Balibar. Après avoir critiqué la lecture moralisante et fortement méfiante de loi de Toubon dans les Médias allemands, notamment dans le *Spiegel*, Trabant compare les «exposés des motifs» concernant les lois de 1975 et de 1994. Il constate un glissement bien visible d'une simple lutte contre les anglicismes à une ouverture à propos des autres langues et cultures. Le discours par rapport à l'autre a changé. On ne parle plus de la «condamnation» et de la «dégradation», mais de la longue tradition française à considérer la langue en tant qu'objet de politiques publiques. De plus, Toubon fait appel aux «amis francophones» comme les écrivains algériens pour lesquels le français serait plus qu'une langue, car elle symbolise la liberté et la fraternité. Néanmoins Trabant soutient beaucoup plus un autre argument. Vu que la langue n'est jamais un moyen arbitraire de communication, l'abandon du français dans des domaines aussi importants que celui du commerce ou de la science n'est pas innocent. Pour Toubon il est dû à une utilisation de l'anglais comme instrument de pouvoir politique, culturel et social. Et Trabant exprime sans honte sa sympathie pour la loi Toubon en ce qui concerne la défense de la souveraineté culturelle: «Aucun roi de France ne saura obliger les communautés internationales de chercheurs et de commerçants à abandonner le nouveau latin, qu'est l'anglais. Mais sans doute, le souverain de la France peut-il exiger aujourd'hui encore, que dans son royaume une activité scientifique, technique, administrative soit réalisée en français lorsqu'il les finance» (p. 188). Cependant la «Loi relative à l'emploi de la langue française» reste pour Trabant encore à cheval entre une loi purement protectionniste et une loi moderne.

Tout en partageant les évaluations de Trabant, nous sommes tenté de les pousser encore un peu plus loin. Peut-être l'ambivalence de la loi Toubon n'est-elle pas seulement causée par l'histoire jacobine et ses idées centralisatrices, mais également par une autre tradition, celle-ci constitutive de la conscience linguistique française. Comme le principe de l'arbitraire du signe est implanté dans une conception de la langue interprétée par des générations de linguistes après Saussure comme exclusivement synchronique, il n'est pas étonnant qu'on insiste sans réserve sur son caractère purement immotivé (irrationnel). Cependant cela n'explique pas encore pourquoi on garde le silence face au même Saussure, qui affirme: «Tout ce qui a trait à la langue en tant que système demande, c'est notre conviction, à être abordé de ce point de vue, qui ne retient guère les linguistes: la limitation de l'arbitraire... Si le mécanisme de la langue était entièrement rationnel, on pourrait l'étudier en lui-même; mais comme il n'est qu'une correction partielle d'un système naturellement chaotique, on adopte le point de vue imposé par la nature même de la langue, en étudiant ce mécanisme comme une limitation de l'arbitraire» (*CLG*, p.182ssq). En effet, une telle conception du mécanisme de la

langue nous permettrait de reformuler le problème que nous avons vu – sous des angles bien différents – soulever dans chaque contribution. Est-ce qu'on aurait le droit de juger des activités politiques, soit législatives soit informatives ou associatives, d'un point de vue linguistique? Souvent l'approche linguistique a été déclarée comme non-pertinente au vu des contextes politiques et historiques en apparence prédominants, quoiqu'une partie des activités analysées comme celles des commissions terminologiques avait eu justement comme but d'introduire «un principe d'ordre et de régularité dans certaines parties de la masse des signes» (Saussure). Le défi de la langue étrangère restera donc au moins double: contextualiser son caractère étranger et aller à sa rencontre par la limitation du caractère arbitraire de sa propre langue. La constatation que la loi Toubon s'arrête à l'égard de ce défi plutôt à mi-chemin, demande certes des analyses supplémentaires. Une petite documentation qui clôt le livre et qui contient la loi du 4 août 1994 et les exposés des motifs tant de la loi Bas-Lauriol que de la loi Toubon comme deux articles de Jaques Toubon et un d'Yves Marek, facilite cette tâche.

Reste à souhaiter que le recueil discuté suscite des analyses complémentaires de la politique linguistique allemande, italienne, espagnole... prises en charge par les Français, car un regard extérieur voit souvent autrement.

Janette Friedrich
Université de Genève

V

BIBLIOGRAPHIE SAUSSURIENNE

Rudolf Engler

BIBLIOGRAPHIE SAUSURIENNE, 6

1990-1997[1]

Editions de textes

Œuvres/Choix d'œuvres

93(94) [Extraits des manuscrits saussuriens de Harvard] *in* [93(94)] Parret, CFS 47, 1993 (1994), 189-234.
Table des matières p. 189-191 – Introduction (Mise en forme; Rhétorique et style; Genres) 191-199 – Linguistique générale (Concepts linguistiques; Phonétique) 199-208 – Phénomènes spécifiques aux langues particulières (Sanscrit; Arménien) 208s. – Grammaire (Point de vue comparatif; Sanscrit; Phénomènes spécifiques à d'autres langues) 209-213 – Mythographie (Connaissance de l'Inde; La pensée hindoue; Le Véda) 213-229 – Mythes et légendes (Vâlmîki; Cunaçepa; Dossier Leconte de Lisle) 229-232 – Lexicographie de jeunesse 232s. – Ecrits d'autres auteurs (Candolle; Meillet) 223s.

97 [Documents, lettres, notes et textes: *trad. allemande*] *in* [97] FEHR, Johannes, Ferdinand de Saussure: Linguistik und Semiologie: Notizen

[1]Cf. 1: CFS 30, 1976, 99-138; 2: CFS 31, 1977, 279-306; 3: CFS 1979, 79-145; 4: CFS 40, 1986, 131-200; 5: CFS 43, 1989, 149-275. Il est prévu de réunir en livre ces bibliographies, en groupant les entrées par décennies et en ordre alphabétique (à l'image de cette livraison-ci), et en intégrant des compléments et des commentaires additionnels).

aus dem Nachlass, Texte, Briefe und Dokumente, Frankfurt am Main, Suhrkampf, 1997, 229-330.
Editorische Hinweise und textkritische Zeichen p. 229-231 – Faksimile, Transkriptionen eines Manuskriptsauszugs (BPU Ms. fr. 3951.23/7, 27 recto = N 23.7 [CLG/E 3340:1864 Valeur]) 233-239 – Notizen zur Allgemeinen Sprachwissenschaft (N.1-N24a [= CLG/E 3282-3346] - Verstreute Elemente (Unde exoriar; Kein Bedürfnis zu insistieren; Notiz zum 'discours') 413-417 - Aus den Notizen zu den germanischen Legenden 417-436 - Aus den Anagramm-Studien 436-477 – Von Théodore Flournoy veröffentlichte Texte (Antwort auf eine Umfrage über das Farbhören - Fräulein Smiths indische Sprache) 478-497 – Genfer Vorlesungsmitschriften (Aus Albert Riedlinger, Cours II - Aus Georges Dégallier, Cours III) 498-513 – Briefe (An Pictet, Havet, Meillet) und Dokumente (Von Riedlinger, Gautier, Odier, Cuny, Regard, Bally) 514-530.

Linguistique générale

89 [CLG: *trad. tchèque*] Kurs obečné lingvistiky vydal Charles BALLY a Albert SECHEHAYE za spolupráce Alberta RIEDLINGERA. Komentáře napsal Tullio DE MAURO. Přeložil František ČERMÁK. Praha, Odeon, 1989. 468 p.
V. SKALIČKA, Slovo úvodem, p. 13; F. ČERMÁK, Ferdinand a Saussure a jeho Kurs 15-28; id., K českému překladu a vydáni Kursu obscené linvistiky 29-31; [Préfaces de B. et S.] 35-37; CLG 39-254; [Introduction, appendices et notes de De M. [CLG/D] 255-428; Index 453-467. – *C.r.* V. FLEGL, čJLit 41, 1991, 148s.; V. KRUPA, SLit, 30, 1991, 78s.; J. PECHAR, LitN, 1990/24, 5; D. SHORT, SEER, 69/2, 1991, 327.

89/90 [CLG/E: *Nouvelle impression*] Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf ENGLER, tome 1, Wiesbaden, Harrassowitz, 1989. 12, 515 pp.
Réimpression de l'édition de 1968: Synopse du CLG et de ses sources manuscrites (notes estudiantines des trois cours de linguistique générale 1907, 1908-9, 1910-11; fragments d'autres cours; notes autographes utilisées pour l'édition de 1916) en 6 colonnes sur 515 doubles pages. – Fasc. 1 *Préface*, p. IX-XII; *Introduction; Appendice de phonologie*, 1967, 12, 146 p.; fasc. 2 *Principes généraux, Linguistique synchronique*, 1967, p. 147-316; fasc. 3 *Linguistique diachronique, Linguistique géographique, Questions de linguistique rétrospective, Conclusion*, 1968, p. 316-515. – Cf. suite [1990] CLG/E Notes.

[CLG/E NOTES: *Nouvelle impression*] Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf ENGLER, [t. 2] fasc. 4: Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale. Wiesbaden, Harrassowitz, 1990. X, 51, VIII pp.
Réimpression de l'édition de 1968: Notes personnelles de F. de Saussure pas retenues dans la synopse [1989] du CLG/E.

89(90) [NOTE de linguistique générale] Note de Saussure concernant le 'discours', [éd.] R[ené] A[macker], CFS 43, 1989 (1990), 93s.

90 [CLG: *trad. catalane*] Curs de lingüística general, traducció y edició a cura de Joan CASAS (i FUSTER), Pròleg de Joaquim VIAPLANA (i LLEONART), Barcelona, Edicions 62, 1990 (Clàssics del pensament modern). 312 p.
Pròleg, p. 5-21; Cronologia 23s., Bibliografia 25-27; Nota sobre l'edició catalana 29; CLG (avec préface de 1916) 30-306; Index de noms i matèries, a cura de J. M. DOMÈNECH 299-306; Sumari 307-312.

90 [CLG: *trad. coréenne*] par Seung-un CHOI, Seoul, Mineumsa, 1990. 15, 311 p.

90 [CLG/E: Notes personnelles: *trad russe*] Ferdinand de SOSSJUR, Zametki po obščej lingvistike [Notes de linguistique générale] Perevody s frantsuzkogo kandidata filologičeskix nauk B. L. NARUMOBA. Obščaja redakcija, vstupitel'naja stat'ja i kommentarii doktora filologičeskix nauk N. A. SLJUSAREVOJ. M[oskva], Progress, 1990 (Jazykovedy mira). 280 p.
Publication en traduction russe des notes publiées dans ENGLER, CLG/E vol. 1 (synpose) réintégrées à celles du vol. 2 (fasc. 4), accompagnées de textes explicatifs – N. A. SLJUSAREVA, O zamekax F. de Sossiura po obščemu jazikosnaniju, 7-28; R. ENGLER, Predislovie redaktora frantsuzkogo izdanija, 29-31; N. A. SLJ,. Predislovie redaktora russkovo pereboda, 32s.; [Notes personnelles], 34-207; N. A. SLJ., Kommentarij, 208-218; čast' vtoraja: Vospominanija Ferdinanda de Sossjura o junosti i fodax učenija: N. A. SLJ., Neckol'ko slob o 'Vocpominanijax' F. de Sossjura, 221s.; Vospominanija F. de Sossjura o junosti i godach ucenija [souvenirs de S' sur sa jeunesse et ses études], 223-232; N. A. SLJ., Kommentarij, 233; čast' tret'ja: Iz epistoljarnogo nasledija Ferdinanda de Sossjura [Extraits de correspondance], p 235-254: N. A. SLJ. O pis'max F. de Sossjura k I. A. Bodueny de Kyrtene i Kasimeru Jauniucy, 237-240; Pis'ma F. de Sossjura k I. A. Bodueny de Kyrtene, 242-244;

Pis'mo F. de Sossjura k Kasimeru Jauniucy Ot 23/11 1889, 245-248; černobik pis'ma Kazimera Jaunjusa F. de Sossjuru, 249-254; N.A. SLJ., Kommentarij, 255s.; Literatura, 257-260; [Index terminologique], 261-271. – Volume conçu comme supplément à [77] SOSSJUR, Trudy po jazykoznaniju. – *C.r.* (avec un aperçu sur l'histoire des traductions de S' en russe et des observations terminologiques) par J. BOYADJIEV, HL 18/2-3, 1991, 402-405; N. JU. BOKADOROVA IzvAN 51/1, 1992, 99-102; J. G. TORSUEVA, NDVš-F 1991/4, 124-126.

91 [CLG: *trad. allemande*] Extraits in ŒLMÜLLER, Willi; ŒLMÜLLER-DÖLLE, Ruth, STEENBLOCK, Volker. Philosophische Arbeitsbücher, 8: Diskurs Sprache. Paderborn-München-Wien-Zürich, Schoningh, 1991. 331 p.
Der Gegenstand der Sprachwissenschaft, § 1-3.

91 [CLG: *trad. polonaise*] Kurs językoznawstwa ogólnego. Wyd. 2., proprawione. Przekładi Krystyna KASPAZYK; wstęp i przypisy Kazimierz POLAŃSKI. Warszawa, Panstwowem Wyd. Naukowe, 1991. 282 p.
Réimpr. de l'éd. de 1961.

92 [CLG: Extraits d'une nouvelle *trad. anglaise*] *in* [92] DOANY, La parole est à Ferdinand de Saussure. UMI Dissertation Services, Ann Arbor (Michigan), 1992.

92 [CLG: *trad. bulgare*] Ferdinand djo SOSJUR, «Kurs po obšta lingvistika» par živko BOJADŽIEV [= Jivco BOYADJIEV] et Petja Assenova, Sofia, Nauka i izkustvo [Science et art], 1992, 286 p.
Article introductif *Ferdinand djo Sosjur i savremennata lingvistika* par J. B., p. 7-28; Texte de la vulgate (avec introductions de Bally et Sechehaye) 29-263; *Bibliographie choisie de F' de S'* par J. B. 264; *Bibliographie choisie sur F' de S' et les problèmes élaborés par lui* par J. B. 265-274; *Dictionnaire des termes principaux* (bulgare-français) par J. B. et P. A. 275s.

93 CLG [Notes:] Ferdinand de SAUSSURE, Cours de linguistique générale: Premier et troisième Cours, d'après les notes de RIEDLINGER et CONSTANTIN. Texte établi par Eisuke KOMATSU. Tokyo, Université Gakushuin, 1993 (Collection Recherches Université Gakushuin, 24). 368 p.
Introduction par Eisuke KOMATSU, p. 1-8 – Tables des matières reconstituées: Premier cours (1906-1907) 9s.; Troisième cours (1910-1911),

177-179 – [Cours]: Linguistique générale I 11-176; III 181-368. – *C.r.* G. Bergounioux, BSL 89/2,1994, 12-16.

93 [CLG.COURS I *et trad. angl.*:] F. de SAUSSURE, Premier cours de linguistique générale (1907) d'après des cahiers d'Albert RIEDLINGER – SAUSSURE's first course of lectures on general linguistics (1907) from the notebooks of Albert RIEDLINGER, ed. by Eisuke KOMATSU, Gakushûin University, Toky, Japan, translated by George WOLF, University of New Orleans, USA, Oxford-New York-Seoul-Tokyo, Pergamon, 1993 (Language and Communication Library).

93 [CLG.COURS III *et trad. anglaise.*:] F. de SAUSSURE: Troisième cours de linguistique générale (1910-1911) d'après les cahiers d'Émile CONSTANTIN – SAUSSURE's third course of lectures on general linguistics (1910-1911), from the notebooks of Émile CONSTANTIN ed. by Eisuke KOMATSU, Gakushûin University, Tokyo, Japan, translated by Roy HARRIS, University of Oxford, Oxford-New York-Seoul-Tokyo, Pergamon, 1993 (Language and Communication Library, 12).173 p.
C.r. K. S. Chung, HL 21/3, 1994, 448-451.

Karel STEFFEN CHUNG finit son compte rendu par les paroles: *The next task maybe should be a thourough comparison of both editions [la présente et le CLG de BALLY et SECHEHAYE] to discover exactly what is new in Constantin's notes, and of this, what if anything needs to be added or revised concerning current knowledge and beliefs about Ferdinand de Saussure and his ideas. Or maybe it's time for a new edition of Saussure's Cours that incorporates all material from both CLG and Constantin, perhaps keeping the basis CLG structure, and inserting Constantin's notes , minus redundancies, where they fit in. This should be quite feasible now that an easily procurable edition of Constantin's notes is on the market.* – On remarquera peut-être que ce beau programme, à quelques différences près (vu que l'œuvre à laquelle je me réfère ne contient pas seulement Constantin mais toutes les sources (cours d'étudiants et notes personnelles de Saussure) connues alors) est celui de mon CLG/E, publié en 1967/8 et 1974 (réimpression 1989/90). Il est d'ailleurs admirable que les rédacteurs de HISTORIOGRAPHIA LINGUISTICA, qui connaissent parfaitement mon travail, n'aient pas avertie STEFFEN CHUNG de sa bévue.

Linguistique indo-européenne / Grammaire comparée

90 LE SENS DU MOT (Ms. fr. 3970/c). Un corso di morfologia indeuropea a cura di F. ANGELI e C. VALLINI. Aion 12, 1990 [1991], 365-425.

92 [Fragments de linguistique indo-européenne], *in* [92].PROSDOCIMI-MARCHESE, Saussure as a Indo-europeanist and phoneticist *in* PREHISTORY, HISTORY AND HISTORIOGRAPHY OF LANGUAGE, SPEECH AND LINGUISTIC THEORY (Papers in honour of SEMÉRENYI), ed. by Bela BROGYANYI, Amsterdam, Benjamin, 1992.
BPU Genève Ms. fr. 3970 b ff. 1-9*Supplément au second tirage de Mémoire sur les voyelles*:, et ff. 10-16 *L'absorption du phonème* ^{4} *par les sonantes*, et notes ff. 14-16 [extraits] p. 93-95; notes à propos de J. SCHMIDT, Kritik der Sonantentheorie, Houghton Library Harvard [extraits] 97, 100s.,101, 102s.

95 Grammaire comparée du grec et du latin: Extrait des notes du cours de 1907-1908 d'Albert RIEDLINGER et du cours de 1909-1910 d'Émile Costantin *in* [95], ABE, 51-65.
1907/8: 1.1-1.5 Introduction (mardi 29 octobre 1907, 10-11 h.): Grammaire historique et histoire; Grammaire historique et grammaire comparée; Plan de la Phonétique; Vocalisme: Les alternances 2.153; 1.161 – 1909/10: Phonologie 1.1-1.6[4 ?]; Morphologie 1.5-1.11; 2.21-23.

Versification

91 [Versification:] Extraits de BPU Ms fr 3970/F, 1er cahier ff. 17-36, 2^{e} cahier ff. 42-48bis (Versification française – Don Bally) *in* [91] ANGELI, Un inedito saussuriano sul verso francese, 147-159.

Correspondance

BALLY, Charles
94(95) Correspondance Bally-Saussure, éd. René AMACKER. CFS 48, 1994 (1995), 91-134.

BOYER, Paul
94(95) Lettres *in* [94] DÉCIMO, Saussure à Paris, CFS 48, 1994 (1995), 75-90.

BRUGMANN, Karl

90 Lettres du 29 juin 1871 et du 1e septembre 1881 *in* [90] VILLANI, Documenti saussuriani, CFS 44, 1990, 13s.

HENRY, Victor

93(94) Extraits de lettres *in* [93] DÉCIMO, De quelques candidatures et affinités électives de 1904 à 1908, CFS 47, 1993 (1994), 45s.

PARIS, Gaston

93(94) Lettre du 18 juillet [s.a.] *in* [93] DÉCIMO, De quelques candidatures et affinités électives de 1904 à 1908, CFS 47, 1993 (1994), 52.

94(95) Lettres *in* [94] DÉCIMO, Saussure à Paris. CFS 48, 1994 (1995) CFS 48, 1994 (1995), 75-90.

STREITBERG, Wilhelm

90 Lettres du 31 0ctobre 1892 au 8 août 1903 *in* [90] VILLANI, Documenti saussuriani, CFS 44, 1990, 15-27.

TEXTES CRITIQUES

ABE, Hiroschi

95 Les laryngales dans les Cours de Saussure à Genève *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 41-65.
Avec extraits des Cours de Grammaire du grec et du latin 1907/8 (Riedlinger) et 1909/10 (Constantin).

95 Saussure linguiste et futur psychologue. Fenestra 1, 1995 12-19.

ACTAS

96 ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA en homenagem a Ferdinand de Saussure, organizado pola Associaçom galega da língua AGAL, (Vigo, 28 outobro - 1 novembre 1993), ed. Mª Do Carmo HENRÍQUEZ SALIDO, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996. 447 p.
Apresentaçom, p. 5s.; I Lingüística e filologia, 9-221; II. Língua e texto literario, 225-356; III. Estudos dedicados a Ferdinand de Saussure ([96] BÁEZ MONTERO, BECHARA, CORBERA POU, COSERIU, ELIA, ENGLER, GARCÍA-GALLEGO, HENRÍQUEZ SALIDO, MARÇALO), 357-447.

ADAMSKI, Darius
95 Saussure et les linguistes russes *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 243-255.

AMACKER, René
91(92) Science et conscience de la langue dans l'étymologie varronnienne. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992), 21-49.
S' p.41, 44s.

92 Le combat de Bally. CFS 46, (Actes THÉORIE ET PRATIQUE DES SCIENCES DU LANGAGE), 1992, 57-71.
S' p. 57, 60s., 65, 67s., 71.

94 La théorie linguistique de Saussure et la psychologie. CFS 48, 1994 (1995), 3-13.
Texte remanié d'une conférence à l'Université Gakushûin, Tokyo, 1er avril 1992 .

95 La théorie linguistique de Saussure et la psychologie, Fenestra 1, 1995, 3-11.

95 Saussure 'héraclitéen': épistémologie constructiviste et réflexivité de la théorie linguistique *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 17-28.

95 Y a-t-il une syntaxe saussurienne? *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 67-88.

ANGELI, Florence
91 Un inedito saussuriano sul verso francese [BPU Ms fr 3970/F, 1er cahier ff. 17-36, 2e cahier 42-48bis]: schizzi di una poetica? SSL 31, 1991, 145-159.
1. Introduzione p. 145s; 2. Verso una poetica saussuriana 146-149; 3. Il sistema di Saussure 149-154; 5. Il verso 154-158. 6. «Naturel/artificiel» 158s.

ANGENOT, Marc
91(92) Les idéologies ne sont pas des systèmes. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992), 21-49.
S' p. 55.

ANTAL, László
90 Langue 'and' parole or 'only' parole. HL 17/3, 1990, ?

ANTELMI, Donella
91 Ferdinand de Saussure e la linguistica tra Ottocento e Novecento. QPL 8-9, 1989-90 [1991], 3-25

ARDUINI, Stefano.
90 Da Croce a Saussure: 1945-1955 dieci anni di linguistica italiana. SILTA 19/3, 1990, 455-486.

ARRIVÉ, Michel
90 Saussure: le temps et la symbolisation *in* [90] SPRACHTHEORIE UND THEORIE DER SPRACHWISSENSCHAFT, Tübingen, Narr, 1990, 37-47. Réimpr. in *Temps et discours*, sous la direction de Herman PARRET, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 1993, p. 17-30.

90 Signifiant saussurien et signifiant lacanien: continuité ou détournement? *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE Genève, Droz, 1990, 247-262.

91 Saussure et la littérature *in* LE LANGAGE COMME DÉFI, à l'initiative de Henri MESCHONNIC, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1991 (Les Cahiers de Paris VIII), 215-225.

92 Linguistics and psychoanalysis: Freud, Saussure Hjelmslev. Lacan and others. Translated from the French [1986 Linguistique et psychanalyse] by James LEADER. Amsterdam, Benjamins, 1992 (Semiotic crossroads 4). 15, 178 p.

94 Saussure et la littérature. Ds 85, 215-225.

95 Diachronie et linéarité *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 139-145.

95 Un intercesseur après-coup entre Saussure et Freud: Lacan *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 425-430.

195 Saussure aux prises avec la notion de littérature *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 155-172.

97 Histoire, Discours: retour sur quelques difficultés de lecture *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 59-168, 404.

97 Préface *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 15-21.

ARRIVÉ, Michel; NORMAND, Claudine
95 Saussure aujourd'hui [Présentation] *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 11-13.

ASSOUN, P[]-L[]
92 Représentations de mot et représentations de chose chez Freud. HEL 14/2, 1992, 259-279.

BÁEZ MONTERO, Immaculada C[]
96 A dualidade saussureana do siglo lingüístico e as suas repercussões no desenvolvimento da actividad lingüística *in* [96] ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996, 359-364.

BALLY, Charles; MEILLET, Antoine
89(90) Correspondance Bally-Meillet, [éd.] René AMACKER (avec la collaboration de Simon BOUQUET. CFS 43, 1989 (1990). 95-172.
Appendices: A. Sur la préhistoire des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure, 121-125; B. 'Mouvement interuniversitaire franco-suisse', 126s. – S' p. 97, 102-113; 121-125.

BECHARA, EVANILDO
96 Primeiros ecos de F. de Saussure na gramaticografia portuguesa *in* ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996, 365-370.

BEEDHAM, Christopher
96 Vowel + Consonant and Consonant + Vowel Sequences in the strong verbs of German and English. CFS 49, 1995-1996 [1997] 139-163.
S' p.140s.,158

BELLOS, David
90 Philombé et Saussure: à propos de 'La vie mode d'emploi' *in* PARCOURS PEREC, Colloque de Londres, mars 1988. Textes réunis par Mireille

RIBIÈRE. Lyon, Presses universitaires, 1990, p. 91-95.

BENVENISTE, ÉMILE

97 ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS. Actes du Colloque de Cerisy La Salle, 12-19 août 1995, sous la direction de Michel ARRIVÉ, et Claudine NORMAND. LINX, numéro spécial, 1997. 421 p.

Préface, p. 15-21, Présentation, 22-27; Analyse des structures linguistiques, 41-141, Discours, Enonciation, Subjectivité, 145-243, Le programme sémiologique et les Sciences Humaines, 247-333, Questions de méthode, 337-396, Résumés 399-410.– V. [97] ARRIVÉ, BOUQUET, COQUET, COURSIL, DAHLET, DERYCKE, HATZFELD, LAMBERTERIE, LAZARD, MESCHONNIC, NORMAND, PUECH, SAVATOVSKY, SUENAGA, TAKSUKAWA.

BERGOUNIOUX, Gabriel

95 Saussure ou la pensée comme représentation *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 173-186.

BOLZ, Norbert

90 "Strukturen - Diskurse - Medien" in [90] RHETORIK UND STRUKTURALISMUS, Rhetorik 9, 1990 1-10.

Choisit comme point de départ l'axiome s'ien de forme-substance; cite CLG/E 3297,13 (indépendance du système sémiologique des objets désignés). Commente LÉVI-STRAUSS et LACAN.

BONFANTINI, Massimo A[]; MARTONE, Arturo.

95 Iconicité et inventivité d'après Saussure, Peirce et au-delà *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 193-201.

BOUQUET, Simon

92 La sémiologie linguistique de Saussure: une théorie paradoxale de la référence? Langages 107 (Sémiologie et histoire des théories du langage), 1992, 84-95.

92 Le 'Cours de linguistique générale' et l'apprentissage linguistique. CFS 46, (Actes THÉORIE ET PRATIQUE DES SCIENCES DU LANGAGE), 1992, 73-90.

95 Transformations saussuriennes de la grammaire *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 313-320.

97 Benveniste et la représentation du sens: de l'arbitraire du signe à l'objet extra-linguistique, *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 107-122, 402.
Introduction, p. 107s.; Les textes saussuriens originaux et les questions de l'arbitraire et de la réalité extra-linguistique, 108-117; Critique de la critique de Benveniste, 117-121; Conclusion, 121s.

97 Introduction à la lecture de Saussure. Paris, Payot Rivages, 1997. 396 p.
Avant-propos, p. [3-11, numérotés] I-VIII – Apparat critique (Etablissement, références et datation des textes saussuriens cités; abbréviations bibliographiques), 12-16 – Préambule: Epistémologie, métaphysique et sciences humaines, 17-53 – I^e^ partie: De la contemplation d'un sphinx à la philosophie d'une science (I. Genèse d'une quête; une contemplation solitaire; II. L'objet, la science et la théorie de la science), 55-86 – 2^e^ partie: Une épistémologie de la grammaire comparée (I La grammaire comparée, science de l'esprit; II. Une épistémologie galiléenne; III. «La langue»; IV «Un système de signes»), 89-166 – 3^e^ partie: Une métaphysique du signe linguistique (I. Une vue «générale» et «philosophique» sur le langage; II. Linguistique, sémiologie et psychologie; III. De l'héritage des Lumières à une révolution métaphysique), 167-245 – 4^e^ partie: Le programme d'une grammaire du sens (I. Une épistémologie programmatique; II. L'arbitraire comme raison du signe; III. L'objet sémantique; IV. La valeur sémantique), 246-345 – Epilogue: Horizons épistémologiques de la sémantique saussurienne, 348-373 – Bibliographie, 376-386; Index, 387-391.

BOURDON, B[]

96 *C.r.* de F. de SAUSSURE, Cours de linguistique générale, Lausanne-Paris, Payot, 1916), Revue philosophique, janvier 1917, 90-96. Fenestra 1, 1996 (Document), 50-59.

BOYADJIEV, Jivco

91 Teoretičnite osnovi na frenskata sociologičeska lingvistična škola (A. Meie, J. Vandries). Sofia, Universitetsko izdatelstvo 'Sv. Kliment Oxridski', 1991. 81 p.
Résumé français: Les fondements théoriques de l'école linguistique sociologique française - A. Meillet, J. Vendryes, p. 78-81. – Etude comportant 11 chapitres: Peut-on parler d'une école linguistique sociologique française? Antoine Meillet (1866-1936), Joseph Vendryes (1875-1960), E. Durkheim et son influence sur A. Meillet et J. Ven-

dryes; F. de Saussure en tant que linguiste général vu par A. Meillet et J. Vendryes, A. Meillet et J. Vendryes au sujet du caractère social du langage; Les notions de 'système' et 'structure' chez A. Meillet et J. Vendryes; Quelques notes sur le problème 'langue et parole' chez A. Meillet et J. Vendryes; L'attitude d'A. Meillet et de J. Vendryes à l'égard des tendances (lois) générales en matière de langage; A. Meillet et J. Vendryes et la phonologie.

92 *Ferdinand djo Sosjur i savremennata lingvistika* [F' de S' et la linguistique moderne] in CLG [Traduction bulgare:] Ferdinand djo SOSJUR, «Kurs po obšta lingvistika» par živko BOJADŽIEV [= Jivco BOYADJIEV] et Petja Asenova, Sofia, Nauka i izkustvo [Science et art], 1992, 7-28.

BRÜGGER, Niels
90 Den strukturelle lingvistik og den strukturelle antropologi - fra Saussure til Lévi-Strauss. (P)P série XVI/126,1990, 3-31.

BURKHARDT, Armin.
90 "Vorwort des Übersetzers" in [90] RAGGIUNTI, *Philosophische Probleme*, Aachen, Alano-Rader, 1990, p. VII-XIV.

BUSSE, Dietrich.
92 Textinterpretation. Sprachtheoretische Grundlagen einer explikativen Semantik. Opladen, Westdeutscher Verlag, 1992.
Chap. 2: Positionen der Wortsemantik, p 24-48 et notes, 199-212.

CALERO, Francisco
90 Los orígines del concepto 'arbitrariedad del signo'. REL 20/2, 1990.

CAPT-ARTAUD, Marie-Claude
89 Rhétorique et poétique - une distinction fondée sur la linguistique saussurienne. CFS 43, 1989 (1990), 25-42.
S' p. 26s., 30, 33, 35.

93 'Redouter, craindre, avoir peur ...' ou La plus belle pièce de l'héritage rhétorique. CFS 47, 1993 [1994], 25-36.
S' p. 25-32; facs. 36. – Communciation au congrès LE RADICI STORICHE DELLE TEORIE LINGUISTICHE, Université de Calabre, sept. 1992 - Version anglaise in HISTORICAL ROOTS OF LINGUISTIQUE THEORIES, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, 1993 (Amsterdam Studies in the theory and history of linguistic science).

94 L'antonomase, figure du destin. CFS 48, 1994 (1995), 19-39.

94 Petit traité de rhétorique saussurienne. Genève, Droz, 1994 (Publications du Cercle Ferdinand de Saussure, II)., 166 p.
R.c. M. BONHOMME, CFS 48, 1994 (1995), 185-187.

96 In memoriam Luis J. Prieto. CFS 49, 1995-1996 [1997] 3-6.

CAUSSAT, Pierre
95 Saussure, un nouveau nominalisme *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris. Numéro spécial de LINX, 1995, 275-291.

CHISS, Jean-Louis; PUECH, Christian
94 Saussure et la constitution d'un domaine de mémoire pour la linguistique moderne. Langages 114, 1994, 41-53.

COQUET, Jean-Claude
95 La syntagmatique d'Aristote à Benveniste *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris. Numéro spécial de LINX, 1995, 29-38.

97 Benveniste et le discours de la passion *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 295-305, 407.

CORBERA POU, Jaime
96 Dialecte i llengua: la distinció saussureana i la realitat sociopolítica *in* [96] ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA, 371-377.

COSERIU, Eugenio.
95 My Saussure *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 187-191.
Version espagnole 'Mi Saussure' *in* [96] ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996, 3679-382.

97 Présentation *in* [97] LES LINGUISTES SUISSES ET LA VARIATION LINGUISTIQUE, Basel-Tübingen, Francke, 1997, 7-19.
Sens de l'ouvrage; justification du choix des linguistiques traités et précision du concept de variation. Place à attribuer à S'. p.8-s.,12s. et passim.

COURSIL, Jacques.
95 Analytique de la phonologie de Saussure: les deux théorèmes*in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 323-352.

97 La topique du dialogue ou comment on assigne au sujet son lieu *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 225-243, 406.

CRIPPA, Sabina
90 Glossolalia. Il linguaggi di Cassandra. SILTA 19/3, 1990, julio-dic. 487-508.

DAHLET, Patrick
97 Une théorie, un songe: les énonciations de Benveniste *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 195-208, 405.

DARNELL, Regna
94 The structuralism of Claude Lévi Strauss, HL 22/1-2, 1994, 163-180.
V. [96] RUBEN, Guilhermo et Victoria R. Comments on «The structuralism of Claude Lévi Strauss». HL 23/1-2, 1996, 237-41.

DASCAL, M[]; BORGES NETO, J[].
91 De que trata a lingüística, afinal? HEL 13/1, 1991, 13-50.

DÉCIMO, MARC
93 De quelques candidatures et affinités électives de 1904 à 1908, à travers un fragment de correspondance: le fonds Michel Bréal (Lettres d'O. Jespersen, A. Bach, V. Henry, G. Maspéro, A. Meillet, F. de Saussure et Ch. Bally). CFS 47, 1993 [1994], 37-60.
Affaire Hélène SMITH, 45-48 (+notes); Saussure comparatiste 49-48; Hommage de 1908, Annexe IV, p. 56s; Nécrologie (BRÉAL), Annexe III, 56.

94 Saussure à Paris. CFS 48, 1994 (1995), 75-90.
Lettres de S' à Gaston PARIS.

DE MAURO, Tullio
91 La nascita della Società di Linguistica italiana *in* LA LINGUISTICA ITALIANA, OGGI, Roma, Bulzoni, 1991 (Società di linguistica italiana, 29), p. 12-29.

Avec discussion, p. 30-35. – Observations sur la réception de Saussure en Italie 13 et 15-18, cf. aussi 46 MEZZELTIN (discussion de RAMAT, *Storia e funzione della Società italiana di Glottologia*, à propos de la Suisse). [A vrai dire il est un peu pénible de voir MEZZETLIN ignorer complèment le travaux s'iens de Genève (y compris CFS et GODEL) et Berne, et il est inadmissible de vouloir réduire S'.à une linguistique du XVIII[e] siècle (MEZZETLIN, *L'italianistica attuale vista da un romanista*, 126; v. réplique de DE MAURO 136].

91(92) Ancora Saussure e la semantica. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992), 101-109.

95 Introduction to the symposium *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 11-13.

DEROSSI, Giorgio

91(92) Semiologia e conoscenza. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992), 111-120.
S' p. 112.

DERYCKE, Marc

97 La langue: clivage, nouages, capitonnage *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 271-285, 407.

DETET, André

95 La référence à Saussure chez G. Guillaume *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 461-468.

DICTIONNAIRE

90 DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, 9ème éd., fasc. 5, 467-582. Paris, Imprimerie nationale, 1990.
Nouvelles entrées, p. 473: «DIACHRONIE (*ch* se prononce *k*) n. f. LINGUISTIQUE: Evolution des langues dans le temps; discipline traitant de cette évolution. *Diachronie* se dit pas opposition à *Synchronie*, qui étudie l'état de la langue à une époque donnée. Par anal. SC. HUMAINES. Etude de l'évolution des faits de société.» – «DIACHRONIQUE (*ch* se prononce *k*) adj. Qui est relatif à la diachronie. *La linguistique diachronique. Une étude diachronique des rites funéraires.*»

DILLINGER, Mike

90 On the concept of 'a language' *in* STUDIES ON MARIO BUNGE'S 'TREATISE' ed. by Paul WEINGARTNER, Georg J. W. DORN, Amsterdam, Atlanta-Rodopi, 1990, p. 5-26.
Explication ontologique du concept de langue à partir de S' et de BUNGE. – *C.r.* L. KACZMAREK in *On treating a 'treatise'. Argumente gegen Pseudowissenschaft*, BGS 3/1-2, 1993, 198-200.

DOANY, Nada Koleilat

92 La parole est à Ferdinand de Saussure: Toward a science of Speaking. UMI Dissertation Services, Ann Arbor (Michigan), 1992. 6.
I. p. 1-44: A founder despite himself; *Donner la parole à S'* (Steps toward a beginnig; The objects of linguistics); Resituating S' (The neogrammarians; A new paradigm for the study of language; Sign and system - arbitrariness, linearity, descritipve method); Dismantling the author and the fabricated text; From linguistics to pragmatics; Preview of the inquiry.– II. 45-89: *L'homme de paroles*; Dismemberment of S'; *Professeur par excellence (Période allemande, 1876-1880; parisienne, 1880-1891, genevoise: 1891-1913)* The new old order (The three courses); *Auteur malgré lui* (Absence of wrting; The falsification); *Les paroles de S'*; Loss of orality. – III. 90-133: Saussure at play: from linguistics to poetics (Toward an oral translation); Restauring the lost ludic; *Paroles en jeu.* – IV. 134-174 *Linguistique de la parole*; False consecration of binary opposition; Between *langue* and *parole* (What is *langue*: *langue* is not a nomenclature, *langue* is systemic, *langue* is independent of individual will; Problems with s'ean terminology; Inseparability of *langue* and *parole* - a false dichotomy, *parole* is doing, *parole* is social; A return to orality. – V. 175-194: Pragmatics of *parole*; Conclusion. – Appendices, 195-320 (A. *Les trois cours de F. de S' à l'Université de Genève*; B. Chronology of the *Cours de linguistiquen générale*; Translated passages of the *Cours de linguistique générale* by [L. K.D]; Bibliography. – Vita [de L. K. D.] 321. – Thèse University of Texas at Austin 1992. Copie xérographique établie sur micofilm datée 1994.

DOUAY, Catherine; ROULLAND, Daniel

90 "Ces mots de Gustave Guillaume. Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage". Rennes, Presses universitaires de Rennes et Laboratoire du CERLICO, 1990. 217 p.
Introduction, p. 7-11, avec exposé du rapport S'-G.; *Bibliographie et abréviations*, 12.; *Présentation* 13-15; Vocabulaire 17-200; *Index* 201-

217. – *C.r.* J.-Ph.S.-G. in Bullentin d'information de la S.H.E.S.L. 26, 1991, 24s.

EBNETER, Theodor

93 La phrase dans le domaine de la 'langue' [Actes du Xe Congrès international des linguistes, Bucarest, 28 août - 2 septembre 1967, vol. 1, Bucarest, Académie de la République socialiste de Roumanie, 1969, p. 425-431] *in* [93] E., Strukturen und Realitäten, p.3-9.

93 Lautsystem und psychologische Realität [Akten der 3. Salzburger Jahrestagung für Linguistik, hrg. v. Gaberell DRACHMAN, Salzburg, Neugebauer, 1977, p. 333-345] *in* [93] E., Strukturen und Realitäten, p. 63-74. Abstract, p. 75.
Discussion de la thèse s'ienne des unités oppositives, relatives et négatives (phonèmes) formant un système cohérent, sur la base du dialect rhétoroman d'Obervaz.

93 Strukturen und Realitäten. Aufsätze zur Romanität Graubündens und Norditaliens, hrg. v. Alfred TOTH, Basel-Tübingen, Francke, 1993 (Romanica Helvetica, 110), XXVI, 329 p.

EGLI, Urs

94 Saussure, moderne Versionen de IC-Analyse und ihre philosophische Deutung. CFS 48, 1994 (1995), 41-57.
1ère version d'un chapitre de EGLI, Urs - EGLI-GERBER, Renate, Sprachsysteme: Logische und historische Grundlagen der erweiterten Phrasenstrukturgrammatik, Konstanz, Fachgruppe Sprachwissenschaft, 1992 (Arbeitspapier 28).

ELIA, Silvio

96 Esterá o saussurianismo ultrapassado? *in* [96] ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996, 383-404.

ÉMILE BENVENISTE v. BENVENISTE

ENCYCLOPAEDIA

90 An ENCYCLOPAEDIA OF LANGUAGE, ed. N. E Collinge. London-New York, Routledge, 199o.
Index p. 1007.

92 INTERNATIONAL ENCYCLOPEDIA OF LINGUISTICS, Oxford-New York, Oxford University Press, 1992.
«[Offers the reader] in addition to various articles on languages and aspects of languages [] biographies of twenty or so of the greatest linguists. Saussure is not among them. Oddly enough, this apparent prejudice against Saussure vanishes when the encyclopedia gets down to describing linguistic phenomena: the authors of the various articles cite Saussure more than any other European linguist and, in the Glossary of the encyclopedia, the references to Saussure are more numerous than those to any other name – included the linguists selected for full biographical treatement» DE MAURO *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, *Introduction to the symposium*, p.12.

ENGLER, Rudolf

90 La parte di Saussure *in* ROMAN JAKOBSON, a cura di Pietro MONTANINI e Massimo PRAMPOLINI. Roma, Editori riuniti, 1990, 29-43.

90 Présentation *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, V-VIII.

91(91) Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992), 151-165.
S' p. 153, 157-161.

95 Iconicity and/or arbitrariness *in* ICONICITY IN LANGUAGE, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, 1995, 39-45.

95 La forme idéale de la linguistique saussurienne *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 17-40.

95 Niveau et distribution d'éléments dans le rapprochement de théories linguistiques *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 187-199.
Version espagnole 'Nivel y distribución de elementos en la aproximación de teorías linguísticas' *in* [96] ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996, 405-414.

97 Ferdinand de Saussure (1857-1916) *in* [97] LES LINGUISTES SUISSES ET LA VARIATION LINGUISTIQUE, Basel-Tübingen, Francke, 1997, 21-30.

EVERHARTZ, Günter; MONES, Andreas
90 "Text - Traum - Text, oder: Das Nichts einer Differenz" in [90] RHETORIK UND STRUKTURALISMUS, Rhetorik, 9, 1990 38-51.
Référence à la théorie de la valeur s'ienne, à laquelle E.-M. rattachent celle du champ sémantique, p. 41.

FEHR, Johannes
92 Die Theorie des Zeichens bei Saussure und Derrida oder Jacques Derridas Saussure-Lektüre CFS 46, 1992, 35-54.

92 La vie sémiologique de la langue: esquisse d'une lecture des 'Notes manuscrites' de Saussure. Langages 107 (Sémiologie et histoire des théories du langage), 1992, 73-83.

95 'Bœuf, lac, ciel' - 'concierge, chemise, lit' *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 430-438.

96 Saussure: Cours, publications, manuscrits. Les contours de l'œuvre posthume et ses rapports avec l'œuvre publiée. HEL18/2, 1996, 179-199.

97 Ferdinand de Saussure: Linguistik und Semiologie. Notizen aus dem Nachlass. Texte, Briefe und Dokumente, gesammelt, übersetzt und eingeleitet von Johannes FEHR. Frankfurt am Main, Suhrkampf, 1997. 606 S.
Vorwort, p. 11-13. – 1 Teil: S': Zwischen Linguistik und Semiologie: Ein einleitender Kommentar (A. Ansätze; B. Sprachen; C. Zeichen; D. Umrisse), 17-226. – 2. Teil: Texte von F' de S' ab 1891-1911 (E. Editorische Hinweise und textkritische Zeichen; F. Transkription und Uebersetzung eines Manuskriptauszugs; G. Notizen aus Saussures Nachlass), p. 229-530. – 3. Teil: Anhang: Daten zu seiner Biographie F' de S's, 26. November 1857 bis 22. Februar 1913, 533-550; Bibliographie 551-597; Stellenangaben zu den Motti, 597; Namenregister, 598-604; Dank, 605s.– *C.r.* Manfred GEIER, Frankfurter Allgemeiner Zeitung, 25. 3. 1997, S.132; Hans-Dieter Gondek, Süddeutsche Zeitung, 7./8. Juni 1997 u. NZZ, 16. Juli 1997, 42.

FORRAL, Gábor
90 From language and parole to competence and performance, in ZEICHEN, DENKEN, PRAXIS, hrg. Jeff BERNARD u. János KELEMEN, Wien-Budapest, ÖGS 1990.

FRÝBA-REBER, Anne-Marguerite
94 Albert Sechehaye et la syntaxe imaginative. Genève, Droz, 1994 (Publications du Cercle Ferdinand de Saussure, 3). 240 p.
Thèse de Berne.

96 Charles-Albert Sechehaye: un linguiste engagé. CFS 49, 1995-1996 [1997] 123-137

FRÝBA-REBER, Anne-Marguerite; CHAMBON, J[ean]-P[aul]
96 Lettres et fragments inédits de Jules Ronjat adressés à Charles Bally (1891-1918). CFS 49, 1995-1996 [1997]

GADET, Françoise
95 Jakobson sous le pavillon saussurien *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 449-459.

GALAZZI, Enrica
92 1880-1994. Le combat des jeunes phonéticiens: Paul Passy. CFS 46 (Actes THÉORIE ET PRATIQUE DES SCIENCES DU LANGAGE), 1992. 115-129.
S' 119, 125.

GALIBERT, Jean-Paul
91 La langue n'est pas constituée de signes: les clivages saussuriens en question. Linguisticae investigationes (LInv) 15/2, 1991, 411-424.

GAMBARARA, Daniele
91(92) Diachronie et synchronie. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992), 183-199.
S' 183-190, 197-199.

GANDON, Francis-Marie
95 L'ambivalence théorique dans la recherche saussurienne sur la légende et les Notes 'item' *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 202-217.

195 Signe et temporalité dans les notes 'item' *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris. Numéro spécial de LINX, 1995, 147-151.

GARCÍA, José María; GALLEGO, Miguel
96 O princípio de arbitrariedade e a lingüística actual *in* [96] ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996, 415-422.

GARNIER, Catherine
82 Tokieda contre Saussure, pour une théorie du langage comme processus. Langages 68 (La linguistique japonaise), décembre 1982, 71-84.

GENTILHOMME, Yves
95 Le signe dans les discours technoscientifiques: deux hypothèses*in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 353-368.

GIROD-DŒBELIN, Anne-Christine
91 La dichotomie synchronie-diachronie chez Saussure et Benveniste: fondements et reformulations. TRANEL 17, 6/1991, 163-185.
Etude qui intéressant pour l'apport d'exemples étudiés sous le point de vue de l'opposition synchronie/diachronie, mais plutôt confuse dans la présentation théorique.

GIUGLIANO, Dario
94 Dererida-Saussure: Segno e differenza. Roma. Bulzoni, 1994 (Biblioteca di cultura, 492). 93 p.

GLINZ, Hans
94 Grammatiken im Vergleich: Deutsch-Französisch-Englisch-Latein. Formen-Bedeutungen-Verstehen. Tübingen, Niemeyer, 1994 (Germanbistische Linguistik 136). 21, 962 p.
C.r. Stefan SONDEREGGER in Nzz 206, 6. Sept. 1995, 48: «Rückgriff auf S'».

GMÜR, Remo
90 Saussures 'Mémoire'-Prinzipien in seinen späteren indo-germanistischen Arbeiten *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 39-51.

GODEL, ROBERT
94 La linguistique et l'enseignement des langues classiques. CFS 48, 1994 (1995), 149-173.

GORDON, W. Terrence
94 Bridging Saussurean structuralism and British lingustic thought. HL 21/1-2, 1994, 123-136.

GRANON-LAFONT, Jeanne

95 La barre et la topologie lacanienne *in* [95.] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 439-445.

GREGERSEN, FRANS

91 Sociolingvistikens (u)mulighed. Videnskalshistoriske studier i Ferdinand de Saussures og Louis Hjelmslevs strukturalistike sprogteorier [The (im)possibility of sociolingistics, Les théories structuralistes de la langue de F. de S. et L. H.]. Copenhagen, Tidende Skifter, 2 vol.
Thèse de Copenhagen. – *C.r.* M. BAUMANN LARSEN, DS 87, 1992, 158s; W. Keith Percial, Language 70/3, 1994, 603s.

GUSMANI, Roberto

93 Metafore saussuriane. Incontri ling. 16, 1993, 195-197.

HARRIS, Roy

93 Saussure and linguistic geography. Language sciences 15/1, 1993, 1-14.
Distingue trois conceptions de la linguistique géographique, celle du 'continuum', la conception 'relationnelle' et celle de l'«aggrégat». S' aurait développé des arguments puissants pour la première de ces conceptions, mais aurait été forcé de l'abandonner et en aurait développé une nouvelle proche des positions «intégrationistes». Opposition entre S' et Gilliéron. – Analyse intéressante qui rend sa valeur à la «linguistique géographique» de S'.

95 Saussure, generative grammar and integrational linguistics *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 203-213.

HARRIS, Roy; TAYLOR, T[albot] J[]

90 Landmarks in linguistic thought: the western tradition from Socrates to Saussure. Routledge 1990. 240 p.

93 Saussure, Wittgenstein and 'la règle du jeu' *in* LINGUISTICS AND PHILOSOPHIE: a controversial interface, ed. by Rom Harre and Roy Harris, Oxford-New York-Seul-Tokyo, Pergamon Press, 1993, p. 219-231.

94 Criticizing Saussure. Semiotica 98/1-2, 1994, 181-186.
C.r. de [91] HOLDCROFT, Saussure.

HASSLER, Gerda

91 Der semantische Wertbegriff in Sprachtheorien vom 18. bis zum 20. Jahrhundert. Berlin, Akademie Verlag, 1991. 349 p.
C.r. KŒRNER, Germanistik 33, 1992/3-4, 655.

HATZFELD, Marjolaine

97 Portrait de la vierge en dame aux camélias *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 287-293, 407.

HEGER, Klaus

90 Philosophie und Sprache. ZRPh 106, 3/4, 1990, 371-374.
Observations sur l'appréciation du langage dans la philosophie de Bertrand RUSSEL (*Philosophie: Die Entwicklung meines Denkens*, Frankfurt/M., Fischer, 1988) considérée sous l'angle s'ien de *langage-langue-parole*.

92 Langue und Parole, *in* OFFENE FRAGEN – OFFENE ANTWORTEN IN DER SPRACHGERMANISTIK, hg. v. Vilmos AGEL u. Regina HESSKY, Tübingen, Niemeyer, 1992, p. 1-13.
0. Einleitung - 1. Soziologische und/oder psychologische Interpretation - 2. Universale und Einzelfall - 3. Hierarchie von Abstraktionsebenen - 4. Methodologische Gegenüberstellung - 5. Ranghöchste Uebereinzelsprach-lichkeit.

HENRÍQUEZ SALIDO, Mª do Carmo

96 'La force d'intercourse et l'esprit de clocher' e a língua da Galiza, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996 *in* [96] ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996, 423-439.

HERMANNS, Fritz

92 'Materie' ist nicht Gegenstand. Bemerkungen zur deutschen Uebersetzung des *Cours de linguistique générale* von Ferdinand de Saussure, in TEXTE, SÄTZE, WÖRTER UND MONEME, Festschrift für Klaus Heger zum 65. Geburtstag hrg. v. Susanne R. Anschütz, Heidelberg, Orientverlag, 1992, p. 283-289.
1. Einladung zur Kritik, p. 283s; 2. 'Materie' ist nicht Gegenstand, 284-286; 3. 'Langage', 'langue' und 'parole', 286; 4. 'Signifiant' und 'signifié', 287s.; 5. 'Identität' ist keine 'Gleichheit', 288-289. – Analyse pertinente.

HILTY, Gerold

90 HILTY, Gerold. Análisis semántico de algunos verbos de movimiento *in* LA DESCRIPCIÓN DEL VERBO ESPAÑOL (coordinadores Gerd WOTJAK, Alexandre VEIGA), Verba 32, 1990, 163-166.
Emet l'opinion p. 165s. que l'analyse paradigmatique opérant sur des 'sèmes', telle que la sémantique structurale la conçoit, traite les lexèmes 'en tant que membres du système linguistique de la langue au sens s'ien'; y oppose une analyse syntagmatique tenant compte du contexte (ex. de *sauter*) et qui opère sur des 'composants sémantiques' d'un niveau plus abstrait que la langue.

HISTOIRE

96 HISTOIRE, ÉPISTÉMOLOGIE, LANGAGE [HEL] Hors-série 1, 1996. Tables analytiques 1979-1995 (t. I,1-t. XVII,2. 206 p.
Renvois à S' *v.* Index des noms propres, p.197.

HOLDCROFT, David

91 Saussure: signs, system, and arbitrariness. Cambridge, Cambridge (GBR) University Press, 1991 (Modern European philosophy). 10, 180 p.
Preface, p. IXs.; Introduction 1-3 – 1. Saussure's work: its context and significance, 4-18, - 2. The distinction between 'langue' and 'parole' 19-46 - 3. Language as a system of signs: I: Signs, arbitrariness, lienarity, and change 47-68 - 4. II: Diachronic and synchronic linguistics, 69-87 - 5. III: Identities, system and relations, p. 88-106 - 6. IV: Values, differences, and reality 107-133 - 7. Successes and failures 134-160 – Notes 161-174; Bibliography 175-177.– Index, p. 178-180. – *C.r par* W. BENNETT, FS 46/4, 1992, 502; W. Terrence GORDON, HL 19/2-3, 1992, 369-374; R. HARRIS, Semiotica 98/1-2, 1994, 181-186; John E. JOSEPH, Language 69/2, 1993, 421s.; HARRIS, Roy, Semiotica 98, 1994, 181-186; KŒRNER, Germanistik 33/1, 1992, 30.

HÜLLEN, Werner

90 Rudolf Hallig and Walther von Wartburg's 'Begriffssystem' and its non-/acceptance in German linguistics *in* ESSAYS TOWARDS A HISTORY OF SEMANTICS, ed. Peter SCHMITTER, Münster, Nodus, 1990, p. 129-168.
4.3 Early Saussure reception, p. 150-158.– Réaction suisse-allemande et allemande (JABERG, ROGGER, TRIER, WARTBURG, WEISGERBER) de l'entre-deux-guerres, largement caractérisée par une interprétation qui rapproche S' de HUMBOLDT; ambiguïtés résultant de rapprochements avec les concepts 'psychologico-individuels' et 'socio-nationaux'. Utilise [89] THILO.

ICONICITY

95 ICONICITY IN LANGUAGE, ed. by Raffaele SIMONE, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, 1995 (Amsterdam studies in the theory and history of language science, s. IV: Current issues in linguistic theory, 110). 11, 317p.
Congrès Rome, octobre 1992.– S': R. SIMONE: Foreword: Under the Sign of Cratylus, p. VIII-XI: X ; S. GENSINI, Criticisms on the arbitrariness of language in Leibniz and Vico and the 'natural' philosophy of language, 3-18: 4s., 12s. 16n.; W. DRESSLER, Interactions between iconicity and other semiotic parameters, 21-37: 23; T. GIVÓN, Isomorhism in the grammatical code: cognitive and biological considerations, 47-76: 48; R. AJELLO, The icon as an abductive process towards identity, 77-83: 78; R. ANTTILA, S. EMBLETON, The iconic index: from sound change to rhyming slan, 87-118: 87s., 92; R. SIMONE, Iconic aspects of syntax: a pragmatic approach, 153-169: 157, 167 – Index 309-317.

90 IDEOLOGIES OF LANGUAGE ed. John E. JOSEPH and Talbot J. TAYLOR London and New York, Routledge, 1990 (Routledge politics of language series). 8, 245 p.
J. E. JOSEPH; Talbot J. TAYLOR, Introduction: Ideology, science and language, p. 1-5 – I. Linguistics ideologies: T. J. TAYLOR., Which is to be master? The institutionalization of authority in the science of language, 9-26; T. CROWLEY, That obscure object of desire: a science of language, 27-50; J. E. JOSEPH, Ideologizing Saussure: Bloomfield's and Chomky's readings of the *Cours de linguistique générale*, 51-78; D. CAMERON, Demythologizing sociolinguistics: Why language does not reflect society, 79-97 – II. The linguistics of self-image, 97-152 – III. Politica linguistics, 153-221.

ILIESCU,Maria

97 Henri Frei (1899-1980), *in* [97] LES LINGUISTES SUISSES ET LA VARIATION LINGUISTIQUE, Basel-Tübingen, Francke, 1997, 46-55.
Société linguistique de Genève et prises de position s'iennes, p.45s., 51.

ITKONEN, Esa

91 Universal history of linguistics. India, China, Arabia, Europe. Amsterdam-Philadelphia, Benjamin, 1991. 9, 368 p. (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, s. III: Studies in the History of the Language Sciences, 65)
S', p. 151: analogie à langue-parole dans Sībawaihi; 265: Port-Royal; 297-303: fondement d'une linguistique autonome chez S'; 308, 320.

75 JAAR

92 75 JAAR COURS. Saussuriaanse concepties ter discussie. [Colloque Amsterdam, 8-11-1991]. Forum der Letteren 33/1 1992.
75 jaar Cours, 1: J. NOORDEGRAAF, M. VAN DER WAL, Sausuriaanse concepties ter discussie, 3-4 – A. LUBOTSKY, Van taalreconstructie naar taaltheorie - Indogermanistisch werk van F. de S' en zijn CLG, 5-10 – G. A. T KŒFŒD, Analogie is geen taalveranderung - ofwel: de conventies, het systeem en het sprekend subject, 11-17 – J. VAN MARLE, De studie van de paradigmatiek: een poging tot reconstructie, 18-28; – J. M. VAN DE HORST, De Saussure en de waarneembaarheid van betekenis, 29-34 – R. Teeuwen, Intellectuele intimiteit: de achttiende-euuwsse salon en zeventiende feminisme, 35-45. - Bœkbesprekingen.– Cf. M. VAN DER WAL in Bulletin d'Information de la S.H.E.S.L. 28, 1992, 30.

JACOBINI, Claudio

95 Saussure and generative morphology *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 215-230.

JÄGER, Ludwig

90 Die semiologische Kritik des linguistischen Segmentalismus: die Sprachidee F. de Saussures und die kognitivistische Heraus-forderung der Linguistik *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 73-86.

JAKOBSON, Roman

90 Retrospettiva sulla teoria saussuriana *in* [90] ROMAN JAKOBSON, a cura di Pietro MONTANINI e Massimo PRAMPOLINI. Roma, Editori riuniti, 1990, 377-417.
Trad. it. de *La théorie saussurienne* [1942], *Selected writings, VIII completion volume I*, Berlin - New York - Amsterdam, Mouton-de Gruyter, 1988.

90 ROMAN JAKOBSON. A cura di Pietro MONTANI e Massimo PRAMPOLINI. Introduzione di Emilio GARRONI. Con il testo inedito di R. O. JAKOBSON *Retrospettiva sulla teoria saussuriana* (1942). Roma, Editori riuniti, 1990. 8, 469 p.
S', p. 4, 7 25 39-43, 46, 47, 50, 57, 61-63, 65-68, 73, 75-81, 108, 226, 287, 292, 294, 306, 308, 318 320, 322, 325, 329, 336, 379-384, 386-391, 394, 397, 398-400, 402-406, 408, 411-417, 421, 422, 443, 468 Indice dei nomi.

JENNER, Gero

93 Principles of language. Frankfurt/M.-Berlin-Bern-New York-Wien, Peter Lang, 1993. 509 p.
Problème de l'arbitraire.

JOSEPH, John E[]
89(90) Bloomfield's saussureanisme. CFS 43, 1989 (1990), 25-42.

KAHANE, Henry
90 Das Wort in synchronischer und diachronischer Sicht. SemB.12, 1990.

KIM, Sungdo
90 Le mythologue Saussure est-il encore Saussure. LINX 22/1, 1990, 119-141.

90 Notes sur la traduction de la terminologie saussurienne en écriture chinoise. Le cas de la terminologie saussurienne en coréen. CFS 44, 1990, 73-93.

93 La mythologie saussurienne: une nouvelle vision sémiologique? Semiotica 97/1-2, 1993, 5-87.

95 La mythologie saussurienne: une ouverture sémiologique *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 293-300.

KIRSNER, Robert S[]
90 Grappling with the ill-defined: Problems of theory and data in synchronic grammatical description *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 187-201.

KNOBLOCH, Johann
91 Sprachwissenschaftliches Wörterbuch, 2. Band, Lieferung 2: Flüsterlaute - Friaulisch, Heidelberg, Winter, 1991, p. 81-160.
p. 87s.: Form-Funktion, 89: Form-Substanz,; 129s.: Fortunatov-de Saussures Gesetz (Bernhard GRÖSCHEL); 146s.: Französische Schule.

KOCH, Peter, ŒSTERREICHER, Wulf
90 Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch. Tübingen, Niemeyer, 1990.(Romanistische Arbeits-hefte, 31). 10, 266 p.

3.1.3 Von Saussure bis Chomsky, p. 20s. – Voit S' dans la tradition néo-grammairienne, selon laquelle il aurait thématisé la langue parlée (mais sans différenciation ultérieure en aspect conceptionnel et médial). Reconnaît à la seule école de Genève (en particulier Bally et Frei), au sein du structuralisme et avant Choimsky, d'avoir vu l'importance du concept de langue parlée.

KŒFŒD, T[]

92 Analogie is geen taalveranderung - ofwel: de conventies, het systeem en het sprekend subject.*in* 75 JAAR COURS: Saussuriaanse concepties ter discussie, FdL 33/1,1992, 11-17.

KŒRNER, Konrad

89(90) L. Bloomfield and the 'Cours de linguistique générale'. CFS 43, 1989 (1990), 55-63.

90 Ferdinand de Saussure and the question of the sources of his linguistic theory *in* [90] SPRACHTHEORIE UND THEORIE DER SPRACHWISSENSCHAFT, Tübingen, Narr, 1990, 153-166.

94 Chomsky's readings of the 'Cours de linguistique générale'. LeSt 29/2, 1994, 267-398.
Egalement in FESTSSCHRIFT HANS HELMUT CHRISTMANN, 1994, 687-699.

KOLDE, Gottfried

90 Zur Lexikologie der akkusativzuweisenden Adjektive des Deutschen. CFS 44, 1990, 95-121.
S' p. 95.

KOMATSU, Eisuke

93 Introduction *in* [93] SAUSSURE, Cours de linguistique générale, premier et troisième cours, p. 1-8
Expose les circonstances des deux cours et de leur édition. Indique l'existence d'un manuscrit jusqu'à maintenant inconnu (PATOIS) du 1er cours, p. 5

95 La critique de la théorie saussurienne d'après Motoki Tokiéda (1941) *in* [95 SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 258-262.

95 Les deux psychologies de la théorie saussurienne *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 89-95.

95 Saussure et Husserl. Fenestra 1, 1995, 35-40.

96 How was Saussure's Cours in general linguistics written? Fenestra 2, 1996, 41-50

KRAMPEN, Martin
91(92) Structure as process. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992) , 201-209.
S', p. 204-209.

LAMBERTERIE, Charles de
97 A propos du vocabulaire des institutions indo-européennes *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 355-363, 409.

LAZAR, Judith
92 La science de la communication. Paris, PUF, 1992 (Que saisje?). 125 p.
Insère p. 44-47 S' dans le schéma Ogden-Richards.

LAZARD, Gilbert
97 Benveniste et la syntaxe générale *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 95-106, 401.

LETOUBLON, Françoise
92 Le rôle d'Antoine Meillet dans la linguistique européenne au début du vingtième siècle. CFS 46 (Actes THÉORIE ET PRATIQUE DES SCIENCES DU LANGAGE), 1992, 131-141.
1.1880-1914 et le 'tournant' du siècle', p. 131-133;

LEIBNIZ
90 LEIBNIZ, HUMBOLDT, AND THE ORIGINS OF COMPARATIVISM ed. Tullio DE MAURO and Lia FORMIGARI with the assistance of Donatella DI CESARE, Raffaella PETRILLI and Anna Maria THORNTON. Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, 1990. (ASTHLS, 3: SHLS, 49). 7, 329 p.
Index p. 215, 241, 257, 306s.

LINDA, Markus
96 Kommentiertes Verzeichnis der Vorlesungen F. de Saussures an der Universität Genf (1891-1913). CFS 49, 1995-1996 [1997], 65-84.

LINGUISTES

97 LES LINGUISTES SUISSES ET LA VARIATION LINGUISTIQUE, Actes d'un colloque organisé à l'occasion du centenaire du Séminaire des langues romanes de l'Université de Zurich, éd. Jakob WÜEST. Basel-Tübingen, Francke, 1997 (Romanica Helvetica 116). 166 p.
Note de l'éditeur, 5s. – R. ENGLER, Ferdinand de Saussure (1857-1913) – R. SORNICOLA, Charles Bally (1865-1947); – M. ILIESCU, Henri Frei (1899-1980) – P. WUNDERLI, Wilhelm Meyer-Lübke (1861-1936) – M. PFISTER, Carlo Salvioni (1858-1920) – J. ALLIÈRES, Jules Louis Gilléron (1854-1926) – J. WÜEST, Louis Gauchat (1866-1942) – G. HILTY, Karl Jaberg (1877-1958) – A. KRISTOL, Jakob Jud (1882-1952) – G. BOSSONG, Arnald Steiger (1896-1963); – A. VARVARO, Walther von Wartburg (1888-1971) – J. WÜEST, Synthèse.

LOBO, Felix

95 Amado Alonso: translator and critical interpreter of the CLG *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 231s.

LO CASCIO, Vincenzo

95 Linearity and null categories *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 267-295.

LÓPEZ García Angel

90 Introduction to topological linguistics. Valencia, Soler, 1990 (Lynx: Annexa). 192 p.
Oppose la topologie systématiquement au structuralisme (S') et à la grammaire générative.

LO PIPARO, F[]

91 Le signe lingustique est-il à deux faces? Saussure et la topologie. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992), 213-221.

LUBOTSKY, Alexander

92 Van taalreconstructuctie naar taaltheorier.[From language reconstruction to linguistics theory]. Indogermanistisch werk van F. de Saussure en zijn 'Cours de lingustique générale'.*in* 75 JAAR COURS: Saussuriaanse concepties ter discussie, FdL 33/1,1992, 5-10.

MALMBERG, Bertil

91 Histoire de la linguistique de Sumer à Saussure. Paris, Presses universitaires de France, 1991. 496 p.

Introduction, p. 5-11 – 1. La Chine, le Japon et autres régions est-asiatiques. - 2. Le pays des deux fleuves. - Les Sumériens. Langues sémitiques. Les hiéroglyphes d'Egypte et des Aztèques. L'Inde. - 3. L'analyse linguistique dans l'Antiquité. Remarques générales. - 4. Les Grecs. - 5. Les Romains. - 6. Le Moyen Age. - 7. La Renaissance. - 8. La période des grands philosophes (Le XVIIe siècle). 9. - Les encyclopédies et le siècles des Lumières. - 10. Wilhelm von Humboldt. - 11. Les premiers contacts avec les langues de l'Inde et la naissance du comparatisme, surtout indo-européen. - 12. L'établissement définitif d'une science comparative de l'indo-européen. L'école de Leipzig. - 13. L'application des principes du comparatisme en dehors des langues indo-européennes. - 14. Le débat autour des thèses néogramairiennes. La dialectologie. La tradition humboldtienne. - 15. Naissance et évolution d'une science phonétique indépendante. - 16. Le 'Mémoire' de Saussure. La tradition française jusqu'à Meillet. Précurseurs de nouvelles tendances, p. 405-419. - 17. Les concepts et les thèses du comparatisme traditionnel modifiés ou mis en question. - 18. La création d'une linguistique comparée des langues romanes. - 19. Linguistique américaine de Whitney ([avec:] Whitney et Saussure, p. 457-459) à Boas et à Sapir. Peirce. - 20. Vers une différenciation de la linguistique ([avec:] La position de Sechehaye, p. 465s.). – *C.r.* J.-Ph.SAINT-GERARD *in* Bullentin d'information de la S.H.E.S.L. 26, 1991, 28-28 + I. ROSIER. Note de lecture additionnelle sur le chapitre 6, 28.

MARÇALO, Maria João

96 Sincronia saussuriana versus sincronia dinâmica *in* [96] ACTAS DO IV CONGRESSO INTERNACIONAL DA LÍNGUA GALEGO-PORTUGUESA NA GALIZA, Mesoiro (A Coruña), Venus 1996, 441-447.

MARCHESE [BASTIANINI], Maria Pia

90 I manoscritti harvaridiani di F. de Saussure. QDLF 1, 1990, 61-73. Annonce la publication du dossier de phonologie de Harvard.

MARCHESE [BASTIANINI]

91 I manoscritti harvardiani di F. de S. QDLF 1, 1991 [1992], 61-73.

MARTINET, Jeanne

91(92) Pour une sémiologie fonctionnelle. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992) 223-234.
S' p. 224, 226, 228.

MARUYAMA, Keizaburo
95 Ferdinand de Saussure and eastern philosophy *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 233-242.

MESCHONNIC, Henri
97 Benveniste: sémantique sans sémiotique *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 307-325, 407s.

MŒSCHLER, Jacques
90 Pragmatique et linguistique de la parole *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 143-162.

MONTAUT, Annie
95 De la supposée schizophrénie saussurienne à la manie de la dichotomie benvenistienne *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 469-477.

MÜNCH, Beat
90 Zeigen und Darstellen: vom Gebrauch der Zeichen in der zwischenmenschlichen Komunikation.
Références à S' et son modèle du signe. – Résumé du Colloque INDEXIKALISIERUNG UND REPRÄSENTATION de l'Association suisse de sémiotique (ASS) tenu à Bâle les 22-23 novembre 1989.

NAGASAWA, Nobuchika
90 Saussure valeur signification (sens). Sur la notion de valeur et la signification (sens) chez Saussure [en japonais]. [Review of Shirwa Women's College] 23, 1990, 37-55.
Avec citations en français.

NAITO, Masako
95 The theory of Saussure in China *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 243-252.

NARUMOVA, B[] P[]
92 Social'nala koncepcia jazyka F. de Sossjura: na materiale perevoda 'Zametok po obščej linguistike' (Saussures social concept of language). IzvAN 51/2, 1992, 90-100.
Izvestija Akademie Nauk, Serija literatury i jazyka, Moskva

NAVILLE, ADRIEN

91 Nouvelle classificatioin des sciences. Étude philosophique Paris, Dédier Érudition, 1991. 9, 182 p.
Reimpression de la '2e édition entièrement refondue' de 1901 avec Introduction de P. CAUSSAT, p. I-VIII, et Bio-bibliographie , VIIIs. Texte de SAUSSURE sur la sémiologie, p. 104.

NEWMEYER, Frederick J.
90 Competence vs. performacne; theoretical vs. applied. The development and interplay of two dichotomies in modern linguistics. HL 17/1-2, 1990, 167-181.
Référence à *langue-parole*, p. 168

NOORDEGRAAF, J[]; VAN DER WAL, M[]
92 Sausuriaanse concepties ter discussie.*in* 75 JAAR COURS, FdL 33/1,1992, 3-4.

NORMAND, Claudine
92 Benveniste, linguistique saussurienne et signification. LINX 26, 1992, 49-75.

93 Les Principes de grammaire générale: Genèse d'un modèle abstrait *in* LOUIS HJELMSLEV ET LA SÉMIOTIQUE, ed. Michael Rasmussen, TCC 24, 1993,65-77.
[Introduction], p. 65 – 1. La question de la linguistique générale, 65-67 - 2. Les principes: des préalables ou des résultats, 67 - 3. La question de la généralité, 57-69 - 4. Entre deux interprétations de généralité, 69s. - 5. La difficile conciliation, 70 - 6. Nécessité des hypothèses, 71-73 - 7. Concilier généralité et généralisation, 73s. - 8 La grammaire universelle, 74-76 - Notes, 76s. – S' p. 65s., 70-74.

193 Questions linguistiques à l'objet. S 5/1-2, 1993, 217-230.
Réflexions à partir de CLG 23(23) «quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique»: Quelques données, p. 218s - Les hasards de choix de l'objet, 219s. - L'unique objet, 221 - la subjectivité au cœur de l'objet, 222s. - Objectif d'un programme ou fantasme hors du temps?, 223s. - La transitivité, 224-226 - L'objet aimé, 226s. - Une tradition française, 227-228.

95 La coupure saussurienne *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris. Numéro spécial de LINX, 1995, 220-231.

95 Le *Cours de linguistique générale* : métaphores et métalangage. Lan-

gages 29/120, 1995, 78-90l.
[Exorde], 78s.– Cadre de l'analyse, 79s. - Construire une terminologie, 80s. - Se fier à l'intuition, 81-83 - Les termes de l'union, 83s. - Le dehors et le dedans, 84-87 - Le corps de la langue, 87-90.

97 Lectures de Benveniste: quelques variantes sur un itinéraire balisé *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 25-27, 399.

NORMAND, Claudine; MONTAUT, Annie
92 Présentation *de* LECTURES D'ÉMILE BENVENISTE, LINX 26/1, 1992, 11-13.

ŒLMÜLLER, Willi; ŒLMÜLLER-DÖLLE, Ruth; STEENBLOCK, Volker
91 Philosophische Arbeitsbücher, 8: Diskurs: Sprache. Paderborn-München-Wien-Zürich, Schoningh, 1991. 33lp.
Einleitung I: W. Œ., Sprache zwischen Wissenschaft und Mythos, p. 9-61; - II. R. D-Œ., Zur Verwendung dieses Bandes als Arbeitsbuch, 62-76. – S' 34, 38s., 51, 64, 67-70, 76 - Aus GRUNDFRAGEN DER ALLGEMEINEN SPRACHWISSENSCHAFT, 206-216. – Esquisse bio-bibliographique, p.315s. – Indique 1875[!] comme date de naissance de S', dit que S enseignait à Genève à partir de 1906 (au lieu de l891!), omet la date du CLG; ne fait mention ni des SM ni du CLG/E.

OHNO, Susumu
95 Saussure and Motoki Tokiedan *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 253-259.

ORIOLES, VINCENZO
91 Saussure e i contatti fra lingue. IL 14, 199l,105-112.
Critique le défaut d'une vue de plurilinguisme chez S'. *Cf* [95] ENGLER, *Niveau et distribution.*

OTAKA, Yorio
95 Les «paroles» énoncées par Ferdinand de Saussure pour son 'Cours de linguistique générale' *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 97-105.

PALOUKOVA, Margarita
95 La réception de Ferdinand de Saussure en Bulgarie *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 263-271.

95 Un nouveau regard sur la relation signifié/signifiant *in* [95] SAUSSURE

AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 233-240.

PARRET, Herman

91 Sens homogène et sens hétérogène: les domaines de la sémantique et de la pragmatique. HEL 13/1, 1991, 133-150.

93 Les manuscrits saussuriens de Harvard. CFS 47, 1993 [1994], 179-234. Rapport sur les manuscrits de la Houghton Library – I. Description, support matériel et datation des manuscrits, p. 180-189 – II. Extraits (Table; Introduction; Linguistique générale; Phonétique; Grammaire; Mythographie; Lexigraphie de jeunesse; Ecrits d'autres auteurs), 189-234.

95 Réflexions saussuriennes sur le temps et le moi. Les manuscrits de la Houghton Library à Harvard *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 39-73.
Texte abrégé, cf. PARRET 1996

96 Réflexions saussuriennes sur le temps et le moi. CFS 49, 1995-1996 [1997], 85-119.
Texte entier le l'intervention de Cerisy incluant une partie documentaire, *v.* supra sous EDITIONS DE TEXTE.

PEETERS, Bert

90 Encore une fois 'où tout se tient'. HL 17/3, 1990.

PENG, Fred C[] C[]

95 On de Saussure's theoretical construction of 'Le signe'. JON, 7/1-2, 1-9.
Abstract [?] *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 105

PERCIVAL, W. Keith

90 Saussure on etymology *in* [90] SPRACHTHEORIE UND THEORIE DER SPRACHWISSENSCHAFT, Tübingen, Narr, 1990, 175-182.

92 'Objects given in advance'. CWSL 6, 1992, 1s.

PERUZZI, Alberto

96 Debiti dello strutturalismo. Teoria XVI/2 (n. s. VI/2), 1996, 21-63.
0. Perchè parlarne ancora?, 21s. - 1. Per viam negationis, 21-26 - 2. Retroscena, 26-28 - 3. Lezioni ginevrine, 28-32 - 4. Significato come

ruolo, 32-36 - 5. Iperofonologia, 36-38 - 6. Il no-io nell'io, 38-41 - 7. Parentesi sul convitato di pietra, 41-44 - 8. Fratture ad libitum, 44-48 - 9. Il relativismo linguistico, 48-53 - 10. Il nuovo vestito dell'imperatore, 53-58 - 11. L'enciclopedia e qualche piccolo fatto, 58-63.

PÉTROFF, André-Jean

90 Saussure, Prigogine et le temps aujourd'hui *in* [90] SPRACHTHEORIE UND THEORIE DER SPRACHWISSENSCHAFT, Tübingen, Narr, 1990, 183-194.

95 Le temps perdu et le temps retrouvé de Ferdinand de Saussure *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 107-124.

95 L'ordre et le désordre: l'interaction 'langue <=> parole' *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 369-386.

POLO, José

90 Textos de lingüística y visión normativa: A propósito de la última edición en español, 1983, del 'Curso' de Saussure. AEF, 13 1990 [1991], 311-330.

92 Presencia de Saussure en el mundo hisp<nico (introdución). Cuad. Invest. Filol. 18/1-2, 1992, 189-196.

92 Traducciones al español del CLG de Saussure. Quadernos de investigación filológica 18/1-2, 1992, 183-196.

PRAMPOLINI, Massimo

94 Ferdinand de Saussure. Prefazione di Tullio DE MAURO. Teramo. Giunti Lisciani editori, 1994 (Conoscere i protagonisti). 128 p.

PRÉSENCE DE SAUSSURE

90 PRÉSENCE DE SAUSSURE. Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988) publiés par René AMACKER et Rudolf ENGLER. Genève, Droz, 1990.(Publications du Cercle Ferdinand de Saussure, I). 9, 265 p.
[90] ENGLER, Présentation – Contributions [90] ARRIVÉ GMÜR, JÄGER, KIRSNER, MŒSCHLER, PRIETO, REICHLER-BÉGUELIN, RICKEN, SEILER, SHEPHEARD, SIMONE, STAROBINSKI, VALLINI, WERLEN. – Cf. Prépublication 1988.

PRIETO, Luis J[orge]

90 Classe et concept: sur la pertinence et sur les rapports saussuriens de 'comparaison' et d''échange' *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, p. 55-71.

90 Ferdinand de Saussure, (1857-1913), Cours de linguistique générale, 1916 *in* En français dans le texte: Dix siècles de lumières par le livre, Paris, Bibliothèque nationale, 1990, p. 316.

95 Le 'point de vue' dans les sciences *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 387-393.

PROSDOCIMI, Aldo; MARCHESE [BASTIANINI], Maria Pia

92 Saussure as a Indo-europeanist and phoneticist *in* PREHISTORY, HISTORY AND HISTORIOGRAPHY OF LANGUAGE, SPEECH AND LINGUISTIC THEORY (Papers in honour of Oswald SEMÉRENYI), ed. Bela BROGYANYI, Amsterdam, Benjamin, 1992.(ASTHLS, s. IV: CILT 64), 89-111.
[Introduction] p. 89-92 – 1. L'absorption du phonème ^{A} par les sonantes, 92-96 - 2. On the treatise of Harvard and on the notes to *Kritik der Sonantentheorie* by Schmidt, 96-104 - 3 Unpublished notes for a new edition of *Mémoire* [sic], 104-106.

PROSDOCIMI, Aldo; MARINETTI, ANNA

90 Saussure e il saturnio. Tra scienza, biografia e storiografia. CFS 44, 1990, 37-71.

PROSS, Wolfgang.

92 Historische Methode und philologischer Kommentar, *in* VOM UMGANG MIT LITERATUR UND LITERATURGESCHICHTE, Positionen und Perspektiven nach der «Theoriedebatte», hrg. v. Lutz DANNEBERG u. Friedrich VOLLHARDT. Stuttgart, Metzler, 1992, p. 269-291.
Perçoit (p. 269, 283, et n. 2, p. 286s.) un rapport entre synchronie et diachronie des textes analogue à celui de S' (réf. ENGLER 1988).

PUECH, Christian

97 Benveniste et la représentation de la 'discipline linguistique' *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 385-396, 410.

RAGGIUNTI, Renzo

90 Creatività governata da regole *in* [90] SPRACHTHEORIE UND THEORIE DER SPRACHWISSENSCHAFT, Tübingen, Narr, 1990, 195-207.

90 Philosophische Probleme in der Sprachtheorie Ferdinand de Saussures.

Unter Verwendung einer Vorlage von Rena OTTE und Hermann SCHLOSSER übersetzt und mit einem Vorwort versehen von Armin BURKHARDT. Aachen, Alano-Rader, 1990.(Aachener Studien zur Semiotik und Kommunikationsforschung, 24). 15, 287 p.
Trad. de [82] Problemi filosofici (*v.* CFS 44, 1990, 218).– Vorwort des Uebersetzers, VII-XIV.

REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José

90 Des formes observées aux formes sous-jacentes *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 21-37.

95 Saussure et l'étymologie populaire *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 121-138.

RESWEBER, Jean-Paul

92 La philosophie des valeurs. Paris, PUF, 1992 (Que sais-je?). 172 p.
S', p. 16, 21. Sans intérêt.

RHÉTORIQUE

90 RHETORIK UND STRUKTURALISMUS. Hrg. v. Joachim DYCK, Walter JENS, Gert UEDING. Rhetorik 9, 1990. X, 182 p.
Volume portant sur la page de couverture le schéma s'ien du circuit de la parole avec, au-dessus, un extrait du commentaire repspectif du CLG, au-dessous la traduction correspondante de LOMMEL – Contributions de [90] BOLZ et EVERHARTZ-MONES.

RICARDOU, Jean

95 Les retours de l'écrit dans l'impensé de la parole et de la langue *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 395-421.

RICKEN, Ulrich

90 Le langage nouveau de Jean-Jacques: Langue ou parole? ou: Deux citoyens de Genève à la lumière l'un de l'autre *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 89-119.
En collaboration avec Reinhard BACH, Fabienne MOLIN, Christine RENNEBERG.

97 Rousseau und Saussure – Konvergenzen, Divergenzen *in* KONTINUITÄT UND INNOVATION, Studien zur Geschichte der romanischen Sprachforschung vom 17. bis zum 19. Jahrhundert. Festschrift für Werner BAH-

NER zum 70. Geburtstag, Münster, Juni 1997, Münster, Nodus, 1997, 149-158.

RIZZI, Luigi
91(92) Sulla conoscenza del linguaggio. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992), 301-316.
S', p. 314-

ROBERGE, Claude
95 Les avatars de l'idée saussurienne de 'parole»' face aux exigences d'une authentique communication lingustique *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 297-311.

ROMAN JAKOBSON, *v.* JAKOBSON

ROSIELLO, Luigi
92 Saussure e lo storicismo: la linguistica tra comprensione e spiegazione. LeSt 27/1,1992, 3-23.
Evoque le problème de la classification des sciences, avec référence à DILTHEY, DROYSEN et à la discussion épistémologique dans le domaine de l'histoire.

RUBATTEL, Christian
90 Théorie saussurienne et théorie générative du changement analogique: à propos de la loi d'allongement des composés grecs de Wackernagel *in* [90] SPRACHTHEORIE UND THEORIE DER SPRACHWISSENSCHAFT, Tübingen, Narr, 1990, 231-241.

RUBEN, Guilhermo; RUBEN, Victoria R[]
96 Comments on «The structuralism of Claude Lévi Strauss». HL 23/1-2, 1996, 237-41.
A propos de Regna DARNELL, The structuralism of Claude Lévi Strauss, HL 22/1-2, 1994, 163-180.

SAUSSURE
95 SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, ed. Tullio DE MAURO and Shigeaki SUGETA, Roma, Bulzoni, 1995 (Waseda University, Tokyo). 352 p.
[95] DE M., Introduction – Views of S's views: [95] ENGLER, ABE, AMACKER, KOMATSU, OTAKA, PENG, PÉTROFF, SUGETA, TOMIMORI, WUNDERLI – S' in linguistic and philosophical perspectives: [95] COSERIU, BONFANTINI, MARTONE, HARRIS, IACOBINI, LOBO, MARUYAMA, NAITO,

OHNO, TANIGUCHI, LO CASCIO, ROBERGE, SIMONE, YAMANOUCHI – List of participants.– International Symposium on F' de S' and todays linguistic theory, 2-4 avril 1992, Waseda University, Tokyo.

95 SAUSSURE AUJOURD'HUI. Actes du colloque de Cerisy la Salle, 12 août 1992, sous la direction de Michel ARRIVÉ et Claudine NORMAND. CRL-Université de Paris X, 1995. 500 p.
[95] ARRIVÉ-NORMAND, Présentation – 1ère partie, Questions d'interprétation: [95] AMACKER, COQUET, PARRET, TRONCHET – Table ronde: Autour de la diachronie: [95] REICHLER-BEGUELIN, ARRIVÉ, GANDON; – 2ème partie, L'originalité théorique: [95] ARRIVÉ, BERGOUNIOUX, ENGLER, GANDON, NORMAND, PALOUKOVA – Table ronde: Concepts en débat: [95] CAUSSAT, KIM, TURPIN, BOUQUET – 3ème partie, Héritage, critique et développement: [95] COURSIL, GENTILHOMME, PÉTROFF, PRIETO, RICARDOU – Table ronde: Freud, Saussure: une rencontre après-coup: [95] ARRIVÉ, FEHR, GRANON-LAFONT – Table ronde: L'héritage saussurien: [95] GADET, DEDET, MONTAUT, TATSUKAWA – Bibliographie. – Numéro spécial de LINX 1995.

SAVATOVSKY, Dan

97 Benveniste au risque de la philosophie *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 247-257,406.

SCHMITT, Rüdiger

90 Ernst Kuhn und Vilhelm Thomsen. Aspekte ihres Forschens im Spiegel ihrer Korrespondenz. HfM 61, 1990, 40 p.
Correspondance, p. 21-35, évaluation, 3-19. Appendices avec lettre de Thomsen à Adalbert Kuhn et message de Thomsen à E. Kuhn pour son anniversaire du 25-1-1917, 36-40 – *V* p. 14-16 sur la paternité de la loi des palatales et p. 26, lettre de Thomsen à Kuhn du 9-9-1878: «Als ich aber mit der deutschen bearbeitung [meiner abhandlung über die spaltung des a-lautes und die arischen palatale] schon mehr als halb fertig war, sehe ich dass Herr F. de Saussure ganz neulich in den Mémoires de la société de linguistique III, 5 p. 369f. die selbe ansicht ausgesprochen hat, die ich etwas ausführlicher mittheilen wollte.» Sch. conteste, p. 15s., une priorité éventuelle de Collitz, J. Schmidt ou S' («dessen einschlägiger Aufsatz [...] erst im November/Dezember 1876 niedergeschrieben ist und auch nicht in allem das Richtige trifft») et réserve la compétition aux Scandinaves Tegnér («der das Gesetz 1877 gefunden haben soll»), Verner ou Thomsen («die sich hierüber zuerst im Sommer 1875 ausgetauscht haben»). - *V.* [90.(9)]] VILLANI: lettre de S' à Streit-

berg du 7-3-1903 qui clarifie le rapport de S' à Verner.

SCHORI, Kurt

92 Das Problem der Tradition. Eine fundamentaltheologische Untersuchung. Stuttgart-Berlin-Köln, Kohlhammer, 1992. 370 p.
Développe au chap. 2, 'Linguistische Grundlagen: Kritik und Skizze einer Bedeutungstheorie', p. 65-171, et particulièrement 123-171 une théorie linguistique de l'interprétation fondée sur S'.
Thèse Berne 1989. – V. Schori 1984.

SEGRE, Cesare

92 Apogée et éclipse de la stylistique. CFS 46, 1992, 3-13.
11me Conférence Charles Bally 1991. – S', p.4s., 8, 10.

SEILER, Hansjakob

90 L'iconicité en perspective fonctionnelle in [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 165-185.

SÉMIOLOGIE

92 SÉMIOLOGIE ET HISTOIRE DES THÉORIES DU LANGAGE. Langage 107, septembre 1992.
Numéro édité par Christian PUECH. – *V.* [92] BOUQUET et FEHR. –Autres titres: C. PUECH, Présentation de la «vie sémiologique, 5 - J.-L. CHISS et C. PUECH, Signe et langage: idée, projet, point de vue sémiologiques, 6-18 - S. KIM, A propos d'un projet d'histoire de la sémiotique (questions et problèmes épistémologiques, 28-37; - P. CAUSSAT, K. Bühler: de la psychologie à la sémiologie: quelques considérations réflexives et critiques sur une fondation patiente et exemplaire, 38-54 - D. ADAMSKI, La personnologie du prince Nicolas Troubetzkoy et ses développements de l'œuvre de Roman Jakobson, 62-68 - M. DÉCIMO, Sémiologie et sémiologie, 69-72 - D. SAVATOVSKY, Peano lecteur de Meillet: logique, grammaire comparée et langue in ternationale, 96-111 - Cl. NORMAND, Charles Morris: le rôle du behaviorisme en sémiologie, 112-?.

SERBAT, Guy

92 Saussure et le hasard *in* ETUDES DE LINGUISTIQUE ROMANE ET SLAVE dedicated to Stanislav KAROLAK at his 60th birthday, (Réd. Wiesław BAŃŚ, Leszek BEDNARZCUK, Kryszof BOGACKI, Cracovie', Pedagogieszna W. Krakowic Universitas 1992, 543-554.

SGROI, Salvatore Claudio

96 Terminologia saussuriana. Retrodatazioni italiane di termini del 'Cours de linguistique générale'. CFS 49, 1995-1996 [1997] 197-212.

SHEPHEARD, David

90 Saussure et la loi poétique *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 235-246.

SIMONE, Raffaele

90 The body of language: the paradigm of arbitrariness and the paradigm of substance *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 121-141.

92 Di che cosa fa storia la storia della linguistica *in* [92] SIMONE Il sogno di Saussure, VII-XVII.
S' p. XIV-XVI.
Introduction à *Il sogno di Saussure.*

92 Grammatica e logica di Port-Royal *in* [92] SIMONE Il sogno di Saussure, 93-132.
Critique du jugement de S' concernant la Grammaire de Port-Royal, p. 115. – Introduction de *'Grammatica' e 'Logica' di Port-Royal* a cura di R. S., Roma, Ubaldini, 1969, VIII-XLVIII.

92 Il sogno di Saussure. Roma-Bari, Laterza figli Spa, 1992 Biblioteca di cultura Laterza). XVIII, 218 p.
Introduzione: Di che cosa fa storia la storia della linguistica, p. VII-XVII - Fonti, XVIIs.– Parte prima: Cornici e paradigmi 3-59 (Teoria linguistica e storia della linguistica [1974], 5-36 - Il corpo del linguaggio: il paradigma dell'arbitrarietà e il paradigma della sostanza [The body of language: the paradigm of arbitrariness and the paradigm of substance. 1990], 37-59 – Parte seconda: Da Agostino a Saussure 61-196 (Semiologia agostiniana [1969], 63-92 - Grammatica e logica di Port-Royal [1969], 93-132 - Comunicazione semiotica e comunicazione non-semiotica in Cordemoy [1971], 133-148 - Le lingue come 'méthodes analytiques' in Condillac [Languages as 'méthodes analytiques' in Condillac. 1987], 149-158 - La linguistica come assiomatica in Saussure [1970], 159-173 - 'Montrer au linguiste ce qu'il fait' [1974], 174-196). – Riferimenti bibliografici, 197-210 - Indici, 211-218.

95 The language user in Saussure (and after) *in* [95] SAUSSURE AND LIN-

GUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 313-331.

SINGH, Prem

92 Saussure and the Indic connection *in* LANGUAGE AND TEXT: studies in honour of R. KALKAR, ed. by R. N. SRIVASTAVA, Delhi, Kalinga Publ., 1992, 43-50.

SONDEREGGER, Stefan

95 Grammatiken im Vergleich. Hans Glinz über Deutsch-Englisch-Latein. NZZ 206, 6. Sept. 1995, p. 48.
Indique la descendance s'ienne de G.

SORNICOLA, Rosanna

97 Charles Bally (1865-1947), *in* [97] LES LINGUISTES SUISSES ET LA VARIATION LINGUISTIQUE, Basel-Tübingen, Francke, 1997, 30-43.
S', p.30s.

SPRACHTHEORIE

90 SPRACHTHEORIE UND THEORIE DER SPRACHWISSENSCHAFT: GESCHICHTE UND PERSPEKTIVEN. Festschrift für Rudolf ENGLER zum 60. Geburtstag herausgegeben von Ricarda LIVER, Iwar WERLEN und Peter WUNDERLI. Tübingen, Narr, 1990. 8, 337 p.
Contributions de [90] ARRIVÉ KŒRNER, PERCIVAL, PÉTROFF, RAGGIUNTI, RUBATTEL, WÜEST. – *C.r. de* J Fehr in CFS 44, 1990(91), E. F. K. KŒRNER *in* Die Sprache 34, 1988-1990 [1992], A 52; J.-P. SAINT-GÉRAND *in* BSHESL 26, 1991, 33s.

STAROBINSKI, Jean

90 Un anagramme de la Renaissance conforme au modèle idéal saussurien *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 233s.

91(92) Action,.réaction, interaction. Sur queques dérivations. CFS 45 (Cahier Prieto), 1991 (1992), 341-350.
S', 343s.

STETTER, Christian

92 Ferdinand de Saussure (1857-1913) *in* SPRACHPHILOSOPHIE, PHILOSOPHY OF LANGUAGE, PHILOSOPHIE DU LANGAGE: Manuel international des recherches contemporaines éd. par Marcelo DASCALA, Dietfried GERHARDUS, Kuno LORENZ, Georg MEGGLE, t. 1, p. 510-523.
1. Deutungsprobleme, p. 510-511 - 2. Saussure und die historisch ver-

gleichende Grammatik - Der «Mémoire» (Die Rehabilitation der Morphologie; Konsequenzen: Vom Lautgesetz zur Semiotik), 511-515 - 3. Grundlagenprobleme: Die «notes» der neunziger Jahre (Sprachphilosophische Grundlegung: Die Inauguralvorlesungen von 1891; Erkenntnistehoretische Probleme; Semiologische Skizzen: die Notes «item»), 515-520; 4 - Resultate: Die späten Vorlesungen, 520-523 – 5. Literatur in Auswahl, 523.

SUENAGA, Akatane

97 Benveniste et Saussure: l'instance de discours et la théorie du signe *in* [97] BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 123-128, 402s.

SUGETA, Shigeaki

95 F. de Saussure et la formation des mots *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 125-128.

TANIGAWA, T[]

95 Signe, idée, langage chez Descartes, Locke et Leibniz: l'arbitraire et le mental dans le signe représenté. Fenestra 1, 1995, 30-34.

TATSUKAWA, Kenji

95 Louis Hjelmslev le véritable continuateur de Saussure *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 479-487.

97 Sous le signe de Saussure: la correspondance L. Hjelmslev-É. Benveniste (1941-1949) *in* [97] ÉMILE BENVENISTE VINGT ANS APRÈS, Paris, numéro spécial de LINX, 1997, 129-141,403.

TANIGUCHI, Isamu

95 The sign of Umberto Eco *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 261-264.

THÉORIE

92 THÉORIE ET PRATIQUE DES SCIENCES DU LANGAGE: 1880-1914: Actes du colloque international Universités européennes, sciences du langage et enseignement des langues: mouvement d'innovation de 1880 à 1914 (Genève, 26-28 septembre 1991), 2me partie, CFS 46, 1992, 55-190. [92] AMACKER, [92] BOUQUET – DESMET-SWIGGERS, August Brachet et la grammaire (historique) du français: de la vulgarisation scientifique à l'innovation pédagogique, p 91-108 - FAVRE-RICHARD, Charles Bally et

l'apprentissage linguistique, 199-113: S' 109 – [92] GALAZZI, LÉTOUBLON – MELIS-SWIGGERS, Ferdinand Brunot contre la sclérose de la grammaire scoaire, 143-158; - NERLICH, La sémantique, 'éducation et récréation', 159-171 - VÉRONIQUE, Sweet et Palmer: des précurseurs de la linguistque appliquée à la didactique des langues?, 173-190: S' 183. – *Cf.* Partie I des ACTES: ASPECTS DE L'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES: 1880-1914, Bulletin CILA 56 - III DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE OU SECONDE: ASPECTS DE L'HISTOIRE DES POLITIQUES LINGUISTIQUES 1880-1914, Bulletin SHIFLES 10, 1992 - IV: MÉTHODE DIRECTE ET MOUVEMENT DE LA RÉFORME 1880-1914, Études de linguistique appliquée 88, 1992; V: HEL 1993; VI: UNIVERSITÉS EUROPÉENNES ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES 1880-1914, Travaux et recherches (Genève).

TOČANAC, Dušanka

96 Éléments de linguistique saussurienne dans l'œuvre d'Alexandre Belič. CFS 49, 1995-1996 [1997] 237-250.

TOMIMORI, Nobuo

95 Sur les enquêtes linguistiques de Ferdinand de Saussure: observation et conscience linguistique du sujet parlant *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 129-150.

TRONCHET, Gilles

95 Des signes sous les signes: leçons d'une lecture hypo-grammatique *in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 76-117.

TOBIN, Yishai

90 Semiotics and linguistics. London-New York, Longman, 1990 (Longman linguistic library: semiotics and linguistic). 278 p.

TURPIN, Béatrice

93 Modélisation, langage et langue chez Saussure. CFS 47, 1993 [1994], 159-175.

95 Discours, langue et parole. Une comparaison entre la réflexion sur les anagrammes et les études sur les légendes*in* [95] SAUSSURE AUJOURD'HUI, Paris, Numéro spécial de LINX, 1995, 301-312.

96 Discours, langue et parole dans les cours et les notes de linguistique

générale de F. de Saussure. CFS 49, 1995-1996 [1997], 151-266.

VALLINI, Cristina

90 Continuità del metodo di Saussure *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 5-19.

VAN DER HORST, Johannes M[]

92 De Saussure en de waarneembaarheid van betekenis.[Saussure and the perceptibility of meaning].*in* 75 JAAR COURS: Saussuriaanse concepties ter discussie, FdL 33/1,1992, 29-34.

VAN MARLE, J[]

92 De studie van de paradigmatiek: een poging tot reconstructie.*in* 75 JAAR COURS: Saussuriaanse concepties ter discussie, FdL 33/1,1992, 18-28.

90 Pròleg *in* [90] SAUSSURE, Ferdinand de, Curs de lingüística general, p. 5-21.
Présentation de S' et de son œuvre. – Erreur, p. 17: «Els *tres ùltims* anys de la seva vida [...] fa un curs sencer de lingüística general»: les cours vont de 1908 à 1912. Dans la *Cronologia*, p. 24, manque l'indication du 2ème cours (1909-1910).

VILLANI, Paola

90 Documenti saussuriani conservati a Lipsia e a Berlino. CFS 44, 1990, 3-33.
Documents de l'immatriculation et du doctorat de l'université de Leipzig, p. 8-13,; lettres de S' à BRUGMANN (1879/81), 13s, et STREITBERG (1892-1903), 15-27, de STREITBERG à BRUGMANN (1889), 15, de BRUGMANN à STREITBERG (1914/15), 29-31, de MARIE DE SAUSSURE à STREITBERG (1913/14), 27-29; index des documents selon l'archive et la date, 32.

WERLEN, Iwar

1990 Der Ausdruck grammatischer Relationen in einigen alemanni-schen Dialekten *in* [90] PRÉSENCE DE SAUSSURE, Genève, Droz, 1990, 203-227.

WÜEST, Jakob

90 La linguistique de la parole. Pour une lecture 'polyphonique' du 'Cours' *in* [90] SPRACHTHEORIE UND THEORIE DER SPRACH-WISSENSCHAFT, Tübingen, Narr, 1990, 325-337.

97 Synthèse, *in* [97] LES LINGUISTES SUISSES ET LA VARIATION LINGUISTIQUE,

Basel-Tübingen, Francke, 1997, 161-166.
S' p.162, 164, 166.

WUNDERLI, Peter
90 Principes de diachronie. Contribution à l'exégèse du 'Cours de linguistique générale' de Ferdinand de Saussure. Frankfurt am Main-Bern-New York-Paris, Peter Lang, 1990 (Studia romanca et linguistica, 24). 9, 163 p.
C.r. CALLEBAUT, ZFSL 103/1, 1993, 107s; ENGLER VR 52, 1993, 293-298.

95 Le problème de l'identité diachronique chez Ferdinand de Saussure *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 151-1874.

YAMANOUCHI, Kimio
95 Pour une théorie du signe dans la langue japonaise *in* [95] SAUSSURE AND LINGUISTICS TODAY, Roma, Bulzoni, 1995, 333-348.

YNGVE, Victor H[]
91 Saussure and objects given in advance. CWSL 5, 1991, 83s.

Abréviations et identification des revues: AEF Anuario de estudios filológicos (Cáceres) – **AION** Aion (Napoli) – **BGS** Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft (Münster) – **BSHESL** Bulletin d'information de la Société d'Histoire et d'Épistémologie des.Sciences du Langage (Saint-Cloud) – **BSL** Bulletin de la Sociéte de Linguistique (Paris) – **CFS** Cahiers Ferdinand de Saussure (Genève) – **čLit** český jazyk a literatura (Praha), – **CInv** Cuadernos de Investigacion filolologica (Logroño) – **CWSL** Communications of the workshop for scientific linguistics (Chicago) – **DS** Danske studier (Copenhagen) – **FdL** Forum de Letteren (Den Haag) – **Fenestra** (Tokyo) – **FS** French studies (Belfast) – **Germanistik** (Tübingen) – **HEL** Histoire, Épistémologie, Langage (Paris-Saint Denis) – **HfM** – **HL** Historiographia linguistica (Amsterdam) – **IL** Incontri linguistici (Trieste)? – **IzvAN** Izvestija Akademie Nauk, Serija literatury i jazyka – **JON** Journal of neurolinguistics (Oxford) – **Langages** (Paris) – **Lsc** Language sciences (Tokyo-Oxford) – **LeSt** Lingua e stile (Bologna) – **LInv** Linguisticae investigationes (Amsterdam) – **LINX** (Université de Nanterre, Paris) – **LitN** Literární noviny (Praha) – **LINX** (Paris) – **Ndvš-F** Naučnye doklady visše školy filologičeski nauki (Moskva) – **NZZ** Neue Zürcher Zeitung – **(P)P** Prepublications (Aarhus) – **QDLF** Quaderni del Dipartimento di linguistica (Università di Firenze) – **QPL**

Quaderni patavini di linguistica (Padova) – **REL** Revue d'études latines (Paris) – **Rhetorik** (Tübingen) – **S** S/European Journal for Semiotic Studies (Wien) – **Teoria** (Pisa), – **TCC** Travaux du Cercle linguistique de Copenhague – **SEER** Slavonic and East European review (London) – **Semiotica** (La Haye) – **SemB** Semiotische Berichte – **SILTA** Studi italiani di linguistica teorica ed applicata (Padova) – **SLit** Slovenská literatúra (Bratislava) – **SSL** Studi e saggi linguistici (Pisa) – **TRANEL** Travaux neuchâtelois de linguistique (Neuchâtel) – **Verba** (Compostela) – **ZFSL** Zeitschrift für französische Sprache und Literatur (Wiesbaden) – **ZRPh** .Zeitschrift für romanische Philologie (Tübingen).

VI
INDEX

Emanuele Fadda

Cahiers Ferdinan de Saussure: Index général des volumes 1 à 50

ALBERTELLI, Pedro: *On Metaphor and Metonymy in Jakobson* 39, 1985: 111-120

AMACKER, René: *Observations sur deux types de groupes minimaux latins* 25, 1969: 9-28

– discussion de: R.T. Lakoff, *Abstract Syntax and Latin Complementation,* Cambridge (Mass.), MIT Press, 1968, 240 p. (Research Monograph 49) 27, 1970-72: 95-122

– *Syntaxe et sémantique en Suisse (1940-1970)* 29, 1974-75: 101-135

– *L'influence de Ferdinand de Saussure et la linguistique générale d'inspiration saussurienne en Suisse (1940-1970)* 30, 1976: 71-96

– c.r. de: AA. VV., *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste,* Paris & Louvain, Société de linguistique de Paris & Peeters, 1975, LIII + 537 p., 3 photographies (Collection linguistique LXX) 30, 1976: 179-182

– *Latin* si quis *et la distinction entre nom et adverbe* 31, 1977: 15-35

– (avec Robert GODEL) In memoriam *Henri Frei (1899-1980)* 34, 1980: 117-143

– (avec Robert GODEL) *Publications d'Henri Frei (1970-1980)* 34, 1980: 143-144

– *Compléments à la bibliographie de Robert Godel* 38, 1984: 1-3

– In memoriam *Robert Godel (7 août 1902 - 3 juin 1984)* 38, 1984: 5-18

– ~~*Robert Godel latiniste*~~ 38, 1984: 33-42

*Cet *Index* refond et complète ceux parus dans les nombres 11, 24, 35 et 37.

– *Entre syntaxe et sémantique: l'ambigüité par alternat en latin*	40, 1986:	61-74
– *Notules* [Théorie et terminologie; Société de Linguistique]	40, 1986:	121-127
– *Quand le phonème n'était pas le phonème (Contribution à l'histoire de la terminologie linguistique)*	41, 1987:	7-20
– (avec Simon BOUQUET) *Dix-huit notes étymologiques inédites de Ferdinand de Saussure*	42, 1988:	215-244
– *Notules* [Bibliothèque de Saussure; Whitney et Saussure]	42, 1988:	245-250
– *Notes de F. de Saussure concernant le discours*	43, 1989:	93-94
– (avec la collaboration de Simon BOUQUET) *Correspondance Bally-Meillet (1906-1932)*	43, 1989:	95-127
– *Science et conscience de la langue dans l'étymologie varronienne*	45, 1991:	21-49
– *Le combat de Bally*	46, 1992:	57-71
– *La théorie linguistique de Saussure et la psychologie*	48, 1994:	3-13
– (avec A.-M FRYBA et Cl. A. FOREL) *Les institutions des CFS*	50, 1997:	341-354
– c.r. de: De Mauro/Sugeta	50, 1997:	209-234
ANGENOT, Marc: *Les idéologies ne sont pas des systèmes*	45, 1991:	51-76
ANTAL, L<zló: *Some Comments on the Relationship between Paul and Saussure*	39, 1985:	121-130
ARAGO, José M.: c.r. de *Buletinul Institutului de Filologie Romîna «Alexandru Filippide»,* Iasi, vol. VII-VIII, 1940-41, 426 p.	3, 1943:	33
– c.r. de: Gyula Laziczius, *Általnos nyelvészet* [Linguistique générale], Alapelvek és módszertani kérdések [Principes et questions de méthode], Dissertations du cercle linguistique et de belles-lettres de Budapest, vol.XXVI, N°2, Acad. magyare des sciences, 1942, p. 107-219	3, 1943:	45
– c.r. de: A. Benvenuto Terracini, *¿Qué es la lingüística ?,* Universidad Nacional de Tucuman, Facultad de Filosofía y Letras, cahier 2, 64 p.	3, 1943:	61-62
– c.r. de: F. de Saussure, *Curso de lingüística general,* Traduction et commentaire d'Amado Alonso, Buenos Aires, Editorial Losada S.A., 1945, 378 p.	5, 1945:	48-50
– c.r. de: M. Rodrigues Lapa, *Estilistica da lingua portuguesa,* Lisbonne, Seara Nova, 1945, 302 p.	5, 1945:	50-52

ASMUSSEN, Jes P.: *Ein Bruchstück aus Jehuda Lari's jüdischpersischem Weisheitbuch* Machzan Al-Pand, *"Schatzkammer der Belehrung»* 41, 1987: 21-26
BADER, Françoise: *Meillet et la poésie indo-européenne* 42, 1988: 97-125
BALLY, Charles (1865-1947): *Intonation et syntaxe* 1, 1941: 33-42
– c.r. de: Otto Jespersen, *Efficiency in linguistic change*, Mémoires de l'Académie danoise des sciences 27, 4 (1941), Copenhague 1, 1941: 95-97
– c.r. de: Jean Marozeau, *Précis de stylistique française,* Paris Masson, 1941; Paul Lang, *Stilistisch-rhetorisches Arbeitsbuch,* Aarau (Suisse), Sauerländer, 1941 1, 1941: 98-99
– c.r. de: Hans Nilsson-Ehle, *Les adverbes en* -ment *compléments d'un verb en français, Etude de classement syntaxique et sémantique,* Lund & Copenhague, 1941 1, 1941: 99-100
– *Syntaxe de la modalité explicite* 2, 1942: 3-13
– *Latin* tempora, *grec temph, tapeinos* 2, 1942: 58-59
– (avec V. MARTIN) Allocution prononcée aux obséques d'Albert Sechehaye 6, 1946-47: 63-67
– *L'enseignement de la langue maternelle selon Charles Bally: une conférence publique inédite de 1932*, publié par Claire Forel 48, 1994: 135-147
BARRI, Nimrod: *Giving up neutralisation* 33, 1979: 7-20
BAUD-BOVY, Samuel: c.r. de: *Hê díkê tôn tónôn,* I. D. Kollarou, 1942, XII + 292 p. 3, 1943: 52
– c.r. de: *Neoellênikê grammatikê*, Athènes, Organismòs Ekdóses Scholikôn Biblíôn, 1941, LII + 445 p. 3, 1943: 52-53
BAUDOUIN DE COURTENAY, Jan (1845-1929): Lettres recues par SAUSSURE (q.v.) 23, 1965: 7-17
BAUMER, Iso: c.r. de: F. de Saussure, *Corso di lingustica generale,* Introduzione, traduzione e commento di Tullio De Mauro, Bari, Edizioni Laterza, I^re^ éd. 1967, 2^me^ éd. 1968, XXIV + 492 p. 24, 1968: 85-94
BAYLEY, H. W.: *Avestan* Agzaonvamna- 41, 1987: 27-29
BAZELL, Charles E.: *Syntactic relations and linguistic tipology* 8, 1949: 5-20
– *On the Margins of Sound-Change and Analogy* 31, 1977: 37-45
BEARTH, Thomas: *Etude instrumentale des tons du Toura (Côte-d'Ivoire)* 24, 1968: 45-54
– *Phrase et discours en Toura* 25, 1969: 29-45

BEEDHAM, Christopher: *Vowel + Consonant and Consonant + Vowel Sequences in the Strong Verbs of German and English* 49 1995-96: 139-163
BENNETT, Thomas John A.: *Some Reflections on the Terms* black *and* white *in English Colour Collocations* 35, 1981: 17-28
BENVENISTE, Emile (1902-76): *Saussure après un demi-siècle* 20, 1963: 7-21
– publ. des lettres de SAUSSURE (q.v.) à Meillet 21, 1964: 89-130
– *Documents pour l'histoire de quelques notions saussuriennes* 21, 1964: 131-135
– *Comment s'est formée une différenciation lexicale en français* 22, 1964: 15-28
– *Mécanismes de transposition* 25, 1969: 47-59
BERCHEM, Max von (1863-1921): correspondence avec SAUSSURE (q.v.) 29, 1974-75: 13-36
BIERBACH, Christine: *Eine «vergassene» Dichotomie des Saussureschen Sprach-theorie:* la langue / les langues 33, 1979: 21-30
BOAKYE, Paul: *Remarques sur l'interpretation de tons du Twi* 25, 1969: 61-71
DE BOER, C.: *Morphologie et syntaxe* 6, 1946-47: 5-25
BOLOGNESI, Giancarlo: *Note sulla traduzione armena delle «Leggi» di Platone* 31 1977: 47-56
BONHOMME, Marc: c.r. de: Marie-Claude Capt-Artaud, *Petit traité de rhétorique saussurienne,* Genève, Droz, 1994 (Publications du Cercle Ferdinand de Saussure II) 48, 1994: 185-187
– c.r. de: Morten Nøjgaard, *Les adverbes français, Essai de description fonctionnelle,* t. 1, Historisk-filosofiske Meddelelser 66:1, Copenhague, The Royal Danish Academy of Sciences and Letters, 1992, 559 p. 48, 1994: 188
BONOMI, Andrea: *Les temps du récit* 48, 1994: 7-22
BORGEAUD, Willy (1913-89): *A propos d'étymologies* 2, 1942: 57-58
– In memoriam *Willy Borgeaud (17 octobre 1913-19 août 1989)* 43, 1989: 3-4
BOUQUET, Simon: *Documents saussuriens retrouvés dans les archives d'Antoine Meillet au Collège de France* 40, 1986: 5-9
– (avec R. AMACKER) (q.v.) *Dix-huit notes inédits de* Saussure 42, 1988: 215-244
– (avec R. AMACKER) (q.v.) Correspondance Bally-

Meillet 43, 1989: 95-127
– *Le* Cours de linguistique générale *et l'apprentissage linguistique* 46, 1992: 73-90
BUDDRUSS, Georg: *Ein Ordel der Waigal-Kafiren des Hindukusch* 41, 1987: 31-43
BURGER, André (1896-1985): c.r. de: Charles Bally, *Manuel d'accentuation grecque,* Berne, A. Francke 1945 5, 1945: 41-43
– *Sur le passage du systéme des temps et des aspects de l'indicatif, du latin au roman commun* 8, 1949: 21-36
– c.r. de: A.G. Hudricourt, A.G. Juilland, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français,* Paris, C. Klincksieck 1949, XIV + 147 p. 8, 1949: 64-67
– c.r. de: *Cahiers Sextil Puscariu, Linguistique, philologie, littérature romaines,* publ. par A. Juilland, t.1, Rome, Dacia et Valle Hermosa, Pribegiei 1952, 453 p. mimeographiées 12, 1954: 83-84
– *Phonématique et diachronie à propos de la palatalisation des consonnes romanes* 13, 1955: 19-33
– c.r. de: Felix Kahn, *Le système des temps chez un Parisien et chez une Bâloise,* Genève, Droz, 1954, 218 p. (= Société de publications romanes 46) 14, 1956: 53-56
– c.r. de: Diego Catal<n Menendez Pidal, *La escuela lingüística española y su concepción del lenguaje,* Madrid 1955, 169 p. 17, 1960: 17-65
– c.r. de: Eugenio Coseriu, *Forma y substancia en los sonidos del lenguaje,* 1954, 77 p. et *Sincronía, diacronía y historia, El problema del cambio lingüístico,* Montevideo 1958, 161 p. 1958 17, 1960: 65-66
– c.r. de: Harald Weinrich, *Phonologische Studien zur romanischen Sprachgeschichte*, Münster 1958, 282 p., 7 cartes 17, 1960: 66-68
– c.r. de: Robert de Dardel, *Le parfait fort en roman commun,* Genève, Droz 1958, 172 p. (= Société de publications romaines et françaises 62) 17, 1960: 68
– c.r. de: Alexandre Cioranescu, *Diccionario etimológico rumano,* fasc. 1 & 2, Madrid, 1958 & 1959 (= Biblioteca Filológica, Universidad de la Laguna) 17, 1960: 68-69
– *Signification et valeur du suffixe verbal français* -e- 18, 1961: 5-15
– c.r. de: Lydia I. Jansen-Beck, *Possessive pronouns and adjectives,* in: Garin le Lohren and Gerbert de

Metz, *Etymology, Morphology, Syntax and Comparison with five Old French epic poems and five Old French courtly romances,* thèse de l'Université de New York, 1961 — 18, 1961: 89-90
– c.r. de: Maurice Dessaintes, *Eléments de linguistique descriptive en fonction de l'enseignement du français,* Namur & Bruxelles, 1960, 246 p. — 18, 1961: 90-92
– *Essai d'analyse d'un système de valeurs* — 19, 1962: 67-86
– c.r. de: Arne Klum, *Verbe et adverbe, Etude sur le système verbal indicatif et sur le système de certains adverbes de temps à la lumière des relations verbo-adverbiales dans la prose du français contemporain,* Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1961 (= Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia I) — 19, 1962: 113-115
– c.r. de: Alexandre Cioranescu, *DER* 3-4, 1960 — 19, 1962: 115
– c.r. de: Siegfred Heinimann, *Das Abstraktum in der französischen Literatursprache des Mittelalters,* Berne, Francke, 1963, XVI + 196 p. (Romanica Helvetica 73) — 20, 1963: 68-70
– Liste de ses publications — 22, 1964: 9-13
– *Sur le rôle respectif des monèmes et des syntagmes dans le fonctionnement de la langue* — 25, 1969: 73-78
BURGER, Michel: *Le suffixe valaisan* -ero, *fém.* -era — 23, 1965: 7-15
– A propos de L.J. PRIETO, *Pertinence et pratique, Essai de sémiologie,* Paris, Ed. du Minuit 1975, 175 p. — 30, 1976: 153-164
– *Robert Godel et la dialectologie* — 38, 1984: 43-44
– A L F *bokon "étable, écurie"* — 41, 1987: 44-47
BUYSSENS, Eric: *Mise au point de quelques notions fondamentales de la phonologie* — 8, 1949: 37-60
– *Dogme ou libre examen ?* [Replique à H. Frei, *CFS* 9, 7-28] — 10, 1952: 47-50
– *Origine de la linguistique synchronique de Saussure* — 18, 1961: 17-33
– *Les noms singuliers* — 28, 1973: 25-34
– *Notre métalangage* — 31, 1977: 57-61
– *Étude sémiologique du vocatif* — 5, 1991: 77-87
– *La fleur-de-lis* — 48, 1994: 15-17
CANDAUX, Jean-Daniel: *Ferdinand de Saussure linguiste à quatorze ans et demi* — 39, 1985: 7-12
CANTINEAU, Jean (1899-1956): *Les oppositions significatives* — 10, 1952: 11-40

CAPT-ARTAUD, Marie-Claude: *Rhétorique et poétique: une distinction fondée sur la linguistique saussurienne* 43, 1989: 25-42
– *Remarques sémiologiques sur le récit fantastique* 45, 1991: 89-100
– *"Redouter, craindre, avoir peur..." où la plus belle pièce de l'héritage rhétorique* 47, 1993: 25-36
– *L'antonomase, figure du destin* 48, 1994: 19-39
– In memoriam *Luis J. Prieto* 49, 1995-96: 3-6
– Postface à L.J. PRIETO, *L'interprétation des indices et son rôle.* 50, 1997: 67-74
– *La connotation* 50, 1997: 77-92
CARDINALETTI, Anna: c.r. de: Gilbert Fanselow, Sascha Felix, *Sprachtheorie,* Bd 1: *Grundlagen und Zielsetzungen*; Bd 2: *Die Rektions– und Bindungstheorie,* Francke Verlag, Tübingen, 1987 43, 1989: 131-134
CHAMBON, J.-P. (avec A. M. FRYBA-REBER): *Lettres et fragments inédits de Jules Ronjat adressés à Charles Bally (1912-1918)* 49, 1995-96: 9-63
CHISS, Jean-Louis (avec Hélène RICHARD): c.r. de: Wilhelm Hellmann, *Charles Bally: Fruhwerk-Rezeption-Bibliographie* Romanistischer Verlag, Bonn, 1988 (Abhandlungen zur Sprache und Literatur), 280 p.; *Charles Bally: Unverofflichte Schriften.Comptes rendus et essais inédits*. Romanistischer Verlag, Bonn 1988 (Abhandlungen Zur Sprache und Literatur), 124 p. 46, 1992: 193-195,
COHEN, Marcel (1884-1974): *Sur l' dans le français de Fressines (Deux-Sévres)* 25, 1969: 79-82
COSERIU, Eugenio: *Les procédés sémantiques dans la formation des mots* 35, 1981: 3-16
CUDAKOVA, M. O. (avec E. A. TODDES): *La première traduction russe du* Cours de linguistique générale *de F. de Saussure et l'activité du Cercle linguistique de Moscou* 36, 1982: 63-91
DARDEL, Robert de: *Le genre des substantifs abstraits en* -or *dans les langues romanes et en roman commun* 17, 1960: 29-45
– *La fonction des participes romanes sans suffixe* 19, 1962: 77-86
– *Considérations sur la déclinaison romane à trois cas* 21, 1964: 7-23
– c.r. de: Hans Peter Ehrliholzer, *Der sprachliche Ausdruck der Kausalität im Altitalienischen,* Winterthur, Verlag P.G. Keller 1965, x + 130 p. 24, 1968: 98-99
– *Signes vides d'un genre particulier* 29 1974-75: 39-43

– (avec Pim HILHORST) *Essai d'analyse d'un indicateur des chemins de fer* 30, 1976: 7-32
– *Réflexions sur les lacunes lexicales d'origine socio-culturelle* 31, 1977: 63-78
– (avec Co VET) *Ellipses discursive et mémorielle du déterminé dans le syntagme nominal* 38, 1984: 3-12
– *Le protoroman et les niveaux de langue latins* 46, 1992: 17-34
– *Trois normes latines relatives aux complétives assertives en latin* 49 1995-96: 165-170
DAVIS, Boyd: presentation de: F. de SAUSSURE, *Essai pour réduire...* (q.v.) 32, 1978 73-101
DÉCIMO, Marc: *De quelques candidatures et affinités électives de 1904 à 1908, à travers un fragment de correspondance: les fonds Michel Bréal (Lettres de O. Jespersen, A. Barth, V. Henry, C. Maspéro, A. Meillet, F. de Saussure et Ch. Bally)* 47, 1993: 37-60
– *Saussure à Paris* 48, 1994: 75-90
DELBOUILLE, Maurice: *Réflexions sur la genèse phonétique des parlers romans* 23, 1965: 17-31
DE MAURO, Tullio: *La linguistica generale di Robert Godel* 38, 1984: 19-27
– *Ancora Saussure e la semantica* 45, 1991: 101-109
DE MONTICELLI, Roberta: *Le Même et l'Autre* (= c. r. de: Luis J. Prieto, *Saggi di semiotica,* Parma, Pratiche, 1989, 174 p.) 46, 1992: 197-200
DEROSSI, Giorgio: *Semiologia e conoscenza* 45, 1991: 111-120
DESMET, Piet (avec Pierre SWIGGERS): *Auguste Brachet et la grammaire (historique) du français: de la vulgarisation scientifique à l'innovation pedagogique* 46, 1992: 91-108
DI CESARE, Donatella: c.r. de : Histoire épistemologie langage. Tome 7 -Fascicule I- 1985: Jean Lallot (èd.), *Etude sur les grammariens grecs* 40, 1986: 203-205
– *Pour une herméneutique du langage. Epistémologie et méthodologie de la recherche linguistique d'après Humboldt* 44, 1990: 123-140
DUCROT, Oswald: *Charles Bally et la pragmatique* 40, 1986: 13-37
† DUMÉZIL, Georges (1898-1986): *Analyse des formes verbales d'un texte laze (Hopa)* 41, 1987: 49-54
DÜRMULLER, Urs: c.r. de: Marlies Hellinger, *English-orienterte Pidgin– und Kreol-sprachen*, Erträge der

Forschung, Bd. 221. Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt 1985 XII, 229 p. 40, 1986: 207-208
EBNETER, Théodore: Aviri a + *infinitif et le problème du futur en sicilien* 23, 1965: 33-48
ECO, Umberto: *La lingua universale di Ramón Llull* 45, 1991: 121-149
EGLI, Urs: *Semantik als Problem begrifflicher Schreibweise* 31, 1977: 79-87
– *Saussure, moderne Versionen der IC– Analyse und ihre philosophische Deutung* 48, 1994: 41-57
ENGLER, Rudolf: *Théorie et critique d'un principe saussurien: l'arbitraire du signe* 19, 1962: 5-66
– *Compléments à l'arbitraire* 21, 1964: 25-32
– c.r. de: Charles Bally, *Linguistica generale e linguistica francese,* Introduzione e appendice di Cesare Segre, traduzione di Giovanni Caravaggi, Milano, Il Saggiatore, 1963, 554p. (= La Cultura 70) 21, 1964: 139-143
– *Remarques sur Saussure, son système et sa terminologie* 22, 1964: 35-40
– c.r. de: Giorgio Derossi, *Segno e struttura linguistici nel pensiero di F. de Saussure,* Udine, Del Bianco 1965, 359 p. (Università degli Studi di Trieste, Facoltà di Magistero, Istituto di Filosofia, nuova serie I) 24, 1968: 94-98
– *Rôle et place d'une sémantique dans une linguistique saussurienne* 28, 1973: 35-52
– *Sémiologies saussuriennes; 1. De l'existence du signe* 29 1974-75: 45-73
– *Bibliographie saussurienne 1 (1970-1974)* 30, 1976: 99-138
– *Premiers spécimens d'un index des matières au CLG/E* 31, 1977: 89-99
– *Bibliographie saussurienne 2 (1975-1976 + compléments)* 31, 1977: 279-306
– *Bibliographie saussurienne 3 (1977-1979 + compléments)* 33, 1979: 79-145
– *Sémiologies saussuriennes: 2. Le canevas* 34, 1980: 3-16
– *CLG und SM* 38, 1984: 29-31
– c.r. de: Etienne Brunet *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours d'aprés les données du* Tresor de la langue française, Genève, Slatkine et Paris, Champion, 1981 (Travaux de linguistique quantitative 17), 3 vol 39, 1985: 199-204
– *Bibliographie saussurienne 4 (1980-1986 + compléments)* 40, 1986: 131-200

– *Charles Bally, Kritiker Saussure's ?* 41, 1987: 55-63
– *Diachronie: l'apport de Genève* 42, 1988: 127-166
– *«Attività», "atto", "azione": considerazioni su una voce "marginale" dell'indice saussuriano* 42, 1988: 167-174
– *Bibliographie saussurienne 5 (1987-1989 + compléments)* 43, 1989: 149-175
– *Hereux qui comme Ulysse a fait un bon voyage* 45, 1991: 151-165
– *Bibliographie saussurienne 6 (1990-1997)* 50, 1997: 247-295

FADDA, Emanuele: *Pour une bibliographie sur Luis J. Prieto* 50, 1997: 13-14

FAVRE-RICHARD, Hélène: *De l'affectivité à l'expressivité: sur la stylistique de Charles Bally* 40, 1986 75-90
– *Charles Bally et l'apprentissage linguistique* 46, 1992: 109-113

FEHR, Johannes: *Die Theorie des Zeichens bei Saussure und Derrida oder Jacques Derridas Saussure-Lekture* 46, 1992: 35-54
– c.r. de: *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Geschichte und Perspektiven.* Festschrift für Rudolf Engler zum 60. Geburstag. Herausgegeben von Ricarda Liver, Iwar Werlen und Peter Wunderli. Gunter Narr Verlag, Tubingen 1990 («Tübingen Beitrage zur Linguistik», Band 355). VII, 338 p. 46, 1992: 197-201

FOREL, Claire-A.: *Les papiers Charles Bally* 36, 1982: 43-47
– *Les consonnes syllabiques en anglais* 45, 1991: 167-182
– *L'enseignement de la langue maternelle selon Charles Bally: une conférence publique inédite de 1932* 48, 1994: 135-147
– *Complément au Cahier 48* [L'enseignement ...] 49, 1995-96: 281

FRANCIS, E. D.: c.r. de: Samuel E. Martin, *Dagur Mongolian Grammar, Texts and lexicon, based on the speech of Peter Onon,* Bloomington & The Hague, Indiana University, Mouton & Co. 1961, VI + 336 p. (= Indiana University Publications, Uralic & Altaic Studies 4) 21, 1964: 143-155

FREI, Henri (1899-1980): *Qu'est-ce qu'un un dictionnaire de phrases ?* 1, 1941: 43-56
– c.r. de: *Acta linguistica,* II/1940-41,1. Copenhague, Munksgaard. 1, 1941: 91
– c.r. de: *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague,* V (1938-39, 56 p.) et VI (1939-40, 48 p.), Copenhague, Munksggard, 1940 et 1941. 1, 1941: 92
– c.r. de: Björn Collinder, *Das Wort als phonetische Einheit.* Språkvetenskapliga Sällskapets i Uppsala

Förhandlingar, 1937-9, p. 63-75. 1, 1941: 92
– c.r. de: Björn Collinder, *Jukagrish und Uralish*, Uppsala & Leipzig, Lundequist & Harrassowitz, 142 p. (Uppsala Universittets Årsskrift 1940, 8) 1, 1941: 92
– c.r. de: B. Collinder, *Reichestürkische Lautstudien*, ibidem, 104 p. (Uppsala Universitets Årsskrift 1940, 8) 1940 1, 1941: 93
– c.r. de: Ernst Dickenmann, *Studien zur Hydronymie des Savesystems,* Etudes sur l'Europe centre-orientale, 20 A/B, Budapest, Stemmer, 1939/40, 163 p. 1, 1941: 93
– c.r. de: H. Frei, *Ça fait distingué*, in: Zeitschrift für Romanische Philologie, 1940, p.359-362. 1, 1941: 93
– c.r. de: Iorgu Iordan, *L'emploi du datif en roumani actuel,* Bulletin linguistique 7, 1939, p.29-64. 1, 1941: 94
– c.r. de: Roman Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze,* in: *Språkvetenskapliga Sällskapets i Uppsala Förhandlingar* 1940-42, 83 p. 1, 1941: 94
– c.r. de: Ming K'ai Kao, *Essai sur la valeur réelle des particules prépositionelles en chinois*, Paris, L. Rodstein 1940, VIII + 240 p 1, 1941: 97
– c.r. de: Andrus Saareste, *Eesti Murdeatlas, Atlas des parlers estoniens* I (cartes 1-28), II (29-66), Tartu, Eesti Kirijanduse Selts 1938, 1943 (à suivre) 1, 1941: 101
– c.r. de: Albert Sechehaye, *Les trois linguistiques saussuriennes*, Vox Romanica V/1940, p.1-48 1, 1941: 101
– c.r. de: C. C. Uhlenbeck, *Oude Aziatische contacten ven het Eskimo.* Mededelingen de Neerlandischen Akademie van Wetenschapen, Afd. Letterkunde. N.lle série 4, n°7, Amstterdam, Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1941, p.210-227 1, 1941: 101
– *Ramification des signes dans la mémoire* 2, 1942: 15-27
– Nécrologie de Giulio Bertoni (1878-1942) 2, 1942: 60-61
– Nécrologie de Renward Brandstetter(1860-1942) 2, 1942: 61-63
– c.r. de: *Acta Linguistica,* vol.II/1940-41, fasc.2-4 et vol III/1942-43 fasc.1,Copenhague, Munksgaard 3, 1943: 27-28
– c.r. de: *American Council of Learned Societes,* Bull. No. 34, March, 1942: *Conference of Non-English Speech in the United States,* Washington, 89 p. 3, 1943: 29
– c.r. de: *Archiv für Vergleichende Phonetik*, Bd. 4/ 1940, H. III/IV; Bd. 5/1941; Bd. 6/1942, H. I-III, Berlin, Metten & Co. et H. IV, Berlin K. Ohm 3, 1943: 29-31

- c.r. de: Charles Bally, *L'arbitraire du signe, valeur et signification,* Le français moderne, juillet 1940, p. 193-206; *Sur la motivation des signes linguistiques,* Bulletin de la Société de linguistique de Paris, XLI, 1 (N° 121), 1940, p.75-88 — 3, 1943: 31
- c.r. de: Samuel Baud-Bovy, *Imperatif et aspect en grec moderne,* Revue des études grecques, t.LII, 1939, p.589-594 — 3, 1943: 32
- c.r. de: Sveinn Bergveinsson, *Grundfragen der isländishen Satzphonetik,* Copenhague et Berlin, Munksgaard et Metten & Co.1941, 210 p. (= Phonometrische Forschungen A 2) — 3, 1943: 32
- c.r. de: Willy. Borgeaud, *Les Illyriens en Grèce et en Italie, Etude linguistique et mythologique,* Genève, Georg, 1943, 150 p. — 3, 1943: 32
- c.r de: *Buletinul Institutului de Filologie Romîna «Alexandru Philippide»,* Iasi, vol. IX, 1942, 248 p. — 3, 1943: 33
- c.r. de: *Bulletin Linguistique* publié par A. Rosetti, Copenhague, Munskgaard; Bucarest, Institut de linguistique roumaine VIII-X, 1940-42 — 3, 1943: 34-35
- c.r. de: Eric Buyssens, Du caractère sociologique du nom propre et Syntaxes et Rapports sociaux, Revue de l'Institut de Sociologie, 16, N°4, 3 p. et 18, N°3, 9 p. Université libre de Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1936 et 1938 — 3, 1943: 35
- c.r. de: Carin Fahlin, *Etude sur l'emploi des prepositions* en, à, dans *au sens local,* Uppsala, Almqvist & Wicksell 1942, IX +371 p. — 3, 1943: 37
- c.r de: P.J. Gabrys, *Parenté des langues hittite et lituanienne,* Le mois Suisse, 52, Montreux, 1943, 27 p. — 3, 1943: 37
- c.r de A.W. de Groot, *Voyelle, consonne et syllabe,* Archives néerlandaises de phonétique expérimentale, XVII, 1941, p.21-41; *Structural linguistics and phonetic law, ibid.,* p.71-106; *De Nederlandse zinsintonatie in het licht der structuraele taalknunde,* De Nieuwe Taalgids, XXXVII, De Vooys-nummer, 1943, 12 p. — 3, 1943: 38
- c.r. de: L. Grootaers, De aangeblazen h in het oosten van ons land, Koninkl. Vlaamsche Academie, Verslagen en Mededeelingen, Maart 1942, p.217-225, 2 cartes — 3, 1943: 39

- c.r. de: Eva Thorné Hamar, *Le développement de sens du suffixe latin* -bilis *en français,* Lund & Copenhague, C.W.K. Gleerup & Munksgaard 1942, 221 p. (= Etudes Romanes de Lund VI) 3, 1943: 40
- c.r de: Eduard Hermann, 'Ieder einzelne' *in die germanischen Sprachen,* Nachr. der Ges. d. Wiss. in Göttingen, Phil.-Hist. Kl. Fachgr. Iv, N.F. Bd.3, p.173-206; *Probleme de Frage*, Nachr. d. Akad. Wiss. in Göttingen, Phil.-Hist. Kl., 1942, 1. Teil. p.122-266, 2. Teil, p.267-408; *Herkunft unsrer Fragefürwörter,* Sitzungsber. d. Bayer. Akad. d. Wiss., Phil.-Hist. Abt., 1943, H.3, 19 p.; *Die Homerischen Benennungen der Schiffsteile,* Nachr. d. Akad. d. Wiss. in Göttingen., Phil.– Hist. Kl., 1943, Nr. 1, 9 p.; *Schallsignalsprachen in Melanesien und Afrika, ibid.*, Nr. 5, p.127-186 3, 1943: 40-42
- c.r. de: Etsko Kruisinga, *An English Grammar,* Groningen, Noordhoff, 1941; *Diminutieve en affektieve in de Gremaanse talen*, Mededeelingen der Ndl. Akad. van wetenschappen, Afd. Letterk., N.R. 5, N°9, Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1942, 62 p. 3, 1943: 43-44
- c.r. de: E. Kruisinga, *The Phonetic structure of English Words,* Berne, Francke, 1943, VII + 179 p. (= Biblioteca Anglicana 2) 3, 1943: 44-45
- c.r. de: C.P.F. Lecoutere, *Inleiding tot de taalkunde en tot geshiedenis van het Nederlandsch,* Louvain & Groningue, Vlaamsche Drukkerij & J.B. Wolters 1942, VIII + 447 p., *Platen en kaarten,* ibidem 1941, 27 p. 3, 1943: 45-46
- c.r. de: Johannes Lohmann, *Gibt es «primitive» Sprachen?,* Sprachkunde, Berlin, Langenscheidt, 1942, Nr.1, p.1-3 3, 1943: 47
- c.r. de: J. Lohmann, Walter Bröcker, *Von der Intentionalität des sprachlichen Zeichens, ibid.,* Nr.6, p.1-3; *A Contribution towards Determining the Nature of the Sentence,* Research and Progress, VIII, Berlin 1942, p.188-192 3, 1943: 47-48
- c.r. de: Bertil Malmberg, *Le système consonantique en français moderne, Etudes de phonétique et de*

phonologie, Lund & Copenhague, Gleerup & Munksgaard 1934, 73 p. 3, 1943: 48-49
– c.r. de: Louis Michel, *Les ensembles sémiologiques dans la linguistique française*, Revue des langues vivantes, Bruxelles, VI; 1940, p.162-187 3, 1943: 50-51
– c.r. de: Bruno Migliorini, *Primi lineamenti di una nuova disciplina: La linguistica applicata o glotto-tecnica,* Scienza e tecnica, vol.6, fasc. 12, 1942, p.609-619 3, 1943: 51-52
– c.r. de: Ernst Otto, *Wircklichkeit und Sprachsymbolik. Wege und Irrwege der Sorachwissenschaft,* Abh. d. dt. Akad. d. Wiss. in Prag, Phil. Hist. Kl., H.10, Prag 1943, Reichenberg, Sudetendeutscher Verlag Fr. Kraus, 53 p. 3, 1943: 54
– c.r. de: Harold E. Palmer, *A Grammar of English Words*, Londres, Longmans, Green & Co., réim-pression 1941, XVI + 300 p. 3, 1943: 54
– c.r. de: Alexandre Rosetti, *Geschichte der rümani-schen Sprache, Allgemeine Begriffe,* Bucarest, Dacia 1943, 118 p. 3, 1943: 57
– c.r. de: A. Rosetti, *Le mot, Esquisse d'une théorie générale,* Bucarest, Institut de linguistique roumaine 1943, 51 p. 3, 1943: 57
– c.r. de: Eugen Seidel, *Das Wesen der Phonologie,* Bucarest & Copenhague, Institut de linguistique roumaine & E. Munksgaard 1943, 83 p. (= Société roumaine de linguistique I, 2 A) 3, 1943: 58
– c.r de: Alfred Senn, *On the Degree of Kinship between Slavic and Baltic,* The Slavonic & East European Rewiew, Vol.XX, 1941, p.251-265 3, 1943: 59
– c.r. de: W. Steinitz, *Geschichte des finnish-ugrischen Vokalismus,* Stockholm, Ungarisches Institut an der Universität, 1942 & 1944, 9 & 144 p. (= Acta Instituti Hungarici Universitati Holmiensis, Series B, Linguistica 2) 3, 1943: 59
– c.r. de: W. Steinitz, *Ostjakische Chrestomathie mit grammatikalischem Abriss und Vörterverzeichnis*, Stockholm & Uppsala, Ungarisches Institut an der Universität & Finnisch-ugrisches Seminar 1942, 102 p. 3, 1943: 59

– C.r. de: *Studia Neophilologica,* vol.XIV-XVI, 1-2, 1941-43, Upsal, Lundeqvist, 426 + 304 + ??? p.	3, 1943:	60-61
– c.r. de: Emile Thilo, *Note sur l'égalité et sur l'usage des langues nationales en Suisse,* Lausanne, F. Roth, 1941, 26 p.; *Langues nationales,* Fiches juridiques suisses, N° 301, Genève, 1er Mars 1942, 4 p.	3, 1943:	62
– c.r. de: E.H. von Tscharner, *Vom Wesen der chinesischen Sprache,* Mitt. d. Schweiz. Ges. d. Freunde ostasiatischer Kultur, III, 1941, 30p., St-Gall, Tschudy, 1942	3, 1943:	62
– c.r. de: C.dC. Uhlenbeck, *Vorlateinische indogermanische Anklänge im Baskischen,* Anthropos, XXXV/XXXVI, 1940-41, p.202-207; *De oudere lagen van des Baskischen woordenschat,* Med. Ned. Akad. van Wetschappen, Afd. Letterk., Nieuwe Reeks, Deel 5, N°7, Amsterdam, N.V., Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1942, 50 p.	3, 1943:	63
– c.r. de: V. Verstegen, *De Wgm.* Sk *in de Zuidnederlandse Dialecten,* Handelingen van de Koninkl. Commissie voor Toponymin en Dialectologie, XVI, Louvain, Zuidnederlandsche Dialectcentrale, 1942 p.31-41, 3 cartes, *Enkele gevallen van ontronding, ibid.,* XVII, 1943, p.299-304, 6 cartes	3, 1943:	63
– Nécrologie de Viggo Brøndal (1887-1942)	3, 1943:	67-69
– Nécrologie de Etsko Kruisinga (1875-1942)	3, 1943:	69-70
– *Saussure contre Saussure ?*	9, 1950:	7-28
– *Cas et dèses an français*	12, 1954:	29-47
– c.r. de: Viggo Brøndal, *Théorie des propositions, Introduction à une sémantique rationelle,* Traduction française par Pierre Naert, Copenhague, Munksgaard 1950, XXII + 145p.	13, 1955:	45-50
– c.r. de: Stephen Ullmann, *The Principles of Semantics* Glasgow, Jackson, Son & Co. 1951, 314 p.	13, 1955:	50-61
– *Carrés sémantique (à Propos de véd.* utpa-*)*	16, 1958-59:	3-22
– *Véda et Cachemire*	17, 1960:	47-53
– c.r. de: F. de Saussure, *Course in General Linguistic* translated from French by Wade Baskin, New York, Philosophical Library 1959, XVI +240 p.	17, 1960:	72-73
– *Désaccords*	18, 1961:	35-51
– *Trois mots singuliers*	19, 1962:	87-91
– *Védique* kúlam *«Berge»*	20, 1963:	55-62

– c.r. de: Willy Bal, *Introduction à la linguistique,* Léopoldville, Université Lovanium 1962, 20 p. (Cours et Conferences I) 20, 1963: 63-64
– c.r. de: Helmut Gipper/Hans Schwarz, *Bibliographisches Handbuch zur Sprachinhaltforschung,* Teil I: Schriftum zur Sprachinhaltforschung in alphabetischer Folge nach Verfassern mit Besprechungen und Inhaltshinweisen, Lieferung 1-3, Köln & Opladen, Westdeutscher Verlag 1962, 3 x 128 p. (Wissenschaftliche Abhandlungen der Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen, Band 16 a) 20, 1963: 64-67
– c.r. de: S.S. Bahwe, *The Soma-Hymns of the Rgveda, A fresh interpretation*, Part III *(RV 9.51-70)*, Baroda, Oriental Institute 1962, x + 228 p. (= University of Baroda Research Series 6) 20, 1963: 67-68
– *Modes de réduction des syntagmes* 21, 1964: 41-51
– *Réponse partielle et réponse totale* 24, 1968: 7-13
– Liste de ses publications 25, 1969: 5-8
– Thèses de doctorat préparées sous sa direction 25, 1969: 8
– *La répétition bref-long* (France, France-chérie) 31, 1977: 101-107
– c.r. de: *The 2000 sentences (South-East England),* collected by T.J.A. Bennett, Genève, Droz, 1978, 86 p. 33, 1979: 149-151
– Liste de ses publications 34, 1980: 143-144

FRIEDRICH, Jeanette: c.r. de: Jürgen Trabant, *Die Herausforderung durch die fremde Sprache*, Berlin, Akademie-Verlag, 1995, 223 p. 50, 1997: 235-243

FRYBA-REBER, Anne-Marguerite, *Charles-Albert Sechehaye: un linguiste engagé* 49, 1996: 123-137
– Correspondence Bally-Ronjat (avec J.-P. CHAMBON (q.v.)) 49, 1995-96: 9-63

GAGNEBIN, Bernard: *André Burger* 22, 1964: 5-7

GALAND, Lionel: *L'énoncé verbal en berbère* 21, 1964: 33-53
– *Types d'expansion nominale en berbère* 25, 1969: 83-100

GALAND-PERNET, P.: *Apostrophe, délimitation prosodique de l'énoncé et faits de style en berbèer* 25, 1969: 101-113

GALAZZI, Enrica: 1880-1914. Le combat des jeunes phonéticiens: Paul Passy 46, 1992: 115-129

GAMBARARA, Daniele: c.r. de: E.F.K. Koerner, *Bibliographia Saussureana 1870-1970,* an annotated, classified bibliography, on the background, develop-

ment and actual relevance of Ferdinand de Saussure's general theory of language, Metuchen (New Jersey), The Scarecrow Press 1972, XLIV + 406 p. 28, 1973: 55-59
– *Diachronie et sémiologie* 45, 1991: 183-199
GAO Mingkai: *De Saussure ed il suo* Corso di linguistica generale: préface par Federico MASINI 39, 1985: 29-32
– *De Saussure ed il suo* Corso di linguistica generale: introduzione alla traduzione cinese. 39, 1985: 33-75
GARDIN, Jean Claude, *Les rapports troubles de la sémiologie avec la linguistique* 41, 1987: 65-74
GAUTIER, Léopold (1884-1973): c.r. de: Maurice Grammont, *Phonétique du grec ancien*, Lyon, I.C.A. 1948, 455 p. 8, 1949: 67-68
– *Ce que c'est beau ! Que'est-ce que c'est beau !* 9, 1950: 29-32
– c.r. de: *Bibliographie linguistique 1939-1947,* Utrecht-Bruxelles, Spectrum, 1950 9, 1950: 89
– c.r. de: Charles Bally, *Le langage et la vie,* 3 éd. augmentée, Genève & Lille, Droz & Gillard 1952, 165 p. (= Société de publications romanes et françaises 34) 10, 1952: 51
– c.r. de: *Bibliographie linguistique 1948 et compléments 1939-1947,* Utrecht-Bruxelles, Spectrum, 1951 10, 1952: 51
– c.r. de: *Bibliographie linguistique 1949,* Utrecht-Anvers, Spectrum, 1951 10, 1952: 52
GAWELKO, Marek: *Analyse fonctionnelle de la catégorie du nombre dans les langues française, roumaine et polonaise* 39, 1985: 131-142
GERSHEWITCH, Ilya: *A Bahuvrihich Past-Tense Construction* 41, 1987: 75-86
GODEL, Robert (1902-84): *Formes et emplois du redoublement en turc et en arménien moderne* 5, 1945: 5-16
– *Allocution prononcée aux obsèques de Charles Bally* 6, 1946-47: 68-72
– c.r. de: C.H. de Goeje, *Etudes linguistiques caribes,* II, Amsterdam, North Holland Publishing Company 1946, 274 p. 6, 1946-47: 76
– *Homonymie et identité* 7, 1948: 5-15
– c.r. de: Louis Leonor Hammerich, *Laryngeal before Sonant,* Copenhague, Munksgaard 1948, 90 p. 7, 1948: 42-43
– *Note sur latin* tandem 8, 1949: 61-63
– c.r. de: C de Boer, *Syntaxe du français moderne,* Leyde, Universitaire Pers 1947, 352 p. 8, 1949; 68-70

– c.r. de: Ferdinand Sommer, *Handbuch des lateinischen Laut– und Formenlehre,* Heidelberg, Carl Winter1948, 664 p.	8, 1949:	71
– c.r. de: Nikolai Sergeyevich Trubetzkoy, *Principes de phonologie,* traduits par J. Cantineau, Paris, Klincksieck 1949, 396 p.	8, 1949:	71-72
– *Verbes d'état et verbes d'évenement*	9, 1950:	33-50
– *La question des signes zéro*	9, 1950:	31-41
– *Note sur arm,* linel *«devenir»*	9, 1950:	42-44
– c.r. de: Edmond Sollberger, *Le système verbal dans les inscriptiones «royales»présargoniques de Laga_* (thèse de doctorat), Genève, Droz 1952, 263 p.	9, 1950:	47-49
– c.r. de: Stephen Ullmann, *Prècis de sémantique française,* Berne, Francke 1952 (Bibliotheca Romanica I/IX)	9, 1950:	49-50
– pres. des Notes inédites de F. de SAUSSURE (q.v.)	12, 1954:	49
– c.r. de: R.F. Miku_, *A propos de la syntagmatique du Professeur A. Belic,* Ljubljana, Publications de l'Académie slovène des sciences et des arts, 1952	12, 1954:	77-79
– c.r. de: Lucien Tesnière, *Esquisse d'une syntaxe structurale,* Paris, Klincksieck 1949, 30 p., figures, reproduction photomécanique	12, 1954:	79-81
– c.r. de: G. Redard, *Recherches sur crh, crhsqai, Etude sémantique,* in: *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes études,* fasc. 303 (1953), Paris	12, 1954:	81-82
– *Remarques sur le système de cas*	13, 1955:	34-44
– c.r. de: Marcel Cohen, *Cinquante années de recherches linguistiques, ethnographiques, sociologiques, critiques et pédagogiques*, Paris, Klincksieck 1955, XVIII + 388 p., portrait	13, 1955:	63-64
– c.r. de: *Recueil Max Niedermann,* Neuchâtel, Secrétariat de l'Université 1954, 314 p., frontspice (Université de Neuchâtel, Recueil de travaux publiés par la Faculté de Lettres 25)	13, 1955:	65-66
– c.r. de: André Martinet, *Economie des changements phonétiques, Traité de phonologie diachronique,* Berne, Francke 1955, 399 p. (= Bibliotheca Romanica X)	14, 1956:	56-59
– pres. de: F. de SAUSSURE (q.v.), Introduction au cours de 1908-1909	15, 1957:	3-5

- *Nouveaux documents saussuriens: le cahiers E. Constantin* 16, 1958-59: 23-32
- Inventaire des manuscrits de SAUSSURE (q.v.) à la BPU de Genève 17, 1960: 5-11
- Souvenirs d'enfance et d'études de SAUSSURE (q.v.) 17, 1960: 12-25
- c.r. de: J.-P. Vinay / J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier 1958, 331 p. (= Bibliothèque de stylistique comparée 1) 17, 1960: 69-72
- *Sur l'évolution des voyelles brèves latines en syllabe intérieure* 18, 1961: 53-69
- *Latin* pando 18, 1961: 71-75
- *Latin* armentum 19, 1962: 93-99
- *Note sur l'inscription du «vase de Duenos» (CIL I² 4)* 19, 1962: 101-106
- c.r. de: Jean Perrot, *Les dérivés latins en* -men *et* -mentum, Paris, Klincksieck 1961, 381 p. (= Etudes et commentaires XXXIX) 19, 1962: 107-113
- *De la théorie du signe aux termes du système* 22, 1964: 53-68
- *Questions concernant le syntagme* 25, 1969: 115-131
- c.r. de: Jean. Starobinski, *Les mots sur les mots,* Les anagrammes de Ferdinand de Saussure, Paris, Gallimard, 1971, 161 p. 27, 1972: 123-125
- *A propos du voyage de F. de Saussure en Lituanie* 28, 1973: 7-11
- c.r. de: E.F.K. Koerner, *Contribution au débat post-saussurien sur le signe linguistique,* Introduction générale et bibliographie annotée, La Haye & Paris, Mouton 1972, 103 p. 28, 1973: 59-62
- c.r. de: Cristina Vallini, *Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure indoeuropeista,* Pisa, in: *Studi e saggi linguistici* IX (1969), 85 p. 28, 1973: 62-64
- c.r. de: C. Vallini, *Linee generali del problema dell'analogia dal periodo schleicheriano a F. de Saussure*, (Biblioteca dell'Italia dialettale e di Studi e saggi linguistici 5), Pisa 1972, 97 p. 28, 1973: 64-67
- *Problèmes de linguistique saussurienne* 29 1974-75: 75-89
- c.r. de: Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* II, Paris, Gallimard, 288 p. (= Bibliothèque des sciences humaines) 29 1974-75: 207-210
- Liste de ses publications 31, 1977: 7-11
- *Les limits de l'analyse segmentale et la realité du mot* 32, 1978: 125-154
- *Albert Riedlinger* (1882-1978) [paru dans le *Journal de Genève* 12.10.78] 33, 1979: 157

– *Retractatio* [à propos de SM 1957]	35, 1981:	29-52
– *Le souvenir de Charles Bally*	36, 1982:	55-61
– voir AMACKER, René		
† GODEL, Robert: Rapport au colloque de dialectologie (1969)	38, 1984:	45-48
– Extraits de divers Rapports annuels (Glossaire Patois Suisse Romande)	38, 1984:	49-71
– *L'école saussurienne de Gèneve*	38, 1984:	77-82
– *F. de Saussure's Theory of Language*	38, 1984:	83-97
– *La semiologia saussuriana*	38, 1984:	99-114
– *Théorie de la phrase*	38, 1984:	115-142
– *La nozione di lingua*	38, 1984:	143-153
– *La linguistique de la parole*	38, 1984:	155-157
– *Sincronia, diacronia e pseudo-diacronia*	38, 1984:	169-187
– *Les semi-voyelles en latin*	38, 1984:	191-200
– *Similitudinem rerum (S. Augustin,* Conf., *X 8, 14)*	38, 1984:	201-204
– *Réminiscences de poètes profanes dans les lettres de St Jérome*	38, 1984:	205-210
– *Catulle, poème 68*	38, 1984:	211-223
– Dorica castra: *sur une figure sonore de la poèsie latine*	38, 1984:	225-234
– *Rudis et Graecis intacti carminis autor*	38, 1984:	235-239
– *Virgile, Naevius et les Aborigènes*	38, 1984:	241-250
– *Le subjonctif latin* duim (duam)	38, 1984:	251-257
– *Questions de vocabulaire latin*	38, 1984:	259-267
– *La «revolution linguistique» (Dil devrimi). Reflexions d'un observateur étranger*	38, 1984:	271-280
– *Une "loi phonétique" bien difficile à enoncer: *w>arm. w(v)/g/zéro*	38, 1984:	281-288
– *Une concordance lexicale gréco-armenienne*	38, 1984:	289-293
GORDON, W. Terrence: *Les rapports associatifs*	33, 1979:	31-20
DE GROOT, Albert Wilhelm (1892-1963): *L'intonation de la phrase néerlandaise et allemande considerée du point de vue de la linguistique structurale*	5, 1945:	17-31
GROOTAERS, Willem A.:*Gilliéron redivivus: Thaumaturgie linguistique au Japon*	25 1969:	133-142
HALLE, Morris: *N. S. Trubetzkoy et les origines de la phonologie moderne*	42, 1988:	5-22
HATTORI, Shirô: *Weakining of endings referring to indo-european endings*	25, 1969:	143-148

HÄUSERMANN, Hans Walter: c.r. de: Daniel Jones, *Phonetic Readings in English,* Heidelberg, Carl Winter Universitätverlag 1949, 28e éd., XV + 98 p. 9, 1950: 89-90
– c.r. de: Arnold 'Scröer, P.L. Jaeger, *Englishes Handwörterbuch,* Lieferung 7, Bogen 29-34, ibidem 1949 9, 1950: 90
HAVET, Louis (1849-1925): c.r. de: F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européènnes,* Leipzig & Genève, B.G. Teubner & Librairie Georg 1879, 303 p., paru dans le *Journal de Genève* du 25 février 1879, n°47, 50e année, *Supplément* p.1-2 (par G. Redard) 32, 1978: 103-122
HEINIMANN, Siegfred, *L'*ars minor *de Donat traduit en ancien français* 23, 1965: 49-59
HENRY, Albert, *Transformation de la subordination en coordination ? (Langue et style)* 23, 1965; 61-65
HERINGER, H. J.: *De Saussure und die unsichtbare Hand* 39, 1985: 143-174
HJELMSLEV, Louis (1899-1965): *Langue et parole* 2, 1942: 29-44
HILHORST, Pim: (avec Robert der DARDEL), *Essai d'analyse...* (q.v.) 30, 1976: 7-32
HURST, André: *La rhétorique et l'»énergie»* 31, 1977: 109-116
ISACENKO, Aleksadr Vasil'evic (1910-78): *Morphologie, syntaxe et phraséologie* 7, 1948: 17-32
ITKONEN, Erkki: c.r. de: Thomas A. Sebeok/ Frances J. Ingemann, *An Eastern Cheremis Manual,* Bloomington 1961, 109 p. (= Indiana University Publications, Uralic & Altaic Series 5) 20, 1963: 72-80
JAKOBSON, Roman (1896-1982): *Serge Karcevski (August 28, 1884-November 7, 1955)* 14, 1956; 9-13
– Liste des publications de S. KARCEVSKI (q.v.) sur la langue et le style 14, 1956: 9-16
– *Saussure's unpublished reflections on phonemes* 16, 1958-59: 5-14
JAUNIUS, Casimir (1848-1908): Lettre à F. de Saussure (traduite du lituanien par J.P. Locher et G. Redard) 28, 1973: 15-22
JOSEPH, John E.: *Saussure's Meeting with Whitney, Berlin,1879* 42, 1988: 205-214
– *Bloomfield's Saussureanism* 43, 1989: 43-53
JOUAD, Hassan: *L'ordre translexical de la parole: anticipation et contrôle mnénonique du défilement sonore* 47, 1993: 61-82

JUNOD, Edouard J.: c.r. de: Eugen Dieth (unter Mitwirkung von Rudolf Brunner), *Vademekum der Phonetik,* Phonetische Grundlagen für das wissenschaftliche und praktische Studium der Sprachen, Berne, Francke 1950, 452 p., fig., pl., tabl., diagr. 9, 1950: 90-91

JUVET, Alfred: c.r. de: Siegfred Heinimann, *Wort– und Bedeutungsentlehnung durch die ItalienischeTagespresse ersten Weltkrieg (1919-1914),* Genève & Zurich, Droz & Rentsch 1946 (= Romanica Helvetica 25) 5, 1945: 44-45

– c.r. de: A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier, 1944 (= Etudes d'aujourd'hui) 5, 1945: 45

– c.r. de: Bertil Malmberg, *Système et méthode,* in: *Veteskapssocieteten i Lund, Årsbok 1945,* Lund, Gleerup 5, 1945: 46

– c.r. de: André Martinet, *La pronunciation du français contemporain, Témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers,* Paris, Droz, 1945 (= Société de publications romanes et françaises 23) 5, 1945: 47

– c.r. de: Giovanni Nencioni, *Idealismo e realismo nella scienza del linguaggio,* Firenze, La Nuova Italia 6, 1946-47: 73-74

– c.r. de: Heinrich Junker, *Sprachphilosophisches Lesebuch,* Heidelberg, Winter 1948, 302 p. 7, 1948; 39-40

– c.r. de: Björn Carlberg, *Subjektsvertauschung und Objektsvertauschung im Deutschen,* Lund, Berlingska Boktrykeriet 1948,102 p. 8, 1949: 72-73

– c.r. de: H.P. Blok, *Iets over de zogenaamde «geïntensiveerde» fonemen in het Ganda en Nyoro,* tirage à part de *Kongo-Overzee XVII* (1951), 3, Antwerpen, De Sikkel 10, 1952: 51

– c.r. de: Marcel Cohen, *Le langage,* Paris, Editions Sociales, 130 p. 10, 1952: 52

– c.r. de: W.H.A Koenraads, *Studien über sprachökonomische Entwicklungen im Deutschen,* Amsterdam, J.M. Neulenhoff 1953, XXVIII + 191 p. 12, 1954: 82-83

– c.r. de: *Sprachgeschichte und Wortbedeutung,* Festschrift Albert Debrunner, Berne, Francke 1954, 474 p., portrait 13 1955: 62-63

KAHANE, Henry et Renée: *Les éléments byzantins dans les langues romanes* 23, 1965: 67-73
KAHN, Félix: *Phonétique et grammaire comparatives pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires et secondaires de langue française* 16, 1958-59: 33-90
– c.r. de: Gunnar Bech, *Studien über das deutsche verbum infinitum,* Copenhague, Munksgaard 1955 & 1957, 222 & 188 p. (Det Kongelige Danske Videnskabernes Selksab, Historisk-Filologiske Meddelelser XXXV 2 & XXXVI 6) 16, 1958-59: 91-93
– c.r. de: Andreas Blinkenberg, *Le problème de la transitivité en français moderne, Essai syntacto-sémantique,* Copenhague, Munksgaard 1960, 366 p. (Det Kongelige Danske Videnskabernes Selksab, Historisk-Filologiske Meddelelser XXXVIII 1) 18, 1961: 87-89
– c.r. de: Carl et Peter Martens, *Phonetik der deutschen Sprache, Praktische Aussprachelehre,* Munich, Mak Hueber 1961, 294 p., 136 fig. en appendice 19, 1962: 115-119
– c.r. de: Nans-Heinrich Wängler, *Atlas deutscher Sprachlaute,* 2e éd., Berlin, Akademie-Verlag 1961, 41 p. planches en appendice 20, 1963: 70-72
– *Introduction à l'étude de la mélodie de l'énoncé français chez un jeune parisien cultivé du 16e arrondissement* 24, 1968: 15-44
– William Francis Mackey, *Language Teaching Analysis,* Londres, Longmans 1965, XI + 554 p. 24, 1968: 104-107
– *Différenciations mélodiques dans l'énoncé français* 26, 1969: 15-31
– *Traduction et linguistique* 27, 1970-72: 21-42
KARCEVSKI, Serge (1884-1955): *Introduction à l'étude de l'interjection* 1, 1941: 57-75
– c.r. de: Astrid Baecklund, *Die univerbienderen Verkürzungen der heutigen russischen Sprache,* Uppsala, Almqvist & Wiksell 1940, 141 p. 1, 1941: 91
– *Remarques sur la phonologie du russe* 3, 1943: 7-13
– c.r. de: André Mazon, *Grammaire de la langue russe,* Paris, Droz 1943, 301 p. (Collection de grammaires de l'Institut d'études slaves) 3, 1943: 50
– c.r. de: Eug. Pauliny, *_truktúra slovenkého slovesa, (Die Struktur des slovakischen Verbums),* Bratislava, Slovensk< Akadémia Vied a Umení 1943, 113 p. 3, 1943: 55
– *Sur la parataxe et la syntaxe en russe* 7, 1948: 33-38

– Liste de ses publications sur la langue et le style (par R. Jakobson) 14, 1956: 14-16
† KARCEVSKI, Serge: *Du dualisme asymétrique du signe linguistique* (1929) 14, 1956: 18-24
– *L'idée du procès dans la langue russe* 14, 1956: 25-35
– *Deux propositions dans une seule phrase* 14, 1956: 36-52
KAUFMANN, Werner: c.r. de: Albert Weber, *Zürichdeutsche Gramatik, ein Wegweiser zur guten Mundart,* Zurich, Schweizer Spiegel 1948, 400 p. 7, 1948: 40-41
– c.r. de: Werner Hodler, *Grunzüge einer germanischen Artikellehre,* Heidelberg, Carl Winter 1954 14, 1956: 60-62
KAWAMOTO, Shigeo: The passive in Japanese 26, 1969: 33-41
KIEFFER, Charles M.: *Rythmique de la poèsie populaire de langue persane: le cas des verses burlesques de Carx-e logar. Notes de dialectologie afghane* 41, 1987: 87-107
KIM Sungdo: *Notes sur la traduction de la terminologie saussurienne en écriture chinoise. Le cas de la terminologie saussurienne en coréen* 44, 1990: 73-93
KOENIG, Daniel: c.r. de: Franz-Joseph Klein, *Lexematische Untersuchungen zum Französischen Verbalwortschatz im Sinnbezirk von Wahrenehmung und Einschatzung*, Genève, Droz (Kölner Romanistische Arbeiten) 1981, 247 p. 36, 1982: 147-150
KOERNER, Konrad: *L.Bloomfield and the* Cours de Linguistique Générale 43, 1989: 55-63
KOLDE, Gottfried: *Zur Lexikologie der akkusativzuweisenden Adjektive des Deutschen* 44, 1990: 95-121
KRAMPEN, Martin: *Structure as process* 45, 1991: 201-212
KUENZI, Adolphe: c.r. de: Hans Glinz, *Die innere Form des Deutschen, Eine neue deutsche Grammatik,* Berne, Francke 1952, 504 p. (Bibliotheca Germanica 4) 12, 1954: 73-75
KURYLOWICZ, Jerzy (1895-1978): *Le mécanisme différenciateur de la langue* 20, 1963: 47-54
– *Lecture du* Memoire *en 1978: un commentaire* 32, 1978: 7-26
LAZARD, Gilbert: *L'aspect dans les langues iranoaryennes* 41, 1987: 109-116
LAZICIUS, Jules (1896-1957): *La définition du mot* 5, 1945: 32-37
LEGOCKA, Ewa: c.r. de: Jan Baudouin de Courtenay, *Ausgewählte Werke in Deutscher Sprache,*

Herausgegeben von Joachim Mugdan, Munchen, Wilhelm Fink Verlag, 1984, XXIV, 278 p. 40, 1986: 209-210
– c.r. de: Joachim Mugdan, *J. Baudouin de Courtenay (1845-1929), Leben und Werk*, München, W. F. Verlag, 1984, VIII, 238 p. 40, 1986: 211-217
LEROY, Maurice: *Notules arméno-iraniennes* 41, 1987: 117-125
LEPSCHY, Giulio Ciro: c.r. de: Natalia A. Sljiusareva, *Kriticeskji analiz problem vnutrennej lingvistiki v koncepcii F. de Sossjura*, Moscou, Tipografija izd-va «Mezdunarodnye otno_enija» 1970, 58 p. 28, 1973: 67-70
– c.r. de: N.A. Sljiusareva, *Teorjia F. de Sossjura svete sovrememnoj lingvistiki*, Moskva, Izdatel'stvo «Nauka» 1975, 112 p. 30, 1976: 182-185
LÉTOUBLON, François: *Le rôle d'Antoine Meillet dans la linguistique européenne au début du vingtième siècle* 46, 1992: 131-141
LEUKART, Alex: *Sur l'origine des adjectifs latins du type* agrestis *et* campestris 31, 1977: 117-126
† LEUMANN, Manu (1899-1977): *Lat.* Vetus *«alt»* 31, 1977: 127-130
LIEBESKIND, Wolfgang Amédée: c.r. de: Pompeu Fabra, *Grammaire catalane*, Paris, Les Belles Lettres 1941, X + 132 p. (= Collection Catalonia) 3, 1943: 37
LINDA, Markus, *Kommentiertes Verzeichnis der Vorlesungen F. de Saussures an der Universität Genf (1891-1913)* 49, 1995-96: 65-84
LOCHER, Jan Peter: *Nominale Determination und Basis-Focus-Gliederung Probleme der Umsetzung vom Litauischen ins Deutsche Texte von Miezelatis, Bloz und Patackas* 41, 1987: 127-144
– (avec G. REDARD) trad. d'une lettre de C. JAUNIUS (q.v.) à Saussure 28, 1973: 13-22
LO PIPARO, Franco: *Le signe linguistique est-il à deux faces? Saussure et la topologie* 45, 1991: 213-221
LOTZ, John (1913-73): *Comparison of the glides (semivowels) in English and Hungarian* 26, 1969: 43-48
LOUCA, Anouar: presentation de la correspondence SAUSSURE-VAN BERCHEM (q.v.) 29, 1974-75: 13-27
LÜDI, Georges: c.r. de: Hartmuth Kubczak, *Die Metapher, Beiträge zur Interpretation und semantischen Struktur der Basis einer referentialen Be-*

deutungstheorie, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag 1978, 148 p. 24, 1968: 145-152
MACKEY, William Francis: *La rentabilité des minilangues* 26, 1969: 49-64
MAGNENAT, Jean: c.r. de: Stig Almenberg, *L'ellipse et l'infinitif de narration en français,* Uppsala, Lundeqvist 1942 3, 1943: 28-29
– c.r. de: Albert Debrunner, **anteros-*alios: ein indogermanischer Lautwandel?,* Revue des études indo-européennes 3, 1943, p.5-16 3, 1943: 36
– c.r. de: Iorgu Iordan, Limba Romînâ actualâ, *o gramatica a «greselilor»,* Iasi, Institutul arte grafice Alexandru A. Terek 1943, 557 p. 3, 1943: 42-43
– c.r. de: Eugen Lerch, *Zertstreuheit; zur geschichte des Begriffes,* Arch. F. d ges. Psychol. 3, 1943, p.388-460, Leipzig, Becker & Erler 3, 1943: 46
– c.r. de: Bruno Migliorini, *Saggi sulla linguistica del novecento,* Florence, Sansoni 1941 3, 1943; 51
– c.r. de: Marie-Luise Müller-Hauser, *La mise en relief d'une idée en français moderne,* Genève & Zurich, Droz & Rentsch 1943 (= Romanica Helvetica 21) 3, 1943: 52
– c.r. de: Adolf Ribi, *Die Fischbenenugen des Unterssegebiets,* Rüschlikon, Baublatt A.G. 1942 (= Thèse de l'Université de Zurich) 3, 1943: 55
– c.r. de: Eduard Schwyzer, *Sprachliche Hypercharakterisierung,* Abh. d. Preuss. Akad. d. Wiss., 1941, Phil.-Hist. Kl., Nr. 6, Berlin, de Gruyter 3, 1943: 58
– c.r. de: Guy de Poerck, *Essai sur la morphologie du verbe français,* Bruxelles, Didier 1946, 70 p. 6, 1946-47: 74-76
MAHMOUDIAN, Mortéza: *Structure et variation en linguistique* 31, 1977: 131-143
MALKIEL, Jakov: *Quelques fausses applications de la «Loi de Verner» aux fait Romans* 23, 1965: 75-87
MALMBERG, Bertil: *Ferdinand de Saussure et la phonétique moderne* 12, 1954: 9-28
– *Esp.* Chato, ñoño, ñamar *et questions connexes.* 23, 1965: 89-95
– *Le trait distinctif-unité de forme?* 26, 1969: 65-75
MARCHAND, Hans (1907-78): *Synchronic Analysis and Word-Formation* 13, 1955: 7-18
– *Bemerkungen zu des Präpartikelverben in Deutschen* 26, 1969: 77-83
MARINETTI, Anna (avec Aldo PROSDOCIMI): *Saussure e il saturnio. Tra scienza, biografia e storiografia* 44, 1990: 37-71

† MARTEAU, Jean (1903-70): *Charles Bally, l'homme* 36, 1982: 49-54
MARTIN, Victor: voir BALLY, Charles
MARTINET, André: *Arbitraire linguistique et double articulation* 15, 1957: 105-116
– *Qu'est-ce que la morphologie ?* 26, 1969: 85-90
MARTINET, Jeanne: *Pour une sémiologie fonctionnelle* 45, 1991: 223-234,
MASINI, Federico: *F. de Saussure e gli studi di linguistica generale nella Repubblica Popolare Cinese* 39, 1985: 11-28
– voir GAO Mingkai
MASSON, Olivier: *Le mot doumos «confrérie» dans les textes et les inscriptions* 41, 1987: 145-152
MAYEDA, Goro: *A propos du nom divin* 26, 1969: 91-97
MEILLET, Antoine (1866-1936): Lettres par SAUSSURE (q.v.) publiés par E. BENVENISTE (q.v.) 21, 1964: 83-130
– Correspondance avec C. Bally, presenté par R. AMACKER avec la collab. de S. BOUQUET (q.v.) 43, 1989: 95-127
MEJÍA, Claudia: *«Unde exoriar?»* 21, 1964: 83-130
MELIS, Ludo (avec Pierre SWIGGERS): *Ferdinand Brunot contre la sclérose de la grammaire scolaire* 46, 1992: 143-158
MERCIER, Marie-Jeanne: c.r. de: R.W. Zandvoort, *A Handbook of English Grammar,* 4e éd., Groningue & Djakarta, J.B. Wolters 1950, 384 p. 10, 1952: 54
MÉTRAL, Jean-Pierre: c.r. de: Maria Schubiger, *Einfürhung in die Phonetik,* Berlin, de Gruyter, 158 p., 23 illustrations (Sammlung Göschen 1217/1217a) 27, 1970-72: 125-128
– c.r. de: Eddy Roulet, *Théories grammaticales, descriptions et einsegnement des langues,* Paris-Bruxelles 1972, 125 p. 28, 1973: 70-72
– c.r. de: Roger G. van de Velde, *Zur Theorie der linguistischen Forschung, Ein Beitrag zur Grundlagenproblematik der Linguistik,* Munich, Hueber 1974, 135 p. 28, 1973: 72-74
– *La phonologie en Suisse (1945-1975)* 29, 1974-75: 137-159
– c.r. de: Eddy Roulet, *Linguistique et comportement humain, L'analyse tagmémique de Pike,* Neuchâtel, Delachaux et Niestlé 1974, 139 p. 30, 1976: 185-188
– collation des publication de Robert GODEL (q.v.) 31, 1977: 7-11
– *Le vocalisme du français en Suisse romande, considérations phonologiques* 31, 1977: 145-176

MIKUŠ, Francis: *Edwad Sapir et la syntagmatique* 11, 1953: 11-30
MILNER, Jean-Claude: *La theorie syntaxique peut-elle analyser ses propres énoncés ?* 43, 1989: 7-21
MINASSIAN, Martiros: *Remarques sur la traduction française d'Eznik* 31, 1977: 177-184
MORIER, Henri: c.r. de: Michel Riffaterre, *Le style des Pléiades de Gobineau,* Genève & Paris, Droz & Minard 1957, 239 p. 18, 1961: 77-87
– *Ah ! la belle *professeure !-Où nous mène le désir d'une sexuisemblance generalisée* 47, 1993: 83-105
MOUNIN, Georges (1910-93): *Une sémiologie de la peinture est-elle possible ?* 45, 1991: 235-247
MOURELLE-LEMA, Daniel: *Actualidad de un occitanista español del siglo XIX: Mil< y Fontanals* 23, 1965: 97-111
– *Linguosincronismo y español* 26, 1969: 99-118
MURARO, Luisa: *Hjelmslev lettore del corso di linguistica generale* 27, 1970-72: 43-53
NAERT, Pierre: *Sur la nature phonologique de la quantitè* 3, 1943: 15-25
NANNI, Luciano: *Art et critique: la liberté en tant que pertinence* 45, 1991: 249-260
NAVA, Giuseppe: presentation des lettres de SAUSSURE (q.v.) à G. Pascoli 24, 1968: 73-78
NERLICH, Brigitte: *Le même et l'autre. Le problème de l'identité en linguistique chez Saussure et Wittgenstein* 28, 1973: 13-34
– *La sémantique, "éducation et récréation"* 46, 1992: 159-171
NORMAND, Claudine: *Intérieur / extérieur: fonction d'une métaphore* 50, 1997: 127-144
OBENGA, Théophile: *De la parenté linguistique entre le kikongo et le Mbosi* 24, 1968: 56-69
– *Egyptien ancien et négro-africain* 27, 1970-72: 65-92
PAKHALINA, T. N.: *Iranian Etymologies* 41, 1987: 153-158
PARKINSON, Franck C.: *Linguistic and mathematical infinity* 27, 1970-72: 55-63
PARRET, Herman: *Les manuscrits saussuriens de Harvard* 47, 1993: 179-234
– *Réflexions sausuriennes sur le Temps et le Moi* 49 1995-96: 85-119
PASCOLI, Giovanni (1855-1912): Lettre par SAUSSURE (q.v.) pres. par G. NAVA (q.v.) 24, 1968: 73-81
PASSERON, Jean-Claude: *L'esemplification et la réfutation. La théorie interpretative dans les sciences sociales* 45, 1991: 261-275
PEETERS, Bert: *Le principe de l'écomomie linguistique et ses manifestations en phonologie diachronique* 48, 1994: 59-72

PEETERS, Christian: *La méthode comparative et la conception saussurienne du phonème* 32, 1978: 155-159
PIVA, Renato: c.r. de: Philip Baldi, *An Introduction to the Indo-European Languages,* Cerbondale and Edwardsville, Southern Illinois University Press 1983, XIV, 215 p., div. Tabellen, Weltkarte 40, 1986: 219-225
PŒRCK, Guy de: *Quelques réflexions sur les oppositions saussuriennes* 22, 1964: 29-33
POSNER, Roland: *Société, civilisation et mentalité. Reflexions en vue d'une politique du langage pour l'Europe* 45, 1991: 277-299
PRIETO, Luis Jorge (1926-96): *A propos de la commutation* 17, 1960: 55-63
– *Réponse à* Michel Burger, A Propos de L.J. Prieto, *Pertinence et pratique* 30 1976: 165-175
– *Signe zéro, absence de signe et analyse de l'énoncé en signes* 31, 1977: 185-204
– *Le sens comme but de l'act de parole* 35, 1981: 53-64
– *Langue et parole sur le plan du contenu,* A propos de: Renzo Raggiunti, *Problemi filosofici nelle teorie linguistiche di Ferdinand de Saussure,* Rome, Armando 1982 35, 1981: 165-175
– *Caractéristique et dimension. Essai de définition de la syntaxe* 42, 1988: 25-63
– In memoriam *Georges Mounin (20 juin 1910-10 janvier 1993)* 47, 1993: 3-4
– *L'acte de communication traductif* 47, 1993: 107-141
† PRIETO, L.J.: *L'interpretation d'indices et son rôle dans la communication* 50, 1997: 45-66
– *Entre signal et indice: l'image photographique et l'image cinématographique* 50, 1997: 21-43
PROSDOCIMI, Aldo: *Indoeuropeo* io/i *e* ia/i *nella flessione nominale, casi di reintegrazione paradigmatica* 31, 1977: 205-214
– *Sul Saussure delle leggende germaniche* 37, 1983: 35-106
– voir MARINETTI, Anna
PUHVEL, Jaan: Engendrer *et* enfanter *en hittite* 41, 1987: 159-163
QUADRANTI, Piergiorgio: *Kant, Piaget et UNITYP. Commentaire libre de* Apprehension-Language, Object and Order *de Hansjakob Seiler* 42, 1988: 65-95
RAGGIUNTI, Renzo: *Due diverse interpretazioni della* parole. 36, 1982: 93-117

RAMAT, Paolo: *Ferdinand de Saussure e la «Legge di Verner»* 31, 1977: 215-222
RAFFESTIN, Claude: *Dans les parages de Luis Prieto* 50, 1997: 145-161
REDARD, Georges: *Sur l'argot militaire* 23, 1965: 113-120
– (avec J.-P. LOCHER) trad. d'une lettre de SAUSSURE (q.v.) à JANIUS 28, 1973: 13-22
– *Bibliographia Saussureana* 29, 1974-75: 91-95
– *Le voyage de F. de Saussure en Lituanie: suite et fin ?* 30, 1976: 141-150
– *Latin* corrumpere 31, 1977: 223-228
– *Deux Saussure ?* 32, 1978: 27-42
– presentation du c.r. du *Mémoire* par L.HAVET (q.v.) 32, 1978: 103
– c.r. de: F. de Saussure, Saggio sul vocalismo indoeuropeo, Introd., trad. e note di Giuseppe Carlo Vincenzi, Bologne, Cooperativa Libraria Universitaria, 1978, 92 +2 + 450 p. 35, 1981: 153-155,
– *Charles Bally disciple de Ferdinand de Saussure* 36, 1982: 3-23
– *Bibliographie chronologique des publications de Charles Bally* 36, 1982: 25-41
– c.r. de: J.-Cl. Gardin/M. Lagrange/J. Molino/J. Natali, *La logique du plausible, Essais d'épistemologie pratique,* Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1981, 14, 331 p. 36, 1982: 144-146
– *Hommage à L. J. Prieto* 45, 1991: 3-19
– voir JAUNIUS, C.
REGAMEY, Constantin: *Considérations sur le système morphologique du tibétain litteraire* 6, 1946-47: 26-46
– c.r. de: Jacques A. Durr, *Morphologie du verbe tibétain* et *Deux traités grammaticaux tibétains*, Heidelberg, Winter 1950, 192 + 95 p. (Bibliotek der Allgemeinen Sprachwissenschaft, Dritte Reihe: Darstellungen und Untersuchugen aus einzelnen Sprachen) 9, 1950: 92-98
– c.r. de: Marcel Lalou, *Manuel élémentaire de tibétain classique, (méthode empirique),* Paris, Adrien Maisonneuve 1950, v + 111 p. 10, 1952: 52-54
REGULA, Moritz: *Espèces et forms de la mise en relief et de l'anticipation* 23, 1965: 131-138
REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José: *Le consonantisme grec et latin selon F. de Saussure: le cours de phonétique professé en 1909-1910* 34, 1980: 17-97

RICHARD, Hélène: voir FAVRE-RICHARD, Hélène
RISCH, Ernst: *Betrachtungen zur Entwicklung der griechischen Dialekte* 41, 1987: 165-176
– *Das System der lateinischen Deklinationen* 31, 1977: 229-245
RIZZI, Luigi: *The New Comparative Syntax: Principles and Parameters of Universal Grammar* 43, 1989: 65-78
– *Sulla conoscenza del linguaggio* 45, 1991: 301-316
ROHRBACH, Ruedi: *Glossaire des termes spéciaux de Damourette et Pichon* 44, 1990: 141-193
RÖLLIN, Kurt: *Parola e riproduzione: un confronto epistemologico tra il* Corso di linguistica generale *di F. de Saussure e* L'origine delle specie *di Charles Darwin* 34, 1980: 99-115
RONJAT, Jules (...-1925):
ROSÉN, Haiim B.: *Les lois synchroniques et les lois diachroniques dans le* Cours *de Saussure* 40, 1986: 91-103
ROSETTI, Alexandre (1895-1990): *Sur la valeur expressive des sons parlés* 22, 1964: 69-70
ROTHENBERG, Mira: *De l'importance des critères de substitution et de distribution* 29, 1975: 175-180
ROULET, Eddy: Avertissement [sur les *Current Trends in Linguistics*] 29, 1974-75: 99
– *Des verbes illocutifs du français* 31, 1977: 247-257
– *Des modalités implicites intégrées en français contemporain* 33, 1979: 41-76
– *Approche pragmatique de quelques locutions adverbiales données comme synonymes par les dictionnaires du français contemporain* 41, 1987: 177-184
RUBATTEL, Christian: c.r. de: Mats Forsgren, *La place de l'adjectif épithète en français contemporain, Etude quantitative et sémantique,* Uppsala, Almqvist & Wiksell 1978, 231 p. (= Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 20) 35, 1981: 145-146
– c.r. de: Lelia Picabia, *Les constructions adjectivales en français, Systématique transformationelle,* Genève & Paris, Droz 1978, 198 p. 35, 1981: 147-148
– c.r. de: Thomas. Lamberz, *Ausbaumodell zu Lucien Tesnières* Eléments de syntaxe structurale, 1982 36, 1982: 151-154
RUDHART, Jean: *Réflexions philosophiques à l'occasion d'un exercise de traduction* 21, 1964: 55-85

RYCHNER, Jean: *Observations sur la phrase de quelques traducteurs français du Pseudo-Turpin* 23, 1965: 139-150
– *Le syntagme narratif* perception + sentiment *ou* pensée + action *dans quelques récits du XII^e siècle* 40, 1986: 39-57
SANDERS, Willy: c.r.de: Georges Molinié, Pierre Cahné (éd.), *Qu'est.ce que le style?*, Actes du Colloque international, Paris PUF, 1994, 354 S. 48, 1994: 189-190
– c.r. de: Henry Suhamy, *Stylistique anglaise (Perspectives anglo-saxones)*, Paris, PUF, 1994, 313 S. 48, 1994: 191-192
SANDMANN, Manfred: Et *de fermeture et* et *de continuation en français moderne* 33, 1979: 151-164
SANDOZ, Claude: *Tendences en linguistique indo-européenne en Suisse de 1945 à 1975 (aperçu des travaux)* 29, 1974-75: 161-204
– c.r. de: *Theorie, Methode und Didaktik der historisch-vergleichenden Sprachwissenschaft (Kolloquium der Indogermanischen Gesellschaft am 11. und 12. Juni 1971 in Köln), Vorträge und Materialien,* herausgegeben von Jürgen Untermann, Wiesbaden, Ludwig Reichert 1973, 125 p. 30, 1976: 188-191
– *Ombrien* arvia 31, 1977: 259-267
– *Aspects du vocabulaire indo-européen de la parenté* 41, 1987: 185-192
SAUSSURE, Ferdinand de (1857-1913): Notes inédites (pres. par R. Godel) 12, 1954: 49-61
– *Cours de linguistique générale (1908-1909). Introduction* (R.Godel) 15, 1957: 3-103
– Inventaire de ses manuscrits remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (par R. Godel) 17, 1960: 5-11
– Souvenirs d'enfance et d'études (presentés par R. Godel) 17, 1960: 12-25
– Lettres à Antoine MEILLET (publiées par E. Benveniste) 21, 1964: 89-130
– Lettres à Giovanni PASCOLI (par G. Nava) 24, 1968: 73-81
– *Reflections on phonems* publiées par R. JAKOBSON (q.v.) 26, 1969: 5-14
– Lettres à J. Baudouin de Courtenay (N.A. Sljiusareva) 27, 1970-72: 7-17
– Lettre à C. JAUNIUS (q.v.) 28, 1973: 13-15
– Documents presentés par J-.D. CANDAUX (q.v.) 29, 1974-75: 7-12
– Correspondence avec Max van Berchem (Anouar Louca) 29, 1974-75: 13-36
– *Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin & de l'Allemand à un petit nombre de racines* (présenté par Boyd Davis) 32, 1978: 73-101

– *Sur le consonantisme grec et latin (cours de phonétique 1909-1910)* par Marie-José REICHLER-BÉGUELIN (q.v.) 34, 1980: 17-97
– *Dix-huit notes inédits* (R. AMACKER (q.v.) et S. Bouquet) 42, 1988: 215-244
– *Notes sur le discours* par R. AMACKER (q.v.) 43, 1989: 93-94
– Documents de Leipzig et Berlin, par VILLANI, Paola (q.v.) 44, 1990: 3-33
SAUSSURE, Louis de: *Le temps chez Beauzée: algorithmes de repérage, comparaison avec Reichenbach et problèmes théoriques* 49 1996: 171-195
SCHORI, Kurt:*Sprache als* fait social (à propos de: Christine Bierbach, *Sprache als* fait social.*Die linguistische Theorie F. de Saussure's und ihr Verhaltnis zu den positivischen Sozialwissenschaften,* Tubingen, Niemeyer, 192 p) 37, 1983: 107-122
SEBEOK, Thomas A.: *Progressive vowel assimilation in Finnish* 5, 1945: 38-40
– *El ultimo interpretante de Grant* 45, 1991: 317-332
SECHEHAYE, Albert (1870-1946): *Les classes de mots et l'imagination* 1, 1941: 77-88
– c.r. de: Giacomo Devoto, *Introduzione alla grammatica, Grammatica italiana per la Scuola media,* Firenze, La Nuova Italia 1941, 302 p. 1, 1941: 93
– *De la définition du phonème à la définition de l'entité de langue* 2, 1942: 45-55
– Liste de ses publications linguistiques 4, 1944: 3-5
– *Les deux types de la phrase* 4, 1944: 7-22
– *La méthode constructive en grammaire et son application* 4, 1944: 23-25
– *La pensée et la langue* ou *Comment concevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage ?* 4, 1944: 26-52
– *Considerations sur la morphologie du français* 4, 1944: 53-64
– c.r. de: Eric Buyssens, *Les six linguistiques de F. de Saussure*, Bruxelles, Didier 1942, 19 p. (Langues vivantes 7), et *Les langages et le discours, Essai de linguistique fonctionnelle dans le cadre de la sémiologie,* Bruxelles, Office de Publicité 1943, 99 p. (Collection Lebègue 3, 27) 4, 1944: 65-69
– c.r. de: Eugen Lerch, *Ist* schöner um Streit um die Berechtichung der Sprachregelung, Beitrage zur

Geschichte der deutschen Sprache, Halle, B. 65, p.329-372 (1942) 4, 1944: 69-70
– c.r. de : Louís Michel, *Tendences de la linguistique contemporaine: la phonologie,* Bruxelles, Didier 1942, 59 p. (Langues vivantes 2) 4, 1944: 70-71
– c.r. de: W. Zandvoort, *On the Relative Frequency of the Forms and Functions of To Do,* English Studies, Feb. 1942, p.1-16 4, 1944: 71
– Nécrologie de Albert Sechehaye 5, 1945: 53
SEGRE, Cesare: In memoriam *André Burger (15 fevriér 1896-28 mars 1985)* 29, 1974-75: 3-8
– *La structure de la communication dans l'*Illusion comique 45, 1991: 333-340
– *Apogée et éclipse de la stylistique* 46, 1992: 3-13
SEILER, Hansjakob: c.r. de: Andreas Koutsoudas, *Verb Morphology of Modern Greek: A Descriptive Analisys*, Bloomington, Indiana University Research Center in Anthropology, Folklore and Linguistics 1962, VII + 72 p. (= International Journal of American Linguistics 28, 4, II) 24, 1968: 99-104
– *Zur Problematik des Verbalaspekts* 26, 1969: 119-135
– *Genus und Pragmatizität* 41, 1987: 193-203,
– *Satzverbindung im Konditionalgefüge (besonders im Altgriechischen)* 47, 1993: 143-158
SENN, Alfred (1899-1978): c.r. de: Max Niedermann, *Balto-Slavica,* éd. par G. Redard, Neuchâtel & Genève, Faculté de Lettres & Librairie Droz 1956, 215 p. (Université de Neuchâtel, Recueil de travaux publiés par la Faculté de Lettres 27) 16, 1958-59: 93-99
SGROI, Salvatore Claudio: *Terminologia saussuriana. Retrodatazioni italiane di termini del* Cours de linguistique générale 49, 1995-96:197-212
SIMONE, Raffaele: *Sistemi senza processo* 26, 1969: 137-149
SINGY, Pascal: *Les francophones de périphérie face à leur langue: étude de cas en Suisse romande* 49, 1995-96:213-235
ŠKERLJ, Stanko: Come colui che-*formule italienne pour exprimer la causalité* 23, 1965: 165-173
SLUSAREVA, Natalie-A.: *Quelques considerations des linguistes soviétiques à propos des idées de F. de Saussure* 20, 1963: 23-48

– presentation des lettres de SAUSSURE (q.v.) à Baudouin de Courtenay 27, 1970-72: 7-17
SOLLBERGER, Edmond (1920-89): c.r. de: Charles Bally, *El lenguaje y la vida,* traduit du français par Amado Alonso, Buenos Aires, Editorial Losada S.A. 1941, 247 p. (Colección Filosofía y Teoría del lenguaje) 5, 1945: 43
– c.r. de: Robert Godel, *Grammaire turque,* Publications de l'Ecole d'interprètes de l'Université de Genève, 1945, 228 p. 5, 1945: 44
– c.r. de: *Orientalia Neerlandica*, published under the Auspices of the Netherlands' Oriental Society, Leyde, A.W. Sijthoff's Uitgeversmaatschapij N.V. 1948, VIII + 498 p., figures, planches 8, 1949: 73-75
– c.r. de: Nils M. Holmer, *A Proto-European Consonant System and the Pronunciation of Sumerian,* in: *Studia Linguistica* III.1, Lund-Copenhague 1949, p.1-17 8, 1949: 75-78
– *Etudes de linguistique sumérienne* 9, 1950: 51-88
– *Note sur l'unité linguistique* 11, 1953: 45-46
– c.r.de: *Word* I-VIII, New York, 1945-1952 11, 1953: 50-52
– c.r. de: *Word* IX/1-3 et *Word* IX/4 (*Slavic Word*), New York 1953, 415 p. 12, 1954: 86-87
– *Genre et nombre en sumérien* 26, 1969: 151-160
– In memoriam *Edmond Sollberger (12 octobre 1920-21 juin 1989)* 43, 1989: 1-2
STAROBINSKY, Jean: c.r. de: Peter Wunderli, *F de Saussure und die Anagramme, Linguistik und Literatur,* Tübingen, Max Niemeyer Verlag 1972, 171 p. 28, 1973: 75
– *Action, réaction, interaction. Sur quelques dérivations* 45, 1991: 341-350
STELLING-MICHAUD, Sven: *Notice biographique sur Serge Karcevski* 14, 1956: 5-7
SWIGGERS, Pierre: *Le fondement cognitif et sémantique de l'étymologie chez Turgot* 43, 1989: 79-89
– *La linguistique historico-comparative d'Antoine Meillet: théorie et méthode* 39, 1985: 181-195
– voir MELIS, Ludo
TAULI, Walter: *The da-infinitive as the modifier of the verb in Estonian* 26, 1969: 161-178
THÉRAULAZ, Monique: *La définition sémantique de quelques "outils grammaticaux"* 40, 1986: 105-119

TOČANAC, Dušanka, *Éléments de linguistique saussurienne dans l'œuvre d'Alexandre Belic* 49, 1996: 237-250
TODDES, E. A.: voir CUDAKOVA, M. A.
TOGEBY, Knud (1918-74): *Le sort du plus-que-parfait latin dans les langues romanes* 23, 1965: 175-184
TOVAR, Antonio: *Réflexions sur la diffusion de l'indo-européen en Europe occidentale: quelques étymologies celtiques* 39, 1985: 79-107
TUBIANA, Joseph: *Agencement et ambiguïté en phonologie* 10, 1952: 41-46
TURPIN, Béatrice: *Modélisation, langage et langue chez Saussure* 47, 1993: 159-175
– *Discours, langue et parole dens les cours et les notes de linguistique générale de F. de Saussure* 49, 1996: 251-266
UHLENBECK, E.M.: *On the notion of «completely novel sentences»* 26, 1969: 179-186
VALLINI, Cristina: *Le point de vue du grammarien ou la place de l'étymologie dans l'œuvre de Ferdinand de Saussure indo-européaniste* 32, 1978: 43-57
VENDRYES, Joseph (1875-1960): *L'œuvre linguistique de Charles Bally* 6, 1946-47: 48-62
VARDAR, Berke: *Le terme «objet» dans le CLG* 31, 1977: 269-276
VÉRONIQUE, Daniel: *Sweet et Palmer: des précurseurs de la linguistique appliquée à la didactique des langues?* 46, 1992: 173-190
VET, Co: voir DARDEL, Robert de
VILLANI, Paola: *Documenti saussuriani conservati a Lipsia e a Berlino* 44, 1990: 3-33
WATKINS, Calvert: *Remarques sur la méthode de F. de Saussure comparatiste* 32, 1978: 59-69
WELLS, Rulon: *A Mathematical Approach to Meaning* 15, 1957: 117-136
WERLEN, Iwar: c.r. de: *Akten der 13. Linguistischen Kolloquiums, Gent 1978,* herausgegeben von Marc Van de Velde und Willy Vandeweghe, Band I : *Sprachstruktur,Individum und Gesellschaft,* Band 2: *Bedeutung, Sprechakte und Texte,* Tübingen, Niemeyer 1979, XII +383, XII + 404 p.(= Linguistische Arbeiten 76-77) 24, 1968: 153-156
– c.r. de: Catherine Fuchs, *La paraphrase,* Paris, PUF, 1982 (Linguistique nouvelle), 184 p. 36, 1982: 139-143
– c.r. de: Kenneth L. Pike, *Tagmemics, discours and verbal art,* edited and with a preface by Richard

W. Bailey. Ann Arbor, Michigan University 1981 (Michigan studies in the Humanities; no 3), XVI, 67 p. 36, 1982: 155-157
– c.r. de: Cristoph Hauri, *Basis für Satzglieder, Wortarten und Kasus*, Bern, Lang, 1983, 145 p. (Europäische Hochschulschriften, Reihe 1, Band 567) 39, 1985: 205-215
– *Das Passiv als Verfarhen der Fokussierung* 41, 1987: 205-216
– c.r. de: Rudolf Hotzenkocherle, *Die Sprachlandschaften der deutschen Schweiz*, Hg. v. Niklaus Bigler und R. Schläpfer unter Mitarbeit von R. Börlin. Aarau, Frankfurt a. M., Salzburg, Sauerländer 1984 (Reihe Sprachlandschaft; Bd 1) et *Dialektstrukture im Wandel*, Gesammelte Aufsatze zur Dialektologie der deutschen Schweiz und der Walsergebiete Oberitaliens. Hg. v. R. Schläpfer und Rudolf Trub. Aarau, Frankfurt a. M., Salzburg, Sauerländer 1986 (Reihe Sprachlandschaft; Bd 2) 43, 1989: 135-143
WIBLÉ, Eugène: c.r. de: Jules Ronjat, *Grammaire historique des parlers provençaux modernes,* Montpellier, Société des langues romanes, 4 vol., 1930, 1932, 1937,1941 3, 1943: 55-56
– Nécrologie de Maurice Grammont (1866-1946) 7, 1948: 45-46
– c.r. de: Maurice Grammont, *Essai de psycologie linguistique, Style et poésie*, Paris, Delagrave 1950 9, 1950: 99-100
– c.r. de: Marcel Cohen, *Sur l'étude du langage enfantin,* dans la revue *Enfance,* 3, mai-juin 1952, p.181-249 12, 1954: 75-77
WINOGRAG , Benzión, *La influencia de Luis Prieto sobre los aportes psicoanaliticos de David Liberman* 50, 1997: 163-172
WIRTH, JEAN, *La place de l'image dans le système des signes* 50, 1997: 173-198
WUNDERLI, Peter: *Umfgang und Inhalt des Semiologiebegriffs bei Saussure* 30, 1976: 33-68
– *Die Schachspielvergleich in der analytischen Sprachphilosophie* 35, 1981: 87-130
– *Problèmes et résultats de la recherche saussurienne* 36, 1982: 119-137
– c.r. de: Martin Harris, *The evolution of French Syntax, A Comparative Approach,* London/New York, Longman, 1978, X, 268 p. 37, 1983: 123-125
– *«Acte», «Activité» und «action» bei Saussure* 42, 1988: 175-201

ZEHNDER, Thomas: c.r. de: P. Léon/ M. Rossi (éd.), *Problèmes de prosodie.* Hommages à Georges Faure, 2 vols. Ottawa (Didier) 1980/81, XXII + 190, VIII + 195 p. (= *Studia Phonetica* 17/18) 42, 1988: 251-256

E. Fadda
P.za Maggiore
I-09126 Cagliari

VII
VIE DU CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

A NOS LECTEURS

La raison d'être du Cercle Ferdinand de Saussure est, comme l'indiquent les statuts, «de faire connaître, sous toutes ses formes, la pensée de Ferdinand de Saussure et ses développements» (article 2, paragraphe 1). Pour ce faire, «il publie, dans toute la mesure du possible une fois par an, sous forme de revue, un volume des *Cahiers Ferdinand de Saussure*» (article 2, paragraphe 2).

Les *Cahiers* offrent avant tout un lieu d'information sur l'oeuvre du fondateur de la sémiologie et, partant, de la linguistique générale comme telle. Ils doivent en montrer tant l'originalité que la diversité et indiquer sa vaste applicabilité. Ils deviennent ainsi un organe de réflexion et de débat concernant nécessairement toute forme de recherche en linguistique générale.

Quant aux développements auxquels la pensée de Saussure a pu donner lieu, il y a place dans les colonnes de la revue non seulement pour des investigations de type historique destinées à faire mieux connaître les échanges de vues à l'intérieur de la postérité immédiate (en particulier chez les grands représentants de l'école genevoise et de l'école de Prague), mais peut-être une place plus large encore pour la mise en évidence d'une postérité plus récente et qui se présente explicitement ou non comme une continuation de l'oeuvre de Saussure.

Les *Cahiers* sont aussi amenés à relater la façon dont les travaux de Saussure et des éditeurs du *CLG* ont été reçus depuis 1916 jusqu'à aujourd'hui par la communauté scientifique concernée.

Enfin, toute étude particulière rentrant dans le vaste champ de la sémiologie peut naturellement être publiée dans les *Cahiers*, de même que toute considération plus générale ayant trait à la théorie de la connaissance.

En espérant que le numéro 50 vous paraisse conforme à la vocation de notre revue, nous vous souhaitons bonne lecture.

Au nom du Comité
M.-C. C.

René Amacker
Claire-Antonella Forel
Anne-Marguerite Fryba-Reber

Les *Cahiers Ferdinand de Saussure* des origines à nos jours*

Débattre de l'œuvre linguistique de Ferdinand de Saussure est devenu, à Genève, une tradition bien ancrée à la veille de la Deuxième guerre mondiale. La publication du *Cours de linguistique générale* en 1916, la parution du recueil des publications scientifiques en 1922, la présentation de 'l'Ecole genevoise de linguistique générale' en 1927[1], le caractère novateur du Deuxième Congrès international de linguistes en 1931 sont autant d'exemples de l'inébranlable détermination des linguistes genevois à communiquer au monde de la linguistique leur fascination pour la pensée du maître. Formant une forte «association idéale»[2], ils ne se sont pourtant regroupés en société proprement dite avant 1940. L'émergence de cercles linguistiques (à Prague et à Copenhague, en articulier), l'apparition de revues de linguistique tant à l'étranger (*Acta linguistica* en 1939) qu'en Suisse (*Vox romanica* en 1936), la polémique qu'a soulevée la discussion autour de l'arbitraire du signe ont amené, après quelques hésitations, les linguistes genevois à créer un organe d'expression autonome. Ces événements n'auront d'ailleurs

---

* A l'occasion de ce 50e numéro, il nous a semblé bon de faire l'historique des *Cahiers Ferdinand de Saussure*: le premier volet est consacré à la genèse de notre revue (A.-M. Fryba-Reber), le deuxième volet retrace la chronique des années 1950-1977 (R. Amacker) et la dernière partie enfin tente un bilan des vingt dernières années (C.-A. Forel). Nous nous sommes fondés, à quelques exceptions près, sur les informations qui apparaissent dans les *Cahiers* eux-mêmes. Une authentique histoire de la revue suppose des recherches d'archives et présenterait un caractère très différent.

[1] *Indogermanische Forschungen* 44, 217-241.

[2] «Bien que formant depuis longtemps une association idéale répandue dans l'espace et dans le temps, 'l'école genevoise', les linguistes de Genève avaient hésité jusqu'à ces derniers temps à se grouper en une société proprement dite», *CFS* 1, 1941, 9.

pas manqué de frapper l'esprit d'Henri Frei qui avait quitté Genève au lendemain du Deuxième Congrès international de linguistes pour n'y revenir qu'en 1939. En outre, la perspective de succéder à son maître vénéré dans la prestigieuse chaire d'histoire et de grammaire comparée lui aura sans aucun doute fait prendre conscience de l'héritage genevois.[3]

C'est donc sous son impulsion et celle de Karcevski que la Société genevoise de linguistique fut créée: les temps avaient changé et il fallait renforcer l'assise institutionnelle de l'héritage saussurien ou 'École genevoise de linguistique générale' en s'assurant le patronage des éditeurs du *Cours de linguistique générale*, qui, tous deux septuagénaires en 1940, n'avaient pas eu l'idée de fonder une société. Malgré les infirmités de l'âge pourtant, autant Charles Bally qu'Albert Sechehaye encouragèrent le projet, accordèrent leur soutien moral, fournirent des contributions régulières aux *Cahiers*. Aussi peut-on considérer comme acquis que les promoteurs de la Société furent Henri Frei –qu'Albert Sechehaye met en avant dans sa présentation de la Société genevoise de linguistique[4]– et Serge Karcevski, qui, rappelons-le, avait été un des membres fondateurs du Cercle linguistique de Prague, et à qui l'on doit l'initiative d'une première réunion informelle qui eut lieu le 4 mai 1940.[5]

La Société genevoise de linguistique (21.12.1940 - 8 12.1956)

C'est le 21 décembre 1940 qu'eut lieu l'Assemblée constituante qui élut le premier comité avec Charles Bally (président), Albert Sechehaye (vice-président), Léopold Gautier (trésorier), Henri Frei (secrétaire) et Serge Karcevski. L'assemblée était constituée en outre de W. Borgeaud, R. Godel, A. Juvet, W.-A. Liebeskind, J. Magnenat, E. Thommen, C. Wenclawowicz et E. Wiblé. La première partie

[3] «Confronter l'héritage genevois avec le travail qui se fait ailleurs et avec les matériaux d'enquête rapportés d'Extrême-Orient: c'est ainsi qu'il définit sa ligne de conduite dans son article sur «La linguistique saussurienne à Genève depuis 1939», *Word* 3, 1947, 108. Frei fut nommé professeur extraordinaire d'histoire et de comparaison des langues indo-européennes et de sanskrit en 1940. A la retraite de Sechehaye en 1945, il passe professeur ordinaire et sa chaire est augmentée de deux heures de linguistique générale (cf. Geisendorf, Paul.-E., «La faculté des lettres de 1914 à 1956», dans *Histoire de l'Université de Genève de 1914 à 1956*, 74.)

[4] Cf. Appendice II.

[5] *CFS* 1, 1941, 9 et *CFS* 14, 1956, 3. Consacré à la mémoire de Karcevski, ce dernier numéro rappelle l'existence mouvementée de celui dont la vie aura été partagée entre sa terre natale et Genève et qui a su déployer, outre sa recherche scientifique à proprement dite, un nombre impressionnant d'activités organisatrices: directeur de bibliothèque, fondateur de journaux, auteur de manuels pédagogiques, animateur et directeur de l'Institut d'études des langues slaves à Genève (1929-1935).

de la séance fut consacrée aux questions administratives, telle que la mise au point des statuts –on relèvera à cet égard que le titre de la revue *Cahiers Ferdinand de Saussure* avait été proposé par Bally, comme l'indique la lettre qu'il adresse à Sechehaye[6]– et le rythme des séances («au moins 10 séances par an»[7]). Albert Sechehaye fit, en deuxième partie, la traditionnelle communication («Un classement des actes de parole»).

A sa fondation la Société genevoise de linguistique compte au total 89 membres originaires de 16 pays –34 d'entre eux sont Suisses.[8] Elle prévoit des échanges de revues avec *Acta linguistica* (Sechehaye faisait partie du comité de patronage de la revue), *Archiv für vergleichende Phonetik* et le *Bulletin du Cercle linguistique de Prague.*

Le premier volume des *Cahiers*, digne commémoration du cinquantième anniversaire de la création de la chaire de Saussure (1891) et du vingt-cinquième anniversaire du *Cours de linguistique générale* (1916) paraît en 1941 grâce aux subventions de Renward Brandstetter[9], de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève et de la Société auxilaire des sciences et des arts de Genève. La revue contient la chronique de la Société[10], des articles et la liste de publications présentées en séance. Cette division en trois parties restera inchangée durant toute la première période: on se contentera d'ajouter la «Liste des ouvrages appartenant à la Société genevoise de linguistique et déposés à la Bibliothèque publique de Genève» et occasionnellement des nécrologies.

Après la démission de Frei, Alfred Juvet sera nommé secrétaire et Robert Godel, Marie-Jeanne Mercier et Edmond Sollberger entrent au comité (*CFS* 5, 1945, 4); à la mort de Sechehaye, Godel est nommé président (*CFS* 6, 1946-7). Ce fut cette équipe qui allait reprendre le flambeau et assurer la publication des *Cahiers* jusqu'à la dissolution de la Société genevoise de linguistique, le 8 décembre 1956.

---

[6] Cf. Appendice I. La lettre est datée de la veille: Bally n'est pas encore sûr de pouvoir assister à cette réunion. Un mois plus tard, il se démettra de sa fonction et sera nommé président d'honneur, la présidence allant à Sechehaye et la vice-présidence à Karcevski. Le Comité élira un nouveau membre: Samuel Baud-Bovy.

[7] *CFS* 1, 1941, 12.

[8] *CFS* 1, 1941, 28-30. La liste des nouveaux membres est publiée régulièrement jusqu'en 1954: + 33 (*CFS* 3, 5), + 13 (*CFS* 5, 4), 1 20 (*CFS* 6, 4), + 6 (*CFS* 7, 4), + 5 (*CFS* 10, 3), + 3 (*CFS* 11, 3), + 1 (*CFS* 12, 3).

[9] Cf. sa nécrologie dans *CFS* 2, 1942, 61.

[10] On soulignera l'importance de la chronique pour la reconstitution de cette période de la linguistique saussurienne.

Les séances (4. 5. 1940 - 8. 5. 1954)

«L'avancement de la science linguistique»: tel est le programme exprimé dans les statuts. Dans la pratique, cet idéal doit être réalisée tant par des réunions régulières que par la publication «au moins une fois par année» d'une revue.

Tout avait en fait commencé par les séances: convoqués par Karcevski, Bally, Baud-Bovy, Frei et Sechehaye, ceux qui allaient, à l'exception du trésorier Léopold Gautier, former près de six mois plus tard le Comité, se sont réunis cinq fois au printemps 1940 pour faire chacun une communication.[11] A partir de 1941, après la fondation de la Société, les séances seront numérotées et fidèlement reproduites dans les 86 procès-verbaux (*CFS* 1, 1941 - *CFS* 12, 1954).[12] Ces séances deviennent rapidement un pôle d'attraction pour les linguistes qui viennent y présenter leurs travaux en cours, les Suisses en particulier (Walther von Wartburg en 1942, Albert Debrunner en 1945, Constantin Regamey en 1946), mais aussi, malgré la guerre les étrangers (Sever Pop en 1942, Petar Guberina et Giacomo Devoto en 1943, Guy de Poerck et Daniel Jones en 1946). C'était d'ailleurs l'intention déclarée de Sechehaye, pour qui l'entreprise bien qu'initiée par les Genevois, devait avoir, aussitôt la guerre terminée, un caractère national et international: «Dans des temps plus heureux dont nous attendons le retour, nous ferons mieux avec l'assistance de nos confrères du dehors. Et avec l'assistance aussi de nos confrères suisses».[13] Toutefois après la mort des maîtres Sechehaye (1946) et Bally (1947), on constate un espacement des séances et les auteurs des communications se confondent de plus en plus fréquemment avec les membres du Comité d'alors: Robert Godel, Serge Karcevski, Léopold Gautier, Edmond Soll-

[11] Serge Karcevski sur un chapitre de syntaxe russe: «Deux propositions dans une seule phrase» (4. 5. 1940), Henri Frei sur «L'expression des aspects en français moderne» (18. 5. 1940), Charles Bally sur «L'expression extra-verbale des aspects en français moderne» (25. 5. 1940), Samuel Baud-Bovy sur «L'expression paratactique du génitif partitif en grec moderne» (8. 6. 1940) et enfin Albert Sechehaye qui se demande s'il y a lieu de compléter et d'élargir la notion de l'expressivité par le signifié (22. 6. 1940).

[12] Datée du 8 mai 1954, 14 ans après la première réunion, la dernière séance comporte 3 communications: Robert Godel, «Sur l'évolution des diphtongues en latin», Edmond Sollberger, «'Maison', en vieux-sumérien» et Léopold Gautier, «L'interrogation indirecte du type: 'Je voudrais savoir qu'est-ce que tu fais'».

[13] Cf. Appendice II. Le regard que Frei portera en 1947 sur les débuts des *Cahiers* est sensiblement différent, et permet d'expliquer, en partie du moins, le mythe tenace du caractère doctrinaire des saussuriens: «Entravés de plus en plus dans leurs communications avec l'extérieur, la Suisse se trouvant finalement réduite à une sorte d'îlot au milieu de l'un des deux groupes de puissances en guerre, les linguistes de Genève ont été obligés de travailler dans une tour d'ivoire involontaire. Ils n'en ont pas moins continué à vouer leur activité au développement de la doctrine de Saussure, *aussi bien qu'à sa défense contre ceux qui l'attaquent sans la comprendre*», *Word* 3, 1947, 107. Nous soulignons.

berger. Ce ralentissement était certainement en rapport avec la grave crise que la jeune Société genevoise de linguistique avait connue en 1944 avec la démission du secrétaire et co-fondateur Henri Frei. Albert Sechehaye, toujours président, avait échoué dans ses tentatives de médiation. Sa tristesse en fut grande et elle est sensible dans le «Rapport annuel» qu'il fit en tant que président à quelques mois de sa mort.[14]

Les Cahiers entre 1941 et 1977: contenus et orientations

Ce sont les membres du Comité qui composeront le premier cahier: Bally traite le problème de l'intonation de la phrase en français, en particulier dans le cas des phrases segmentées. Frei expose une nouvelle méthode d'appréhension de la langue parlée élaborée à partir d'enquêtes menées pendant son séjour en Orient (en Chine et au Japon): «le dictionnaire de phrases» sera, à ses yeux, «pour le linguiste saussurien ce que l'atlas linguistique est au dialectologue et le test au psychologue» (*CFS* 1, 56). Partant du russe, Karcevski propose dans une importante «introduction à l'étude de l'interjection», une typologie des exclamatives et Sechehaye reprend un sujet qui lui tient à cœur, celui de la genèse des classes de mots qui est, il le rappelle, de l'ordre de l'imagination et non de la logique. Il est intéressant à cet égard de relever que les auteurs de ce numéro se démarquent d'un certain nombre de courants contemporains: Bally critique le romaniste allemand et élève de Vossler Eugen Lerch qui accorde à l'accent un rôle exclusif au détriment de la mélodie; Frei en profite pour rappeler que la condition préalable pour l'étude de la langue n'est plus, comme à l'époque présaussurienne, la pléthore des matériaux, mais la vision systématique de la langue et Sechehaye prend la plume pour pourfendre les vues du linguiste danois Brøndal.

Mis à part d'importants articles de Bally, Frei et Sechehaye, le deuxième numéro contient la célèbre réinterprétation de 'langue' et 'parole' par Hjelmslev en 'schéma' et 'usage', «la seule subdivision essentielle qui s'impose à la sémiologie» (*CFS* 2, 42). Le numéro suivant est consacré à la phonologie avec deux articles, l'un portant sur la phonologie du russe, de Karcevski, et l'autre sur la «nature phonologique de la quantité» de Pierre Naert. En 1944, La Société genevoise de linguistique rend hommage à son président Albert Sechehaye pour son 75e anniversaire en réunissant trois anciens articles et en publiant une contribution inédite sur la morphologie du français –sa dernière publication– ainsi que quatre comptes rendus, dont l'un, celui des deux livres d'Eric Buyssens, est resté célèbre dans les annales saussuriennes. Le numéro 5, le premier après la démission de

[14] Cf. Appendice III.

Frei, a une allure internationale avec des articles du Néerlandais de Groot, du Hongrois Laziczius et de l'Américain Sebeok. Dans ce même numéro paraît le premier article de Robert Godel – qui vient de publier sa *Grammaire du turc* (1945). Couvrant les années 1946-1947, le numéro 6 contient l'important hommage de Joseph Vendryes retraçant l'œuvre linguistique de Charles Bally et les allocutions prononcées aux obsèques d'Albert Sechehaye et de Charles Bally. Les deux seuls articles de ce numéro concernent le domaine de la morphologie: alors que l'orientaliste suisse Constantin Regamey expose ses considérations sur le système morphologique (il précise en note «syntagmatique») du tibétain, De Boer dénonce les abus des études exclusivement morphologiques, cette «morphologomanie» (*CFS* 6, 1946-1947) des Néogrammairiens qui trop longtemps a occulté la réalité syntaxique. Cet article lui vaudra une remarquable réponse, dans le numéro suivant, du Slovaque Isacenko pour qui «la seule issue possible hors du cercle enchanté du formalisme» (*CFS* 7, 1948, 26) se situe dans la prise de conscience de l'enchevêtrement de la grammaire et du lexique. Le numéro 7 contient deux autres contributions, l'une de Godel, entre-temps devenu président, sur l'homonymie et l'identité, l'autre de Karcevski sur la parataxe et la syntaxe en russe.

(A. F.)

Le cahier suivant (8, 1949) contient la «Mise au point de quelques notions fondamentales de la phonologie» d'Eric Buyssens, qui provoque une vive –et assez déplaisante– réaction d'Henri Frei dans *CFS* 9, 1950, 7-28 («Saussure contre Saussure?»). Par son article, Frei revenait dans les *Cahiers* après plusieurs années d'absence.[15] Buyssens, piqué à juste titre, répliquera dans *CFS* 10, 1952, 47-50 («Dogme ou libre examen?»).

En 1950 toujours, Roman Jakobson a présenté devant la Société, lors de la séance du 29 juin, une communication sur «Les catégories verbales». Serge Karcevski, encore vice-président, a eu sans doute là une de ses dernières rencontres avec son collègue et ami de longue date.

Edmond Sollberger, sumérologue bien connu, accède en 1951 à la vice-présidence de la Société; il en deviendra le secrétaire en 1953, quand André Burger sera élu vice-président.

[15] Plus aucune communication de sa part n'est enregistrée après le 25 novembre 1944; élu secrétaire de la *Société genevoise de linguistique* le 21 décembre 1940, il ne figure même plus dans la liste des membres du comité en 1946. La brouille durera: l'allocution que Frei a prononcée aux obsèques de Charles Bally n'a pas été publiée dans les *Cahiers* (voir *CFS* 6, 1946-1947, 68 n. 1); et il faudra attendre *CFS* 12, 1954, pour trouver un nouvel article de lui («Cas et dèses en français», 29-47).

L'année 1954 marque l'apparition, dans les *Cahiers*, d'une rubrique destinée à garder son importance jusqu'à nos jours, celle des documents: Robert Godel y publie des «Notes inédites de F. de Saussure» (49-71) en se fondant sur la copie qu'en avait prise Albert Sechehaye.[16]

En 1955, Sollberger étant parti pour Londres, c'est le germaniste et pédagogue Jean-Bernard Lang qui est désigné comme secrétaire intérimaire.

Le *Cahier* 14, 1956, est un «hommage de la Société genevoise de linguistique à la mémoire de Serge Karcevski, organisateur de la première réunion de linguistes genevois (4 mai 1940) et membre fondateur de la Société dont il fut le vice-président de 1941 à 1950».[17]

La Société ne devait pas survivre à la mort du dernier de ses fondateurs; le Cahier 15, 1957, annonce laconiquement, dans sa «Chronique», que «la Société genevoise de linguistique a été dissoute le 8 décembre 1956»,[18] tout en précisant que «le 9 février 1957, quelques linguistes se sont groupés en un Cercle Ferdinand de Saussure qui tient, en principe une fois par mois, des réunions de travail et assure la publication des Cahiers». Rétrospectivement, Godel verra dans cette année «le début d'un renouveau de la linguistique saussurienne: en Suisse, avec l'édition critique du *Cours* par Rudolf Engler; en Italie, avec le commentaire de Tullio De Mauro, et jusqu'en URSS, avec les travaux de Natalija Sljusareva».[19]

Ce volume 15 inaugure donc le nouveau cours de la revue, qui se poursuit aujourd'hui encore. Jusqu'alors, la page 1 de couverture portait le titre *Cahiers Ferdinand de Saussure* accompagné des mots «publiés par la Société Genevoise de Linguistique». Dès 1957 apparaît, en page 2 de couverture, le sous-titre de «Revue de linguistique générale». Le «Comité de rédaction» se compose de

---

[16] «Nous pensons que ces textes, qui ne sauraient trouver place dans une autre publication, méritaient de figurer, à titre de document, dans un de ces *Cahiers*» (49). –En 1950, dans sa réponse à Buyssens, Henri Frei avait déjà cité brièvement la collation des cours que le même Sechehaye avait établie en vue de la compilation du *CLG*.

[17] Le linguiste russe était décédé le 7 novembre 1955.

[18] La convocation de la 93e séance de la Société genevoise de linguistique portait à l'ordre du jour le seul «Projet de dissolution de la Société «: «Le Comité, considérant la difficulté
1) de recruter de nouveaux membres aptes à prendre une part active aux travaux;
2) d'organiser des séances régulières sans mettre à contribution constamment les mêmes conférenciers;
3) de réunir des auditoires suffisants pour nourrir une discussion vraiment utile sur les communications présentées,
propose de dissoudre la Société genevoise de linguistique par la procédure prévue à l'art. 10 des statuts, la publication des Cahiers F. de Saussure pouvant être assurée par d'autres moyens.»

[19] *CFS* 33, 1979, 157.

quatre personnes dont les noms sont énumérés selon l'ordre alphabétique: André Burger, Henri Frei, Robert Godel, Edmond Sollberger.[20]

Ce même volume 15 doit aussi marquer le 100e anniversaire de la naissance de Saussure; il le fait dignement. Godel y présente (3-5) et publie (6-103) l'«Introduction» du deuxième «Cours de linguistique générale (1908-1909)» de Saussure; André Martinet y donne son important article sur «Arbitraire linguistique et double articulation» (105-116); et Rulon Wells y fait entendre une voix non saussurienne venue des Etats-Unis («A Mathematical Approach to Meaning», 117-136).

En 1960, dans le volume 17, Luis Prieto publie le premier article qu'il donne aux *Cahiers* («A propos de la commutation», 55-63); le lien avec la ville où il se fixera quelques années plus tard pour plus de vingt-cinq ans se noue ainsi d'une manière à la fois discrète et importante.

L'année suivante, le comité de rédaction se structure; Henri Frei est président, André Burger secrétaire, Robert Godel trésorier (Edmond Sollberger est à Londres). André Burger publie son article sur «Signification et valeur du suffixe français -e-« (*CFS* 18, 5-15), important par la mise au point interprétative à laquelle il donne lieu, et auquel fera suite, en 1962, l'«Essai d'analyse d'un système de valeurs» (*CFS* 19, 67-76).

Le volume 19 comprend le fameux *Forschungsbericht* que Rudolf Engler a consacré à «Théorie et critique d'un principe saussurien: l'arbitraire du signe» (5-66), modèle du genre qui mériterait d'être imité pour tous les principes saussuriens.

Pour marquer le 50e anniversaire de la mort de Saussure, le Cercle organise en 1963 un colloque dont le *Cahier* 20 publie les communications, dont «Le mécanisme différenciateur de la langue», texte posthume de Jerzy Kurylowicz (47-54), «Quelques considérations des linguistes soviétiques à propos des idées de F. de Saussure», de Natalija Sljusareva (23-46) et le rapport «Saussure après un demi-siècle» d'Emile Benveniste (7-21).

Le même Benveniste publie l'année suivante des «Documents pour l'histoire de quelques notions saussuriennes» (*CFS* 21, 1964, 130-135), notamment le compte rendu que Leonard Bloomfield avait donnée du *CLG* en 1924 (133-135).

[20] *CFS* 15, comme tous les numéros suivants, est nettement plus épais que les précédents: de véritable cahier, notre revue se fait livre.

Les deux volumes suivants, datés l'un et l'autre de 1966, contiennent les Mélanges André Burger (*CFS* 22, Linguistique générale; *CFS* 23, Linguistique romane). Pour l'occasion, un comité élargi s'est chargé de patronner l'initiative; outre Henri Frei et Robert Godel, on y trouve Bernard Gagnebin (doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Genève), Jean-Blaise Grize (doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel), Robert de Dardel et Félix Kahn.[21]

En 1968, Félix Kahn remplace André Burger au secrétariat du comité de rédaction, tandis que Robert de Dardel est nommé trésorier. Le *Cahier* 24 contient en particulier les lettres à Giovanni Pascoli sur les anagrammes, où Saussure a la prudence de supposer «le jeu naturel des chances sur les 24 lettres de l'alphabet qui doit produire ces coïncidences quasi régulièrement» (81).

Un an plus tard, c'est au tour d'Henri Frei d'être honoré de deux volumes de Mélanges (*CFS* 25 et *CFS* 26). Dans le second, Roman Jakobson présente «Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes» (5-14), première mention du fonds Saussure de la Houghton Library de l'Université Harvard. Le comité accueille deux nouveaux membres, Jean-Pierre Métral, comme trésorier, et Luis Prieto. Henri Frei est toujours président, mais c'est provisoirement Michel Burger qui est secrétaire.

Dès 1970 Luis Prieto est président du comité, qu'Henri Frei a quitté un an après sa retraite. Des difficultés d'ordre éditorial ralentissent une nouvelle fois le rythme de la publication: le volume 27 couvre les années 1970-1972. Lors de la séance du comité du 16 novembre 1973, Jean-Pierre Métral (qui a succédé à Michel Burger au secrétariat) «expose succinctement le contenu des démarches qu'il a entreprises auprès de M. Forssman», président de la Société suisse de linguistique, en vue d'obtenir de la Société suisse des sciences humaines une subvention annuelle de dix mille francs pour 1974-1979). «La SSSH a demandé à la SSL d'endosser la responsabilité administrative découlant de l'octroi de la subvention. La SSL a proposé aux *CFS* [22] un projet de statut prévoyant notamment qu'à défaut de liaison entre la SSL et les *CFS*, M. Redard fonctionnerait comme délégué de la SSL dans notre comité. Le comité des Cahiers reste le seul responsable du contenu des Cahiers» (extrait du procès-verbal).

---

[21] Faute d'indications imprimées, et en attendant d'éventuelles recherches dans les archives, on ne sait si la publication de ces volumes a bénéficié –comme il est vraisemblable– d'une aide financière spéciale.

[22] Il s'agit bien des *Cahiers*, et non pas du Cercle (qui est resté une fiction administrative de 1957 à 1979).

De fait, dès *CFS* 28, 1973, Georges Redard figure en page 2 de couverture avec le titre de «délégué de la Société suisse de linguistique». Félix Kahn commence son mandat de trésorier, tandis que Rudolf Engler entre au comité. La source de financement n'est pas mentionnée, oubli qui sera rattrapé dans le volume 29, 1974-1975: «Ce numéro, ainsi que le précédent, a été publié grâce au soutien de la Société Suisse des Sciences Humaines (Académie Suisse des Sciences Humaines)» [*sic*]. En page 211, on lit une adresse aux auteurs, appelés à signaler leurs travaux à Rudolf Engler en vue d'une «Bibliographie annuelle des études saussuriennes».

En 1976, le Cahier 30 contient justement la première et copieuse livraison de la «Bibliographie saussurienne» d'Engler (99-138), ainsi qu'une discussion entre Michel Burger (153-164) et Luis Prieto («Réponse», 165-175) à propos du livre de ce dernier, *Pertinence et pratique*.

Au fil des ans, le comité de publication des *Cahiers* s'est élargi (René Amacker y entre en 1970, Daniele Gambarara en 1974 et Eddy Roulet en 1979). On décide de donner au Cercle Ferdinand de Saussure la forme qu'il était prévu dès l'origine (1957) qu'il dût avoir, c'est-à-dire celle d'une association distincte de son comité.

(R. A.)

Notre activité ces vingt dernières années

La vie du Cercle ces derniers vingt ans s'est caractérisée par sa remarquable stabilité. Peu de mouvement au sein de son comité qui s'est renouvelé graduellement. Il nous a fallu regretter la disparition de certains de nos membres: A. Riedlinger dont on connaît la contribution à la rédaction du *Cours*, Henri Frei successeur de Bally à la chaire de Saussure, R. Godel, un des piliers du Comité resté actif jusqu'à son décès en 1984, puis d'André Burger «uno degli autorevole rappresentanti della Scuola di Ginevra»[23]. L'année 1989 voit la disparition de deux savants dont la carrière commencée à Genève s'est essentiellement déroulée à l'étranger: Ed. Sollberger, linguiste et sumérologue éminent, fit profiter le *British Museum* de ses compétences. Quant à Willy Borgeaud aux intérêts multiples, lettres anciennes, mythologie de la Suisse et poésie entre autres, c'est à Ottawa qu'il termina ses recherches. Enfin, tout récemment, nous avons dû prendre congé de Luis Prieto, fauché par la maladie peu avant sa retraite, auquel ce numéro est dédié.

[23] C. Segre, «*In memoriam* André Burger»,*CFS* 39, 4.

Le Comité actuel s'est essentiellement renouvelé ces dernières années en accueillant trois femmes linguistes, Claire-A. Forel, Marie-Claude Capt-Arthaud et Anne-M. Fryba-Reber, fait à remarquer à l'heure où l'on parle d'introduire des quota de représentation féminine. Daniele Gambarara est revenu nous prêter son concours et Iwar Werlen a repris la charge de délégué de la SSL jusque là assumée par G. Redard. A notre grand regret, ce dernier s'est complètement retiré du Comité au cours de notre dernière Assemblée Générale imité en cela par notre grand argentier et défenseur attentif de nos intérêts financiers, Félix Kahn. L'équipe qui a pris la responsabilité de poursuivre la tâche forme en quelques sorte la quatrième génération de saussuriens et aura à cœur de montrer que la pensée du grand Genevois anime toujours les recherches actuelles et conserve toute sa pertinence dans le contexte de la linguistique contemporaine.

Outre son travail régulier de publication des *Cahiers*, le Cercle a mis sur pied deux manifestations scientifiques importantes. La première célébrait le centenaire de la parution du *Mémoire* par un colloque auquel ont participé des spécialistes comme Calvert Watkins, Françoise Bader, Jerzy Kurylowicz, Cristina Vallini et Georges Redard. Ce fut l'occasion de vérifier que l'approche originale éeveloppée par Saussure gardait toute son actualité et de démontrer les liens qu'elle entretient avec son travail de généraliste. Ces communications, à l'exception de celle de F. Bader, ont été publiées dans le *Cahier* 32.

Un deuxième congrès fut consacré à la *Présence de Saussure*. Ce fut l'occasion, en quelques quatorze exposés, de prendre, si besoin était, la mesure de la diversité des domaines qui poursuivent leur réflexion à partir ou autour des concepts de F. de Saussure. La grammaire comparée y est représentée bien sûr, mais elle jouxte des problèmes de psychanalyse. L'analyse de Rousseau dialogue avec des problèmes sur l'iconicité. La question du signe enfin trouve écho chez les pragmaticiens. Les *Actes* de cette rencontre, qui comprennent un texte de J. Starobinski sur «un cas avéré d'anagramme» forment le premier volume de la nouvelle collection *Publications du Cercle F. de Saussure* [24] destinées à recevoir des actes de congrès ou des textes et documents trop longs pour figurer dans nos *Cahiers*.

Nos activités éditoriales se sont donc élargies et ont vu la publication de deux autres volumes –sous la plume de deux des membres du Comité– consacrés à des développements peu explorés de la pensée saussurienne. L'ouvrage de Marie-Claude Capt-Arthaud soumet le champ rhétorique à l'épreuve de l'analyse sémiologique au moyen, entre autres, de quelques grands concepts comme la notion de valeur, la distinction 'langue/parole', l'arbitraire du signe. S'incrivant dans la

[24] également diffusées par la Librairie Droz.

dynamique du renouveau des travaux historiographiques, Anne-M. Fryba-Reber s'attaque aux études syntaxiques de Sechehaye qu'elle aborde sous l'appellation de *syntaxe imaginative*, rendant plus accessible l'œuvre du linguiste genevois si touffue et, il faut le souligner, assez difficile d'accès. La syntaxe reste à l'honneur dans le quatrième volume –à paraître– de nos *Publications* avec les *Vingt-quatre écrits sur la syntaxe* de Henri Frei, cet autre membre de l'Ecole genevoise. L'*Introduction à la linguistique saussurienne* qui viendra compléter cette série d'articles reproduit un cours polycopié désormais introuvable et devrait réjouir les historiens de la linguistique.

Le Comité du Cercle, dont la tâche principale est du publier les *Cahiers,* a tenu à rendre hommage à trois de ses collègues. Robert Godel a été honoré à deux reprises. Par un volume de Mélanges (*CFS* 31) lui a été remis à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire. Ses amis ont salué en lui le latininiste et le philologue des langues antiques mais aussi bien sûr l'auteur des *Sources manuscrites.* Un autre numéro, assez volumineux, a été dédié à son souvenir (*CFS* 38). Il comporte, outre des textes de ses amis, R. Engler, M. Burger, R. Amacker, T. De Mauro, retraçant l'activité du savant dans ses différents domaines de prédilection, des textes de Godel lui-même sur la linguistique générale, le latin mais surtout, le fait mérite d'être signalé, le turc et l'arménien. En 1987 c'est à Georges Redard que ses amis ont offert un numéro régulier des *Cahiers* puisqu'il ne voulait pas entendre parler d'Hommage. L'ensemble des articles offre un panorama de sujets que nous n'avons pas eu souvent le plaisir de publier: c'est ainsi qu'on trouvera de nombreux articles sur le persan, le judéo-persan, l'arménien, l'irano-arménien, le hittite. Le dernier volume d'hommage a été consacré à notre ami Luis Prieto. La sémiologie y est à l'honneur bien sûr avec les articles de G. Mounin, J. Martinet, E. Buyssens et d'autres, mais on trouve aussi des travaux sur l'idéologie (M. Angenot) et d'autres sur l'épistémologie (De Rossi, L. Rizzi), tous domaines auxquels Prieto a particulièrement contribué.

Outre les documents et les articles, les *Cahiers* se sont aussi attachés à mettre à disposition des chercheurs un certain nombre d'instruments. Des bibliographies pour commencer dont la plus célèbre est celle, tâche immense, entreprise par R. Engler qui recense tous les ouvrages parus dans le domaine saussurien. La première tranche est parue dans le *Cahier* 30, et se poursuit à intervalles irréguliers.[25] On en trouvera la dernière livraison dans ce volume. Par ailleurs, les *CFS* 43 offrent un index des noms et des matières cités jusqu'alors dans les différentes

[25] On trouvera dans l'index des articles et documents que nous publions dans ce même numéro les références exactes des périodes couvertes.

parutions de la bibliographie saussurienne s'arrêtant à 1989. La bibliographie des ouvrages de R. Godel s'est faite en deux temps (*CFS* 31 et 38) de même que celle de Prieto (*CFS* 45 et ici-même). Enfin, G. Redard s'est chargé de rassembler dans le *Cahier* 36 la liste des écrits de Ch. Bally.[26] Notons que ce numéro de 1982 recèle également une description de ses papiers déposés à la *Bibliothèque publique et universitaire* de Genève.

Dès 1981, les *Cahiers* accueillirent la majorité des Conférences Ch. Bally. Il s'agit d'une série de 'Lectures' à la mode anglo-saxone qui traitaient chacune à tour de rôle d'un thème tiré des disciplines dans lesquelles le savant s'est illustré, soient la linguistique générale, la stylistique française, la grammaire comparée des langues indo-européennes, la philologie classique et la philologie romane. Orateurs invités: E. Coseriu, G. Redard, J.-C. Milner, A. Tovar, M. Halle, O. Ducrot, C. Segre ou J. Rychner. Ces conférences ont donné place à des colloques, en principe bi-annuels, dont le premier doit se tenir à Genève dans la première semaine de décembre 1997. Il est placé sous la responsabilité de M. R. Amacker qui en a choisi pour thème: *Ch. Bally, de la stylistique à la linguistique générale*.[27]

Le contenu des *Cahiers* se caractérise tout d'abord, comme il se doit, par un grand nombre de contributions sur l'œuvre de F. de Saussure. C'est le *Cours* qui fait principalement mais pas uniquement l'objet d'attention: lecture et relecture de notions telle que celle de 'langue' (plus de sept articles), mais aussi discussion à deux voix de concepts moins fréquemment cités comme ceux d"acte', 'activité', 'action'.[28] La réception de la pensée saussurienne chez Hjelmslev, Bloomfield ou chez Derrida, des rapprochements entre F. de Saussure et son contemporain Hermann Paul, le traitement du même et de l'autre chez Saussure et chez Wittgenstein, les implications philosophiques de l"IC analysis' confrontées à celles du *Cours*, voilà quelques illustrations des travaux consacrés au devenir de la vulgate saussurienne. On trouve par ailleurs dans les *Cahiers* l'analyse et la présentation des autres aspects de l'œuvre saussurienne. Les disciples de Saussure font eux aussi l'objet de nombreux travaux: Meillet bien sûr, mais aussi Bally, particulièrement étudié, Sechehaye, Hjelmslev et Jakobson.

Les problèmes liés à des langues particulières sont également très nombreux. Le français occupe une part prépondérante, l'anglais par contre reste épisodique de même que l'allemand. Le latin, notamment dans les travaux de Godel, figure

---

[26] Le même a publié une utile mise au point bibliographique concernant les dates de publication des articles de jeunesse de F. de Saussure, *CFS* 29, 1974-1975, 91-98.

[27] Les exposés en seront publiés dans *CFS* 51. – Le colloque suivant est déjà programmé: sous la direction d'E. Roulet, il se déroulera au printemps 1998.

[28] R. Engler, «'Attività', 'atto', 'azione'»: considerazioni su una voce 'marginale' del indice saussuriano» et P. Wunderli: «'Acte', 'activité', 'action' bei Saussure». Tous deux dans *CFS* 42.

en bonne place parmi les langues anciennes, le hittite, le grec et l'indo-européen étant représentés de manière plus discrète. On trouve aussi des articles consacrés à l'arménien –cher à Godel– de même que des contributions sur l'iranien et l'afghan dans le *Cahier* Redard (*CFS* 41). La dialectologie n'est pas oubliée avec des articles de M. Burger entre autres.

La majorité des article relèvent des grands domaines de la linguistique tout en reflétant une grande diversité d'approche: lexicographie, sociolinguistique (avec Gardin mais aussi avec Passeron), phonologie, rhétorique (dans ses rapports avec la linguistique générale), morphologie, sans oublier les rapprochements entre la linguistique et la pédagogie. La sémiologie, domaine saussurien s'il en est, est particulièrement représentée dans le *Cahier* 45, dédié à Prieto, avec des articles sur l'art, sur la diachronie ou la connaissance. Outre des études de sémantique à connotation saussurienne, les *Cahiers* ont publié par exemple des articles portant sur la pragmatique ou sur des comparaisons entre Beauzée et Reichenbach à propos de repérages temporels. Enfin, il faut citer dans le domaine syntaxique des contributions sur la théorie de la phrase, sur des problèmes de syntaxe latine par exemple, mais aussi une discussion par L. Rizzi de propositions prietiennes confrontées à la théorie générativiste.

Ce panorama historique des *Cahiers* montre que, d'une part, la pensée de Saussure n'a rien perdu de son intérêt et, d'autre part, notre revue a su être un lieu de discussion de problèmes linguistiques variés et de confrontation entre des tendances diverses. Quant à l'avenir, on trouvera ici même un court texte du Comité réaffirmant les options qu'il entend poursuivre.

(C.-A. F.)

Appendice*

I. Lettre du 19 décembre 1940 de Charles Bally à Albert Sechehaye. BPU Genève, Ms. fr. 5009, f. 106. Feuille de 21 x 27.3 cm, papier beige, recto-verso, manuscrite, encre noire. Dans la partie gauche supérieure de la feuille figure l'annotation dactylographiée de Mme Bally: «Charles Bally à son ami Albert Séchehaye. Concerne les Cahiers F. de Saussure».

Genève 19 décembre 1940

Cher ami,

Au cas où je ne pourrais pas assister à la séance de la Société de Linguistique, vous m'obligeriez en communiquant à l'assemblée quelques remarques relatives au projet de statuts:

2. Le titre *Cahiers de Saussure* est criticable, parce qu'un Français interprétera *de* comme préposition. L'usage traditionnel n'admet la particule nobiliaire qu'après un prénom ou un titre (cardinal de Richelieu, mais Richelieu). Les linguistes français disent *Saussure* et non *de Saussure*. Chez nous, par contre, *Cahiers Saussure* paraîtrait choquant, parce que nous mettons la particule partout (rue de Saussure). Ne pourrait-on pas tourner la difficulté en disant: *Cahiers Ferdinand de Saussure* ? *Cahiers genevois de linguistique* n'aurait pas de relief, et *Annuaire de la* Société genevoise de linguistique serait trop long.

4. La perspective de recevoir gratuitement les *Cahiers* nous attirerait sans doute plus d'adhésions qu'autrement. Mais pouvons-nous prendre cet engage-

---

* On trouvera en appendice deux inédits (I et III) et un texte déjà publié (II). En rapport avec les débuts des *CFS*, ces trois documents constituent des sources particulièrement révélatrices, puisqu'ils nous font entendre la voix des protagonistes eux-mêmes: le choix du titre de la revue par Bally, la présentation au monde universitaire suisse de la Société genevoise de linguistique par Sechehaye et enfin le rapport annuel du Président Sechehaye dans la période de crise suite à la brouille avec Frei. (A. F.)

ment sans restriction? Les frais de publication sont très élevés; nous risquons d'être en déficit. Peut-être pourrait-on stipuler que la Société distribuera gratuitement les Cahiers aux membres si les circonstances le permettent, et que dans le cas contraire, une réduction d'au moins 50% sur le prix net serait consentie aux sociétaires.

7. Le Comité est composé d'au moins cinq membres. Mais quatre seulement sont mentionnés.

II. Albert Sechehaye, «Les sociétés savantes. La Société Genevoise de Linguistique», *Revue universitaire suisse* 3, 15e année, août-sept. 1941, 175-177.

Grâce à Ferdinand de Saussure le nom de Genève occupe une place en vue dans l'histoire de la science linguistique du début de ce siècle. Son ouvrage posthume, le *Cours de Linguistique générale*, extrait des cahiers de ses élèves, a exercé une influence décisive, qui s'affirme de plus en plus, sur la pensée de tous ceux que préoccupent les problèmes de la langue. En outre quelques-uns de ses disciples genevois, fortement marqués de son empreinte, mais créateurs à leur tour selon leurs tempéraments respectifs, ont continué son action et l'on a pu parler d'une école genevoise de linguistique.

Mais l'influence saussurienne s'est affirmée ailleurs en provoquant de fécondes initiatives. Nous pensons au *Cercle de Prague*, né en 1926, et à ses *Travaux*, rédigés par une belle phalange de collaborateurs grâce auxquels une discipline nouvelle, et combien intéressante, la «Phonologie» a conquis sa place dans la linguistique moderne. Nous pensons aussi au petit groupe des linguistes de Copenhague qui ont créé une nouvelle revue, les *Acta linguistica*, sur le programme de la «linguistique structurale» et qui, aujourd'hui encore, poursuivent leur effort malgré toutes les difficultés du moment.

Ces deux mouvements n'étaient-ils pas, pour nous autres Genevois, des exemples ? C'est là ce qu'a pensé M. Henri Frei, qui, revenu récemment / d'Extrême-Orient, après un long séjour consacré à l'étude et à l'enseignement, vient de succéder à son maître M. Charles Bally dans la chaire de Grammaire comparée et de sanscrit.

Sous son impulsion les linguistes genevois ont été groupés, des rencontres scientifiques ont été organisées et, en décembre dernier, la Société *Genevoise de Linguistique* a été fondée.

Son comité, sous la présidence d'honneur de M. Ch. Bally, est composé de MM. Alb. Sechehaye (président), Samuel Baud-Bovy (vice-président), Henri Frei (secrétaire), Léopold Gautier (trésorier) et S. Karcevski.

Aux termes de ses statuts «La société a pour but de contribuer d'une façon générale à l'avancement de la science linguistique, principalement en étudiant les

systèmes de langues à la lumière des principes et des méthodes de Ferdinand de Saussure». Elle publie «au moins une fois par année, un organe, les *Cahiers Ferdinand de Saussure*». Un premier *Cahier* est en préparation pour cet automne, qui contiendra, avec les procès-verbaux des séances et le compte rendu des ouvrages reçus, plusieurs travaux originaux.

L'accueil empressé qui a été fait à notre invitation par de nombreux savants suisses et étrangers, parmi lesquels il est de grands noms, montre que cette initiative genevoise est la bienvenue et qu'on en attend quelque chose.

Sans doute, aussi longtemps que la guerre durera, notre activité sera forcément limitée et les *Cahiers* que nous pourrons publier seront de format modeste. Mais, pour le moment, c'est déjà une belle chose que de réagir par des gestes de ce genre contre la barbarie qui menace de tout submerger. Dans des temps plus heureux dont nous attendons le retour, nous ferons mieux avec l'assistance de nos confrères du dehors.

Et avec l'assistance aussi de nos confrères suisses.

La spécialisation croissante des disciplines de la linguistique appelle des initiatives distinctes. Nos divers centres universitaires sont diversement orientés. Nous avons déjà dans la *Vox Romanica* une revue linguistique suisse qui a son caractère propre. Réunir la dialectologie romane et la linguistique générale sous une même couverture ne serait pas pratique. Mais divers mouvements suisses, distincts pour être forts chacun dans son / domaine, sauront certainement trouver le moyen de converger sur le terrain national et d'affirmer, sous une forme appropriée, l'étroitesse des liens qui unissent déjà les linguistes suisses de toute origine et de toute observance.

Prof. Alb. Sechehaye

III. Rapport annuel d'Albert Sechehaye, Président de la Société genevoise de linguistique. Copie dactylographiée 21 x 29.7 cm, 3 pages, papier pelure.

Rapport annuel
16 mars 1946, à 14 h 30
Chez Mr le Prof. Bally

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un sensible retard que vous avez été convoqués pour cette séance annuelle, puisque 2 mois 1/2 se sont écoulés depuis que l'exercice 1945 est achevé. Cela s'explique par de nombreuses raisons générales et certaines circonstances spéciales qui ont rendu notre situation assez troublée et nous ont découragés et retardés dans notre travail administratif.

Dans le rapport précédent, je constatais avec regret que dans ces dernières années, la vie de notre Société de linguistique, qui est une *Société de travail*, ne

l'oublions pas, avait pris une allure relativement lente et qui ne rappelait que de loin la belle activité de nos premières années. Jadis, c'était à qui apporterait une contribution originale à nos travaux: à cette belle émulation avait succédé une sorte de torpeur. Faute de matériel, les séances s'étaient faites plus rares, et on aurait dit que chacun ayant apporté ce qu'il avait de meilleur, les ressources étaient épuisées et qu'il fallait renoncer au beau rêve créateur que nous avions fait de travail collectif et créateur.

Reconnaissons pour nous en réjouir une certaine reprise dans ce dernier exercice, et mentionnons les travaux qui ont donné lieu à d'intéressants débats:

31ème séance (12 février 1945) Mr R. Godel: Le redoublement en arménien moderne et en turc.

32ème séance (7 avril 1945) Prof. A. Debrunner: Ueber Verallgemeinerung in der Sprache.

33ème séance (16 juin 1945) M. G. Mayéda: Expression des cas en japonais moderne.

Vous constaterez l'intervention de nouveaux collaborateurs qui représentent de sérieux renforts pour l'avenir. En cela notre Société remplit bien son but qui est de créer un centre qui attire et retient les spécialistes et devient un foyer qui rayonne et réchauffe. Nous ne croyons pas nous tromper en faisant entendre cette note de confiance en l'avenir, sur le seuil d'un nouvel exercice dont nous osons espérer de nouveaux progrès.

Notre ordre du jour comporte plusieurs opérations statutaires. La plus importante, c'est l'*élection de notre Comité*. Pour peu que les choses évoluent favorablement, notre activité scientifique et nos publications prendront plus d'importance. Ce travail doit être fait avec le plus grand soin et être scientifiquement irréprochable, et c'est pour cela que nous avons besoin d'un Comité nombreux et particulièrement compétent.

Or, déjà au début de l'année, notre vice-président, Mr Baud-Bovy, nous a été enlevé par les suffrages des électeurs qui ont fait de lui un Conseiller administratif, chargé de lourdes responsabilités. Mr Baud-Bovy a été remplacé par notre excellent collègue, Mr Juvet, dont la modestie égale l'esprit scientifique et le dévouement.

Mais ce n'est pas tout de remplacer Mr Baud-Bovy, il faut encore remplacer notre cher et excellent secrétaire, *Mr H. Frei*.

A la suite d'une divergence d'opinion portant sur un point important, Mr Frei a déclaré se retirer du Comité, avec lequel il ne pouvait plus travailler. C'est un fait qui jusqu'ici, vu son importance et je / dirais sa gravité, a été enveloppé de discrétion, mais que dans ce rapport annuel, je ne puis celer à l'Assemblée des membres. Est-il besoin de dire combien une telle scission nous afflige profondément et nous atteint au point le plus sensible? Mr Frei a les plus grands titres à la reconnaissance

de la Société: il suffit de penser ce qu'il a été comme membre fondateur, comme cheville ouvrière et comme conseiller dans toutes nos démarches, en particulier pour la rédaction de nos Cahiers. Ce qui nous rassure c'est que nous ne le perdons pas tout à fait et qu'il n'abandonne pas entièrement notre entreprise scientifique. Si sa place est vide dans le Comité, nous le remplacerons par l'un de nos collègues qui représente aussi bien que possible sa pensée et ses compétences. Le Comité vous propose ici le nom de *Mr R. Godel.*

Le Comité ainsi constitué aura à s'occuper incessamment du *Cahier F. de Saussure n° 5*. Nous avons quelque retard puisque ce numéro qui doit paraître cette année-ci n'est pas encore sous presse. Nous ne manquons pas de matériaux, mais la difficulté c'est de choisir le meilleur et le plus intéressant; or, pour faire ce travail, nous nous trouvons privé de l'assistance, non seulement de Mr Baud-Bovy, mais aussi de Mr Frei qui avait présidé à la composition des 4 cahiers précédents.

[Le Président donne la parole au trésorier]

/ La dernière Assemblée annuelle a laissé en suspens une question concernant un article des statuts relatif à l'*admission des nouveaux membres*.

Le texte de cet article est le suivant:

«Est membre, toute personne physique ou morale sans distinction de nationalité ou de domicile, dont la candidature est appuyée par le Comité et qui paye la cotisation après avoir obtenu la majorité des suffrages dans une assemblée régulièrement convoquée».

L'expérience a montré que cet article, destiné à retenir provisoirement hors de la Société les collègues dont la préparation linguistique n'est pas suffisante et *à garantir autant que possible la valeur scientifique de notre activité*, ne suffisait pas pour obtenir cette sécurité. Les parrains, le Comité, l'Assemblée des membres étaient comme autant de surveillants responsables qui pouvaient ou devaient intervenir au moment voulu, mais *le sens de cette responsabilité ne semble pas avoir existé*. De là, la nécessité de la réveiller et de le rendre agissant. Dans l'intention du Comité, c'étaient le Comité et l'assemblée (le corps électoral) qui sont chargés d'être sévères le cas échéant. Comment corriger le texte ci-dessus pour qu'il le dise clairement ? Je ne crois pas qu'il soit suffisamment explicite. Nous proposerions de *le laisser tel quel et d'y ajouter*:

«Le comité est tenu de refuser son appui aux candidats dont la préparation linguistique lui paraîtrait insuffisante» ou quelque chose comme cela. Peut-être aussi avoir des membres proprement dits et des membres sympathisants. Le nouveau membre doit être sérieusement muni de doctrines linguistiques pour comprendre l'intérêt des solutions saussuriennes et être capable d'en étendre le domaine d'application.

L'autre fait d'ordre administratif dont j'ai à vous parler, c'est l'agrégation de notre Société de linguistique à la *Fédération des Sociétés savantes de Genève*: Il n'est pas nécessaire d'expliquer longuement l'intérêt que cette agrégation repré-

sente pour nous. Il faut noter, pour fixer les idées que le terme de Société savante est discuté, qu'en bonne logique, nos 'Sociétés savantes' sont des sociétés scientifiques et littéraires, qu'elles comprennent entre autres des sociétés comme 'Les Amis de l'Instruction', qui ne comprennent pas toutes des savants proprement dits: cette désignation doit être bien comprise. Elle signifie l'intérêt que l'on porte aux choses de l'esprit. Science et arts communient ici dans une résultante qui se confond avec la notion de culture et d'intellectualité (sans oublier le patriotisme genevois).

Le Comité devra s'occuper de la tendance à organiser *le mouvement linguistique suisse*. Actuellement la linguistique suisse est représentée par la dialectologie et la romanistique. Il y aurait injustice à négliger les linguistes suisses qui s'occupent des problèmes essentiels de la linguistique générale, les indoeuropéanistes.

Conclusion. La Société est privée de son chef et de son guide, mais nous avons entre nous encore les forces nécessaires pour continuer son activité: organiser des séances intéressantes, publier chaque année un modeste mais convaincu manifeste saussurien. Pourquoi pas ? Nous avons des linguistes débutants bien armés pour cette grande tâche, des amis dévoués toujours prêts à donner un coup de main.

En attendant la réconciliation que nous voulons espérer, nous tâcherons de *tenir le coup* et nous y arriverons si nous faisons l'effort nécessaire. Pour le moment, nous allons nous occuper du *Cahier 5* et nous prions chacun de nos membres de bien vouloir voir ce qu'il peut faire pour alimenter nos séances de travaux intéressants.

9 mars 1946
Alb Sechehaye

Cercle Ferdinand de Saussure

Statuts

Article premier

[1] Le Cercle Ferdinand de Saussure (dénommé ci-après Cercle) est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, avec siège et for à Genève.

[2] Le Cercle possède la personnalité juridique. La responsabilité personnelle des membres est exclue; seuls les biens de l'association répondent des obligations contractées par cette dernière.

[3] Le Cercle est représenté auprès de la Société suisse des sciences humaines par l'intermédiaire de la Société suisse de linguistique. Cette dernière délègue l'un de ses membres auprès du Cercle.

Art. 2

[1] Le Cercle a pour but essentiel de faire connaître, sous toutes ses formes, la pensée de Ferdinand de Saussure et ses développements.

[2] Notamment, il publie, dans toute la mesure du possible une fois par an, sous forme de revue, un volume des *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Ce titre appartient en propre au Cercle; il lui a été cédé, en même temps que les fonds disponibles alors et le stock des *Cahiers* édités, par la Société genevoise de linguistique, dissoute le 8 décembre 1956.

Art. 3

[1] Peut devenir membre du Cercle toute personne dont la présentation par deux membres du Cercle est agréée par l'assemblée générale.

[2] L'assemblée générale peut nommer des membres honoraires.

Art. 4
La qualité de membre se perd:
a) par la mort, b) par la démission, c) par l'exclusion dans le cas où un membre viole les statuts ou lèse les intérêts du Cercle.

Art. 5
L'exclusion est décidée par l'assemblée générale a la majorité des membres présents. Elle n'a pas à être motivée.

Art. 6
Les organes du Cercle sont l'assemblée générale, le comité et les vérificateurs des comptes.

Art. 7
[1] L'assemblée générale est convoquée par le président, un mois à l'avance, au moins une fois par an et, en séance extraordinaire, chaque fois qu'un cinquième des membres du Cercle le demande. Ses décisions sont prises à la majorité simple.
[2] Les prérogatives de l'assemblée générale sont conformes aux dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse, sous réserve des dispositions particulières aux présents statuts. Notamment, l'assemblée générale élit les membres du comité (à l'exception du délégué de la Société suisse de linguistique), elle se prononce sur le rapport annuel du président, sur celui du trésorier et des vérificateurs des comptes, sur l'admission et l'exclusion des membres, sur la modification éventuelle des statuts.

Art. 8
[1] Le comité est élu pour deux ans; il est rééligible.
[2] Le comité se compose d'au moins cinq membres, notamment d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et, d'office, du délégué nommé pour la période correspondante par la Société suisse de linguistique; ce délégué a les mêmes droits et devoirs que les autres membres du comité; il y a voix délibérative.
[3] Le comité prend ses décisions à la majorité simple; en cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.
[4] Le comité a pour charge d'exécuter les décisions de l'assemblée générale, d'expédier les affaires courantes et de publier les *Cahiers*. Les tâches de publication sont réparties entre les membres du comité selon un règlement interne qu'il se donne, sous réserve d'approbation par l'assemblée générale.
[5] Le comité est convoqué par le président, au moins quinze jours à l'avance, chaque fois que les affaires courantes l'exigent et au moins trois fois par an.

Art. 9
Le Cercle est valablement engagé par la signature de son président ou de son vice-président et par celle d'un des membres du comité, conjointement.

Art. 10
Le Cercle peut accepter tous legs et donations.

Art. 11
[1] La dissolution du Cercle doit, le cas échéant, être décidée par l'assemblée générale et à la majorité des membres présents.
[2] En cas de dissolution, l'assemblée générale décide de l'affectation des biens du Cercle en tenant compte de l'article 2.

(Genève, le 26 janvier 1980, Le président: Rudolf Engler, Un membre du comité: Félix Kahn)

Cercle Ferdinand de Saussure

Règlement interne du Comité
(selon article 8, alinéa 4, des Statuts)

1. Le comité du Cercle assure la publication des *Cahiers Ferdinand de Saussure*
2. Le comité décide du choix des textes à publier et, éventuellement, des personnes à solliciter.
3. Le secrétaire est chargé de préparer les manuscrits et de corriger les épreuves avec la collaboration de membres du comité.
4. La rubrique Comptes rendus peut être confiée a un membre du comité autre que le secrétaire.
5. Les membres du comité sont informés régulièrement et en temps utile de toute question importante concernant le Cercle.

Liste des membres au 31 mai 1997

La dernière liste des membres publiée (dans le CFS 37, 153-154), donnait l'état au 23 juin 1984. Depuis lors nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux membres, nous avons eu le regret d'enregistrer la démission de Roland Donzé et nous déplorons la disparition de quatre de nos collègues:

André Burger (1896-1985), voir le *CFS* 39 (et le 22);
Luis J. Prieto (1926-1996), voir dans ce *CFS*, dans le 49 (et le 45);
Edmond Sollberger (1920-1989), voir *CFS* 43;
Jean Stefanini (1917—1985) voir *CFS* 38.
La liste mise à jour se présente ainsi:
Amacker René (*président*). 5, rue des Charmilles, CH-1203 Genève..
Bouquet Simon. 13, rue Dispan, F-94240 L'Hay-les-Roses.
Burger Michel (*membre honoraire*). 15 route du Signal, CH-1018 Lausanne.
Capt-Artaud Marie-Claude (*vice-présidente*). 4, avenue Peschier, CH-1206 Genève.
Chiss, Jean-Louis. École Normale de Fontenay-Saint Cloud, Parc de Saint-Cloud, Grille d'honneur, F-92211 Saint Cloud.
Davis Boyd. 1115, Cedarwood Lane, Charlotte, NC 28212 (USA).
de Dardel Robert. 36, Oosterweg, NL-9751 Ph Haren (Groningen).
De Mauro Tullio. 74a, via Garigliano, I-00198 Roma.
Egli Urs. 2b, Eichhornstrasse, CH-8280 Kreuzlingen.
Engler Rudolf (*membre honoraire*). 19, Sonneggstrasse, CH-3076 Worb.
Fehr Johannes. 2, Weinbergstrasse, CH-8703 Erlenbach.
Forel Claire A. (*trésorière*). 27, chemin des Platières, CH-1219 Le Lignon.
Fryba-Reber Anne-Marguerite (*secrétaire*). 66, Brunnaderstrasse, CH-3006 Berne.
Gambarara Daniele. 27, piazza Reg. Margherita, I-00198 Roma.
Haegeman, Liliane. 5, rue Zurlinden, CH-1207 Genève.
Kahn Félix (*membre honoraire*). 50, avenue de Champel, CH-1206 Genève.

Koerner E. F. Konrad. 119, chemin des Capucines, Hull 19A 158, Québec (Canada)
Kolde Gottfried. 14, chemin des Crêts-de-Champel, CH-1206 Genève..
Lepschy Giulio C. 335 Latymer Court, Hammersmith Road, UK-London N6 7LH.
Manzotti Emilio. 108, route de Vandoeuvres, CH-1253 Vandoeuvres.
Mayrhofer Manfred. Institut für Sprachwissenschaft, Lügerring 1, A-1010 Wien.
Mejia Claudia. 12, rue Voltaire, CH-1201 Genève.
Métral Jean-Pierre. Saint-Romain, CH-1966 Ayent.
Perugi, Maurizio. 63, route de Chêne, CH-1208 Genève.
Redard Georges (*membre honoraire*). 4, Jetzikofenstrasse, CH-3038 Kirchlindach.
Reichler-Béguelin Marie-José. 5, rue des Charmilles, CH-1203 Genève.
Rizzi Luigi. 10, rue des Peupliers, CH-1205 Genève.
Roulet Georges-Eddy. 4, chemin de la Ruelle, CH-1224 Chêne-Bougeries.
Seiler Hansjakob. 21, Im Boll, CH-5600 Lenzburg.
Shepheard David. 56, Histon Road, UK-Cambridge CB4 3LE.
Simone Raffaele. 27, via delle Alpi, I-00198 Roma.
Sljusareva Natalija Aleksandrovna. 37/12 - 173, prosp. Novyi Arbat, 121 099 Moskva (Russie).
Vallini Cristina. Istituto Universitario Orientale, Piazza S. Giovanni Maggiore 30, I-80134 Napoli.
Watkins Calvert. Science Centre 223, Harvard University, MA 02138 Cambridge (USA).
Werlen Iwar (*délégué de la SSL*). 5, Brühlmattweg, CH-3044 Säriswil.
Wunderli Peter. Romanisches Seminar, Universitätsstrasse 1, D-4000 Dusseldorf.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos ..... p. 3

I *In memoriam* Luis J. Prieto
Compléments à la bibliographie de Luis J. Prieto 7
Emmanuele Fadda, Pour une bibliographie sur Luis J. Prieto 13
Luis J. Prieto, Ferdinand de Saussure (1857-1913), *Cours de linguistique générale*, 1916 15
Luis J. Prieto, La sémiologie 17
Luis J. Prieto, Entre signal et indice: l'image photographique et l'image cinématographique 21
Luis J. Prieto, L'interprétation d'indices et son rôle dans la communication 45
Marie-Claude Capt-Artaud, Bifacialité et arbitraire 67

II Articles
Marie-Claude Capt-Artaud, Connotation et valeur 77
Claudia Mejía, "Unde exoriar?" 93
Fac-similé de la note alka 111
Claudine Normand, Intérieur / extérieur: fonction d'une métaphore 127
Claude Raffestin, Dans les parages de Luis Prieto 145
Benzión Winograd, La influencia de Luis Prieto: los aportes psicoanalíticos de David Liberman 163
Jean Wirth, La place de l'image dans le système des signes 173

III Documents
Rudolf Engler, Présentation 201
Ferdinand de Saussure, De l'essence double du langage 202

IV Comptes rendus
Tullio De Mauro and Shigeaki Sugeta (edd.), *Saussure and Linguistics Today* (René Amacker) 209
Jürgen Trabant (éd.), *Die Herausforderung durch die fremde Sprache* (Jeanette Friedrich) 235

V Bibliographie saussurienne
Rudolf Engler, Bibliographie saussurienne, 6 : 1990-1997 247

VI Index
Emmanuele Fadda, *Cahiers Ferdinand de Saussure*: index général des volumes 1 à 50 299

VII Vie du Cercle Ferdinand de Saussure
A nos lecteurs 339
Les *Cahiers Ferdinand de Saussure* des origines à nos jours (Amacker, Forel, Frýba-Reber) 341
Appendice 355
Statuts du Cercle Ferdinand de Saussure 361
Liste des membres au 31 mai 1997 365

Imprimé en Suisse

PUBLICATION DU CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

1. *Présence de Saussure.* Actes du Colloque international de Genève (21-13 mars 1988), publiés par R. AMACKER et R. ENGLER. 1990, X-268 p. 51.–
2. CAPT-ARTAUD, M.-Cl., *Petit traité de rhétorique saussurienne*, 1994 168 p. 24.50
3. FRYBA-REBER, A.-M., *Albert Schehehaye et la syntaxe imaginative.* Contribution à histoire de la linguistique saussurienne. 1994, 240 p., 5 ill. 40,80
4. MEJÍA, Claudia, *La linguistique diachronique: le projet saussurien.* 1998 ca 400 p. sp

PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Jean Frappier
Alexandre Micha puis Jacques Monfrin

215. TRACHSLER, R., *Clôtures du Cycle Arthurien.* Etudes et textes. 1996, 576 p. 83,65
216. BLANCHARD, J., *Commynes l'Européen. L'invention du politique.* 1996, 512 p. 73,45
217. DARDEL, R. de et DE KOK, A., *La position des pronoms régimes atones – personnels et adverbiaux – en protoroman.* Avec une considération spéciale de ses prolongements en français. 1996, 256 p. 67,35
218. ZINK, G., *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XVI^e^-XV^e^ siècle).* 1997, 424 p. 76,50
219. BERTIN, A., *L'expression de la cause en ancien français.* 1997, 256 p. 69,40
220. CORBELLARI, A., *Joseph Bédier. Ecrivain et philologue.* 1997, 800 p. 71,40
221. MARCOTTE, S., *La Coordination des propositions subordonnées en moyen français.* 1997, 440 p. 83,65
222. CAZAL, Y., *Voix du peuple – Verbum Dei. Contribution à une étude du bilinguisme latin / langue vulgaire au Moyen Age.* 1998, 336 p. (sortie en février 1998)

LANGUES ET CULTURE

28. M.-O., Junker, *Syntaxe et sémantique des quantifeurs flottants tous et chacun.* Distrobutivité en sémantique conceptuelle. 1995, 184 p. 63,20
29. D. Apothéloz, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle.* 1995, 352 p. 32,65
30. Veland, R., *Les marqueurs référentiels «celui-ci» et «celui-là».* Structure interne et déploiement dans le discours direct littéraire. 1996, 460 p. 46,95
31. Theissen, A., *Le choix du nom en discours.* 1997, 488 p.
ISBN: 2-600-00206-5
71,40

Editions DROZ

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale

Numéros 1 à 50
1941-1997

		Fr.s.			*Fr.s.*
N° 1, 1941	104 p.	15,30	N° 26, 1969	192 p.	28,60
N° 2, 1942	64 p.	15,30	N° 27, 1970-72	132 p.	25,50
N° 3, 1943	72 p.	15,30	N° 28, 1973	80 p.	20,40
N° 4, 1944	72 p.	15,30	N° 29, 1974-75	220 p.	38,80
N° 5, 1943	56 p.	15,30	N° 30, 1976	198 p.	34,70
N° 6, 1947-47	80 p.	15,30	N° 31, 1977	316 p.	54,10
N° 7, 1948	56 p.	15,30	N° 32, 1978	162 p.	35,70
N° 8, 1949	84 p.	15,30	N° 33, 1979	162 p.	40,80
N° 9, 1950	104 p.	15,30	N° 34, 1980	160 p.	40,80
N° 10, 1952	64 p.	15,30	N° 35, 1981	160 p.	45,90
N° 11, 1953	60 p.	15,30	N° 36, 1982	160 p.	45,90
N° 12, 1954	88 p.	15,30	N° 37, 1983	156 p.	45,90
N° 13, 1955	72 p.	15,30	N° 38, 1984	308 p.	51.–
N° 14, 1956	64 p.	15,30	N° 39, 1985	220 p.	45,90
N° 15, 1957	138 p.	15,30	N° 40, 1986	236 p.	51.–
N° 16, 1958-59	100 p.	Epuisé	N° 41, 1987	224 p.	51.–
N° 17, 1960	74 p.	15.–	N° 42, 1988	272 p.	51.–
N° 18, 1961	96 p.	15.–	N° 43, 1989	280 p.	51.–
N° 19, 1962	124 p.	20,40	N° 44, 1990	230 p.	51.–
N° 20, 1963	84 p.	20,40	N° 45, 1991	352 p.	51.–
N° 21, 1964	164 p.	20,40	N° 46, 1992	212 p.	51.–
N° 22, 1966	74 p.	20,40	N° 47, 1993	250 p.	51.–
N° 23, 1966	188 p.	20,40	N° 48, 1994	200 p.	51.–
N° 24, 1968	120 p.	25,50	N° 49, 1995-96	282 p.	61,20
N° 25, 1969	152 p.	25,50	N° 50 1997	368 p.	61,20

Un index général (articlent, documents, comptes rendus)
figure dans le Cahier 50

Editions DROZ